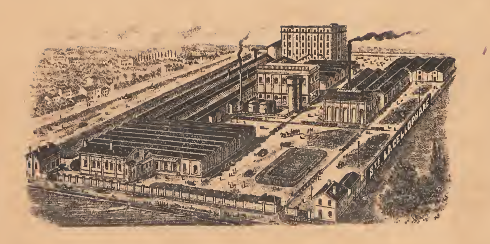

STÉ LA CELLOPHANE

TABLE DES MATIÈRES

La Parfumerie Moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée



Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille, Lyon

1920 TABLE DES MATIÈRES 1920

CONFECTION ET PRESENTATION DE LA PARFUMERIE

INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

CHIMIE APPPLIQUEE A LA PARFUMERIE

CULTURES ET BOTANIQUE

COMMERCE DE LA PARFUMERIE

NOTES POUR L'EXPORTATION

INFORMATIONS COMMERCIALES

LEGISLATION

HISTOIRE DE LA PARFUMERIE

THERAPEUTIQUE POUR LES ESSENCES

ESSENCES NOUVELLES

EDITORIAUX ET NOUVELLES

BIBLIOGRAPHIE

BREVETS

ILLUSTRATIONS



INDEX ALPHABÉTIQUE



N

O

P

Q

R

S

TABLE DES AUTEURS

Anc. Etabl. Legendre, 14, rue Bellecordière, Lyon. J. BATAILLARD, Directeur.

Le Commerce de la Parfumerie Française au Maroc.

Les besoins des Marocains sont manifestement moins grands que ceux des Européens, mais ces derniers deviennent chaque jour de plus en plus nombreux puisque l'on peut considérer le Maroc comme une colonie de peuplement au même titre que l'Algérie. Cette colonie européenne est déjà un bon acheteur de parfums de luxe, mais ce débouché n'atteindra de gros chiffres d'affaires que dans quelques années.

Le Maroc ayant toujours vécu isolé, le commerce avec le Portugal, l'Espagne et l'Algérie était très réduit avant l'intervention des puissances européennes, de la France en particulier, dans la vie économique du pays.

Petit à petit les indigènes s'intéressent davantage aux productions européennes, mais il ne faut pas s'attendre à trouver un grand débouché immédiat pour tous nos produits manufacturés ; ce n'est que lentement que l'Arabe prend intérêt aux objets et produits qui paraissent essentiels aux européens, mais dont il s'est toujours passé.

Dans l'intérieur, le commerce a conservé la forme du « troc » chère aux populations africaines.

Les *souqs* ou marchés en plein air se tiennent à date fixe dans les villes comme dans chaque tribu nomade ; c'est encore à peu près le seul moyen d'échange commercial pour les neuf dixièmes des populations marocaines. Dans les grandes villes les matières premières ou les produits manufacturés de grande consommation sont mis en vente en tout temps par de petits marchands installés dans des quartiers ou des rues spéciaux ; ce sont les *souqs* tels que nous les connaissons en Algérie et en Tunisie.

Les *Souqs el Aâm* sont des foires annuelles identiques à nos foires campagnardes du pays de France ; mais les plus grands marchés sont tenus en rase campagne à l'occasion des *moussen*, sortes de « pardons » religieux tenus à proximité d'un lieu saint ou sur les étapes d'un pélerinage. La politique économique du général Lyautey tend à favoriser ces manifestations en accordant des facilités de transport pour moderniser un peu les *moussen* et en protégeant les lieux saints et les « saints » eux-mêmes, car les *marabouts* sont toujours fréquents et vénérés du grand public. Ce sont surtout des philosophes, muris par de longues méditations, parfois des devins, guérisseurs et magnétiseurs dont la renommée s'établit facilement grâce aux bons conseils qu'ils sont à même de donner dans l'exercice de la justice et aux bienfaits de toute nature dont les populations du voisinage leur sont redevables.

Le *Souq* a aussi une grande importance politique qu'il ne faut pas négliger. Il permet l'échange des idées entre des individualités souvent séparées par de grandes distances et l'égoïsme individuel y est vite remplacé par un égoïsme de tribu dû à la formation momentanée d'une âme collective. Ce fait doit être connu des commerçants français car, lorsqu'un article nouveau est accepté sur un *souq*, il est acheté immédiatement par tous les commerçants de la tribu et cela dans les *souqs* tenus successivement dans un même lieu. Un article sera donc adopté non pas par un seul commerçant indigène, mais par ceux de toute une tribu ou de toute une ville à la fois.

Si les Arabes des villes manifestent le désir de se moderniser très rapidement, si les riches commerçants de Fez ou de Rabat s'intéressent à l'automobile, au téléphone, etc., le Marocain du bled reste routinier comme le paysan de toutes les contrées.

Il lui est difficile d'adopter l'usage d'un article qu'il ne connaît pas encore et c'est évidemment le premier objet d'une série qui sera le plus difficile à placer. L'intermédiaire des israélites du Mellah ne sera pas à dédaigner car depuis la collaboration économique des Français, ils ont repris un peu de prestige aux yeux des Arabes, précisément parce qu'ils ont montré davantage d'initiative en étendant leurs affaires sur toutes les nouveautés d'origine étrangère.



Palmeraie de Marrakech.



Souq aux cuirs. Marrakech.

Le *souq* est dans l'intérieur du pays d'une importance capitale. Comme dans nos foires du Moyen-Age, les gens y apprennent les nouvelles de l'extérieur, y critiquent le régime politique et y traitent leurs affaires. Chaque corporation groupe ses *quitounes* en quartiers spéciaux : *souq* des épiciers, des coiffeurs, des bouchers, du sucre, du thé, des parfums, des bijoux.

Dans les villes indigènes, les *souqs* aux parfums sont rares ; les parfums se vendent surtout dans le *souq* de la Droguerie toujours très important et au Mellah, où les magasins de nouveautés et de modes se multiplient aussi vite que dans les villes françaises.

Les marchandages sont longs et pénibles, mais le vendeur français qui a placé quelques articles dans un village du Massif Central par exemple, n'en sera pas étonné. La « bolée », la « pinte » et la « chopine » sont ici remplacées par la tasse de thé à la menthe que l'on prend en commun chez le *Kaouadji* (cafetier) ; c'est encore le « bistro » qui fait les meilleures affaires et c'est le *souq* des cafetiers qui compte le plus de tentes.

L'insuffisance des voies ferrées et des routes est due aux exigences de l'Allemagne ; cette situation sera rapidement modifiée puisque nous venons d'acquérir une liberté d'action absolue par la ratification de notre protectorat. Il est de toute urgence de compléter le système des voies de communication actuellement existant, mais en attendant, il convient surtout de protéger les grandes foires et faire revivre celles dont l'importance a baissé depuis 1912.

La plus fameuse des foires marocaines est celle de Sidi Ahmed ou Moussa qui se tient deux fois par an en mars et en octobre ; sa renommée est grande dans le Sahel, dans le Sous et jusqu'au Sahara ; on y vient en foule de Mogador, des Haha-Chiadma (une région privilégiée) et même de Marrakech.

Il s'y échange encore des esclaves venant du Soudan, de l'or, des plumes d'autruche, de l'ivoire amenés par caravanes à travers le Sahara. Le Tafilalelt, qui se trouve sur la route de ces caravanes, leur remet des cuirs, des dattes, etc. De Mogador, la foire de Sidi Ahmed reçoit les velours, soieries, passementeries venant de Lyon qui fabrique depuis longtemps des articles spéciaux pour cette région et tout l'Islam, du sucre, des allumettes, des bougies, des cotonnades, du papier, de la coutellerie, de la quincaillerie (provenant surtout d'Allemagne avant la guerre) ; des parfums et même des bijoux, du corail et des pierres précieuses.

Les parfums sont parmi les articles les plus demandés. Peu de flacons et articles de toilette viennent à la Foire de Sidi Ahmed directement de France ; les *souqs* de l'intérieur en général, vendent surtout des « invendus » provenant de Fez, de Casablanca et de Sfax (Tunisie) qui sont achetés en grande quantité par



Phœnix dactylifera.

les Berbères du Sahara marocain et par les marchands arabes des caravanes du Soudan.

L'occupation du Sahara par la France a provoqué un ralentissement du mouvement commercial par caravanes ; mais les harkas de pillards sont devenues rares et la sécurité qui existe probablement pour la première fois dans cette région permet d'envisager une reprise de l'activité des voies commerciales anciennes.

Grâce au fonctionnement du service cartographique aérien, actuellement en pleine activité, les routes les plus directes et les plus sûres, surtout en ce qui concerne le ravitaillement en eau, seront bientôt déterminées. Les caravanes reprendront alors leur activité et l'on peut espérer que l'emploi des camions automobiles donnera à l'exportation marocaine vers le Sud une extension considérable.

Jusqu'à nouvel ordre, surtout en parfumerie, il faut livrer au goût du client, étudier les articles indigènes ou étrangers qu'il préfère et lui offrir quelque chose d'identique ou d'équivalent. Il faut des parfums bon marché et cependant il faut pouvoir accorder un large crédit.

Les parfums « arabes » (parfums d'Orient) se vendent surtout aux Israélites de Mogador et de Safi qui alimentent les caravanes à destination du Sous, du Sahara, du Soudan. Tombouctou reçoit les parfums français par deux voies principales : Sfax et Mogador.



Environs de Marrakech.

Marrakech livre beaucoup de parfums pour le Draâ, le Tafilalelt; Figuig alimente le Touat et de nombreuses caravanes.

Il est indispensable de se mettre en rapport direct avec ces commerçants israélites. Les Allemands s'étaient taillés une belle place au Maroc en se donnant beaucoup de mal et en agissant patiemment et méthodiquement auprès des indigènes. Il faut avoir des vendeurs parlant arabe et habitués aux mœurs arabes, pouvant circuler partout et revenant souvent voir les acheteurs probables.

Il faut que les agents et vendeurs soient au courant de la politesse musulmane (1) et qu'ils la pratiquent eux-mêmes ; au Maroc, comme en Chine, il est extrêmement important de se montrer l'égal de l'indigène en observant scrupuleusement ses habitudes de courtoisie. Le Français est bien considéré par l'arabe précisément parce qu'il le traite avec déférence.

Les étiquettes arabes sur les flacons sont naturellement indispensables, les annonces dans les feuilles locales arabes portent généralement leurs fruits.

Le commerce français à peine délivré de la concurrence allemande au Maroc, doit lutter sur le terrain économique avec l'Angleterre qui



Dans la Palmeraie.

(1) Etudier la caïda ou politesse arabe dans l'ouvrage de L. Thomas : Voyage au Goundafa et au Sous



L'Haouz de Marrakech et l'Atlas.

s'est adroitement organisée depuis peu, avec les Etats-Unis qui prennent une part importante au commerce marocain, avec l'Espagne, la Suisse, l'Italie, le Portugal, etc.

Des missions commerciales américaines et anglaises parcourent le Maroc depuis un an et leurs études sont immédiatement suivies de réalisations pratiques qui ont fait jeter un cri d'alarme par toute la presse commerciale française. Il est évident qu'au Maroc, comme partout ailleurs, la lutte économique est âprement engagée, mais il appartient aux industriels et commerçants français d'être vainqueurs par leurs courageux et persévérants efforts.

Les parfums français doivent plaire aux Marocains car nous avons eu les moyens d'étudier les goûts arabes en Algérie et en Tunisie ; pour les parfums destinés au Centre de l'Afrique par l'intermédiaire des Marocains, nous devons nous inspirer des formules étudiées pour le Sénégal et l'Afrique Equatoriale Française.

Notre collaboratrice Floriane nous parlera de ces Formules.

H. Méant.

Les Plantes à Parfum au Maroc.

Il n'existe pas encore d'industrie européenne de distillation des plantes à parfum au Maroc. Seuls les indigènes produisent avec des appareils et des procédés primitifs des hydrolats dont ils font une grande consommation. Il est certain que les bonnes terres irrigables qui se rencontrent dans presque toutes les régions du Maroc pacifié, et notamment dans la région de Marrakech, se prêteraient à la culture rationnelle et intensive des fleurs.

Parmi ces plantes à parfum, l'origan ou marjolaine vulgaire a donné lieu à un trafic d'exportation, par les ports de Tanger et de Larache, qui a atteint les tonnages suivants :

En 1912.	27.574 kilos
En 1913.	11.659 kilos
En 1914.	16.144 kilos
En 1915.	32.406 kilos

La racine d'iris utilisée en droguerie et en parfumerie, exportée par les ports de Mazagan et de Safi figure aux statistiques douanières pour les tonnages suivants :

En 1913.	73.672 kilos
En 1914.	15.879 kilos
En 1915.	21.281 kilos

D'autre part, la plus importante des plantes tinctoriales produite au Maroc est le henné, dont la culture a occupé, en 1917, 161 hectares 35 ares. Le henné est utilisé non seulement pour la toilette, mais encore comme produit pharmaceutique car il possède un pouvoir astringent salutaire pour durcir et densifier les tissus.

Le Maroc produit moins de henné qu'il n'en consomme, ainsi que le font apparaître les statistiques douanières :

	Importation	Exportation
En 1913 ..	48 996	1.900 kilos
En 1914 ..	85.395	1.875 kilos
En 1915 ..	99.634	925 kilos

Ces chiffres suffisent à rendre évident l'intérêt que présenterait le développement de la production du henné marocain.

Des essais de culture rationnelle de cette plante viennent d'être entrepris à la ferme expérimentale de Fez et à la station de Marrakech.

L'Expansion agricole, (Metz).

ILE DE CHYPRE.

Le Vice-Consul de France, à Larnaca, nous informe que dans le compte-rendu annuel de la Direction de l'Agriculture du Gouvernement de Chypre pour l'année 1918-1919, on relève l'indication du matériel de culture et des produits nécessaires à l'agriculture chypriote. Nous relevons :

1° Graines de tous genres.

2° Alambics pour la distillation de l'essence de rose.

Ecrire à M. le Vice-Consul de France à Larnaca (Ile de Chypre).

Perfumes of Orient.

We must remember that the Arabs were our initiators in the line of perfumery and that it is from them that we have got the little alembic still in use in our countries. An alembic is, in Morocco as well as in Tunis a hous-hold utensil and every good housekeeper knows how to prepare her otto of Rose and her orange-blossom water.

Some clever mixtures: geranium or jasmin distilled by the cold process give special perfumes that we are wrong to neglect ; our beyond atlantic friends are especially fond of wild jasmin or *feuhl*.

Natives know well how to prepare perfumed oils ; until recently they still received *civette* directly from Abyssinia. In short the Arabs (and we include under that name all the tribes occupying the North of Africa, whatever may be their origin) are advised connoisseurs of perfumes, and there is no reason for delivering them products of low quality.

We must nevertheless make a distinction : alcoholic perfumes are not always appreciated in the Mussulman countries, as the use of alcohol was prohibited by the Koran. It is consequently better to sell products containing no alcohol.

The inhabitants of north Africa and especially those of Morocco import chiefly non alcoholized essential oils which have consequently a lasting odour, an evident viscosity and are of a colour as near as possible to the natural product.

It is quite certain that owing to the present prices of natural essences extracted from flowers, it is almost impossible to forward them these products free from any mixture; it is however convenient to offer them products possessing, as much as possible, the essentials of these absolute essences of flowers free from wax of which the aspect of balm is familiar to us.

These absolute perfumes are, in general sold in small bottles of beautiful shape. Previons to the war our glass-makers manufactured very skilfully those long ornamental tubs in which the otto of rose is sold in the *souks*. It is now almost impossible to procure such bottles and they are actually replaced by tubs

Les Parfums d'Orient.

Nous ne devons pas oublier que les Arabes furent nos initiateurs en matière de parfumerie et que c'est d'eux que nous tenons le petit alambic encore en usage dans nos campagnes. L'alambic est au Maroc comme en Tunisie un ustensile de cuisine et toute bonne ménagère sait préparer son eau de rose et son eau de fleur d'oranger.

Des mélanges savants : distillations sur fleurs de géranium ou de jasmin donnent des parfums spéciaux que nous avons tort de négliger : le jasmin sauvage, notamment ou feuhl est un des parfums préférés de nos amis d'outre Atlantique.

Les indigènes savent préparer les huiles parfumées ; ils recevaient, il y a encore peu de temps de la civette directement d'Abyssinie : bref les Arabes (et sous ce nom nous comprenons toutes les populations, quelle que soit leur origine, qui peuplent l'Afrique du Nord), sont de vieux connaisseurs en parfums et il n'y a pas de raison pour leur livrer des produits moins bons qu'aux autres clientèles mondiales.

Il y a cependant une distinction à faire : les parfums alcooliques ne sont pas toujours en odeur de sainteté dans les pays musulmans, l'usage de l'alcool étant interdit par le Coran, il y a donc lieu de vendre surtout des produits sans alcool.

Les parfums qu'importent volontiers les Africains du Nord et en particulier les marocains, sont des Huiles essentielles, notoirement sans alcool, et par conséquent d'odeur pénétrante, d'une viscosité apparente, d'une coloration aussi proche que possible de celle des produits naturels.

Il est certain qu'aux prix actuels des essences de fleurs naturelles d'extraction, il est difficile de leur expédier ces produits sans aucun mélange, il convient cependant de se rapprocher le plus possible de ces Essences absolues de fleurs sans cire dont nous connaissons tous l'aspect de baume.

Ces parfums absolus sont présentés le plus possible en flacons de petite dimension et de belle apparence : avant guerre nos verriers excellaient à faire de ces longs

Perfumes de Oriente.

No debemos olvidar que los Arabes fueron nuestros iniciadores en materia de perfumeria y que es de ellos que nos viene el alambique que emplean aún los aldeanos. En Marruecos asi como en Tunes el alambique es un utensilio de cocina y cada mujer sabe preparar su agua de rosa ó su agua de azahar.

Mezclas complicadas : destilación sobre flores de geranio o de jazmin dan perfumes especiales que desperdiciamos injustamente : el jazmin salvaje ó feuhl es notablemente uno de los perfumes que prefieren nuestros amigos de ultra-atlántico.

Los indígenas saben preparar los aceites perfumados ; hay poco tiempo, recibian aún *civette* procedendo directamente de Abisinia : en breve, los Arabes aprecian perfectamente los perfumes y no hay razón alguna para entregarles productos menos finos que á los demás clientes.

Se debe, sin embargo hacer una distinción ; en general los perfumes alcoholicos no son tan apreciados como los perfumes ordinaríos, siendo la razón que el alcohol es prohibido por el Korán. Es por consiguiente preferable vender perfumes desprovistos de alcohol.

Los Africanos de las regiones del norte y sobre todo los habitantes de Marruecos, importan, con preferencia, aceites esenciales (sin alcohol nolablemente), y por consiguiente con olor tenaz y coloreados de la misma manera que los productos naturales.

No hay duda alguna que en razón de los precios actuales de las esencias de flores, sea difícil entregarles dichos productos sin mezclarles; conviene, á pesar de eso, aproximarse, tanto como es posible de estas esencias absolutas de flores sin cera y cuyo aspecto nos es familiar.

Aquellos perfumes absolutos, son en modo general, vendidos en frasquitos de dimensiones pequeñas y de aspecto agradable : antes de la guerra nuestros Vidrieros usaban fabricar estos tubos altos y angostos en los cuales se vende la esencía de rosa, en los *souks*... Pero, ahora, es casi imposible hallar estos frasquitos ; se les reemplaza por tubos provistos de

provided with gilt corks or by ordinary bottles containing of from three to five grammes and ornamented with gilt labels.

These bottles are sold by the dozen in boxes also decorated in oriental style if possible.

So it seems to be easy enough, by following the indications we have many a time given here for the preparation of non alcoholic absolute perfumes and the formula published in the *Agenda du chimiste Parfumeur* to prepare products *ad hoc*.

For example you take 25 parts of artificial perfume to which you add 25 parts of some resinodor or artificial balsam clarified (benzoin, styrax, myrrh, labdanum, etc.,) to give it the onctuousness and tenacity wished by the customers, and you make the hundred by adding 50 parts of benzoate of benzyle or any other organic solvent.

When customers of Tunis require very dark perfumes, those of Morocco are accustomed to amber-coloured preparations which are lighter. It is better to ask exact informations on this point. The products which are introduced in the South by caravan are themselves highly coloured.

Perfumed oils and chiefly jasmin and geranium oil, are also articles with which they do a good trade. These products which are cheaper than absolute perfumes that we have just described are easier to sell, The bottles are, in general, of a small size the larger not more than one ounce.

The oil must have no reflexion or taste of petroleum oil : the preference must be given to well purified vaselin oils which will be coloured in natural shades.

To perfume mineral oils without filtering them, first you prepare a perfume for greasy body by meaus of :

Natural or artificial essential oil ...... 10 gr.
Sweet almonds oil...... 50 gr.

the mixture is added to 1 kilog. of vaselin oil.

Before finishing we must mention the crystallized essences of rose which sell well in those countries and in Turkey : a mixture of geranium is generally preferred : geraniol, phenylethilique alcohol, etc...,

tubes ornementés dans lesquels se vend l'essence de rose dans les souqs. Ces flacons genre Bohême, sont à peu près introuvables en ce moment, on y supplée par des tubes munis de bouchons dorés, par des flacons ordinaires de petite capacité : 3 à 5 grammes et décorés d'étiquettes dorées et d'un capsulage d'un bel effet ornemental.

Ces flacons sont renfermés en boîtes d'une douzaine également décorées à l'orientale si possible,

Il semble donc assez facile en s'inspirant des indications que nous avons souvent données pour la préparation des parfums absolus sans alcool (gouttes de fleurs, fleurs d'Orient, etc.), et des recettes de l'Agenda du chimiste parfumeur, de préparer des produits *ad hoc*.

On prendra par exemple : 25 parties de parfum artificiel auxquelles on ajoutera 25 parties d'un résinodor ou baume artificiel clarifié (benjoin, styrax, myrrhe, labdanum, etc), pour lui donner l'onctuosité et la ténacité désirées par la clientèle. On complètera à 100 parties par du benzoate de benzyle ou tout autre dissolvant organique approprié.

Alors que pour la clientèle tunisienne il faut des parfums extrêmement foncés, la clientèle marocaine est davantage habituée à des colorations ambrées plus claires. Il conviendra de se faire donner sur ce point des indications formelles. Les produits qui vont dans le Sud par caravanes sont eux-mêmes colorés fortement.

Les *Huiles parfumées* et notamment huile de jasmin et huile de géranium font également l'objet d'un commerce important. Ces produits beaucoup moins chers que les parfums absolus que nous venons de décrire sont d'une défaite plus aisée. Les flacons sont généralement aussi de petite taille, les plus grands ne dépassent pas une once.

L'huile ne doit avoir aucun reflet ni goût de pétrole : il faudra donc donner la préférence à des huiles de vaseline bien purifiées ; on les colorera en nuances naturelles.

Pour parfumer les huiles minérales sans avoir besoin de les filtrer, on prépare d'abord un parfum pour corps gras au moyen de :

tapones dorados ó por botellas ordinarias de poca capacidad, que contienen de tres á cinco gramos y decorados con bultos dorados.

Dichos frasquitos son, después, entregado por cajitas de una docena. Se decora también la cajita, si posible á la manera oriental.

Pués, parece que, inspirándose de las indicaciones, que muy á menudo hemos dado aqui, con relación á la preparación de los perfumes absolutos sin alcohol (gotas de flores, flores de oriente. etc...), y de las fórmulas del « *Agenda du Chimiste Parfumeur* », sea fácil preparar productos *ad hoc*.

Se toma por ejemplo : 25 partes de perfume artificial á que se añadirá 25 partes de resinodor ó bálsamo artificial clarificado (benjui, styrax, mirra. labdanum, etc.), para comunicarle la untuosidad y la tenacidad que tanto aprecia la clientela. Se completará la mezcla á cien partes por benzoato de benzyl u otro disolvente orgánico apropiado.

Mientras que la clientela tunecina prefiera perfumes de color muy oscuro, la de Marruecos inclina hacia coloraciones ambaradas más claras; conviene obtener indicaciones precisas de esto punto. Los productos que son introducidos en el Sur por las caravanas son, ellos mismos fuertemente coloreados.

Los *Aceites Perfumados* y notablemente el aceite de jazmin y el aceite de geranio, son igualmente objeto de un comercio importante. Dichos productos, mucho más baratos que los perfumes absolutos, que acabamos de describir se venden más fácilmente. Las botellas son generalmente de poca capacidad; las más grandes no contienen más de una onza,

El aceite no debe tener reflejo alguno ó gusto de petróleo : uno deberá, en consequencia, emplear con preferencia los aceites de vaselina bien purificados; se les colorerá en matices naturales.

Para perfumar los aceites minerales sin que se necesita filtrarles, se prepara primeramente un perfume para cuerpo graso, como sigue :

Aceite esencial natural ó artificial ...... 10 gr.
Aceite de almendras dulces 50 gr.

which give the real sensation of fresh roses (or what is still easier a good artificial rose); we add it with a solvent if necessary, and we make the compound capable of crystallization by adding 60 grs of natural stearoptenes or artificial rose per kilog.)

By paying great attention to the quality and general appearance of your products you are certain to obtain good results with perfumery goods in Africa and even more in Marocco.

FLORIANE.

Huile essentielle naturelle ou artificielle.................... 10 gr.

Huile d'amandes douces.. 50 gr.

on ajoute le tout à un kilog. d'huile de vaseline.

Citons avant de terminer les essences de roses cristallisées qui ont une bonne vente dans ces pays comme en Turquie : on choisit de préférence un mélange de géranium, géraniol, alcool phényléthylique, etc., donnant bien la sensation de la rose fraîche (ou ce qui est plus facile encore, une bonne rose artificielle du commerce), on l'additionne d'un solvant si c'est utile et on donne la cristallisation au moyen de 60 gr. par kilog. de stéaroptènes naturels ou artificiels de rose.

En soignant la présentation et la qualité on est sûr d'obtenir, au moyen de bons agents, un débouché sérieux de parfumerie en Afrique et notamment au Maroc.

FLORIANE.

Se añada el todo á 1 kilo de aceite de vaselina.

Antes de terminar, citamos las esencias de rosas cristalizadas que tienen una buena salida en aquellos paises asi còmo en Turquia : se escoge, con preferencia, una mezcla de geranio, geraniol, alcohol feniletilique, etc., que procuren bien la sensación de la rosa recién cogida (ó lo que es aún más fácil una buena rosa artificial del comercio); se la adiciona con un solvente, si hay necesidad, y se la comunica cristalización por medio de 60 gr. por kilo, de stearoptenes naturales ó artificiales de rosa.

FLORIANE.

Le Musc Sseu-Tchouan.

Notre correspondant de Pékin nous écrit, au début de décembre écoulé :

« Le marché du musc Sseu-Tchouan comprend encore ici, plus de 100 kilogs. Mais son prix est trop élevé et atteint 290 à 300 taels. Cette forte augmentation est due à l'élévation du change, le Tael est passé de 8 à 12 francs en quelques mois. La qualité offerte paraît excellente et les marchands prétendent qu'on ne pourra plus en produire d'aussi fortes quantités. » W. T. H.

Une Découverte Américaine.

Le chimiste américain H. Hankiston nous apprend que les parfums sont capables d'apporter à notre insu de notables modifications à notre nature.

Ainsi l'ylang-ylang amène une nervosité excessive, l'oppoponax prédispose à la folie ; l'ambre provoque des accès de fièvre ; la verveine donne des goûts artistiques ; la violette porte à la religion et au recueillement ; l'œillet incite à la ruse ; le chypre occasionne des crises d'affaiblissement ; la rose apporte l'effronterie, l'avarice et le caractère querelleur ; le musc détermine la courtoisie et l'amabilité, etc., etc.

(Les journaux).

« Nous pensons qu'il ne faut pas prendre à la lettre les indications du savant américain ; mais il y a certainement une grande part de vérité dans cette étude et il se trouve en parfait accord avec les observateurs de tous les temps. »

EN SUÈDE.

La Chambre de commerce française en Suède nous avise qu'elle a reçu d'un des principaux fabricants de Parfumerie de Stockholm l'avis suivant :

Il n'y a pas de pénurie réelle de matières premières pour la parfumerie en Suède, pour le moment, mais un malaise causé par la lenteur des expéditions des produits français.

Depuis de longs mois des ordres ont été placés aux principaux producteurs de ce pays ; le plus souvent la marchandise a été remise de suite aux services postaux et cependant rien ne parvient à destination.

La Chambre de commerce française en Suède souligne le tort que cause aux industriels français la mauvaise organisation de notre service des colis postaux.

Lecteurs ! Nous attirons votre attention sur l'innovation intéressante que nous venons de réaliser ! Lisez, page 1, ce qui concerne la Création du Jardin Botanique de la « Parfumerie Moderne ».

Le Marché Anglais.

London, 31 décembre 1919.

Nous avons à enregistrer à nouveau en Angleterre une hausse générale des matières premières de parfumerie, ce qui n'a rien d'étonnant à l'époque la plus active de l'année. L'essence de bois de cèdre vaut 2/6 par lb., et le Bois de rose femelle est presque introuvable à 40/-., le Cananga est à peu près stationnaire, mais la Canelle est montée à 9/3 et la Citronnelle Ceylan à 2/6,alors que la distillation de Java est cotée 3/9. Le Géranium de Grasse est en hausse à 55/-., par lb, l'essence africaine vaut 37/-. et le type Bourbon 35/-. L'essence de girofle est stationnaire à 20/6. La lavande française reste ferme à 45 /-., et le néroli français vaut dans les 35/-. l'once. Le Palmarosa est ferme à 19/-. par lb., le petitgrain français vaut 40/-., les essences de Santal et de Vétyvert sont sans changement.

En ce qui concerne l'importation des synthétiques, nous avons été heureux de constater que nos commentaires de Novembre ne sont pas passés inaperçus en Angleterre.D'autre part, une détente provisoire s'est produite du fait que le Gouvernement, battu en Cours de Justice par une subtilité juridique, a lâché prise et autorise maintenant temporairement l'importation sans licence de tous produits. Toutefois, dans quelques mois, il nous faudra à nouveau solliciter des Licences d'importation mais nous avons, d'ores et déjà, tout lieu de supposer que nous serons moins paralysés que par le passé, c'est-à-dire qu'il sera tenu compte davantage des besoins de la consommation et de l'insuffisance de la production anglaise. Nous craignons toutefois que les nouvelles mesures projetées, tout en constituant une amélioration sensible sur le régime ancien, ne nous donnent pas encore complète satisfaction. Si nous prenons par exemple la question de qualité, nous ne voyons pas bien comment l'expert le plus compétent et le plus impartial peut décider en toute justice les besoins d'un parfumeur sans que les formules lui soient communiquées, ce qui serait inadmissible. Nous persistons donc à croire que nos Alliés auraient tout intérêt à ne pas rétablir ces Licences d'importation, mais à protéger leur jeune industrie par des droits d'entrée sur les produits importés. Ce système éviterait l'immixtion du Gouvernement dans les affaires privées des acheteurs et laisserait à ceux-ci toute liberté pour leurs achats, les prix plus élevés des produits étrangers et la concurrence les forçant à acheter les produits de fabrication anglaise chaque fois qu'ils le pourraient.

L'acétate et le benzoate de benzyle valent entre 11/- et 12/- par lb., l'alcool phényléthylique est coté 80/-., l'anthranilate de méthyle est tombé à 40/-. et le bromstyrol se traite en dessous de 50/-. Le Citronnellol est rare sur place à 60/-., l'héliotropine est en hausse à 38/-., l'eugénol vaut 32/-., l'iso-eugénol 40/-., la néroline 10/., enfin la vanilline se traite à environ 82/-. par lb.

M. Faucon.

***

A la suite de notre article de Novembre sur les difficultés causées par le Board of Trade à notre importation en Angleterre, nous avons eu de nombreuses lettres de tous les fabricants français appuyant énergiquement notre manière de voir.

Nous avons envoyé le dossier des lettres qui nous sont parvenues en temps utile (plusieurs malheureusement et non des moins importantes maisons nous sont arrivées un peu en retard), au Ministère des Affaires Etrangères à Paris ainsi qu'à Son Excellence M. le Ministre de France à Londres avec prière de faire suivre au service intéressé.

Officieusement, nous avons également transmis la copie du dossier à notre excellent ami et confrère M. Ernest J. Parry, le chimiste bien connu de Londres à qui le Board of Trade avait donné mission d'étudier cette affaire si compliquée.

Nous avons reçu, le 30 décembre, une lettre fort aimable de l'honorable M.J.Parry qui nous avise que les démarches sont en bonne voie : d'ici peu nous dit-il, la situation redeviendra normale. Les fabricants anglais de produits de synthèse ne semblent pas opposés à l'adoption de mesures plus favorables pour l'importation de nos produits et nous devons les remercier de ce geste de bonne confraternité.

Identité de la Menthe Poivrée du Japon.

Notre article d'octobre 1919 sur les menthes aromatiques et la nécessité de leur étude systématique, nous a valu la lettre ci-dessous, de M. L. Lutz, secrétaire général de la Société Botanique de France.

« Il n'existe actuellement aucun continuateur des travaux de Malinvaud sur les Menthes. L'herbier de Malinvaud a été légué par lui à feu G. Camus, lequel l'a plus ou moins intercalé dans le sien. Celui-ci ayant été à son tour légué à l'Institut National Agronomique de Paris, c'est à cet établissement qu'il faudrait vous adresser pour obtenir communication de cet herbier.

Quant au Muséum il ne possède à peu près rien des Collections de Malinvaud sauf peut-être quelques échantillons isolés, plus ou moins épars dans l'herbier général et par suite, insuffisants comme documentation. Veuillez, je vous prie, Monsieur et Honoré Confrère, croire à mes sentiments dévoués.

« L. Lutz.»

Nous remercions vivement le Secrétaire Général de la Société Botanique de France d'avoir bien voulu nous confier ces renseignements que nous ne pouvions espérer que de son érudition si étendue et de son obligeance bien connue.

J. de Lorgues.

Les Plantes aromatiques du Maroc.

L'industrie européenne des plantes à parfums est à peine naissante au Maroc, et il est temps d'envisager une étude rationnelle des ressources de cette région en végétaux aromatiques de toute sorte.

Avant que ce travail, qui doit être effectué sur place par des spécialistes botanistes et distillateurs d'essences, soit fait et que nous puissions donner une nomenclature exacte de ces ressources, il nous apparaît comme utile de classer nos connaissances actuelles sur ce sujet. C'est l'objet de ce résumé, qui n'a pas la prétention d'être un catalogue, même très incomplet, des végétaux aromatiques du Maroc.

Les Marocains, Arabes et Berbères produisent, avec des procédés et des appareils primitifs, des hydrolats dont ils font une grande consommation; ils préparent principalement de l'eau de rose et de l'eau de fleurs d'oranger. Mais les plantes aromatiques ou à fleurs odorantes du Maroc ne se réduisent pas aux roses et aux aurantiacées cultivées. Beaucoup de plantes spontanées, sur lesquelles nous ne possédons encore que des renseignements très incomplets, méritent l'attention des industriels parfumeurs.

Renonculacées

Nigella sativa L. (en arabe : Habbet es Souda). La culture de cette nigelle est pratiquée au Maroc sur une surface très limitée; l'exportation de ses graines a atteint 397 kilos en 1915. *Nigella damascena* L., *N. arvensis* L., *N. hispanica* L. *var. intermedia* et *N. sativa* L. sont spontanées au Maroc.

Crucifères

Nasturtium officinale L. ou cresson (en arabe : Guernineche) est cultivé de façon également restreinte. L'exportation des graines avait atteint 1,568 kilos en 1914, mais elle est retombée à 395 kilos l'année suivante.

Cochlearia armoriaca L. ou raifort est également cultivé au Maroc pour l'exportation de ses graines condimentaires, commerce qui a perdu son importance durant la guerre. L'exportation des graines de raifort, qui était de 12,329 kilos en 1913, est tombée à 5,973 kilos en 1915. La racine odorante trouverait aussi son utilisation en parfumerie.

Capparidées

Capparis spinosa L. Le câprier est spontané sur le littoral marocain, particulièrement dans le Sud. Les boutons aromatiques ou câpres sont l'objet d'une récolte régulière; l'exportation, centralisée dans les mains des Allemands avant la guerre, est passée aux mains de Français et d'Anglais. Safi a exporté 2,600 kilos de câpres, en 1915, à destination de ces nouveaux acheteurs, contre 3,339, en 1913, à destination de l'Allemagne.

Cleome arabica L. Plante fétide et gluante du Sud-Marocain et du Sahara, qui est à étudier pour la parfumerie.

Résédacées

Caylusea canescens L. Plante saharienne dont la racine possède une forte odeur de raifort. Les *Reseda odorata* L. et *R. phyteuma* L. *var. fragrans* existent au Maroc.

Cistinées

Les cistes (en arabe : Tougzala) sont assez abondants au Maroc pour faire l'objet d'une exploitation industrielle importante. Leur véritable patrie, l'aire géographique qu'ils distinguent par leur présence en formations serrées, est d'ailleurs la suivante : Portugal, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Egypte, Crète, Syrie et Chypre.

Cistus ladaniferus L. ou labdanum, très abondant au nord de l'Atlas, dans la zone espagnole et la Djebala serait exploitable comme en Crète, ainsi que les *Cistus crispus* L. et *C. salviæfolius* L. qui l'accompagnent jusqu'au sud de Fez.

Violariées

Viola odorata L. est spontanée, mais peu abondante au Maroc (Fez, Sefrou, etc.), mais très abondamment représentée dans les jardins. Sa culture y serait donc aussi facile qu'à Grasse ou dans l'Algérie.

Géraniées

Pelargonium radula. L'Her. *var. rosodora* (Géranium Rosat), et un second géranium plus commun non encore exactement dénommé, sont abondants dans tous les jardins marocains. Les cultures de Géranium Rosat d'Algérie, qui donnent une essence appréciée (Cheraga-Staoueli dans le Sahel d'Alger, Rovigo, Bouïnam, Boufarik dans la Mitidja, Bône, Philippeville, etc.), se sont étendues dans le Maroc oriental. C'est à Oudjda et dans la plaine des Triffa que sont actuellement les plus belles cultures. Les terres « hamri » et les « tirs » du littoral du Maroc occidental paraissent convenir également au Géranium Rosat. Des terrains importants ont été complantés en géranium à Casablanca et à Marrakech en 1919.

Erodium moschatum. L'Her. existe sur la côte occidentale en abondance, selon le docteur Bonnet.

Rutacées

Les rues existent sur les pentes du Moyen-Atlas, au sud de Fez par exemple (Mouret). Ce sont les *Ruta montana* L. et *R. chalepensis* L. qui fournissent, en Algérie, l'essence de rue si appréciée pour les synthèses d'alcools et d'aldéhydes supérieures.

Haplophyllum sp. Les haplophyllum du Maroc méridional sont des rutacées fétides très analogues aux précédentes et qui peuvent donner, très probablement, les mêmes composés chimiques.

Citrus sp. La distillation des fleurs des aurantiacées est déjà pratiquée dans l'industrie rustique indigène, surtout à Fez et à Marrakech. Aux environs de Fez, on compte plus de 10,000 bigaradiers; à Rabat, l'oranger doux domine; à Marrakech, c'est le mandarinier; les citronniers doux et acide abondent dans le Sud.

Les plus beaux citrus du Maroc se voient à Berkane et dans la vallée de Zeyzel.

Le poids de fleurs fraîches produites par un bigaradier (moyenne de 89 arbres du jardin d'essais de Marrakech) a été de 6 kilos 830 en 1915, et de 2 kilos 573 en 1916, mettant en évidence une variation saisonnière accentuée.

Le service des domaines et celui des Habous (biens religieux) possèdent des propriétés complantées d'aurantiacées dont la récolte de fleurs est vendue, sur pied, chaque année, aux enchères publiques.

Les indigènes distillent les fleurs d'aurantiacées (citronnier, oranger, bigaradier, limettier, etc., mélangées le plus souvent) par des procédés primitifs qui leur donnent un hydrolat dont ils font une large consommation. Toutefois, une certaine quantité d'eau de fleurs d'oranger reste disponible pour l'exportation, qui a lieu principale-

ment par les ports de la zone espagnole et va croissant dans ces dernières années, ainsi qu'on le verra par les statistiques publiées à la fin de cet article.

Le prix de l'eau de fleurs d'oranger est d'environ un franc le litre. Quant à l'essence de néroli, elle n'est pas produite par les Arabes, trop mal outillés.

Anacardiacées

Pistacia vera L. ou pistachier. Cet arbuste est parfois cultivé. Le betoum des Arabes est le *Pistacia atlantica* Desf., à fruits aromatiques, c'est un arbre plus puissant que le pistachier vrai, disséminé au Maroc et en Algérie.

Pistacia lentiscus L. (en arabe : Dherou). Le lentisque est très répandu dans le Maroc, sur les pentes de l'Atlas et sur le littoral de la zone espagnole, à Meknès, Fez, Soukh el Arba, etc. Il atteint des dimensions beaucoup plus grandes que sur le littoral septentrional de la Méditerranée.

Pistacia terebinthus L. Le térébinthe végète avec le lentisque sur les pentes nord de l'Atlas et sur les Hauts-Plateaux. On le rencontre aussi dans les hauts bassins des oueds du Sud.

Rhus coriaria L. ou sumac (en arabe : Sekhoum) abonde dans le Maroc oriental (Beni Snassen, Oudjda, Taza, Taourirt, etc.). Le *Rhus pentaphylla* L. (en arabe : Tizra) est une espèce tannifère très importante pour les tanneries indigènes.

Papilionacées

Spartium junceum L. Le genêt odorant ou genêt d'Espagne (en arabe : Thag-Thag) est extrêmement fréquent dans le Maroc septentrional. L'intérêt de cette plante a été révélé par des recherches récentes; son industrialisation permet l'extraction de la spartéine et de divers alcaloïdes, de matières colorantes, d'une fibre longue utilisable, d'une pâte cellulosique (papier), d'un alcool très aromatique, de diverses gommes et résines très odorantes. La fleur, qui n'est pas touchée par les opérations industrielles ci-dessus, donne par extraction aux dissolvants ou par enfleurage, une essence d'une persistance extrême.

Anagyris fœtida L. existe dans toute l'Afrique du Nord.

Trigonella sp. ou fenugrec. Les *Trigonella - fœnum-græcum* L. et *T. gladiata* Ster. que nous avons citées en France (1), possèdent une odeur puissante de coumarine et de foin-coupé après dessiccation. Au Maroc, elles constituent une partie importante des rares prairies, surtout dans les Zaers, les Doukkala, à Fez, à Mazagan, dans le Sous, etc. Comme légumineuse alimentaire et médicinale, le fenugrec fait l'objet d'un certain commerce qui tend à prendre une grande extension au Maroc.

Glycyrrhiza fœtida Desf. Le réglisse puant, plante d'odeur analogue à celle de l'anagyris, existe également au Maroc.

Acacia sp. La cassie (*A. farnesiana* Willd.) est souvent subspontané au Maroc, mais surtout cultivé, ainsi qu'un grand nombre d'autres acacias ornementaux (mimosas).

(1) *P. M.* 1919, p. 39, p. 208.

Rosacées

Rosa sp. La rose à parfum du Maroc serait une variété du *Rosa moschata* L., les Arabes l'appellent Ouard ou Ouerd et les Kabyles : Taaferd.

On ne possède pas encore de renseignements très complets sur son identité exacte, mais il est certain que *Rosa moschata* L. existe dans l'Atlas ainsi que quelques autres espèces à feuilles ou à fleurs odorantes : *R. sicula* Tratt., *R. sempervirens* L., *R. micrantha* Sm., *R. agrestis* Savi qui existent dans l'Atlas algérien, l'Aurès, etc. (1).

D'après un rapport publié récemment au *Journal Officiel*, les caractères de la plante des jardins de Marrakech, sont les suivants :

« Arbuste ayant de nombreux rejets et formant des touffes de un à deux mètres de hauteur et de diamètre; ses feuilles, d'un vert assez clair en dessus et légèrement glauques en dessous, présentent cinq à sept folioles à bords finement dentés : leur parenchyme est mince; ses fleurs, semi-pleines, ont leurs pétales rose clair ou rose pâle et liserés de jaune à la base. La floraison et la cueillette s'effectuent dès avril et se terminent aux derniers jours de mai. »

Ce rosier se rapproche donc assez de *R. moschata* L., mais ce n'est certainement pas le type. Quant aux roses qui arrivent au Maroc-Maghzen (sous l'autorité réelle de l'Empire Chérifien) à l'état de boutons floraux secs, on ne sait rien de leur identité et pas grand'chose de leur origine.

(1) La Rose de Jericho, commune au désert, dans le Sud marocain, connue de tous pour ses curieuses propriétés de reviviscence, n'est pas une rosacée, mais une crucifère : *Anastatica hierochuntica* L. Elle n'a donc rien de commun avec les roses de Marrakech, comme un farceur a voulu le faire croire récemment.

On ne trouve guère de grandes cultures de roses dans le Maroc-Maghzen qu'autour de Marrakech et un peu autour de Fez et de Tetouan. A Marrakech, tous les jardins possèdent beaucoup de roses. Au sud de l'Atlas, on ne connaît bien que les rosiers du Sous et de Taroudant, ville qui exporte beaucoup de boutons de rose secs à Marrakech.

Dans les jardins de Marrakech, les rosiers ne sont pas en plantations denses, mais placés sur le pourtour des carrés de culture ou dans les intervalles existants entre les arbres qui bordent les allées. Malgré la rareté des gelées printanières, la production des rosiers est faible, par suite du manque de soins culturaux : un pied donne, en moyenne, 5 à 700 roses, pesant, fraîches, 1 kilo à 1 kil. 500.

Mais le véritable centre de production des roses sèches, exportées par Safi et Mazagan à destination de la France et de l'Espagne, est la région, presque inconnue encore aujourd'hui, comprise entre le Haut-Atlas au nord et le Djebel Sarro au sud, et peut-être aussi celle des environs de Tamghrouth et le Tafilalelt. On parle beaucoup des roses du Tafilalelt, cependant aucune des diverses qualités offertes sur le marché de Marrakech ne paraît venir de cette région.

Cette région des roses est actuellement en pleine dissidence et par conséquent inaccessible aux voyageurs européens; elle ne sera jamais, à notre avis, assez hospitalière pour y installer le moindre distilloir. Le général de Lamothe qui a parcouru cette contrée au début de 1919, à la tête d'une harka Glaoua, décrit les déserts stériles qui constituent cette contrée, semés de rares oasis, dans les termes suivants : « Ces oasis forment de longues lignes vertes de 200 à 1,000 mètres de large qui se prolongent sur 30, 40 kilomètres et souvent davantage. Entre ces lignes surpeuplées, c'est le désert, le khela uniforme, sans eau ni végétation, où pousse cependant, après la pluie, une herbe salée recherchée par les troupeaux; mais la pluie est rare. Lors de notre passage, elle n'était pas tombée une seule fois depuis six ans! »

Les roses les plus appréciées à Marrakech viennent des oasis des Skouras et Daddès, où la densité de la population est formidable.

Ces oasis sont en pays Aït Atta, nos pires ennemis, ceux qui seront les derniers combattants du Maroc; c'est donc sur les derniers contreforts du Haut-Atlas qu'il faut chercher la patrie des roses de Marrakech, et dans les oasis qui bordent

l'oued Daddès, le haut Drâa dans sa traversée du Djebel Sarro et les ravins qui descendent des montagnes, habités par des Berbères farouches (Aït Atta, Aït Bou Delal, Aï Yahia, Imerran, Mezguita, Aït Seddrat, etc.), et les pillards arabes qui mettent la région au nord de Tombouctou en coupe réglée, traversant chaque fois le Sahara.

Dans cette région, les villes sont rares, seules quelques kasbahs fortifiées, brûlées par le soleil, telles que Taria Aït Merraou, Iourtegine, Timichcha, Tademricht, Tamesraout d'où viennent les roses.

Quant aux roses du Tafilalelt, il vaut mieux attendre pour en tenter l'exploitation, car c'est encore partout la guerre, sauf aux environs de Bou-Denib, où précisément il n'y a plus de roses, dit-on.

On voit encore sur le marché de Marrakech des roses sèches dites « Entifa » et « Glaoua ». Elles proviendraient donc de l'Atlas même, au sud et à l'est de Marrakech; mais, selon un rapport officiel, elles seraient moins recherchées (1).

M. A. Rolet, qui honore si souvent ce journal de sa collaboration très documentée, a cité les roses du Maroc dans son dernier ouvrage « Plantes à parfums et plantes aromatiques » :

« On pourrait donner une plus grande extension à la culture des roses de parfumerie au Maroc, dans le Fahs. Le rosier indigène (Ouard-l-el-Hour ou Ouard Sidjelmassi) et le rosier de Turquie (Ouard Stambouli) donnent des fleurs odorantes. Quelques riches propriétaires fabriquent de l'eau de rose pour leur usage personnel, principalement du côté de Tetouan. D'autres achètent des roses venant de l'intérieur et les distillent. C'est la variété Ouard Stambouli qui est principalement employée pour la distillation. »

Nous pensons que l'Ouard Stambouli est le *Rosa damascena* Mill., car, selon le même auteur, les Arabes désignaient le rosier musqué, autrefois très cultivé en Algérie-Tunisie pour la distillation, sous le nom de Nessri ou Nasrin musqué. Mais ce rosier musqué est le même que celui cultivé en Egypte et en Syrie pour la fabrication de la poudre de rose et dans les Balkans (essence « attar »), et sa description ne correspond pas à celle de *R. moschata var.* de l'Atlas marocain.

Le *Rosa sempervirens* L., cultivé pour la distillation à Tunis et Nabeul, est peut-être le Ouard Sidjelmassi? Espérons qu'un botaniste explorateur pourra bientôt fixer la valeur des roses du nord de l'Afrique en les désignant exactement, afin que l'on puisse traiter celles qui en valent la peine.

Safi et Mazagan ont exporté, en 1913, 25,329 kilos; en 1914, 8,536 kilos, et en 1915, 18,541 kilos de roses sèches. Selon M. Tajer (1), Casablanca et Mogador exportent également ces roses à l'heure actuelle, et les Etats-Unis et la Tunisie se sont joints à la France et à l'Espagne comme acheteurs. Le tableau suivant montre la répartition de ce commerce au cours des années 1916 et 1917 pendant la guerre :

		CASABLANCA	MAZAGAN	SAFI	MOGADOR
1916	Kilogs	2.702	9.767	12.453	3.039
	Francs	3.836	12.001	22.380	3.039
1917	Kilogs	2.015	3.788	6.519	589
	Francs	7.999	5.588	8.141	913

La floraison a lieu des premiers jours d'avril à la fin mai. Les femmes employées à la cueillette sont payées 50 centimes à 75 centimes par jour; les hommes sont payés de 2 fr. 50 à 3 francs.

Les fleurs sont vendues au « rctal khodari » de 0 kil. 864. En 1916, les cours ont varié autour de 1 fr. 40 au détail à 0 fr. 80 en gros. La distillation, faite sur place, est conduite de façon très rudimentaire; il y a, à Marrakech, une dizaine de petits négociants qui s'en occupent, et on estime qu'ils traitent environ 10,000 kilos de fleurs fraîches par mois, donnant approximativement 5,500 kilos d'eau de rose. Mais, en général, les indigènes des classes moyenne et aisée font distiller par leurs femmes, les fleurs de leur jardin pour la production de l'eau de rose qu'ils utilisent largement. La grande consommation de cet hydrolat influe considérablement sur le prix des fleurs fraîches; mais, pour une industrie de production d'essence de rose, l'écoulement sur place des eaux permettrait, au contraire, un abaissement notable des prix de revient.

Marrakech fournit également de petites quantités d'eau aux habitants de la côte. Le prix de cette eau varie autour de 2 fr. 20 le litre, suivant la qualité.

Les fleurs sèches (boutons floraux complets) du Sous et du Drâa arrivent chaque jour à Marrakech, depuis mai jusqu'à la fin de juin. Les roses Daddès, dont nous avons expliqué l'origine plus haut, sont les plus appréciées et obtiennent les meilleurs prix; viennent ensuite les roses Skouras. Les quantités de roses sèches sortant annuellement de Marrakech, sont évaluées à une cinquantaine de tonnes. M. de Perigny les évalue à 200,000 francs, ce qui représenterait de 60 à 80,000 kilos. Ces transactions se font au Mellah, dans le fondoukq de la droguerie, toujours si important dans les pays arabes. Autrefois, le « quantar attari » (54 kilos) valait de 8 à 12 francs; en 1915, les prix ont débuté à 20 francs et atteint 35 francs en fin de campagne. En 1916-1917, l'élévation des cours s'est maintenue et accrue de 25 à 100 francs et, pendant la campagne de 1918, les 54 kilos ont valu entre 160 et 175 francs. Mais le principal débouché des roses reste le Maroc lui-même, puisque l'exportation porte seulement sur 30 tonnes environ.

Il semble que les rosiers actuellement existants à Marrakech, à Taroudant, etc., pourraient donner un meilleur rendement avec des soins culturaux appropriés et le renouvellement progressif des arbustes dépérissants. D'autre part, il existe dans toutes les régions du Maroc, des terrains favorables pour de nouvelles plantations, dont la conduite est à la portée de l'indigène bien dirigé, et il semble que l'extension de cette culture ne se heurterait à aucune difficulté d'ordre pratique.

MYRTACÉES

Myrtus communis L. Le myrte commun, que les Algériens appel-

(1) Voir de nombreuses citations dans : ...*Sur les pistes moghrebines*, par Mme de Lacharrière.

(1) *France-Maroc*. La Vie au Maroc, p. 167, 1919.

lent Ri-Han, est abondant au Maroc depuis le littoral méditerranéen jusqu'à l'Atlas.

Lythrariées

Lawsonia alba Lamk. ou *inermis*. C'est le henné, surtout cultivé dans le voisinage des zones désertiques, si utilisé par les Arabes, et dont les fleurs odorantes pourraient être employées en parfumerie. Nous renvoyons à la note spéciale concernant le henné.

Ombellifères

Smyrnium Olusatrum L. (maceron ou persil de Macédoine). Cette plante aromatique, plus commune en Algérie-Tunisie, existe aussi dans les environs de Casablanca.

Carum carvi L. Nous renvoyons à l'article de notre collaborateur J. Gattefossé.

Ptychotis sp. Les ptychotis sont très aromatiques et le *P. verticillata* Duby se rencontre aux environs de Fez. Il semble que, plus au Sud, il soit remplacé par *Selinopsis fœtida* Coss., plante qui lui ressemble beaucoup.

Amni majus L. et *A. visnaga* Lamk. (le curieux « Cure-dents de singe » bien connu des voyageurs). Ces deux ombellifères aromatiques abondent dans les régions littorales (Ed. Bonnet).

Crithmum maritimum L. (1) et le *Seseli bocconi* Guss. existent plus ou moins abondamment sur la côte septentrionale. Les Arabes les connaissent sous le nom de Elaât el Behar.

Les *Fœniculum,* en arabe : Besbès, et en berbère : Tanassaout, existent soit à l'état sauvage, soit cultivés dans les jardins autour des villes. On rencontre les variétés *piperitum, dulce* et *Clarryi* à odeur désagréable très particulière.

Les *Anethum* sont également cultivés comme plantes condimenteuses et donnent lieu, comme les précédentes, à un certain commerce intérieur.

Cuminum cyminum L. et *Coriandrum sativum* L. (Voir l'article de M. J. Gattefossé.) Nous ajouterons seulement que le *Bifora testiculata* D. C., qui possède également une forte odeur de punaise, se rencontre dans toute l'Afrique du Nord.

Dorema ammoniacum. Cette ombellifère donne un exsudat, connu sous le nom de gomme ammoniaque, utilisé surtout en Asie pour faire des fumigations et des pâtes épilatoires, et en pharmacie (dyachylon).

(1) *P. M.* 1918, p. 63.

Casablanca, Mogador, Safi en exportent 100 à 800 quintaux annuellement, au cours moyen de 60 francs le quintal.

Parry a étudié l'essence de gomme ammoniaque (1).

Il y a toute une étude à faire de l'emploi des différentes ombellifères aromatiques du Maroc et de l'Algérie-Tunisie où cette famille a de nombreux représentants abondamment répandus. La thérapeutique, la parfumerie, la droguerie et l'industrie des conserves alimentaires auraient tout à y gagner.

Composées

Helichrysum numidicum Pomel. Cette hélichryse à nérol existe peut-être au Maroc.

Santolina rosmarinifolia L. (en arabe : Keiçoum) paraît abondante sur les hauts plateaux du Maroc oriental et sur les pentes nord du Moyen Atlas. Elle est très intéressante pour la parfumerie.

Peridorea fuscata Webb. des marais algériens, doit se rencontrer aussi au Maroc. C'est une plante à forte odeur de camomille, appelée Chekia par les Arabes. Beaucoup de voyageurs ont signalé l'abondance des *anthémis* et autres composées à odeur de camomille ou de maroute au Maroc.

Artemisia Herba-alba Asso. (appelée Chih ou Sihra-Krissi, et par les colons « thym », à tort) se rencontre au Maroc, abondante et en formations denses, en particulier sur les hauts plateaux, l'Atlas, le cap Spartel, les Djebala et la région de Marrakech (2).

Artemisia glutinosa J. Gay., d'odeur aromatique très analogue à celle de la précédente, abonde sur le Moyen Atlas, les plateaux des Aït Youssi (1,400 mètres), et probablement dans tout le Maroc oriental, en compagnie d'*Artemisia absinthium* L., l'absinthe bien connue des colons de cette région. On doit encore rencontrer au Maroc d'autres armoises, telles que *A. camphorata* L. et *A. odoratissima* Desf. des hauts plateaux d'Algérie.

Toutes ces armoises doivent retenir l'attention des distillateurs, car elles se présentent là en formations épaisses et très étendues.

Pyrethrum arvense Salzm. et *P. macrotum* Coss. existent à Fez (Ed. Bonnet) et à Casablanca (Mouret); ils sont probablement plus répandus car les Arabes les récoltent.

(1) *Chemistry of essential Oils and artificial Perfumes*, 1918, p. 305.
(2) *P. M.* 1919, p. 67, et Brives, *Voyages au Maroc*, 1903-1907.

Warionia saharæ Coss., composée arbustive à feuilles ondulées très odorantes, à latex blanc et à gros capitules duveteux du Sud-Oranais, doit s'étendre au Maroc. Ce serait une plante intéressante pour la parfumerie.

Oléacées

Jasminum sp. Le jasmin odorant et quelques autres espèces ornementales, très appréciées des Arabes comme des Asiatiques, est répandu dans tous les jardins.

Ligustrum vulgare L. (troëne) est signalé dans le nord du Moyen Atlas. Le *L. japonicum* est très cultivé.

Apocynées

Nerium oleander L. (laurier-rose), en arabe : Defla, et en berbère : Ilili, est également cultivé; il est spontané dans le Moyen Atlas de 700 à 800 mètres (Mouret) et très abondant dans tout le Sud-Marocain.

Borraginées

L'héliotrope (*H. peruvianum* probablement) est cité comme fréquent dans les jardins marocains.

Solanacées

Triguera ambrosiaca Cav., plante à grandes fleurs violettes à odeur musquée. Nous croyons qu'elle existe au Maroc.

Labiées

Lavandula stœchas L. (en arabe : Helh'al) (1). Cette lavande, si abondante en Tunisie qu'elle a permis l'installation de distilleries importantes, existe tout le long de la côte septentrionale de l'Afrique, probablement jusqu'à Larache.

Lavandula multifida L. (2). Cette lavande s'étend davantage vers l'intérieur et couvre également une zone étendue le long du littoral de l'Océan; ces formations comprennent d'autres lavandes telles que *L. dentata* L. (3), sur le littoral immédiat, *L. pedunculata* L. du sud de l'Espagne, et *L. abrotanoides* Cav. dans le Sud (plante répandue à Ténériffe).

Les principales formations épaisses

(1) *P. M.* 1917, p. 158 à 165.
(2) *P. M.* 1918, p. 192.
(3) *P. M.* 1918, p. 5.

de lavandes, très facilement exploitables, sont signalées dans les Haha-Chiadma (environs de Mogador).

Mentha sp. Les menthes (en arabe: Nanâ) sont assez répandues au Maroc où de nombreuses espèces odorantes sont signalées cultivées ou spontanées. En 1919, des cultures de menthe importantes ont été créées. Parmi les espèces nord-africaines, à odeur puissante, citons surtout : *M. rotundifolia* L., *M. aquatica* L., *M. Durandoana* Malinv. à odeur citronnée très agréable (Trabut), et l'abondante *M. pulegium* L. *M. piperita* L. est cultivée dans les jardins arabes en Algérie.

Thymus sp. (en arabe : Zââteur). Les thyms sont certainement exploitables, grâce à leur abondance et à leur variété. Des formations énormes sont signalées dans les Haha-Chiadma.

Origanum glandulosum Desf. (en arabe : Zââteur, comme les thyms). Cette plante couvre d'importantes surfaces dans le Gharb. Elle donne lieu à un trafic d'exportation par Tanger et Larache. (Voir statistiques plus loin). Un commerçant de Casablanca offre d'acheter l'origan à un prix minimum de 100 francs le quintal.

Les Marocains cultivent la vraie marjolaine (*O. majorana* L.) dont ils emploient fleurs et feuilles pour parfumer le thé. Les stations d'essai de la Direction de l'Agriculture ont entrepris la culture de la marjolaine de Provence, selon un rapport officiel; s'agit-il de l'*Origanum vulgare* L. ? L'imprécision des textes officiels ne nous permet pas de le dire.

Les micromeries et les sarriettes, dont le Jardin botanique de la Parfumerie Moderne entreprend l'étude, existent dans l'Afrique du Nord comme dans le midi de la France.

Le *Saccocalyx satureoides* C. D. à odeur vive de thym, appelé Azir el Bel par les Arabes, les *Calamintha* (surtout *C. graveolens* Benth.) qu'ils dénomment Nabtha, la mélisse ou Merzizou, se rencontrent un peu partout au Maroc.

Le romarin (en arabe : Aklil), serait abondant au Maroc septentrional et ferait l'objet de projets industriels de la part d'importantes sociétés. Comme en Algérie et en Tunisie, on doit y rencontrer le *R. officinalis* L. et le *R. laxiflorus* De Noé, à fleurs blanches et à rameaux couchés.

Les sauges marocaines sont peu connues; mais, sauf erreur, nous pensons qu'on y trouvera les mêmes espèces que dans les hauts plateaux de l'Oranais et le Touat, soit *S. Aucheri* Boiss., *S. ægyptiaca* L., *S. phlomoides* Asso, *S. algeriensis* Desf., *S. lanigera* Poiret, *S. viridis* L. Cette dernière et *S. maurorum* Ball, *S. bicolor* Desf., *S. argentea* L. sont citées, par Ball, en divers points du territoire marocain (1).

Chénopodiacées

Chenopodium ambrosioides L. naturalisé dans tout le nord de l'Afrique, et les *Ch. Botrys* L. et *Ch. Vulvaria* L., si aromatiques l'un et l'autre, existent au Maroc.

Thymêléacées

Le garou (*Daphne Gnidium* L.) est assez répandu dans le Nord (2).

Iridées

Crocus sativus L. Le safran est cultivé au Maroc comme plante tinctoriale, mais il peut être traité pour l'extraction d'une essence aromatique condimentaire.

Iris sp. Le Maroc a fourni à l'horticulture quelques beaux iris, mais nous supposons que l'article commercial connu sous le nom de « racines d'iris du Maroc » est constitué par les racines de l'*Iris florentina* L., cultivé spécialement dans ce but dans de nombreux pays. Nous prions nos lecteurs d'examiner l'information page 12, au sujet de l'importance de cette culture au Maroc.

Amaryllidées

Pancratium fœtidum Pomel, et d'autres *pancratium* des plages maritimes et des sables du désert, à fleurs odorantes, constituent un groupe très caractéristique du Maroc.

Carregnoa humilis Boiss. Plante à petites fleurs jaunes à odeur de violette, qui se rencontrera peut-être plus abondamment au Maroc que dans l'Oranais.

Les tubéreuses et les jonquilles sont cultivées dans tous les jardins marocains. Les tubéreuses seraient spontanées dans l'Atlas jusqu'à 1,900 mètres (A. Rolet), peut-être s'agit-il plutôt du *Narcissus pachybolbus* Coss.; il peut y avoir confusion.

Conifères

Cedrus Libani Barr. (ou *C. atlantica* Manuetti), en arabe : Meddad, et en berbère : Begnoun, est abondant dans le Moyen et le Grand Atlas. En mélange avec le chêne-vert, il occupe 300,000 hectares au sud de Meknès et de Fez. Dans le Grand Atlas, il prédomine sur toutes les autres essences. Mais l'altitude et les dissidents le rendent actuellement inexploitable. La plus belle forêt de cèdre est celle de Jaba, au sud d'El Hadjeb.

Juniperus oxycedrus L. (en arabe: Taga), et *J. communis* L.(en berbère: Jamerhout), qui sont le cadier et le genévrier des côtes de Provence et du Midi, sont très abondants dans les parties montagneuses du Maroc et parfaitement exploitables en grand.

Juniperus phœnicea L. ou sabine (en arabe : Arâr) est plus intéressant encore pour la parfumerie. Sur le littoral et dans les montagnes (Haut et Moyen Atlas) il est très abondant. Dans les Haha Chiadma, il forme de vastes boisements en compagnie de l'arganier et du thuya. L'if et le sapin sont plus rares.

Thuya articulata (en arabe : Arâr également). Le thuya se rencontre un peu partout, en différentes variétés. Les plus importants boisements de thuya sont localisés dans la vallée du Korifla (Rabat), et celle de Mdakra. La variété qui fournit la gomme sandaraque est seule l'objet d'une exploitation régulière, dans les Haha Chiadma et sur les pentes de l'Atlas au sud de Mogador. Dans les Zaers et le nord de la Chaouia, il n'est plus exploité. Dans la zone septentrionale, 50 à 60,000 hectares de thuya sont encore totalement inexploités.

Dans les Haha Chiadma, on compte plus de 100,000 hectares de thuya, et il s'étend encore au Sud, à travers le Sous.

Avant de clôturer cet inventaire bien incomplet, il faut citer, à la suite de divers auteurs, les plantes aromatiques ou à fleurs odorantes suivantes, qui sont très cultivées dans les jardins marocains : amandes amères, violettes, ixias, narcisses, glaïeuls, pivoines, agapanthes, lauriers, curcumas, poivriers et girofliers, muscadiers, canneliers, badianiers, dans les régions favorables.

J. de LORGUES.

---

(1) *Spicilegium Floræ Marocannæ.* J. Ball, in « Journal of Linnean Society », XVI, nos 93 à 97.

(2) *P. M.* 1918, p. 9.

STATISTIQUES

Orangers. — Nombre d'aurantiacées du Maroc :

	Chez les Européens.	Chez les Indigènes.
Taza	»	1.180
Fez	591	11.988
Meknès	619	26.054
Rabat	396	42.121
Casablanca	178	995
Doukkala	8	4.871
Abda	454	322
Tadla	»	17
Marrakech	9.022	4.737
Haha-Chiadma	4	»
	11.272	92.285

Exportation de l'eau de fleurs d'oranger du Maroc :

Années.	Principales destinations.	Quantités.
1913.	France, Angleterre, Espagne.	328 kilos.
1914.	Angleterre, Espagne.	776 —
1915.	France, Angleterre, Espagne.	1.187 —

Origan. — Exportation de l'origan :

1912	1913	1914	1915
27.574 k.	11.659 k.	16.144 k.	32.406 k.

Roses. — Exportation de roses sèches (destination : France-Espagne) :

1913	1914	1915
25 329 k.	8.536 k.	18.541 k.

Coriandre. — Export. de coriandre :

		1912	1913	1914	1915	1916	1917
France	kilos	626.344	800.095	618.181	1.229.892	306.952	674.158
Angleterre	—	692.465	254.793	888.595	1.420.652	389.210	720.259
Allemagne	—	395.816	300.100	232.237	—	—	—
Espagne	—	—	—	—	236	450	4.410
Belgique	—	—	—	9.736	—	—	—
Italie	—	—	—	14.328	—	—	—
Etats-Unis	—	58.399	130.400	93.057	139.209	219.625	301.233
Autres pays	—	22.597	—	4.999	3.528	4.053	—
		1.795.621	1.485.388	1.861.133	2.793.517	920.290	1.700.060

Cumin. — Exportation de cumin :

		1912	1913	1914	1915	1916	1917
France	kilos	555.523	115.835	165.196	763.270	518.298	997.610
Angleterre	—	156.976	44.596	227.834	504.190	426.370	421.581
Allemagne	—	515.607	346.091	123.751	—	—	—
Espagne	—	11.578	1.969	12.965	58.551	87.094	115.191
Italie	—	8.681	4.309	—	—	—	—
Etats-Unis	—	—	2.389	14.885	217.003	93.165	251.410
Autres pays	—	12.135	—	304	14.266	2.344	300
		1.260.500	515.189	544.935	1.557.280	1.427.271	1.786.092

Fenugrec. — Exportation de fenugrec :

1912	1913	1914	1915	1916	1917
4.845.276 k.	1.127.035 k.	4.788.777 k.	3.459.604 k.	1.359.554 k.	1.952.718 k.

Exportation de gomme sandaraque :

1912	1913	1914	1915	1916	1917
315.450 k.	321.150 k.	312.555 k.	225.751 k.	244.346 k.	226.362 k.

BIBLIOGRAPHIE

Nos Confrères.

Perfumery and essential Oil record. Londres. Vol. 10, n° 12, 25 nov. 1919. Sommaire : La situation des essences siciliennes. Echantillonnage des huiles essentielles. Commerce de la parfumerie au Brésil. Les plantes à essence de Hollande, Dr Reclaire (de Zaandam). Notes élémentaires de droit commercial. Essais du styrax, Holmes.

Vol. 10, n° 13, 23 déc. 1919. Sommaire : Essence de badiane et cassia oil. Licences d'importation. Suggestion nouvelle pour la pharmacopée. Industrie européenne des plantes à parfum. Notes élémentaires de droit commercial. Développement des usines Lautier fils, Grasse. Les fluctuations du marché de Londres en 1919.

Rivista italiana delle Essenze e Profumi. Milan. Vol. 1, n° 5, nov. 1919. Sommaire : Les parfums artificiels, Dr N. Gallio. Les essences de fruits d'hespéridées. La rose de parfumerie, Dr Guido Monti. Le luxe et les parfums dans la République de Venise, Luigi Cerchiani. Effet des conditions culturales et climatériques sur la production de l'essence de menthe poivrée.

Vol. 1, n° 6, déc. 1919. Sommaire : Les parfums à travers la bible sacrée, G. Micholetti. Le musc, Vecchi Eros. L'extraction des huiles essentielles d'hespéridées, R. Ricca. Enfleurage, Dr G. Monti.

Ungerer's Bulletin. New-York. Vol. 11, n° 1. Sommaire : La présentation des parfums et articles de toilette, V. Vivaudou. Le savon, Oscar Burke. The lure of the spectrum (Pour tromper nos sens), Plummer. Odeurs et personnalité, Frederic S. Mason.

***

Études scientifiques intéressant la Parfumerie.

Polymethylcyclohexenone du type de l'irone, Ruzicka. *Helvetica Chim. Acta,* 1919. *T.* 2, *n°* 2, 144.

Contribution à l'étude des terpènes et des huiles essentielles, O. Wallach. *Ann. Chem.* (*Liebigs*), 1919. *T.* 418, *n°* 1, 36-53.

Recherches dans la série des eucarvones, Standacher. *Ann. Chem.* (*Liebigs*), 1919. *T.* 418, *n°* 1, 53-69.

Répartition et caractères de certains principes odorants des végétaux, B. Power. *J. Indust. Engin. Chem.,* 1919. *T.* 11, *p.* 344.

Sur la valeur de réaction de l'indol. *Compte-rendu séances Soc. de Biologie. T. LXXXII, n°* 27.

Produits végétaux chinois intéressants. *The Chemical News. T. CXIX, n°* 3110.

Etude chimique de la gomme « cay-doc » du Tonkin. *Bull. Off. Colonial, juill.* 1919.

Solubilité réciproque des mélanges eau, éther, alcool, Boutin et Sanfourche. *Bull. Soc. Chim. de France,* 1919. 458-463.

Sur les relations entre les ionones et le fer, Ruzicka. *Helvetica Chim. Acta. T.* 1, *n°* 4.

Composés oxycarbonyliques synthétiques du groupe de la fougère mâle, F. Widmer. *Helvetica Chim., Acta. T.* 1, *n°* 5.

Action du bromure de cyanogène sur les hydrocarbures aromatiques sous l'influence de Al Cl^3, E. Zeller. *Helvetica Chim. Acta. T.* 1, *n°* 5.

La synthèse de quelques homologues des terpènes dérivés du 1 : 4. diisopropylcyclohexane, Bogert et Harris. Etudes sur la série du cyclopropane : dérivés du nitrocyclopropane, Kœlher et S. Rao. *The J. of the Amer. Chem. Soc.* (*Easton*). T. *XLI, n°* 10.

Le mécanisme du procédé de fermentation donnant l'alcool n-butylique et l'acétone, Reilly et Hickinbottom. *The Chem. News. T. CXIX, n°* 3,102.

L'Industrie suisse des parfums. O. Beyer. *Technik und Industrie, Zürich,* 1919.

Grippe et peste, Dr Forgues. *Le Médecin Français, Paris,* 15 *oct.* 1919.

***

Industrie de la Parfumerie.

Les dangers de la nitrobenzine (essence de mirbane). *J. du Pétrole, oct.* 1919.

Industrie de la parfumerie. *La France,* 27 *oct.* 1919.

La protection de l'industrie chimique. *Le Moniteur du Comm.,* 26 *oct.* 1919.

Lindustrie du savon en Hollande. *Gaz. de Hollande* (*La Haye*), 31 *oct.* 1919.

L'industrie des parfums. *L'Inform. Universelle. Annuaire* 1919.

L'industrie des roses en Bulgarie. *France-Bulgarie* (*Sofia*), *nov.* 1919.

La guerre des deux roses en parfumerie. *Science et Voyage. Vol.* 1, *n°* 6.

Quelques remarques sur la distillation continue. *Chim. et Ind. Vol.* 2, *n°* 9.

La citronelle. *Parf. Française. Vol.* 1, *n°* 1.

Inventaire général de l'industrie française. *L'Export. Franç., n°* 163.

Les parfums chimiques (fin). *La Revue Prod. Chim.,* 1919, *n°* 23.

Les verreries japonaises. *Handelsbericht* (*La Haye*), 28 *août* 1919.

***

Culture des Plantes aromatiques.

Pour les plantes de nos collines libérées des Schimmel. M. Provence. *Soleil Midi,* 18 *déc.* 1919.

La lavande. *Amitiés Spirit. Rouen,* 25 *oct.* 1919.

Parfums et remèdes naturels. *Le Feu* (*Aix*), *nov.* 1919.

Daphnés médicinales et aromatiques. *P. Rev. agric. Hort.* (*Antibes*), *nov.* 1919.

Plantes aromatiques : la lavande, etc. *Gaz. Village, n°s* 56 *et suiv.*

Cultures des plantes médicinales. *L'Export. amér. N.-Y., août* 1919.

Citrus : production biologique de l'acide citrique. *Bull. Soc. Encourag. Industrie Nat.,* 1919, *p.* 111.

Culture et valeur des armoises employées pour les vermouths. *Boll. Associaz. ital. pro Piante aromatiche in Bull. Renseign. agric. Institut intern. Agric.* (*Rome*), 1919.

Fabrication de l'alcoolat de lavande dans le Bas-Dauphiné et la Provence. *Travail chez soi,* 1919, 72.

Les ressources forestières du Maroc. *Maroc-Revue. Vol.* 1, *n°* 2.

L'agriculture au Maroc. *Vie agricole et rurale,* 27 *nov.* 1919.

Nabeul et ses industries. *Petite Républiq.,* 22 *sept.* 1919.

La culture des plantes médicinales dans l'Anjou. *J. Agric. pratique,* 28 *août* 1919.

Notre domaine colonial : ressources peu ou pas connues : Le Maroc. *Rev. Prod. chim. et Actual. scient.,* 1919, *n°* 23.

BREVETS

Demandes de Brevets déposées.

Demande n° 6.131. Soc. Hygienol. Modèle de savon et de boîte.

Demande n° 7.664. Soc. de spéc. chimiques et industrielles. Produit détersif à base d'ammoniaque et d'huiles essentielles.

Demande n° 8.124. Soc. Thann et Mulhouse. Procédé de fabrication de bornéol.

***

Brevets délivrés et publiés.

Brevet français n° 493.018. Procédé d'extraction des parfums. F. Lautier.

B. f. n° 493.049 et 493.062. Procédé de récupération des solvants volatils (remplacement du coke par des blocs de glace). Pathé frères.

B. f. n° 495.148. Appareil à distillation fractionnée. Chenard.

B. f. n° 493.131. Production continue par synthèse des éthers acétiques, en passant par l'aldéhyde et l'acide acétique. Barbet et Maletra.

B. f. n° 494.102. Dispositif pour la préparation de l'éther éthylique. Bouchayer et Paris.

B. f. n° 494.107. Dispositif pour récupérer les vapeurs éthéro-alcooliques. Bouchayer et Paris.

B. f. n° 494.652. Synthèse des alcools, glycols et hydrocarbures à partir de l'acétylène. Pascal.

Brevet anglais (E. P.) n° 120.351. Pommade pour les cheveux. B. Gavuzzi.

E. P. n° 124.413. Purification du camphre. H. Goondroos (Danemark).

E. P. n° 125.320. Cosmétique à la noisette. Mc Connell.

Procédés d'extraction. Lautier fils (Brevet français n° 493.018 du 27 septembre 1917). — On utilise le pouvoir absorbant de certaines matières poreuses telles que les charbons animaux ou végétaux, le liège, terres d'infusoires, kieselguhr, etc. Les essences des fleurs mises en contact avec ces substances sont absorbées rapidement et à peu près complètement; on les épuise par un moyen quelconque, par les dissolvants volatils par exemple et on les obtient, après évaporation du dissolvant, sous forme liquide ou sirupeuse. Ce procédé constitue un perfectionnement aux procédés d'absorption par les graisses ou d'épuisement par les dissolvants. Ces procédés ont, en effet, l'inconvénient de donner des essences mélangées de résines végétales, sous forme concrète.

Exemple : 100 kilos de fleurs de jasmin sont mélangées avec 50 kilos de charbon de bois en poudre. On épuise à l'éther au bout de 24 heures et l'éther est évaporé pour séparer l'essence de jasmin.

OUVRAGES NOUVEAUX

Pluriel, poèmes, par Marie Cavadia, chez Eugène Figuière et Cie, éditeurs, 3, place de l'Odéon, Paris.

Un volume format in-16 couronne, prix .... 3 fr. 50

Pluriel. Ce titre étrange recèle un recueil de poèmes d'une exquise sensibilité féminine qui rappelle à nos esprits les chants angoissés et brûlants d'amour de la poétesse de Lesbos.

Le fond des poèmes de Marie Cavadia est le symbole, et c'est ce qui en fait leur mérite, et nous pouvons ajouter de ce fait que l'art mallarméen vit encore en la personne de disciples fervents.

Tous ceux donc que la poésie symbolique a charmés apprécieront grandement *Pluriel*, de Marie Cavadia, car ils trouveront la continuation de la tradition de cet art incompris, mais si riche en pensées nobles et élevées.

Le Devoir de la Joie, roman, par Marie Lafitte, chez Eugène Figuière et Cie, éditeurs, 3, place de l'Odéon, Paris.

Un volume, prix .... 3 fr. 50

Le Devoir de la Joie est un roman d'amour.

Contrairement à la plupart des romanciers de notre époque, Mlle Marie Lafitte a voulu exalter le bonheur de vivre et elle a pleinement réussi, comme le dit M. Paul Brulat qui préfacie le livre.

Aussi nul doute que les personnes avides de sensations nouvelles, s'empresseront d'acheter et de lire le livre de Mlle Marie Lafitte, que sa première verve classe parmi nos meilleures romancières.

Pensées sans langage, par Francis Picabia, chez Eugène Figuière et Cie, éditeurs, 3, place de l'Opéra, Paris.

Cet ouvrage est écrit par un peintre : des couleurs, des images, des mots, des idées.

« Un courant condensateur désaimante l'étincelle, dit la préface, tandis que l'atmosphère, raréfiée à l'extrême, sépare les fonds gazeux par une électricité de paraffine...

« Ce livre est la radiographie des rayons montrant le mieux la netteté voilée des substances qu'exige l'aiguille fermée... »

Et voilà...

Sans aucun doute notre public d'intellectuels s'intéressera très vivement à cette œuvre qui est davantage — ou moins — qu'un essai.

La Corse.

Nous avons appris une excellente nouvelle : la Corse, par l'initiative du président de l'Union Générale des Corses à Paris, M. Poli, et celle du président de l'Union des coopérateurs de Corse et amis de la Corse, M. Coty se décide à utiliser les conclusions de Robert Gattefossé qui ont paru dans les numéros de juin, juillet, septembre, décembre 1910 ; janvier, juin, juillet, novembre 1911 (1), à l'époque où notre regretté collaborateur séjournait dans l'Ile parfumée.

Nos travaux très remarqués à l'époque tant en Corse que sur le Continent et même en Angleterre avaient valu à notre valeureux frère des compliments sincères et de chauds encouragements à continuer ses travaux. Nous nous étions efforcés les années suivantes de donner corps à nos projets ; malheureusement les temps n'étaient sans doute point venus, ou bien notre influence en Corse était-elle insuffisante. Toujours est-il que nos rapports sur bien d'autres régions ont été suivis de mise en exploitation tandis qu'il a fallu l'entregent, le dévouement, et aussi les moyens particulièrement éloquents de M. Coty pour obtenir en Corse les résultats que nous exposons plus loin.

Au nom de notre frère, disparu comme on le sait au cours de cette meurtrière guerre, nous remercions M. Coty et M. Poli de leur patriotique initiative, c'est un hommage rendu à Robert Gattefossé et comme tel nous y sommes infiniment sensibles. Nous mettons d'ailleurs à la disposition des intéressés tous les documents que nous avons sur la question, en même temps, s'il est nécessaire, que notre connaissance de la partie.

Malheureusement, tous les parfumeurs ne se placent pas au même point de vue que nous.

Depuis la création de notre revue nous nous efforçons de consacrer toutes nos forces à l'accroissement de la production nationale en huiles essentielles naturelles et en parfums de toutes sortes. Nous nous estimons heureux chaque fois que l'une de nos recherches pousse l'un de nos compatriotes à distiller une des nombreuses plantes odorantes de notre domaine continental, insulaire ou colonial.

Il faut produire... peu importe si cette production française porte quelque ombre sur une de nos propres exploitations. L'expérience nous a donné raison. A consacrer à l'œuvre collective le meilleur de notre temps et de notre cœur, nous avons obtenu dans le monde agricole et botanique les plus nombreuses et les plus agréables marques de sympathie que l'on puisse espérer.

Dans le domaine chimique et scientifique nous avons pu démontrer que les Français tout aussi bien que nos concurrents de l'Est, mieux qu'eux bien souvent, étaient capables d'érudition, de méthode et de persévérance. De l'étranger, chaque jour nous recevons des courriers d'encouragements de tous les amis de la France... Nous sommes heureux de ces marques universelles de cordialité et nous remercions nos correspondants en les assurant que nous ne faillirons pas à la tache que nous nous sommes assignés.

Après nous avoir reproché (en France seulement bien entendu) cette méthode généreuse et paraît-il inattendue qui consiste à mettre à la disposition de *tous* les résultats de recherches assidues et coûteuses, les mêmes esprits ombrageux nous reprochent aujourd'hui de rester à la tête de beaucoup des initiatives industrielles que notre méthode scientifique a provoquées et encouragées.

Nous négligerons, selon notre habitude, ces critiques pour accomplir ce que nous considérons comme notre devoir : nous aurons plus de facilité que jamais désormais pour accomplir notre tâche dans l'intérêt général de tous les producteurs français de matières odorantes ; nous y faillirons donc moins que jamais.

Mais ces considérations nous entraînent loin de notre sujet. Les doléances éplorées que le projet de M. Coty a provoquées dans les milieux Grassois où il est envisagé comme *une redoutable concurrence* aux cultures florales et à l'industrie des Alpes-Maritimes, nous a simplement fait songer à quelques faits personnels sur lesquels nous n'avons pas à nous étendre ici.

Qu'il nous suffise de signaler, selon les termes même du projet de M. Coty, que les protagonistes de la mise en valeur de la Corse au point de vue plantes aromatiques proposent la formation « d'un groupement de producteurs Corses en vue de la mise en valeur des richesses inexploitées ou insuffisamment exploitées que l'Ile renferme. Ce groupement aura un caractère coopératif ».

« Le point de départ de cette af-

(1) La Corse, par Robert Gattefossé, *P. M.*, 1910, p. 57-60. — Culture du géranium en Corse, par Robert Gattefossé, *P. M.*, 1910, p. 73-75. — La Corse : Exploitation forestière, par Maurice Gillet (Bastia), *P. M.*, 1910, p. 101. — La Bergamotte en Corse, *P. M.*, 1910, p. 148. — La Culture du Cédrat en Corse, par Robert Gattefossé, *Perfumery and Essential Oil Record*, *P. M.*, 1911, p. 1-4. — Rapport sur les cultures aromatiques en Corse et leur avenir, par Robert Gattefossé, *P. M.*, 1911, p. 69-73. (Lu au Congrès de la Corse, à Paris, et à la séance de la Chambre syndicale agricole de Bastia, le 14 janvier 1911). — Culture de la violette en Corse, par Robert Gattefossé (Bastia), *P. M.*, 1911, p. 77. — La Corse, *P. M.*, 1911, p. 88. — Le Myrte en Corse, par Robert Gattefossé, *P. M.*, 1911, p. 125. — Le « Journal de Bastia » a publié de longues études de notre regretté collaborateur en 1910-1911.

faire grandiose sera la création d'une école d'horticulture qui sera fondée à Ajaccio, dans l'antique domaine des Barbicaja que M. Coty vient d'acquérir ».

« Cinq usines principales seront installées pour le traitement et la distillation des plantes et des fleurs; on disposera aussi d'une vingtaine de distilloirs à traction pour opérer dans la montagne ou dans les régions trop éloignées des centres de distillation ; l'organisation comprendra une vingtaine de camions automobiles de trois à sept tonnes, afin d'accélérer les transports ».

« Tous les particuliers désirant exploiter leurs terres devront être affiliés au groupement coopératif, la direction sera confiée à des techniciens d'une expérience consommée, afin que les produits soient incomparables et exempts de toute sophistication ».

« Le groupement aura le contrôle de tout ce qui sera fabriqué et tous les stocks seront remis à la Coopérative centrale qui en établira les prix. Il est bien entendu que l'effort concernant la production et l'écoulement des produits doit être exclusivement Corse : *Il est indispensable d'exclure* du département les entreprises étrangères ».

Si ce dernier paragraphe concerne les firmes *non* françaises, nous partageons complètement les idées de M. Coty. Cependant, comme l'effort financier à accomplir est considérable et qu'il ne peut être l'œuvre d'un homme seul que l'on pourrait accuser de mettre la main sur toute une industrie locale, nous indiquons volontiers aux intéressés que comme il s'agit d'une entreprise nettement agricole, les fonds d'Etat sont à leur disposition par l'intermédiaire des Syndicats et des Caisses de Crédit agricoles.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir à l'initiative de M. Coty. Nous fondons nous-même au Maroc une œuvre semblable et nous étudierons volontiers avec les intéressés l'utilisation des milliers d'hectares de plantes aromatiques d'Algérie.

France d'abord.

R.-M. Gattefossé.

Note de la Rédaction : Nos nombreux clichés de Corse, parus en 1910-1911 ont été prêtés en 1914 à M. Poli. Nous avons demandé qu'on veuille bien nous les retourner, mais nous apprenons qu'ils ont été détruits dans l'incendie par les Allemands, des locaux de l'Association des Corses à Lille.

Notre Numéro de Janvier.

Malgré un long retard accidentel dans sa parution, notre numéro précédent a eu un vif succès, surtout au Maroc, dont il s'occupait spécialement.

Nous avons constaté que depuis quelques mois divers journaux avaient publié des articles, généralement très courts, sur les ressources végétales du Maroc. En particulier, *La Revue des Produits Chimiques et l'Actualité scientifique réunies*, a publié dans son numéro du 31 décembre 1919, paru un peu tardivement, une courte note (page 647) sur les *Plantes à essences et à parfums du Maroc*. Cette note a été extraite immédiatement par un grand nombre de Journaux et Revues qui l'ont reproduite.

Quelle est l'origine de ces renseignements ? Les auteurs ont puisé à deux sources : les études de notre ami C. Chaveau, ingénieur-chimiste, actuellement à Rabat, où il dirige des essais de cultures de plantes aromatiques (Jardin Botanique de la *Parfumerie Moderne*) et le Rapport paru à l'annexe du *Journal Officiel* de la République Française, le 16 février 1919 et les jours suivants et dû, en partie, à M. Barthe.

Nous avons cité cette source de renseignements dans notre étude, pages 3, 6, 18, 21, et lui avons emprunté une partie des statistiques de la page 22. Nous tenons à préciser les sources que nos collaborateurs ont utilisées ; nous avons en effet remarqué dans une excellente revue marocaine : *Maroc-Revue*, une citation au sujet de cette documentation qui menace de créer des confusions parce que l'origine première n'en est pas citée. *Maroc-Revue* a, en effet, extrait son étude (n° de janvier 1920, p. 190, sur *Les Plantes à Parfums*), d'un rapport du Consul de Belgique de Casablanca à son gouvernement.

Rendons à César ce qui appartient à César ! Il faut éviter que les lecteurs de ces notes soient tentés d'attribuer les travaux qui leur servent de bases à d'autres qu'aux savants et fonctionnaires du gouvernement du protectorat français qui ont été spécialement chargés de les mener à bien. Le rapport du Consul de Belgique est lui-même tiré du Rapport du *Journal Officiel* français, dont il n'est qu'une reproduction, sauf en ce qui concerne l'iris peut-être. Ce rapport est l'ouvrage le plus complet sur les ressources végétales du Maroc comme on l'a bien vu par la publication qu'en a fait la *Revue des Produits chimiques* en même temps que *La Parfumerie Moderne*, et pendant longtemps encore les auteurs se référeront à cette documentation.

Rédaction de la
Parfumerie Moderne.

Essence de Bois de Rose

(Guyane Française)

Par décret, en date du 8 octobre 1919, a été approuvée la délibération du Conseil Général de la Guyane Française, en date du 9 janvier, portant création, dans cette colonie, au profit du budget local, d'un droit de circulation sur l'essence de Bois de rose et le balata.

Notes sur quelques Anacardiacées aromatiques.

La famille des Anacardiacées compte 430 espèces, répandues surtout dans les régions tropicales ou subtropicales. Dans cette importante famille, le genre *Pistacia*, qui ne comprend que dix espèces, a son centre de dispersion sur le pourtour de la Méditerrannée avec, comme espèces disjointes, deux en Asie centrale, deux en Chine et une au Mexique (1).

Pistacia Lentiscus L.

Nous n'allons nous occuper, dans cette petite étude, que des principales espèces méditerranéennes : *Pistacia Lentiscus L.*, *P. Terebinthus L.*, *P. Atlantica* Desf., et *P. vera L.* ; nous y ajoutons aussi le *Rhus Cotinus L.*, indigène dans le sud-est de la France, et le *Schinus molle L.*, de l'Amérique du Sud, largement cultivé, sous le nom de Faux Poivrier, comme plante ornementale, dans tout le bassin méditerranéen.

LE LENTISQUE

Le Lentisque, *Pistacia Lentiscus L.*, en provençal *Lentisclé*, et en arabe *Dherou*, *Dour*, est un arbrisseau touffu, ne dépassant pas généralement trois mètres de hauteur, mais pouvant aussi devenir un arbre assez élevé, à odeur résineuse, à feuilles persistantes, coriaces, vertes et luisantes en dessus, prenant l'hiver une teinte pourpre. C'est une plante dioïque, les fleurs sont vertes, petites, en épis serrés, et les deux sexes sont distribués sur des individus différents; le fruit est un drupe petit, globuleux, rouge, puis noir à la maturité, en octobre-novembre. Le Lentisque est un des éléments les plus caractéristiques du maquis méditerranéen car, indifférent sur la nature du sol, on le rencontre aussi bien dans la brousse calcaire que siliceuse, alors qu'il n'en est pas de même des myrtes, des arbousiers et des bruyères arborescentes qui sont calcifuges ; il s'élève, sur les montagnes, vers 800 mètres d'altitude, et John Ball l'aurait rencontré, dans le Maroc méridional, jusqu'à 1.600 mètres.

Son habitat s'étend dans tout le bassin méditerranéen, depuis l'Asie-Mineure et la Syrie jusqu'au Portugal et au Maroc ; il existe aussi à la Grande-Canarie, où il a donné

(1) Actuellement le genre « Pistacia » est limité aux espèces suivantes : « Pistacia Lentiscus » L., « P. Terebinthus » L., « P. atlantica » Desf., « P. vera » L., et « P. mutica » Fisch. et Mey, du bassin méditerranéen ; « P. Khinjuk » Stocks et « P. cabulica » Stocks, de l'Afghanistan et du Béloutchistan ; « P. chinensis » Bunge de Chine ; « P. weinmannifolia » J. Poisson, du Yunnan, et « P. mexicana » H. B. K., du Mexique.

son nom au Monte Lentiscal et où nous l'avons observé il y a quelques années, ce qu'il en reste constitue les vestiges d'anciennes forêts, mais il tend à disparaître de plus en plus par suite des défrichements. De beaux spécimens, épargnés par les incendies et le déboisement, se rencontrent encore çà et là en Provence et en Corse, mais le plus remarquable, à notre connaissance, est celui de la villa Giribaldi, à Bordighera (Italie), il mesure 14 mètres de hauteur et couvre une surface de 100 mètres carrés.

Le Lentisque est connu depuis la plus haute antiquité. On croit qu'il pourrait bien être le *Schinos* de Théophraste et celui de Dioscoride. Quant à son nom vulgaire, il vient du latin *lentescere* (amollir), expression relative à la résine qu'il fournit. Cette résine, appelée mastic en Orient, était déjà exploitée par les anciens. Pline (Hist. Nat., XII, 36 ; XXIV, 74, I), traite de la production, du prix et de l'emploi du mastic de Chio (1). Tous les voyageurs qui ont parcouru l'île en question donnent des détails sur sa récolte et son utilisation. Fermanel, dans ses *Observations curieuses sur le Voyage du Levant fait en* 1630, nous apprend que : « ceux qui ont soin de cultiver les Lentisques ne manquent point, tous les ans, au mois d'août, de venir avec de petits fers fort tranchants faire des incisions à tous ces petits arbres, lesquels au mois de septembre suivant distillent par ces ouvertures une certaine gomme blanche qui est le mastic ; duquel ils en recueillent environ 250 caisses, chacune desquelles pèse 200 livres, dont on en envoie 50 à Constantinople pour l'usage du Sérail ; et le surplus se vend au profit du Grand Seigneur. Il fait distribuer les deniers qui en proviennent aux Beys pour l'entretien de leurs galères ; et il n'est permis à personne de cette île d'en retenir chez soi, ni de découper aucuns de ces arbres ; la peine autrefois de ceux qui étaient convaincus d'en avoir coupé, était de leur couper le bras », pp. 303-304. Le botaniste Pitton de Tournefort, qui séjourna à Chio en 1701, décrit à peu près de la même façon, mais avec plus de détails, la récolte du mastic, dans sa *Relation d'un Voyage du Levant*, t. II, pp. 66 à 70, et il ajoute : « Les Sultanes consomment la plus grande partie du mastic destiné pour le Sérail ; elles en mâchent pour s'amuser, et pour rendre leur souffle plus agréable surtout le matin à jeun : on met aussi des grains de mastic dans des cassolettes et dans le pain avant que de le mettre dans le four : le mastic d'ailleurs est bon pour les maladies de l'estomac et des premières voies, pour arrêter les pertes de sang et pour fortifier les gencives ».



Pistacia Terebinthus L.

(1) Le Mastic, par Robert Gattefossé. P. M. 1911, p. 110-112.

Selon Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie Universelle*, t. IX, p. 622 : « les Gênois, qui possédaient l'île avant qu'elle ne tombât entre les mains des Turcs, attachaient un tel prix au monopole de la fameuse gomme, que, pour surveiller plus facilement les paysans et prévenir toute contrebande, ils avaient fait de chaque *village à mastic* une vaste prison. Encore de nos jours, les bourgades du Midi de l'île sont de véritables forteresses carrées, ne communiquant avec les campagnes que par une étroite porte percée dans l'enceinte des hautes murailles et fermée la nuit par une grille en fer. A l'intérieur, les maisons sont serrées les unes contre les autres autour d'un donjon où l'on ne peut monter que par une échelle de corde ».

Pistacia Lentiscus × Terebinthus (H. Coste)

Les Turcs gardèrent ensuite tout aussi jalousement ce monopole. Galland écrivait de Chio, en 1747 : « Les villages aux environs desquels se trouve le mastic sont au nombre de 20... Les arbres de Lentisques sont épars ça et là dans la campagne et appartiennent au Grand-Seigneur. Il a accordé de grands privilèges aux habitants de ces villages, pour les entretenir et faire la récolte du mastic. Ces habitants, quoique chrétiens, portent le turban blanc comme les Turcs. Ils jouissent d'ailleurs de différents privilèges : ils ont des cloches dans leurs églises, ils ne payent pour tribut que la plus petite des taxes, et ils sont exempts de tous autres droits, impositions et corvées, de quelque nature que ce puisse être... Depuis le commencement de la récolte jusqu'à ce que le fermier ait enlevé toute cette drogue, il y a des gardes jour et nuit aux gorges des montagnes par lesquelles on entre dans le cap Mastic. Ces gardes visitent avec soin ceux qui passent, afin que personne n'en emporte. Quand le garde de l'aga fermier vient à la ville, il est accompagné de tambours et de flûtes, et amené par les paysans qui ont recueilli le mastic ; ils vont le porter au château avec beaucoup de réjouissance ». Cf., Choiseul-Gouffier, *Voyage dans l'Empire Ottoman*, t. I, pp. 144-148.

Selon un autre voyageur français, le Dr Testevuide, qui a exploré l'île de Chio plus récemment, en 1877, la première qualité de mastic, dite mastic en gâteaux, se vend surtout dans les sérails. Le mastic inférieur, mêlé à des détritus de feuilles et au sable, sert à la confection de l'eau-de-vie dite de mastic. On la fabrique en distillant des raisins secs. Dans cet alcool, on fait digérer du mastic en plus ou moins grande quantité suivant la qualité que l'on veut obtenir. On redistille, puis on ajoute au produit un peu d'anis et de sucre. On obtient ainsi une liqueur agréable, — nous en avons bu en Grèce et en Egypte, — qu'on prend ordinairement par pe-

tits verres au moment du repas. Comme l'anisette elle se trouble et devient blanche par l'addition de l'eau, la résine dépose. Absorbée, elle communique à l'urine une odeur de violette. A Chio, on fait aussi des confitures avec le mastic, des fleurs d'oranger et des citrons. On a vanté la gomme mastic en médecine contre les odontalgies, les maux d'oreille, la goutte, les rhumatismes, etc. ; les dentistes l'utilisent pour plomber les dents. Le mastic sert aussi à fabriquer un vernis brillant et transparent, qui a l'avantage d'être soluble dans l'essence et dans l'alcool. En 1883, Chio exportait, par an, de 50.000 à 60.000 kilos de gomme mastic. L'Afghanistan et le Béloutchistan expédient, par Bombay, une qualité inférieure provenant, paraît-il, des *Pistacia Khinjuk* Stocks et *P. cabulica Stocks* (Vesque).

En Provence, comme en Algérie, le Lentisque ne donne que rarement une oléo-résine qui ne se dessèche pas en mastic. « Les Arabes retirent, par ébullition des graines pilées, une huile employée dans le traitement de la gale et des rhumatismes, et dans l'alimentation. Cette huile est très odorante. (Cf. *Mém. méd. milit.*, 1859). Les baies bouillies avec de l'alun donnent, d'après le Dr Miergues, une encre indélibile » (Battandier et Trabut). L'huile de Lentisque est assez douce, elle peut servir à l'éclairage et à l'usage de la table; en Turquie, on la préfère parfois à l'huile d'olive, elle peut aussi servir à préparer des savons. Les perdrix, les grives et les merles se nourrissent de ses baies aromatiques.

Les feuilles contiennent plus de 11 % de tanin et une substance colorante jaune, la myriatine ; la Tunisie en exportait annuellement (1906) pour le tannage, pour 350.000 francs en moyenne. Les vanniers et surtout les Arabes, emploient les rameaux très flexibles de cet arbuste pour la confection de paniers et de corbeilles d'emballage.

Son bois est un combustible excellent, il donne un feu vif qui dure longtemps et un charbon abondant qui se maintient incandescent jusqu'à combustion complète ; il est très utilisé aux îles Baléares, où le Lentisque est connu sous le nom de *Mata*, les insulaires fabriquaient aussi, autrefois, de l'huile avec ses fruits. On faisait jadis, avec la racine du Lentisque, de très belles tabatières et autres petits objets d'agrément. Dans le Gard on emploie son bois pour faire des cure-dents et fortifier les gencives. Ses sommités, ses drupes et sa résine sont astringents, dessicatifs et stomachiques. On obtient également du bois une belle couleur jaune par l'alcool ; la décoction de ce même bois a été longtemps vantée contre la goutte et la pierre sous le nom de *or potable*, à cause



Pistacia vera L.

de sa couleur jaune. La galle produite sur les feuilles, par un insecte, l'*Aphoneura lentisci Pass.*, a été aussi utilisée comme astringent.



Rhus Cotinus L.

LE TEREBINTHE

Le Térébinthe, *Pistacia Terebinthus L.*, en provençal *Pételin*, et en arabe *Beloum-el-Kifan*, est un arbrisseau de 2 à 5 mètres de hauteur dans la Méditerranée occidentale, et un arbre atteignant 8 mètres et plus en Orient. Il possède une odeur résineuse très prononcée, des feuilles caduques, à 7 à 11 folioles, grandes, épaisses, un peu coriaces, luisantes en dessus, prenant à l'automne une belle teinte rouge. Les fleurs rougeâtres sont dioïques, comme dans tous les *Pistacia*, en grappes composées presque aussi longues que les feuilles ; le fruit est un drupe sec, assez petit, d'abord rouge, puis brun à la maturité, en septembre-octobre.

Cette espèce est assez répandue sur les coteaux pierreux et surtout calcaires, jusqu'à 800 mètres et plus d'altitude, dans tout le bassin méditerranéen, de Chypre et de la Syrie au Portugal et au Maroc ; en France, elle remonte jusqu'à la Savoie, l'Ain, la Loire, la Lozère, l'Aveyron, la Dordogne et la Corrèze. En Palestine, en Syrie et à Rhodes, le Térébinthe prend un développement remarquable ; le Dr Lortet a rencontré à Meis (Syrie) un *Pistacia Terebinthus L.*, var. *palaestina* Engl., mesurant 6 m. 70 de circonférence à un mètre du sol.

« Le Térébinthe était très vénéré chez les Juifs. Abraham éleva son autel à Jahvé, près d'un bois de Térébinthes, dans la vallée d'Hébron. L'endroit où avait, dit-on, surgi l'arbre d'Abraham était encore l'objet d'un culte au temps d'Eusèbe. L'historien Josèphe raconte que les Térébinthes d'Abraham avaient été créés avec le monde... On ensevelissait de préférence les morts à l'ombre d'un Térébinthe, symbole probable d'immortalité », (De Gubernatis, *Mythologie des Plantes*, t. II, p. 358). « La vallée d'*Ela* (Térébinthe), où David descend lorsque Saül et son armée y étaient campés et dans laquelle il tua le géant Goliath, a certainement reçu le nom des Térébinthes qui y croissaient. Le Dr Robinson pense que cette vallée était entre Jérusalem et Gaza ; il a, en effet, observé, dans cette région, les plus grands Térébinthes qu'il ait jamais vus dans la Palestine », (Buysman, *Les Plantes de la Bible*).

Des fentes de l'écorce du Térébinthe s'écoule une résine liquide d'un blanc jaunâtre, tirant sur le bleu : elle s'épaissit par le contact de l'air ; on l'obtient plus abondante par des incisions. Cette oléo-résine, connue sous le nom de térébenthine de Chio, était utilisée en médecine dès le temps d'Hippocrate, comme résolutive, diurétique,

vulnéraire, propre à exciter l'appétit et à blanchir et consolider les dents ; aujourd'hui elle est à peu près abandonnée.

Pitton de Tournefort, dans sa *Révélation d'un Voyage du Levant*, t. II, p. 71, décrit ainsi la récolte de la térébenthine dans l'île de Chio : « La récolte se fait en incisant en travers, avec une hache, les troncs des gros Térébinthes, depuis la fin de juillet jusqu'en octobre ; la térébenthine qui en coule tombe sur des pierres plates placées sous ces arbres par les paysans; ils l'amassent avec de petits bâtons qu'ils laissent égoutter dans des bouteilles. Toute l'île n'en fournit pas plus de 300 oques ». En effet, la térébenthine de Chio n'est produite par le Térébinthe qu'en assez faible quantité, les gros arbres âgés de 60 ans n'en donnent pas plus de 200 à 400 grammes par an ; aussi ce produit, d'un prix assez élevé, est difficile à obtenir à l'état de pureté, car on le mélange ordinairement dans le commerce avec la térébenthine de Venise, extraite du Mélèze. A Chio, on mange les fruits du Térébinthe, à saveur un peu aigre et légèrement astringents; on les sale aussi pour les conserver. Le goût de l'amande rappelle beaucoup celui des pistaches.

Le Térébinthe peut vivre très longtemps. Son bois est blanc, dur, et peut recevoir un beau poli, il est employé en ébénisterie et en marqueterie, c'est un excellent bois de chauffage. L'écorce contient jusqu'à 14 % de tanin, quand on la brûle elle répand une odeur pénétrante, voisine de celle de l'encens, ce qui a donné l'idée de la substituer à ce produit. Les feuilles ont été employées contre l'albuminerie, elles sont utilisées par les Arabes, ainsi que les galles, pour le tannage et la teinture en noir. Toute la plante est réputée comme vermifuge ; elle a été employée, avec succès, par le Dr Astles contre les affections cancéreuses.

Les feuilles du Térébinthe sont assez souvent transformées en galles volumineuses, pouvant atteindre 30 centimètres et plus de longueur, produites par la piqûre d'un puceron, le *Pemphigus cornicularius* Pass., et connues sous le nom de Caroubes de Judée ou de Pommes de Sodome. Ces galles renferment 60 % de tanin, environ 15 % d'acide gallique, 4 % de résine et de l'huile essentielle ; on peut en tirer une couleur propre à teindre la laine et la soie en écarlate, on en a aussi essayé l'emploi en médecine contre l'asthme et comme astrigent.



Schinus molle L.

LE PISTACHIER DE L'ATLAS

Le Pistachier de l'Atlas, *Pistacia atlantica* Desf.. en arabe *Betoum*, est un bel arbre élevé, atteignant fréquemment plus de 20 mètres de hauteur, simulant le Frêne pour le-

quel il est souvent pris. En dehors de ses grandes dimensions, il diffère du Térébinthe par ses feuilles plus petites, minces, à rachis à peine ailé ; ses fruits sont de la grosseur d'un petit pois, rougeâtres. puis bleuâtres, peu charnus. MM. Battandier et Trabut, dans leur *Flore synoptique et analytique de l'Algérie et de la Tunisie* (1902), le considèrent comme une variété nord-africaine du *Pistacia Terebinthus* L., var. *atlantica* Batt. et Trab., au même titre que le beau *Pistacia palaestina* Boiss., en est devenu la variété *palaestina* Engl. « Au lieu de vivre en forêts, le *Betoum* est solitaire ; de loin en loin on aperçoit sa cime arrondie » (Ch. Martins). Assez commun sur les Hauts-Plateaux de l'Algérie, dont il est un caractéristique de la végétation, le Pistachier de l'Atlas se rencontre aussi à Chypre, en Egypte, dans le Fezzan, en Tripolitaine, en Tunisie, au Maroc et aux îles Canaries.

Schinus terebinthifolius Radd.

Les produits du *Pistacia Atlantica* Desf., sont à peu près les mêmes que ceux du Térébinthe. Les Arabes récoltent sa térébenthine, *Alk*, en assez grande quantité, et un suc naturel desséché, appelé *Samacq* qui, délayé dans l'eau leur sert d'encre. En Tunisie, d'après Desfontaines, on en retire une espèce de mastic aromatique nommé *Heuli*, employé aux mêmes usages que celui du Lentisque. Dans la région de Gafsa, les Arabes mangent ses fruits après les avoir pilés avec des dattes.

En hiver il se développe sur les souches du Pistachier de l'Atlas un champignon voisin de l'espèce européenne, *Polyporus driadeus* Pers, il a été étudié par M. Quélet, qui a créé pour lui l'espèce *Polyporus tinctorius* Quél. Les Arabes, qui le connaissent bien, le désignent sous le nom de *Seura* (nombril), à cause de sa forme ; ils l'emploient couramment pour la teinture en jaune, soit seul, soit mélangé avec la racine du *Centaurea acaulis* Desf.

LE PISTACHIER

Le Pistachier vrai ou Pistachier franc, *Pistacia vera* L., en arabe de Syrie *Fistouq*, est un arbre de 4 à 10 mètres de hauteur, à tronc gros, revêtu d'une écorce grisâtre. Il se distingue du Térébinthe par ses feuilles à trois ou cinq folioles beaucoup plus grandes, plus coriaces, fortement veinées réticulées, à pétioles pubescents, et surtout par ses fruits beaucoup plus gros, atteignant deux centimètres de longueur de la forme d'une olive, prenant à la maturité une couleur jaune pâle vermillonnée, ils s'entrouvent alors pour laisser apercevoir l'amande de couleur verte.

Le Pistachier franc croît à l'état sauvage en Syrie, dans l'Anti-Liban, au nord de Damas (Boissier, *Flora orientalis*, II, p. 5), partout ailleurs ; Mésopotamie, Arabie, Perse,

Afghanistan, son indigénat demeure douteux. Selon Pline, les fruits du Pistachier furent apportés, pour la première fois, à Rome, par Lucius Vitellius, lorsqu'il était censeur et gouverneur de la Syrie, vers la fin du règne de Tibère. A cette époque, Flavius Pompée introduisit la plante en Espagne. D'après Forskäll, son nom serait d'origine arabe,altéré du mot *foustaq* ou *fistouq*, selon les régions.

Depuis longtemps le Pistachier est cultivé en Orient, Grèce, Sicile, Tunisie, Espagne et Midi de la France, — où il est même, çà et là, subspontané et presque naturalisé ; — généralement la variété à gros fruits se transmet par la greffe sur *Pistacia vera* (type) ou sur Térébinthe. Le Pistachier planté en espalier, le long d'un mur de terrasse au midi, peut mûrir ses fruits sous le climat de Paris mais, d'après Thouin, il gèle à — 6°, alors que greffé sur Térébinthe il supporte — 10° sans souffrir. Le Dr Bancroft a imaginé d'introduire les graines de Pistachier dans des figues sèches, pour qu'elles conservent leur pouvoir germinatif pendant un long voyage.

Dans le Caucase, le climat de Tiflis et de Bakou convient parfaitement au Pistachier, et l'on y a entrepris cette culture en grand, par semis. Les semeurs reconnaissent très bien le sexe des graines qu'ils mettent en terre, celles des Pistachiers mâles, beaucoup plus rares que les femelles, sont très opaques et présentent, sur le côté, un renflement ou deux sillons très visibles. Dans les plantations, il faut avoir soin de laisser un pied mâle, ou bien, comme pour les Caroubiers, de greffer quelques branches de rameaux mâles sur certains pieds femelles, pour assurer la fécondation. Alors qu'en Provence la floraison n'a lieu souvent qu'après 8 ou 10 ans, dans le Caucase la récolte commence dès la sixième année, et vers la douzième année les arbres sont en pleine production et peuvent donner environ 96 à 100 kilos de fruits non décortiqués par pied, selon M. J. Gay (*A travers l'Asie, Notes horticoles*), à qui nous empruntons ces intéressants renseignements. Le Pistachier est considéré, par les Arabes de Tunisie, comme un arbre de luxe, et ceux-ci en laissent le soin et le produit à leurs femmes. Cependant, des cultures en ont été entreprises dans la région de Sfax, car la Pistache de Tunisie, à fruit petit, est la meilleure qualité connue, celle de Sicile, à fruit plus gros, est moins délicate. Les trois grands centres de commerce de ce fruit sont : Alexandrie, Smyrne et Constantinople.

Les pistaches sont très nutritives, d'un goût fin un peu spécial, elles peuvent être mangées crues, mais en France elles sont surtout employées dans la pâtisserie, la confiserie et même la charcuterie. On les fait entrer dans la fabrication de certaines dragées, et les glaciers s'en servent pour parfumer les glaces, les crèmes et les gâteaux ; on en accentue la couleur verte en y mélangeant du jus d'épinards. En Orient, Turquie, Grèce, Asie-Mineure, Syrie, Egypte, Russie méridionale, elles sont consommées très couramment, soit à l'état frais, de la même façon que l'amande fraîche chez nous, soit à l'état sec, ou bien après avoir été trempées dans l'eau salée et grillées au four. Les pistaches doivent leurs propriétés nutritives à la fécule qu'elles contiennent, elles rancissent facilement en vieillissant. On en prépare, en médecine, une émulsion rafraîchissante employée aux mêmes usages que celle des amandes douces.

La galle du Pistachier, due à la piqûre d'un puceron, le *Pemphigus utricularius* Pass., de la grosseur d'une cerise, jaune rougeâtre, est importée de Bokhara dans l'Inde, sous le nom de *Goul-i-pista* (fleur de pistache), probablement pour être utilisée comme matière tannique ou tinctoriale.

LE SUMAC FUSTET

Le Sumac Fustet, *Rhus Cotinus* L., doit à l'aspect plumeux de ses panicules les noms français d'*Arbre à perruques*, *Marabout*, *Coquecigrue*, et anglais de *Smoke plant* (plante fumée) ; on l'appelle aussi Fustet d'Europe ; le Fustet d'Amérique est une Urticacée de l'Arkansas, le *Maclura tinctoria* Nutt. Le Fustet est un arbuste de 2 à 3 mètres de hauteur, touffu, très glabre, à odeur de térébenthine ; feuilles simples, ovales, vertes en dessus et glauques en dessous ; fleurs petites, jaunâtres, en panicule ample, répandant une odeur de citron. Après la floraison, tous les pédoncules des fleurs qui ne donnent pas de fruits s'allongent, se couvrent de poils longs et mous, et l'ensemble de l'inflorescence donne un panache soyeux, d'un blanc rougeâtre, d'une grande légèreté, formé de filaments grêles, divergents, enchevêtrés, offrant l'aspect de grosses houppes de duvet, au milieu desquels sont disséminés quelques fruits. Malheureusement, comme beaucoup de *Rhus*, cette plante est vénéneuse ; toutes ses parties, lorsqu'elles sont froissées, répandent une odeur forte, aromatique. Selon Brehm (*Les Plantes*, t. I., p. 447), on a même prétendu qu'il pouvait être dangereux, pour certaines personnes un peu délicates, d'en manier les feuilles et les rameaux. C'est du moins ce que semblerait prouver le fait suivant rapporté par Thuillier (*Journ. bot.*, V, 4, p. 124), d'une dame qui, ayant tenu à la main un rameau de Fustet, en éprouva un engourdissement, qui bientôt se communiqua au bras, sur lequel apparurent le lendemain de nombreuses pustules. Les feuilles empoisonneraient les bestiaux qui les mangent.

Le Fustet est répandu, çà et là, sur les coteaux secs, dans le Sud-Est de la France, du Gard et de l'Aveyron aux Alpes-Maritimes et à la Haute-Savoie. Son aire géographique s'étend ensuite de la Suisse et de l'Italie jusqu'en Orient, du Caucase à la Syrie.

Il est probable que Pline a voulu parler du Fustet lorsqu'il dit (*lib.* XVI, *cap.* 18) : « Il croît dans les Apennins un arbrisseau nommé *Cotinus*, qui sert à teindre les étoffes de lin en une couleur pourpre ».

En effet, le bois du Fustet contient une matière colorante jaune, la *Fustine*, isolée par Chevreul, servant dans certains pays à teindre la laine et les cuirs en rouge orangé, mais on ne l'emploie que rarement seule, parce que la couleur obtenue est trop altérable. L'écorce, les jeunes rameaux et les feuilles sont riches en tanin, ces dernières en renferment jusqu'à 24 %. Ce bois, assez dur, d'un jaune vif veiné de blanc et de vert, a de trop faibles dimensions pour être d'un usage courant, cependant il a été employé par les luthiers, les ébénistes et les tourneurs. Il contient, également, d'après M. Chevreul, une substance très voisine de la *Quercitine*.

Le Fustet possède une écorce aromatique et astringente, utilisée dans le midi de l'Autriche et en Serbie, contre la fièvre intermittente, comme le quinquina. Ses fleurs sont aromatiques et mellifères. C'est aussi un arbrisseau d'ornement, pouvant supporter parfaitement le climat du nord de la France, et même celui de la Norvège, — il résiste, dans ce pays, aux rudes hivers des régions septentrionales, jusqu'à 67°56' de latitude (Prof. Schuebeler).

Il en existe deux variétés horticoles : une à branches retombantes, *Rhus Cotinus pendula* Hort., et l'autre à inflorescences fructifères d'un rouge pourpre intense, *Rhus Cotinus atropurpurea* Hort.

LE FAUX POIVRIER

Le Faux Poivrier, Poivrier du Pérou et *Moulli* des Péruviens, *Schinus molle* L., est un arbre de 6 à 10 mètres de hauteur, toujours vert, très élégant avec ses rameaux souples et retombants. Il a une écorce grise, rugueuse, crevassée. Les feuilles aromatiques, d'un vert gai, ont de 12 à 18 paires de folioles opposées, lancéolées, un peu épaisses. Comme dans les *Pistacia* les fleurs verdâtres, petites, sont dioïques, rarement polygames. Les fruits en grappes longues sont globuleux, de la grosseur d'un grain de poivre, d'un beau rose passant au rouge corail, et persistent sur l'arbre pendant l'hiver. Le *Schinus molle* est indigène en Amérique, du Mexique au Chili ; il s'élève, dans la Cordillière des Andes, jusqu'à près de 4.000 mètres d'altitude ; il forme avec un *Parkinsonia*, l'unique ornement des montagnes arides de Sucre, l'une des deux capitales de la Bolivie, située à 2.694 mètres.

Cet arbre était cher aux Incas qui fabriquaient, avec ses drupes, une bière locale. Ses fruits d'une saveur sucrée, paraît-il, dans son pays d'origine, sont encore mangés par les Chiliens qui en tirent aussi une boisson rafraîchissante et vineuse. Suivant le degré de cuisson qu'on leur donne, on en obtient une sorte de vin, du vinaigre ou du miel. On retire aussi des feuilles une substance blanche et odorante, qui ressemble à la gomme élémi, on la fait dissoudre dans du lait et on l'emploie contre les maladies des yeux ; au Pérou, les feuilles sont aussi employées pour la teinture.

Toute la plante, surtout les graines et les feuilles froissées, possède une odeur et un goût de poivre très marqué, ce qui fait que les baies sont parfois employées pour falsifier le poivre. L'écorce, que les indigènes du Pérou et du Chili mâchent pour raffermir leurs gencives, contient un suc résineux très odorant, appelé Mastic d'Amérique ou résine de Molle, employé aussi comme purgatif, les petits rameaux leur servent à faire des cure-dents.

L'eau dans laquelle on fait bouillir l'écorce du Faux Poivrier s'emploie en lotions, pour guérir les tumeurs et les inflammations. Plus encore que celles des *Pistacia*, les feuilles du *Schinus molle* présentent un phénomène curieux, pendant les grandes chaleurs : une foliole déchirée, posée sur la surface de l'eau, se meut par mouvements saccadés, en laissant échapper des tissus son huile essentielle, qui s'étend en petite nappe irisée.

Le Faux Poivrier fut introduit du Pérou en Europe en 1597, cependant on n'en connaissait encore à Nice, en 1843, que quelques exemplaires, mais depuis une trentaine d'années il s'est fort répandu dans toute la région méditerranéenne où, dans beaucoup de villes, il forme l'ornement des promenades et des boulevards ; on l'emploie aussi, quelquefois, comme brise-vent pour les cultures délicates ou maraîchères. Nous ne savons pas pourquoi, au Caire, dans les beaux jardins de l'Esbekieh, il est désigné sous le nom d'Arbre du malheur. Cultivé en Grèce, il fournirait, d'après M. de Heldreich, une matière semblable au mastic et qu'on pourrait employer dans l'industrie. En Australie centrale, il supporte la sécheresse et les chaleurs intenses de l'été mieux que toutes les autres plantes importées. Ses branches, chargées de grappes de fruits rouges, sont très décoratives, elles s'expédient, fréquemment, de Provence dans le Nord, pour la confection des bouquets.

Le *Schinus terebinthifolius* Raddi, du Brésil et du Paraguay, est un arbre ressemblant au *Pistacia Terebinthus* ; l'hiver, il est couvert d'abondantes grappes de fruits d'un rouge foncé, du plus bel effet. Il est cultivé en Algérie, en Tunisie et en Orient, comme arbre d'alignement. En Australie il a été employé aussi, avec succès, pour ombrager les avenues dans l'Etat de Victoria.

Emile Jahandiez.

POLOGNE.

Les parfums français, qui manquent, se vendent en ce moment très cher. L'Or de Coty coûte de 150 à 200 marks le flacon. On réclame aussi les autres marques connues : poudre, savons, teintures manquent.

D'après les renseignements fournis par le président de la Société Américano-Polonaise, le royaume de Pologne, tel que l'a délimité le Congrès, a besoin de 12 millions de kilos de parfumerie et de savonnerie.

(*France-Europe Orientale*).

Les Essences d'Anacardiacées.

Un certain nombre d'essences provenant de végétaux appartenant à la famille des Anacardiacées (Térebinthacées) sont actuellement bien connues au point de vue scientifique ; mais elles sont peu répandues dans le commerce malgré leurs remarquables propriétés. C'est pourquoi la « Parfumerie Moderne » a jugé à propos de donner une courte étude de ces plantes et de leurs essences.

Lentisque. — Le Mastic ou résine du *Pistacia Lentiscus* donne de 1 à 3 % d'une essence à l'odeur agréable d'encens, dont les principaux constituants sont le *d*-pinene et le *i*-α-pinene.

Voici les principales caractéristiques de cette essence :

Densité.	0,850 à 0,903
Rotation optique . .	+22° +35°
Indice de réfraction	1,468 à 1,476
Acidité.	0 à 5
Pourcentage d'éthers	3 à 19

(E. J. Parry).

Térébinthe. — La résine du *Pistacia Terebinthus* donne par distillation avec l'eau l'essence de Térébenthine de Chio (*Chian Turpentine*); cette essence est produite parfois en assez grande quantité à Chio même et en Syrie. Son odeur est moins agréable que celle de la précédente et elle se rapproche beaucoup d'une vraie térébenthine en ce sens qu'elle est presque entièrement constituée par l'α-pinene.

Densité.	0,868 à 0,870
Rotation optique . .	+12° à +20°

Sumac Fustet. MM. Perrier et Fouchet (1) ont étudié l'essence ou huile de « fustic » obtenue à partir des jeunes branches feuillues du *Rhus Cotinus*. Ils ont obtenu 0,1 % d'une essence présentant les caractères suivants :

Densité.	0,875
Rotation optique.	+13°
Indice de réfraction.	1,4693
Acidité.	6,1
Pourcentage d'éthers.	28,2

(1) Bull. Soc. Chim. IV, 5 (1909), 1074.

Schimmel et C° ont examiné plus tard, en 1913, une essence de Fustet qui présentait des caractères sensiblement différents, notamment une rotation optique égale à +32° 54'.

L'essence de Fustet contient surtout du β-pinene, du limonene, du dipentene.

Faux-Poivrier. — MM. Roure-Bertrand Fils ont examiné, en 1909 (1), deux essences obtenues à Saint-Denis du Sig (Algérie), l'une par distillation des branches entières portant les fruits, l'autre par distillation des feuilles seules. Ils ont pu comparer ces deux essences avec une troisième préparée à partir de *Schinus molle* cultivés à Grasse.

Ces essences contiennent selon ces auteurs : de l'α-pinene, du *l*-phellandrene, du carvacrol, un corps cristallin fondant à 160°.

Voici les caractéristiques des essences étudiées par Roure-Bertrand Fils :

	Algérie Branches entières	Algérie Feuilles	Grasse
Densité à 15°.	0,8634	0,8658	0,8696
Rotation optique.	+ [illegible]0°54'	+ 65°20'	+ 46°13'
Acidité.	—	0,7	2,1
Ethers.	5,5	3,4	8,2
Ethers après acétylation	29,4	40,4	43,4
Solubilité dans l'alcool à 90 °/o.	5 volumes	5 volumes	10 volumes

qui accuse 25 % d'éthers. Les indices de réfraction varient entre 1,476 et 1,479.

Schimmel et C° ont examiné des essences de feuilles, de fruits et des essences commerciales diverses de Faux-Poivrier provenant toutes du Mexique. Les caractéristiques de ces essences diffèrent peu des précédentes, sauf pour une essence de fruits

(1) Bull. Roure-Bertrand Fils 1909, Avril, p. 29.

Manguier. Les dossiers du Laboratoire de la Parfumerie Moderne nous permettent d'ajouter encore un indication intéressante concernant l'essence de Mangue, connue dans l'Inde Anglaise et dans le commerce sous le nom d'essence d'*Amragandh.*

Cette essence serait obtenue dans la région de Bombay par traitement des fruits verts du manguier (*Mangifera indica* L. Anacardiacées), probablement du type cultivé comestible. Cela n'est pas absolument certain, car nous avons vu une essence d'*Anarcadium occidentale* L. (Anacardiacées) pratiquement identique. C'est une essence verte, très réfringente, très mobile et volatile, à odeur éthérée, qui pourrait être utilisée pour parfumer des bonbons ou des boissons rafraîchissantes.

Caractéristiques :

Poids spécifique à 15°5. . .	0,8478
Rotation optique à 17°. . . .	—7°9'

Cette essence contient 11,55 o/o d'éthers et 10,01 o/o d'alcools libres, soit 19,16 o/ d'alcools totaux calculés en géraniol.

Les industriels qui s'intéresseront à cette essence sont priés de nous écrire.

Nous invitons nos lecteurs qui habitent des régions à *Anacardiacées* à nous expédier des feuilles et des fruits pour examiner l'essence que l'on peut en extraire.

Laboratoire de la Parfumerie Moderne.

The Use of Anacardium Resins.

The mastic of Chios and other countries is one of the fixatives most apreciated : its gum is effectively clear, almost colourless and the infusions prepared with this body are remarkably permanent.

Mastic gum is soluble but in concentrated alcohol ; very often the crystals are not wholly soluble. It would be convenient to use the hot process maceration to obtain the best possible results or to make the dissolution in benzylic alcohol, which gives a varnish easier to dissolve in ordinary alcohol.

It is advisable to make tinctures at a degree rather lower than the final degree of utilizati n to avoid the cloudiness which would not fail to be procuded through precipitation : one prepares accordingly tinctures of high degree; these tinctures being afterwards lowered to the required standard ; one must let them settle for a long time.

Lentisk and mastic gomodors possess the advantage of being easy to use.

The preparation of the mastic licor could also suggest novelties to perfumers.

Mastic gums and similar bodies render true services in the preparation of trochisks and perfumes for burning; peraphs chewing-gum manufacturers will find this body an interesting one, and worthy of entering in the composition of their preparations.

In what concerns anacardium essences above described, their scarcity permits of their employment only in some special formule in the same manner as lentisk gomodor in general.

The essences distillated from the fruits of the Indian mango-tree will necessarily call the attention of confectioners and spirit and syrups manufacturers on account of being perfectly eatable and of its redolent of exotic fruit.

FLORIANE.

Les Emplois des Résines d'Anacardiacées.

Le mastic de Chio et d'autres lieux est parmi les fixateurs les plus appréciés en ce moment : la gomme est en effet claire, presque incolore et ses infusions sont remarquablement douces et tenaces.

La gomme mastic n'est soluble que dans l'alcool très concentré et très souvent les larmes du commerce ne sont pas entièrement solubles. Il conviendrait d'employer la macération à chaud pour obtenir les meilleurs résultats ou de faire la dissolution dans l'alcool benzylique qui donne alors un vernis plus facilement diluable dans l'alcool ordinaire.

Il est recommandé de faire des teintures à un degré un peu moindre que le degré final d'utilisation, pour éviter les troubles qui ne manqueraient pas de se produire par précipitation. On prépare donc des teintures à haut degré, on les ramène au titre voulu et on les laisse longuement déposer.

Les gomodors de lentisque et de mastic ont l'avantage d'être facilement utilisables.

La préparation de la liqueur de mastic pourrait aussi inspirer les parfumeurs : aprés avoir fait digérer là gomme dans l'alcool ou distille et on recueille le produit au-dessus de 70°.

Les gommes mastics et analogues rendent de réels services dans la préparation des trochisques et parfums à bruler ; il est probable que les fabricants de gommes à macher y trouveront aussi un précieux élément pour leurs préparations.

Quant aux essences d'anacardiacées décrites plus haut, leur rareté ne permet de les employer que dans certaines formules speciales dans le même sens que les gomodors de lentisque en général. L'essence de fruits du Manguier de l'Inde paraît devoir retenir l'attention des confiseurs et des fabricants de liqueurs et sirops en raison de sa parfaite comestibilité et de son odeur fraîche de fruit exotique.

FLORIANE.

Los Empleos de las Resinas de Anacardiacées.

La almáciga de Chio y otros lugares es un de los fijadores más apreciados actualmente : la goma es, en efecto, clara, casi incolora y las infusiones hechas con este cuerpo son notablemente dulces y tenaces.

La goma almáciga no es soluble sino en el alcohol muy concentrado y, muy á menudo las « lágrimas » del comerico no son énteramente solubles. Convendría emplear la maceracíon por calor para conseguir los mejores resultados ó hacer la disolución en alcohol benzílico que da, entonces, un barniz que se disuelve más facilmente en el alcohol ordinario.

Recomendamos que se hagan las tinturas a grado un poco menor que el grado final de utilización en visto de evitar que enturben las soluciones. Se preparan, pués tinturas de alto grado, se les reduce al título deseado y se les deja depositar.

Los gomodores de lentisco y de almáciga tienen la ventaja de ser de una utilizacíón muy cómoda.

La preparación del licor de almáciga podría también inspirar á los perfumistas : después de haber hecho digerir la goma en el alcohol se destila la solución y se recog el producto de un grado superior á 70°.

Las gomas almácigas y los cuerpos análogos rinden servicios efectivos en la preparación de los trochisques y perfumes para quemar ; es probable que los fabricantes de goma á mascar hallen también en eso un elemento precioso para sus preparaciones.

En lo que concierne á las esencias de anacardiaceas descritas anteriormente su escasez no permite emplearlas sino en varias formulas especiales en el mismo sentido que los gomodores de lentisco en general.

La esencia sacada de las frutas del mango de India parece deber retener la atención de los confiteros y de los fabricantes de licores y jarabes en razón de su olor de fruto exótico.

FLORIANE.

VIe Foire de Lyon (Du 1er au 15 Mars 1920).

C'est le premier mars prochain que va s'ouvrir la VIe Foire d'Echantillons de Lyon. On peut supposer que cette année, elle connaîtra un succès sans précédents. Du reste, il n'est pas difficile de faire cette prédiction si l'on considère que le seul Groupe 34 (Parfumerie) qui intéresse particulièrement nos lecteurs, réunit 95 adhérents. Il est donc beaucoup plus nombreux que l'an dernier et l'on y retrouve les noms de la plupart des participants des foires précédentes.

En voici, du reste, une liste arrêtée au 31 décembre :

Pierre Ausilia, Savons parfumés, 19, boulevard Rabatau, Marseille.

Bagheera (les Parfums), Paris, 6, rue du Caire (IIe). Produits de luxe : Extraits, Eaux de Cologne, Poudre de Riz, Lotions, Dentifrice.

Bernard-Escoffier Fils, Maison fondée en 1820, Traverse-de-la-Roque, à Grasse (Alpes-Maritimes).

Bertin (Maurice) et Cie, Savonnerie et Parfumerie, Nantes. Agents régionaux : C. Rifaux et J. Chamonard, 31, rue Romarin, Lyon.

Betts et Co Ltd, Tubes et bouchons en étain pour parfumerie, 1, Waarf Road, City Road, Londres (Angleterre).

Biette (A.) Fils et Cie, Fabricants de savons de toilette et parfumerie, Nantes.

Bi-Oxyne et Oryl, Dentifrices, 12, rue Saint-Georges, Paris.

Boissier (J. et Fils), Parfumeurs « Crème Berthuin », 56, rue du Bourbonnais, Lyon.

Borry, rue de Nierme, Oyonnax (Ain).

Botot (Société d'Exploitation des Produits), Dentifrices et Parfums de luxe, 10, rue de la Paix, Paris.

Brosserie Ettingen S. A., Fabrique de brosses et bois de brosses, Ettingen (Suisse).

Carimantrand (Henri), Fabrique de petite miroiterie et de tabletterie, 19-21, impasse de l'Orillon, Paris.

Chavigneau et Cie, 37, passage Jouffroy, Paris, et 32 rue des Trois-Coigneaux, Niort (Deux-Sèvres).

Compagnie Manufacturière de Paris (A.-Eug. Barit), 9, rue Rougemont, Paris.

Coudray (E.), Parfumerie (Darrasse et Colmant, Successeurs), Tous articles de parfumerie en général, 348, rue Saint-Honoré, Paris (Ier).

Crème Béatrice, Harmelle-Salarnier, Ingénieur-Chimiste, Licenciée-sciences, Crépieux, près Lyon.

Crème Simon (J. Simon et Cie), Poudre Simon, Savon Simon, 66, rue de l'Université, Lyon.

Cré-Rossi (Eugène), Parfumeur, parfumerie, savonnerie, alcool de menthe, 70, cours d'Herbouville, Lyon.

Dentifrices Bourla (Les Produits), 22, passage des Petites-Ecuries, Paris.

Dermosol, Lait oxygéné antiseptique fabriqué par l'Union Centrale de la Parfumerie, Villemomble (Seine). Concessionnaire général : O. Leoboldti, 83, rue de Maubeuge, Paris.

Descollonges Frères, place de Croix-Luizet, Villeurbanne.

Desmarest (Mlle Henriette), Fabrique d'articles en métal pour parfumerie, 9, passage des Petites-Ecuries, 63, faubourg Saint-Denis, Paris (X^e).

Dreyfus (S.) et Fils, Manufacture alsacienne de brosserie, Colmar (Alsace).

Dupont (E.) et Co, Brosserie, Boutonnerie, Manufacture à Beauvais (Oise), 44, rue de Turbigo, Paris.

Etablissements E. Dupuy, Brosserie mécanique et Balais. Usine de Cerice, Tulle (Corrèze).

Etablissements Pierre Dhumez et Cie, Matières premières pour parfumerie, Vallauris (A.M.) (France).

Etablissements Ch. Loonen, 8, r. du Bourg-l'Abbé, Paris (IIIe).

Etablissements Charles, Henri Ramon, successeur, Saint-Sulpice (Tarn).

Feret Frères, Commissionnaires en parfumerie, 37-60, faubourg Poissonnière, Paris.

Franck (Marcel), Fabricant de vaporisateurs, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris.

Fromageau (E.), Articles de toilette, Ongliers, 17, rue de Lancry, Paris (X^e).

Gagnière et Cie, Eponges en gros de toutes provenances, Eponges de toilette et de bain, Eponges brutes en balle d'origine, Eponges préparées, 17, place Bellecour, Lyon. Tél. : 33-46.

Gattefossé (Anciens Etablissements). Société française de Produits aromatiques, Matières premières pour parfumerie, 19, rue Camille, Lyon.

Gattelet (V.-J.-B.), Grosse Brosserie, 9, rue Chavanne, Lyon.

Giraud et Cie, Savon Rodoll, Parfumerie fine, 3-5, rue du Perron, Lyon-Oullins.

Glycodont (Dentifrices), Glycoderma (Savon pour la barbe), Laboratoires Glyco, 59, faubourg Poissonnière, Paris. Tél., Bergère 37-09 et 36-84.

« Hera » (Les préparations) et Dentifrices bleus, 81 et 83, rue de Chérzy, Neuilly-Paris.

Idol et Cie, rue de la Voûte, 24, Paris.

Jus (G.), Fabricant de brosserie, 51, rue Méridienne, Rouen.

Kemler (Georges), place des Jacobins, Lyon.

Kitzinger Frères, Fabricants de Vaporisateurs, 27, rue de Paradis, Paris.

Labonne (J.), Fabrique de Parfumerie et de produits de Beauté en général, 74, rue du Dauphiné. Bureaux : 6, rue des Tournelles, Lyon.

Laboratoires Cléannes, Parfumeur, 33, rue des Cloys, Paris.

Lardenois (L.), Brosserie fine de toilette 20, rue de Montmorency, Paris.

Magneill (F.-R.) « Rosytint », Brillant pour ongles, Produits de toilette, 56, faubourg Poissonnière, Paris (X^e).

Marey (De), Parfumerie, 120, av. des Champs-Elysées, Paris (VIIIe). Usine aux Lilas (Seine).

Matchless Metal Polish Co Ltd, Fabricants de produits pour le nettoyage des métaux, Fabricants de balais et spécialités, *Komo* Binns Road, Old Swan, Liverpool.

Maurel (Louis), Savonnerie de luxe, Savon en poudre, Savons de toilette, Savons spéciaux, 156, rue Abbé-de-l'Epée, Marseille.

Menard et Cousseau, Manufacture de brosses, 2, boulevard de Laval, Angers (Maine-et-Loire).

Mermet (J.-L.) et Co, Fabricant de brosses et pinceaux en tous genres, 5, place Vendôme, Lyon.

Meynadier (Juliette), Fabrique de brosses, Lavaur (Tarn).

Milton Manufacturing C. Ltd, 125, Bunhill Row., Londres, E. C. (Angleterre).

Molinard jeune, Parfumeur, 52, boulevard Victor-Hugo, Grasse.

Neige des Cévennes (Société française des Produits de Beauté), Bureaux : 12, rue Calmels. Usine : 42, rue Montcalm, Paris.

Oberthur (Louis), Brosses et Soies, 1, avenue du Cimetière-de-l'Est, Rennes.

« Oréal (L') », Teintures inoffensives pour cheveux, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

« Oriza-Legrand », A. Schull et Co, Parfumeurs, 9, boulevard de la Madeleine, Paris.

Parfums Alpestres « Amy », Edouard Blain, fabricant de parfumerie, 248, rue Créqui, Lyon.

Parfumerie « Flora-Lutetia », Fabrique de Parfumerie, 80, rue Armand-Carrel, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Parfumerie Grenoville, 108-110, avenue Péreire, 6-8, avenue Sainte-Anne, Asnières.

Parfumerie Louis Paulin, 20, rue Vendôme, 18, rue Barrême, et 26, rue de Créqui, Lyon.

Parfumerie Gueldy (A. Sergent et Cie), 82, rue d'Hauteville, Paris. Concessionnaire pour France et colonies : 7-9, rue de la Boétie, Paris.

Les Parfumeries de Gabilla, 6, rue Edouard-VII et 8, place Edouard-VII, à Paris (IXe).

Parfumerie Louy et Cie, Parfumeur, 7, rue de la Part-Dieu, Lyon.

Parfumerie Izmerina, Victor Lesbats, Fabricant de parfumerie, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rh.)

Parfumerie Mouilleron, Fabricant de parfumeries, 2, quai de Billancourt, Billancourt-Paris.

Parfumerie Savonnerie « Ramsgate », 22, passage des Petites-Ecuries, Paris.

Parfumerie et Savonnerie F. Moreau et Fils (A. Pitiot et Cie, Successeurs), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne.

Parfumerie Selma, Bureaux et Usines, 20 et 20 bis, rue Dagobert, à Clichy (Seine).

Parfums Theulier (Les), Les Papiers Parfums, 34, rue de Bagneux, Montrouge.

Paton, Calvert et Co Ltd, Matchless Works, Binns Road, Old Swan, Liverpool (Angleterre).

Plisson (Georges), Brossier, 30, rue du Rendez-Vous, Paris (XIIe).

Poulin (Henri), Fabricant de déméloirs et décrassoirs en celluloïd et similaires. Agent régional : C. Rifaux, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon; Oyonnax (Ain).

Produits Hygiéniques « Norma », 1, rue du Gaz, Lyon-Villeurbanne.

Renou (Marcel), Parfumerie, Savonnerie, Dentifrices « Aurelia », 5, rue Palestro, Pantin (Seine).

Renou et Co, 30, rue des Acacias, Paris. Le Passage d'Agen (Lot-et-Garonne).

Rigaud : A. Croissant, direct.-administr., Parfumeur, 9, rue Vivienne, Paris (IIe). Magasin de détail . 16, rue de la Paix, Paris.

Maison A. Roux (H. d'Heucqueville et A. Serre, successeurs), 13, rue des Archives, Paris (IVe).

Samuel (Raphaël), Fabrique de filets front en véritables cheveux et en soie, 10, rue Lafont, Lyon. Maison à Paris, 113, avenue Victor-Hugo.

Sarradin (Gustave), Savon des Bébés, Parfumerie des Bébés, 7, rue de la Fosse, à Nantes.

Sassi et Cie, Fabrique de Houppes laine et cygne. Agent régional : Camille Rifaux, 6, rue du Bât-d'Argent, Lyon.

Sauze Frères, Fabricants de parfumerie, 25, rue d'Hauteville, Paris.

Savonnerie du Miroir (Paul Aillaud), Savons en poudre, rue Neuve-Saint-Barnabé, Marseille.

Savon Gibbs (D. et S. Gibbs Ltd Londres). Concessionnaires généraux : P. Thibaud et Cie, 7-9, rue de la Boétie, Paris.

Savonnerie Michaud,, 89, avenue de la République, Aubervillers (Seine).

Savy et Giron, Brosserie, 65, passage de l'Argue, à Lyon.

Simon (Ed.) et Fils, Cheveux et Filets, 134, rue Abbé-Groult, Paris; 10, rue Grenette, Lyon.

Société Asie, Fabricants de vaporisateurs Mokinis, 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

Société Française de Produits de Beauté, Fabrique de parfumerie, 12, rue de Calmels, Paris.

Subinaghi (R.) et Cie, Fabrique d'huiles essentielles et essences naturelles et déterpénées et parfums synthétiques, 51, rue Moscova, Milan (Italie).

P. Thibaud et Cie, Savon «Gibbs», Parfum « Gueldy », Parfumerie, 7-9, rue de la Boétie, Paris (Xe).

Union Centrale de la Parfumerie, Produits de beauté hygiéniques et antiseptiques, Villemonble (Seine). Concess. génér. : O. Leoboldt, 83, rue de Maubeuge, Paris.

Vachon-Bavoux, Parfumeur-Savonnier, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

Vibert (F.); Pétrole Hahn. Spécialités pour l'hygiène et la toilette, 89, avenue Berthelot, Lyon.

Vif-Kair-Doussin, Parfumeur, 37, passage Jouffray, Paris.

Nous nous mettons, bien entendu, à la disposition de nos amis qui viendront à la Foire et nous serons heureux de leur donner des renseignements utiles, de leur faciliter les affaires autant que nous le pourrons. *La Parfumerie Moderne* est au groupe 34, stand 31.

Foires et Expositions en 1920.

Le succès retentissant des récentes Foires de Lyon, a eu pour conséquence un grand déploiement d'activité de tous les pays, pour organiser des expositions sur le type de celles de ces dernières années.

En France, on annonce les foires suivantes :

Foires de Lyon. — Il y aura deux réunions à Lyon : la réunion de printemps (1er-15 mars), et celle d'automne (1er-15 octobre).

La Foire de Lyon vient de publier la liste des adhérents arrêtée au 31 décembre 1919.

Cette brochure très complète, que chacun peut se procurer, constitue un pré-catalogue comprenant la presque totalité des Adhérents à la Foire du 1er au 15 mars prochain. Nous apprenons, en effet, qu'il reste seulement quelques stands disponibles.

Certains Groupes sont, dès à présent, au complet, et le Comité a dû se résigner à refuser les adhésions tardives.

Les Firmes étrangères prennent une part de plus en plus active à la Foire ; c'est ainsi que pour 2.100 Maisons françaises, nous remarquons 126 Firmes Anglaises, 105 Italiennes, 68 Suisses, 15 Belges, 21 Espagnoles, 75 Américaines, 12 Hollandaises, 11 Roumaines. Le Danemark, la Norvège et la Suède réunissent 31 participants, et enfin nos amis Tchéco-Slovaques arrivent avec une importante participation qui occupera 25 à 30 stands.

Répartition des catégories :

Série A : groupes rattachés à la réunion d'automne ;

Série B : groupes rattachés à la réunion de printemps ;

Série C : groupes qui exposeront aux deux réunions.

A la série A. appartiennent, entre autres, les groupes suivants : quincaillerie, coutellerie, outils, métallurgie, mécanique, constructions industrielles, caoutchouc, matériel électrique, construction électrique, produits agricoles et alimentaires, matériel agricole, produits coloniaux, gouvernements coloniaux, offices coloniaux, gouvernements étrangers.

La série B, plus importante, comprend les groupes suivants : fumisterie, chauffage et éclairage (électriques ou non), accessoires électriques, produits chimiques, chirurgie, bactériologie, électricité médicale, rayons X, appareils dentaires et orthopédiques, optique, industries chimiques et textiles, mobilier d'églises et tous objets de religion, soie naturelle et artificielle, fourrures, confections, bonneterie, linge, dentelles, broderie, gants, parapluies, tricots, corsets, mercerie, industrie de la laine, du lin, du coton et du crin, meubles, instruments de musique et éditions musicales, chaussures, cuirs et peaux, maroquinerie, articles de voyage, céramique, verrerie, faïence, porcelaine, parfums, brosses, jouets, celluloïd, papier et carton, imprimerie, librairie, matériel scolaire, gravures, cartes postales, industrie du papier, machines à écrire, articles de bureau, photographie et accessoires, cinématographe et accessoires, cycles et automobiles, argenterie, orfèvrerie et bijouterie, horlogerie, armes, machines à coudre, articles de sport, chasse, pêche et camping, enseignement technique, arts industriels et décoratifs, aviation.

Dans la série C. enfin, nous trouvons : chapellerie, modes, fleurs et plumes, publicité, groupements économiques d'intérêt général, protection industrielle, transports et tourisme.

Foire de Paris. — Elle durera du 5 au 20 mai ; cette foire, qui se réunira pour la douzième fois, sera organisée comme l'année dernière.

Foires de Bordeaux. — Il y en aura deux :

Foire annuelle (5-20 juin).

Semaine du tourisme colonial (octobre).

Exposition de Lille. — Elle aura lieu du 1er mai au 31 octobre ; elle se dédiera principalement à la reconstruction et à la renaissance du Nord saccagé.

Foire de Metz, du 15 août au 15 septembre.

***

L'activité à l'étranger et dans les colonies n'est pas moindre. Citons les expositions suivantes :

Foire de Hanoï.—(1er-15 février).

Foire de Bruxelles.— (4-21 avril). Elle aura un caractère complètement international et s'intéressera de préférence aux produits des pays alliés et neutres.

Les affaires seront traitées sur le vu d'échantillons modèles, dessins, photos, etc. La vente de produits quelconques est formellement interdite sur la Foire.

Les objets exposés seront divisés par groupes. Les firmes doivent indiquer la nature des objets qu'elles désirent exposer et produire, éventuellement, des certificats d'origine.

Foire de Bâle. — Cette foire d'échantillons durera du 15 au 29 avril.

Foires de Londres. — Le Secrétariat du Syndicat Lyonnais de la Parfumerie, nous communique la note suivante :

« L'Union des Chambres Syndicales Lyonnaises, nous a avisés qu'une grande foire où toutes les Industries Britanniques seraient représentées, aurait lieu au Crystal-Palace, à Londres, du 25 février au 5 mars.

Elle nous informe, en même temps que le Gouvernement français tient à notre disposition des cartes d'invitation et des catalogues écrits en anglais et français.

Si vous désirez vous rendre à cette grande manifestation commerciale, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'aviser sans re-

tard afin que je fasse les démarches nécessaires pour vous obtenir les catalogues et cartes d'acheteurs ».

Expositions d'échantillons français en Angleterre. L'Office Commercial Français en Angleterre organisera, sous le contrôle du Ministère du Commerce, et sous la direction de la Chambre de Commerce française de Londres, une double exposition d'échantillons français : à Dublin, du 1er au 15 février, et à Londres, du 15 au 30 mars.

Voici la nomenclature des articles qui seront exposés à Londres et à Dublin:

Couture parisienne, modes, pelleteries, soieries, velours, rubans, dentelles tresses et lacets, broderies, mousselines tulles et voilettes, batistes, bonneterie fantaisie, galons et passementeries, lingerie, ganterie de peau, tissus d'ameublement, tapisserie et tapis, tissus imprimés et tissus divers, fleurs et plumes, chasublerie, statues, objets et articles religieux, imagerie religieuse, parfumerie, maroquinerie, articles divers.

Pour tous renseignements, s'adresser au délégué officiel pour la France de l'Office Commercial Français en Angleterre, 10, boulevard Magenta, Paris. Téléphone : Nord 09-72.

Exposition de Pretoria. — A Pretoria se tiendra une exposition internationale en septembre et octobre.

Les trains-Expositions au Canada. — M. Charles Beaubien, sénateur canadien, organise le fonctionnement à travers le Canada de *trains-expositions* mis au service du commerce d'exportation français.

« Déjà mes mesures sont prises pour que les exhibits français soient envoyés directement de France à Montréal, par l'un des premiers paquebots qui, le printemps prochain, pourra remonter le Saint-Laurent, après l'ouverture de la navigation. Ces marchandises seront reçues dans un entrepôt situé sur le port même où les wagons seront amenés pour recevoir sur place leur aménagement intérieur et l'étalage des marchandises.

« Le train se composera de huit wagons-*expositions* très spacieux, de deux wagons-dortoirs pouvant loger cinquante-deux personnes, d'un wagon-réfectoire et d'un wagon pour l'équipage du train. Tous ces wagons sont chauffés à la vapeur et admirablement éclairés. De cette façon, le personnel qui accompagnera le convoi sera logé pendant tout le trajet, ce qui évitera les réserves et épargnera les frais d'hôtellerie.

« Des arrangements spéciaux seront faits pour que les repas soient servis à prix fixes. En somme, la France n'aura à payer que les frais d'étalage de ses exhibits et le coût de la nourriture de son personnel.

« Un projet d'itinéraire, préparé par l'Association du « Canadian Railway War Road », qui représente tous nos chemins de fer, fixe la durée du parcours du train à quatre-vingt-dix jours, sur un trajet de 3.452 milles. Il est possible que ce parcours au Canada soit sensiblement restreint si la Foire mobile des produits français, au lieu de revenir par les voies canadiennes, s'achemine vers les Etats-Unis en suivant la côte du Pacifique. »

Foire d'Utrecht. — Cette foire (25 février-6 mars) aura un caractère purement national.

La Foire de Norrland. — Le projet d'organisation de la première Foire de Norrland, qui doit avoir lieu à Sundswall l'été prochain, vient d'être établi.

Exposition de Barcelone. — En janvier aura lieu une exposition internationale d'organisation commerciale.

L'Office commercial français en Espagne organise pour le mois de février 1920, à Madrid, puis à Barcelone, une présentation générale de parfumerie et accessoires, produits de beauté, peignes, épingles, barrettes, articles pour coiffeurs, articles d'hygiène, matériel pour manucures et pédicures, lingerie de luxe pour dames.

Les frais de présentation sont évalués à 500 francs par mètre carré, avec réduction proportionnelle pour les emplacements supérieurs à 3 mètres carrés ; ce prix comprend tous les frais, y compris l'assurance contre l'incendie et le vol.

Restent à la charge de l'exposant les frais de transport des marchandises du point de départ à Madrid, de Madrid à Barcelone et de Barcelone au point d'origine.

L'Office commercial français organisera au départ des groupements de façon que toutes les expéditions arrivent à Hendaye à une même date et que le dédouanement et la réexpédition pour Madrid puissent se faire dans la première semaine de janvier ; la rentrée en France aura lieu par Cerbère. Des renseignements complémentaires seront fournis à toute personne que la question intéresse, à l'Office de commerce extérieur, bureau d'Espagne, 3, rue Feydeau, Paris.

Il est à peine besoin de rappeler l'importance de l'Espagne au point de vue des débouchés visés dans les lignes qu'on vient de lire et de l'intérêt que présentent les deux expositions successives de Madrid et Barcelone.

Foire de Barcelone. — Cette foire aura le même caractère que nos grandes foires françaises ; elle aura lieu du 15 au 30 mai, et se réunira désormais tous les ans.

Foires de Prague. — Cette ville verra se réunir chaque année deux foires ; la première aura lieu en septembre.

Exposition d'échantillons français en Italie.— Elle commencera le 19 janvier et s'installera successivement à Turin, Milan, Rome et Naples.

L'Allemagne multiplie les Foires

Les Chambres de commerce annoncent qu'outre les deux foires habituelles de Leipzig, de nouvelles foires d'échantillons auront lieu dans le courant de l'année 1920, à Berlin, Breslau, Elberfeld, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg, Cologne, Kœnisberg, Stuttgart, Dantzig et Munich.

Les Parfums d'Arabie.

Le savant Orientaliste Fresnel (Fulgence), ancien Consul de France à *Djedda*, mort à Bagdad en 1855, écrivit « *Lettres sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme.* »

Depuis, des extraits de sa Correspondance ont été publiés (Voyage en Arabie). Dans l'un d'eux, nous trouvons ce titre qui ne pouvait manquer d'attirer notre attention : *Ce que sont les Parfums d'Arabie*.

« Qu'est-ce donc que l'on entend chez nous, dit Fresnel, par parfums d'Arabie ? Je crois que l'on entend par là : *l'Encens*, *la myrrhe*, *l'aloës*, *le djacoy* (*coquille*, il faut lire *djaoui* qui est le benjoin) (1) et *l'ambre gris*, substances qui venaient en Europe de l'Arabie ou *par* l'Arabie. Mais de tout cla, je ne vois réellement que l'*encens* qui appartint certainement au Nord de la Péninsule. Or, cet encens arabe qui ne vaut pas l'encens de Perse, ne se trouve que dans la chaîne méridionale de l'Arabie (2), dans cette contrée que les anciens nommaient *Regio thurifera*, où aucun Européen n'a mis le pied (écrit en 1845) et qu'il serait si intéressant d'explorer aujourd'hui scientifiquement ».

En effet, s'il faut en croire Fresnel (abstraction faite de l'encens), *le bois d'aloës*, *le benjoin*, *l'ambre gris*, si recherchés des Arabes, n'étaient que des *produits d'importation*. Dans ce cas, il ne reste plus grand'chose à l'actif de la péninsule si vantée pour ses parfums. Disons, cenpendant, au sujet de la *myrrhe*, que les Arabes en demandaient encore à l'Inde qui la recevait du pays des Somalis, mais que toutefois, l'arbre à myrrhe *existait bien en Arabie* et qu'il y existe encore dans l'Yemen et l'Hadramaout, puisque Ehrenberg et Hemprich naturalistes allemands, ont rapporté de leur voyage en Arabie des spécimens de l'arbre à la myrrhe.

La légende de *Myrrha* en est une autre attestation, attendu que les anciens l'ont placée en Arabie ; et Voltaire (Dictionnaire philosophique), nous en parle ainsi : « Les pays des aromates furent aussi le pays des fables, c'est dans ces déserts que les anciens mythologistes prétendent que Myrrha, petite fille d'une statue (?) s'enfuit après avoir commis le crime que l'on reproche aux filles de Loth et qu'elle fut métamorphosée en l'*arbre qui porte la myrrhe*. D'autres profonds mythologistes assurent qu'elle s'enfuit dans l'Arabie heureuse et cette opinion est aussi soutenable que l'autre. »

Les mythologistes ont fait de Myrrha, la fille de Cinyras, roi de Chypre, et la mère d'Adonis, et de l'aventure incestueuse de Myrrha, Ovide fit un conte fort licencieux.

— Mais Fresnel a oublié totalement le *baume de la Mecque* dont le balsamodendron qui le fournit a été *retrouvé en Arabie* par Schweinfurt, à Gison, dans le Tihama, et c'est peut-être là son *origine première*, avant sa transplantation en Judée ?

Le baume, dit Mary Durand ne sort pas de l'Arabie pétrée où se rencontre la seule plantation du précieux arbuste. Ce qui n'est plus très exact.

« *C'est en Arabie*, nous dit Foret (*Les plantes dans l'antiquité*, Bouillon, 1897) et sur les côtes de l'Afrique centrale que croissent les arbustes qui exsudent le *baume*, *la myrrhe* et *l'encens.* »

Notre Orientaliste ne nous dit pas un mot non plus du *Labdanum* que les Arabes, après l'ambre, estimèrent particulièrement et de tout temps.

Le labdanum leur venait principalement de Syrie, mais il n'en fut pas toujours ainsi, puisque Hérodote a trouvé le ciste ladanifère en Arabie « le *ledanon* qu'ils sécrètent se ramasse, dit-il, dans la barbe des boucs et des chèvres qui ont brouté les feuilles et les fleurs de leurs rameaux et ce Ledanon entre dans la composition de plusieurs parfums et c'est principalement avec lui que se parfument les Arabes. »

Dans « La Nature », 1878, n° 365, M. F. Girardin signale le Labdanum comme principal parfum des Arabes et il ajoute qu'on en brûle encore dans les maisons turques pour parfumer l'air.

— En somme « Parfums d'Arabie » est une sorte de locution assez vague que chacun entend — ou *sent* pour mieux dire — sans chercher autrement à approfondir. On devine que l'Arabe est un fervent amateur de parfums et que de plus, l'air de son pays en doit être tout imprégné. C'est, croyons-nous, ce sentiment-là qui domine. Voltaire, comme bien d'autres, semblait l'entendre ainsi : — *Histoire générale. Arabie* — « Quand on avance de quelques milles dans les terres, c'est alors qu'on trouve le pays le plus agréable de la terre. L'air est parfumé, dans un été continuel, de l'odeur des plantes aromatiques que la Nature y fait croître sans culture. »

Sans doute, mais le Naturaliste, beaucoup plus circonspect y trouvera toujours un peu d'exagération.

Oui, chez nous, à Nice, à Cannes et surtout à Grasse on a des impressions de ce genre ; mais là, on ne cultive pas tant de fleurs à parfums

---

(1) Les Arabes nomment le benjoin « Djaoui » (Blidia, 1890, Trumelet, chez Jourdan, Alger).

Les Arabes brûlent le benjoin comme encens et mélangé à l'ambre dans leurs pastilles à brûler appelées « Kours », P. de Panville : « Les plantes des pays chauds 1902 ».

(2) « Encens-Libanos : Oliban ». Selon Herodote provenait de l'Arabie qui produisait aussi la « Myrrhe », le « Cinnamome (?) » et le « ladanum » qui selon Théophraste venait de Saba, presqu'île arabique.

Pline : « L'Arabie était considérée comme un des pays les plus riches, vu qu'elle livrait l' « Encens et la Myrrhe » qui provenaient d'Athramite, contrée au centre de l'Arabie, éloignée des côtes de huit jours de marche.

Strabon : « l'arbre à encens » ne prospère qu'à Kattaria (Omann), ville de l'Yemen d'aujourd'hui. L'encens était transporté à dos de chameau à Sabota et entrait dans la ville par une porte affectée à cet usage ; là, les prêtres prélevaient une dizième partie du revenu, et avant d'en vendre la plus petite quantité, il fallait offrir aux Dieux leur obole.

dans le but de se divertir. La vraie dominante il faut cependant le dire, c'est l'intérêt commercial. Cette production forcée, intensive, devient, par extension, un aimable réflexe pour l'olfactif de l'indigène ou du passant.

En est-il de même *naturellement*, en Arabie ? Nous restons un peu sceptique de ce côté-là ; nous ne nous rendons pas bien compte.

Ce que nous savons mieux, c'est que les Arabes firent, dès la plus haute antiquité, un grand usage de parfums, que leur pays était celui du *Baume* (1), de la myrrhe et de l'encens et qu'ils utilisèrent et exportèrent, *les premiers*, ces produits, conjointement à ceux qu'ils tiraient de l'Inde et de la Perse, pour leur propre usage d'abord et pour leur commerce ensuite.

De là, le « fameux cliché » : un de ceux qui ne disparaîtront jamais plus : « *parfums d'Arabie !* »

E. G.

(1) Le « Baume » de l'ancien Testament, le βαλσαμον de Théophraste, ou baume de la Mecque, dont l'histoire a été faite surabondamment par Fristedt d'Upsal, vers 1875 (2).

(2) Antoine Colin « Maistre apothicaire juré de la ville de Lyon », a écrit une « Histoire du Baulme », Lyon, 1619.

Ce fameux baume forcément délaissé et complètement introuvable aujourd'hui, a été, jadis, promené un peu partout en Orient (Arabie, Judée, Egypte, Turquie).

Baume précieux dans la liturgie et la médecine, ses appellations sont nombreuses : Balessan, haume, halsam, opobalsam, baume blanc, de Judée, de Giléad, de la Mecque, du Caire, de Matharée (Matharich près du Caire, fort recherché des chrétiens à cause, dit l'Arabe Givaheral Bokhur, de la foi qu'ils y avaient), puis haume Oriental, Egyptien et célui plus récent de Constantinople.

Le « Myri » (huile sainte) composée de 38 substances aromatiques, consacré très solennellement le Jeudi Saint, est envoyé par le patriarche de Jérusalem à toutes les églises du culte orthodoxe et renferme encore, paraît-il, le « vrai baume de la Mecque ».(V. B. Bezoles : « Collection des Sciences des Religions », édition Maisoneuse, in-8°, 1874 : le Baptême) ; mais, qui fournit le baume au patriarche ? Nous l'ignorons.

Dans le culte catholique, nous voyons, dès le XVI° siècle, des bulles des papes Pie IV et Pie V permettant l'emploi du baume du Pérou en remplacement de celui de La Mecque, et plus tard aussi, celui du baume du Canada qui a pris des Anglais le nom de balsam of Gilead, qui se rapproche le plus du vrai baume quant à l'aspect, et n'est comme lui, qu'une térébenthine ou résine fluide.

Maintenant, au point de vue : « Parfum », le baume de Gilead était-il si méritant ? Les avis sont partagés.

L'opinion de Rimmel sur le baume, mérite une considération spéciale, en raison de la compétence de ce parfumeur anglais, artiste et lettré tout à la fois. Or, à l'Exposition de 1867, Faikbey, pharmacien des armées de Turquie, avait exposé une collection intéressante d'essences indigènes, parmi lesquelles se trouvait du vrai baume de la Mecque. Rimmel faisait partie du Jury, il eut donc à examiner ce produit très rare et dut le faire attentivement. « Entre nous, dit-il, ce haume ne mérite pas sa réputation ».

D'autre part, Chevalier, dans son dict. de Drogues de 1828, dit : « nous ne sommes plus au temps où l'on attrihuait, d'après les récits orientaux, les vertus les plus extraordinaires à cette résine fluide. Ainsi, tout ce qu'on a dit de ses propriétés vulnéraires, stomachiques et alexipharmaques est aujourd'hui discrédité. »

Passons à la Cosmétique. Devons-nous croire que dans les Harems, les femmes turques d'aujourd'hui usent encore du baume de la Mecque dans leurs bains, existe-t-il encore une pommade des Sultanes et une sorte de lait virginal dont le principal élément « le haume » serait fourni par le Sultan lui-même ? Autant de questions dont l'intérêt se perd de plus en plus.

E. G.

Le Marché Anglais.

London, 29 janvier 1920.

A la suite de notre réclamation au sujet de la licence d'importation imposée aux produits français en Angleterre, nous avons reçu de très intéressantes lettres, notamment du Consulat Général Français de Londres qui nous assure de tout son concours, ce dont nous le remercions vivement.

On nous signale, d'autre part, que la restriction apportée à l'importation des produits artificiels était jusqu'ici illégale et que le Ministre anglais du Commerce a fait appel contre cette décision ; en attendant que celle-ci soit confirmée ou supprimée par la Cour d'appel ou que la Chambre des Communes passe un nouveau projet de loi légalisant cette restriction, l'entrée des produits français reste libre.

Espérons que cette situation deviendra bientôt légale.

***

Il y avait tout lieu de supposer que les affaires seraient plus calmes en janvier, époque de l'année à laquelle nombre de maisons font leurs inventaires mais, au contraire, les affaires sont des plus actives probablement en prévision de prix sensiblement plus élevés par la suite ; il en résulte des prix fermes et même la hausse pour nombre d'essences.

Le Bois de rose femelle est un peu plus cher à 42/—, et le Linaloe vaut 27/6. Le bois de cèdre est coté dans les 2/6 per lb. Le Géranium Bourbon vaut dans les 35/—, le Géranium africain est coté 36/—, et l'essence de Grasse atteint 54/—. L'essence de Lavande française est ferme, mais sans changement, alors que l'aspic, de plus en plus demandé, se traite à 15/—. L'essence de citron est en forte hausse à 10/—, de même que l'essence d'orange qui vaut 32/6. Le lemon-grass est très cher à 14/6, mais la hausse de cette essence est toute artificielle. Le Petit-grain français se trouve encore à 34/—.

Le Baume du Pérou est en hausse à 25/—, sur place, de même que le thymol à 44/—.

En synthétiques, le Citronellol est monté à 80/—, pour marchandises disponibles, l'héliotropine vaut 40/—, mais la coumarine et la vanilline sont un peu meilleur marché à 42/—. et 74/—. per lb. respectivement, enfin le terpinéol est un peu plus cher à 6/—.

M. Faucon.

Iles Hawaï.

On demande des articles de toilette.

Il y a à Hawaï une très forte demande d'articles de toilette tels que savons, parfums et cosmétiques.

On recherche beaucoup aussi les lotions capillaires légèrement grasses.

INFORMATIONS

NORVÈGE,

L'Office national du Commerce extérieur vient de recevoir une communication de son représentant à Christiania appelant l'attention des exportateurs français sur les nouvelles restrictions apportées par le Gouvernement norvégien à l'importation dans le Royaume des produits de parfumerie à base d'alcool.

Désormais, l'introduction de ces produits en Norvège reste interdite à moins qu'il ne soit reconnu par le Service que l'alcool contenu a été dénaturé et rendu impropre à la consommation par l'addition d'un autre produit.

Je vous laisse le soin de porter cette information, dans la forme que vous jugerez utile, à la connaissance des membres de votre groupement que le commerce de la parfumerie avec la Norvège pourrait intéresser.

***

A ce propos nous avons reçu du distingué président du Syndicat Lyonnais de la Parfumerie la communication suivante :

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Les produits pour les cheveux et les cosmétiques à base d'alcool ont été interdits à l'entrée en Norvège, par un décret royal du mois de septembre.

A la suite des démarches que j'ai fait faire immédiatement à Christiania même, par l'intermédiaire de M. le Ministre de France, j'ai pu obtenir du Gouvernement Norvégien la création d'une procédure de dérogation sous la forme suivante :

L'exportateur français devra adresser une demande de dérogation à M. le Ministre de France à Christiania qui transmettra la demande au Ministère Norvégien. Ce dernier a promis aux Autorités Françaises d'être large dans les dérogations.

Il sera prudent d'écrire indépendamment du Ministre de France, à M. Tisseau, attaché commercial à la Légation à Christiania qui est un homme parfaitement aimable et très dévoué au marché français.

Le parti anti-alcoolique étant très puissant en Norvège et la mesure prise pour les lotions capillaires devant s'étendre tôt ou tard à toute la parfumerie alcoolique, il sera prudent pour tout exportateur de parfumerie alcoolique : (eau de Cologne, dentifrices, etc..), de faire, au préalable, les démarches indiquées ci-dessus, en ayant soin d'introduire dans la composition du produit une substance telle que le produit ne soit pas potable. La suppression complète de l'alcool de bouche dans ce pays, ayant amené une certaine partie de la population à consommer les produits de parfumerie alcoolique.

CLIENTÈLE

En l'absence de voyageur, une maison française peut certainement faire quelques affaires en écrivant directement à quelques bonnes Maisons de Norvège, dont le crédit excellent a pu être constaté par moi-même sur place.

Voici quelques noms de maisons avec lesquelles on peut correspondre en français :

Bergen

M. P. Koch, Dom Kirkegate. — M. Nielsen, N. M. Strandgate (Pour ce dernier correspondre de préférence en anglais).

Christiania

M. Waldemar Schioldborg, Φvrewald gt, 9. — MM. Steen et Strom, Kongenst, 23. — MM. Horn et C°, Stotsgate, 21. — MM. Robsahn et C°, Karl Iohannsgt, 15. (On peut correspondre en français avec toutes ces maisons).

Il y a beaucoup d'autres firmes, mais ces quelques adresses suffisent je crois pour une première affaire.

SUÈDE.

Mêmes interdictions qu'en Norvège.

Pour la Suède, une série de démarches ont abouti à la procédure suivante :

La dérogation devra être demandée par l'intermédiaire du Ministre de France.

Il vous suffit donc de demander à l'un de vos principaux clients de faire la demande pour obtenir la dérogation. Là, encore, les autorités suédoises ont promis de se montrer très larges.

Indépendamment du Ministre français, M. Delavaud, qui est un homme très désireux de favoriser le commerce français, il sera bon de s'adresser à M. Le Prévost, secrétaire général de la Chambre de Commerce Française à Stockholm qui peut favoriser très considérablement les affaires.

CLIENTÈLE

Stockholm

Parfumerie Nording, Bibliotekagt, 11. — « Franska Parfym Magasinet », Drottningat, 21. — « Militar Ekiperings Aktiebolaget », Hamngt, 3 A. — Nordiska Kompaniet.

Je signale en particulier cette dernière affaire, qui est un grand magasin dont l'importance ne le cède pas au Louvre et au Bon Marché, qui est parfaitement organisé et qui de plus a le vif désir de travailler avec la France.

Gothemburg (*en suédois* : Göteborg).

Ville de grossistes, extrêmement intéressante, il y a lieu d'écrire aux Maisons :

Abrahamson et C°, Ostra Lermgatan, 16. — Hammargren et C°, Kungsgatan, 15. — F. W. Hasselblad et C°.— Malmsten et Bergvall, Parkusgt, 2.

LAURENT-VIBERT,

Président du Syndicat Lyonnais de la Parfumerie.

Le Commerce de la Parfumerie au Maroc.

1° *Centres Commerciaux.*

Présentement, le seul centre commercial vraiment important au Maroc est Casablanca, et il est impossible de faire des affaires dans ce pays sans que l'organisation de vente soit établie à Casablanca, qui est véritablement le seul port d'accès au Maroc et d'où rayonnent les routes et chemins de fer, tant sur les autres villes de la côte (Rabat au Nord, Saffi, Mazagan, Mogador au Sud) que sur les deux grands centres de l'intérieur (Fez et Marrakech).

Ce n'est pas que les autres centres soient à dédaigner au point de vue de l'exportation, mais on ne peut les atteindre que par Casablanca.

2° *Clientèle*

Comme clientèle de consommation, on peut distinguer trois catégories.

1° La clientèle européenne proprement dite, qui est sérieuse et avec laquelle on peut traiter comme avec les clients de France. Vous en trouverez la liste jointe à cette présente note.

2° La clientèle locale israélite, juive et espagnole, avec lesquelles il faut s'abstenir complètement de traiter des affaires, en laissant ce soin aux grossistes de Casablanca.

3° La clientèle indigène, qui est extrêmement intéressante, baucoup d'Arabes étant dans une situation aisée et certains fort riches.

Pour la parfumerie particulièrement, il y a beaucoup à faire dans les harems, très nombreux à Fez et à Marrakech et très soucieux des choses de la toilette.

Mais il est très difficile de pénétrer dans ce milieu extrêmement fermé et où on ne peut entrer que par relations personnelles.

Il me paraît impossible de faire avec les indigènes des affaires sérieuses à moins d'aller soi-même dans le pays et de se faire présenter à des notables susceptibles eux-mêmes de remettre les échantillons dans les familles riches.

3° *Prix de vente*

Une des grosses difficultés du Maroc, c'est d'éviter le *gachage du produit*. Beaucoup de petits commerçants israélites et espagnols vendent fréquemment au rabais les spécialités ayant du succès. D'après l'avis de tous les clients consultés, le seul moyen d'éviter dans la mesure du possible le gachage est d'imposer les prix au public par le moyen d'une étiquette collée sur le flacon, à la fabrique même, avant le départ.

Il faut donc calculer le prix de revient au Maroc en se fondant sur le prix de revient non pas à Casablanca mais à Marrakech ou à Fez.

Voici les éléments de ce calcul, pour les parfumeries moyennes (eau de Cologne, eaux dentifrices, teintures, lotions, savonnerie, crêmes, etc., etc.).

Ajouter au prix de facture :

12,5 % pour la douane (tarif uniforme) ; 2,5 % pour frais d'acconage et de débarquement ; 5 % pour frais de port de Marseille à Casablanca.

Soit en tout 20 %.

Ajouter en outre 0 fr. 10 par kilo pour transport de Casablanca à l'intérieur.

Le prix au public doit être calculé de manière à laisser aux détaillants un bénéfice de 30 à 35 % et aux grossistes un bénéfice de 10 à 15 %.

***

Liste des principales Maisons du Maroc pour la Parfumerie :

Casablanca

« Droguerie Centrale du Maroc », Lafon et Feschet, boulevard de la Gare. — Chomienne, Pharmacien. — Garcia, Pharmacien. — Fenech, Pharmacien. — Louys, Parfumeur. — Delard, Parfumeur.— Mme Mezi, Parfumeur. — « Magasins Modernes » (Paris-Maroc-Nouveautés). — Mlles Bossi, Lingerie-Nouveautés.

Rabat

Seguinaud, Pharmacien. — Hermet, Pharmacien.— Guyard Frères, Parfumeurs. — Marcel Samy, Parfumeur. — L. Samy, Parfumeur.— « Nouvelles Galeries » (Maison indépendante des Nouvelles Galeries de Paris). — L. Mathias, « A la Ville de Paris ». — Arnaud, Comptoir Lyonnais, Quincaillerie, bazar.

Meknès

« Pharmacie du Croissant ». — Pierson, Pharmacien. — Bardel, « Aux Galeries Parisiennes », Bazar. — Lafon, « Au Bon Marché », Bazar.

Fez

Meynadier, Pharmacien. — Léon Suavet, Bazar.

Marrakech

Sagot, Pharmacien. — Kolakris, « Grande Epicerie de l'Atlas » (fait beaucoup de parfumerie). — « La Ruche Marocaine », Bazar. — Prébois, Bazar.

En ce qui concerne Saffi et Mazagan, je ne vous donne pas de noms, n'étant pas allé dans ces localités, et désirant ne vous donner que l'adresse de Maisons que j'ai visitées moi-même.

LAURENT-VIBERT,
Président du Syndicat Lyonnais de la Parfumerie.

Extrême-Orient.

Autorisation de l'emploi des codes privés pour l'Extrême-Orient. — L'Administration des P.T.T., d'accord avec le Ministère de la Guerre, vient d'autoriser l'emploi des codes privés dans les correspondances télégraphiques entre les maisons de commerce françaises et l'Extrême-Orient, à la condition que ces codes soient déposés à la Section Economique du 2e Bureau de l'Etat-Major de l'Armée.

Myrrhis Odorata Scop.

La myrrhe odorante, plus connue en France sous les noms de Cerfeuil musqué et de Cerfeuil d'Espagne a été dénommée : *Scandix odorata* L., *Chœrophyllum odoratum* Lamk., *Myrrhis odorata* Scop. Ces synonymes marquent ces affinités, c'est un très proche parent du Cerfeuil (*Chœrophyllum*), du Persil (*Anthriscus*) et du Peigne-de-Vénus (*Scandix*).

Le genre *Myrrhis* tel qu'il a été délimité par Scopoli renferme quatre espèces (*Glycosma* Nutt) des montagnes de l'Europe, de la région caspienne et de l'Amérique boréale.

L'espèce que nous figurons ici se rencontre assez fréquemment en France, dans les montagnes où elle est parfois envahissante, comme à la Grande Chartreuse. Dans les Vosges, le Dauphiné, le Lyonnais, le Forez, le Jura, elle est souvent abondante, ainsi qu'en Asie-Mineure.

C'est une plante à odeur très aromatique, analogue à celle de l'anis mais plus capiteuse et musquée.

Elle atteint deux mètres de hauteur dans les endroits frais. La tige est épaisse, cannelée, velue ou pubescente ; les feuilles très molles, marquetées assez souvent de taches blanches, sont deux à trois fois pennatiseqnées, à segments ovales-lancéolés, pennatifides et à lobes incisés. L'involucelle est à folioles lancéolées-acuminées membraneuses et ciliées sur les bords.

Les fruits sont gros, allongés, d'un noir luisant à maturité, portés sur des ombelles à 6-10 rayons hérissés. Les fleurs, blanchâtres, apparaissent de juin à juillet.

Nous attirons surtout l'attention sur les fruits très aromatiques, comme chez la plupart des ombellifères qui intéressent la parfumerie, à odeur musquée ; ils pourraient donner une essence assez analogue à celle de coriandre.

Dans le Midi, on signale quelques stations de *Myrrhis temula* Gœrtner et de *Myrrhis aurea* Allioni.

Une autre espèce, *M. occidentalis* Benth., existe dans l'Orégon et l'Utah. Asa Gray a placé celle-ci, avec deux espèces voisines de Californie, dans le genre *Glycosma*.



Myrrhis odorata Scop.

Carriot appelle le *Myrrhis odorata* Scop, « Cerfeuil anisé » et signale les propriétés excitantes et diurétiques du fruit. Ces fruits sont aussi carminatifs, comme ceux du *Carum Carvi* (Chabert). La plante est utilisée, quelquefois, en salade et comme condiment. Selon Gandoger, elle est très cultivée dans les jardins dans certaines provinces ; on sème en automne à la maturité de la graine et on multiplie par éclats.

On l'emploie dans les campagnes pour faire un vin aromatique des

tiné aux lavages des plaies de mauvaise nature.

En Savoie, les fruits du *Myrrhis odorata* sont infusés dans l'eau-de-vie et lui communiquent un parfum très délicat.

Mais ce qui a surtout contribué à répandre le *Myrrhis odorata* Scop. dans nos pays, c'est son emploi pour la fabrication de l'Elixir des Chartreux (liqueur de la Grande Chartreuse) ; s'en est la principale matière première et les stations étendues de la plante paraissent provenir des anciennes installations de ces moines solitaires. Naturalisé aussi, selon A. de Candolle, *Géographie botanique raisonnée*, t. II, p. 667, en Angleterre, Ecosse et Irlande. Souvent cultivé et subspontané autour des habitations. On le rencontre au pied des vieux murs en extrême abondance, à la Grande Chartreuse, au Mont-Pilat, à Grand' Croix de Peyrieux (Loire), au Monestier de Clermont, à Hauteluce (Savoie), au Salève, à Thorens (Hte-Savoie), etc.

La plante entière est cataloguée dans les pharmacopées françaises (1re Edition, 1818), danoise, finlandaises, suédoises (5e et 7e Editions, 1817 et 1869).

J. G.

Herbier et Jardin Botanique de la « Parfumerie Moderne ».

Plantes reçues au mois de janvier (38 espèces) :

Italie. — *Helichrysum littoreum* Guss. — *Cupressus funebris* Engl. — *Thymus Serpyllum subsp. ovatus* Mill. — *Thymus acicularis* W. et K. *Stachys sicula* Ucr.

Espagne. — *Lavandula pedunculata* Cav. (Castille).— *Thymus mastichina* L.

Grèce. — *Origanum scabrum* Boiss .et Heldr. (Taygete). — *Origanum pulchrum* Boiss. et Heldr. (Eubée). — *Origanum Onites* L. (Origan de Crête) (Attique). — *origanum lirium* Helder. (Eubée).

Cote des Somalis.— *Andropogon annulatus* Jorsk.

Canaries. — *Bystropogon canariensis* L'Her. *Stachys hirta* L. — *Calamintha moentifolia* G. G. — *Psoralea palestrina* W. D. — *Micromeria varia* Benth.—*Canarina campanula* L. — *Cyperus rubicundus* Wahl.

Algérie, Tunisie. — *Cleome arabica* L. — *Heliotropium undulatum* Wahl. — *Haloxylon articulatum* Boiss. — *Reseda alba* L. — *Thymelea microphylla* L. — *Limoniastrum Guyonianum* Desf. — *Micromeria nervosa* Desf.

Corse. — *Laurentia tenella* L. — *Tanacetum Audiberti* Lk. — *Aronicum corsicum* L. — *Pastinaca latifolia* L. — *Peucedanum paniculatum* L.

Madagascar. — *Eugenia sp.*, — *Hernandia sp.* — *Aframomum Daniellii.*

Afrique Equatoriale Française. — *Citrus Aurantifolia proper.*

Martinique. — *Hibiscus Abel.* — *moschus* L.

Inde Anglaise. — *Mangifera indica* L.

Foire de Lyon.

A la suite de notre article, du... sur la dénaturation de l'alcool de Parfumerie, nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur Toussaint,

Ingénieur-Chimiste,

Revue « La Parfumerie Moderne »,

Monsieur,

Nous vous remettons, ci-joint, copie de la réponse que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie a faite à une lettre que lui avait adressée M. le Maire de Lyon, au sujet de votre rapport sur un procédé de dénaturation de l'alcool employé à la préparation de la parfumerie.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour l'Administrateur-Délégué :

E. Bulland.

Paris, le 17 novembre 1919.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

à Monsieur le Maire de Lyon, Sénateur, Président du Comité de la Foire de Lyon.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur un rapport adressé au Comité de la Foire de Lyon par M. H. Toussaint, ingénieur-chimiste et proposant un procédé de dénaturation de l'alcool employé à la préparation de la parfumerie.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai entretenu M. le Ministre des Finances de cette communication.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE,

Par autorisation,

Le Directeur des Affaires Commerciales et Industrielles.

Espagne.

Le Consul de France à Bilbao signale qu'il serait intéressant que des offres fussent faites sur cette place, par des maisons françaises, pour la Parfumerie en particulier.

Les Marques d'Origine.

D'une communication que nous recevons du XII° groupement économique régional de Chambre de Commerce (Grenoble), nous détachons l'avis suivant, dont nos lecteurs ne manqueront certes pas d'apprécier l'intérêt.

« Un projet de loi rendant obligatoire l'apposition de l'indication *Made in U. S. A.* sur toutes les marchandises américaines vendues aux Etats-Unis, vient d'être déposé à la Chambre des représentants par le député Landers.

« D'autre part, les marchandises étrangères ne portant pas l'indication de leur pays d'origine ne pourraient plus être introduites aux Etats-Unis, d'après ce projet de loi. »

On devine les raisons dont s'est inspiré l'auteur de ce projet. Aux Etats-Unis, comme en France, comme dans tous les pays, il n'est pas rare que des marchandises soient vendues sous une fausse indication d'origine, et c'est, très vraisemblablement, ce qui s'est produit chez nos amis d'outre-Atlantique, pour la parfumerie. Dans une lettre que publie le *Courrier des Etats-Unis* un parfumeur de la maison Crusellas y Compania, à la Havane, mentionne, en effet, que les maisons allemandes de New-York ont pu « se munir de produits dont la source unique se trouve dans les pays auxquels l'Allemagne fait la guerre depuis cinq années. » D'après l'auteur de la lettre, le fait s'expliquerait par le maintien de la représentation de producteurs français à des maisons allemandes de New-York naturalisées ; mais n'est-il pas infiniment plus probable que les produits en question avaient une autre origine, qu'ils n'étaient qualifiés de français que pour les besoins de la cause ? Il ne faut pas oublier que, où qu'il soit, même naturalisé Américain, Espagnol ou Argentin, le Boche reste Boche, c'est-à-dire l'homme par excellence de l'imitation, de la contrefaçon, de l' « ersatz ».

Quoi qu'il en soit, il serait à souhaiter qu'une loi comme celle dont le vote vient d'être demandé à la Chambre américaine fut introduite dans nos codes. La liberté du commerce n'est pas plus le droit de tromper sur l'origine que sur la nature ou la quantité de la marchandise, et le patriotisme, le moral, l'intérêt national tout à la fois y trouveraient leur compte.

Avec le rétablissement de la paix, une ère s'ouvre, en effet, où la production nationale aura besoin, plus que jamais, d'être protégée contre la concurrence de la production étrangère, où ce sera un devoir, pour tous les bons Français, de la favoriser de leurs achats. Directement ou par les voies détournées qui lui sont familières, l'Allemagne industrielle, dont toutes les usines sont intactes et où les ouvriers ont patriotiquement accepté que soit élevée à dix heures la durée du travail quotidien, l'Allemagne ne négligera aucun moyen, on peut en avoir la certitude, de nous inonder de ses produits. Nous aurons à lutter, en outre, contre nos alliés anglais, américains, italiens, redevenus nos rivaux sur le terrain économique, et contre les neutres.

Nous serions dans de jolis draps, le jour où, faute d'avoir été soutenue par nos achats, la production nationale devrait baisser pavillon devant la production étrangère !

Il ne s'agit pas — est-il besoin de le dire ? — de mettre à l'index les produits anglais, américains, même allemands. Les nations pas plus que les individus ne sauraient vivre dans l'isolement, et leur industrie, leur commerce ne sauraient sans danger être privés de ce stimulant précieux, de ce puissant générateur de progrès qu'est la concurrence. Mais qui oserait prétendre qu'à qualités égales, à prix égal et même à un prix légèrement supérieur, un Français n'ait pas le devoir de donner la préférence au produit français ?

Or, il est incontestable que, sans l'appositoin d'une marque d'origine, l'accomplissement de ce devoir, quelle que soit la bonne volonté de l'acheteur, sera toujours difficile.

Nécessaire pour la protection de l'industrie nationale à l'intérieur du pays, cette marque spéciale ne l'est d'ailleurs pas moins en ce qui concerne les produits français exportés. Un grand nombre de ceux-ci jouissent, à l'étranger, d'une faveur marquée, pleinement justifiée par leurs qualités : ils courraient fort le risque de la perdre tôt ou tard et d'être même tout à fait discrédités, si des produits similaires fabriqués à l'étranger pouvaient être présentés à la clientèle comme provenant de France.

Les Américains veulent que les produits américains soient vendus sous l'estampille américaine. Imitons-les : ce sont des gens pratiques.

L'Ambre gris.

L'ambre gris est le produit d'une maladie du cachalot déterminée par l'absorption de poissons à arêtes saillantes qui lui ont perforé l'intestin. Cette perforation détermine une sorte de calcul que l'on broie et qui répand une odeur extraordinairement pénétrante et tenace. C'est une fortune pour les chasseurs de baleines lorsqu'ils mettent la main sur un sujet semblable. Et précisément les journaux spéciaux des Etats-Unis annoncent qu'une baleine contenant 200 livres d'ambre gris a été harponnée dans la mer des Indes ; son produit est en route, mais il mettra assez longtemps à venir parce qu'il est embarqué sur un voilier. Le marché de l'ambre gris est bouleversé par la venue d'une telle quantité de la denrée précieuse. Et l'on spécule à la baisse maintenant sur l'ambre gris comme sur l'essence de rose.

Les Odeurs et la Vie.

Les Etudes de Fr. S. Mason : Odors and Spécie, Odors and Personalty, nous ont été communiquées par notre ami Ungerer. de New-York, qui, tout en reconnaissant leur haute valeur psychologique n'a pas cru pouvoir les publier dans son intéressant bulletin ni dans aucune autre revue anglo-américaine. Le puritanisme de nos amis ne leur permet pas de gouter, sans « excitation pécatoire » une étude sur un sujet aussi scabreux à leur goût. Le Français sait discourir et discuter sans émoi des choses de l'amour dont le côté « artistique » en tant qu'émotion fine, domine en lui le côté charnel.

Nous sommes heureux d'offrir à nos amis, dont l'indépendance littéraire et psychologique est bien connue, la primeur de ces travaux qui s'accordent d'ailleurs avec les recherches qui ont catalogué R. M. Gattefossé, notre Rédacteur en Chef, comme psychologue et comme philosophe.

L'odorat, fonction permanente, même pendant le sommeil, a une profonde influence sur les autres sens.
Prof. Ch. Gray Schaw. Ph. D.

Notre collaborateur Frédéric S. Mason B. S. ; Ph. G, M. D. de la Parfumerie Rigaud a New-York nous a envoyé de très intéressantes études sur la métaphysique des parfums et nous sommes très heureux de les résumer pour nos lecteurs.

Maeterlinck, nous dit l'auteur, remarque que nous sentons toujours puisque nous respirons constamment. Les yeux se ferment pendant le sommeil, la langue finit de gouter dès que la table est desservie, l'oreille elle même devient à peu près sourde, seules les narines n'ont pas de repos.

L'odorat est donc le sens le plus impératif de la conscience humaine.

La remarque initiale que font tous les philosophes et qui est en effet très particulière est que : si nous pouvons distinguer des milliers d'odeurs, du moins ne pouvons nous en décrire aucune.

Nous savons que la musique stimule les autres sens : par exemple elle est un excellent adjuvant à la vision : les entrepreneurs de cinématographe le savent bien. Les Parfums de leur côté sont des stimulants des autres sens : et il semble probable que la répercussion des parfums se fait surtout sur le sens génésique, « sur l'Amour » et sur la sensibilité générale.

La découverte n'est pas neuve et le professeur Jaeger dans sa « Découverte de l'Ame » avait déjà démontré que l'Amour, au point de vue strictement physiologique peut se rapporter à une sorte d'intoxication par le parfum naturel des individus.

Il est de notoriété publique que la femme a naturellement une odeur *sui generis* généralement agréable et que sa prédilection pour les odeurs provient intuitivement du besoin de renforcer cette arme dans une civilisation où les sens s'émoussent et ne perçoivent plus comme autrefois les sensations ténues.

Les Français sont réputés à la fois pour leurs parfums et pour leur psychologie amoureuse très développée : il y a, selon Mason, dans ces deux faits une relation de cause à effet.

L'impression causée par les parfums est si profonde que Saint-Augustin pouvait dire que sa mémoire, si pleine de souvenirs, était telle qu'il pouvait distinguer l'odeur du lys de celle de la violette sans même qu'un parfum réel soit perceptible. Beaucoup d'entre nous sont capables d'un tel effort de mémoire et c'est là la base du métier de parfumeur. Peut être, en effet, beaucoup d'étrangers n'ont ils pas ce sens aussi développé que nous mêmes, aussi sommes nous avec nos voisins des régions méditerranéennes, d'une race bien spéciale ; particularisée par sa facile émotivité. J'ai démontré, dans mon dernier ouvrage « Adam » que les races dont la civilisation remonte à la fin de l'époque tertiaire, les Dolychobruns, habitués depuis des millénaires a recueillir les sensations naturelles les plus subtiles et a en recevoir des impressions vivaces, sont plus aptes que les autres hommes à ressentir et à provoquer ces sensations délicates.

Il n'est pas douteux qu'aux origines, le sens olfactif avait plus d'importance qu'à présent : complément de l'instinct général il permettait de distinguer les sexes, de sélectionner la nourriture, de traquer le gibier, d'éviter les dangers, etc. Si

l'odorat a perdu en utilité depuis ces temps reculés, du moins a t-il gagné en raffinement et en délicatesse : combien d'idées poétiques sont elles accompagnées, même pour l'aveugle, de rappels odorants : les idées de fleurs, de nature printannière, de belle journée, de repos langoureux au bord d'une rivière sont à l'origine des sensations où domine l'odorat.

L'olfaction est liée à l'art primitif : les hymnes Védiques au même titre que les poèmes assyriens, chaldéens, égyptiens sont pleins de réminiscences d'odeurs. Ces peuples sont en outre ceux qui ont la littérature érotique la plus développée (érotique étant pris dans son sens le plus étendu et le moins péjoratif bien entendu).

Nous pouvons d'ailleurs suivre les auteurs les plus réputés de tous les temps en ce qui concerne cette question qui domine l'humanité, nous y trouverons la confirmation éclatante de ces théories.

La « Chanson des Chansons » des Hébreux contient 24 références aux odeurs : chaque sexe exprimant poétiquement l'attrait de l'odeur personnelle : en voici des exemples : « Ma bien aimée repose en moi comme un sachet de Myrrhe qui reposerait entre ses seins... Ma bien aimée est en moi comme un bouquet de fleurs de henné. »

Les Hindous nous disent : les Emanations d'une femme parfaite sont comme l'odeur du Musc ; la femme vulgaire sent le poisson... !

La littérature Persane parle de la chevelure de la femme comme d'une couronne de Musc ; les hommes primitifs négligeaient les femmes non odorantes et, encore à présent, les polynésiens se détournent des Européennes, qui, à leur gré, n'ont aucune odeur.

Mantegazza nous dit que « la femme la plus chaste en sentant les fleurs, ferme les yeux, respire profondément, en extase et tremble avec volupté...

Un auteur Hindou compare l'odeur de la femme en bonne santé a celle du bouton nouvellement éclos du Henné et les odeurs dites « aphrodisiaques » dans les ouvrages de cette région sont justement celles dont l'odeur sexuelle est la plus remarquable.

Hershl rapporte d'ailleurs que l'absence de nerfs olfactifs coincide avec un mauvais développement des centres génésiques et les infirmes montrent paraît-ils de la répugnance pour l'odeur.

Bernardin de Saint-Pierre déclare que l'homme emploie les parfums pour donner de l'énergie à ses passions.

Huysmann nous rappelle que les cheveux ont une gamme complète d'odeurs ; audacieuse et fatigante chez la brunette, pointue (?) chez la brune, féroce (?) chez la rouge et comme celle du vin sucré chez la blonde. Shakespeare lui-même admet l'attraction de l'odorat au même titre que celle qui provient de la vue. Casanova proteste qu'il a toujours trouvé que l'odeur de la femme aimée adoucit et parfume l'air.

Les Scientifiques n'ont pu que corroborer ces découvertes des psychologues : les travaux de Fabre, l'entomologiste français si connu démontrent que l'odeur des fleurs et celle de certaines femelles d'insectes provoquent des effets analogues : fécondation de la femelle, fécondation de la fleur.

Havelock Ellis remarque que les centres cérébraux raccordés aux nerfs olfactifs sont très importants et qu'à l'origine ils occupaient la plus grande superficie de l'hémisphère cérébral, il en conclut que la prédominance des surfaces nerveuses de ce sens, dans le cerveau, entraîne une association psychique et stimulante de l'impulsion sexuelle, a un degré certainement insoupçonné jusqu'ici. Le Professeur Galopin n'hésite pas a entrer dans les considérations pratiques en disant que « le mariage le plus parfait qui puisse être contracté entre homme et femme est celui qui est engendré par le sens olfactif et sanctionné par une assimilation commune dans le cerveau des émanations réciproques ». Olivier Wendel Holmés émettait sans réserves l'opinion que les affinité intellectuelles ne sont pas plus influentes que les affinités olfactives. D'Annunzio dans « Trionfo della Morte » dit : « il percevait son fin et délicat parfum, le parfum de sa peau qui, pendant les heures de joies, devenait aussi toxique que celui de la tubéreuse et lui

donnait un grand éclair de désir ».

Tolstoi dans « Guerre et Paix » peint la ferme résolution du Comte Pierre d'épouser la princesse Hélène dont il a seulement senti l'odeur pendant un bal.

Nous pourrions avec M. Mason multiplier les citations au risque de devenir fastidieux, aussi bien nous arrêterons-nous ici.

Les conclusions de l'auteur sont les nôtres et nous n'éprouvons aucun scrupule de fausse pudeur à les citer ;

Les organes de l'odorat sont très nécessaires non seulement à la vie instinctive de l'humanité mais encore impérieusement nécessaire à la perennité de l'espèce. Cette influence date de l'origine des races et ne peuvent que se développer avec la meilleure compréhension des fonctions cérébrales et de leur retentissement sur la vie des Hommes.

Le premier Homme vivait par son odorat à toute seconde de son existence ; sa pensée était toute *odeurs* : ce sens puissant lui donnait aussi bien sa proie de chasseur que sa compagne...

Ces constatations expliquent bien des tendances irraisonnées de nos parfumeurs français ; elles nous donnent aussi une confiance inébranlable en notre « Savoir Faire » de parfumeurs : le GOUT Français, inspiré par sa délicate sensibilité et sa subtile et native science des émotions amoureuses lui conservera pour un temps inappréciable la véritable maitrise en matière D'ART du Parfum.

R. M. Gattefossé.

ÉTATS-UNIS.

LE CREDO ECONOMIQUE DES AMERICAINS EN 1920

Je crois en ma Patrie.

Je crois que mon bonheur présent et futur dépend de son avenir.

Je crois que cet avenir réside dans le travail et l'épargne.

C'est pourquoi :

Je travaillerai au maximum et je vivrai simplement.

Je dépenserai, si possible moins que je gagne.

J'userai de mes gains avec mesure

J'économiserai tant que je le pourrai.

Tout cela je le ferai pour accroître la force financière de mon pays, pour assurer sa grandeur et sa prospérité dans l'avenir.

(*D'après The glovers Revue*).

Tel est le Credo économique, répandu actuellement à des milliers d'exemplaires aux Etats-Unis.

Avouons qu'il devrait servir aussi de programme à tous les français, patrons et ouvriers, travailleurs de l'usine comme de la terre.

C'est celui qu'il faut incessamment proclamer partout chez nous, dans les églises, dans les écoles, au sein des clubs et des familles.

De sa réalisation dépendent la vie et le bien-être de tous et du même coup la grandeur et la prospérité de notre patrie.

ÉGYPTE.

Documents devant accompagner les expéditions de marchandises

La Chambre de commerce française du Caire rappelle que pour éviter dans la mesure du possible des difficultés avec les douanes à l'entrée des marchandises en Egypte (entre autres la surestimation de leurs factures) les négociants exportateurs auront tout intérêt à faire certifier l'authenticité de leurs factures, soit par les autorités locales au lieu d'origine, soit par le Consul britannique, dans les villes où il y en a un.

CHILI.

L'activité des germano-chiliens

On a remarqué avec une certaine inquiétude, dans les cercles politiques du Chili ,les vastes achats de terrains auxquels se livrent depuis quelque temps, dans le sud du pays, les descendants d'Allemands établis au Chili depuis longtemps et naturalisés citoyens chiliens. Ces terrains sont pour la plupart couverts de forêts et situés dans une région pluvieuse qui en rend l'exploitation assez difficile ; des abattages et des défrichements ont déjà commencé. On se demande si les acquéreurs n'ont pas en vue l'établissement d'émigrants allemands.

AUSTRALIE.

Liste des principaux importateurs australiens

M. le Consul général de France en Australie vient d'adresser à l'Office national du Commerce extérieur la liste des principaux importateurs australiens avec l'indication de leur genre de commerce et le nom de leurs agents en Angleterre et éventuellement en France. Les maisons françaises qui désirent entrer en relations avec ce pays pourront se renseigner à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydau, Paris (2e).

Prochainement paraîtra le Numéro spécial de la Parfumerie Moderne de la Foire de Lyon.

La Parfumerie à la Foire de Lyon.

Nos lecteurs trouveront dans notre fascicule *La Parfumerie à la Foire de Lyon* qui paraîtra, sans doute, en avril, des renseignements précis et détaillés, mais nous tenons à leur donner ici quelques notes rapides qui puissent leur permettre une opinion d'ensemble sur la Réunion de Printemps 1920.

La Foire a débuté sous de fâcheux auspices et l'on ne peut nier que la grève des chemins de fer ne lui ait guère été favorable. L'impossibilité de transporter les voyageurs, de faire arriver à Lyon les échantillonnages, a tout d'abord écarté de Lyon des acheteurs qui, — même quelques jours après le 1er mars, — pouvaient ne pas trouver à la Foire un choix suffisant. Au reste, cette opinion était erronée puique nombre de stands se trouvaient garnis dès le 1er mars et que leurs occupants croquèrent le marmot en attendant des visiteurs tout d'abord assez rares.



Un coin du groupe de la Parfumerie (Groupe 34), place Bellecour.

Mais, dès la fin de la première semaine, la situation s'éclaircit. Les marchandises arrivèrent enfin, les stands encore non remplis, furent installés, en un tourne-main et, réellement, la Foire commença.

A partir de ce moment, l'affluence des visiteurs s'en fut chaque jour en augmentant et des affaires se traitèrent nombreuses. Au moment où paraît cette revue, elles se continuent et la Foire de 1920 semble devoir donner de beaux résultats.

Le groupe 34 de la Parfumerie réunit cette année 118 participants, soit 40 de plus qu'en 1919. C'est dire que le succès de la Foire n'a fait que croître et que, plus que jamais, elle attire une clientèle extrêmement variée de visiteurs et d'acheteurs, venus de tous les points du monde.

C'est que, d'année en année, la production se met au point et ses affaires prennent une extension nouvelle. Il y a désormais — on peut le dire en toute vérité — une clientèle de la Foire, non moins fidèle que les participants de la première heure. Cette clientèle, sans cesse accrue, y trouve des articles faits pour elle, bien au point, qu'ils soient classiques ou nouveaux.

Voilà pourquoi, en ces jours où, sur ses places et le long de ses quais s'échelonnent, étalant leurs multiples échantillons, les stands de sa Foire de Printemps, notre antique cité, en temps ordinaire si paisible, devient une ruche bourdonnante.

Allez, vers le milieu du jour, de Perrache aux quais du Rhône vers St-Clair et notre Parc de la Tête-d'Or, en passant par Bellecour. Tout au long des rues et des quais pavoisés vous vous perdrez dans la foule compacte et bigarrée qui va et vient, dans le chassé-croisé des trams bondés et des innombrables autos. Dans le bruit confus des voix, vous reconnaîtrez les plus authentiques représentants de nos provinces françaises, gens du Nord et gens du Midi, fraternisant dans les affaires.

Vous entendrez aussi parler des dialectes de tous pays. Car en ces jours, comme aux temps lointains de sa glorieuse histoire, Lyon toujours accueillant devient comme le carrefour des peuples, où se rencontrent pour traiter entre eux et avec nous : Anglo-saxons, Scandinaves, Slaves, débarqués de leurs contrées brumeuses et froides ; Espagnols, Italiens et Levantins, venus des pays de lumière, Américains du Nord et du Sud, qui n'ont pas craint de franchir les mers pour venir prendre place sur nos marchés.

***

Dans une production très diverse, et surtout alors que les échantillonnages ne sont pas complètement visibles au moment où nous *préparons* ce numéro, il est assez difficile de dire quelles sont les tendances qui se manifestent dans la production et quelles nouveautés intéressantes peuvent être signalées au public.

Il faut, cette année encore, se répéter : la rareté du flaconnage et la difficulté d'obtenir des cartonnages rendent très difficiles tout montage nouveau. Le Baccarat, le cristal, le demi-cristal sont à peu près introu-

vables ; il est presque impossible de découvrir les beaux flacons aux lignes sobres et simples et dont tout l'intérêt réside dans la beauté de la matière. On ne trouve plus de beaux flacons et, le verre est si laid que, conservant les formes, on s'efforce de cacher la matière en la décorant, ou bien on en vient aux flacons opaques, aux récipients de porcelaine, de faïence, aux grès, aux terres cuites, dont l'aspect nouveau, artistique, permet des créations intéressantes.

Ici encore, nous pourrions réécrire ce que nous disions l'an dernier : parmi les nouveautés, les acheteurs ont choisi ou bien des articles de grosse vente, à bon marché, et dont la vente est courante, ou bien de très belles choses, des parfums ou des produits de haute qualité, de belle présentation, destinés à la clientèle de luxe. Le produit « moyen », la présentation vieillotte, même à qualité égale, sont délaissés pour l'article chic, qui plaira, sera facilement vendu et, d'un prix plus élevé, laissera un meilleur bénéfice au revendeur.

D'ici, de là, on nous signale soit des nouveautés, soit des montages rafraîchis et mis au goût du jour.



Les Ministres visitent la Foire sous la conduite de M. Herriot et de divers personnages officiels.

Et l'on s'égare et se perd parmi les flacons coquets, les boîtes jolies et les pots, — parfois des grès d'art spécialement signés, s'il vous plaît,



La Basilique de Fourvières et la place Bellecour pendant la Foire.

Beaucoup de participants se sont inspirés de ces principes et leur production en est grandement influencée.

— si galamment offerts dans les cent stands de parfumerie du groupe 34.

La Foire seule peut grouper au tant de nouveautés et de si nombreux concurrents dont les prix, les articles se peuvent comparer par les acheteurs jusqu'au moment où ceux-ci trouvent enfin l'article qui leur plaît, *qu'ils ont vu* et choisi, alors que des mois de correspondance et tout un échantillonnage n'auraient pu mettre au point une affaire pour laquelle il a fallu un voyage, certes, et quelques heures de conversation.

La preuve est faite maintenant que la Foire de Lyon est une institution de premier ordre et capable, en facilitant les échanges économiques entre la France et les pays du monde entier, d'être un régulateur parfait des changes fantaisistes dont nous sommes actuellement affligés.

C'est à la fidélité de ses participants et de ses acheteurs qu'elle devra son existence et son succès et c'est par eux qu'elle triomphera. C'est à elle qu'ils devront de belles et fructueuses affaires et la connaissance de clients qu'ils n'auraient jamais rencontrés sans cela.

La Foire de Lyon, créée en pleine guerre, prospère chaque année et donnera de plus en plus les résultats qu'elle pouvait faire espérer et qui grandissent et se développent chaque année.

P. M.

L'INAUGURATION DE LA FOIRE DE LYON

L'inauguration de la Foire de Lyon a eu lieu les samedi et dimanche 6 et 7 mars. Jusqu'ici, les ministres français ne s'étaient pas trop dérangés pour encourager de leur présence cette entreprise pourtant si intéressante pour notre pays. Cette année, le ministère au pouvoir a mieux compris son devoir et trois ministres vinrent à Lyon apporter à notre grand marché international la consécration officielle de leur autorité, l'appui de leurs noms. Ce sont MM. Isaac, ministre du Commerce, Marsal, ministre des Finances et Albert Sarraut, ministre des Colonies.

Est-ce cette constellation d'astres politiques qui influença le temps, nous ne savons, toujours est-il que, dès dimanche matin, 7 mars, un déluge se déversa sur la ville. Une pluie effroyable, mélangée ensuite de neige, s'abattit sur la Foire et, aux jours ensoleillés et chauds que nous avons connus au début de mars, succéda un froid glacial et...... peu encourageant. La journée du dimanche 7 mars, sur laquelle les participants comptaient pour le « départ » des affaires, départ retardé par la trop célèbre grève des cheminots, fut plutôt mauvaise. Dans les barraques en bois, les participants gelés attendaient philosophiquement, mais non sans grelotter, le rare visiteur... La journée fut morne.



Une inauguration sous les parapluies.

Lundi, semblable au dimanche, fut sans plus de gaieté.

Mais mardi, nous ramena le soleil sinon la chaleur et les affaires purent reprendre .

Cette parenthèse fermée, nous pourrions revenir à l'inauguration et décrire les cérémonies qui se déroulèrent sous les parapluies officiels. Nous n'en ferons rien, car rien ne ressemble tant à une inauguration qu'une autre inauguration, si ce n'est un discours à un autre discours... Du moins, nos ministres rendirent hommage à M. Herriot, dont l'infatigable activité a créé la Foire et dont la courageuse énergie secondée par des dévouements tels que ceux de MM. Fougère, Victor, Biron, et bien d'autres encore, développe chaque année cette vaste entreprise.

Les participants apprirent avec une joie sans mélange la pose de la première pierre, de l'Hôtel Lugdunum, de quatre cent cinquante chambres, qui se dressera rapidement en face de la nouvelle gare des Brotteaux. Tout le confort moderne, bien entendu, et des innovations qui en feront le premier de la ville.

On a fort admiré le Palais de la Foire dont une trop petite partie, malheureusement, est déjà construite. Entrepreneurs et architectes promettent de faire de leur mieux pour hâter la construction de cet immense édifice.

Et puis, lundi, les ministres regagnèrent Paris et la Foire continua ou plutôt commença car, au milieu de tous ces avatars, grève d'abord, mauvais temps ensuite, les affaires n'étaient pas très prospères. Elles battent leur plein maintenant : c'est évidemment le meilleur moment pour venir en hâte à Lyon.

Le Marché Anglais.

London, 26 février 1920.

Les affaires semblent actuellement à nouveau plus actives après avoir été relativement calmes dans le courant de février. Le marché de la Bergamotte est ferme, mais sans changement alors qu'il nous faut enregistrer une nouvelle hausse pour le Bois de rose femelle coté dans les 50/. et pour l'essence de Linaloe qui vaut dans les 34/. Le Cananga reste stationnaire, le Bois de Cèdre vaut 3/. mais le Citron est meilleur marché à 8/6 ; la Citronnelle Ceylan vaut 3/., la Citronnelle Java 6/. Le Géranium Bourbon est en hausse marquée à 36/ J, l'Africain valant 40/. La Girolle vaut 22/., la lavande est très ferme et l'Aspic en hausse à 15/. Le Néroli devient rare à 40/ per oz., l'orange douce se traite à 32/., le Palmarosa est monté à 25/., mais le Patchouli est un peu plus bas à 72 / Le Petitgrain français vaut 35/. Les marchés de l'essence de Rose et du Vétyvert sont sans changement, mais le Romarin vaut 8/,

le Baume du Pérou continuant en hausse à 27/6 per lb.

Les Fabricants français de Synthétiques, débordés de besogne, ont commis une très grave erreur en négligeant le marché anglais dans ces derniers temps. Ils ont fait ainsi le jeu des Fabricants anglais, américains et... allemands, car les synthétiques allemands ont maintenant fait leur réapparition ici où leur vente est très favorisée par la valeur actuelle du mark. Nos compatriotes, dont les difficultés présentes ne dureront pas toujours, verront par la suite ce que leur manque de prévoyance leur coûtera !

L'aubépine, assez rare, est cotée 40/., l'acétate de benzyle vaut dans les 10/.. le benzoate de benzyle étant coté un peu plus cher à 12/., le bromstyrol est meilleur marché à 50/., le citronnellol vaut 60 /., l'eugénol 27/6, l'iso-eugénol dans les 32/., les ionones sont rares et difficiles à trouver en dessous de 100/., le Linalol de bois de Rose vaut dans les 80/,. l'anthranilate de méthyle se trait à 35/., le terpinéol vaut entre 7/. et 9/., selon l'origine, enfin on trouve de la vanilline à 75/.

M. Faucon.

Le Cosmétique au Raisin.

Aujourd'hui, le Cosmétique au Raisin est tout simplement un bâton de pommade rosàt fortement carminé avec quoi on se fait les lèvres.

« Passez-moi le raisin », voilà ce que vous entendrez dans les loges d'artistes ou dans les boudoirs des coquettes. L'artiste étant faite, la tête terminée,

« On y met la dernière main
A l'aide du *bâton d'raisin.* »

Mais, dans le principe, c'était une préparation plus compliquée. Au temps où les pommades renfermaient du « *suc de pommes* », la pommade au raisin était, à base de *jus de raisin noir* (parfois les pépins seuls entraient dans leur composition), avec beurre, cire et orcanette. La pommade à demi-solidifiée et passée, on la coulait dans des moules faits de cartes à jouer pour former des tablettes.

Voir Buchoz (la Toilette de Flore), Dejean, Baumé, Villon, etc.).

Les choses ont bien changé, à leur avantage, il faut le dire.

Devons-nous voir dans la Pommade au Raisin une lointaine origine arabe ? Ce ne serait pas impossible.

Voici ce que nous lisons dans Victor Piquet (*Les Civilisations de l'Afrique du Nord,* chez Armand Colin).

Dans l'espèce, il s'agit du « fard des joues pour le jour de noces ».

« Ce fard est formé de gomme laque rouge réduite en poudre et mélangée à une *pâte de raisins* triturée avec de la salive (1), obtenue de même en mâchant de l'écorce de racine de noyer (nous sommes en Orient). On obtient ainsi un Opiat dont on forme des trochisques coniques que l'on roule dans de la poudre de Sambul et on les fait sécher. Pour se servir de ce fard, on mouille d'abord les joues et les lèvres et on frotte toute la face ».

Quoi qu'il en soit, le Cosmétique dit Bâton de raisin est très à la mode maintenant et son règne n'est pas près de finir.

Eh bien ! — et c'est à cela que nous voulions en venir — un poète : Etienne Ducret a chanté le Cosmétique au raisin, dans ce qu'il appelle ses *Couplets rosés.*

Si vous connaissez l'air de la *Treille de Sincérité,* de Désaugiers et aussi quelque Emilie, pour parfaire l'illusion, appliquez sur cet air les vers suivants et attendez l'effet :

Ma jolie
Et fraîche Emilie
Vos lèvres doivent leur carmin
Au doux « Cosmétique au Raisin ! »

. . . .

Quand le froid fend, gerce et déchire
Le pistil de la tendre fleur,
Quand la lèvre, à chaque sourire,
Nous arrache un cri de douleur,
Ou quand Phœbus, par trop d'ardeur,
Fait sentir à plus d'une rose,
L'excès cuisant de ses rayons,
Avec ce petit bâton de rose,
Narguant la rigueur des saisons :

Ma jolie, etc...

. . . .

Or, laissez-moi gentille blonde,
Tout en vous faisant le présent
De cette pâte rubiconde
Au liniment si bienfaisant,
Vous souhaiter dès à présent,
Que votre bouche purpurine,
Riant de ceux qui n'en ont plus
Conserve sa grâce divine
Jusqu'à quatre-vingts ans et plus.

Emilie,
Et que pour la vie
Vos lèvres gardent leur carmin
Grâce au « Cosmétique au Raisin » !

E. G.

(1) Quelques étymologistes, Bœttiger entre autres dans *Sabine* (1813), ont pensé pour le mot Fard à l'italien : farda, *crachat !*

Nous n'oserions nous porter garant d'une semblable origine.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Modes de la Femme de France (Paris), 1920. Annuaire. Essai sur l'histoire des Parfums.

Liquidons !, par Marcel Provence, *Soleil du Midi,* Marseille, 15 1. 20.

Culture de la Lavande, par L. Foudard *La Petite Revue agricole et Horticole* (Antibes). 26e année, n° 525 et suivants.

La Manne de l'Ecriture, par Holmes. *The Chemist et Druggist,* Vol. XCII, n° 2084, p. 81.

Les Foires à Lyon, de l'Époque Romaine à nos Jours.

Lugdunum, ville privilégiée entre toutes par son heureuse situation à la jonction des grandes artères fluviales, à la croisée des routes s'unissant pour pénétrer au cœur du pays, dut aux avantages de sa position un accroissement rapide et prodigieux. Les Romains eurent une cité prospère, toute bruyante d'artisans, véritable ruche du travail et de l'activité. Dans les saulaies du confluent du Rhône et de la Saône se groupèrent les ateliers, les boutiques, les échoppes ; dès l'an 40 de notre ère s'établissent, dans le petit village fondé par Munatius Plancus, les Foires dont la renommée toujours croissante au cours des siècles, allait augmenter dans toute l'Europe le prestige commercial de notre cité.

« Une foule bigarrée se répandait sur la grève couverte de baraquements, où s'étalaient les produits du monde entier, marché cosmopolite où les échanges se faisaient soit en nature, soit avec des métaux précieux et des monnaies de toutes les provenances et de toutes les effigies.

« Les Orientaux y apportaient leur ivoire et leurs aromates, les Syriens et les Phéniciens leurs étoffes teintes et brodées et leurs verreries qui rivalisaient avec les produits de la fabrication lyonnaise. On y voyait les Bretons avec leur ambre et leurs étamages plus brillants que l'argent, les Aquitains avec leurs lits de plume, les Belges avec leurs étoffes de laine grossière, les Germains avec leurs salaisons, les Espagnols avec leurs armes finement trempées. Les produits nationaux tenaient naturellement la plus grande place.

« Les étoffes de lin et de chanvre du Nord de la Gaule, les poteries rouges dont la Cisalpine inondait toute l'Europe, les huiles fines de Provence, les vins corsés et poissés de la Narbonnaise et de la vallée du Rhône, constituaient de véritables entrepôts abrités sous de grands hangars établis sur les berges du confluent. Une flotte de barques, de radeaux de toute forme, était amarrée au rivage encombrant les divers bras du fleuve qui serpentait au milieu des îles et formait comme une seconde ville autrement bruyante que la ville officielle étagée sur la colline. » (Lenthéric. — *Le Rhône*, tome I)

***

La prospérité de Lugdunum connut une ère brillante pendant les premiers siècles de notre histoire : le commerce rayonnait sur presque toute la Gaule, couvrait de ses bateaux, de ses chariots, de ses mulets, toutes les voies fluviales et terrestres. Ces relations lointaines devaient attirer à Lugdunum un grand nombre d'étrangers : Italiens, Espagnols, Illyriens, Africains, Syriens, venus les uns pour faire le commerce et tenir boutique, les autres pour exercer des professions spéciales à leur pays, d'autres aussi pour pratiquer l'usure.

Dès le 9 février 1419, Charles VII crée deux Foires franches, d'une durée de six jours chacune, commençant l'une à l'époque de Pâques, l'autre le 15 novembre.

En février 1443, le nombre des Foires est porté à trois, leur durée est de vingt jours. Enfin, à dater de juin 1494, Lyon eut définitivement quatre Foires annuelles, qui se tinrent jusqu'à la Révolution. L'Europe entière se préoccupait de ces foires, et les contemporains nous ont laissé de la vie tumultueuse, de la fièvre des transactions, de la physionomie spéciale de ce grand marché improvisé d'intéressantes descriptions : « C'est une chose prodigieuse d'admirer les caravanes continuelles de muletiers que l'Allemagne par la Croix-Rousse, le Piémont, la Provence et l'Italie par le pont du Rhône, l'Auvergne et le Languedoc par Saint-Just, font entrer à toute heure dans Lyon et celles que Lyon fait sortir pour dispenser au reste de l'univers ce qu'il semble attendre de son économie et de son commerce ».

Dans sa *Description générale de la Ville de Lyon*, écrite en 1573, N. de Nicolay nous fait connaître la quantité et la variété des marchandises de toutes provenances qui s'échangeaient aux Foires de Lyon. Ce sont d'abord, les produits essentiellement lyonnais : soieries, toiles, guimpes, bourses, violes et instruments de musique, orfèvrerie, lingerie, poteries d'étain, etc., etc. Puis les marchandises manufacturées dans le royaume : tissus d'or, d'argent, laines, couvertures et mantes, tapisseries et tapis, ouvrages de fer, d'acier, de cuivre et autres métaux, fils de lin, de chanvre, les « espiceries et drogueries, les plumes d'oyes et duvets », les ouvrages de bois couverts de cuir et de fer, « les poissons salez, les pierres dures, tant pour bastir que pour faire ymages », les armes de guerre, etc.

Après nous avoir parlé des pays en relation commerciale avec Lyon, N. de Nicolay estime ainsi la valeur des transactions opérées : « Toutes ces marchandises de manufacture et autres denrées amenées des pays étrangers en ce royaume sont vrayes pierres aymantées non pour tirer le fer, mais l'or et l'argent qu'elles enlèvent à foison... Elles peuvent monter tous les ans à 40 millions de livres, somme de grande conséquence... »

***

Mais des modifications importantes survinrent dans la vie économique : une évolution s'opéra dans les échanges aussi bien que dans l'industrie ; les guerres de religion, puis la grande Tourmente révolutionnaire de 1789 furent préjudiciables aux Foires de Lyon et les plongèrent quelque temps dans l'oubli... Leur résurrection devait être éclatante et susciter en pays teuton tout une avalanche de paroles jalou-

ses ou haineuses ; mais nous laissons à nos ennemis pleins de morgue, à leurs mercantis arrogants, à toute l'Allemagne casquée et bottée l'ironie pesante avec laquelle ce peuple a tenté tout d'abord de ridiculiser « notre pauvre rangée d'échoppes le long du Rhône ».

En mars 1916, la Foire de Lyon surgissait en pleine guerre, renouant fort à propos les traditions interrompues : on peut dire que le succès dépassa tous les espoirs. En 1917, le chiffre des participants allait de 1.342 à 2.614 ; les affaires traitées passaient de 95 millions à 410 millions En 1918, les progrès se développent encore : le chiffre d'affaires accuse 750 millions avec 3.182 participants.

Puis c'est 1919, l'année de la victoire de la France et de ses Alliés, c'est aussi le triomphe de la Foire de Lyon, vraiment la Foire de l'Entente contre la Foire Austro-Boche.

Mais nous voici en 1920 ! l'année de la paix enfin rétablie, l'année où, après tant de convulsions, d'incertitudes et d'interminables espoirs, les peuples se ressaisissent et voués de nouveau aux seules œuvres de vie, cherchent dans le travail ardent et fécond la source inépuisable de leur prospérité et de leur bien-être.

Lyon, cette année plus encore qu'aux précédentes, leur offre dans sa Foire de Printemps le résultat magnifique de ces efforts de restauration de toutes choses dans le progrès et l'activité méthodique, adaptée aux nécessités nouvelles.

Lyon, toujours « avant », Lyon toujours « le melhor » donne au visiteur de ses stands, groupés sur ses places ou alignés le long de ses quais, la vision impressionnante de la cité riche et puissante, où s'allient d'une façon remarquable et discrète les meilleures traditions du passé avec les plus audacieuses conceptions du temps présent.

Antoine Baton.

L'Eau de Naphe.

Comme quoi Bocace n'entendait rien à la Parfumerie.
Ce que veut dire le mot « Naphe ».

« L'eau distillée qui est ce que nous appelons, eau de Naphe, dit Poncet (traité des Drogues, 1694) ou eau de fleurs d'oranger, qui vient aussi de Provence, dont les Parfumeurs et autres se servent, etc. »

Alors, voyons au mot Naphe, ce que le dictionnaire de Trévoux, de 1734, va nous apprendre :

« *Naffe* ou *Nafe* ou *Naphe*, car on trouve écrit ces trois manières. Il n'est en usage qu'en cette phrase : eau de naphe qui est une certaine eau de senteur, l'eau de fleurs d'orange : *aqua Naphta*, citrii floris aqua, au moins selon l'opinion la plus commune. On n'avait pas mis l'*eau de Naphe* dans la 1re édition du dictionnaire de Furetière et il était parlé de l'eau de *Naphte*, soit que ce fut la faute de l'auteur, soit que ce fut une faute d'impression.

Danet, au mot de Nafe, dans son dictionnaire, dit que c'est de l'eau de fleurs de citron. MM. de l'Académie, dans le leur, se contentent de dire que c'est une certaine eau de senteur, en quoi ils ont suivi les Académiciens de la Crusca (fameuse académie établie à Florence pour le perfectionnement de la langue toscane qui, dans leur vocabulaire, ont expliqué Nanpha, d'où vient le mot français Naffe, par *nome dacqua odorifera*, fondé sur ce passage de Bocace, n° 80, *qual d'acqua odorifera di fior d'aranci qual d'acqua di fior di gelsomino* (jasmin) e *qual d'acqua nanfa* où l'eau de fleurs d'oranger est clairement distinguée de l'eau de Naffe.

Mais il faut nécessairement de trois choses l'une, ou que le texte de Bocace soit corrompu à cet endroit, ou que, du temps de Bocace, *aqua nanfa* se prit en général pour une eau composée comme, par exemple, l'*eau des Anges* (1), ou, plutôt, comme dit complaisamment le Ruscetti (Alexis le Piémontois, 1550) sur cet endroit, que Bocace ne fut pas fort intelligent en semblables matières : *non multo s'intendira di porfumerie.* Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'en Italie, dans toutes les boutiques de parfumeurs, *acqua nanfa*, appelée aujourd'hui par les Toscans *lanfa*, n'est autre chose que l'eau de fleurs d'orange. »

— Article bien ennuyeux, compliqué et qui ne nous apprend rien qui vaille.

Ouvrons *L'Histoire naturelle des Orangers*, de Risso et Poiteau. Il y est dit : le nom de *Naphé* ou *Naphoré* (?); encore de nouveau, vient probablement du Languedoc ? ?

Nous serions irrémédiablement perdus, sans Larousse, qui nous apprend en peu de mots ce qu'il faut entendre par Naphe.

« Naphe, ancienne orthographe du mot Naffe de l'arabe *Napha* : odeur agréable, souffle embaumé ».

L'incident est clos. E. G.

(1) Eau des Anges. — Il est question de l'eau d'ange et de l'eau de Naphe, dans Rabelais, au chapitre LV « manoir des Télémites », description de l'Abbaye de Thélème. Le chapitre se termine ainsi

« A l'issue de la salle des logis des dames étaient les parfumeurs... iceulx fournissaient, pour chaque matin, les chambres des dames, « d'eau de rose », « d'eau de Naphe et d'eau d'Ange » : et à chacun la précieuse cassolette vaporante de toutes drogues aromatiques ».

— N. Bien que l'eau distillée de myrte (fleurs et feuilles) ait porté aussi le nom d'eau d'ange, Rabelais fait nettement allusion à l'eau d'ange des parfumeurs qui était encore très à la mode au XVIIIe siècle.

V. la formule de Dejean, 1764, donnée par la P. M 1909, p. 24 Il s'agit bien de cette eau de senteur désignée dans Trévoux : Aqua angeli odoruria jucunde olens, déjà en usage au XVIe siècle.

Quelques Idées de Floriane.

Peut-on trancher les extraits ?

Le tranchage est l'opération par laquelle on obtient des liqueurs artificiellement vieillies, adoucies et propres à être mises en vente avec une durée de macération en bouteille moins longue que d'ordinaire.

Les liquoristes emploient pour le tranchage des *conges* : ce sont des récipients soit en cuivre étamé soigneusement, soit des cylindres en fonte émaillée. Ces appareils sont munis soit d'un double fond à circulation de vapeur, soit encore d'un petit serpentin en étain dans lequel on fait circuler de la vapeur de façon à ce que la température se maintienne autour de 45° pendant une durée que l'on apprécie en dégustant.

Les essais de tranchage des extraits ont donné des résultats intéressants. Il semble qu'il y ait avantage à traiter tous les produits alcooliques de cette façon : la durée de la macération, si utile à la perfection des produits, se trouve ainsi considérablement réduite.

La température paraît, cependant, pour les produits délicats ne pas devoir dépasser 35 à 40° centigrades.

Dans le cas où l'on utiliserait exclusivement de l'alcool à 93°, le tranchage devrait se faire de préférence à l'alambic.

On mettrait dans un alambic de cuivre la préparation alcoolique, on chaufferait lentement pendant plusieurs jours en recueillant environ 1 % d'alcool au réfrigérant. Cet alcool est chargé des produits très volatils qui nuisent à la bonne impression première, lorsque le client sent le parfum, et l'extrait tranché est nettement supérieur.

Les lotions alcooliques au-dessous de 75° ont également besoin d'être tranchées : les teintures de résines et de drogue quelconque faites à chaud ont quelquefois une coloration plus intense due à la plus parfaite dissolution des éléments colorés, moins solubles à froid. On jugera, selon les résultats à obtenir si ces teintures doivent être tranchées.

D'ailleurs, les méthodes modernes permettant d'employer de moins en moins ces macérations, le tranchage peut se généraliser. Chacun emploiera la méthode opératoire la plus adéquate à l'installation dont il dispose. Dans le cas, où il s'agit seulement de trancher de petites quantités, on pourra prendre tout simplement un bidon de cuivre étamé dans lequel on mettra la préparation à vieillir, on bouchera ce récipient avec un bouchon de liège dans lequel sera introduit un réfrigérant ascendant et l'on chauffera au bain-marie pendant la durée que l'on reconnaîtra la plus favorable.

Des extraits ainsi préparés peuvent être mis dans le commerce après un mois seulement alors qu'il leur faut généralement une durée de macération beaucoup plus grande à froid. On n'a pas remarqué d'altération des parfums.

Pour parfumer les poudres de riz.

Un bon parfumage des poudres de riz peut et doit se faire en deux temps.

En premier lieu, on ajoute à la poudre fine (mélange d'amidon, de talc, de carbonate de chaux, de blanc de zinc, etc), un mélange de fixateurs pulvérisés, soigneusement tamisés à la toile 220.

Ces fixateurs seront par exemple :
Benjoin très blanc en grosses amandes.
Musc Xylène petits cristaux ou musc C en poudre ;
Formidol ;
Héliotropine ;
Coumarine,
etc.

Après concassage, puis broyage et porphyrisation, ces produits sont ajoutés à la poudre à la mélangeuse, la dose courante est d'environ 1/2 gramme par kilog de poudre.

La poudre ainsi faite est mise dans des boîtes où elle séjourne jusqu'au second temps.

Toutes les mollécules de poudre sont ainsi imprégnées du parfum émané des fixateurs.

On prépare ensuite le parfum proprement dit : c'est une poudre composée de :

Parfum absolu 100 %, 2 parties.
Carbonate de magnésie léger 10 parties.

Laisser en présence deux jours, bien broyer, puis passer au tamis à brosses, de façon à ce que toute la poudre passe sans aucun grumeau.

Ce parfum est ajouté à la dose voulue, environ 5 à 10 grammes par kilog de poudre à la mélangeuse et la poudre préparée peut alors être aussitôt mise en boîtes pour la vente.

Bien entendu, la méthode ordinaire qui consiste à mélanger au préalable les fixateurs à l'huile essentielle et à solidifier le tout au carbonate de magnésie ou même à ajouter la dose de parfum à la masse de poudre, quitte à retamiser complètement une dernière fois, peut toujours être appliquée avec succès, mais elle est moins correcte que la méthode en deux temps que nous préconisons de préférence.

La Mode en matière d'Eau de Cologne.

La mode était, cette année, aux eaux de cologne ayant une odeur plus légère, plus citronnée qu'auparavant. Dans les formules dominait l'odeur du citron, odeur fraîche il est vrai, mais peu tenace et confinant davantage à l'alimentation qu'à la parfumerie.

Cette mode ne persiste pas : la clientèle réclame des odeurs plus

douces, plus agréables et doucement tous nos parfumeurs redonnent le pas à leurs formules Eaux de Cologne russe sur les eaux de Cologne citrines.

Quelle que soit notre indépendance en cette matière, nous ne pouvons qu'approuver ce revirement : l'eau de Cologne russe et même les eaux de Florida, si vibrantes, sont autrement plus agréables à l'usage que les mièvres citronnades qu'on a voulu nous servir ces temps derniers.

D'ailleurs les hauts cours de l'essence de citron ne sont pas faits pour encourager les amateurs ; si l'on tient compte que l'essence de citron contient 95 % de terpènes d'une odeur extrêmement faible et que pour en extraire un kilog de citral, il faut plus de 30 kilogs d'essence, soit une dépense de près de 2.000 francs.., on conçoit que le citron dans les Eaux de Cologne n'est pas une matière première bon marché.

L'Eau de Cologne russe se caractérise par une addition soit d'essence de girofle, pour les qualités courantes, soit d'Eugénol ; d'iso-eugénol ou d'essences d'œillet artificielle pour les qualités les meilleures, cette addition caractéristique se complète en outre par l'usage d'un peu de vanille (teinture de vanille) ou plus aisément de vanilline cristallisée.

Supposons une Eau de Cologne fabriquée avec une formule courante et contenant par exemple, pour un litre d'alcool 60°, 4 grammes d'essence composée déterpénée.

Nous ajouterons par litre :

Eugénol ou œillet art. ...	0 gr. 5
Vanilline.	0 gr. 5

L'Eau de Cologne russe, mieux que tout autre, peut être additionnée d'essences de fleurs : une marque qui est très à la mode contient de l'essence de mimosa. On peut, pour satisfaire les goûts divers du public, ajouter par litre d'Eau de Cologne russe (devenue ainsi aux fleurs), un gramme de parfum artificiel mimosa 100 %, ou violette, jasmin, genêt, sweet-pea, etc.

Notons que l'essence d'orange douce si chère en ce moment, peut être remplacée par un mélange de :

Limette A.O..	997 gr.
Aldéhyde C. 10.	3 gr.

qui est bien meilleur marché.

Le Degré de Saponification des Acétates de Linalol, Terpinéol et Géraniol.

Compte-rendu des recherches intéressantes de MM. Barillet et Berthelé dans les laboratoires chimiques de Givaudan, Genève, paru dans le *Bulletin de la Société Chimique de France* (juillet 1914, pp. 19, 27).

Les expériences faites montrent la complexité d'une opération que l'on a l'habitude de considérer *comme très simple* et qui, en pratique, donne des résultats très différents dans les mains de différents préparateurs. Il est très rare que deux personnes travaillent exactement de même sans négliger quelques petits détails, qui, à première vue, semblent insignifiants. Les auteurs trouvent qu'une saponification de trois heures au degré d'ébullition et deux saponifications à froid (12, 24, 48 heures) donneront trois équations pour trois quantités inconnues.

Les coefficients obtenus n'ont pas été suffisamment exacts pour résoudre la question de la détermination des éthers mélangés en fonction des influences du temps et des conditions de saponification, de la concentration de la potasse et des différentes proportions des constituants.

Ils proposent cependant deux expériences comparatives sur 1,5 grammes de produit et 25 cmc. potasse alcoolique (viz 1) saponification pour trois heures au point d'ébullition et deux saponifications pour 24 heures, à 15°-16°. Avec un excès notable d'alcali la saponification de l'acétate de linalyle est complète à 15° en 24 heures.

Comparée avec une saponification de trois heures au degré d'ébullition, une différence de plus de 1 % montre la présence de l'acétate de terpényle sans indiquer cependant la quantité exacte qui a été ajoutée.

ALLEMAGNE

La perception des droits de douanes en or supprimée en Allemagne

Parmi les mesures que l'Allemagne avait prises pour combattre l'importation des produits manufacturés et protéger ainsi son industrie, la perception des droits de douane en or ou à un taux équivalant d'autant plus élevé que le mark était bas, a été une des premières. Le Gouvernement allemand en espérait d'autre part, une augmentation des ressources importante pour le Trésor. Tandis que le taux pour le paiement en billets de banque allemands avait été au début de 240 %, il était en dernier lieu de 830 %. Comme personne ne pouvait payer en or, on devait pratiquement, pour acquitter un droit de douane de 100 marks, verser 830 marks en billets allemands.

La plupart des pays neutres ont immédiatement protesté contre cette mesure, mais sans succès. Les Angais et les Français ont refusé de l'appliquer pour les pays rhénans qu'ils occupent, comme contraire à l'esprit du traité de paix.

Récolte et Rendement du Géranium.

L'époque de la récolte du géranium varie avec les pays et les modes de culture. En Provence, elle a lieu en août-septembre. On fait rarement une deuxième coupe en octobre-novembre. La culture ne dure qu'un an, à cause du froid de l'hiver. D'ailleurs, la deuxième année, le rendement diminue.

On fauche dès que les feuilles perdent de leur éclat. On choisit un temps sec, une série de beaux jours, en opérant le soir, pour éviter la dessication du produit.

En Corse, on fait deux coupes, en mai et août, rarement une troisième en septembre-octobre, où l'on se contente de prélever les boutures.

En Algérie, et en sol irrigué, la récolte commence dès le printemps, ordinairement en avril, quand les tiges commencent à fleurir, mais un peu plus tard la première année. La deuxième coupe a lieu en juin-juillet ; la troisième en octobre-novembre. On la supprime si le champ a subi trois récoltes l'année précédente. Si l'on n'arrose pas, on fait cinq récoltes en deux ans. C'est la première, en mai, qui est la plus abondante. La première année, on n'obtient que peu de produit. Avec deux coupes, la première a lieu en avril, ou mai ; la deuxième en septembre, ou octobre. En bonne terre, comme à Boufarik, à la première coupe, les tiges ont 50 à 70 c/m ; aux autres, 25 à 30 c/m.

En Italie, où l'on exploite la plantation pendant quatre ou huit ans, on fauche en mai, août et octobre-novembre. La première année on ne fait qu'une coupe en août-septembre. Quand on vise la production des fleurs, dont l'essence, d'après le docteur Blandini, est plus fine, on les récolte en plusieurs fois. Dans une expérience à Portici, l'auteur commença le 18 avril et finit, après huit récoltes, le 14 juin.

A la Réunion, les coupes s'échelonnent toute l'année.

En général, quand la culture est de longue durée, on fauche plus bas que si on renouvelle la plantation tous les ans. Dans le premier cas, la première année on emploie le sécateur, pour ne pas déraciner les pieds. Ensuite, on se sert, ordinairement, de la faucille.

On porte la matière au distillateur aussitôt coupée. Abandonnée en tas, elle s'échauffe, fermente, et perd de sa valeur. Il faut éviter d'ébranler les tiges à l'excès dans les manipulations, pour ne pas perdre les feuilles. Quand, en particulier, les branches sont longues, il est préférable de faire de petites bottes sur le champ au lieu de les changer à la fourche.

Quelquefois, on détache les feuilles en secouant, après dessication des tiges à l'air et au soleil ; mais ces feuilles, qui ont pris une couleur noirâtre, sont peu appréciées par les distillateurs.

Le *rendement* est très variable, suivant le mode de culture, la sécheresse du sol, les engrais, l'irrigation, la densité de la plantation, le nombre des coupes, la durée de la culture, etc., suivant, aussi, que l'on tranche les tiges plus ou moins bas, et, encore, si l'on ne compte que les feuilles.

Dans les Alpes-Maritimes, on a constaté des poids à l'hectare allant de 25.000 à 80.000 kilos, dans les terres irriguées, avec une culture bien conduite aux engrais chimiques associés au fumier de ferme. La moyenne est de 40.000 kilos.

Dans le Var, d'après M. L. Robert, on obtient 3 à 4 kilos par pied, soit 75.000 à 100.000 kilos (25.000 pieds à l'hectare).

En Algérie, on estime la production à environ 1 kil. de matière verte par plante. D'après M. Schilling, la première coupe en avril, au moment où le géranium va fleurir, donne 16.000 kilos de tiges et feuilles ; la deuxième en juillet, 2.600 à 3.200 ; la troisième en septembre, 6.000 à 8.000, soit, en tout, 25.000 à 27.000. Mais, souvent, la sécheresse réduit la dernière à peu de chose.

En Italie, le docteur Blandini obtint à Portici, avec le Pelargonium Roseum, dans huit récoltes successives, du 18 avril au 14 juin, 39,45 quintaux de fleurs par hectare. En ce qui concerne la matière verte, elle donna 160 quintaux à la première coupe en mai, 32 quintaux en août, 60 à 80 en novembre.

Le prix de vente aux distillateurs est, en moyenne, de 5 à 6 fr. les 100 kilos (tiges et feuilles). Les cours peuvent s'abaisser à 3 fr. 50 et s'élever à 10 fr.

Au pays de Pégomas (Alpes-Maritimes), on estime que la culture du géranium est plus économique que celle de la menthe. Elle exige moins d'engrais et de façons culturales. Un producteur nous a fait le compte suivant : récolte, 60.000 kilos à 5 fr., soit 3.000 fr. ; frais, 500 fr. D'autres citent 1.200 fr., seulement, de bénéfice. M. L. Robert, dans le Var, donne : achat de 25.000 plants, à 10 fr. les 1.000, 250 fr. ; fumure, 350 fr.; travail, plantation, binages, 250 fr.; total des frais, 850 fr. ; récolte, 80.000 kilos, à 4 fr. 50 les 100 kilos, 3.600 fr. ; bénéfice 2.750 francs.

En Algérie, les trois récoltes entraîneraient, ensemble, 90 fr. de frais.

Voici, maintenant, des calculs qui se rapportent à des exploitations où l'on distille la plante.

D'après M. Schilling, en 1901, en Algérie, pour un hectare donnant 30 kilos d'essence à 35 fr. le kilo (1.050 fr.) ; loyer du sol, 60 fr. ; 45.000 boutures, 90 fr.; durée de la plantation, 8 ans ; soit, pour un an, 11 fr. 25 ; labour, 20 fr. ; plantation, 30 fr. ; deux piochages, 40 fr.; 2 labours légers, 20 fr. ; récolte et transport à la distillerie, 120 fr. ; distillation et combustible, 182 fr. 50 ; emballage, 13 fr. 50 ; total, 497 fr. 25. Bénéfice, environ 500 fr.

D'après Ducellier, au cours de 60 fr. le kilo d'essence, les produits

ont une valeur variant de 600 à 2.400 fr., en considérant les rendements extrêmes de 10 à 40 kilos d'essence à l'hectare. Mais avec des cours de 18 à 24 fr., les bénéfices sont très aléatoires, et l'on s'explique que la culture, après avoir été très aléatoire dans le Sahel, à Chéragas notamment, soit presque abandonnée.

MM. Rivière et Lecq estiment qu'au cours moyen de 40 fr., le rendement moyen est de 800 fr. : frais culturaux, de récolte et de distillation, 200 fr. ; le reste représente le loyer, l'amortissement du capital et le bénéfice.

Nous lisons encore qu'en Algérie 40.000 touffes par hectare donnent, par coupe, 17 à 18 kilos d'essence qui, à 38 fr. le kilo, rapportent 650 fr. pour 500 fr. de capital engagé.

Tous les prix se rapportent à l'avant-guerre. L'essence de géranium valant actuellement près de 200 francs le kilog.

Antonin Rolet.

Informations.

Un Office National des Matières Premieres pour la Parfumerie, la Distillerie et la Pharmacie.

L'Etat, qui a pris goût aux affaires et qui découvre chaque jour que les ressources de la Métropole et des Colonies sont plus importantes qu'on ne le pensait dans les milieux officiels, vient de décréter la fondation d'un Office national pour la recherche et l'utilisation des matières premières françaises et coloniales.

Cet Office est sous la direction du Professeur Perrot, Directeur de l'Ecole de Pharmacie, et la haute compétence de ce spécialiste lui permettra certainement de mener rapidement cette œuvre à bien. Nous suivrons ici avec attention tous les travaux de cet Office et nous en rendrons compte dans la mesure où ils nous seront communiqués.

Nous avons d'ailleurs donné la note en cette matière et nous publions depuis 10 ans des documents du plus haut intérêt, dont tous les avantages n'ont pas toujours été tirés par les intéressés. Nous pensons que, publiés par un organisme officiel, ils porteront plus de fruits.

Grâce à la Foire de Lyon où viennent se réunir tous les Comités coloniaux, nous avons pu, d'autre part, centraliser des renseignements de la plus haute importance sur toutes les ressources de ces admirables jeunes sœurs de la France. Notre industrie pourra en tirer un profit inespéré. Nous espérons que, comme nous l'avons fait nous-mêmes, l'Office national pourra encourager les plantations nouvelles autrement que par de bonnes paroles, et donner un essor à l'écoulement des produits obtenus.

Les Syndicats français qui ont donné leur concours à cette œuvre magistrale sauront certainement lui apporter leur appui effectif, commercialement et industriellement.

Nous souhaitons bon succès à cette initiative de M. le Professeur Perrot.

Modifications au Tarif Douanier.

Etablissement de surtaxes « ad valorem » à percevoir sur les marchandises importées en France.

Un décret du 14 juin 1919, publié au *Journal Officiel* du 18 juin, renferme les dispositions suivantes :

« *Article premier.* — En sus des droits d'entrée résultant de la loi du 11 janvier 1892 et des lois subséquentes, les marchandises étrangères sont passibles des surtaxes *ad valorem* indiquées au tableau annexé au présent décret, et d'après les spécifications de ce tableau.

« *Art.* 2. — Lesdites surtaxes sont applicables suivant les règles générales du tarif des douanes.

« La valeur à déclarer est celle que les marchandises ont dans le lieu et au moment où elles sont présentées à la douane, non compris les droits d'entrée.

« *Art.* 3. — Seront admissibles aux conditions du tarif antérieur les marchandises que l'on justifiera avoir été embarquées directement pour un port français ou avoir été mises en route directement d'Europe à destination de la France avant la publication du présent décret.

Art. 4. — Ces dispositions sont applicables à l'Algérie. »

Ex-XXI. — Compositions diverses

311. Parfumeries :		
Savons autres que transparents	20 %	10 %
Savons transparents à base d'alcool ou de sucre........	20 —	10 —
Autres	20 —	10 —
Autres Parfumeries :		
Alcooliques	20 —	10 —
Non alcooliques................	20 —	10 —
312 Savons autres que ceux de Parfumerie.....................	10 —	5 —
320. Cire à cacheter..........	10 —	5 —
321. Bougies de toute sorte :		
En paraffine pure ou mélangée de paraffine.................	10 —	5 —
Autres	10 —	5 —
322. Cire et acide stéarique ouvrés autrem. qu'en bougies	10 —	5 —
Ex-323. Chandelles à mèche tissée, tressée ou moulinée ayant subi une préparation chimique	10 —	5 —
326 bis. Gélatine :		
En feuilles en feuillets ou en plaques	10 —	5 —

Objets et feuilles en gélatine dénommés au renvoi du n° 326 du tarif des douanes. (Mêmes surtaxes que pour les articles auxquels ils sont assimilés pour l'application des droits spécifiques.)

ESPAGNE.

Association commerciale pro-allemande

Nous apprenons par une annonce de la *Gazette de Cologne* du commencement d'octobre, l'existence d'une Association ayant pour but de seconder à Barcelone l'effort commercial allemand. Elle est dénommée *Sociedad Economica Alemana para Espana* (Calle Trafalgar, 23). Le journal rhénan ajoute, comme il fallait s'y attendre :

« Cette Société, officiellement reconnue, offre tous renseignements utiles pour le commerce germanique : 1° aux négociants allemands ; 2° aux Espagnols amis de l'Allemagne ».

Les Essences d'Aiguilles de Pin.

On désigne commercialement sous le nom d'*essences d'aiguilles de pin*, les huiles volatiles qu'on retire par distillation des feuilles vertes, des jeunes pousses et des cônes ou bourgeons de première année des pins, sapins, épicéas, cèdres, mélèzes et autres conifères. A cause de leur odeur balsamique et fraîche, on les utilise dans la savonnerie et dans la parfumerie fine ; elles entrent également dans la composition de diverses lotions pour bains aromatiques et de certains produits pharmaceutiques qu'on vaporise dans les appartements ou dans les chambres des malades.



Photo J. Boyer, Paris

Récolte des aiguilles de pin en France

Opération du râtelage des aiguilles dans une pineraie landaise

Plusieurs régions forestières d'Europe fournissent ces huiles essentielles en assez grande quantité, mais elles possèdent des propriétés différentes selon leur provenance géographique. Les plus estimées viennent de Suède ; on les extrait du pin sylvestre (*Pinus sylvestris L.*), principalement aux environs de Jonkping où se trouve l'importante société « Aktiebolaget Apotekare Alfr Carlssons Enkes Tallbarrsoljefabrik ».

La matière première de cette fabrication est un déchet de l'industrie du bois en grume. Une fois les arbres abattus et ébranchés, des femmes et des enfants ramassent leurs débris ; avec un long couteau courbé ils coupent les branchettes avec leurs touffes d'aiguilles et leurs petites pommes, puis les emballent dans de grands sacs. Ils chargent ensuite ces sacs sur des chariots pour les conduire à la distillerie.

Le matériel de l'usine comprend d'abord une grande machine à hacher, qui découpe des aiguilles et les petites branches en morceaux très fins pour en rendre la distillation plus rapide. Les alambics ou appareils distillatoires consistent en de grandes cornues en bois capables de contenir plusieurs milliers de kilogrammes de matière première. On fait passer la vapeur à travers la masse ; l'huile volatile libérée se condense et on la raffine ensuite. L'huile volatile de lin de Suède ainsi obtenue s'appelle officiellement *Aethoroleum Pini sylvestris*. C'est un fluide clair, léger, sans couleur ou avec une légère teinte verdâtre émettant l'arome spécial des aiguilles de pin d'Ecosse.

Quant à la partie non volatile qui reste dans l'appareil distillatoire, il donne après raffinage l'extrait d'aiguilles de pin (*Extractum Pini sylvestris*). Cet extrait s'emploie seulement pour les bains. Les aiguilles épuisées s'utilisent comme combustible après séchage à l'air.

Les montagnes de Thuringe de l'Allemagne du Sud furent pendant longtemps une source importante d'huile volatile d'aiguilles de pin, d'extrait et de produits similaires. Les aiguilles et les petites branches

des différentes sortes de pins, particulièrement le Pin des montagnes (Pinus pumilio Haenke) s'emploient dans ce but. On les ramasse pendant la dernière partie du mois de mai ou de bonne heure en juin, on les coupe en petits morceaux et on les distille.

Pour de petites opérations, un alambic de pharmacie ordinaire suffit, mais pour des exploitations plus grandes on se sert d'un appareil spécial. Ce dernier consiste en un cylindre, avec un faux fond, qui permet à la vapeur de passer en montant à travers la masse d'aiguilles et de sortir dans le condensateur. Le faux-fond perforé se construit habituellement en zinc, la partie centrale s'élevant en forme de cône ou d'entonnoir peut faciliter le vaporisage de la masse. Le produit de la distillation s'écoule dans une jarre, la plus grande partie de l'huile volatile monte à la surface et on l'enlève de temps en temps en l'écumant. Toutefois, un peu de celle-ci reste dans l'eau, qu'on soumet, à une rectification ultérieure. La faible partie de la vapeur qui se condense dans le cylindre au cours de la distilation, s'écoule en bas à travers le fond perforé entraînant avec elle différentes substances résineuses, albumineuses et tanniques. On retire alors ce liquide qu'on fait évaporer dans un appareil à vide jusqu'à la consistance désirée. Ce produit se vend comme extrait d'aiguilles de pin, mais on doit le mélanger avec de l'huile volatile d'aiguilles de pin afin de lui donner un parfum approprié. Finalement on retire, on sèche et on hache la masse laissée dans le cylindre qu'on parfume ensuite avec de l'huile d'aiguilles de pin. On emploie ce produit pour rembourrer des oreillers et des matelas car on la considère comme susceptible d'éloigner la vermine.



Photo J. Boyer, Paris

Ébranchage des pins sylvestres abattus en Suède

Les aiguiles et les branches du pin des montagnes se distillent également sur une grande échelle dans les Alpes autrichiennes et l'huile volatile obtenue avec elles s'emploie beaucoup dans la fabrication du savon et dans la parfumerie.

En Suisse et dans le Tyrol, on extrait l'huile volatile du sapin argenté (*Abies pectinata* D. C.). A l'état pur, elle possède une odeur très agréable. Les jeunes pommes du même arbre permettent de préparer en Suisse et en Thuringe une huile volatile, possédant une odeur plus douce et un poids spécifique inférieur à l'huile préparée avec les aiguilles. De son côté, l'huile du sapin commun (Picea excelsa Lk) qui se fabrique en différents endroits d'Europe, ne sert guère qu'à parfumer les cirages pour les chaussures.

La tendance à grouper sous des noms communs les huiles volatiles provenant des aiguilles de tant d'espèces de conifères, a conduit à une confusion considérable dans la nomenclature, de manière que dans de nombreux cas l'origine botanique ne saurait fournir une indication précise même avec les étiquettes en latin. En outre, les producteurs fraudent les diverses huiles d'aiguilles de pin avec l'essence de térébenthine.

En Amérique, l'administration des forêts des Etats-Unis poursuit depuis plusieurs années une série de recherches ayant pour but de déterminer le rendement et la composition des huiles volatiles tirées des aiguilles des conifères les plus importants de l'Union d'abord pour utiliser ces déchets des coupes et aussi pour écarter les dangers d'incendie. On transformerait de la sorte, au moins dans quelques cas, des branchettes et des aiguilles, qu'on laissait pourrir jusqu'ici sur le sol.

Afin d'obtenir des spécimens des huiles volatiles, les forestiers américains construisirent un petit appareil distillatoire qui avait une capacité de 350 à 400 livres anglaises (de 159 kg. à 181,5 kilogs) d'aiguilles hachées. Ce dispositif consiste en un chaudron à chauffer en cuivre surmonté d'un récipient séparé en cuivre dans lequel on entasse les aiguilles hachées. Le fond du récipient consiste en un grillage en fil de laiton à travers lequel la vapeur de l'eau bouillant au-dessous passe pour imprégner la charge. Le couvercle amovible se trouve relié avec le condensateur, tandis que l'eau froide s'écoule par le serpentin en cuivre qu'entoure un récipient galvanisé. On recueille le

distillat dans une grande bouteille d'où on retire l'eau, de temps en



Photo J. Boyer, Paris

Machine à découper les aiguilles et les petites branches de pin en morceaux

temps pour la reverser dans le chaudron. Avant l'opération, on a soin d'ailleurs de découper les petites branches et les aiguilles en morceaux de un demi-pouce à un pouce (1,25 c/m à 2.5 c/m), de longueur et de moins de un demi-pouce de diamètre (1 m. 25). Dans quelques cas, on se sert des aiguilles seules, mais vu le peu de différence constaté dans les résultats, cette sélection de matières ne semble pas justifiée, car la composition du produit obtenu en distillant les aiguilles et les branches ensemble ne paraît pas affectée sérieusement si l'on n'y comprend que de petites branches.

Le temps s'écoulant entre le moment où l'on allume le feu sous le chaudron et le commencement de la distillation varie de deux à trois heures et il faut sept ou huit heures pour compléter l'opération. Après quoi, on retire les aiguilles épuisées du récipient au moyen d'une perche oscillante qui soulève le cylindre de dessus le foyer. Quant au pourcentage du rendement, basé sur le poids original de chaque charge, il diffère beaucoup selon les espèces de conifères distillés, comme l'indique le tableau ci-dessous ·

	Rendement pour cent		
Pin à longues aiguilles (*Pinus palustris Mill*)	0,381-0, 429 ;	moy.	0.401
Pin de Cuba (*Pinus heterophylla Sudw*)	0.268-0, 278 ;	»	0.271
Pin jaune de l'Ouest (*Pinus ponaorosa Laws*)	0.040-0, 126 ;	«	0.112
Pin a sucre (*Pinus lambertiana* Dougl)	0.045-0, 120 :	»	0.084
Pin des terrassiers (*Pinus sabiniana* Dougl)	0.078-0, 102;	moy.	0.088
Pin a perches de huttes (*Pinus contorta* Lond)	0.234		
Sapin Douglas (*Pseudotsuga Taxifolia* Britt	0. 11-0, 20 ;	»	0·163
Sapin blanç (*Abies concolor*, Parry)	0.029-0, 272 ;	»	0.128
Sapin rouge (*Abies magnifica* Murr)	0.14		

Indépendamment de l'huile volatile, on peut obtenir avce les aiguilles un produit fibreux connu comme *laine de pin*. Les aiguilles de pin se composent de filaments, fibreux, coriaces, qui donnent aux aiguilles vertes leur solidité et la souplesse. Si on les distille sans les hacher préalablement, il faut les débarrasser au préalable de la matière non fibreuse en les faisant bouillir dans une solution de soude, les laver, les sécher et les chauffer ensuite. La fibre résultante représente environ 13 % des aiguilles fraîches ; fine, solide et élastique, elle ressemble au chanvre et peut se plier, se feutrer ou se tisser. Bien que noircie par le traitement à la soude, elle peut être blanchie et teinte ensuite. Les longues aiguilles de quelques-uns des pins du sud et de l'ouest des Etats-Unis sont particulièrement propres à la fabrication de cette fibre. Mais il faut les écra-



Photo J. Boyer Paris,

Cornue en bois pour distiller les aiguilles de pin en Suède

ser au préalable afin de libérer les huiles.

A l'Exposition universelle de l'industrie et du coton, à la Nouvelle-Orléans, voilà une trentaine d'années, on remarquait déjà des échantillons de produits tissés d'aiguilles de pin de la Caroline du Nord ; entre autres, du « poil de pin » pour tapisserie, préparé de manière à conserver l'odeur balsamique et une certaine « laine de pin » qui ressemblait étonnamment à de la laine naturelle bien que fabriquée avec de la fibre végétale.

Selon le docteur Charles Mohr, cette laine de pin, après chauffage avec une solution alcaline, puis nettoyage et cardage de la fibre restante, peut s'employer dans la tapisserie, et comme pansement antiseptique pour les blessures. Au cours de ces dernières années, on confectionna avec elle différents genres de tissus serrés et, en particulier, des tapis très solides, qui ressemblent un peu aux nattes de cocotier et sont naturellement d'une riche couleur foncée. Quoique jeune encore, cette industrie semble appelée à un brillant avenir, les tisseurs américains d'aiguilles de pin ayant dû ajouter récemment une trentaine de métiers à leurs prospères établissements.

Jacques Boyer.

FRANCE ET CHILI.

Le gouvernement chilien nous envoie une mission économique

M. Auguste Meytre, chargé de mission économique par le gouvernement chilien, est arrivé à Paris pour établir entre la France, sa mère patrie, et le Chili, son pays d'adoption, des relations commerciales plus actives que par le passé.

On sait que la présence d'une mission militaire allemande avait avant la guerre, favorisé au Chili l'expansion du commerce germanique. Mais l'influenee intelectuelle de la France était restée intacte.

« Dans les écoles du Chili, nous dit M. Meytre, la langue française est officielle, sur le même pied que l'espagnol.

« — N'y eut-il pas çà et là quelques manifestations germanophiles au commencement de la guerre ?

« — Je n'ai assisté à rien de pareil. En revanche, en 1918, dans une journée de charité organisée en faveur des Croix-Rouges alliées, j'ai vu la société chilienne de Valparaiso verser généreusement près d'un demi-million.

«— Mais le commerce n'est-il pas accaparé par les Etats-Unis et l'Angleterre ?

« — Ces deux Etats ont, en effet, profité de notre effacement momentané. Mais avec un pays d'avenir, qui fait déjà plus de trois milliards de commerce extérieur, les quinze mille Français qui sont établis au Chili peuvent encore se tailler une part superbe. J'en suis un exemple, et bien d'autres avec moi.

« — Dans quels articles ?

« — Dans la parfumerie, les produits chimiques et pharmaceutiques, les articles de Paris, les eaux minérales. Que les maisons françaises fassent un effort ! Que le gouvernement français soutienne cet effort et il ne tient qu'à nous de prendre la place de l'Allemagne dans les affaires comme nous l'avons toujours eue dans les cerveaux et comme la guerre du droit et de la justice nous l'a rendue dans tous les cœurs ! »

Acceptons-en l'augure et apprêtons-nous à cueillir les fruits de la victoire dans cette république du nitrate que beaucoup de sociologues proclament le pays le plus riche, habité par la race la mieux douée de toute l'Amérique latine.

A. X.

PAYS RHÉNANS.

Interdiction de la « Surtaxe des Etrangers »

Une décision des autorités militaires françaises vient d'interdire aux commerçants allemands de la zone d'occupation française dans les provinces rhénanes, de faire supporter une majoration quelconque de prix aux sujets français sous prétexte de taxe à l'exportation ou de compensation du change. Les marchandises allemandes doivent être vendues aux Français dans les mêmes conditions et aux mêmes prix qu'aux Allemands, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 10.000 marks ou d'un emprisonnement pouvant atteindre six mois. La fermeture des établissements qui auront contrevenu à cet arrêté peut être également appliquée pendant une durée maxima de trois mois.

La Foire de Lyon prolongée jusqu'au 21 Mars.

La « Foire de Lyon », malgré les difficultés de l'heure présente a été ouverte le 1er mars.

La plupart des adhérents occupent leur stand, les marchandises pour la presque totalité ayant été reçues en temps voulu.

Pour permettre aux acheteurs, retenus par l'arrêt des transports de se rendre à Lyon et de disposer des quinze jours qui leur sont normalement donnés pour effectuer leurs achats, le Comité a décidé de reporter au 21 mars, la date de clôture de la Foire.

Aconit.

On récolte les feuilles en juin-juillet, à la floraison, et les racines une fois la récolte des feuilles opérée. Les premières sont étendues en couche mince dans une pièce largement aérée pour que la dessication marche rapidement. On en éloignera les enfants et l'on évitera avec soin le mélange avec d'autres plantes. Les racines peuvent être séchées en plein soleil.

L'Essence de Cyprès.

Nous venons, pendant l'épidémie de grippe, de faire l'essai de l'essence de cyprès contre les toux incoercibles qui suivent souvent cette affection. Les résultats ont été remarquables et nous les signalons à l'attention des praticiens qui pourront l'ordonner en toute confiance.

Mme et Mlle B., de Lyon, très fatiguées par les quintes fréquentes de toux firent, sur nos indications, des inhalations d'essence de cyprès : quelques gouttes dans un bol d'eau bouillante. En outre, quelques gouttes jetées sur l'oreiller permirent aux malades de respirer les émanations de cette huile essentielle, pendant toute la nuit. Le résultat fut remarquable les quintes de toux cessèrent dès le lendemain matin. N. d. l. R.

Un domaine encore peu exploité chez nous, dans l'industrie des matières aromatiques est notamment l'extraction des essences de conifères, que les Boches n'ont pas négligée, bien qu'ils aient été moins favorisés que nous et d'autres pays au point de vue des avantages offerts par le règne végétal.

L'industrie allemande préparait en grand des essences de conifères, en particulier l'essence de cèdre, l'essence d'aiguilles de pin, l'essence de cyprès. N'ayant pas eu raison des conditions climatériques défavorables ni la possibilité de s'approvisionner sur son propre territoire, elle s'approvisionnait à l'étranger. En ce qui concerne l'essence de cèdre, préparée en grand et vendue pour la savonnerie, l'industrie allemande utilisait les déchets des fabriques de crayons existant en Allemagne, fabriques approvisionnées en bois de cèdre.

En Moravie, en Poméranie, on produisait des essences d'aiguilles de pin et des essences de cyprès, qui trouvaient une sérieuse concurrence du côté de l'industrie russe. On distillait le pin pumilio et le sapin. L'essence de sapin de Sibérie, riche en acétate de baruyle, faisait l'objet d'un commerce important.

L'essence de cyprès, par ses hautes qualités thérapeutiques, jouit d'une faveur peut être encore plus grande, aussi est-ce sur ce produit que nous insisterons particulièrement aujourd'hui, non seulement pour cette raison, mais aussi parce que l'industrie allemande a voulu bluffer dans un intérêt commercial en altérant la vérité technique et scientifique.

Normalement, l'essence de cyprès est obtenue par la distillation des feuilles et des jeunes rameaux du *Cupressus Sempervirens L.*, arbre qui veut un sol chaud, une exposition chaude et un climat tempéré et qui, par conséquent, préfère les contrées méridionales, car il ne résiste pas aux rudes hivers des contrées du Nord.

Quand l'industrie allemande affirme que les essences de cyprès distillées en Allemagne sont thérapeutiquement plus actives que les essences obtenues en France, c'est là une prétention qu'il importe de stigmatiser et de combattre, par la seule observation des faits. Les Allemands sont obligés de reconnaître qu'ils n'ont pas de cyprès dans leur pays, et que ceux qui y sont distillés proviennent de Dalmatie, d'Asie-Mineure ou du Midi de la France. Tenant compte de cette constatation, qui a bien son importance, on doit ajouter que les constantes physiques assignées à l'essence de cyprès, par l'industrie allemande, ne concordent d'ailleurs pas complètement avec la réalité.

L'essence obtenue des cyprès de Provence accuse une densité variant de 0,866 à 0,872 à 15°. On n'a jamais trouvé même pour les essences françaises, des densités dépassant 0,890, bien qu'il y ait des différences assez notables dues à la variété des conifères.

En ce qui concerne la déviation, elle varie dans des limites très larges, suivant les provenances, c'est-à-dire l'origine des espèces employées. En France, on a obtenu avec les essences de cyprès de Provence, +24° à +28°, minimum + 15°. Mais les caractéristiques sont susceptibles de grandes variations, d'après la provenance des essences.

Somme toute, la définition adoptée, suivant décision du deuxième Congrès international de répression des fraudes, pour l'essence de cyprès, est la suivante :

Liquide jaunâtre. Densité à 15° : 0,866 à 0,890. Déviation : + 4° à + 30°.

La production de cette essence gagnerait à être plus importante en France.

Xavier Faucillon.

Asepsie et Antisepsie. - Les Enseignements de la Guerre.

Les enseignements qui se dégagent de la récente guerre, surtout en ce qui concerne le traitement des plaies et des infections consécutives aux blessures, sont extrêmement intéressants et féconds en déductions de toutes sortes ; ceux-ci ont été résumés dans un article, paru dans *Paris Médical* (1er novembre) et dans lequel les Professeurs Carnot et Rathery exposent brièvement tous les efforts réalisés dans le domaine médical pendant les terribles années de la dernière campagne. Cependant, ce mémoire laisse très incomplet tout un chapitre sur lequel nos lecteurs nous permettront d'insister et qui a trait à l'introduction des essences solubles à l'eau dans la thérapeutique des plaies.

Des progrès considérables ont été réalisés et on les doit surtout à la collaboration intime du Laboratoire et des services de chirurgie de l'avant ; c'est ainsi que l'on a pu assez promptement se rendre compte des divers stades de l'infection des plaies produits par la pénétration dans les tissus écrasés et dilacérés de débris de toutes sortes, plus ou moins souillés de germes infectieux. Le Laboratoire a de suite identifié les germes qui provoquaient les terribles accidents de la gangrène gazeuse, les microbes qui engendraient ces suppurations interminables contre lesquelles les nouvelles méthodes antiseptiques se sont montrées si efficaces ; il a, grâce aux splendides recherches du Professeur Policard, expliqué les diverses phases de la réparation des plaies, en insistant surtout sur le rôle particulier des leucocytes, dont les fonctions physio-pathologiques avaient été un peu perdues de vue. On lira du reste, avec infiniment d'attrait le volume du docteur Policard, sur l'Evolution des plaies de guerre paru dans la collection « Horizon » et dont j'ai résumé à grands traits les passages essentiels dans une thèse sur les applications du Salvone et de la Lavande déterpénée ou Stoechone.

La première leçon de la campagne a été, pour employer les propres termes du Professeur Carnot : « La pitoyable faillite du pansement et de l'empaquetage aseptique ».

La majorité de nos Maîtres nous avaient appris que la méthode aseptique donne seule des garanties et qu'une stérilisation minutieuse de chaque pansement assure une protection suffisante contre l'envahissement de tout germe infectieux. Ceux d'entre nous qui avaient fait des périodes militaires ou suivi des manœuvres du service de santé ne connaissaient pas autre chose que le simple badigeonnage à la teinture d'iode de toute plaie de guerre et son isolement par un pansement stérile tout préparé. Les rapports médicaux sur les récentes guerres russo-japonaise et balkaniques ne mentionnaient pas autre chose et allaient même jusqu'à parler de la balle humanitaire.

Hélas, le réveil fut pénible, une bourrasque brutale renversait subitement l'édifice construit avec tant de soins. La chirurgie aseptique recevait un coup mortel parce qu'elle avait voulu appliquer ses méthodes du temps de paix au régime éminemment septique du temps de guerre. Les esprits s'ouvraient à la réalité, en présence des hécatombes provoquées par le bacille tétanique, le vibrion septique ou le perfringens ; la pullulation rapide, à l'abri de l'air et dans des conditions très favorables, des germes transportés brusquement dans la profondeur des tissus par les projectiles, prouvait que la méthode employée ne pouvait plus suffire et qu'il fallait, sinon trouver autre chose, du moins revenir à la vieille doctrine de l'antisepsie. Les Médecins voient le danger ; ils comprennent qu'il faut ouvrir les plaies très largement, enlever les détritus, les tissus sphacelés, mortifiés et surtout qu'il faut irriguer avec un antiseptique de choix, afin de détruire les germes infectieux qui par résorption sanguine ou lymphatique, vont aller coloniser plus loin et diminuer les chances de guérison. Dans les premiers temps, on fait appel à tous les antiseptiques connus : sublimé, eau oxygénée, phénol, eau iodée. On enregistre naturellement des succès, mais la période véritablement scientifique du traitement des plaies de guerre date des travaux de Carrel et de ceux de Mencière. L'apparition du liquide chloré de Dakin et l'embaumement des plaies par des produits aromatiques font date dans l'histoire médicale de la guerre.

Cependant, les partisans de l'asepsie, le professeur Delbet entre autres, ne se tenaient pas pour battus. Se basant sur la nocivité des antiseptiques vis-à-vis des tissus, sur le rôle hypothétique de la plupart d'entre eux vis-à-vis des germes microbiens, ils prétendaient que le fait de pouvoir suturer secondairement une plaie, ouverte précocement, nettoyée, drainée convenablement et, enfin, irriguée par un liquide favorisant les défenses naturelles de l'organisme (chlorure de magnésium de Delbet), prouvait que la simple exaltation des réactions humorales, sans l'intervention d'un produit chimique, était suffisante pour amener la guérison définitive.

Mais cette théorie, très soutenable en vérité, oublie un peu trop les services rendus autrefois et encore aujourd'hui par certains antiseptiques. Il est évident que l'on connaît mieux le rôle joué par les tissus, par la lymphe, par les leucocytes, dans la défense de l'organisme, et si la nature peut faire beaucoup par elle-même, pourquoi ne pas l'aider par un moyen quelconque, surtout si la science découvre des substances qui, tout en renforçant les moyens d'action des élé-

ments cellulaires, constituent des antiseptiques de premier ordre. C'est la conclusion à laquelle arrive le professeur Carnot quand il dit en termes fort justes : « On doit, au contraire, chercher à obtenir, par une étude expérimentale minutieuse, des composés de moins en moins toxiques pour l'organisme, de plus en plus toxiques pour les germes. Or, les différentes découvertes de la chimiothérapie anti-infectieuse montrent que cette recherche n'est nullement chimérique et que l'on aurait tort de l'abandonner. »

En faut-il une preuve immédiate? Nous la trouvons dans l'application si judicieuse de certaines essences au traitement des plaies et les résultats obtenus sont des plus importants. Nous nous étendrons davantage sur ce point tout à l'heure, car nous tenons à préciser qu'avant tout, malgré l'âpre défense du professeur Delbet, tendant à faire condamner sans appel l'antisepsie,pour rétablir l'asepsie sur un trône inviolable, des recherches d'une grande valeur scientifique ont été tentées tant en France qu'à l'étranger, afin de démontrer que le problème, loin d'être épuisé, s'élargissait sans cesse et qu'un bel avenir était réservé aux nouvelles acquisitions chimiothérapiques.

Rappelons les minutieux travaux de Dakin et Dunham (Manuel des Antiseptiques, 1918) sur certains dérivés chlorés organiques, les chloramines et les dichloramines (sodium para-toluène sulfone chloramine), tous dérivés, à toxicité extrêmement faible, non irritants et laissant dégager leur chlore à l'état naissant. Combien nombreux sont les chirurgiens qui dans leurs ambulances ont employé le liquide de Dakin ou les chloramines et ont apporté, le microscope à l'appui, des statistiques très édifiantes et indiscutables.

Ne commençons nous pas à savoir que de leur côté les Allemands (et pourquoi ne pas parler un peu des travaux de nos adversaires) ne sont pas restés inactifs et ont étudié avec beaucoup de soin, certains dérivés de la quinine et de l'éthylhydrocupréine, dérivés allant de corps en C^2H^5 (Optochine de Morgenroth) jusqu'en C^8H^{17} (vuzine).

Ne voyons-nous pas, en Angleterre, réhabiliter le naphtol B, un peu délaissé malgré ses excellentes vertus antituberculeuses et utilisé sous forme d'un complexe à base d'huile d'olives, essence d'eucalyptus, paraffine dure et molle et dont la formule est détaillée dans le British *Med. Jour.* 1917 ; cette préparation a donné des résultats très probants et très intéressants dans les brûlures par jets de flammes, par ypérite. L'ambrine de Barthe de Sandfort, représente en France une formule analogue. Ne voyons-nous pas également en Angleterre utiliser certaines substances colorantes, en particulier le vert de malachite et la flavine ; cette dernière a été beaucoup employée dans les ambulances britanniques.

Enfin, n'oublions pas en terminant de mentionner les essais sur l'ionisation des antiseptiques métalliques, question éminemment délicate et sur laquelle le cadre trop restreint de notre article ne nous permet pas de nous appesantir.

Arrivons maintenant au progrès considérable réalisé par l'introduction de certaines essences. Déjà avant la guerre, MM. Gattefossé avaient étudié un complexe dans lequel entraient certaines essences ou composants d'essences, telles que : citronnelle, eucalyptus, eugénol,aromadendrène, carvacrol, thymol, pinène, camphène, etc..., et auquel ils avaient donné le nom de Salvol. La supériorité de ce produit dont la partie aromatique est de 25 p. 100, est la solubilité à l'eau, sous forme d'une émulsion laiteuse, stable. Les premières recherches entreprises avec le concours des docteurs Forgues et Marchand avaient démontré que l'on possédait un antiseptique puissant, non toxique, et agissant, ainsi que mes expériences l'ont démontré, comme un très actif destructeur de microbes et aussi comme une substance saline, hypertonique, c'est-à-dire réalisant au mieux la mise en action des moyens propres de défense des tissus ou de la lymphe. Cette application enfin pratique des essences, réalisait un immense progrès, puisque il était prouvé jusqu'ici que, malgré leurs hautes vertus antiseptiques, connues depuis longtemps, leur insolubilité dans l'eau et leur prix de revient très élevé en faisaient des médicaments inutilisables.

De multiples applications ont été pratiquées pendant la guerre et si l'étude expérimentale de ce complexe Salvol reste à parachever en tant qu'expériences *in vitro* sur des milieux albumineux, sur des tissus, sur des phagocytes, son étude *in vivo* sur des plaies infectées a montré qu'il se conduisait comme un antiseptique et un désodorisant de très grande qualité.

Là, cependant, ne se bornent pas les essais thérapeutiques des essences ; car de larges horizons s'ouvrent par suite de la connaissance exacte de leurs divers composants : hydrocarbures, alcools, cétones, aldéhydes, produits sulfurés, etc...

Le progrès scientifiquement réalisé a consisté dans la découverte des essences déterpénées, car, débarrassées de leurs résines et de certaines substances étrangères inutiles, elles deviennent, en grande partie, solubles à l'eau. Il nous a été donné, ainsi qu'à quelques-uns de nos camarades militaires ou civils, d'étudier attentivement l'une d'elles, la Lavande Mont Blanc. Le docteur Bonnaure, de Lyon, dans ses recherches expérimentales, lui accorde une valeur bien supérieure à celle de tous les antiseptiques connus ; nos expériences concluent dans le même sens et nous croyons à l'avenir sérieux, considérable de cette substance.

Nous avons, dans notre travail, relaté des observations qui ont la valeur d'une expérience et qui permettent de suivre pas à pas l'action de la Lavande sur une plaie ; elles viennent à l'appui des déductions biologiques formulées par Policard. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, désireux de se documenter.

Dr Paul Meurisse.

Les Hesperidées.

Qu'on me permette de regretter ce joli terme du bon vieux temps ! « Hesperidées », mot si frais, si gentil qui rappelait à la fois le crépuscule (Hesper) et la légende des travaux d'Hercule, servait à désigner le groupe botanique des orangers, citronniers et mandariniers.

Tombé en désuétude, il est aujourd'hui remplacé par le nom d'*Aurantiacées*, beaucoup moins poétique ; de plus on rattache ce groupe à la famille des Rutacées.

« Hesperidées » restait étroitement attaché à cette légende des travaux d'Hercule vieille comme le monde (il s'agit du 11e ouvrage). Ce souvenir mythologique ajoutait à la poésie du terme, mais il est entendu que Science et Poésie ne peuvent fraterniser et il était décent de vite saboter *Hesperidées*

Le Jardin des Hesperides appartenait à Antée et les oranges en étaient la plus célèbre spécialité, fort rare à l'époque puisque Hercule entreprit de joindre l'Océan et la Méditerranée afin d'aller « chaparder » les oranges d'Antée en Mauritanie.

Hercule, le premier des « poilus », doit être l'inventeur du système D, si en honneur à notre époque troublée, aussi la besogne ne pouvait l'effrayer.

Voici comment un vieil historien nous conte l'affaire en deux mots :

« Antée, roi de Mauritanie, fils de Neptune et de la Terre, fut combattu par Hercule qui le terrassa trois fois sans pouvoir le vaincre, parce que la Terre, dont il était le fils, lui donnait de nouvelles forces et le faisait relever avec plus de courage ; enfin Hercule enleva le géant, l'étouffa entre ses bras, et lui ravit les pommes du Jardin des Hesperides, qui terminaient la fin des travaux dont l'immortalité devait être le prix, d'après l'oracle d'Apollon. »

L'auteur précise d'ailleurs :

« Les pommes d'or du reste peuvent bien n'être que des oranges, qui abondaient dans le Jardin des Hesperides ».

Nous regrettons de ne pas avoir plus de détail historique sur cette affaire, les légendes et l'imagination des conteurs ont heureusement comblé cette lacune !

Les cours élevés des essences d'Aurantiacées Italiennes appellent l'attention des producteurs de tous pays sur ces Huiles essentielles. Nous recevons de tous côtés des renseignements sur les cultures d'Orangers et nous faisons, de notre côté tout notre possible pour encourager la fabrication de ces produits si nécessaires à la parfumerie.

La *Parfumerie Moderne* a étudié toutes les « *Rutacées-Aurantiacées-Hespéridées* », utilisées pour la préparation des essences ; nous signalerons seulement cette fois les principales espèces de *Citrus* industrielles et commerciales afin de donner une idée de l'extrême diversité de ce genre.

Il est difficile de classer en séries les divers Citrus, les ouvrages spéciaux ne sont pas d'accord à ce sujet. De plus, la profusion des synonymes est telle qu'il devient impossible de classer les variétés. D'ailleurs les Citrus sont très polymorphes et nous passerons sous silence toutes les variétés pour ne citer que les principales espèces.

LES CITRONNIERS

Le Citronnier proprement dit (*C. Limonum*), originaire de l'Inde, cultivé à Nice, en Ligurie, Calabre, Sicile et péninsule ibérique, est la base de l'importante industrie de l'acide citrique. En parfumerie, nous lui sommes redevables du Petit Grain Citronnier et de l'Essence de Citron.

Le Cedratier (*C. Medica ou Bajoura*) serait le Citrus le plus anciennement connu ; il était cultivé par les Aryens dans l'Himalaya, son pays d'origine. Abondamment cultivé en Italie et en Corse, il est très employé en confiserie et donne une essence analogue à celle de citron.

Une espèce très rapprochée, le *C. Medica Acida*, exploitée dans les Antilles, à la Jamaïque et à Tahiti, donne une essence vendue sous le nom d'essence de Limette.

Le Poncirier (*C. Pomum Syriacum*) est un citronnier très rustique et très ornemental, parfois cultivé dans les Alpes-Maritimes.

La Main de Bouddha (*C. Chirocarpa*), de Chine, est un citron doux très apprécié en Extrême-Orient.

LES CITRONNIERS DE MADAGASCAR

Nous avons reçu, au sujet de ces arbustes intéressants, une lettre très documentée. Elle nous est adressée par M. H. Perrier de la Bâtie, le distingué explorateur botaniste spécialisé depuis de longues années dans l'étude des végétaux industrialisables de Madagascar. Nous le remercions très vivement au nom de nos lecteurs des renseignements précieux qu'il nous communique et qui viennent donner une idée très nette de l'intérêt que présentent les citronniers de notre grande île coloniale.

Citrus. Nous avons à Madagascar plusieurs espèces de ce genre, les unes sauvages et spontanées, les autres introduites par la culture et naturalisées.

Parmi ces dernières les plus communes sont : *C. Hystrix* et *C. Vangasay* Boyer.

Le *C. Hystrix*, commun dans les défrichements de la région orientale et de la région de Sambirane, ne constitue nulle part des peuplements étendus ; sa pulpe, peu acidulée, est amère. Je ne crois pas que cette espèce puisse être utilisée soit pour la production de l'acide citrique, soit pour la production de l'essence d'écorce de fruit.

Le *C. Vangasay* n'est qu'une race sauvage, à très petits fruits, du Mandarinier. Il est beaucoup plus rare que le précédent.

Parmi les variétés sauvages, la plus répandue est le *C. Corticosus* de Boyer, forme qui me paraît être spéciale à Madagascar. Le fruit a toutes les propriétés du citron, mais est beaucoup plus riche en jus et son écorce est plus épaisse. On le trouve, par peuplements très isolés, ne dépassant pas une centaine de pieds, près des endroits humides dans toute la région ouest. C'est certainement la variété la plus intéressante au point de vue de la production de l'acide citrique et de l'essence, et la plus productive.

Une variété de la forme précédente, paraissant égalcment spéciale à l'île, existe aussi dans la même région. Les fruits sont plus petits (citrons galets des créoles) à parfum différent. Il est beaucoup plus rare que le précédent.

On trouve aussi, çà et là, dans la même région, des pieds isolés de Cédratiers ; les fruits ont la même grosseur et les mêmes caractéristiques que les fruits employés en confiserie.

L'exploitation des peuplements naturels de toutes ces formes ne pourra pas fournir plus de quelques tonnes de fruits et ceci seulement pour les plus vastes, ces peuplements étant très disjoints et n'étant jamais constitués par plus d'une centaine de pieds.

Pour s'assurer une production quelconque, il est absolument nécessaire de créer une plantation.

Et cela s'applique non pas seulement aux citronniers mais à tous les produits végétaux sauvages de Madagascar, sauf le Raphia. Le caractère hétérogène de la flore autochtone, sa destruction de plus en plus grande par les incendies, interdisent toute exploitation de ce genre.

En ce qui concerne les citronniers, la forme *C. Corticosus* est celle qui donne les plus grands rendements et dont la culture sera la plus facile.

M. H. Perrier de la Bâtie a bien voulu nous donner son opinion personnelle sur les autres cultures de plantes aromatiques de Madagascar.

Giroflier. Commun et très productif sur la côte Est entre Valomandry et Maroantsetra.

Vétyvert. Vient bien dans toute l'île.

Pourrait être produit en grande quantité.

Géranium. Des essais de culture faits jusqu'à ce jour, il résulte que cette culture pourrait être entreprise avec succès dans la région orientale seulement.

Ylang. Vient bien dans la région orientale et la région de Nossi-bé. Faute de demandes et par suite de la baisse des prix, on a cessé de planter l'Ylang. (Certaines essences malgaches produites par des couvents de Religieux sont d'excellente qualité et ont pu se maintenir à un prix élevé. N. D. L. R.).

LES MANDARINIERS

Le vrai mandarinier est le *C. nobilis madurensis*, dont la variété *deliciosa* est la plus connue. Les mandarines sont de consommation courante. Très rustique, le mandarinier est cultivé en Provence, en Ligurie, à Malte, en Espagne, en Algérie (Blidah), etc.

La *Tangerine* est une mandarine sans pépins, de goût très agréable.

Le *C. buxifolia*, dont les fruits ne sont pas plus gros que des cerises, mais non comestibles, est un buisson épineux, parfois employé dans les haies en Algérie.

Enfin, le *C. Triptera trifoliata*, abondant en Chine, est connu par l'essence obtenue de la distillation de ses fleurs ; cette essence encore peu commerciale est analogue au neroli.

LES ORANGERS

L'Oranger doux (*C. Aurantium dulcis*) est le plus cultivé dans le bassin méditerranéen et le plus connu de tous. Il nous fournit surtout les oranges de consommation courante et est la base des essences de Neroli Portugal (fleurs), de Portugal (fruits) et d'Orange douce.

L'Oranger amer ou Bigaradier (*C. Amara Bigaradia*), comme le précédent, est originaire de la Cochinchine et des îles de la Sonde et s'est répandu petit à petit dans toute l'Asie et l'Europe méridionales. Très rustique, il se rencontre partout associé à l'oranger doux. Il nous fournit le Neroli (fleurs), le Petitgrain (feuilles et jeunes tiges) et l'essence d'Orange amère.

Le Bergamottier (*C. Bergamia*), cultivé presque exclusivement en Calabre (Reggio-Messine), nous donne cette merveilleuse essence de Bergamotte d'emplois si multiples. Le *C. Melarosa* ou Melerose est un Bergamottier à gros fruits très ornementaux.

Les Limettiers (*C. Limetta*), aux variétés nombreuses cultivés en Italie, servent à préparer la véritable essence de Limette, très utilisée en limonaderie et en parfumerie. Il faut citer un Limettier ornemental curieux, le *C. Lumia*, appelé souvent Poire du Commandeur.

La Pamplemousse ou Pompoleon (*C. decumana*) est le Chaddek d'Algérie ; arbrisseau à très gros fruits, originaire de la Chine et du Japon, également introduit aux Antilles, donne une essence peu commerciale. C'est le louk-you des célestes.

Les Chinois, sorte de petites oranges que l'on mange confites et que l'on prépare dans les Alpes-Maritimes et en Ligurie, proviennent de deux orangers très ornementaux, les *C. Myrtifolia* et *C. Sinensis*. Le centre de cette production est Savone (Italie). En Chine, leur pays d'origine, ils sont très appréciés du grand public.

ESSENCE D'ORANGES DE TAHITI

A plusieurs reprises, des stocks d'essences d'hespéridées d'Océanie sont venus sur le marché. Les qualités remarquables de ces essences auraient dû leur assurer un écoulement facile. L'essence que nous avons examinée est obtenue par distillation à partir du *C. Aurantium*, variété spéciale aux îles du Pacifique.

Caractéristiques :

Poids spécifique à 30° 0,8234
Rotation optique ramenée à 20° .. +96°52'

Cette essence contenant peu de citral, accuse cependant 19,04 o/o d'aldéhydes. C'est une excellente essence de Portugal.

P. M.

Nouveau Procédé d'Enfleurage pour extraire le Parfum des Fleurs.

Dans son étude sur l'*Industrie des parfums naturels* (voy. *Nature*, n° 2359), M. A. Kœhler a indiqué et décrit la technique de l'enfleurage par les graisses ou l'emploi des dissolvants volatils, procédés les plus connus. Il nous paraît utile de compléter cette intéressante étude par l'indication d'un procédé d'enfleurage qu'a fait breveter, récemment, M. A. Verley, chimiste-industriel, à Isle-Saint-Denis (Seine).

Ce procédé est basé sur l'emploi du charbon en poudre : charbon de bois ou noir animal, comme substitut de la graisse dans l'enfleurage. Le charbon en poudre absorbe très facilement le parfum dégagé par les fleurs. Voici la technique très simple que comporte l'application de ce nouveau procédé : on charge des châssis de charbon de bois bien pulvérisé et parfaitement sec, ou encore de noir animal, puis on étend les fleurs. Celles qui sont fanées sont remplacées par des fleurs fraîches jusqu'à saturation du charbon par le parfum que cèdent les fleurs. On opère donc absolument comme dans la méthode ordinaire d'enfleurage ; ensuite par un simple lavage à l'alcool, on extrait aisément le parfum contenu dans le charbon ; le filtrage consécutif de la masse se fait tout aussi facilement.

Le nouveau procédé présente de réels avantages et réalise un progrès qui méritait d'être signalé.

Henri Blin.

L'Union Horticole Franco-Italienne et la Rose de Parfumerie.

Horticulteurs du Littoral français et de la Ligurie italienne, nous sommes concurrents, c'est un fait ; nous avons le devoir, chacun de notre côté, de défendre nos intérêts et nos droits, c'est un autre fait; mais, il ne nous est pas défendu de le faire intelligemment. Or, quelles relations avons-nous ensemble, jusqu'à ce jour ? Uniquement des relations individuelles et commerciales ; pas de relations collectives entre les groupements qui, pourtant, seraient si profitables pour tous et si aisées.

La Petite Revue nous a fait connaître que nos amis italiens avaient fondé, depuis la guerre, une Ligue florale analogue à la nôtre, sous l'énergique présidence de M. Semeria, d'Ospedaletti. Nous connaissons son activité, son esprit de solidarité et sa persévérance pour soutenir l'intérêt général de l'Horticulture ligure ; nos amis nous ont donné, plus d'une fois, un exemple salutaire en n'opposant pas chez eux, l'intérêt particulier du commerce strict floral à l'intérêt plus général du producteur ; ils font bloc et regardent d'assez haut l'intérêt global de toute l'horticulture de la Ligurie. Imitons-les ; sachons, de notre côté, nous grouper solidement autour de nos dirigeants ; montrons que nous savons ce que nous voulons, et que nous les soutenons de toute notre cohésion énergique et intelligente.

L'Office horticole, nouvellement créé par la Ligue florale, nous a lancé son appel et adressé son programme substantiel ; il sera entendu et compris de tous, pourvu qu'à côté de ce programme, les actes suivent, de très près, les promesses et que les moins convaincus d'entre nous, touchent du doigt leur intérêt positif d'adhérer à la Ligue et de soutenir de tous leurs moyens notre organisation ; il faut que tous sentent un dévouement toujours à l'affût de tout ce qui peut nous avantager, ou nous intéresser. M. Aussel et les dirigeants de notre Ligue florale solutionneront, d'accord avec les dirigeants de la Ligue florale italienne, la question si importante et si urgente de la Rose à parfum, car c'est cette question qui fait le fond de cet article ; pour la résoudre, il est absolument nécessaire de s'entendre avec nos amis italiens. Donc, plus de cette rivalité maladroite qui paralysait jusqu'à ce jour tout effort et empêchait tout progrès d'aboutir ; souvent, nos intérêts sont solidaires, et, dans le cas de la Rose à parfum, l'exemple en est typique.

Chers collègues, vous savez comment les choses se passent. Invariablement, chaque année, en guerre comme en paix, à cette époque du printemps, un commissionnaire vous rend visite, la bouche en cœur..., et vous glisse gentiment dans le tuyau de l'oreille, ce compliment toujours le même : « *On parle*, cette année de 0.60 le kg..., peut-être davantage... » et un sourire prometteur achève sa péroraison ; optimiste par nature le cultivateur marche toujours. La cueillette commence ; quand elle bat son plein, le même commissionnaire revient, un beau jour ; cette fois, il a perdu le sourire et entonne son invariable refrain : « C'est terrible !!! les Maisons de Grasse nous menacent de ne plus nous prendre la rose ; elles succombent sous l'avalanche... pas de main-d'œuvre... c'est un désastre... tout se perd... les Italiens en envoient par wagons à 0 fr. 20, à 0 fr. 15 le kilo..., etc. » Devant une aussi noire perspective, la colique au ventre, le malheureux cultivateur ne réclame plus rien, trop heureux qu'avec pareille avalanche de roses avariées, les maisons de parfumerie poussent la complaisance à le débarrasser d'une marchandise aussi encombrante ; puis, avec sa patience légendaire, ignorant tout de la paix du Droit, de la Justice, et des 14 articles de M. Wilson, il attend... il attend deux mois, trois mois quelquefois, que le généreux parfumeur lui envoie charitablement son obole ; il compte alors... quelle veine ! on lui paie 0 fr. 40 le kilo au lieu de 0 fr. 60. C'est vrai, c'est mieux que rien, car, à un moment donné, il avait cru *tout perdu*.

Si j'exagère, qu'on me pende haut et court; mais si c'est la vérité, je supplie tous mes collègues qui ont de la Rose à parfum, qu'ils habitent Antibes, Nice ou San-Remo, de se mettre vite d'accord. Nous en appelons à MM. Aussel et Semeria, les dévoués dirigeants de nos organisations horticoles. Ils pourraient obtenir le prix minimum de 1 fr. 25 le kg. pour la Rose Brunner ; cette augmentation n'est pas encore en rapport avec l'augmentation quintuplée des frais de culture, mais il serait déjà une amélioration appréciable ; la hausse fantastique des parfums permet largement cette hausse. Quant à la Rose de mai, j'avoue n'être pas compétent, mais une augmentation de prix, relativement équivalente, peut facilement être obtenue, surtout après les désastreuses gelées de cette fin d'avril.

Il n'y a pas une minute à perdre pour faire aboutir immédiatement cette méthode rationnelle et loyale; certainement, nos grandes maisons de parfumerie pensent comme nous et elles n'attendent qu'un mot de nos groupements pour nous accorder cette légitime satisfaction.

Ch. Ravet.

(*Petite Revue.*)

L'étude de M. L. Ravet, nous confirme dans notre opinion d'une prochaine et importante hausse sur l'Essence de Rose de France, qui comporte toujours un peu d'huile essentielle obtenue des Roses de la Riviera Italienne.

L'initiative de R. M. Gattefossé, créateur de cette essence porte ses fruits puisque la Ligue Florale pense tirer un si beau parti de fleurs sans valeur en 1911.

N. d. l. R.

La Spéculation sur le Menthol et l'Essence de Menthe.

L'année 1919 a été particulièrement remarquable par l'augmentation de prix qui a pu être notée pour toutes les denrées et marchandises.

Pour le Menthol et l'essence de Menthe, il paraît évident maintenant que les marchés de Kobe, de New-York et de Londres ont été influencés par des cabales et que l'augmentation formidable du prix de ces marchandises est due, en partie, aux spéculations et aux campagnes de presses menées au Japon et en Amérique.

New-York a fait tout son possible pour stoker, semble-t-il, le menthol et l'essence japonais et il semble bien que la hausse s'est surtout accentuée en octobre 1919, après de gros achats faits à Londres par les Américains. Les Anglais rachetèrent d'ailleurs, peu de temps après, à haut prix.

Les principaux importateurs américains et anglais se sont divisés en deux camps, the Bulls and the Bears. Les premiers sont les Haussiers, les seconds les Baissiers à la Bourse ; chaque camp possédait ses journaux, publiait des articles tendancieux, envoyait des circulaires à la clientèle. Seul, peut-être, le « Drug et Chemical Markets », de New-York semble être resté impartial et c'est de lui que nous tenons la majorité des renseignements que nous exposons ici.

Il faudra un certain recul dans le temps pour se rendre un compte exact des combinaisons qui ont été organisées pour reconnaître d'où sont venus les coups les plus durs, pour savoir quels sont les auteurs responsables de la hausse.

Donnons d'abord une idée de cette hausse ; voici les cotes de Londres au cours de l'année 1919 :

18 Janvier : Menthol 19 s., 6 d ; Essence de Menthe, 5 s., 9 d.

1er Février : Menthol, 20 s. ; Essence de Menthe, 5 s., 4 ½ d.

22 Février : Menthol, 19 s., 9 d. ; Essence de Menthe, 4 s., 6 d.

15 Mars : Menthol, 21 s., 6 d. ; Essence de Menthe, 5 s., 6 d.

19 Avril : Menthol, 22 s. ; Essence de Menthe, 5 s., 9 d.

10 Mai : Menthol, 23 s., 3 d. ; Essence de Menthe, 5 s., 10 ½ d.

31 Mai : Menthol 25 s. ; Essence de Menthe, 5 s., 10 ½ d.

12 Juillet : Menthol, 29 s. ; Essence de Menthe, 6 s., 4 ½ d.

26 Juillet : Menthol, 36 s., 6 d. ; Essence de Menthe, 7 s., 7 ½ d.

16 Août : Menthol, 35 s. ; Essence de Menthe, 7 s., 4 ½ d.

13 Septembre : Menthol, 37 s, 6 d. ; Essence de Menthe, 7 s., 3 d.

20 Septembre : Menthol, 38 s. ; Essence de Menthe 7 s. 4 ½ d.

11 Octobre : Menthol 39 s. à 45 s. ; Essence de Menthe, 8 s., 3 d. à 9 s., 3 d.

18 Octobre : Menthol, 44 s. ; Essence de Menthe, 9 s., 3 d.

1er Novembre : 46 s. à 50 s. ; Essence de Menthe, 10 s.

8 Novembre : 52 s., 6 d. ; Essence de Menthe, 11 s

22 Novembre : Menthol, 59 s. à 62 s. ; Essence de Menthe, 14 s. à 16 s., 3 d.

29 Novembre : 62 s., 6 d. ; Essence de Menthe, 16 s., 3 d.

13 Décembre : Menthol : 66 s. à 75 s. ; Essence de Menthe, 17 s., 6 d.

20 Décembre : 77 s. à 80 s. ; Essence de Menthe 17 s., 9 d.

Les causes réelles de la hausse sont les suivantes : les Japonais ayant perdu leur principal acheteur, l'Allemagne, qui achetait 50 % du stock japonais, le prix du menthol et de la menthe baissa pendant les premières années de la guerre (1914 à 1916) et devint si bas au Japon qu'il devenait plus intéressant de remplacer les cultures de menthe par celles de n'importe quel produit maraîcher. C'est ce que firent immédiatement les paysans japonais et, en 1918, la récolte japonaise avait baissé de plus de la moitié. Le mauvais temps abîma la plus grande partie des cultures et la récolte fut insignifiante. La récolte moyenne étant de 1.000.000 de livres anglaises, le Japon ne disposait plus après la récolte de 1918, pratiquement disponible, après dementholisation, en mars 1919, que de 650.000 livres environ. La récolte de 1919 qui était estimée à 580.000 livres fut réduite de 30 % par le mauvais temps, si bien que le Japon ne pouvait plus disposer jusqu'à la disponibilité de la récolte de 1920, c'est-à-dire en mars 1921, que d'une quantité très inférieure aux besoins du monde, quantité évaluée par certains à 1.040.000 livres.

Les Japonais ont visiblement accentué ce déficit en refusant de livrer, probablement pour attendre les nouvelles commandes de l'Allemagne. Ainsi certains rapports japonais ont accusé seulement, pour la récolte de 1919, 260.000 livres d'essence de menthe brute, ce qui correspondrait à environ 2.000 caisses de Menthol (117.000 livres). Ce chiffre correspondrait à une diminution de 75 % sur les récoltes moyennes d'avant-guerre, diminution due, en partie, à la diminution de la surface plantée et au mauvais temps. Celui-ci était-il réel ? On peut en douter et cet argument excellent était peut-être de pure invention.

Si les Japonais ont essayé de stoker pour livrer à l'Allemagne, ils ont fait une grave erreur. L'Allemagne n'achète pas de Menthol, en effet, et la raison en est facile à concevoir, la caisse de Menthol valant en Allemagne, au taux actuel du change : 100.000 marks.

A New-York, les haussiers prétendaient que le stock américain ne dépassait pas 600 caisses, consommation d'environ un mois et il était évident qu'il n'y avait plus de menthol à Londres puisque ce marché achetait à New-York (fin 1919). Les Baissiers, qui étaient peu nombreux bien entendu, affirmaient qu'il y avait 6 à 8.000 caisses au Japon, 2.000 aux Etats-Unis et plusieurs centaines en transit.

Le calcul le plus impartial nous paraît être celui-ci :

Stoks fin 1919.	Menthol		Essence de Menthe	
Suzuki	1.000	caisses	1.000	caisses
Kobayashi	300	—	300	—
Yazawa	1.000	—	1.000	—
Nagaoka et Tasse	500	—	500	—
Autres product.	1.000	—	1.000	—
Total :	3.800	—	3.800	—

100.000 livres d'essence brute en manipulation qui donneront :

	833	—	833	—
Total au Japon :	4.633	—	4.633	—

Récolte de 1919, menthol et essence, total environ 2.160 caisses.

Récolte de 1920, disponible dans un an, total environ 6.800 caisses.

Les Japonais auraient donc reconstitué en partie leurs cultures. Dans l'espace de temps qui est ici considéré, c'est-à-dire jusqu'à janvier-mars 1921, on estime que la consommation mondiale atteindra, au minimum 16.000 caisses. Le Japon consommait 2.500 caisses et exportait annuellement 13.500 caisses.

La hausse a cependant été abusive de l'avis de tous et la raréfaction de la production ne la justifiait pas. Qui doit-on incriminer ? Très probablement les Japonais au cours de 1918 et au début de 1919, époque où les prix étaient moins élevés à New-York qu'à Londres et surtout au Japon. En novembre le menthol valait 11,75 dollars à New-York, 12,50 dollars à Londres et 14,50 dollars au Japon. Mais, en fin 1919, la hausse formidable qui débuta en octobre est seulement due à une campagne de presse bien menée par les Haussiers, possesseurs de gros stocks, de New-York et à la nécessité pour les Anglais d'acheter à New-York.

La Valise et les Parfums (Histoire vraie).

Il y avait quelque part, dans une capitale du lointain Orient, une Ambassade de la troisième République. L'Ambassadeur, ses attachés, son chancelier, étaient mariés à de jolies femmes, qui jouaient, à leur côtés, un rôle véritablement diplomatique. Elles avaient pour mission de briller, de recevoir, d'organiser des bals, de donner à la Société du pays et aux colonies étrangères la plus haute idée de l'élégance, du bon goût et de la grâce parisienne.

Pour leur faciliter leur tâche, il avait été convenu que — suivant un usage constamment respecté chez ces messieurs de la « Carrière » — elles pourraient, à l'occasion, user de la « Valise diplomatique » pour les besoins les plus urgents de leur coquetterie patriotique.

Comme bien vous pensez, nos charmantes « propagandistes » usèrent largement de ce privilège. Et il ne se passait pas de semaine sans que quelque attaché n'arrivât à X..., convoyant, sous le couvert des garanties internationales, les colifichets les plus variés, les créations des grands couturiers et mille et une babioles de luxe.

Le malheur voulut qu'un jour, l'un des respectables coffres qui voyageaient, à destination de l'Ambassade, sous l'égide protectrice de la fameuse « valise » s'ouvrit et laissa échapper son contenu, en gare, devant témoins. Et ces derniers, surpris, virent s'échapper de ses flancs, au lieu de dossiers et de paperasses, tout un lot de parfums des meilleures marques, de crèmes, de lotions et de boîtes de poudre de riz !

Ces choses-là se font, vous dis-je, chaque jour, mais il est préférable qu'elles restent ignorées.

Il paraît, qu'en l'occurence, le quai d'Orsay fut prévenu, se fâcha et donna sur les doigts au malheureux attaché, victime de sa complaisante galanterie.

Ne trouvez-vous pas que le quai d'Orsay eut tort ? La beauté et le charme délicat de la femme française, ne sont-ils pas, aux yeux des étrangers — et particulièrement des Orientaux — l'un des éléments de notre prestige, l'un des fleurons de notre couronne ?

Ces parfums — dont il est aisé de deviner les subtils et très artistes producteurs, mais je ne veux point ici faire de publicité ! — ces poudres, ces essences, dont se nimbe et se parachève la beauté féminine, n'étaient-ils pas, eux aussi, à leur place discrète, de fort utiles agents de propagande ?

En vérité, la valise diplomatique, qui, si souvent véhicula des cigarettes et tant d'autres denrées malodorantes, ne méritait pas, ce jour-là, d'être incriminée ! Au nom des parfums, ces exquis et impalpables auxiliaires de la persuasion, de la séduction — partant de la diplomatie ! — je proteste !

Mais... depuis, le ministre a changé — la valise circule toujours — et je suis bien certain que le courrier de Vénus, que le galant attaché est de nouveau... en odeur de sainteté !

José de Bérys.

Le Commerce avec Zanzibar.

Les maisons françaises ne doivent pas perdre de vue qu'un intérêt essentiel s'attache à ce que leurs lettres et circulaires adressées aux négociants des régions envisagées ainsi que leurs catalogues et prix-courants soient rédigés en anglais.

Le Consulat de France à Zanzibar reçoit en français de volumineuses correspondances et des prix-courants qu'il est prié de répandre dans le public des affaires. Il en résulte pour ce Consulat, un énorme travail de traduction et la perte d'un temps précieux.

D'autre part, ce Consulat reçoit très fréquemment des demandes d'adresses de négociants de l'Est africain. Or, tous les renseignements de ce genre sont centralisés et continuellement mis à jour par l'Office national du Commerce extérieur.

En s'adressant à cette Institution, on obtient immédiatement un renseignement qu'il faut quelquefois quatre mois pour recevoir du Consulat de France à Zanzibar.

Castoreum.

La rareté du musc, de l'ambre et de la civette a donné un nouvel intérêt au castoreum dont l'emploi qui n'a jamais cessé était plutôt réservé aux parfums ordinaires. Il remplace médiocrement le musc mais un mélange de teinture de castoreum et de musc vrai donne d'excellents résultats.

Le castoreum consiste en la matière séchée des follicules membraneuses du castor « Castor Fiber », situées entre l'anus et les organes génitaux dans les deux sexes.

Ce sont deux paires attachées à chaque animal, les plus basses étant les plus grosses et ayant une forme allongée de poire.

Elles contiennent une substance huileuse, visqueuse très odorante, sécrétée par des glandes qui sont à l'extérieur des poches. Les follicules sont enlevées après la mort de l'animal, séchées soit par la fumée ou au soleil. Lorsqu'elles sont fraîches, le castoreum est un liquide blanc d'une consistance crémeuse.

On rencontre deux variétés de castoreum dans le commerce : la Canadienne ou Américaine et la Russe ou Sibérienne. Il est supposé par certaines personnes que les castors de Russie et ceux d'Amérique forment deux espèces différentes : la première étant une race construisant et la deuxième une race creusant. Les deux produits sont d'ailleurs très différents. Très peu de la qualité russe vient jusque dans nos pays. On trouve le castoreum sur le marché sous forme de masses solides contenue dans des sacs de deux ou trois inches de long, plus large à un bout qu'à l'autre très applatis et plissés d'une couleur brun foncé et généralement unies en paires par le canal qui les relie dans l'animal vivant.

Il y a toujours une paire plus grosse que l'autre. Elles sont divisée intérieurement en de nombreuses cellules contenant du casteorum. Lorsque l'on coupe les poches et qu'on les ouvre, elles ont une couleur brune ou brun rouge avec de fines membranes blanches qui forment les cellules. Les follicules doivent être fermes, dures et solides mais si elles sont imparfaitement séchées le contenu peut être mou et tenace. Un bon spécimen doit avoir une forte odeur caractéristique et un goût amer et nauséabond.

Les poches d'origine russe sont habituellement plus grosses, plus lourdes et moins tenaces que les variétés américaines, leur contenu est d'une couleur de rouille et ont une odeur et un goût plus forts.

Une variété de castor russe décrite par Pereira sous le nom de « Chalky Craïeux » est formée de sacs plus petits ayant une odeur empyreumatique très différente des autres variétés. Elle donne de fortes effervescences avec l'acide chlorhydrique dilué et contient près de 40 % de carbonate de calcium.

Composition :

Le castoreum est formé de plusieurs produits très différents, mais le principal constituant est une résine soluble dans l'alcool, dans une proportion de 40 à 70 %. L'odeur caractéristique semble être due à la présence d'une huile volatile d'un jaune pâle, d'un faible rendement. Les autres constituants sont des matières albumineuses, des mucus et des matières minérales constituées principalement par du calcium du sodium et des sels de potasse, sous la forme de carbonates, urates, phosphates, benzoates, chlorures et sulfates.

On a trouvé aussi de l'aldehyde salicilique et de la salicine.

Probablement cela vient des saules et des peupliers dont le castor se nourrit. Un principe cristallin neutre a été découvert par Bizio, un chimiste italien et appelé par lui « Castorin ». On peut l'extraire en faisant bouillir l'alcool duquel cette matière se dépose en prismes à facettes en se refroidissant.

Le castoreum canadien donne un rendement de 2 % et le russe de 4,6 % de Castorine. Mingaud (*Bull. de Pharm.* 1897 p. 212) ne trouve pas de castorine. Il a obtenu les résultats suivants comme analyse : extraits éthérés 88,4 %; extraits alcoolique 0,8 %; extraits aqueux 0,1 %; extraits acétiques 0,6 % ; résidus 2,2 % ; matières volatiles 7,9 %; cendres 0,75 %.

Les follicules sont quelquefois adultérées par de la résine, du sang caillé ou de la poussière de sciure. Un cas d'adultération avec de la fibre d'un bois brun fut notée dans le *P.E.O.R.* 1913, p. 14.

Propriétés médicinales :

Le Castoreum trouve une place dans la « British Homoepathic Pharmacopeia » dans laquelle une teinture, des pilules et une trituration sont officielles. On l'employait beaucoup dans un temps comme stimulant et antispasmodique, et aussi comme emmenagogue mais on le prescrivait rarement. Une teinture est inscrite sur le « British Pharmaceutical Codex », il y est dit qu'elle a une action certaine sur le cœur, ravivant la circulation du sang, et redonnant de la force aux vaisseaux périfériques. On l'emploi dans les cas d'hystérie. Les vertus du Castoreum diminue avec son âge mais si on le garde dans un endroit frais et sec on peut le garder longtemps sans détérioration. Lorsqu'il devient tout noir avec un tout petit goût et une odeur faible il n'est plus bon pour l'usage.

Une Nouvelle Marque de Spécialités de Parfumerie.

M. J. Ostrowsky crée, sous la marque *Yane*, une nouvelle maison de spécialités de produits de parfumerie. Cette maison qui a établi son siège, 5, rue Nouvelle, travaillera uniquement pour le commerce de gros et pour l'exportation.

Les Parfums et la Table. Muscadins et Cure-Dents.

Dejean — *Traité des Odeurs* 1777 — dit avec raison qu'il faut qu'un bon parfumeur soit un peu Officier (de bouche), et qu'un bon Officier soit un peu parfumeur.

Il y a du vrai, et nous verrons tout à l'heure que le cuisinier surtout, eut, principalement au XVIIe siècle à mêler souvent des parfums, et non des moindres, à certains mets de ce temps-là (officier de bouche : chef des odeurs suaves, pas banal !)

C'est à propos de pastilles « *à bouche* » que Dejean nous fait cette déclaration. Un siècle auparavant, Barbe donnait déjà des recettes de pastilles « *de bouche* » à l'ambre et à la fleur d'oranger, ainsi que du Cachou musqué et ambré en forme de *crottes de souris*, frottées de Néroli afin qu'elles n'adhèrent pas entre elles (?). Nous parlerons ultérieurement des *Muscadins* qui existaient déjà depuis longtemps et que Barbe ne mentionne pas, ce qui nous étonne un peu.

Mais, avec Dejean, ces pastilles ne se comptent plus, leur nombre grossit considérablement ; les siennes sont au Cédrat, à la Bergamotte, à l'Orange, au Limon, au Citron, à la fleur d'oranger, à la Cannelle qui, dit-il, fortifient l'estomac et aident à la digestion. Ces pastilles étaient colorées en rose par la cochenille, en violet par le tournesol en pain, en jaune par le safran, en brun par le caramel.

D'autres pastilles viennent ensuite : à la jonquille, à l'ambre gris, au suc acide de limon, de citron, de bigarade, de verjus, de jus de grenade.

Enfin, Dejean passe aux vinaigres de table qu'il appelle de « *goût et d'odeur* », à l'œillet, à la rose, au cédrat, à la bergamotte; aux fruits : oranges, limon ; à l'*ambre musqué* (!), à la lavande, au romarin, etc., et tout cela se faisait et se vendait encore au XVIIIe siècle.

— On connaît le goût des anciens grecs pour les vins doux et parfumés. Presque partout on y mêlait des fruits et des fleurs. Pline, XIV c. X. Les Romains parfumaient leurs vins aux violettes, aux roses et se servaient encore de divers aromates : la myrrhe et même l'*ambre gris*.)

Toutefois, c'est à travers Franklin (Arts et Métiers du XIIe au XVIIIe siècle : *la Cuisine*) que nous allons rencontrer des parfums assez inattendus.

Ainsi, au festin qu'offrit la ville de Paris à Catherine, en 1549, en dehors des jonchées de fleurs pour les parquets, nous voyons un parfumeur, le sieur Dymittre Paillelogue, fournir pour la table, les fleurs, les parfums, les cure-dents, ainsi que l'eau de nèfles, de roses et de mélilot pour le lavage des mains. Le lavage des mains se pratiquait à l'aide d'aiguières et de bassins. Ces aiguières avaient pour ancêtres, au moyen-âge, les *aquamaniles* : petites fontaines de bronze, de cuivre ou d'étain représentant, en général, un personnage, un animal, un cavalier, etc., comportant un petit robinet pour laisser couler l'eau. On les remplissait d'eau parfumée avec laquelle les convives se lavaient les mains dès que la sonnerie du « Corner l'eau » s'était fait entendre. Ces aquamaniles étaient de fort belles pièces de dinanderie devenues très rares aujourd'hui, même dans les Musées. La Curiosité n'en offre plus guère qu'en très beau et très habile *toc*, mais en toc tout de même. Les bassins gravés ou repoussés n'étaient pas moins intéressants. On trouvera d'excellentes et très sincère figures de ce genre de fontaines dans « le *Magasin Pittoresque*, 1877, p. 296 ; dessins d'Ed. Garnier; dans Rouaix, *Dict. des Arts décoratifs*, p. 67 ; dans Rimmel, le *Livre des Parfums*, p. 290; enfin dans l'*Album historique* de Parmentier et Lavisse, Colin, 1895, T. 2, p. 184 et 186. Ces ustensiles sont généralement du XIIIe ou du XIVe siècle. La nature de l'eau parfumée dont on les garnissait variait suivant les goûts des châtelains ou des châtelaines. Parmi ces eaux, tant simples que composées, nous avons relevé celles de sauge, de camomille, de marjolaine, de romarin, d'écorce d'oranges, de roses, d'aspic, de serpolet, de lavande, d'iris et aussi *de « feuilles de lorier qui y sont bonnes »*.

Au même festin, en l'honneur de Catherine, Pierre Siguier, apothicaire et espicier fournit les épices, l'hypocras, les dragées et les confitures sèches, généralement très parfumées. Ici, une parenthèse ne sera pas déplacée — Charles VIII fit donner des statuts à tous les apothicaires du royaume, à la fois merciers, épiciers, parfumeurs, sans bannières, ni confréries distinctes. Les apothicaires étaient également confiseurs.

Dans « *Les Arts et Métiers au XVIe siècle*, Francfort 1574 », Hartman Schopper, en relatant les devoirs et travaux de chaque profession, fait ainsi parler l'apothicaire : « je suis le pharmacopole aux innombrables boîtes et je vends à tous ceux qui me payent des sucreries exquises aux fortes et douces odeurs ». Une curieuse gravure sur bois datée de 1568 accompagne le texte. On y voit le maître occupé à faire des dragées dans une bassine suspendue par deux cordes au plancher, au-dessus d'un fourneau allumé.

Le sucre coûtait alors fort cher et, seuls, les apothicaires le vendaient ou ne le vendaient pas ; de là, le dicton bien connu. Les confitures sèches et les dragées parfumées arrivèrent d'assez bonne heure en Occident. Les Italiens en raffolaient ; c'est pour ces délicatesses qu'au XVe et XVIe siècles on fit ces jolies pièces de céramique qui ornent encore aujourd'hui nos Musées et quelques Collections particulières. Ces drageoirs s'appelaient Amatorii (Coppe amatorie), Balla-

tes, qu'on offrait aux danseurs et danseuses pleins de dragées, et les Tondini, petits plats à larges marlis ayant au centre une petite cuvette ou petit bassin, où l'on plaçait les dragées. Faënza, Pesaro, Urbino en exécutèrent de fort jolis modèles.

La collection de majoliques italiennes de M. Imbert (Union des arts décoratifs, Pavillon de Marson), nous en montre de précieux spécimens.

Nous parlerons pour mémoire des drageoirs d'orfèvrerie qui apparaissent à la fin du XVI[e] siècle ; les drageoirs de buffet, de table et de poche, si curieusement ouvragés.

C'est à cette même époque qu'il fut donné à Henri IV de goûter à un mets singulier, si nous en croyons le duc d'Angoulême (Charles de Valois) qui nous apprend que durant la Ligue, la table manquait souvent à notre verd galant ; dans ce cas, il recourait à quelques-uns de ses serviteurs et parmi, le marquis d'O. qui le traitait le mieux. C'est, d'ailleurs, avec les réserves de l'Etat que ce surintendant des Finances traitait si bien son maître ; en écrasant le peuple d'impôts, il menait une vie fastueuse et se faisait servir des tourtes de 25 écus composées « de *musc et d'ambre* » (Lestoile, *Journal de Henri IV*, septembre 1594). D'ailleurs notre homme finit par mourir insolvable. Quant à Henri IV, un peu d'ail, croyons-nous, eut mieux fait son affaire.

En passant au XVII[e] siècle, il convient de citer entièrement ce que dit Franklin de la Cuisine de la Cour : « La fureur des parfums qui empoisonna la Cour depuis le seizième siècle jusqu'au milieu du règne de Louis XIV ne respecta même pas les ragoûts, les pâtisseries, les liqueurs, etc. On y mêlait de l'iris, de l'eau de roses, de la marjolaine et le cuisinier devait avoir toujours sous la main « le *musc et l'ambre* ». Les cerneaux se mangeaient à l'eau de roses. On parait les rôtis en les couvrant de poudres odoriférantes. Les *Nulles*, sorte de crême, se servaient *ambrées et musquées*, aussi bien que le rossolis, l'hypocras, le populo et beaucoup d'autres liqueurs. On parfumait la langue de porc grillée. On faisait des petits pâtés et des tourtes *au musc*. Les confitures, les pralines et les massepains étaient aussi toujours musqués. On arrosait les beignets et les œufs avec des eaux de senteurs. On engraissait les chapons avec des dragées musquées afin de communiquer cette odeur à leur chair. On abusait surtout de l'ambre qui passait pour aphrodisiaqque (V. Brillat Savarin : son chocolat à l'ambre).

La *Muse royale* mentionne encore :

.... des potages de prix.
Où ne manquait point l'ambre gris.

Le maréchal de Richelieu, de galante mémoire, mâchait sans cesse des pastilles ambrées.

Dans son « *Cuisinier françois* », Lavarenne, écuyer de cuisine du marquis d'Uxelles écrit : « avant de discourir sur la façon d'apprêter les viandes (second service) je vous donne advis de garnir vos plats de fleurs, selon les saisons et la commodité. »

Nous venons de parler des *Nulles*. En voici la recette d'après Lavarenne : « Prenez cinq jaunes d'œufs, de la crême fraîche, quantité de sucre; battez, faire cuire sur un plat, passez la pesle rouge et sucrez de *sucre musqué* ». Je me suis laissé dire, dit Bonnefons, autre littérateur cuisinier, qu'un certain seigneur italien nommé Nullio, escuyer de cuisine d'une grande princesse a esté l'inventeur de ce mets ». Croyons-le.

« Pour préparer *votre musc*, comme il faut, dit encore Lavarenne, mettez-le dans un petit mortier de fonte, pilez-le avec un pilon de semblable matière, meslez-y un peu de sucre en poudre et après que le tout sera bien broyé, serrez-le dans du papier. Vous pourrez préparer l'*ambre* de la mesme façon », (Lavarenne, *Le parfait confiturier*).

« L'*Etat de la France pour* 1712», T. I, 51, nous indique tout ce qui concerne la cuisine et le service qui relevaient du grand maître de la maison du Roy. Il nous renseigne aussi sur les fonctions des officiers de Fourière : « Le roy ou Monseigneur étant au bain dans le moment qu'il faut brusler ou exhaler quelques senteurs, c'est à l'officier de fourière à tenir la pelle chaude sur laquelle se répand ces parfums ».

Dans les « *Délices de la campagne* », de M. Bonnefons (*loco citato*), 1655, intitulé : *instruction pour les festins*, nous trouvons ce renseignement concernant le 8[e] service. C'est ici qu'apparaissent les *Cure-dents* et les fameux *Muscadins:* « l'issue sera composée de toutes sortes de confitures liquides ou sèches, de massepains, conserves et glacés sur les assiettes. les *branches de fenouil* poudrées de sucre de toutes couleurs, les dragées de Verdun (1) dans les petites abesses de sucre musqué et ambré ».

Dans son « Parfait Confiturier », Lavarenne donne la recette des Muscadins : « prenez, dit-il de la poudre de sucre, un peu de gomme adragante que vous aurez fait tremper dans de l'eau de fleur d'oranger et du musc. Pilez et faites-les en forme de muscadins. »

Or, ces pastilles parfumées pour la bouche, se faisaient déjà sous ce nom au temps de Ruscelli (Alexis le Piémontois, Jérôme Ruscelli, 1550), nous en possédons une édition de 1616, Rouen, Raphaël du Petit Val ; Franklin en cite une édition de Lyon 1691, mais il en est d'autres encore (V. Brunet). Voici la recette d'Alexis le Piémontois pour les Muscadins très excellents, ou Muscadin Réal : gomme adragante, eau de roses, musc et macis : ce qui *peut tenir sur un tournois*, colorer avec santal rouge

(1) Dans les « Maîtres apothicaires de Nancy au XVII[e] Siècle » (1917) Monal, p. 165, nous dit à « Confiserie » « il sera payé au sieur Gircques François, apothicaire de cette ville pour le baptême de Marguerite de Lorraine 1615, la somme de 25 fr., monnaie du pays pour 10 livres de dragées coloriées et musquées qu'il aurait vendues ».

ou autre couleur, ni poison, ni périlleuse, dorer ou argenter comme on fait des confitures sèches ».

Les muscadins se préparaient encore au XVIIIe siècle. C'était probablement cela que se mettaient dans la bouche, les clients et clientes de la messe de midi, dite messe musquée (V. notre article : Gands parfumez). — Qui nous dit que l'épithète décochée par Chabot ne vient pas de là ?

Leur importance apparaît même dans la littérature « Pélisson, dit le Dictionnaire de Trévoux, rapporte qu'on mit en question, à l'Académie, s'il fallait dire muscardin ou muscadin, on décida pour *muscadin* et Voiture fit des vers badins pour se moquer de ceux qui disaient autrement :

« C'était au temps des vieux paladins
Qu'il fallait dire Muscardins ».

Dans son Dictionnaire de la Table, le Dr Brémond nous dit qu'en Provence (son pays), le nom de muscadin est resté aux dragées de Coriandre qu'on donnait jadis pour un sou dans une petite bouteille qui servait ensuite d'écritoire aux marmots.

— Nous réservions pour la bonne bouche, les fleurs qu'on mange.« La cuisine des familles » nous indique les suivantes : les calices à nectar de la sauge, les fleurs de mauve, de chèvrefeuille, de *nénuphar jaune*, dont l'odeur a été comparée à celle du Brandy, qui en anglais signifie eau-de-vie ; ces fleurs servent dans l'Est de la France et en Allemagne à fabriquer des confitures agréables au goût, mais paraît-il, légèrement narcotiques.

Les pétales de la rose, les violettes (violettes candies de Nice et de Toulouse), les jasmins, nous arrivent aussi d'Orient sous forme de confitures.

Tout le monde connaît les beignets d'acacia dont il faut enlever, autant que possible, les pédoncules amers des fleurs.

N'oublions pas les « omelettes aux fleurs », on fait maintenant, paraît-il, des omelettes aux fleurs. On prend des fleurs jaunes de scorzonère, ou des fleurs d'acacia, on obtient ainsi des omelettes doublement délicieuses par la couleur et la saveur (?). On fait également des omelettes sucrées avec un mélange de pétales de roses et de violettes. Exquis, affirme-t-on, et toujours moins cher qu'une omelette aux truffes.

Pour terminer, et puisque nous avons parlé des cure-dents fournis par Dymittre Paillelogue et de ceux de Bonnefons nous constaterons que les cure-dents ne sont pas sans rapports avec la parfumerie et que les curieux pourront également s'intéresser à quelques particularités se rattachant aux cure-dents, appelés aussi curettes et aiguillettes.

Leur origine est très ancienne, surtout en ce qui concerne le cure-dent fait de bois de lentisque. Déjà au temps romain, puisque Martial fait mention des *Cuspides lentisci* et en parle dans ses distiques comme de cure-dents (dentiscalpia).

Les gens qui ne pouvaient se procurer du bois de lentisque, se contentaient comme nous de cure-dents de plumes (Bœttiger, *Sabine*).

Il est question des cure-dents de bois de lentisque dans le livre 1er de Gargantua, et Ambroise Paré écrit du Languedoc où tel bois est fréquent : « on en apporte en Cour pour les Seigneurs ».

Le lentisque est un arbuste résineux et aromatique ; à Chio, il en découle la résine mastic que mâchent les Orientales.

On peut lire dans Trévoux que Robert Etienne définit ainsi le lentisque « lentisque dont on fait des cure-dents ».

Olivier de Serres, *Théâtre de l'Agriculture*, 1646 dit : « le cure-dent doit être fait d'un bois qui ait quelque vertu astringente et de bonne odeur comme le *lentisque*, *le bois de rose*, le *cyprès*, le *romarin* ou le *myrte*. »

De Serres a oublié les *cure-dents de fenouil* qui, ainsi que le dit Furetières « ont la propriété de donner bonne bouche, quand on les mâche. Tantôt on piquait le cure-dent de fenouil dans des fruits confits placés sur la table à la portée des convives, tantôt on les offrait sur des branches de fenouil armées de cure-dents », comme nous venons de le voir.

Erasme : *Traité de la Civilité*, recommande le cure-dent de lentisque. La Framboisière, médecin de Louis XIII se borne à déclarer que les cure-dents doivent être faits de lentisque, de myrte, de romarin ou de cyprès.

Mais une autre ombellifère aussi intéressante que le fenouil à ce point de vue, c'est l'*ammi Visnaga*. Voici ce que dit Pomet (*Traité des Drogues*, 1694) : Bisnague ou Visnage. Le Bisnague dont on nous apporte les « mouchets » encore que bien rarement et duquel les Turcs se servent aussi bien que plusieurs personnes de qualité, en France, pour se nettoyer les dents, est une plante dont j'ai fait graver la figure, qui croît en quantité dans la Turquie. Cette plante se cultive dans plusieurs endroits de France, mais principalement au jardin du Roy, à Paris. Nous ne vendons que les *mouchets* qui servent comme cure-dents, de plus, c'est qu'ils ont bon goût ».

Un de nos amis, le Dr P.., qui fut longtemps médecin à bord des Messageries Maritimes, m'a dit avoir vu, à Athènes, sur toutes les tables d'hôtes, les ombelles de l'ammi Visnaga en guise de cure-dents (1). Sur le réceptacle des ombelles qu'il m'a adressées, se voient des gouttelettes de résine aromatique. Nous avons acquis, nous-même, dans un petit magasin, aujourd'hui disparu, de la rue de Rivoli, en face du Louvre « *Aux produits d'Algérie* », une ombelle de Visnaga que le marchand — un Algérien — appelait

(1) Le Maout « histoire des familles végétales 1855 » dit que les parfumeurs Orientaux vendent communément les Ombelles de l'Ammi-Visnaga comme cure dents.

Larousse dit la même chose.

« *dent du prophète* » (2) et le nom nous est toujours resté.

Un long et intéressant article de Camille Guyot sur les « *Souaks et les sotious* », a paru, en mai 1912, dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, il s'agit, dans l'espèce de frotte-dents (Souaqs ou Souaks) faits, entre autres choses, du bois du Baumier bdellium (*Heudelatia africana*).

Il nous faut signaler encore : l'usage qu'ont toujours chéri les Orientaux, les Ethiopiens, les Arabes et les Indiens de nettoyer leurs dents avec une tige de câprier (*Capparis sodada*) dont les fibres formant un pinceau, leur a fait toujours répudier les brochettes occidentales (Lar). C'est l'*Adlé* des Somalis.

Enfin, pour terminer et ne rien omettre sur ce sujet, nous dirons un mot du *bois de la Palile* signalé par Pomet (*loco citato*) dans son *Traité des Drogues*, à propos du Sang Dragon : « Ces mêmes peuples (les Indiens) liquéfient cette gomme dans laquelle ils mettent des petits bâtons blancs et légers et lorsqu'ils sont assez chargés de gomme, ils les retirent et les font sécher pour nettoyer les dents, qu'ils appellent bois de la Palile. Ces petits bâtons nous sont ordinairement apportés par M. M. de la Compagnie des Indes. »

Nous allions oublier les Japonais, qui, d'après ce que disent Gildemenster et Hoffmann, font des cure-dents avec le bois du Kuromaji (lindera serica, Lauracées), à odeur fine, aromatique et balsamique.

Aujourd'hui, les pâtés, les tourtes, les crêmes n'exhalent plus le musc ni l'ambre. Les cure-dents sont d'argent ou de plumes (stérilisées ?) et les choses n'en vont ni mieux... ni plus mal.

E. G.

(2) Cependant la tradition rapporte que Mahomet se nettoyait la bouche avec un bâtonnet de reglisse préalablement « mastiuéq ». C'était son « Souak » dont l'extrémité formait une sorte de pinceau et servait de brosse.

L'usage du Souak fait partie des dix prescriptions du prophète : Koheul pour les yeux, Henné pour la peau, Souak pour la bouche, etc...

INFORMATIONS.

FRANCE.

La *Ville d'Alger*, paquebot dont on a connu la perte récente, transportait environ 10 tonnes d'essence de géranium et d'autres produits de la Réunion et de Madagascar.

Les lots de ces essences vendues flottants manquent actuellement sur les marchés et les vendeurs se couvrent en achetant le disponible à des prix élevés. Il en résulte forcement une hausse assez considérable de l'article ainsi que du Vetyver et de l'Ylang-Ylang.

ESPAGNE.

Situation des Huiles essentielles en Espagne.

M. E.-A. Chandler (de la Lonabarc Trading company) est retourné récemment d'un voyage de quatorze jours en Espagne où sa maison a des intérêts spéciaux dans le commerce des huiles essentielles...

Il a visité Barcelone, le centre de ce commerce pour l'Espagne et aussi Murcia qui est le pays des cultures des plantes à essences.

Intéressé aussi bien dans les cultures que par la distillation il a fait les observations suivantes au bureau du P. et E.O.R.

Un des facteurs principaux en Espagne est actuellement le prix de revient de la main-d'œuvre qui a plus que doublé en raison de l'extension formidable des cultures de riz et du prix payé par les cultivateurs pour se procurer des ouvriers. La culture du riz empiète encore sur l'industrie des huiles essentielles à cause de la grande étendue de terrain absorbée maintenant par la culture des céréales ; il existe une grande tendance à supplanter les plantes aromatiques dans la plaine par les céréales et à pousser celles-ci dans les collines ce qui augmente considérablement le prix du transport.

Il y a aussi le renouvellement du commerce avec l'Amérique qui avait cessé presque complètement et qui reprend de l'extension. Les Allemands aussi recommencent à se remuer en Espagne.

C'est à cette diminution de récoltes et à cette augmentation d'exportation qu'est due cette hausse qui se ressent fortement sur le marché anglais.

La lavande (spike) a plus que doublé pendant la dernière année ; la rose-mary a augmenté de 75 % pendant les douze derniers mois ; l'essence de thym est très rare en Espagne et elle a augmenté dernièrement.

Ces augmentations sont légèrement rattrapées par notre change mais donne à réfléchir à nos commerçants.

M. Chandler ajoute qu'une partie de l'essence d'orange espagnole va en Sicile et une partie de la lavande en France ce qui tend à diminuer la quantité disponible pour l'exportation.

NORVÈGE.

La maison Nikolai M. Nielsen A/S, à Bergen, Norvège, donne toutes informations concernant l'importation des articles de toilette et des produits à base d'alcool. On peut correspondre en français.

CATALOGNE.

La clientèle élégante, ayant une préférence pour la parfumerie française, est disposée à y mettre le prix, pourvu qu'une publicité suffisante l'atteigne. Une augmentation de 20.000 kilog. sur l'importation de 1913 ne paraîtra pas improbable.

Encore la Taxe sur les Spécialités. Exagèrera-t-on?

L'article que nous avons publié dans notre numéro de Novembre sous le titre « Encore la taxe sur les Spécialités » nous a valu la lettre suivante du Président du Syndicat général des Fabricants-Fournisseurs de France pour Coiffeurs et Parfumeurs. Nous nous faisons un devoir de la publier en y ajoutant la réponse que nous-même lui avons adressée.

Paris, le 8 décembre 1919.

La Parfumerie Moderne,
19, *rue Camille, Lyon.*
(*Rhône*).

MONSIEUR,

Je viens d'étudier la Circulaire N° 41, du 15 juin 1918, du Service de la Répression des Fraudes (Ministère de l'Agriculture) qui fait l'objet de l'article intitulé « Encore la Taxe sur les Spécialités. Exagèrera-t-on?» paru sous la signature de M. Davesnes dans la *Parfumerie Moderne* de novembre 1919.

Je ne doute pas de la bonne foi de l'auteur mais je relève dans son article deux erreurs manifestes.

En citant la désignation légale de la Spécialité, il écrit : « Sont considérés comme spécialités les produits dont la formule n'est pas publiée sur l'étiquette : c'est le cas évidemment de tous produits de parfumerie : même ceux dont parle le Codex (Eau de Cologne, Eau dentifrice, etc.), car aucun parfumeur ne suit pied à pied les instructions du *Codex médicamentarius* qui évidemment n'est pas à la page » en matière de mode et de parfums.

« *La taxe est applicable en pharmacie et ailleurs*, en tous lieux en un mot.

« Enfin, la plupart des spécialités de parfumerie (ou du moins de cosmétique) peuvent, par extension ou par interprétation, être considérées comme produits pharmaceutiques. »

L'auteur oublie qu'il n'est question que de spécialités *pharmaceutiques* présentées comme jouissant de propriétés *curatives* ou *préventives* (voir la loi du 30 décembre 1916. Article 16) annexée à la dite circulaire, page 9. Or, la circulaire N°. 41 dit exactement le contraire. Elle rappelle que, d'après la loi précitée, l'on doit considérer comme spécialités :

« Les produits auxquels le fabricant ou le vendeur attache une dénomination particulière ou dont il réclame soit la priorité d'invention, soit la propriété exclusive ou enfin dont il préconise la supériorité par voie d'annonces, de prospectus ou d'étiquettes et desquels il ne publie pas la formule. »

« Il résulte de cette distinction que ne *sont pas imposables* chez les pharmaciens *comme ailleurs* les farines lactées, les eaux de Cologne ou de lavande, les alcoolats de mélisse ou de menthe, etc., et que doivent au contraire porter la vignette constatant le paiement de l'impôt les lotions capillaires présentées comme arrêtant la chute des cheveux ou en favorisant la repousse, les coricides, les pseudo thé purgatifs ou laxatifs, etc. »

Et s'il n'en était pas ainsi seraient également imposables certains cirages pour chaussures, articles de nettoyage, de quincaillerie, etc., vendus sous des noms connus (propriétés de leurs fabricants) qui constituent des marques et sont en réalité des spécialités.

Seuls, les produits de parfumerie présentés comme jouissant de propriétés curatives ou préventives, telles que certaines lotions capillaires, certains dentifrices ont eu le regrettable privilège d'être assimilés aux spécialités pharmaceutiques.

Dans le même article, 5e paragraphe, M. Davesnes ajoute : « Si nous avons donné en mai 1917 (pages 68 et 69) la liste des phrases qui, selon les indications données par le Syndicat général des fabricants-fournisseurs pour Coiffeurs et Parfumeurs, peuvent être considérées comme n'entraînant pas l'adaptation des produits de parfumerie aux produits de pharmacie, ces indications n'en sont pas moins essentiellement officieuses, c'est-à-dire n'engagent en rien ni la responsabilité de ceux qui les ont données ni l'opinion des experts, inspecteurs des fraudes ou de pharmacie et encore moins des juges. »

M. Davesnes se trompe une deuxième fois ; j'ai communiqué, en effet, une liste de mots ou de phrases lesquels imprimés sur des étiquettes de lotions pour cheveux, de crèmes de beauté, de dentifrices rendent ces produits passibles de l'impôt sur les spécialités pharmaceutiques — il n'est pas question de leur adaptation aux produits de pharmacie — et d'une liste de mots ou de phrases que l'on peut employer sans rendre les produits imposables.

Cette communication n'est pas officieuse, mais « officielle ». Après avoir dressé une liste de mots et de phrases relevés sur des étiquettes ou boîtes de produits connus, une délégation de six membres de notre Syndicat s'est rendue au Ministère des Finances, chez le Directeur général des Contributions Indirectes, M. Martin, conseiller d'Etat et un classement a été fait sur ses indications. Nous avons alors établi les deux listes que je vous ai communiquées et qui ont été contresignées par le Directeur général lui-même. Je puis montrer les originaux avec la signature authentique à tout intéressé qui voudrait les examiner.

Je ne me permettrais pas de faire une communication si je ne pouvais indiquer l'autorité dont elle émane.

Bien entendu, cette communication n'enlève en rien la responsabilité d'un fabricant de teinture de

cheveux dont le produit aurait causé un accident.

Je puis ajouter qu'en ce qui me concerne, l'application des taxes : apposition des vignettes, aucune poursuite n'est autorisée sans l'ordre formel de la Direction générale des Contributions Indirectes.

Pour conclure, de l'étude de la circulaire n° 41, il en résulte qu'elle ne concerne, en aucune façon, les parfumeurs; elle est uniquement dirigée contre deux catégories de pharmaciens ; ceux qui spéculent sur le sucre et la saccharine et enfin ceux qui ne se montrent pas assez respectueux des nouvelles lois fiscales.

Il est bien de conseiller aux parfumeurs de veiller à leurs intérêts et de se tenir sur leur garde, par contre j'estime qu'il est inutile de les alarmer en criant : au feu ! quand il n'y a pas incendie.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président du Syndicat,
J. Gardet.

La lettre du distingué Président du Syndicat met donc toutes choses au point. Comme le disait M. Davesne, notre collaborateur, dans son article, les objections qu'il présentait n'étaient pas les siennes mais bien celles de l'Administration régionale d'Inspection. Notre intervention aura eu ce mérite de faire préciser les sources des indications que nous avons publiées et dont l'officialité était contestée.

Voici nos lecteurs tranquillisés et nous mêmes fort satisfaits de leur avoir donné une sécurité.

P. M.

***

Lyon, le 10 décembre 1919.

Monsieur le Président du Syndicat général des Fabricants fournisseurs de France,
10, rue De Lancry, Paris.

Monsieur le Président,

Nous recevons votre lettre du 8 courant et nous vous en remercions très sincèrement. Nous espérons que vous êtes convaincu que nous n'avons publié cette notice que dans l'intérêt général et non pas dans le but de critiquer vos indications. Comprendre de cette façon notre publication serait en méconnaître le caractère.

Nous communiquerons votre réponse à tous les intéressés,mais nous vous prions de noter que nos indications ont trait aux rapports qui peuvent exister entre les Parfumeurs et l'Inspection de pharmacie et ne visent nullement les indications de l'administration des contributions indirectes.

Votre lettre sera transmise à l'inspection régionale de pharmacie qui a inspiré nos réflexions et nous espérons pouvoir, avec votre concours, arriver à faire mettre au point d'une façon toute officielle cette question.

Nous nous félicitons d'ailleurs d'avoir amorcé cette étude ; et nous sommes heureux de savoir qu'il n'y a nul péril d'incendie à Paris ; cependant comme en Province et notamment dans notre région, il se dégage quelque fumée de mauvais augure, nous serions très heureux si notre initiative permettait d'enrayer les suites fâcheuses d'un conflit éventuel.

Agréez, Monsieur le Président, nos remerciements les plus sincères et notre affirmation réitérée que notre étude n'a pas visé le moins du monde vos informations, mais s'est fait l'écho d'un conseil dont nous avons tenu compte. Nous vous prions de croire à nos sentiments bien distingués.

Le Directeur de
la « Parfumerie Moderne ».

Le Marché Anglais.

London, 29 mars 1920.

Le marché est actuellement très difficile à suivre, les importations de France notamment étant facilitées par le taux actuel du change et paralysées,d'autre part, par les difficultés de transport. Nous avons fait à ce sujet, une démarche officielle à laquelle il a été répondu : « Les envois pour l'Angleterre sont acceptés dans la mesure du programme établi pour les matières premières de parfumerie ».. C'est très bien, mais la question n'était pas là ! S'il est estimé que ces produits constituent seulement un commerce de luxe seulement en ce qui concerne la question des transports en France, en est-il de même pour leur exportation vers l'Angleterre ? Serait-il logique, avec les taux de change actuels de traiter sur le même pied les exportations vers l'Angleterre et vers l'Allemagne, par exemple ? Nous maintenons qu'au point de vue purement français, avec la Livre sterling à 57 francs et plus, tout ce qui est exportation vers l'Angleterre est devenu de première nécessité et devrait être traité en conséquence au point de vue des transports français.

La bergamotte vaut sur place 45/., le citron est monté à 9/6, l'orange à 45/. et le néroli français est devenu presque introuvable. Le bois de rose et l'essence de linaloe sont toujours rares à 55/. et 45/. respectivement, le géranium bourbon est monté à 40/. et le patchouli à 85/. per lb.

Les fèves Tonka Angostura bien givrées sont un peu en baisse à 7/3, le Baume du Pérou reste très cher à 28/.

L'aubépine est difficile à trouver, même à 50/., le benzoate de benzyle est monté à 14/., mais la coumarine est meilleur marché à 35/. D'autre part, l'anthranilate de méthyle est monté à 45/. et la vanilline est également en hausse à 84/.

M. Faucon.

Sur la Concentration et la Bonification des Parfums par le Froid.

A la suite de notre étude de mars dernier sur la bonification des extraits par tranchage à chaud, nous avons reçu des communications du plus haut intérêt de M. le Dr Eudo Monti de Turin, sur l'emploi du froid.

Le Dr Monti est l'inventeur de différents appareils, notamment pour la concentration dans le froid des alcools de lavage des pommades qui semblent avoir un grand avenir dans nos industries et dont un appareil d'essai va fonctionner incessamment dans nos laboratoires. Les machines utilisées en Italie pour la concentration des moûts de vins et qui donnent de si merveilleux résultats peuvent être appliquées presque sans changement tant à la concentration des eaux distillées qu'à la fabrication des essences naturelles de fruits.

Il a été constaté, en effet, que le froid exalte d'une façon inattendue les aromes des fruits et des moûts de vin. La congélation partielle en augmente, parallèlement, la teneur en aromes essentiels.

L'appareil se compose essentiellement d'un bac refroidi et fermé dans lequel tournent deux cylindres dans lesquels circule la saumure refroidie. Les deux cylindres se recouvrent lentement d'une pellicule de glace neigeuse qui contient l'eau et les matières albuminoïdes, pectines, etc.

Deux couteaux de forme spéciale raclent cette neige et la font tomber sur une toile sans fin qui l'emporte dans un compartiment où elle s'égoutte et où il est procédé ensuite à son épuisement méthodique par lavage au moyen d'eau glacée.

La solution sucrée ou alcoolique parfumée s'enrichit graduellement en sucre, ou en alcool et en essences et on peut obtenir des produits de la plus haute concentration.

Ce procédé breveté s'applique surtout à la fabrication des aromes de fruits : les jus de fruits frais ou légèrement fermentés sont mis dans l'appareil. La glace qui se forme contient les matières pectiques et l'eau. La solution mère s'enrichit graduellement en sucre et en alcool, se clarifie complètement et non seulement son arome essentiel est conservé et concentré dans son intégralité, mais encore il est exalté au maximum par le froid. La neige obtenue est épuisée par l'eau froide : on sait que l'eau à 0° absorbe 79 calories 25 pour passer à l'état solide ; il est donc possible de laver de la glace à 0° avec de l'eau à 0° et d'entraîner par lixivation les matières solubles qu'elle peut contenir. D'ailleurs il se produit généralement un déplacement de calories : l'eau froide de lavage se congèle en libérant l'eau tirée du jus à l'état de neige, de telle façon qu'il est possible de récupérer toute trace du jus sucré ou aromatique interposé dans les cristaux de glace.

D'autre part, des cristaux formant filtre capillaire retiennent toute la pectine qui est isolée à l'état de gelée.

Le procédé appliqué aux eaux distillées de framboise, d'eau de fleur d'oranger, de rose, etc., pourra donner de bons résultats si on a, par ailleurs, l'usage de la glace formée pour des usages industriels? La seule concentration dans le but d'obtenir un produit plus aromatique pourrait, en effet, ne pas payer à cause du prix élevé de la frigorie.

Le processus sera le suivant. L'eau étant amenée à 10° d'alcool au moins pour éviter la prise en masse est mise dans l'appareil. Les eaux cristallisées sont éliminées, comme dit ci-dessus, et mises de côté pour lavage s'il y a lieu.

L'eau mère s'enrichit graduellement en parfum qui reste en solution dans l'alcool. Il est donc possible d'obtenir à l'état de concentration à 10 volumes les eaux commerciales.

Les procédés du Dr E. Monti paraissent de la plus haute importance pour nos industries. Nous devons signaler que ce savant est également l'auteur de recherches très diverses concernant des industries différentes. Au cours de ses travaux, il a reconnu, entre autres que le jus de lixivation des marcs de moûts non fermentés a un pouvoir dissolvant des huiles essentielles jusqu'à 5 et 6 fois plus élevé que les liquides acqueux courants. C'est ainsi qu'une eau de lixivation de moût de raisin peut absorber jusqu'à 1 % d'huile essentielle de menthe déterpénée et donne ainsi une boisson hygiénique très concentrée.

Nous remercions vivement le Dr E. Monti de nous avoir donné ces renseignements qui tracent des voies nouvelles aux chercheurs.

P. M.

AMÉRIQUE.

L'agence G. Marter et D. de Masber, 4, West 29 th Street New-York, se met à la disposition de nos lecteurs pour les services suivants :

Renseignements sur Amérique, Canada, Havane : pour un renseignement, 6 fr.; pour 10, 50 fr. ; par 25, 100 francs ; par 100, 350 francs ; frais de télégramme en plus.

Traduction de catalogues en anglais, prix américains, tarif douanes, transports, etc. (catalogue courant 50 fr.). Bureau de domiciliation à New-York. Renseignements industriels et commerciaux, à l'abonnement.

L'Opinion d'un Savant

sur « Culture et Industrie des Plantes Aromatiques », de MM. Lamotte et Gattefossé.

Nous avons eu le plaisir de lire, en addenda à l'excellent ouvrage « Plantes et Santé » publié à Genève par M. H. Correvon, une notice élogieuse sur l'ouvrage de MM. Lamotte et Gattefossé.

Nous avons l'occasion de reparler ici de « Plantes et Santé », ouvrage abondamment documenté qui fourni un précieux enseignement aux parfumeurs en leur montrant la possibilité d'appliquer les essences, aromatiques ou non, aux cures thérapeutiques.

M. H.Correvon, l'horticulteur qui s'est rendu célèbre dans toute l'Europe par la création de splendides jardins exclusivement composés de plantes sauvages et alpines, par la vulgarisation des cactées, orchidées et fougères rustiques si intéressantes sous nos climats, est encore très connu pour ses nombreuses publications sur les « simples », sur la flore des montagnes et des rochers et par ses études scientifiques de haute valeur.

Nous reproduisons donc son opinion sur l'ouvrage de MM. Lamotte et Gattefossé, qui, étudié par le savant horticulteur genevois, apparaît ainsi sous un nouveau jour.

« Ce volume allait sortir de presse quand j'ai reçu de mon libraire un petit livre dont je tiens à parler ici et qui a pour auteurs MM. Lamotte — dont j'ai déjà cité ici (p. 150) les travaux sur les diverses Lavandes — et Gattefossé. Ce volume a pour titre : *Culture et industrie des plantes aromatiques et des plantes médicinales de montagnes*. Il peut être d'une très grande utilité aux populations des Alpes françaises ; le souffle patriotique qui anime ses auteurs m'a plu de prime abord. »

« C'est une étude complète des cultures de simples et d'aromates dans toute la France mais plus spécialement dans les montagnes du Midi. »

« Comme membre du Comité dit « des Hautes Alpes » dont le but est de retenir dans les hautes vallées des montagnes du Midi français les habitants qui les désertent et s'en vont porter leurs énergies et leur travail dans les grandes villes où ils finissent par s'étioler et dégénérer, je tiens à remercier les deux auteurs. »

« M. le professeur Emile Doumergue, doyen de la Faculté protestante de Théologie de Montauban, a fondé ce Comité il y a quelque dix ans et s'est entouré d'hommes d'action qui veulent réagir contre l'émigration des habitants des Alpes françaises ; ce Comité a cherché à étudier les voies et moyens d'établir des industries là où le sol devient trop aride pour suffire aux besoins de la vie. On a essayé de l'apiculture et aussi des cultures de plantes médicinales, sans être encore arrivé à quelque résultat pratique. Là-dessus la guerre est survenue qui a tout remis en question. Et la grande boucherie nous a tué tant de jeunes hommes qu'on se demande ce qui en restera pour travailler ce qui reste encore de champs et sols à cultiver. Voici un petit livre qui, peut-être, ouvrira de nouvelles perspectives à nos efforts. On y lit des phrases comme celles-ci : « La ville a des avantages, des plaisirs, hélas ! Et vous, jeunes gens, qui n'aimez plus la vieille terre des aïeux, vous aurez à regretter plus d'une fois de l'avoir abandonnée. Pourquoi ne seriez-vous pas aussi bien dans vos communes, au milieu des vôtres ? Nous l'avons dit dans toutes nos conférences agricoles : Pour être heureux, le cultivateur n'a qu'à entretenir de bonnes relations avec ses voisins, qu'à fermer les yeux sur ces mille riens d'où sortent les haines, les procès et qui font de l'existence un véritable enfer ; qu'à ne se point départir d'un large esprit de tolérance, apanage des natures droites et généreuses ; qu'à savoir enfin orner sa demeure en ayant un jardin bien tenu, avec des arbres et des fleurs. »

« Restez plutôt à vos champs. Aimons nos montagnes. Elles sont pauvres, il est vrai, avec leurs rochers abrupts, leurs éboulis et les longues écorchures qu'y ont amenées de longs siècles d'imprévoyance ; avec les chênes et les hêtres clairsemés, les pins rabougris, les marnes grises ou bleues qui leur donnent une livrée de deuil. Elles n'en ont pas moins une physionomie de sauvage grandeur qui plaît vite quand on est revenu de sa première impression de tristesse. On finit par les aimer, malgré leur nudité. Et nos sympathies vont bien vite à ces populations patientes et résignées qui peinent pour arracher au sol le morceau de pain trois fois gagné à la sueur du front. »

.... « Or, par une de ces injustices qu'on ne peut expliquer, c'est précisément vous, excellentes populations des pays déshérités qui avez le plus à souffrir de la crise agricole. Mais aujourd'hui l'horizon est moins sombre. Un rayon d'espérance nous vient de la lavande et des plantes à essences. »

« Vous pouvez espérer rendre à ces terres que tout le monde considérait, il y a quelques années, comme inutilisables, un revenu plus grand même que dans les parcelles fertiles où vous cultivez des céréales. »

« Les transports de plus en plus aisés à longue distance vous permettent d'avoir vos grains presque au même prix que dans les plaines. Et vos terres, avec le même travail, peut-être avec moins d'efforts, vous permettront de cultiver les plantes odorantes qui se transforment en une rente annuelle fort appréciable. »

« De bons terrains moyens vous assurent déjà en lavandes incultes 200 francs et plus à l'hectare ; ils

vous rendront, lorsque vos baïassières seront soignées, 500 francs par an. Quelques-uns en ont tiré davantage... vous pouvez les imiter. »

« Et, si à la lavande vous ajoutez le thym, la sauge sclarée, la menthe, l'aspic et la cueillette de toutes les plantes médicinales qui croissent naturellement chez vous, vous n'aurez rien à envier à vos compatriotes des plaines et des villes. »

« Aimez donc de plus en plus vos chère montagnes, mères de générations vaillantes, honnêtes et avides de liberté. »

Voilà un langage vraiment patriotiques et qu'on voudrait pouvoir crier et publier aux quatre vents des cieux. Comme cela nous repose de la « realpolitik » et des revendications sans cesse renouvelées des populations ouvrières, jamais satisfaites de leur sort, malgré tous les efforts que font nos sociologues modernes. »

« Oh ! que le Midi, le beau, le riche, le lumineux Midi serait heureux s'il les entendait et comprenait. En combien d'énergies seraient renouvelées si on mettait en pratique les sages avis de MM. Gattefossé et Lamotte. Je ne connais pas ces auteurs, mais, ami de la belle France et de ses montagnes membre de ce Comité des Hautes-Alpes qui dort en ce moment — pour cause de force majeure — je tiens à leur dire : Merci, vous êtes de bons patriotes. »

« Et, pour nous, Suisses, il y a une leçon à retenir. Nous avons au Tessin et en Valais de vastes pentes pierreuses et stériles que l'agriculture peut transformer en « Lavanderaies » et en « Hysoperaies », car l'Hysope, qui croît naturellement en Valais, offre, elle aussi, un revenu important pour la distillerie et la pharmaceutique. »

H. CORREVON.

La Fabrication des Savons par les Ménagères.

C'est le titre d'un petit ouvrage que nous avons reçu dernièrement et qui est édité par l'imprimerie E. Daem, 110, chaussée de Haecht, à Bruxelles.

L'auteur, M. Maréchal, y expose avec précision les conditions qu'il faut réunir pour pouvoir fabriquer soi-même le savon de ménage et même de toilette.

On sait que, pendant la guerre, cette petite fabrication a été entreprise en Belgique par maintes personnes désireuses, à la fois, de se créer les ressources indispensables à la vie de chaque jour et de donner satisfaction aux nombreuses demandes provoquées par la disette de savon dont souffraient nos alliés.

En temps ordinaire cette industrie est assez délaissée par les particuliers qui ne peuvent lutter contre les maisons spécialisées, mais comme, d'autre part, maints petits industriels (et notamment les parfumeurs) peuvent être intéressés par des procédés qui leur sont immédiatement utiles et que nos lecteurs des colonies peuvent aussi en tirer un utile profit, nous n'hésitons pas une minute à recommander la lecture de ce petit opuscule très bon marché et à l'analyser succinctement en en citant quelques paragraphes.

Nos grands savonniers souriront sans doute en lisant ces recettes sans prétentions et qui ne peuvent en aucune manière égaler leurs méthodes rigoureuses et scientifiques : ils se rendront compte aisément que nos indications ne peuvent en aucune manière leur enlever le moindre client ; mais il y a de très bonnes choses dans ce travail, si résumé soit-il. En voici quelques exemples :

Après avoir indiqué la composition d'un savon, l'auteur indique quelles sont les graisses et les huiles les plus utiles au savonnier, il donne quelques conseils pour l'emploi de certaines graisses pour préparer des savons mous, durs, etc. ou destinés à des usages spéciaux, puis il décrit la préparation des lessives de soudes caustiques et de potasse, notamment de celles à 18° dont il préconise l'emploi constant.

Le chapitre suivant discerne les savons durs à la soude des savons mous et décrit ainsi la fabrication des savons à la petite chaudière.

Ce savon se fabrique en déversant la graisse par petites portions dans la soude à 18° portée à ébullition. Il faut employer autant de litres de soude 18° que de kilogs de graisse fondue.

Après chaque addition de graisse, on brasse la masse pendant quelques minutes et on continue ainsi jusqu'à ce que toute la graisse soit employée. Au cours de cette opération l'ébullition de la masse a chassé beaucoup d'eau, c'est pourquoi on ajoute généralement à la fin de la cuisson un bon jet d'eau froide qui saisit la masse et la force à se lier. On s'assure que le savon est bien fait en en versant une cuillerée sur une plaque de verre bien propre : le savon fini s'étend uniformément, est transparent à la lumière, ne laisse pas suinter d'eau et se solidifie rapidement sous forme d'une masse blanche opaque.

Mis en contact avec la langue, il ne pique pas, ce qui indiquerait qu'il est encore caustique et contient un excès de soude, enfin une petite quantité de savon saisie entre le pouce et l'index doit donner un cône sur l'un des doigts, au moment où on les écarte brusquement. Ce cône se recroqueville vers le haut.

La pâte étant à point, on soutire dans des mises, sortes de récipients en zinc ou en tôle dans lesquels on la laisse reposer pendant 24 heures environ.

Après refroidissement, le savon est extrait de la mise par renversement de celle-ci et chocs, puis on

le découpe soit en bandes si on désire le vendre tel quel, soit en copeaux si on veut le broyer.

Dans le premir cas, on ajoute généralement un peu de colorant jaune spécial qui lui donne la teinte habituelle des savons dits « Castille Soap » ou savon de Marseille. Cette addition se fait dans l'huile ou dans la lessive selon la nature du colorant employé.

Dans le second cas, on sèche les copeaux, on les broie à la machine à saucisses qui peut permettre, si on y ajoute un cône, de faire des boudins très convenables que l'on coupe en longueur. Bien entendu, dans ce cas, on colore généralement pendant le broyage la masse et on la parfume.

La Parfumerie Moderne a décrit ces opérations de broyage et de pelotage auxquelles on ajoute généralement une frappe à la marque du vendeur.

M. Maréchal fait remarquer également qu'au cours de l'opération il peut se produire quelques inconvénients : par exemple la préparation mousse et tend à verser, dans ce cas on rabat les mousses au moyen d'agitation et de pulvérisation d'eau froide.

D'autres fois la masse ne se lie pas, la lessive est généralement trop concentrée et il faut y ajouter un peu d'eau froide et laisser reprendre ensuite l'ébullition.

Enfin, la saponification n'est pas toujours finie aussitôt que l'on a ajouté la dernière portion de graisse et il convient de laisser cuire un bon quart d'heure.

Il faut aussi veiller à ce qu'il n'y ait pas excès de soude ce dont on s'assure par le goût caustique de la pâte, on ajoute alors un peu de graisse supplémentaire.

Saponification a froid. — Cette méthode est pratiquée aussi non seulement dans les ménages, mais aussi dans quelques usines de savonnerie pour les articles à bas prix.

Un premier procédé consiste à fondre la graisse et à la retirer du feu exactement au moment où elle finit de fondre. On fait chauffer ensuite une quantité égale de soude à 18° Baumé jusqu'à la température de 40° centigrades puis toute la soude est versée dans la graisse fondue en brassant énergiquement, et bien entendu sans chauffer tout se passant en dehors du feu.

A ce moment, la réaction se dégage et la masse fume. Quand on juge le savon suffisamment homogène, on arrête le brassage et on recouvre le bassin d'un autre récipient pour éviter la déperdition de chaleur, au besoin on entoure le tout d'une couverture pour maintenir la température pendant les six heures que demande la saponification.

Quand, par hasard, on rate un bassin à froid, on peut le reprendre par la méthode à chaud expliquée plus haut.

Ces méthodes extrêmement simples puisqu'elles permettent d'utiliser les graisses les plus courantes (saindoux, suif de bœuf, de mouton, etc), seront sûrement appréciées des lecteurs du petit manuel dont nous préconisons la lecture. N'oublions pas que la légende veut que le plus grand savonnier du monde, possédant de nombreuses usines et des plantations de cocotiers, palmistes, arachides dans une grande partie de l'Afrique, plusieurs fois milliardaire en un mot, ait commencé sa fortune en fabriquant chez lui du savon à la petite chaudière... Ce sera un encouragement précieux pour ceux qui voudront le suivre dans cette voie. Si nous ajoutons que les marchands de matières premières offrent maintenant des parfums pour savons tellement *fixes* qu'ils résistent même à ces méthodes barbares et des colorants qui supportent l'ébullition dans la soude, nous aurons donné tous les encouragements possibles aux débutants.

Il y a de la place pour tout le monde sous le soleil, et dans cette période où la production se butte à toutes sortes d'entraves, il n'est pas mauvais que nos amis éloignés, dans les colonies ou dans les coins reculés de France et d'ailleurs puissent faire par leurs propres moyens de bons savons courants de ménage et de toilette.

Seulement, il y a la crise de la soude.... L. S.

Les Essences Italiennes en Mars.

Nous avons reçu de la Firme « Argos » les renseignements suivants :

Le marché des essences de Sicile et de Calabre continue son mouvement ascendant.

Les besoins augmentent avec la saison chaude et il est certain que les stocks existants ne seront cédés qu'avec parcimonie et à des prix très élevés. On attribue l'accroissement de la demande américaine au besoin de compenser par la fabrication de boissons hygiéniques le manque de boissons alcooliques désormais interdites.

Le *Portugal* paraît avoir disparu du marché ; d'ici quelques jours on ne se préoccupera plus du prix, mais seulement de la possibilité de trouver des vendeurs.

La mandarine se trouve dans le même cas.

Pour le *Citron*, la production n'étant pas entièrement terminée, il est difficile de donner des éléments sûrs d'appréciation, il est cependant de notoriété publique que la récolte est moindre que la précédente et que les stocks antérieurs sont épuisés. Les détenteurs n'ont aucune hâte de vendre et comptent réaliser de hauts prix.

En ce qui concerne la Bergamotte, il semble que la récolte soit tout à fait normale, mais que les demandes on été si vives par crainte de la hausse, que plus de la moitié de la production de cette année est déjà vendue. Le reste est entre les mains de spéculateurs, qui, comme pour le citron, espère tirer un prix très élevé de leurs stocks.

Il est certain que si la hâte des acheteurs ne se limite pas, il n'y aura aucune limite aux exagérations des détenteurs.



NOTES ET DOCUMENTS



ROUMANIE.

Nous importons de la parfumerie pour plus de deux millions de fr. par an : En 1912, nous en avons importé pour 2.045.488 fr. Voici les pays d'où nous avons importé des parfums, ainsi que les quantités et valeurs importées en 1913.

	tonnes	valeur lei
Angleterre	4	40,344
Autriche-Hongrie.	21	162,331
Belgique	3	13,225
Bulgarie	—	132
Egypte	14	69,367
Suisse	1	20,560
France	117	1,178,620
Allemagne	54	159,601
Italie	1	10,660
Hollande	—	549
Russie	—	4,325
Etats-Unis	—	2,028
Suède	—	229
Turquie	16	83,359
Autres Pays		28
Total	231	2,045,448

L'augmentation par rapport à 1912 est d'un demi-million de francs.

Nous importons :

Stériles et essences vol. p.	180,754
Parfums chimiq. artif. »	54,060
Eau et vinaigres de toil., teintures, cosmétiques »	923,204
Pommades, pâtes, poudres, fards, savons, lanstine, henné..... »	887,455

De ces marchandises nous importons l'eau de Cologne de France et d'Allemagne, les parfums, eau de toilettes, pommades, teintures pour cheveux de France, des pâtes parfumées de France et d'Autriche-Hongrie, les poudres parfumées de France et d'Allemagne, du henné de Turquie, d'Egypte. Ce dernier article est en grande augmentation par rapport à 1912.

Il est à noter que nous avons importé en 1913 des parfums pour mouchoirs contenant de l'alcool ou de l'éther pour 632.960 francs. Voici les peuples d'importation :

Angleterre	563 kg.
Autriche-Hongrie	606 »
Belgique	10 »
Suisse	9 »
France	23,984 »
Allemagne	3,230 »
Italie	112 »
Russie	20 »
Etats-Unis	43 »
Turquie	31 »

Les 100 kg. de parfum ont été évalués à 2.000 fr.

La valeur de l'eau de Cologne que nous avons importée monte à 55.578 francs pour 1913. Voici les pays d'importation.

Angleterre	91 kg.
Autriche-Hongrie	202 »
France	5,388 »
Allemagne	3,481 »
Russie	78 »
Autres Pays	23 »

Les cents kg. sont évalués 600 fr.

La valeur d'importation des parfums se monte donc à 2 millions.

(L'Orient-Bucaresti)

RÉPUBLIQUE-ARGENTINE.

« Tandis que la France n'occupait qu'une place tout à fait négligeable dans l'importation d'huiles minérales, volatiles et médicinales et de graisses, dans l'importation des produits chimiques et pharmaceutiques et de la parfumerie, elle figurait en 1913 au premier rang avec 21.58 % de l'importation totale, précédant d'assez loin l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Italie dans cet ordre.

Dès 1915, les Etats-Unis sont passés au premier rang, suivis par l'Angleterre et la France (18.83 %) tandis que l'Allemagne a presque cessé ses importations.

Depuis 1915 les Etats-Unis ont continué à faire leur possible pour améliorer encore leur situation en ce qui concerne les produits chimiques et pharmaceutiques et la parfumerie.

Malgré ces efforts on peut estimer que la France reprendra après la guerre la place prépondérante qu'elle occupait sur le marché, et cela en raison de la haute qualité de ses parfums, de la bonne préparation et de l'excellente présentation de ses produits pharmaceutiques.

Plutôt que des autres pays d'Europe ou des Etats-Unis, la concurrence la plus redoutable pour l'article de parfumerie à bon marché viendra peut être de l'industrie nationale qui est arrivée à faire des Eaux de Cologne et des savons à bon marché, d'assez bonne qualité. A signaler aussi la grande falsification de toutes les bonnes marques qui a pris, malheureusement avec la plus grande liberté, une extension redoutable.

Pour les produits chimiques industriels, il y aurait un effort intéressant à faire pour prendre en partie, tout ou moins la place de l'Allemagne, qui s'était faite une spécialité de la fabrication de nombre de ces produits ».

(Chambre de Commerce française de Buenos-Ayres).

MACÉDOINE.

Situation du marché de la Parfumerie. — Demande relativement importante. Arrivages peu nombreux. De multiples commandes transmises à l'étranger, depuis l'armistice, ont été accaparées par les marchés roumains et russes. Les

stocks existants sont très restreints et la consommation se maintient notable. Pour les articles de parfumerie, comme pour presque toutes sortes de marchandises, la ville de Salonique proprement dite n'est pas d'une très grande importance au point de vue commercial. Le débouché véritablement intéressant pour les produits manufacturés de l'étranger, ce sont les régions de l'intérieur, c'est l'Albanie, dont les plus importants négociants viennent à périodes fixes s'approvisionner sur notre place, c'est encore les régions sud de la Serbie et, parfois même, des régions de Vieille-Grèce. On a vu, en effet, des cas où des importateurs de Volo venaient à Salonique pour trouver un article qu'ils ne trouvaient pas à Athènes-Pirée.

Etant donnée cette situation particulière, c'est surtout la parfumerie à bon marché que la clientèle de la région consomme. Cette parfumerie arrivait naturellement d'Allemagne avant la guerre. Depuis l'ouverture des hostilités, c'est l'Italie qui a pris la place que l'Allemagne avait dû abandonner. L'Espagne s'est, sur ce terrain également, créé une situation particulièrement intéressante.

Le marché parisien et français, en général, n'offre que des parfums de luxe qui sont plus estimés que les produits similaires, en dépit de la concurrence très active, mais parfois cependant victorieuse.

Il est bon de mentionner que les clients de l'intérieur absorbent presque uniquement l'article à bas prix, les Saloniciens se réservent l'usage des parfums de marques françaises en vogue. La consommation desdits parfums est donc minime, en comparaison de celle d'articles à bon marché que réclame l'intérieur. Le marché français, en s'abstenant de faire connaître les quelques marques de ce genre qui, certainement, seraient plus appréciées chez nous que les produits similaires allemands, parce que cela vient de Paris, laisse le champ libre à toutes les marques étrangères abandonnant ainsi, de propos délibéré, un débouché dont l'importance est digne de la plus sérieuse attention de nos industriels.

Cours pratiqués. — L'article qui certainement a le plus de consommation est incontestablement l'eau de Cologne. Le kilo s'achète actuellement 25 drachmes. La concurrence pour cet article est forte et sérieuse. L'eau de violette, assez demandée se paie environ 6 francs le flacon. En général, les prix des Grandes Maisons françaises sont majorés par les importateurs locaux de trente à quarante pour cent. Les prix d'une maison anglaise, qui est notre plus sérieuse concurrente, sont sensiblement les mêmes que ceux des parfumeurs français.

Importation. — D'après des statistiques douanières, les pays exportateurs de parfums se classent par rang d'importance de la façon suivante :

PARFUMERIE

1914-15 : France, Angleterre.
1916 : France, Angleterre.
1917 : France, Angleterre.
1918 : France, Angleterre.
1919 : France, Angleterre.

PARFUMS PACOTILLE

1914-15 : Allemagne, Italie.
1916 : Italie, Espagne.
1917 : Italie, Espagne.
1918 : Italie, Espagne.
1919 : Italie, Espagne.

Droits de douane : 2 1/2 drs l'ocque.

L'Office Commercial Français du Levant, 5, rue Feydeau, à Paris, se tient à la disposition des maisons françaises intéressées pour leur communiquer les noms des importateurs établis à Salonique.

BOLIVIE.

Nous croyons devoir publier le renseignement suivant, pouvant intéresser ceux de nos lecteurs qui font le commerce des essences pour liqueurs. Loi promulguée en 1919 en Bolivie.

LOI imposant des droits spécifiques sur les Boissons importées

Le Ministre résident de France en Bolivie a fait parvenir la traduction ci-après d'une loi sur les vins et liqueurs promulguée le 2 janvier 1919 :

Article premier. — Les vins, liqueurs et boissons spiritueuses en général seront grevés à leur entrée, par les Douanes de la République, des droits spécifiques suivants :

Amers, amers Angoustura et autres, la douzaine de bouteilles Bs 19, 20 c. (1).

Apéritifs, Quina ou non, comme Byrrh, Fernet, Quinquina, Vermouth, Cocktails préparés et Bitters en bouteilles communes, la douzaine Bs. 24.

Liqueurs alcooliques sans sirop, comme Cognac, Whisky, Gin, etc., la douzaine Bs. 24.

Liqeurs douces et demi douces, comme Cassis, Anisette, Menthe, Curaçao, Crèmes, Chartreuse, Kummel, Marasquin avec sucre cristallisé ou non, Kirsch, Bénédictine et autres, la douzaine Bs. 24.

Art. 2. — Sont abrogées les lois du 27 décembre 1914 et du 24 novembre 1916 qui établissent les timbres sur les boissons. Est supprimée sur l'importation des boissons la surcharge de 15 % établie par l'article 1er de la loi du 1er décembre 1911. Il est dérogé également à l'article 6 de la loi du 7 janvier 1914 qui autorise le pouvoir exécutif à charger de 50 % les impôts sur les boissons ainsi que le paragraphe C de l'article 1er de la loi du 20 septembre 1917 qui établit sur le même impôt une surcharge additionnelle de 20 %.

Art. 4. — Continueront à être en vigueur les droits de magasinage qui correspondront aux articles auxquels se réfère la présente loi, ainsi que les droits de statistique et l'impôt de chemin de fer de B. 1 par quintal métrique.

Art. 5. — La valeur des marchandises dont il s'agit sera déterminée

(1) Le bolivien vaut, au pair, 2 francs.

d'après les factures, conformément à l'article 2 de la loi du 16 février 1911.

Art. 6. — Pour le contenu des boissons importées, on devra observer l'échelle suivante :

Bouteilles contenant jusqu'à 25 centilitres comme un quart de bouteille.

Bouteilles contenant jusqu'à 50 centilitres comme un demi-litre.

Bouteilles contenant jusqu'à 100 centilitres comme un litre.

Art. 7. — Continue à être prohibée l'importation des boissons alcooliques qui viennent dans d'autres bouteilles à moins que ce ne soient des bouteilles communes.

De même restent prohibées la fabrication et l'importation de l'absinthe.

SUISSE.

Echos de l'Exposition de produits français à Bâle.

« En ce qui concerne les industries chimiques, notre attention est particulièrement attirée par l'exposition de *Parfumerie*, dans la disposition de laquelle l'élégance française a fait merveille. Nous rencontrons ici des firmes moins familières au public suisse que leurs concurrentes allemandes, mais qui ne le cèdent en rien à celles-ci pour la capacité de production. Nul doute qu'après deux ou trois expositions semblables, les parfums et autres articles de toilette français retrouveront chez nous la faveur dont ils jouissaient avant 1894. A cette époque, l'application de tarifs protecteurs, sous le ministère Méline, écarta la parfumerie française du marché suisse au grand profit des Allemands.

Mentionnons parmi les fabricants de parfums les très jolies expositions des *Parfums de Ghyska*, des *Parfumeries Grenoville*, à Paris ; de la *Parfumerie E. Coudray*, à Paris ; des maisons *Arys*, *Sergent et Cie*, *Gueldy*, à Paris également, celles des Etablissements *Berlin et Cie*, à Nantes ; *Dermatalis*, à Asnières. Très remarqués aussi les stands des parfumeries *Hera*, *Gabilla* et *Agho*, de Paris, celui du *Comptoir Jap*, de Toulouse, ainsi que l'exposition de Shampoings du *Dr Roye*, de Paris.

La France nous présente là un domaine spécial de son industrie, dans lequel elle excelle. Les stands sont sobrement décorés, toute réclame criarde a été soigneusement évitée. Par des moyens discrets, les fabricants ont fait en sorte que tous ces flacons semblent répandre leurs parfums hors des vitrines. C'est une véritable foire de la parfumerie qui s'est installée à Bâle et qui, au sein de l'Exposition, constitue une attraction hors pair.

D'autres stands témoignent des progrès réalisés par les industries chimiques et pharmaceutiques françaises. Tels sont *Poulenc frères*, de Paris, et *J.-B. Guimet*, de Fleurieu-sur-Saône, qui fabriquent le bleu d'Outre-Mer, la *Société des Produits Salvone* qui prépare des antiseptiques et la *Société des Combines Barral*, connue, entre autres choses, pour ses procédés de conservation des œufs.

Dans le domaine des arts industriels, signalons d'assez nombreuses fabriques de peignes, ainsi *Benjamin Bonaz* et la *Fabrique Oyonnaxienne*, tous deux à Oyonnax (Ain), et les fabriques parisiennes *Freling*, *Emile Jacob*, *Petitcollin* et *Verchère*. »

(*National-Zeitung*, Bâle.).

***

Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, 15 au 29 avril 1920.

Bâle a eu des Foires de quelque renommée depuis le XVe siècle et l'entreprise actuelle, la Foire Suisse d'Echantillons dont l'importance s'affirme progressivement, ne fait que continuer, sur des bases nouvelles, une tradition déjà ancienne.

Géographiquement, sa situation est particulièrement favorable pour le succès d'une telle institution. Bâle est un centre ferroviaire européen, placé au point de jonction des lignes de chemin de fer internationales de tout premier ordre. Son port sur le Rhin, dont les événements nouveaux vont faciliter le libre essor, lui donne, en outre, une situation privilégiée parmi toutes les villes suisses.

Au point de vue « affaires » la cité rhénane maintient encore cette situation privilégiée. Mentionnons ses industries actives existant depuis des siècles, dont les principaux articles d'exportation ont des débouchés dans l'univers entier, son commerce qui entretient des relations mondiales et enfin, ses grands établissements de banque et d'assurances.

La Foire Suisse d'Echantillons, dont la fondation est due en premier lieu à l'initiative bâloise qui, depuis 1917, à lieu à Bâle, chaque année dans la seconde quinzaine d'avril, est devenue par le rapide développement qu'elle a pris, un des centres principaux de la vie économique suisse.

La prochaine et quatrième Foire d'Echantillons aura lieu à Bâle du 15 au 29 avril 1920.

La Foire Suisse d'Echantillons se propose de favoriser l'écoulement des produits suisses sur le marché intérieur et d'encourager de manière intense l'exportation. Elle veut aussi préparer les voies à la reprise de nos relations économiques internationales.

L'importateur étranger y trouve une occasion excellente de se renseigner sur les marchandises vraiment suisses. Les intéressés du dehors qui visitent la Foire peuvent s'y approvisionner dans la mesure la plus complète.

La Foire Suisse d'Echantillons à Bâle a un caractère strictement national.

Elle a gardé dans tout son développement, ainsi que dans son organisation actuelle, un caractère propre et bien *suisse*.

Aucune autre institution n'est plus en mesure de renseigner l'étranger sur la nature et l'étendue de la production suisse.

Les Essences de Fleurs Naturelles.

Notre confrère *The Perfumery and essential oil Record,* de Londre, publie une étude au sujet des Produits de Grasse qui suscitera bien des controverses.

Plusieurs indications contenues dans cette étude sont, il est vrai, exactes, mais les conclusions de l'auteur ne sont pas les nôtres et nous allons dire pourquoi.

Citons d'abord les points principaux de cette étude :

« La récolte, nous dit le *P.E.O.R.* sera très limitée cette année car les cultures, très négligées pendant la guerre, n'ont pas encore repris leur importance ancienne : il faudra sans doute une année ou deux pour que tout soit remis en état.

« L'an dernier la récolte avait surtout été faible en jasmin, tubéreuse et violette, et cependant la demande augmentait constamment. Ajoutons que par suite de la diminution du personnel technique pendant la guerre et de la rareté et de la cherté de la main-d'œuvre, les rendements sont diminués et les prix de revient augmentés.

« La concurrence poussait autrefois les propriétaires à la baisse : aujourd'hui, elle pousse les distillateurs à la hausse ; d'autant plus que certains d'entre eux ont accepté des ordres à livrer qu'ils ne peuvent satisfaire qu'avec les produits de la nouvelle récolte.

« La formation de divers syndicats locaux n'est également pas étrangère à cette augmentation considérable des prix. »

Il y a évidemment peu de choses à reprendre à cet exposé mais la situation est elle spéciale à la Parfumerie ? Quel est le produit naturel ou exotique qui n'a pas augmenté : l'essence d'orange douce n'est-elle pas passé de 40 à 360 francs, sans qu'aucun syndicat s'en mêle sence de lemongrass de 20 à 150 francs sans que les chimistes manquent ?

La hausse est un fait général. Les produits de parfumerie qui sont descendus après l'armistice à des cours inférieurs à ceux de 1914, prennent maintenant l'étiage de toutes les mercuriales. Il n'y a là rien de particulier à la région du Midi.

Les conclusions de l'auteur sont les suivantes :

« Il y a une limite au-dessus de laquelle le consommateur se refuse d'aller : dès qu'elle est atteinte il cherche des substituants. L'opinion générale est qu'une fois que le parfumeur a changé sa formule pour employer des produits de synthèse à la place des parfums naturels, il ne revient plus en arrière. Les prix élevés prévus feront assez baisser la demande pour que les maisons de Grasse diminuent leurs prix.

« La culture des fleurs est menée sur une grande échelle en Italie dans plusieurs Colonies anglaises et en Californie : ces expériences seront peut être longues, mais si elles réussissent les consommateurs applaudiront.

« Il est vrai que les parfums artificiels sont aussi très chers, très rares et que la demande est forte... mais peut être la concurrence allemande fera-t-elle baisser les matières premières pour la Parfumerie. »

Nous ne pouvons pas nous associer à ces conclusions qui se contredisent en partie ; parfums artificiels et naturels restent sur le même pied : si la violette artificielle coûte maintenant 600 francs le kilog au lieu de 60 francs, peu importe que l'essence naturelle passe de 1.200 à 12.000 francs, l'équilibre est le même.

Quant à l'adoption des produits de synthèse à la place des parfums naturels c'est une théorie que nous avons pu défendre à l'école... mais qui n'a pas résisté à l'expérience. Il y a d'ailleurs un fait c'est que les principaux acheteurs d'essences naturelles sont les fabricants de parfums synthétiques eux-mêmes : ils reconnaissent ne pas pouvoir faire grand chose de bon sans l'aide de la Nature : en quoi les parfumeurs de profession, moins suggestionnés par leur formation scientifique, seraient-ils moins bons conaisseurs.

La vérité est que le parfum naturel est le complément indispensable de tout parfum de synthèse et que l'un sans l'autre ne peuvent rien pour le parfumeur à la mode.

Parlons un peu, maintenant de la concurrence allemande : va-t-on nous rebattre encore les oreilles de cette contre-vérité que les chimistes allemands étaient les plus gros fabricants de produits de synthèse ? Tous les spécialistes au courant (même en Angleterre) savent que les Allemands s'étaient spécialisés dans des produits à gros tonnages : les dérivés benzylés, par exemple, et le terpinéol. Ils pouvaient, en effet, avoir, grâce à leur houille, de gros stocks de distillats de goudrons : s'il en est de nouveau ainsi ils pourront sans doute lutter contre les producteurs français. Mais le traité de Paix nous alloue un tonnage de houille tel que nous devons, logiquement, ne pas être handicapés sur ce terrain. Quant au Terpinéol les Américains pourront, quand ils voudront être mieux placés que les Allemands.

Restent les produits les plus intéressants : Vanilline, Héliotropine et Coumarine... la concurrence étant maintenant mondiale, les Français ne seront ni mieux, ni plus mal partagés que les Américains, les Anglais et les Allemands (sauf cependant le jeu des traités de commerce pour certaines matières premières). Enfin, pour les produits obtenus à partir des produits naturels : ionones, tilleuls, Rhodinols, géraniols, dérivés cinnamiques, etc., les Français ont toujours été les premiers, il sera difficile de leur ravir la première place. Les Français étaient aussi spécialistes en Muscs artificiels, ils ont inventé le Vert de Violette, les aldéhydes supérieurs, l'alcool phényléthylique et tant d'autres produits que leur achetaient nos adversaires. Pourquoi la situation serait-elle changée ?

Non, la concurrence allemande n'existera pas davantage que la concurrence des produits de fleurs traités dans les Colonies anglaises, par exemple. Nous avons un exemple d'une installation d'extraction dans une Colonie anglaise : elle est organisée par un Français ; françaises aussi les initiatives en Guyanne, dans les Iles du Pacifique, en Indo-Chine et au Japon et ailleurs.

Les Français sont décidés à ne se laisser ravir leur place qu'après une sérieuse résistance et ils ont montré qu'ils savent non seulement résister, mais vaincre.

R. M. Gattefossé.

A propos d'une Orchidée Odorante.

Nos lecteurs se souviennent d'un article paru à cette place (1) au sujet du *Lang-Rhôa*, cette intéressante orchidée chinoise dont nous décrivions la culture selon une traduction du *Long-Shiou-Tcha-Tzé*, magazine horticole édité à Shanghai.

Mais nous avions emprunté également notre photographie et la dénomination scientifique de cette magnifique plante à la Revue céleste et cela sans vérification. Plusieurs botanistes nous signalèrent que le nom de *Cymbidium ensifolium* que nous lui conservions était manifestement erroné.

Le *Cymbidium ensifolium*, plante spontanée dans la Chine du Sud, appartient à la tribu des Vandées dont les formes sont bien différentes de celles de la fleur figurée; celle-ci appartient très nettement à la tribu des Cypripediées aux formes bizarres si caractéristiques.

En présence de cette erreur déplorable, nous avons cru devoir demander à des botanistes particulièrement compétents de rétablir la vérité.

Nous nous sommes adressés pour cela aux deux orchidologues universellement connus : M. le Professeur J. Costantin, du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et M. le professeur J.-J. Smith, du Jardin Botanique de Buitenzorg, à Java.

M. J. Costantin, se basant sur les renseignements que nous lui avions fournis, sur l'examen de la photographie publiée, sur diverses notes traduites par M. Yang-Tseu-Kia, Ingénieur-Chimiste, dans des ouvrages chinois anciens et modernes et enfin sur les souvenirs personnels de M. Yang-Tseu-Kia a pensé que la plante était inédite et l'a longuement étudiée (1).

Il l'a dénommée *Cypripedium Lang-rhôa* après une étude comparative avec les Cypripèdes du groupe *Selenipedium* ou *Phragmopedilum* tous américains. La présence d'une espèce du même groupe à l'état spontané en Asie devenait de ce fait une véritable découverte.

M. J.-J. Smith nous paraît avoir solutionné très exactement la question et nous partageons son opinion jusqu'à information plus complète; il est regrettable que sa lettre nous soit parvenue après la publication de l'étude de M. le professeur J. Costantin.

L'orchidée figurée par la revue chinoise et par nous est le *Cypripedium grande* (*Selenipedium* Reichenbach, *Phragmopedilum* ou *Desmopedilum* Pfitzer), hybride artificiel obtenu entre deux espèces américaines (Pérou et Costa-Rica).

Selenipedium caudatum Rchb. f.
X *Selenipedium longifolium* Rchb.f.

Cet hybride a été obtenu par Veitch, en 1881, d'abord à partir des *S. caudatum* et *S. Rozeli* Rchb. f.; cette dernière espèce, de Nouvelle-Grenade, n'étant, en réalité, qu'une variété du *S. longifolium*.

Il est peu probable que cette plante soit cultivée en grand en Chine, notamment parce que l'odeur de ses fleurs est particulièrement désagréable.

Il est, au contraire, très probable que l'article traduit s'applique bien à la culture du *Cymbidium ensifolium*, orchidée connue partout et surtout appréciée en Chine pour le parfum délicat de ses fleurs.

Le rédacteur du *Long-Shiou-Tcha Tzé* a donc illustré son article sur la culture en serre du *Cymbidium ensifolium* avec une photographie représentant *X Cypripedium grande*. Peut-être encore devons-nous croire que l'auteur ne distingue pas entre les diverses espèces d'orchidées, ce qui expliquerait qu'il parle de la culture en serre chaude ce qui ne saurait s'appliquer indistinctement à une même espèce. Il serait d'accord en cela avec beaucoup d'intellectuels chinois modernes qui suivent, par tradition, les descriptions antiques et groupent les plantes par des caractères extérieurs, très relatifs, comme le faisaient leurs ancêtres. Dans ce cas, le mot Lang rhôa serait seulement synonyme d'orchidée et serait utilisé pour la plupart des espèces d'orchidées spontanées en Chine.

Quoiqu'il en soit, nous avons reproduit là une grosse erreur et nous ne pouvions que faire amende honorable en publiant cette note rectificative.

J. G.

(1) P. M. 1918, p. 53.

(1) Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle, n° 3, 1919, p. 218.

Communication.

Nous apprenons que l'Assemblée générale extraordinaire de la *London County & Westminster Bank (Paris)* tenue à Londres, le 15 mars 1920 a modifié la dénomination de société qui, à dater du 1er avril dernier, est devenue la suivante : « *London County Westminster And Parr's Foreign bank Limited* ».

Les Idées de Floriane.

L'HYDROXYCITRONELLAL.

L'Hydroxycitronellal n'est plus une nouveauté : il y a beau temps que, sous différents noms ce produit a été offert aux fabricants de Parfumerie : dénommé tout à tour Cyclosia, Tilleul, Laurine (1), Ional, Cyclalia, il est d'ailleurs fabriqué de différentes façons qui lui donnent une nuance particulière d'odeur, par chaque chimiste.

Les uns partent du Citral et préparent le dérivé dihydrosufoné qui, après traitement, est repris par un alcalin, puis extrait par l'éther ou la benzine : les autres préfèrent partir du Citronellal qui donne un produit plus fleuri : tous obtiennent un corps clair, visqueux, de très grande ténacité, et d'une odeur remarquablement fleurie de Muguet, Cyclamen, Tilleul, Lilas, etc.

L'Hydroxycitronellal est parmi les parfums artificiels un des plus intéressants en ce sens qu'il a réellement, à lui seul, une odeur de fleur et qu'il peut non seulement se substituer très économiquement aux essences de fleurs si coûteuses, mais encore donner des notes qui n'existent pas dans la gamme des produits naturels.

C'est ainsi qu'il est très aisé de préparer une essence de Muguet-Fleurs qui servira aux mille compositions vendues ou non sous des noms de fleurs ou des appellations de fantaisie et qui sont tout à fait dans la note Mode du jour :

Muguet fleurs :

Hydroxycitronellal	300	gram.
Amandes amères naturelles	3	—
Vétyvert déterpéné	3	—
Rhodinol	100	—
Néroli vrai	5	—
Essence naturelle de feuilles de violettes	9	—
Essence naturelle de tubéreuse	10	—

L'essence de Lilas n'est pas plus difficile à préparer :

(1) Du nom de son inventeur le chimiste De Laurier, récemment décédé.

EL HYDROXYCITRONELLAL.

El Hydroxycitronellal no es ya una novedad : bajo diversos nombres dicho cuerpo ha sido, desde hace mucho tiempo, ofrecido á los Fabricantes de Perfumería; fué alternativamente nombrado : Cyclosia, Tilo, Laurine, Ional, Cyclalia. Es por entonces fabricado de diversas maneras por cada químico para comunicarlo una nota particular.

Unos parten del Citral, y preparan el derivado de hydrosulfoné que, después de haber sido tratado es de nuevo tomado por un alcalino y en seguido, extraido por medio del éter o de la bencina. Otros prefieren partir del citronellol que da un producto más *florido*. Todos obtienen un cuerpo claro, viscoso, extremamente tenaz y de un olor remarcablemente *florido* de *muguete*, *tilo*, *lila*, etc.

Entre los perfumes artificiales el hydroxycitronellal es uno de los más interesantes por tener un olor de flor; puede además no sólo reemplazar muy economicamente las esencias de flores (tan caras actualmente), sino dar notas que no existen en la gama de los productos naturales.

Es así que uno puede preparar muy comodamente una esencia de *Muguete-flor* que servirá para las mil composiciones vendidas bajo nombres de flores ó apellidos de fantasia y que están enteramente en la nota *moda* del momente.

Muguete flores

Hydroxycitronellal	300	gr.
Almendras amargas naturales	3	—
Vetivert deterpenado	3	—
Rhodinol	100	gr.
Neroli natural	5	—
Esencia natural de hojas de violetas	9	—
Esencia natural de tuberosa	10	—

No es nunca difícil preparar la esencia de lilas :

HYDROXYCITRONELLAL.

The hydroxcycitronellal is no longer a novelty, forquite a long time this product under various names, has been offered to Perfume Manufacturers. Moreover, under the numerous appelations, Cyclosias, Tilleul, Laurine (1) Ional, Cyclalia, it is manufacturedin different ways each chemist contriving to give it an odour peculiar to his product.

Some start from « Citral » and prepare the product dihydrosulfated which after treatment is taken up by an alcali, then extracted by means of ether or benzine. Others prefer to begin with citronellal which gives a more flowery odour; all obtain a clear thick substance of great tenacity and a remarkably flower-like odour of Lily-of-the-valley, cyclamen, lime blossoms, lilac, etc.

The hydroxycitronellal is amongst antificial parfumes one of the most interesting, in this, that it alone has really the perfume of a flower, and may not only be substituted very economically for costly essences of flowers, but may also give notes which do not exist in the scale of natural products.

It is thus very easy to prepare an essence of flowers of Lily-of-the valley which will serve for se in thousands of preparations sold under the names of flowers or under fancy names and which are the fashion of the day.

(see formula in French text)

Essence of Lilac is not more difficulte to prepare :

(see formula in French text)

The majority of preparations of flowers ought to contain a certain quantity of this body which is without equal either for imparting that shade of *the natural* which cannot easily be obtained with the pro-

(1) From the name of its inventor the chemist, de Laurier who died recently.

Lilas

Hydroxycitronellal	300	gram.
Terpinéol	250	—
Alcool tubérique	100	—
Jasmin artificiel composé..	200	—

Glycine ..

Hydroxycitronellal	300	gram.
Anthrénylate de méthyle...	30	—
Chévrefeuille artificiel	100	—
Isoeugénol	5	—
Linalol de bois de rose....	100	—
Violette artificielle iridine.	100	—

Giroflée

Hydroxycitronellal	300	gram.
Linalol de likari	300	—
Isoeugénol	100	—
Terpinéol	100	—
Acétate de benzyle	100	—

Cyclamen

Hydroxycitronellal	300	gram.
Alcool tubérique	100	—
Ionone 100 %	100	—
Aldéhyde C 16	5	—
Aldéhyde phénylacétique .	5	—

La plupart des compositions de fleurs ou très fleuries, doivent contenir une certaine quantité de ce corps inégalable, tant pour leur communiquer cette nuance de Naturel que l'on ne peut plus obtenir aisément avec les produits du Midi de la France, que pour obtenir une Fixation convenable. Car, nous ne cesserons de le répéter, grâce à sa formule de constitution qui le rapproche des produits cristallisés, ce parfum de synthèse est extrêmement persistant.

Les cinq compositions types que nous venons d'indiquer ci-dessus entreront pour des proportions variables dans la plupart des mélanges de fantaisie à la mode : il n'est, en effet, aucun des types les plus appréciés du marché mondial qui ne contienne une portion plus ou moins grande de ce produit.

Un essai convaincra les plus attachés aux anciennes formules.

LE MIMOSA NATUREL.

Les parfums naturels de fleurs subissent une crise de hausse qui risque d'en compromettre l'emploi. La hausse est toute naturelle si l'on considère que pour obtenir un kilog d'essence concrète ou liquide, il

Lilas

Hydroxycitronellal	300	gr.
Terpineol	250	—
Alcohol tubérico	100	—
Jazmin artificial compuesto	200	—

Glicina

Hydroxycitronellal	300	gr.
Anthrenilate de metilo	30	—
Madreselva artificial	100	—
Isocugenol	5	—
Linalol de palode rosa	100	—
Violeta artificial iridine	100	—

Alelé

Hydroxycitronellal	300	gr.
Linalol de likari	300	—
Isoeugenol	100	—
Terpineol	100	—
Acetato de benzilo	100	—

Ciclamen

Hydroxycitronellal	300	gr.
Alcohol tubérico	100	—
Ionone 100 %	100	—
Aldehyde C 16	5	—
» phenilacético	5	—

La mayoría de las composiciones de flores ó muy *floridas* deben contener cierta cantidad de este cuerpo que es sin rival tanto para comunicarles esta nota *natural* que no se puede obtener fácilmente con los productos del Mediodía de Francia, como para obtener une buena *fijación*. Porque repetiremos sin cesar que, gracia á su formula de constitución que le asimila á los productos critalizados,dicho perfume de síntesis es persistente en extremo

Las cincas composicieones que acabamos de indicar anteriormente, entrarán (en proporciones variables) en la mayor parte de las mezclas de fantasias actualmente en boga : en efecto todos los tipos más apreciados en el mercado mundial, contienen, más ó menos, cierta proporción de dicho producto.

Un ensayo convencerá á todos.

EL MIMOSA NATURAL.

Los perfumes naturales de flores sufren una crisis de subida que arriesga comprometer su empleo. Esta subida es muy natural al tomar en cuenta que, para obtener un kilo de esencia concreta ó líquida, es menester destilar cantidades importantes de flores.

ducts of the South of France, or for *fixing* them, for we shall never cease to repeat that, thanks to its formula of constitution which makes approximate it to crystallised products, this perfume of synthese is extreemly persistant.

The five standard preparations wich we have mentioned above enter in different proportions into the majority of fancy mixtures so fashionable now; as a matter of fact not one of the standard the most appreciated in the markets of the world but contains a certains proportion, great or small, of this product.

A trial will convince the most ardent believers in the old formulae.

NATURAL MIMOSA.

Perfumes from natural flower are suffering a crisis of high prices which is likely to jeopardise their use. The increase in price is quite natural if it is remembered that to obtain a kilog of concentrated essence or liquid. tons of flowers are required.

The increased cost of labour reacts on these products to a very great extent.

One of our correspondents informs us, in the present number of this review, that a kilog of orange flowers, for example, has just reached the price of 7 fr, 50 (an average price which eventually, at he end of the season, will have to be incresaed); before the war orange-flowers cost from 50 cs to 1 fr. 25; last year they cost 2 fr. 50, but cost at least three times as much now. Since it requires about 1.000 kilogs of flowers to obtain one kilog of essence, the cost price already rises from 2.000 fr., to 7.000 fr. the kilog a price which must be increased by the cost of coal (at 450 fr. the ton...), the working and general expenses.

We must not be astonished then that esences of violet flowers cost from 15.000 fr. to 30.000 fr., and that essences of rose cost 9, and 10 thousand francs; jasmine costs as much or more.

faut des tonnages de fleurs importants.

La hausse de la main-d'œuvre se répercute donc sur ces produits avec un coefficient très élevé.

Un de nos informateurs nous dit, dans ce numéro de la Revue, que le kilog de fleur d'oranger, par exemple, vient d'atteindre le prix de 7 fr. 5o (prix de base à augmenter éventuellement d'un rappel en fin de saison). Or la fleur d'oranger valait, avant la guerre, de 5o centimes à 1 fr. 25, l'an dernier elle coûtait 2 fr. 5o, elle vaut au moins trois fois plus actuellement. Puisqu'il faut environ 1.000 kilos de fleurs pour obtenir 1 kilo d'essence, le prix coûtant passe donc déjà de 2.5oo à 7.5oo francs le kilo, prix à augmenter des frais de charbon (à 45o francs la tonne...), de manipulations et de frais généraux...

Il ne faut donc pas s'étonner que les essences de fleurs de Violette valent de 15.000 à 30.000 francs et plus, que les essences absolues de roses coûtent 9 à 10.000 francs, celles de Jasmin autant et davantage.

C'est pourquoi l'attention des parfumeurs s'est portée, cette année, sur des fleurs qui ne sont pas cultivées spécialement pour la Parfumerie, mais qui, au contraire, sont des sous-produits d'une autre industrie, celle des fleurs coupées.

Les Lecteurs de la Parfumerie Moderne se rappelleront la campagne que nous avons menée pour l'utilisation rationnelle des fleurs qui, après avoir été forcées, pendant tout l'hiver, viennent en abondance quand les premières chaleurs se font sentir.

L'essence des Roses Bruner, Nabonan ou Drusky apporte chaque année un important contingent à la Parfumerie , M. R.-M. Gattefossé, qui l'a lancée sous le nom de Rose de France (des Jardins) est imité maintenant par tous les fabricants de la Riviéra. C'est, qu'en effet, les Roses d'ornement ont payé le propriétaire des terrains sur lesquels on les cultive quand vient le printemps. Elles ne représentent qu'un supplément de gain, et leur prix

La subida de la mano de obra influye, por consiguiente, sobre el precio de estos productos.

Unode nuestros informadores dice en este número de la Revista, que el precio del azahar, por ejemplo, acaba de alcanzar el precio de 7 fr. 50. Antes de la guerra el azahar valía de 50 centimos á 1 fr. 25. El año pasado costaba 2 fr. 50 ; vale actualmente très veces más. Puesto que es menester destilar 1.000 kilos (poco más ó menos) de flores para obtener 1 kilo de esencia, el precio de fábrica pasa yá de 2500 francos à 7500 francos el kilo. A dicho precio se deben añadir los gastos de combustible, de manipulación, etc.

Por consiguiente, no hay de extrañarse que las esencias de violetas resulten de 15.000 à 30.000 y más ; que las esencias de rosas cuesten 9 y 10.000 francos ; las de jazmin tanto y, á veces, más.

Es lo por que la atención de los Perfumistas fué llamada, este año, hacia flores que no son especialmente cultivadas para la Perfumería mas que, al contrario son subproductos procediendo de otra industria, la de las flores cortadas.

Cada año, las esencias de rosas Runer, Nagonand o Drusky llevan un importante contingente á la perfumeria. M. R. M. Gattefossé que las dio á conocer bajo el nombre de *Rose de France* (de los jardines) tiene ahora imitadores en los fabricantes de la Riviera.

Pasa lo mismo por el mimosa.

Es conocido que la *Côte d'Azur* es cubierta de estos árboles que han encontrado alli un terreno de elección y que cada año, se expiden centenas de miliares de ramos floridos *forzados* durante todo el invierno por un método bastante simple.

Bajo la impulsión de M. R. M. Gattefossé y de M. Ungerer de New-York, cantidades considerables de esta flor han sido trabajadas ; este año la producción de esencia concreta de *Mimosa* exceda ciertamente una tonelada...

Menos cara que todas las otras (la esencia concreta vale 900 fr. el kilo) tiene una potencia y una dul-

It is for this reason that this year Perfumers' attention is directed towards flowers which are no specially cultivated for Perfumery but which, on the contrary, are a by product of another trade, that of cut flowers.

Readers of « La Parfumerie Moderne » will remember the campagne we started for the utilisation of flowers which, after having been *forced* during all the winter are plentiful when the first heat makes itself felt.

The essence of rose Runer, Nagonand or Drusky contributes something considerable to Perfumery every year; M. R. M. Gattefossé who first put it on the market under the name of Rose de France (of Gardens) is now imitated by many Manufacturers on the Riviéra. It is a fact tnat the roses grown for ornament have paid the proprietors of the land on which they grow when the spring comes, and so represent simply an extra profit their price being based on the cost of picking and forwarding them. It is why these roses cost only 1 fr. or 2 fr. each while roses specially cultived for Perfumery cost more than 8 fr.

The same is true of Mimosa.

As is well known the South of France is covered with these trees which have found there a perfect soil and that hundreds of thousands of kilogs of branches of flowers, forced by a simple method during the winter, are sent away.

When the month of February comes all the mimosas trees are in blossom and nobody would think of sending them away as they would not repay the cost of labour.

It is then that they are given to the Perfumery trade.

Encouraged by Mr. R. M. Gattefosse and Mr. Ungerer of New-York considerable quantites of these flowers have been worked ; the production of concentrated essences of mimosa has certainly exceeded a ton this year.

This essence is going to be of the utmost use this year. Cheaper than

vient surtout des frais de cueillette et des frais de transport.

C'est pourquoi ces roses variées coûteront à peine un franc ou deux l'unité alors que la rose cultivée pour la Parfumerie coûtera plus de 8 francs.

Le même cas se présente pour le Mimosa.

On sait que la Côte-d'Azur s'est couverte de ces arbres qui y ont trouvé un terrain d'élection et qu'il s'expédie des centaines de milliers de kilos de branches fleuries forcées, par une méthode assez simple, pendant tout l'hiver.

Quand vient le mois de février, tous les mimosas sont en fleurs et personne ne les expédie plus car ils ne payeraient plus les frais de main-d'œuvre.

C'est alors qu'on les livre à la Parfumerie.

Sous l'impulsion de M. R.-M. Gattefossé et de M. Ungerer de New-York, des quantités considérables de cette fleur ont été travaillées : la production en essence concrète de Mimosa a certainement dépassé, cette année, une tonne...

Et cette essence va nous rendre, cette année, d'incomparables services. Moins chère que toutes les autres (l'essence concrète vaut 900 francs le kilo), elle a une puissance et une douceur sans égale. Elle s'associe aisément avec toutes les compositions ; grâce à elle il sera possible de pallier à la disette entrevue.

Pour faire une essence de Jasmin aux fleurs, par exemple, nous prendrons la composition habituelle d'Acétate de Benzyle, d'indol, anthranylate de méthyle, et linalol à laquelle nous ajouterons de l'Ylang-Ylang et du Mimosa.

Pour préparer une essence de rose très fleurie, nous ajouterons à un mélange artificiel de Citronellal, rhodinol alcool phényléthylique et ionone, de l'essence de roses des Jardins et de l'essence de Mimosa.

L'essence de cassie (la cassie est elle-même un mimosa) sera encore plus aisément faite par un simple mélange de Violette artificielle, d'heptinecarbonate de méthyle et d'essence de mimosa naturelle.

zura sin iguales. Se puede emplearla muy afortunadamente en todas las composiciones de sintesis sin que les comunique un carácter demasiado marcado.

Para hacer una esencia de jazmin con olor de flores por ejemplo, tomaremos la composición habitual de *Acetato de Benzilo*, de *indol*, *anthranilate de methyle* y *linalol* á la cual añadiremos *Ylang-Ylang* y *Mimosa*.

Para preparar una esencia de rosa muy *florida*, añadiremos á una mezcla artificial de Citronellal, rodinol, alcohol phenylethylique y ionone, cierta cantidad *de rosas de los jardines* y esencia de mimosa.

La esencia de casia (la casia es igualmente un mimosa) es aún más facil de ser realizada mediante una mezcla de violeta, d'heptinecarbonate de methyle y de esencia natúral de mimosa.

Por fin el mimosa es el indispensable auxiliar de las preparaciones al helecho, trébolo, matorral, acacia, aubepine, narciso, heno cortado, sweet pea, miel de Inglaterra y hasta al muguete, al lila-glicina y otros.

El *mimosa* es la esencia industrial del futuro La idea de *MM. Ungerer y Gattefossé* que causó tan gran sorpresa en el mediodia de Francia es una idea que verificará el mayor éxcito.

FLORIANE.

all others (this concentrated essence costs 900 fr. the kilog) it is without equal for strength and sweetness. It mixes easily with any preparation of synthese without giving any marked characteristic and, thanks to it, it will be possible to cope with the fareseen famine.

To make an essence of jasmin flowers for example we take the ordinary preparation of Acetate of Benzyle, Indol, Anthranylate of methyle and linalol to which we add some Ylang Ylang and Mimosa.

To prepare an essence of rose full of flower, we add an artificial mixture of Citronellal, Rhodinol Alcool Phényléthylic and Ionone, some essence of garden roses and some essence of Mimosa.

Essence of Cassie (Cassie itself is a sort of Mimosa) would be even more easily made by a simple mixture of artificial violet, heptinecarbonate of méthyle and natural essence of Mimosa.

Finally Mimosa is the indispenpensable addition to such preparations as, Fern, Clover, Acacia, Hawthorn, Narcissus, New Mown Hay, Sweet Pea, English Honey and even Lily-of-the-Valley, Lilac, Glycine, and others about which we have spoken when touching the subject of Hydroxycitronellal.

Mimosa is winning a favoured place beside essence of tubereuse which is not so much appreciated to make the perfumes of that name (commercially it is hardly to be had) as to « flower » all sorts of perfumes of various names.

Mimosa is the industrial essence of the future, it renders every service that can be demanded of it, over and above that it will tend to reduce the prices of other essences of flowers which it will thus possible to do without when they become too dear.

This idea of Messrs Ungerer and Gattefossé which has excited so much wonder in the South of France is one which will bear fruit.

FLORIANE.

Enfin, le mimosa est l'adjuvant indispensable des préparations à la Bruyère, Fougère, Trèfle, Acacia, Aubépine, Narcisse, Foin coupé, Sweet-Pea ; Miel d'Angleterre, et même des Muguets, Lilas, Glycine et autres dont nous venons de parler au sujet de l'Hydroxycitronellal.

Le mimosa prendra une place de faveur à côté de l'essence de Tubéreuse qui n'est pas tant appréciée pour faire des parfums de ce nom (il ne s'en trouve guère dans le commerce) que pour fleurir toutes sortes de parfums aux noms multiples.

Le Mimosa est l'essence industrielle de l'avenir, celle qui rendra tous les services qu'on lui demandera, celle qui, par surcroît, stabilisera le cours des autres essences de fleurs qu'il sera ainsi possible de délaisser quand elles seront trop chères.

L'idée de MM. Ungerer et Gattefossé qui a suscité tant d'étonnement dans le Midi est une idée qui portera des fruits...

FLORIANE.

L'Acore Odorant.

L'*Acorus odoratus*, Lam., *Acorus Calamus*, L., *Calamus aromaticus*, Bauth. (Famille des Aroïdées), Acore vrai, Acore aromatique, Canne aromatique, Roseau aromatique, Roseau odorant, Jonc odorant, Lis des marais, Galanga des marais, est une plante vivace, qui croît dans les fossés, au bord des eaux, dans les lieux marécageux ; en Lorraine, Alsace ; dans le Jura, les Alpes, les Pyrénées ; dans l'Ouest, le Midi. On la cultive, aussi, dans les jardins, comme plante d'ornement.

Il est indigène dans les marais des hautes montagnes de l'Inde, d'où il paraît être originaire. Il s'est répandu dans un grand nombre de parties de l'Asie et de l'Europe. On le rencontre, aussi, dans l'Amérique du Nord.

Cette plante ressemble un peu, à l'Iris :

Tige dressée, simple, comprimée, plus courte que les feuilles ;

Feuilles droites, rubanées, étroites (15 à 20 mm.), d'une longueur qui varie de 40 cm. à 1 m., au plus ; tranchantes, engainantes à la base. Froissées, elles dégagent une odeur aromatique, mais moins prononcée que celle du rhizome ;

Fleurs hermaphrodites, d'un coloris jaunâtre plus ou moins foncé, quelquefois, légèrement rosé ; petites, serrées, formant d'assez longs épis, placés sur le côté des pédoncules ;

Fruits en forme de capsule indéhiscente, triangulaire, renversée ; charnus, rougeâtres, à 1, 3 graines ;

Souche radicante, horizontale, articulée (rhizome), généralement plus petite que celle de l'Iris, de la grosseur du doigt ; à odeur aromatique ; à saveur piquante, amère, chaude ; brune à l'extérieur, blanc rosé à l'intérieur, avec de petits points ; spongieuse.

En Chine, on rencontre, encore, l'espèce *Acorus gramineus*, que l'on cultive dans nos serres du Nord, pour l'ornementation.

Le *Calamus aromaticus* des Anciens, appartient à la famille des Gentianées.

Le *rhizome* de l'*Acore odorant* est la seule partie utilisée. En médecine, il est moins répandu, chez nous, que jadis, mais il est encore d'un emploi assez général en Allemagne. En Hongrie, on en fait une drogue appelée Rhizoma Calami.

On lui attribue des *propriétés* stomachiques amères, digestives, sudorifiques, excitantes, antiseptiques.

On l'utilisait, autrefois, contre les maux d'yeux (son nom dérivait d'un mot grec, qui signifie prunelle).

Les Indous le considèrent comme emménagogue et aphrodisiaque.

On prépare l'infusion avec 20 gr. de rhizome dans un litre d'eau.

En pharmacie, l'Acore sert à corriger l'odeur désagréable de certains médicaments.

Dans l'industrie des liqueurs, il entre dans la préparation des Amers, Bitters, dans le Vermouth de Turin. Il donne, à l'eau-de-vie de Dantzig, son arome spécial.

Réduit en *poudre*, on l'a conseillé pour remplacer la cannelle, la muscade, le gingembre.

On le mange, parfois, frais, on cuit en ragoût. Les Américains apprécient la fécule qu'il renferme.

Il est, quelquefois, confit dans le sucre, comme l'Angélique (en Lithuanie).

Il passe pour éloigner les insectes des pelleteries, lainages, dans les armoires.

Le *rhizome* de l'Acore odorant contient une *huile essentielle*, que l'on emploie en *parfumerie*. L'écorce ne serait pas la partie la moins riche.

A la distillation, 100 kilos, rendent, environ, 1 kilo à 1 k. 200.

C'est un liquide jaune pâle, épais, que l'on falsifie parfois, avec de l'essence de térébenthine.

On prépare un alcoolat, avec 20 litres d'alcool à 85°, et 3 kilos à 3 k 500 de rhizome.

L'Acore odorant entre dans la « poudre à la maréchale », le « lait virginal », etc.

Cette plante est cultivée, principalement, en Asie, dans l'Inde, en Hongrie.

On doit lui réserver une *terre* forte, humide, ou que l'on peut arroser fréquemment.

On la place avec avantage, sur le bord des pièces d'eau, dans les marais.

La *multiplication* se fait, généralement, par la division des touffes et des rhizomes, au commencement du printemps ou à la fin de l'été, début de l'automne.

On choisit les bourgeons de l'année, qui sont pourvus de racines.

On les plante à 25 à 30 cm., sur des lignes espacées de 40 à 50 cm. on peut, aussi, les mettre, d'abord, en pépinière, pour les laisser s'enraciner.

Enfin, on se contente, aussi, de sectionner les touffes en autant de morceaux qu'elles ont de bourgeons.

Les soins consistent en quelques binages et sarclages, avec, l'été, de nombreux arrosages, si le sol n'est pas naturellement humide.

Le fumier de ferme passe pour nuire à l'arome des racines, tandis que les engrais potassiques seraient favorables.

On *récolte* les rhizomes quand ils ont acquis un développement suffisant, généralement après 2 à 3 ans. Il y a à craindre de les voir perdre de leur fermeté, et se creuser de cavités.

On opère l'arrosage d'août à octobre suivant les régions.

Après nettoyage et lavage, on laisse sécher au soleil, ou dans un four, à une douce chaleur. S'il est nécessaire, on complète la dessiccation sous un hangar. On évite de laisser mouiller les racines, écorcées, par la pluie, la rosée, les brouillards.

A. Rolet,

Ingénieur agronome, Ecole pratique d'Antibes (A. M.).

Catalogue des Végétaux Aromatiques de l'Indo-Chine.

Nous avons récemment étudié toutes les plantes à parfum de notre grande colonie et nous avons donné deux opinions différentes au sujet de l'essence de Bruyère d'Annam. La note ci-dessous que nous extrayons du raport au Conseil de Gouvernement de 1919 du Protectorat de l'Annam paraît dissiper tout malentendu à ce sujet.

« Une mention particulière doit être réservée à l'industrie si intéressante des parfums mise au point par M. Murat, à Hué, après de longues et minutieuses recherches. Cet industriel a installé deux usines à Hué et à St-Joseph-du-Mont, où il procède par distillation à la préparation d'huiles essentielles pour la parfumerie et la pharmacie.

« Il met en œuvre notamment : le *melaleuca leucodendron*, sous-arbrisseau très abondant dans le Centre-Annam, dont il extrait une essence de cajeput fort appréciée pour la fabrication du goménol.

« Le *cedrela rosmarinus*, désigné sous le nom de bruyère d'Annam, fournit une huile d'un beau vert, d'une odeur marquée de lavande : cette essence prend place dans le marché des parfums, où jusqu'ici elle était inconnue, entre le romarin et l'aspic.

« Le *phoberos cochenchinensis* ou *cây-gai-bôm* des Annamites, de la famille des bixacées, est également un sous-arbrisseau muni de nombreux aiguillons qui en rendent les manipulations difficiles. Il en est retiré une huile essentielle, à l'odeur agréable de l'essence d'orange douce du Portugal, dont l'emploi est très recherché en parfumerie ; malheureusement les peuplements sont rares et partant, la production en est très limitée. Cette essence est nouvelle et a été, pour la première fois, étudiée et décrite par notre compatriote, en 1914.

« *L'andropogon citratus*, vulgairement appelé citronnelle ou verveine du Tonkin ou *lemon grass*, est bien connu. Une sélection rigoureuse a permis à M. Murat d'atteindre un pourcentage élevé en citral, principal élément dont se compose l'essence. »

La plupart des végétaux utilisés par M. Murat donnent des essences nouvelles, et c'est là une initiative intéressante qui peut être répétée sur d'autres végétaux et dans d'autres colonies.

Quant à la citronnelle, une fois de plus, le résultat atteint par M. Murat prouve ce que l'on peut obtenir en culture, par une sélection bien conduite.

Nouveaux Riches.

De l'*Avenir* :

« Ils ne datent pas d'hier, comme on pourrait le croire. Une vieille chanson — elle date du règne de Louis-Philippe — fait dire à l'un d'eux :

Jadis, on sait bien
Que je n'avais rien ;
Mais, riche d'hier,
Je veux être fier.
Voyez mes laquais,
Mes cabriolets :
Laissez-moi passer
Sans m'embarrasser !

Mais, dans leur rage de faire des embarras, ils sont quelquefois bien comiques.

Une dame en grande toilette se présente dans une parfumerie du boulevard pour acheter de l'eau de Cologne :

— En petits flacons ou en litre ? demande le marchand.

— Donnez-m'en toujours « une chopine » pour commencer. Nous verrons après.

Sur quelques Essences de Roses.

Nous avons reçu différents échantillons d'essence de rose distillée : il nous a paru que les uns et les autres étaient distillés d'une façon incomplète et que seuls les stéaroptènes avaient été recueillis. C'est ce qui arrive notamment lorsque la quantité d'eau distillée est supérieure à la normale : toutes les portions solubles (citronnellol, géraniol et alcool phénylétylique) se dissolvent dans l'eau, il ne reste avec les stéaroptènes qu'une portion des produits volatils.

L'essence distillée par M. Petit de Plas, de Thiviers (Dordogne), qui a beaucoup étudié la question des roses de pays et notamment celle des roses de l'Hay nous a donné les résultats suivants :

Poids spécifique 30°	0,8195
Alcools totaux	22 08 %
Citronellol	9 99 %
Point de fusion	30°
Point de congellation	27,5°à°28°

La faible importance de l'échantillon ne nous a permis de déterminer ni l'indice de rotation optique ni celui de réfraction.

Le second échantillon en provenance du Paraña, a été distillé par M. Constantin Melhem que connaissent aussi les lecteurs de cette revue. Il marque encore davantage, que le précédent, cette absence d'alcools aromatiques et la pureté presque absolue des seuls hydrocarbures stéaropténiques.

Poids spécifique 30°	0,8094
Alcools totaux	9 32 %
Alcools libres	6 14 %
Citronellol	4 51 %
Point de fusion	25°
Point de solidification	24°5

Notre théorie se confirme donc chaque jour, que plus la distillation est parfaite et plus la densité augmente avec la teneur en alcools totaux. D'ailleurs les essences de roses extraites des fleurs par les dissolvants volatils, et qui représentent la totalité des éléments aromatiques, ont une densité de plus de 920 à 30°; il est cependant impossible de prétendre qu'elles ne sont point pures.

Les rendements comparés entre les procédés d'extraction et les procédés de distillation démontrent péremptoirement l'infériorité manifeste des derniers. La conclusion est aisée : mieux une rose est distillée, plus elle donne une essence lourde, plus la teneur en alcools est grande. Une essence très légère, à haut point de fusion, ne représente que la portion terpénique de l'huile essentielle pure de la rose.

Les analyses basées sur les densités et point de fusion ne signifient donc absolument rien quant à la pureté du produit et surtout quant à sa valeur en parfumerie.

R.-M. Gattefossé.

La Situation de l'Essence de Rose.

Le marché est partagé en ce moment entre Baissiers et Haussiers.

Les Baissiers prétendent qu'il y a une grosse accumulation de stocks aux Etats-Unis, stock égal à trois fois la consommation annuelle : les Bulgares n'ayant pas vendu pendant la guerre ont constitué de leur côté de sérieuses réserves. Nous avons conté comment les Bulgares auraient payé aux Américains leur approvisionnement en vivres au moyen d'essence de rose.

En outre, la France et l'Angleterre ont reçu de sérieux arrivages de cette essence.

Enfin, la demande n'est pas empressée... on s'est habitué à consommer de plus en plus des produits artificiels, souvent à peine moins artificiels que les produits Bulgares eux-mêmes.

Lorsque les Bulgares auront repris des méthodes plus morales nous dit le *Perfumery and Essential Oil Record* d'avril, ils pourront donner une nouvelle extension à la vente de leur si beau produit (lorsqu'il est pur) et si aimé de tous les parfumeurs.

Les Haussiers disent de leur côté : La demande est toujours faible avant la récolte et ne prend toute son importance qu'en juillet-août. Le Lei ou la Lena qui sont les monnaies des Balkans ne prennent leur cours normal de change qu'après les ventes des produits agricoles qui sont la principale ressource de ces pays : le cours nominal de l'essence de rose en subit le contre-coup à cette époque. L'essence de rose est une des rares essences de fleurs qui n'ait pas vu son cours décupler depuis dix-huit mois : les essences de fleurs françaises seront extrêmement coûteuses cette année (les distillateurs ont refusé le prix de 15 francs demandé pour la rose par les cultivateurs et leur ont offert 8 fr. 40, ce qui met l'essence de rose à 40.000 francs environ ; on traite la fleur d'oranger sur le pied de 7 fr. 50 le kilog — sauf ristourne après la récolte — ce qui portera l'essence de néroli à près de 7.000 francs le kilo). On les remplacera, en partie, par de l'essence de rose soit Bulgare, soit des Jardins (Rose de France obtenue de la Rose Brunner).

Mais les roses des jardins sont, elles-mêmes, à des prix excessifs : les substituts d'essence de rose atteignent des cours inattendus par suite de la raréfaction brusque du géranium. Le Rhodinol est à 700 francs, l'alcool phényléthylique suit ainsi que le citronellol : la proportion entre les prix des succédannés et du naturel doit facilement rester le même : les roses artificielles les plus chères valaient 350 francs il y a deux mois, elles coûtent 800 à 1.000 francs : le produit naturel qui valait 2.800 francs trouve son cours nor-

mal à 5.600 francs. La hausse est donc inévitable.

Qui aura raison ?

Nous inclinerions plutôt du côté des Haussiers, car malheureusement, la stabilisation des cours n'a atteint encore qu'un ou deux articles au plus. Les autres ne se tasseront que l'an prochain, ou tard cette année.

Attendons donc la récolte avec patience, car il est toujours dangereux de spéculer.

« Le cours de l'essence de Rose est déjà de 15 dollars l'once à New-York, soit 8.500 francs le kilo. »

La Distillerie de la Rose en Anatolie.

Les petites usines que j'ai pu voir ressemblent aux « gulapanas » de Bulgarie, mais comptent moins d'alambics, en général, elles en tiennent six ou huit de dimensions réduites et un ou deux plus importants, disposés sur une seule ligne. D'un côté, les foyers sans grilles, où l'on enfourne le bois de genévrier ; de l'autre, les caisses contenant les réfrigérants et les flacons destinés à recevoir l'eau de rose.

Les fleurs sont pesées au moyen de balances romaines dont le fléau est quelquefois en bois ; elle sont ensuite étendues dans un endroit frais et bien placées dans de petits sacs avec lesquels on charge les alambics.

La distillerie est un hangar ouvert à tous. Une toiture de planches, munie de lanterneaux, permet une aération rapide, nécessaire pour lutter contre la fumée âcre et épaisse que dégage la combustion lente du genévrier.

Les foyers sont en terre et pierres tendres. Ils se composent d'une ouverture large et circulaire, où s'introduit le fond de l'alambic, et d'un trou horizontal, à section rectangulaire, aboutissant au dehors et par lequel se fait la chauffe. Il n'y a pas de grille. La porte en fer, qui se trouve à l'entrée, reste toujours ouverte. Un tuyau de poêle vertical monte jusqu'à la toiture qu'il traverse et facilite l'évacuation d'une parties des fumées. Le reste fuit pas le pourtour de l'alambic et la porte du foyer.

Ce système de chauffage, par trop primitif, est d'un réglage difficile. Il consomme beaucoup de bois pour un médiocre rendement de chaleur. Agop-Zagian se plaignait à nous que l'essence de roses lui brûlait les yeux. A la vérité, nous n'étions pas depuis dix minutes dans la distillerie, que les nôtres nous faisaient souffrir déjà, et nous n'avions pas encore vu une goutte d'essence. Seule, à mon avis, la fumée doit être incriminée.

Les petits alambics sont de forme bulgare et plus larges du bas que le milieu du corps ; ils ont un profil de cloche terminé en haut par un col sur lequel on emmanche la « tête de mort » et son « col de cygne » qui, en l'occurrence, est rectiligne comme un bec de cigogne. Ce bec pénètre, par emboîtement, dans un tube conique qui traverse, en diagonale, une caisse en bois ou en tôle galvanisée remplie d'eau. C'est le réfrigérant. A l'extrémité se dessine un petit coude qui plonge dans le flacon de verre où tombent l'eau et l'essence.

Les joints de l'alambic, de la tête de mort, du col de cygne et du tube condenseur d'une part, et ceux du flacon sont établis avec des chiffons disposés en bandes étroites. Les chiffons de l'alambic ont été au préalable, trempés dans une boue argileuse assez tenace pour former mastic, mais ceux attribués au flacon ont simplement été humectés d'eau. Pour la manœuvre, l'alambic est muni de quatre anses.

La charge est de 5 à 7 okes de fleurs (6 kgr. 400 à 9 kgs) et 50 okes d'eau (64 litres). On emploie d'abord l'eau des réfrigérants, puis celle qui provient de la distillation de la fleur ou de l'essence. On récupère ainsi un peu de chaleur et même deux heures. Une passée dure une heure et demie quand on peut opérer sans hâte. Un appareil fait environ seize opérations par vingt-quatre heures et normalement huit dans la journée. L'alambic distille de 500 à 600 okes durant la campagne, qui dure de trente à quarante jours.

La vapeur chargée d'essence se condense dans le tube droit entouré d'eau froide qui sert de réfrigérant. On maintient tiède le condenseur, à 25° à peu près, afin que l'essence reste liquide en se congèle pas dans le tuyau: L'essence est en effet solide au-dessous de 15 à 20°

Le liquide condensé est recueilli dans un flacon de verre blanc d'une contenance de 5 à 6 okes. On retire deux flacons par passée, soit deux okes d'eau par oke de roses.

Cette eau est parfumée mais il n'y surnage pas d'essence.

On charge alors dans un alambic dix bouteilles d'eau de premier jet, soit 50 à 70 okes — le mélange est du moins ainsi fait chez Agop-Zagian — huit bouteilles, provenant de quatre passées de roses et deux bouteilles provenant d'une distillation d'essence que l'on a préalablement décantée. On distille ces eaux et l'on extrait deux flacons de liquide très parfumé blanchâtre, dans le col desquels surnage l'essence. On laisse reposer les flacons qui portent, comme marque distinctive, un collier de perles bleues. On retire ensuite l'essence de rose au moyen d'une petite seringue de verre, puis on recharge ces eaux épurées dans une passée pour essence. Agop-Zagian laisse cette eau toute une nuit dans un grand récipient en fer blanc et, le matin il recueille à la surface une essence solide qui congèle à 20°, alors que celle qu'il a retirée du flacon ne se solidifie qu'à 13 ou 14°. Le parfum de cette dernière essence est toujours plus fin. Le mélange des produits congèle à 16°. Quant à l'alambic, dans lequel il reste encore huit flacons d'eau chaude, on le charge de fleurs et on

distille. La décharge de l'appareil se fait en le basculant sur une civière grillagée, au-dessus d'un récipient dans lequel coule l'eau chaude. La civière, qui reçoit les fleurs humides et décolorées, est transportée au dehors. On fait sécher ces fleurs, au soleil, et la sorte de pâte qu'elles donnent, moulée en forme de gâteaux, sert de combustible l'hiver suivant.

Pour les gros alambics, le foyer est plus perfectionné que ceux dont je viens d'expliquer le fonctionnement. On y voit quelquefois une grille et plusieurs départs de fumées, mais la cheminée a généralement la même hauteur et la même section. La maçonnerie monte jusqu'au niveau de la couture supérieure de l'alambic et l'on évite ainsi une déperdition de chaleur. La charge se fait, soit par un tampon latéral, soit par le col sur lequel est emmanchée la tête de mort. La décharge s'opère par un tampon inférieur qui débouche au-dessus d'une cuve en maçonnerie munie d'un grillage destiné à séparer les résidus de l'eau.

La charge pour les gros alambics, est de 50 à 60 okes de roses (64 à 76 kilos) pour cinq à sept fois ce poids d'eau. La passée dure quatre heures. Les eaux parfumées sont recueillies dans un récipient métallique muni, parfois, d'un petit flotteur fixé à un fil pendant au dehors et qui indique le niveau. On tire 2 okes d'eau distillée par oke de roses.

Tous les distillateurs reconnaissent qu'ils ont une économie de combustible en employant les gros appareils. Quelques-uns disent avoir un rendement d'essence moindre. Ce rendement varie avec les saisons. Cette année-ci, il faut 12 okes de rose pour un muscal d'essence.

Généralement, l'accord entre le cultivateur et le distillateur se fait sur la base de 16 okes au muscal.

Agop-Zagian, avec ses six petits alambics et un gros appareil, traite de 300 à 500 okes de fleurs par jour et peut atteindre le chiffre de 750 en comptant le travail de nuit.

Il brûle environ 20 okes de bois par passée de petit alambic et dépense, pour ce combustible et la main-d'œuvre, huit piastres par muscal, ce qui fait à peu près 366 francs par kilo d'essence.

Le personnel comprend, en dehors d'Agop-Zagian et de son fils, cinq hommes, dont un s'occupe uniquement des eaux et de 1 l'essence. On compte donc un homme par alambic. Les frais, pour le rendement de un muscal pour 14 okes de fleurs, s'élèvent à environ 0.10 par kilo de fleurs.

Nous avons compté, dans une autre usine, six gros alambics qui distillent les roses, et six petits aménagés pour la reprise des eaux.

A Bourdour, où le bois est meilleur marché qu'à Sparte, les frais sont également inférieurs. Un distillateur, Hadji-Hassam nous a dit avoir dépensé 40 livres pour 1.000 muscals y compris la fleur, soit 912 francs pour 4 kgr. 807, et 197 francs par kilo d'essence.

P. Jeancard

(Extrait de l'Anatolie).

Une Mission Scientifique au Maroc.

Nous lisons dans « La Presse Marocaine », du 16 avril 1920, sous le titre « Les Plantes aromatiques au Maroc », les lignes suivantes :

On sait que le Maroc pourrait être gros producteur d'huiles essentielles pour la parfumerie. La direction de l'Agriculture s'en est rendu compte depuis longtemps et divers rapports ont été publiés qui montraient que l'intérêt que présentait pour le Protectorat la création de cette nouvelle industrie avait été pressenti.

L'importante « Société Française de Produits Aromatiques » paraissait toute indiquée pour prendre en mains l'étude scientifique de cette question et créer les organisations industrielles nécessaires. Elle a chargé M. Jahandiez, le distingué botaniste, et M. Gattefossé, son directeur technique, des études préliminaires.

Ces Messieurs, de passage à Casablanca, après un voyage d'études de deux mois dans les régions de Marrakech et Magador et dans l'Atlas, ont déjà recueilli des données précieuses sur l'avenir possible de l'exploitation des roses, des fleurs d'aurantiacées, de la menthe et du géranium. Ils ont également rapporté une importante collection de plantes aromatiques spontanées qui feront l'objet d'études spéciales.

D'une manière générale leur impression est très favorable et cette nouvelle industrie marocaine, dont l'importance économique sera considérable, leur paraît appelée à un brillant avenir.

Ces Messieurs se rendent dans le Moyen-Atlas et les Hauts-Plateaux du Maroc oriental afin de compléter leur documentation.

L'Alsace-Lorraine et les Parfums.

La région de Mulhouse pourra nous donner un important coup de main pour la fabrication des parfums de synthèse : on y fabrique 115.000 kilos de benzol et benzène, 3.700 kilos de dérivés aromatiques, 836.000 kilos de colorants.

La savonnerie est pratiquée à Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Haguenau-Bisewiller, St-Avold.

CHINE.

La Capitale du Szetchuen : Chungking est la métropole de l'Ouest Chinois. C'est le grand entrepôt ou aboutissent les produits du Szetchuen, du Thibet, du Koeitcheau, via Yangtse.

Les maisons chinoises s'approvisionnent souvent à Shanghaï et à Hankéou : il y aurait, sans doute, des relations à y nouer directement, notamment pour les parfums qui sont des articles fort demandés.

L'Essence de Santal, par C.-W.-E. Cotton, I. C. S., Collecteur des Douanes, Calcutta.

Le bois de Santal des Indes orientales est le cœur du *Santalum Album*, arbre à feuilles persistantes qui pousse principalement dans les districts des Indes du Sud, notamment dans le Mysore et le Coorg et dans les districts de Coimbatore et de Salem dans la présidence de Madras.

Le Bois de Santal est mentionné dans l'ancienne littérature sanscrite et bien avant l'envahissement des Indes par les Européens il était déjà un des principaux articles de commerce de la péninsule.

Le cœur de Santal (dont le poids équivaut à environ le tiers du poids du tronc entier) est employé dans la fabrication de tous les petits objets de luxe en bois, notamment des coffrets chinois bien connus et des cadres de toutes sortes.

De grandes quantités de ce produit sont employés pour les rites religieux : en outre, les Hindous de toutes les parties de l'Inde se peignent la figure et les membres supérieurs avec de la pâte de Santal et lorsqu'ils enterrent l'un des leurs, les riches indigènes brûlent des billots entiers de ce bois précieux.

Les Paris, adorateurs du feu le brûlent également dans leurs temples.

Le Bois de Santal contient de 5 à 7 % de son poids d'huile essentielle : on fait de cette essence un grand usage en parfumerie et en médecine : la demande locale en Bois de Santal est estimée à 500 ou 600 tonnes anglaises pour une production totale de 2.750 tonnes. Cette production annuelle est tombée à 2.050 tonnes pendant la guerre.

Dans le Mysore et dans le Coorg, les arbres sont la propriété de l'état et à Madras, quoique la propriété privée soit respectée, l'exploitation est néanmoins un privilège du Gouvernement. Avant les hostilités européennes toute la récolte était évaluées à 70.000 livres sterling (1.750.000 francs), en 1912, 2.363 tonnes valant 84.000 livres.

A la vente de fin 1912 un nouvel acheteur se présenta aux enchères et provoqua une forte hausse : 2.418 tonnes furent vendues 151.000 livres et ce nouveau prix se maintint l'année suivante.

Il est maintenant reconnu que cette hausse était due aux achats énormes de l'Allemagne qui, sentant que l'heure approchait où son marché allait être fermé s'approvisionnait à outrance. En 1914, la vente fut un véritable désastre, mais en 1915, 2.000 tonnes furent encore achetées 113.000 livres sterling surtout pour les Américains, mais une grande partie était destinée à l'Allemagne, en réalité.

La Manufacture de Bengalore, ouvrant ses portes en 1915, le gouvernement de Mysore augmenta encore ses prétentions et quoique 1.344 tonnes seulement fussent offertes, le montant de l'adjudication atteignit 153.000 livres, ce qui se refléta sur le marché européen par une hausse correspondante du prix de l'essence.

Les quantités vendues par Mysore représentent la grande majorité de la production indienne ; Madras n'offrit que pour 10.000 Livres en 1913-14 et pour 35.000 Livres en 1917-18 ; Coorg ne vendit que 32 tonnes en 1914, et 380 tonnes en 1915, valant 23.330 Livres sterling.

Le prix approximatif de la tonne anglaise était, en 1912, de 33 Livres sterling, mais les acheteurs agissant pour le compte des Allemands firent monter les cours à 60 Livres ; en 1913-14 ce cours atteignit 70 Livres dans le Mysore et 66 Livres dans le Coorg. En 1915-16 il redescendit à 56 Livres dans le Mysore et 60 Livres dans le Coorg : en 1916-17 : 114 Livres et 105 respectivement.

L'extraction de l'essence se fait d'une façon très rudimentaire dans le centre principal de Kanauj. Dans le district de Mysore quelques petites distilleries sont établies mais ces sortes d'usines furent longtemps interdites aux alentours de cet état. La grande demande de l'huile essentielle pendant la guerre fut la cause qui détermina M. Alfred Chatterton à faire des essais de distillation du Santal sur place par des procédés modernes et, en 1916, la première distillerie fut montée à Bengalore sous les auspices de l'Etat avec une capacité de production de 2.000 Livres anglaises par mois, juste à la plus grande période de hausse du bois.

Voici les cours de l'essence de Santal, de Juillet 1914 à Juillet 1918 :

Année 1914 :	Shillings par livre
Juillet	21
Août	23
Décembre	23
Année 1915 :	
Plus bas cours	21 ½
Plus haut cours	30
Année 1916 :	
Minimum	31
Maximum	45
Année 1917 :	
Minimum	47 ½
Maximum	53
Année 1918 :	
Janvier-juillet	52 ½

La capacité mensuelle de la distillerie de Bengalore a été dernièrement augmentée de 6.000 Livres et depuis quelques mois une nouvelle distillerie vient d'être ouverte qui peut produire 20.000 Livres d'essence par mois.

Les principaux centres d'exportation du Bois de Santal étaient, avant la guerre : Mangalore, Tellicherry, Calicut et Cochin ; l'essence, en revanche, est expédiée surtout par Madras, Mangalore, Calcutta et Bombay.

En 1913-14, les acheteurs du Bois étaient les pays suivants :

Destination :	Pour cent.
Allemagne	43 4 %
Royaume-Unis	21 7
U. S. A.	15 5
France	7 7
Hollande	3 1
Ceylan	0 4
Egypte	3 8
Japon	0 3

Mais depuis la guerre, les Etats-Unis et l'Angleterre absorbent, à eux seuls, les 75 % des quantités envoyées : le Japon augmente sa demande.

Parfumerie et Essential Oil Record.

Les Végétaux Aromatiques de Madagascar.

Notre correspondant à Sainte-Marie, de Madagascar, nous donne quelques détails sur l'état actuel de l'exploitation des huiles essentielles dans notre grande colonie ; nous les reproduisons textuellement pensant intéresser, non seulement nos lecteurs habituels, mais aussi les services de colonisation de Madagascar qui ont encore beaucoup à faire pour favoriser et développer cette industrie.

Ylang-Ylang. — Les prix élevés des essences d'Ylang ont d'abord tenté les planteurs de Madagascar ; ils créèrent de nombreuses cultures surtout aux environs de Nossy-Bé. Pendant quelques années, elles constituèrent toute l'industrie locale des huiles essentielles, puis les prix de vente baissant considérablement en Europe, les cultures et exploitations furent abandonnées.

A l'heure actuelle, bien que les qualités malgaches soient moins cotées que celles de la Réunion, on note une reprise de cette industrie ; on distille de nouveau l'Ylang à Nossy-Bé et près de Tamatave.

Géranium. — La culture du géranium est à peine naissante à Madagascar, mais elle donne d'excellents résultats et pourra être développée considérablement. Déjà, sur les Hauts-Plateaux, à Moramanga et à Fianarantsoa, un planteur est en mesure d'en livrer des quantités importantes.

Girofle. — Le giroflier est très abondant à Madagascar, surtout dans les zones pluvieuses : Sainte-Marie, Moroantsetra, Tamatave et s'accomode des terrains même très médiocres.

Les clous sont exploités en grand à Sainte-Marie qui en a exporté, en 1918, 200 tonnes ; on espère qu'en 1919, la récolte aura atteint 300 tonnes et celle des griffes, environ 75 tonnes. Sainte-Marie est également le centre de la production de l'essence de clous de girofle et des essences de griffes et de feuilles.

M. Plaire a monté de nouveaux alambics et produit annuellement de une à trois tonnes d'essences de griffes, de clous et de feuilles. M. Diriquen augmente aussi ses moyens de production d'une manière considérable.

Vanille. — C'est le principal produit d'exportation de l'île. Cultivée sur la côte Est (surtout Nord-Est), sur la côte Nord-Ouest, dans l'île de Nossy-Bé, les îles Comores, cette orchidée donne actuellement une récolte de 300 tonnes de gousses par an (soit 1/4 de la production mondiale environ). Les contrées volcaniques de Nossy-Bé et de Sainte-Marie donnent des produits très riches en vanilline. Le principal centre de production est Antalaba (100 tonnes). La production peut encore s'étendre beaucoup, mais peut-être au détriment des cours.

Cannelles. — Les cannelles de Ceylan et du Tonkin existent à l'état de peuplements abandonnés, ils sont parfois encore partiellement exploités pour les besoins locaux. Ils sont fréquents sur la côte Est.

Champaca. — Cultivé à la station de l'Ivoloina, l'essence de Champaca de Madagascar a beaucoup d'analogie avec celle d'Ylang-Ylang, mais sa valeur en parfumerie est certainement plus grande.

Eucalyptus. — *L'eucalyptus globulus* a été introduit abondamment à Madagascar où l'on peut songer de l'exploiter industriellement dans plusieurs régions aujourd'hui parfaitement assainies.

Poivre. — Le *Piper nigrum* est abondant à la station de l'Ivoloina, mais il n'est pas exploité à l'heure actuelle.

Piment. — Il en est de même du *Pimenta acrés myrtacée*, introduite des Antilles, qui donne une essence riche en Eugénol, connue sous le nom d'essence de Piment (ne pas confondre avec les *capsicum sp.*).

Noix muscade. — Diverses plantations de *Myristica fragrans* existent dans l'Ile, mais leur production est absorbée sur place et n'est pas encore assez abondante pour donner lieu à un commerce d'exportation.

Il faut citer enfin la présence en formations parfois étendues, de l'*Acacia Farnesiana* (Cassie), de la citronnelle (*Andropogon sp.*), de violettes odorantes et de nombreux citronniers formant des maquis très denses (*Citrus Limonum* et *C. Vangasay* ou *C. Japonica ? C. Madurensis ?*)

⁂

Pour compléter ces renseignements, nous rappellerons la possibilité de cultiver et d'exploiter à Madagascar, les plantes à parfums de Mayotte et de la Réunion.

Ainsi, le Vétivert (*Vetiveria zizanoïdes*) s'est naturalisé très facilement à la Réunion où il est actuellement très répandu.

Le géranium est cultivé à la Réunion depuis 1880, entre 400 et 1.200 mètres d'altitude et l'exportation de l'essence atteint 50 tonnes par an. L'Ylang-Ylang et d'autres espèces du genre *Cananga* sont prospères dans l'île et donnent 3 à 4 tonnes d'essence. L'essence de citronnelle de la Réunion qui est, en réalité, une essence de Lemongrass, est également produite à partir d'une espèce introduite devenue subspontanée ; enfin le Patchouli et divers basilics sont exploités à la Réunion.

A Mayotte, M. Touchais prépare, depuis plusieurs années, des essences de menthe, de sauge, de verveine, d'ayapana (1), de patchouli, de l'essence et du « camphre » d'*Ocimum canum*.

⁂

Grâce à l'aimable collaboration de MM. H. Jumelle et H. Perrier de la Bâthie, les distingués spécia-

(1) L'Ayapana est l' « Eupatorium tripli-nerve » ou « E. Ayanpana », originaire du Brésil et des Guyanes ; c'est surtout une plante théiforme digestive. Ses feuilles sont très aromatiques.

listes de la flore de Madagascar, le laboratoire de la « Parfumerie Moderne » a pu entreprendre des essais sur diverses plantes à essences de Madagascar. Citons en particulier :

Pelea madagascarica Baill (*Rutacées*). — Cet arbrisseau de l'Est de Madagascar et de Sainte-Marie comprend deux variétés : une variété *tolongoala*, à feuilles étroites et une variété *tolongoala manitra-anisette* à feuilles larges. Il donne une essence à forte odeur d'anis ou de badiane, la plante entière donne un rendement de 5 %, mais l'essence est surtout contenue dans les fruits.

Pouvoir rotatoire + 32°22.

Indice de réfraction, 1,5147.

Elle est soluble dans 4 volumes d'alcool à 80° Sa teneur en anéthol est minime, mais il y a une forte proportion d'aldéhydes. La plante existe également à Mayotte.

Hazomalanga (*Hernandiacées*). — Cette espèce encore mal connue semble devoir constituer, selon M. H. Jumelle, un genre nouveau. L'arbre, qui est de très haute taille, est rare dans l'Ambongo. Il ne devient plus commun qu'au Sud du Cap Saint-André, dans les forêts à sol rocailleux calcaire. On n'en trouve guère, cependant, qu'un individu par hectare en moyenne. Son bois, inattaquable par les insectes, a été, de tout temps, exporté dans l'Inde et en Chine. Les Hindous en font des galoches, les Chinois des cercueils. Le bois fait l'objet d'un commerce important à Majunga. Les fruits d'Hazomalanga contiennent un principe rubéfiant, une huile et une essence à très forte odeur aromatique. Nous pensons recevoir prochainement un lot de fruits à étudier.

***

A la suite des auteurs cités plus haut, signalons à Madagascar et à la Réunion, les espèces aromatiques suivantes, qui méritent d'être étudiées pour la production d'essences :

Anacardium occidentale (*Terebinthacées*) ou Acajou à pommes.

Mangifera indica (*Terebinthacées*) exploité depuis peu dans l'Inde anglaise, pour la production d'une essence dite d'*Amragandh*.

Anona squamosa (*Anonacées*) ou Pommes-Cannelles.

Canarium sp. produisant des gommes odorantes utilisées comme encens.

Aframomum angustifolium (*Zingiberacées*) ou longoza, abondant dans le Sambirano, donne une essence analogue au Cajeput.

Cinnamomum fragrans (*Cannellacées*), très aromatique et utilisé en thérapeutique comme tonique.

Ravensara aromatica ou *Agatophyllum arom* (Lauracées). Noix de Ravensara, muscade de Madagascar ou noix de girofle. Les feuilles et l'écorce sont aromatiques et donnent une essence analogue à celle de l'*Eugenia*.

Laurus Sassafras (*Lauracées*), importé de l'Amérique du Nord.

Citrus decumana (*Rutacées*) ou Pamplemousse.

Citrus Aurantium ou Oranger.

Persea gratissima, Curcuma longa, Ageratum Conyzoïdes, Eupatorium odoratum, Artemisia Absinthium sont quelquefois abondants.

Danais fragrans (*Rubiacées*), aux racines odorantes.

Buddleia madagascariensis (*Loganiacées*), aux inflorescences très odorantes.

Brochoneura Vouri, B. Freneei, B. Dardaini (*Myristicacées*), aux graines très parfumées et oléagineuses.

Angraecum fragrans (*Orchidées*), dont les feuilles constituent le thé de Bourbon ou *faham* de la Réunion, exhale un parfum agréable de coumarine.

Terminons en formant le vœu que la station d'Essais de l'Ivoloina, près de Tamatave, qui a rendu de si grands services à la Colonie, poursuive avec succès ses recherches sur les plantes à parfum de Madagascar. Parmi les Rutacées et les Myristicacées d'une part, les Labiées d'autre part, de belles découvertes sont encore à faire dans nos colonies d'Afrique et d'Océanie.

P. M.

Le Marché Anglais.

On nous signale un ralentissement des affaires dans ces derniers temps; les matières premières d'origine française n'en restent pas moins à un prix élevé.

En huiles essentielles, seules les essences de Romarin et de Thym sont en hausse et valent maintenant respectivement 15/— et 10/— per lb. Autrement, la bergamotte est en baisse à 40/— de même que l'essence de citron cotée 9/—. L'essence de canelle est meilleur marché, de même que l'essence de girofle maintenant à 19/—. Le Palmarosa vaut dans les 24/—. Le Géranium et le Néroli français sont presque introuvables et les prix de la Lavande française se maintiennent. La rose bulgare est très en baisse et vaut dans les 50/— per oz., mais la qualité laisse beaucoup à désirer.

En synthétiques, le marché des Ionones est toujours difficile mais le bromstyrol est meilleur marché à 42 /—, l'eugénol et l'iso-eugénol sont descendus à 25/— à 30/— en sympathie avec la baisse de la girofle, l'héliotropine vaut 34/— le terpinéol vaut entre 7/— et 8/— per lb. selon l'origine, enfin la vanilline s'est traitée dernièrement à 77/—.

London, 29 avril 1920.

M. Faucon.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Publicité par Avion

On nous signale comme un fait nouveau et... très américain qu'un grand magasin de New-York, la J.-S. Bailey Co, se propose de faire, par avion, la plus grosse part de sa publicité pour sa semaine annuelle de vente réclame.

Nous rappelons que notre service « publicité » (Agence de Publicité, Argence et Vidal, Lyon), a déjà mis en pratique ce moyen de diffusion.

Pendant la Foire d'Automne de Lyon, il a fait jeter par un aéroplane qui survola toute la ville et particulièrement le champ de Foire, des milliers de notices sur les spécialités Barkett (produits de beauté).

***

Les Importations françaises de Parfumeries

Le Président du Syndicat de la Parfumerie Française a adressé au journal *L'Echo de Paris*, la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, dans votre estimé journal du 6 courant, sous la signature de M. G. Desroches, un article intitulé « La Crise du Change », dans lequel je relève, au sujet des importations concernant notre industrie, le chiffre de 43 millions 500.000 francs de *parfumerie* et *savons*.

La première impression en lisant cet article, est que ce chiffre ne concerne uniquement que la parfumerie ; or, rentre en ligne de compte dans ces 43 millions 1/2, une somme de 39 millions 765.000 francs pour les *savons autres que ceux de parfumerie*, c'est-à-dire, pour la grosse savonnerie ou savon de ménage; industrie complètement en dehors de la nôtre.

En réalité, il ressort que les importations de parfumerie, pendant les 10 premiers mois de 1919, n'ont été que de 3.594.000 francs, se décomposant comme suit :

Savons transparents.Fr.	244.000
Savons de parfumerie..	2.740.000
Parfumerie alcoolique..	101.000
Parfumerie non alcool.	509.000

Je tenais à vous faire ressortir ces chiffres, à seule fin de vous démontrer que les importations de parfumerie sont peu importantes ; comptant que, dans un prochain article, vous voudrez bien rectifier ces chiffres involontairement faussés ; je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurane de ma considération très distinguée.

Le Président, P. Lecaron.

15 janvier 1920.

***

Ce qu'on pense de nos Publications à l'Etranger

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises l'attention apportée par la presse étrangère à nos publications.

Voici ce que nous lisons dans un grand journal du Brésil au sujet de la *Parfumerie Moderne* et du numéro spécial édité à l'occasion de la Foire de Printemps.

— *La Parfumerie à la IVe Foire de Lyon.* — A l'occasion de la grande Foire de Lyon, l'important magazine lyonnais, « La Parfumerie Moderne », 19, rue Camille, à Lyon, a publié un numéro spécial, qui a eu le même succès que la Foire elle-même : c'est tout dire. Qu'on se figure une superbe édition de 92 pages, sur beau papier couché, en grande partie dédiée à la Foire, profusément illustré, intéressant au possible et magnifiquement présenté, et l'on se fera une faible idée de ce qu'est ce numéro spécial.

La « Parfumerie Moderne » nous prouve que la décentralisation fait son chemin : la province ne veut plus être au-dessous de la capitale, et en fait, la belle revue lyonnaise prend du même coup une des toutes premières places parmi les plus luxueuses et les mieux comprises des publications professionnelles.

— *La Parfumerie Moderne*, 19, rue Camille, Lyon. — Le numéro de cette belle publication, vient de nous parvenir. Cette revue, comme nous l'avons déjà dit, est une des plus parfaites dans son genre publié en France. Au point de vue professionnel, on ne peut rien désirer de mieux : c'est à la fois l'organe et le guide de l'industrie de la parfumerie.

Le Messager de Sao-Paulo (Brésil).

ITALIE.

La Culture des Plantes à Parfums et l'Italie

On sait que la culture des plantes à parfums a été particulièrement atteinte pendant la guerre qui vient de se terminer. Les Carpathes, la Bulgarie surtout, produisaient des grandes quantités d'essences, et en particulier d'essence de roses. Il en est également des Empires Centraux, et la reprise des cultures régulières et de la fabrication est une question de plusieurs mois pour certains, de quelques années pour d'autres. Il serait donc intéressant d'encourager spécialement cette culture dans nos colonies, qui sont parfaitement appropriées, par la diversité de leur climat, à la production de la plupart de ces plantes.

Le Gouvernement italien a parfaitement compris tout l'intérêt qui pouvait s'attacher à cette question, et il vient de prendre des mesures d'encouragement dont les principales sont l'exonération du paiement d'impôts fonciers pendant dix ans pour les terrains consacrés à la culture des plantes à parfums et à la fabrication des parfums, et l'exemption des droits de douane à l'entrée sur toutes les machines et matériaux nécessaires à l'exercice de cette industrie.

Sans vouloir copier exactement ce qu'a fait le Gouvernement italien, ce qui ne serait probablement pas intéressant pour nos colonies, il serait bon d'examiner dans quelle mesure des encouragements pourraient être accordés à cette culture, sous quelque forme que ce soit.

(*Journal d'agriculture tropicale*).

DANEMARK.

Aucune restriction à l'entrée, on peut expédier librement toute parfumerie. Au point de vue de la clientèle, je puis vous donner moins de précision, ayant sur cette place un agent exclusif.

Voici toutefois les quatre plus grandes Maisons que j'ai vues, et dont le crédit est excellent :

Madsen et Wivel, 26, Ostergate.— Parfumerie Brening, Ostergate. — « Les Magasins du Nord » et les « Grands Magasins Illum. »

PAYS RHÉNANS.

Nous apprenons de source autorisée que les produits les plus recherchés dans la zone allemande occupée et dans la zone limitrophe de celle-ci sont les *chaussures*, le *caoutchouc*, le *savon*, le *sucre* et le *riz*. (O. C. E.)

BELGIQUE.

On ne peut que constater avec regret la pénurie d'articles français sur la place d'Anvers, depuis la reprise des affaires, alors que nos concurrents prennent de jour en jour une place plus prépondérante sur le marché.

La France fournit ici les soieries, les articles de blanc, les cotons imprimés, le linge de table, la bonneterie de soie ; mais elle pourrait également livrer les articles suivants qui sont très demandés : parfumerie, chaussures, lainages, draperies, articles en toile et en coton, tissus d'ameublement, tapis, moquettes, etc., etc.

Il serait absolument nécessaire que les commerçants français fassent plus d'efforts pour s'introduire auprès de la clientèle anversoise et établissent dans ce grand port des stocks suffisants pour permettre une vente régulière.

L'Office National du Commerce extérieur se tient à la disposition des maisons françaises pour indiquer, à celles qui lui en feront la demande, des agents et représentants sur la place d'Anvers.

(Chamb. de Commerce d'Anvers).

SICILE.

M. le Consul de France, à Valerme, fait savoir que de nombreuses offres lui parviennent actuellement, pour la représentation, en Sicile, d'exportateurs français relativement aux produits suivants : articles d'hygiène pour coiffeurs, peignes et articles en celluloïd, articles de parfumerie. (O.C.E.).

ALLEMAGNE.

L'Association des fabricants allemands de savons de toilette et d'articles de parfumerie fait connaître que l'alcool employé pour la préparation des dentifrices, des shampoings et celle de l'eau de Cologne, qui revenait en septembre 1917, y compris les droits de 125 marks, à 361 M. l'hectolitre et en septembre 1919, avec les nouveaux droits portés à 800 M., à un total de 1.051 M. l'hectolitre, coûte depuis le 1er octobre, sous le régime du monopole, 2.200 M., soit une augmentation de 1.839 M. par hectolitre sur le prix de septembre 1917.

En présence d'une surcharge aussi écrasante sur le prix de revient de la matière première, et dont on chercherait vainement un équivalent, même approximatif, dans toutes les autres branches de notre industrie nationale, l'Association prévoit que la consommation des produits susmentionnés tombera à une faible fraction de ce qu'elle est actuellement. Et cette fraction sera convertie par la concurrence étrangère, maintenant que les stipulations du traité de paix nous interdisent de contrebalancer par une augmentation des droits de douane, l'élévation des prix de revient.

(*die Volksstimme*, Chemnitz).

MAROC.

ACHETEURS PROBABLES DE PARFUMERIE AU MAROC

CASABLANCA. — G. Ricard, Droguerie du Phénix, 34, r.du Marché; Abecassis, 40, r Ct Ihler ; Calmes, 38, r. Gl Drude ; Abt, r de Marseille ; Dougnac, 165, r. Ouled-Harriz ; Galaup, 131, boul. Liberté ; H. Hamelle, av. Marine; Melloul, 12 bis, r. de Rabat ; G. Revoin, 13, r. de Rabat ; Ettedgui, r. Ct-Provost; A .Nehout (représ. Gattefossé de Lyon), 4, av .Gl-d'Amade ; J. Walder, r .Garcia, 19, r. Centrale ; Lafon, av. Gl-Drude; Fenech, r .Ct-Provost; Meynard, 148, boul. Liberté ; Perraud, 80, av. Gl-Drude

RABAT. — Rue des Consuls : Abdelmalek Denia, Abdeslam Deghmi, Abecassis Benizri, Abdelaziz Zebdi, Jacob Amzallag, Elie Bendouan, Mohamed Benembarek, Benharorh, J. Benharros, Bensussan Jacob, Moïse Biton, Haim Biton, Blaco, Salmi Boubker, Issak Cohen, Dahan Bénisby et Cie, Hamed Denia, Isaac Elalouf, M. Elbassador, Elkaim et Benodiz, 74; Judah Lusqui, Israël Menahim, Jacob Menahim, Mair Menahim, Messed Menahim, 137 ; Drisel Mesgalmi, Redouane Denia, Samy, coiffeur ; Soudani Mohamed, Elie Sriqui, Taker Lazrah, Trozmann fils Juda Trozmann et Cie .

R. Benabou et Cie, Benharros, r. du Mellah; Benisch Benizri, 29, imp Mcbark ; Haim Biton, r. Oucassa ; Guyard frères, nº 4, r. 33 ; Albert Held, av. de Casablanca ; Hobrero, coiffeur; Laredo, r. du Mellah ; Marchesseau, r. El-Gza ; Medina, r. Oucassa ; Seguinaud, 22, av. du Chellah ; Viguier-Nazon, boul. El Alou ; A. de St-Pons et Ferrat, boul. Gl-Gouraud ; Le Presti, r. El-Gza ; Seguinaud, boul. El-Alou ; Morana, av. Marie-Feuillet ; Hermet, r. Souika.

SALE. — Amzallag, Alonda Hermanos.

MARRAKECH. — Mme Chel, J.-M. Abithol, Abithol Meier, Abdesslam Trombali, D. J. Benhaim, Castagné, Dherbez, Dusscrre, pharmacien ; Dray Sudah, Essiminy, Fauré, pharmacien; Farouz, Guiraud, nard, Lecocq, Laurent, Lévy Salomon, Moskoyanis, Moulay Scani, Madani ben Hayou, Moktar ben Abid, Moulay Amed Srai, Moulay Driss Scali, Mohamed ben Rahman, Mimoun Ohayen, Ohanna, Papapetros, Pimeinta, Rippol, Rosilio, Sancau, Schamasch, Si Taieb Mekouar, Trilles, Vella, Wahl.

TANGER. — Raoul Senouf, Gomez, Miron, Benchimol, David Bensimon, Farache de Merguy, Merino, Lebrun, Lasry, Pochon, Mahon, David Berzaquen.

FEZ. — Riad Zha : El Ghali el Amrani, El Ghali el Ketani, Delman et Denaa, Haim Ribbi, Abdelmadjid Berrada, Taiah Belmlih, Driss Barrada, Larbi Bouyayed, Mohamed ben Taleb Tazi, Ahmed ben Driss Bennona, Bouhla Ahmed bazar à Kettanine, Lamfadel ben Abdelgui, parfumeur à Kettanine.

Moustapha el Mcharfi, parfumeur au Zenquat Ras Cherratin. P. Férié et G. Martin, au Zenquat el Pacha Faradji.

FEZ-DJEDID.— Fould, 92, Zekkak el Kebir, Maklouf Hamou, Fliacu Hamou, Bisrar Elie au Derb el Jedid.

FEZ-MELLAH.— Grande rue du Mellah : Salomon Assouline, 44 ; Joseph Benarosch, parfumeur, 48 ; De la Foata, 83 ; Botbol frères, 133 et 141 ; Raphaël Cohen, 144 ; J. Nataf, 157.

Meynadier, à Deribet Sidi Nafa. René Riviere, au Dar Mahres. J. Rodriguez, coiffeur. De Caprara; magasin de Paris ; Mlle T. Vitter, parfumeuse à Fez.

MEKNES. — Lentini, Valadon, Bardel, Chamot, Soudry, Josserand, Sportès, Stefany.
KENITRA. — Alary, Guilhem et Cie. Bartholomé, Gazaniol et Lemanissier, Lamouroux, Martinez, Vitale, Fedide, Graziani.
MEHDIA. — Orfila, bazar.
BER-RECHID. — Lirakis, coiffeur.
AZEMMOUR. — Larbi ben Djama, coiffeur.
MAZAGAN. — A. Boyer, M. Richard (France-Nouveauté), Levenard (Ruche marocaine), Marchal, Ottorino, Simon S. Amiel, Amiel Moussa, Bensimon Aron, Bensimon David, J. Benatar, Elbaz Jacob, Laredo Salomon, J. Ruimy, Hadj Ahmed Pennamé, Hadj Abdas Barkelil et Cie.
SAFI. — Shocron, Ximenez, N. Astuto, Gonzalès, Dimeglio, Lugat frères, Mlle Colin.
MOGADOR.—Gibert, pharmacien; Broonne, E. Fouyssat, Mme M. Fouyssat.
TAZA. — Marty.
OUDJDA. — Dedieu, Vernet André, Philippe Roure, Ernest Piguet, Mariani, J. Boissavie, Alonzo, Benichou, Abaristurios, Favier, Sanchez, Quessada, Urena, Loubies, Yerles et Virazels, Honoré Rolland, Théodore Allioza, Carcassonne, Mollo, Pujol, Hippolyte Villa, Benhamou Saïd, Charrit et fils, Charles Benyounès, Haggaï fils, Maiguieres, Touaty Nessim.

(Ces adresses nous ont été communiquées par les correspondants de la « Parfumerie Moderne » au Maroc. Elles ont été prises avec tout le soin désirable, mais la nomenclature des rues est encore si imparfaite au Maroc qu'il vaut mieux ne pas essayer de l'utiliser pour les villes de l'intérieur, ce numéro est adressé à tous ces négociants).

AUX CLIENTS ÉTRANGERS.

Les commerçants étrangers qui s'adressent aux commissionnaires étrangers leur laissent souvent la facilité de faire appel à la concurrence.

Dans ce cas l'exportateur qu'il soit français, anglais ou belge opère de la façon suivante :

Il tire à autant d'exemplaires qu'il existe de fabricants éventuels des produits désirés une circulaire demandant les prix les plus bas, sans aucune spécification de garantie de pureté ou de qualité.

Il en résulte que le fabricant qui peut offrir la plus basse qualité, indique le plus bas prix et obtient la commande.

Mais bien entendu il livre des produits de qualité inférieure sans aucune garantie de pureté, ou à l'occasion répondant à l'analyse chimique, mais ne présentant aucun des caractères de finesse qui sont indispensables á de bonnes matières premières pour parfumerie.

Nous conseillons vivement aux consommateurs, droguistes et négociants étrangers de toujours spécifier à leurs correspondants européens une marque connue : ils payeront peut être dix pour cent plus cher mais ils auront des qualités généralement deux fois meilleures.

Ce sont les produits vendus au moindre prix qui rapportent le plus d'argent au fabricant.

Les produits de qualité extra sont toujours vendus avec un faible bénéfice.

Acheter au plus bas prix, c'est acheter les produits les plus ordinaires, c'est se faire une fausse idée de la qualité véritable des bons produits.

Nous nous élevons, avec tous les producteurs sérieux, contre cette méthode de l'adjudication au prix le plus bas qui va á l'encontre des intérêts du consommateur.

TO FOREIGN CUSTOMERS.

Very often, foreign tradesmen who apply to foreign stockbrokers, enable them to call to competition.

In that case the exporter, whether he is French, English or Belgian operates as follows.

He writes circulars equal in number to that of the manufacturers to ask the lowest prices, without any specification of guarantee of purity or quality.

The result is that the manufacturer who is in the position to offer the most inferior quality, quotes the lowest price and gets the order.

But naturally he delivers products of an inferior quality without any garantee of purity, or occasionnally submitting to chemical analysis, but presenting none of the characteristics of delicacy which are indispensable to good raw material for perfumery.

We strongly advise consumers, druggits, and foreign tradesmen to always ask their European correspondent for a well known brand : they will peraphaps pay 10 % more but they will generally obtain qualities twice as good.

Note that the products sold at lowest price are those which let the largest profit to the manufacturer.

Products of superior quality are always sold at low profit.

A LOS CLIENTES EXTRANJEROS.

Los comerciantes extranjeros que se dirigen á los comisionistas extranjeros les dejan muy á menudo la facilidad de llamar á la competencia.

En esta circumstancia el exportador, sea francés, inglés o belga procede como sigue.

Pide, á todos los fabricantes de los productos deseados los precios más bajos, sin especificación alguna de garantia de pureza o de calidad.

De eso resulta que el fabricante que puede ofrecer la calidad más baja, da el precio más bajo y obtiene el pedido.

Pero entrega productos de calidad inferior y que no tienen los caracteres de fineza que son indispensables á buenas primeras materias para perfumeria.

Aconsejamos á los consumidores, droguistas y negociantes extranjeros siempre especificar una marca conocida : puede ser que paguen diez por ciento más caro, pero obtendrán calidades generalmente dos veces superiores.

Comprar á bajo precio equivale comprar los productos los más ordinarios.

Protestamos fuertemente, con todos los productores serios, contra el metodo que consiste á dar la adjudicación al precio más bajo.

SUISSE.

Fondation d'une Fabrique Germona-Suisse de Parfums synthétiques à Bâle.

Sous la dénomination « Société anonyme de parfums synthétiques » une société vient de se constituer à Bâle, pour la fabrication et la vente des parfums de synthèse. Le capital social n'est que de Fr. 50.000. Président du Conseil d'administration : Dr Fritz Hagemann; à Bâle ; administrateur-délégué : Dr Phil. Heinrich Mehrlander, de Breslau, domicilié à Hambourg.

(*Neue Zuercher Zeitung*, Zurich).

BIBLIOGRAPHIE.

Une nouvelle publication officielle vient de paraître : « *Le Bulletin Officiel de la Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions* ». Son premier numéro en montre tout l'intérêt et témoigne des services considérables que ce nouvel organisme pourra rendre à notre industrie nationale dans l'âpre lutte économique de l'après-guerre. Nous y trouvons notamment d'intéressants renseignements concernant le fonctionnement de nos services publics de Recherches et d'Inventions.

On sait que la Direction des Inventions, des Etudes et des Expériences techniques, créée au cours de la guerre pour poursuivre le perfectionnement continu de notre outillage militaire, a été, depuis l'armistice, transformée en un organe de paix et est devenue la *Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions* rattachée au Ministère de l'Instruction Publique.

Un de ses rôles essentiels est d'assurer une liaison étroite et fructueuse entre la Science et l'Industrie, entre le Laboratoire et l'Usine, entre les Savants et les Industriels.

S'adressant notamment à l'Industriel, elle lui dit :

« Si vous rencontrez dans votre fabrication une difficulté à résoudre, une amélioration à apporter, un perfectionnement susceptible d'augmenter la production et que vous ne disposiez pas des moyens nécessaires pour en poursuivre l'étude d'une façon efficace, n'hésitez pas à faire appel à la *Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions.* Elle suscitera immédiatement les recherches nécessaires, demandera le précieux concours de l'organe scientifique le mieux qualifié et ne négligera rien pour vous apporter avec le maximum de rapidité possible la solution cherchée. »

Cet organe se propose donc de discipliner les efforts et de coordonner les forces éparses des bons ouvriers de la Science et de l'Industrie.

D'autre part, la *Direction des Recherches scientifiques et industrielles et des Inventions* reste, comme durant la guerre, à la disposition de tous les inventeurs pour l'examen de leurs propositions et, s'il y a lieu, pour leur procurer tous les moyens d'action nécessaires à la mise au point de leurs inventions.

*
**

Nouveau Manuel complet du Confiseur et du Chocolatier, contenant la Description des meilleurs Procédés et Appareils pour la préparation des Sirops, Confitures, Conserves, Gelées, Pâtes, Fruits, Bonbons, Dragées de toutes sortes etc., la Fabrication du Chocolat, les Bonbons en Chocolat, les Formules de Chocolats, etc., la Législation concernant la Confiserie et la Chocolaterie. — Par CARDELLI, LIONNET-CLÉMANDOT, F. MALEPEYRE et VILLON. — Nouvelle Edition entièrement refondue et considérablement augmentée, par HENRI BLIN, Rédacteur à la Revue *L'Industrie Française de la Conserve*, Lauréat de l'Académie d'Agriculture de France. — 1 volume in-18 (15 × 10) orné de 100 figures dans le texte. Prix (franco contre mandat-poste) : 4 fr. 50. — Les envois contre remboursement sont faits aux frais du destinataire. — Majoration, 20 %.

L. MULO, Libraire-Editeur, Paris-VI[e], 12, rue Hautefeuille.

L'Anatolie.

Notre confrère, l'ingénieur bien connu des Parfumeurs, M. Paul Jeancard, vient de faire paraître à la Librairie Française (1), un ouvrage du plus haut intérêt pour nos compatriotes et intitulé l'*Anatolie.* C'est un Film de voyage écrit dans un style riche et agréable, abondamment illustré et abondamment documenté.

Pour qui connaît l'entreprenant et énergique savant et qui a apprécié sa conversation de lettré, c'est un régal de lire ces récits de voyage alertes, rapides et cependant d'un classissisme reposant.

Les drames qui se déroulent en Anatolie, en ce moment, et qui rendent si difficile l'occupation française succédant à l'occupation anglaise donnent une actualité poignante à cette relation d'un péryple accompli dans des moments plus calmes.

L'érudition naturelle du touriste ne fait pas de tort aux tendances de l'ingénieur qui entasse les documents les plus variés et qui prépare en quelque sorte la civilisation industrielle prochaine de cette riche région.

Le Parfumeur n'a rien à perdre à s'entourer de renseignements relatifs à ce Taurus que parcoururent toutes les armées d'invasions depuis l'aube des temps historiques : La rose et la fleur d'oranger poussent en abondance autour de cette belle ville d'Adana que nos soldats viennent de quitter ; notre ami et collaborateur, A. Vial, avait déjà, il y a quelques années, visité dans le même but la même région, il en avait rapporté des impressions analogues et le projet très net d'établir au plus tôt des distilleries de produits aromatiques dans ces régions où tout le monde fabrique de l'eau de fleur d'oranger et de l'essence de rose.

Si nous ajoutons que de nombreuses illustrations et des reproductions d'aquarelles complètent de la façon la plus heureuse cet ouvrage, nous aurons certainement fait tout notre possible pour répandre ce livre qui vient à son heure et que tout artiste, tout intellectuel, tout parfumeur devrait avoir dans sa bibliothèque.

P. M.

(1) 15, quai de Conti, Paris.



NOTES ET DOCUMENTS



FRANCE.

Relations postales aériennes entre la France et le Maroc.

L'Administration des Postes fait connaître que la ligne aérienne Toulouse-Rabat, dont les départs ont lieu les 1er, 4, 8, 11, 15, 18, 22 et 25 de chaque mois, à 10 heures du matin (après l'arrivée du train de Paris), est utilisée régulièrement pour le transport des correspondances échangées entre la France et le Maroc occidental.

Sont admis au transport par avion tous les objets de corespondance ordinaires ou recommandés, jusqu'au poids maximum de 200 grammes par objet. Ces envois doivent acquitter obligatoirement et d'avance, en sus des taxes postales ordinaires, les surtaxes suivantes :

	Francs
Jusqu'à 20 grammes........	1 25
Au delà de 20 gr. et jusqu'à 100 grammes........	2 50
Au delà de 100 gr. et jusqu'à 200 grammes.......	3 75

L'affranchissement y compris les surtaxes, est opéré en timbres-poste ordinaires.

Les objets à transporter par avion, qui doivent porter sur la suscription la mention très apparente : « Par avion de Toulouse à Rabat », sont acceptés au guichet, dans tous les bureaux de poste.

⁂

Choix de Représentants

Il faudrait également attirer l'attention sérieuse des exportateurs sur l'intérêt qu'ils ont à choisir des représentants de leur propre nationalité. Il ne manque pas ici de maisons françaises sérieuses et dévouées. Il ne faut pas retomber dans les anciens errements et confier ses affaires à des maisons étrangères où, ce qui est pire, internationales. L'expérience a souvent prouvé que ces maisons n'acceptaient des représentations que dans le seul but de contrôler la concurrence qu'elles pourraient faire aux maisons étrangères *qu'elles-mêmes représentaient*, et qui leur payaient, le plus souvent, de plus grosses commissions.

FRANCE-BULGARIE.

Recommandation des correspondances postales à destination de la Bulgarie.

L'Administration des Postes fait connaître que les correspondances de toutes catégories (lettres, cartes postales, papiers d'affaires, imprimés, échantillons) à destination de la Bulgarie pourront, désormais, être soumises à la formalité de la recommandation.

PORTUGAL

On prépare d'importantes modifications au régime douanier.

Une loi récente a autorisé, au Portugal, et dans le but d'améliorer la situation monétaire, le Gouvernement à élever jusqu'au double les droits et surtaxes d'importation sur les objets de luxe (y compris, entre autres, les tissus et articles confectionnés de laine et de soie, rubans de soie et de coton, tissus fins, dentelles et articles confectionnés de coton, toutes broderies, chocolats, instruments de musique, montres, automobiles, objets en platine, or et argent, et autres articles de bijouterie, chaussures, chapeaux, parfumerie, jouets).Ces droits devaient être acquittés en or.

Mais l'application de ce décret a été loin de produire l'effet attendu, et une modification très sensible de ses dispositions est imminente.

Le nouveau projet donnera de nombreuses facilités à l'exportation en comprimant, au contraire, celles de l'importation. Des droits très élevés seront notamment établis sur l'importation des objets considérés de luxe.

ZANZIBAR.

Les maisons françaises ne doivent pas perdre de vue qu'un intérêt essentiel s'attache à ce que leurs lettres et circulaires adressées aux négociants des régions envisagées ainsi que leurs catalogues et prix-courants soient rédigés en anglais.

Le Consulat de France à Zanzibar reçoit en français de volumineuses correspondances et des prix-courants qu'il est prié de répandre dans le public des affaires. Il en résulte pour ce Consulat, un énorme travail de traduction et la perte d'un temps précieux.

D'autre part, ce Consulat reçoit très fréquemment des demandes d'adresses de négociants de l'Est africain. Or, tous les renseignements de ce genre sont centralisés et continuellement mis à jour par l'Office national du Commerce extérieur.

En s'adressant à cette Institution, on obtient immédiatement un renseignement qu'il faut quelquefois quatre mois pour recevoir du Consulat de France à Zanzibar.

(O. C. E.)

VENEZUELA.

Le Venezuela organise une Exposition Internationale qui se tiendra à Caracas, la capitale, du 19 décembre 1919 au 8 février 1920. Elle promet d'être un des plus grands événements de l'histoire commerciale de ce pays.

Le commerce du Venezuela était, avant la guerre, de 130 millions de francs, sur lesquels 28 millions et demi représentaient la part de la France. Nous lui achetions pour 27 millions, surtout du cacao, nous lui vendions pour 1 million et demi de tissus, vins, produits pharmaceutiques, etc.

Il faut espérer que nos relations commerciales avec ce pays prendront plus d'extension, ce que faciliterait une organisation plus régulière de nos transports maritimes.

L'Exposition comprendra trois divisions : agriculture, industrie, bétail et basse-cour.

Dans chacune de ces divisions, un certain nombre de prix seront décernés. Tous les articles exposés seront mis en vente.

Pour l'agriculture, des spécimens des produits venezueliens seront exposés :

Des spécimens de différentes sortes de bois qui poussent dans les forêts de Venezuela seront également compris dans cette section. Les bois seront particulièrement intéressants, les forêts du Venezuela contenant les cèdres et les acajous les plus beaux du monde.

Dans la section de l'industrie seront exposés les produits manufacturés entre autres les articles suivants : chaussures, sandales, papiers, chapeaux, cigares et cigarettes, peaux et fourrures, céramiques, bières, parfums, verrerie, étoffes.

A l'origine, l'Exposition devait être consacrée uniquement aux produits venezueliens, mais en réponse à une demande faite par le ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Caracas, il a été décidé que des articles étrangers seraient acceptés. Ces articles ne pourront obtenir de prix mais seront soumis aux mêmes conditions que ceux du pays.

Il n'y a pas de droit d'admission.

Les articles destinés à être exposés doivent être adressés à M. Victor V. Maldonado, Concursos de la Hacienda, à Caracas.

AMÉRIQUE DU SUD.

Expansion américaine dans l'Amérique du Sud

La campagne entreprise simultanément par le gouvernement Nord-Américain et les représentants de ses industries, pour s'emparer des marchés de l'Amérique du Sud, est poussée avec une intelligence, une vigueur et un esprit de suite que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, bien que ses résultats soient quelque peu inquiétants pour les anciens fournisseurs de ces marchés.

Les dirigeants de cette campagne en Amérique du Nord se réunissent presque journellement avec les industriels, les fabricants américains, les exportateurs, les importateurs, les financiers, les directeurs de compagnie de navigation et ils insitent auprès d'eux sur la nécessité urgente d'ouvrir des succursales au Brésil, en Argentine, au Chili et dans toutes les villes où le commerce américain commence à s'implanter. Ces propagandistes insistent pour qu'il soit employé plus de capitaux américains pour développer le commerce et le vaste plan d'absorption déjà en cours d'exécution.

Le bureau Central du département du commerce Sud-Américain signale à ses compatriotes ce fait : qu'avant l'entrée des Américains dans la guerre, plus de la moitié de l'exportation Nord-Américaine vers l'Argentine se faisait sous le couvert de firmes Allemandes.

Aussi insistent-ils pour que les maisons Américaines ouvrent des succursales dans toute l'Amérique du Sud, et, assurent-ils, le gouvernement américain ne manquera de prêter son appui financier à ceux qui suivront leurs conseils.

« *L'United Press* », à qui nous devons ces informations, déclare que des Compagnies de navigation particulières étudient les moyens de développer considérablement le service des communications maritimes entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Ceci indépendamment du plan étudié par le gouvernement et qui sous peu entrera en exécution.

La Démocratisation des Parfums.

Depuis longtemps nous signalons ce fait qui est une des causes principales de la prospérité de notre commerce, notamment à l'exportation. Nous comptons, en effet, sur les 9 milliards d'exportation, pour plusieurs centaines de millions et nous ne désespérons pas d'atteindre le milliard l'an prochain.

C'est à ce sujet que le Gouvernement a pu assurer nos collègues du Midi de toute sa considération, lors du récent voyage de M. Deschanel sur la côte d'Azur.

Mais en France aussi, les hautes paies des ouvriers et des ouvrières a sa répercussion ; *La Bataille*, journal de Paris, nous signale que cinq nouvelles parfumeries se sont ouvertes à Belleville (qui entre parenthèse manque de bains populaires) et qu'elles font des affaires. Ce sont les parfums les plus chers qui se vendent le mieux : les petits flacons à 26 francs pièce s'enlèvent comme des petits pains.

Souhaitons qu'il en soit de même en Amérique et en Chine... il y aura encore du travail pour nos confrères.

Le Camphre.

Serait-ce pour décourager les fabricants de camphre synthétique, que le gouvernement Japonais vient de faire savoir à la presse que la fabrication du camphre serait, cette année, environ deux fois plus forte qu'à l'ordinaire. Formose, à elle seule, fournirait près de 5 millions de Kin, quantité plus forte que toute l'exportation japonaise en 1919.

Si cela est vrai, attendons une baisse sur l'article... à moins que...

....

....

Le Congrès de la Lavande.

« L'Office National des Matières premières pour la Droguerie, la Pharmacie, la Distillerie et la Parfumerie », organisation officielle que tous nos lecteurs connaissent, malgré son nom un peu long et facile à oublier, prend l'initiative d'organiser une série d'excursions comme missions d'études.

La plus intéressante manifestation de ce genre nous paraît être le *Congrès de la Lavande* qui aura lieu du 2 au 12 août, très vraisemblablement et comportera une série de visites dans les Lavanderaies des Basses-Alpes, de la Drôme et du Dauphiné. Cette excursion sera probablement organisée sur le type des cessions de la Société Botanique de France si appréciées que de nombreux savants étrangers viennent régulièrement y participer. L'itinéraire, déjà prévu, serait le suivant :

Grasse, Colomars, Annot, Barrême, Castellane, La Palud, Forcalquier, Sault, Buis-les-Baronnies, Veynes, Briançon, Le Lautaret, Grenoble. Le passage à Buis-les-Baronnies coïnciderait avec la foire regionale de la Lavande.

Comme il est d'usage pour les Congrès scientifiques, les Compagnies de Transport intéressées aux résultats économiques pouvant découler de cette étude, accorderont des réductions sensibles, dès qu'un programme définitif précis aura pu leur être adressé.

Le Comité interministériel des Plantes Médicinales et plantes à essences qui double l'Office National a montré cette année une grande activité et a publié de nombreux travaux.

Malheureusement nous pensons que cette organisation souffre d'un mal commun à tous les bureaux administratifs français : excès de littérature, faiblesse d'exécution.

Certes des gens d'une compétence indiscutable dirigent l'Office et le Comité et les diverses sections comprennent d'excellents spécialistes ; cependant nous avons pu constater la nécessité pour beaucoup d'entres-eux de faire appel aux commerçants et industriels intéressés qui, stimulés par le gain, ont parfois fait des études très complètes et d'un caractère scientifique indiscutable permettant de conclure rapidement et de prendre sans tergiversations les mesures d'exécution nécessaire.

Les débuts des études du Comité ont été naturellement difficiles ; il a fallu s'occuper d'abord de documentation, de statistique, du dénombrement des plantes intéressantes et des organisations déjà existantes pour leur exploitation.

Maintenant il s'agit de passer aux réalisations et cela avec maîtrise. C'est là que nous attendons les résultats de la documentation officielle où nous avons pu constater partout une certaine insuffisance qui pourrait être dangereuse.

Que le Comité interministériel n'oublie pas que des Français se sont occupés, pendant de longues années, de telle ou telle question, la menant à bien et finalement exploitant leur découverte courageusement ; que ces travaux de tous les jours ont laissé des traces chez les intéressés où il est facile de les trouver et que l'ensemble de ces travaux constitue une documentation formidable. Le Comité vient de les effleurer et de se rendre compte des travaux énormes qu'il lui reste à entreprendre ; qu'il n'oublie pas que peut-être un tel, herboriste, a épuisé la question et peut leur permettre d'entreprendre immédiatement de sommaires vérifications selon ses données, que tel autre a procédé à tous les essais de culture, de sélection, etc. de telle plante et qu'il est parfaitement inutile que le Comité recommence.

Bref au lieu de reprendre toutes les questions à leur origine, il nous aurait paru plus simple de se documenter auprès des principaux intéressés, de vérifier leurs données expérimentalement et enfin de reprendre les études là seulement où ils les avaient laissées. La collaboration spontanée entre ces Messieurs du Comité et les spécialistes, que nous signalons plus haut, est donc à encourager.

***

En ce qui concerne la Lavande, nous croyons justement à l'utilité du prochain Congrès parce que les « principaux intéressés » s'y rencontreront avec les représentants « officiels ». Il est absolument certain que ces derniers auront beaucoup à apprendre des industriels s'occupant déjà de la culture et de l'exploitation des Lavandes.

Parmi les travaux de l'Office National retenons l'étude de M. A. Humbert, préparateur de botanique à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand. M. Humbert envoyé en mission d'études par M. le Professeur Perrot, Directeur de l'Office avec le programme suivant : « Etude de la Distribution géographique des stations naturelles de Lavande en France, des conditions biologiques de croissance de la plante, des meilleures variétés et de leur propagation, des procédés de distillation et des conditions d'exploitation des Lavanderaies », a visité les Lavanderaies suivantes : Cahors, Buis-les-Baronnies, Mont-Ventoux, Sault, Die, Mont-Glandasse (Vercors), Veynes, Vallée de la Romanche. Seules ses observations botaniques présentent un réel intérêt, et c'est assez naturel puisque M. Humbert est botaniste.

Selon ses observations les variétés *Fragrans* et *Delphinensis* Jordan, ne sont pas motivées. Ce ne sont pas des variétés, puisque tous les termes de transition existent entre ces deux plantes, que le passage de l'une à l'autre s'observe chaque fois que l'on procède à une transplantation en faisant varier le terrain, l'altitude, etc.

John Briquet avait déjà noté :

« Ces deux variétés sont insignifiantes ; nous nous demandons jusqu'à quel point ce caractère est héréditaire. » Il avait cru cependant devoir les maintenir dans la nomenclature sous les noms de *Lavandula spica* var α *angustifolia* (*L. vera* var. *angustifolia* Ging., *L. vera* var. *ligustica* De Not., *L. fragrans* Jord). et *Lavandula spica* var. β *delphinensis* (*L. spica* var. *latifolia* Ging., non L. f., *L. delphinensis* Jord.).

John Briquet ne pouvant se rendre compte de l'hérédité des caractères de ces deux variétés devait évidemment les maintenir. Mais dorénavant nous les supprimerons dans nos études sur la Lavande, ayant personnellement observé la non-hérédité de leurs caractères ; notamment la variété *fragrans* cultivée à Lyon varie aussitôt, sans génération nouvelle mais simplement par transplantation et se transforme en lavande *delphinensis*.

L'influence de l'altitude paraît supérieure à celle de la présence du calcaire ou de la silice jusqu'ici considérée comme primordiale.

Ce ne sont donc que des formes exclusivement locales et très instables, autrement dit de simples « variations » non héréditaires. La lavande est d'ailleurs assez polymorphe et certaines de ses variations accidentelles ont pu se fixer et donner des races locales à caractères parfaitement héréditaires, même après plusieurs années de transplantation. Il resterait à savoir si, propagée par graines, ces races locales persisteraient avec tous leurs caractères distinctifs ou retourneraient au type.

Ces essais instructifs seraient faciles à faire avec la race pyrénéenne *Lavandula pyrenaica* D.C. Notons en passant une race algérienne que nous avons observée, à Alger (Jardin de la Faculté des Sciences) qui paraît se reproduire spontanément de semis à Alger ; elle est très notablement différente des races sauvages françaises.

Pour qu'une raec nouvelle s'établisse ainsi il faut qu'une variation accidentelle soit transplantée dans une région nouvelle, sous un climat nouveau et avec une composition de terrain nouvelle correspondant aux caractères spéciaux qu'elle a acquis accidentellement. Expérimentalement il est donc difficile de créer une race nouvelle et de la fixer ; mais cette sélection se produit naturellement parfois et le hasard des transplantations ou des semis peut donner naissance à une espèce nouvelle comme s'est probablement le cas à Alger.

Le Docteur Trabut a décrit un mécanisme analogue de formation de nouvelles espèces expliquant la présence en France et en Algérie d'*Eucalyptus*, qui ne sont pas représentés en Australie, leur pays d'origine. Il semble en être de même pour les *Acacia* et cela en dehors de toute transformation horticole volontairement provoquée.

D'ailleurs le passage d'une *espèce botanique véritable* à une autre s'explique par les variations de climat, de conditions locales, ne laissant persister que certaines variétés à ce moment-là accidentelles ; généralement un transport de graines, au moment même de la variation botanique, est utile pour expliquer la création d'une espèce nouvelle par sélection naturelle de formes anormales isolées. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question en commentant certaines découvertes de plantes nouvelles dans les forêts de cèdre du Moyen-Atlas marocain.

Pour en revenir à nos lavandes françaises et au travail de M. Humbert, notons que sa mise au point botanique était indispensable et qu'il sera utile désormais d'adopter la nomenclature suivante :

Noms à adopter, d'accord avec la Nomenclature officielle : *Lavandula officinalis* Chaix. (in Vill.) pour la Lavande vraie. *Lavandula latifolia* Vill. pour l'Aspic.

Les synonymes à rejeter sont, pour la Lavande vraie : *L. Spica* var α L., *L. vulgaris* var. α Lamk., *L. angustifolia* Moench., *L. vera* D. C., et pour la Lavande Aspic, *L. Spica* var. β L., *L. spica* var. *latifolia* L. f. non Ging., *L. vulgaris* var. β Lamk., *L. Spica* All., D. C., Ging., etc.

Ces noms spécifiques étant définitivement adoptés les noms des « variétés » deviendraient : *Lavandula officinalis* Chaix var. α *angustifolia* pour la Fragrans et *L. officinalis* Chaix var. β *delphinensis* pour la Delphinensis. Mais nous répétons qu'il est préférable de les supprimer, leur existence dans la nomenclature n'étant pas scientifique.

L'étude de M. Humbert aura donc mis la question au point, définitivement espérons-le. Nous l'en remercions. J. G.

Ce que produisaient nos Colonies en 1914.

Les colonies françaises produisent des quantités importantes d'huiles essentielles; et cette industrie s'y développe chaque jour davantage L'Information financière nous dit qu'en 1914, il se distillait notamment :

A La Martinique, 2.500 kilogs d'huiles essentielles diverses ;

A La Guyanne, 4.500 kilogs de bois de rose ;

A La Réunion, 117.670 kilogs de géranium, vétivert Ylang, etc. ;

En Nouvelle-Calédonie, 3.650 kilogs de citronelle, niaouli, vétyvert;

En outre, La Guadeloupe donnait 20 tonnes de vanille; La Martinique, 3.260 kilogs; La Réunion, 61 tonnes ; les Etablissements Français d'Océanie, 200 tonnes.

Ces chiffres qui ne concernent ni Madagascar, ni le Tonkin, ni l'Afrique occidentale française, ni les protectorats, sont du plus haut intérêt et montrent la place que la France occupe et doit occuper dans le commerce des produits aromatiques.

Le Ladanum (ou Labdanum)

Le Ladanum, employé en parfumerie et rarement en Pharmacie, est constitué par la sécrétion résineuse des feuilles, des sépales et de l'écorce des rameaux jeunes de diverses plantes appartenant au genre *Cistus*.

Connue et utilisée depuis les temps les plus reculés cette résine a retrouvé depuis peu, dans l'industrie de la parfumerie une nouvelle vogue sous le nom d'Ambre Végétal ou Ambre Noir. Notre collaboratrice Floriane nous dira pourquoi cette matière est si appréciée et nous expliquera les qualités des diverses formes commerciales du Ladanum.

Origine. — L'origine exacte du ladanum commercial est restée peu connue pendant longtemps; les rares travaux qui éclairent la question sont tout à fait récents. Notre collaborateur E. Gerardin, a publié une étude bibliographique très intéressante à ce sujet (1) et nous lui empruntons en partie les notes qui vont suivre.

Appelé souvent *laudanum* et surtout *Labdanum*, cette gomme a été confondue parfois dans les textes avec le Galbanum, notamment dans les traductions de la Bible si nous en croyons le Dictionnaire de la Bible de W. Smith (Londres, 1863, p. 450) et Rosenmüller (1830) (2).

Mais ces textes étant exclus, les citations anciennes du ladanum restent nombreuses et précises. Dès l'antiquité Herodote le signale comme propre aux fumigations et aux embaumements (3).

Pline (4) et Dioscorides (5) mentionnent le ladanum en même temps que les autres résines odorantes les plus appréciées de l'antiquité.

Selon Pline (1) les Ptolémée auraient fait planter en Egypte le ciste *ladanifere*.



Cistus ladaniferus L.

L'origine botanique du Ladanum n'a été étudiée sérieusement que par Holmes (1). récemment et en-

(1) Le Ladanum appelé aussi Ambre noir et Baume noir. E. Gérardin, « Bull. des Sciences pharmacologiques », n° 6, juin 1919.

(2) Pour concilier la faveur de leur frère qu'ils n'avaient pas reconnu, les fils de Jacob lui portèrent du baume, de la gomme et du ladanum (« lot » en hébreu). (Genesis XLIII. v. II).

(3) Herodote. « Hist. lib. », novem. III. 107-112.

(4) Pline. « Nat. hist. lib. », XII., cap. 37-44.

(5) Dioscorides. De Materia Medica lib. quinqu. I cap. 23.

(1) Joret. « Les plantes dans l'Antiquité ».

(1) P. and E. O. R., 1911, p. 155.

core n'a-t-il pu conclure.

Selon lui, seuls les *Cistus creticus* L. (Cretan rock rose) et *Cistus Ladaniferus* L. var. *maculatus* (1) seraient producteurs actuels de ladanum. Nous ajoutons le mot « actuel » car nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que le ladanum de Dioscorides était bien identique à la matière que nous connaissons sous ce nom maintenant.

Le *Cistus creticus* de Linné et de Tournefort n'existe pas en France ; c'est une espèce de l'Europe méridionale orientale, cultivée parfois dans les jardins. Il n'est véritablement indigène qu'en Macédoine, en Grèce et dans les îles de Crète, Rhodes, Chypre et rarement en Sicile. Nous n'avons dans la flore française, et seulement en Corse, que le *Cistus creticus* Loiseleur et Mutel, synonyme de *Cistus polymorphus* Willk., subsp. *C. villosus* L., dont l'habitat s'étend du Portugal à l'Asie Mineure et la Palestine, à travers le Maroc et l'Algérie.

Holmes a montré que le ladanum d'Espagne provient du *Cistus ladaniferus* var. *maculatus*. Mais comme sur les seize espèces de cistes connues en Espagne, quatre portent le nom de *C. ladaniferus*, il précise la synonymie suivante :

Cistus ladaniferus Curtis = *C. Cyprius* Lam.

Cistus ladaniferus Gouan = *C. Ledon* Lam. = *C glaucus* Poures.

Cistus ladaniferus Stoke = *C. polymorphus* Willk = *C. creticus* L.

Cistus ladaniferus L. = *C. viscosus* Stoke = *C. ladanosma* Hoffmansegg.

Le vrai *Cistus ladaniferus* L. que nous figurons ici, se rencontre, mais assez rare en France, dans les Alpes-Maritimes, le Var et l'Hérault ; plus fréquent en Espagne et en Algérie, il devient très abondant dans certaines provinces du Portugal, et au Maroc dans les présidios espagnols et la région de Tanger (1).

En France, il n'est pas rarissime comme le prétendent Acloque, Bonnier et De Layens, etc. ; nous pouvons citer des formations près de Fréjus et de Roquebrune que nous avons étudiées sur place.

Il a été indiqué en Sicile par l'Abbé H. Coste, mais la *Flora Italiana* ne l'y indique pas.

L'espèce de ciste la plus abondamment « ladanifère » est connue sous le nom de *Cistus monspeliensis* L. Son aire de dispersion est la suivante : Madère, îles Canaries, Maroc, Algérie, Tunisie, Europe méridionale du Portugal jusqu'à la Macédoine, Archipel, Chypre. En France cette espèce est abondante dans tous le Midi, même en formations étendues en Provence.

Beaucoup d'autres cistes sont également recouverts d'une résine aromatique sur leurs feuilles et leurs jeunes tiges, surtout sur les boutons floraux. Les montagnes élevées du Moyen-Atlas, par exemple, possèdent de belles forêts de *Cistus laurifolius* L. var. *atlanticus* Pitard, arbuste aussi grand que le *C. ladaniferus* et presque aussi ladanifère. Dans le Grand Atlas marocain il est remplacé par le *Cistus populifolius* L.

Ajoutons que d'autres cistinées secrètent également des matières odorantes résineuses analogues ; citons : *Helianthemum viscidum* Pomel, *H. viscarium* Boiss. et Reut. et *Fumana glutinosa* Boissier d'Algérie.

D'autres cistes enfin, quoique très peu ladanifères, donnent néanmoins une essence aromatique intéressante ; c'est le cas du *Citus salviaefolius* L. si abondant tout autour de la Méditerranée.

Il est certain que le Ciste Ladanum selon Linné n'est pas représenté abondamment en Crète s'il y existe et que Ladanum des auteurs anciens, principalement récolté en Crète, et à Chypre ne provenait pas de cette plante. Les cistes à résines de Naxos, appelés Kissaros sont certainement beaucoup plus petits que le Ciste ladanifère vrai et appartiennent aux diverses espèces des côtes de la Méditerranée orientale dont le *C. creticus* L. est le type.

Nous faisons appel aux personnes s'intéressant à cette question pour obtenir de nouveaux éclaircissements. L'herbier de la Parfumerie Moderne possédant des échantillons de la plupart des Cistes connus et notamment une abondante collection d'hybrides nous serons à même de déterminer par comparaison toute espèce de ciste ladanifère industrielle qui nous sera communiquée.

Récolte. — Sur le mode de production ou de récolte du ladanum des fantaisies diverses ont été répétées, depuis la légende bien simple reproduite par Petro Della Valle (*In India*) d'après laquelle « il se forme de la rosée qui tombe du ciel comme la manne ».

Il semble nécessaire de retenir deux principaux modes anciens de récolte :

1° Le ladanum le plus apprécié était obtenu à l'aide d'un « espèce de fouet à long manche et à double rang de courroie qu'on faisait rouler sur les cistes et qui se chargeaient ainsi de la glu odoriférante attachée à leurs feuilles ». (Tournefort).

Lemery appelle ces fouets « *ergastini* ». Pierre Belon (*Observations de plusieurs singularitez*) et Tournefort ont vu opérer la récolte sous leurs yeux de cette façon ; on recueillait la résine en raclant les lanières à l'aide de racloirs spéciaux. Rimmel donne la figure de ce « fouet à ladanum », page 401.

2° La seconde qualité de ladanum aurait été obtenue en peignant à l'aide d'un rateau spécial la barbe des Chèvres revenant des maquis et en détachant la gomme à l'aide d'un couteau. Parry, à la suite de Durvelle, parle des moutons ce qui est aussi vraisemblable.

Les chèvres et les moutons ne

(2) En France les variétés **Albiflorus** et **maculatus** croissent ensemble pêle-mêle, elles sont peu tranchées et d'intérêt botanique médiocre. (J. G.).

(1) A Tanger les immenses formations de **Cistus ladaniferus** du Cap Spartel et d'Agla sont exploitées pour faire du charbon de bois. (J. G.).

devant pas brouter habituellement les cistes trop aromatiques, leur poil, leur laine pouvait ne retenir que le ladanum provenant des maquis de cistes traversés incidemment. Cependant quand le bétail manque de plantes plus appétissantes, il est vrai qu'il s'attaque aux plantes aromatiques; c'est ainsi que dans le Sud du Maroc les troupeaux paissent le Cladanthus d'Arabie, le Pyrèthre, la Sauge d'Egypte, le Salsola vermiculé, toutes plantes aux odeurs fortes et aux saveurs brûlantes. Ce mode de ramassage du ladanum est très ancien et Hérodote le décrit (1).

(1) Le Lédanon, que les Arabes appellent Ladanon, se recueille d'une manière encore plus extraordinaire que le Cinnamome. Quoique très odoriférant on le trouve dans un lieu tout à fait fétide ; c'est dans la barbe des boucs et des chèvres qu'il se rencontre, sous la même forme que la gomme qui découle de quelques arbres. On le fait entrer dans la composition de plusieurs parfums et c'est principalement avec le Lédanon que se parfument les Arabes (Hérodote).

Le Lédum est un arbrisseau odoriférant qui s'élève à deux ou trois pieds. Les chèvres broutent les feuilles de Lédum sur lesquelles il y a une matière gommeuse dont leur barbe se charge. Les paysans ont soin de la ramasser avec des peignes de bois faits exprès.

Ensuite ils la fondent, la coulent et la mettent en masse ; c'est ce qu'on appelle le lédanon ou ladanon. (Note de Larcher).

C'est le Ladanon que Pomet appelle encore au XVII[e] siècle : « naturel ou en barbe ».

Si on s'en tient au texte ci-dessus, il semble qu'Hérodote ait cru que le Lédanon se formait spontanément et naturellement à la barbe des boucs Cette opinion, aussi bizarre soit-elle, a dû se répandre et persister ; ainsi Gérardin nous décrit le frontispice du « Parfumeur Français » de Barbe (1680), reproduit par Rimmel dans son livre des Parfums, p. 380 de l'édition française; cette description mérite d'être reproduite ici :

« Dans cette gravure, au fond, à gauche « sur la mer immense » éclairée par un soleil merveilleux — celui de Louis XIV — on voit flotter un grand gâteau : c'est un rayon de miel en train de se transmuter en Ambre gris.

Au milieu d'un rocher, je vois une grotte entr'ouverte, c'est une carrière de Benjoin!

Au premier plan, une civette sous cage est entourée de braseros : c'est pour lui faire jeter son parfum; puis vient un chevrotain que larde à coups de dague un homme à turban ; c'est pour lui faire pousser des vessies sanguines qui deviendront des poches de musc.

Enfin un Grec est en train de peigner la barbe d'un bouc afin d'en recueillir le « ladanum », que l'animal doit tout naturellement engendrer, sous les efforts réitérés de l'habile tondeur ! » L'auteur du dessin croyait peut-être comme Hérodote ou d'après Hérodote que le ladanum se formait dans la barbe des boucs et avait une origine animale.

Un troisième procédé cité par Lemery était utilisé en Espagne : on jetait les feuilles dans l'eau et on portait à l'ébullition, on recueillait ensuite le baume qui surnageait. Ce procédé serait peu recommandable.

Il est certain que les cistes sont parfois très visqueux notamment pendant les journées chaudes de l'été, lorsque la plante est en pleine végétation et que les feuilles et tiges exhudent abondamment une résine très ramollie par la chaleur ; il est assez naturel de croire que les troupeaux qui en traversent de longues formations peuvent en rapporter de fortes quantités inconsciemment récoltées.

« Comme ainsi soit, dit Renou, le ladanum est tenace et gluant et se prend facilement à qui l'approche, tout de même que la glu, il est si bien vraisemblable qu'il se peut prendre et attacher à la barbe des chèvres et des boucs ».

Bory de Saint-Vincent raconte qu'en Estramadure, pendant la guerre d'Espagne, nos cavaliers, après une longue marche, avaient leurs genoux enduits de ladanum.

Actuellement les procédés anciens de récolte du Ladanum tendent à disparaître ; cependant un de nos amis qui a voyagé en Crète il y a une vingtaine d'années, dit avoir vu peigner la barbe et le poil des chèvres.

L'emploi des dissolvants volatils a donné d'excellents résultats pour l'obtention de gommes, oléo-résines et essences diverses de ladanum selon que l'on emploie la ligroïne, l'acétone, l'alcool, l'éther ou les solvants chlorés lourds. Le mélange des produits obtenus avec plusieurs solvants employés successivement pour épuiser la plante constitue parfois une oléo-résine semi-liquide de hautes qualités odoriférantes représentant tous les produits aromatiques du ciste, résine et essence.

M. Reutter de Rosemont dit « on récolte actuellement le Ladanum en Crète, sous forme de larmes attenantes aux branches et aux troncs du *Cistus creticus* qui furent incisés » (1). C'est la première fois qu'il est question d'incisions pour la récolte du ladanum et nous ne citons M. Reutter de Rosemont qu'à titre documentaire, car ce mode de récolte nous paraît invraisemblable, la résine des cistes n'ayant rien de commun avec celle des conifères.

Quant aux « larmes » dont il parle, elles peuvent exister pour certaines cistes et dans des pays très chauds, si nous en croyons Ettmuller (Pharmacopée de Schroder, 1688) : « Le Ladanum est le suc d'une espèce de ciste nommé Ledon qui se vend en petites boules friables, qui, étant ramassées par la chaleur du soleil, sortent durant le jour et se congèlent durant la nuit par la fraîcheur et se ramassent en petites boules conjointement avec la rosée du matin. »

Présentation commerciale. — Nous ne parlerons pas des oléo-résines d'invention récente, obtenues par les dissolvants volatils, car elles ne sont livrées que sous formes de compositions pour la Parfumerie sous des noms et des aspects très divers.

Le Ladanum vrai, résine noirâtre d'aspect également variable, est depuis longtemps un article très falsifié ; il se prête admirablement aux additions de terre, petites pierres, paille, graines qui constituent, au dire des marchands, une sorte de référence en donnant la preuve de son origine naturelle.

Malheureusement cette falsification grève le produit de frais nouveaux de nettoyage, filtration, etc. et la perte au poids est devenue trop importante. C'est donc un produit appelé à disparaître rapidement du marché, depuis que les Résinodors permettent de le remplacer très avantageusement.

Autrefois, on pouvait distinguer les formes commerciales suivantes :

(1) Remèdes, Parfums, Embaumements Doin, 1917, p. 115.

En pains, masses noirâtres gluantes.

En petites boules, les meilleures venant de Chypre (XVII[e] siècle).

In tortis ou en cordes. On donnait aux masses étirées en bâtons la configuration d'une corne de bélier.

Roulé chaud, torturé et orné de dessins. Ces dénominations commerciales particulières sont extraites du Dictionnaire des Drogues de Morelot de 1807.

En bâtons ou magdaléons.

En vessies, où les masses achèvent de prendre de la consistance. (Guibourt cite une masse de 12 kilos, récente et molle, à odeur particulière très forte et balsamique).

En gâteaux, pour le ladanum « dur », selon Poncelet (1).

En phioles, pour la partie liquide ou baume (Poncelet).

En feuilles. Poncelet ajoute : « en feuilles de l'arbuste pour la partie moyenne en consistance de sirop épais ».

Composition. — On possède deux analyses anciennes mais intéressantes :

Pelletier : Résine 20, gomme avec un peu de malate de chaux 0,60, cire 1,90, sable ferrugineux 72, huile et perte 1,90 %.

Guibourt : Résine et huile 86, cire 7, extrait aqueux 1, matières terreuses et poils 6 %.

Chevalier, Guibourt donnent quelques indications intéressantes et se lamentent sur la falsification pratiquée sur le ladanum. « Il faut avoir une conscience bien cuirassée pour donner à de pareilles préparations le nom de ladanum. Pourquoi faut-il qu'il soit toujours falsifié ? » s'écrie Guibourt ! On pourrait toujours poser la même question le ladanum-résine ne contient pas plus de produit utilisable qu'au temps de Guibourt, mais l'addition des matières étrangères est peut-être plus proprement et soigneusement faite.

Ch. Roset dit que le Ladanum de Chypre *pur* en masse est d'abord rare et qu'à l'état de pureté il doit être rouge brun presque noir, se ramollissant entre les doigts, d'odeur agréable rappelant l'Ambre, presque entièrement soluble dans l'alcool et doit renfermer 86 % de résine et d'essence ensemble et 6 % de cire.

Il s'empresse d'ajouter que les sortes commerciales renferment jusqu'à 73 % d'impuretés, parmi lesquelles des résines de Conifères.

En vieillissant le Ladanum devient sec, poreux, léger, à cassure grisâtre; il prend alors une agréable odeur d'ambre gris.

L'Oléo-résine pure contient de 0,7 à 2 % d'une Huile essentielle qui présente les caractères suivants :

Point d'ébullition : 50° à 185° sous 15 m/m
Poids spécifique : 0,928 à 1,011.
Indice de réfraction : 1.510 à 1.514.
(Parry).

En vieillissant l'essence s'oxyde rapidement et dépose des cristaux en extrême abondance.

D'après Masson (1) l'essence contient de l'Acétophénone, une cétone nouvelle possédant les caractères suivants :

Point d'ébullition : 178°-179°.
Poids spécifique à 0° : 0,922.
Rotation optique : 0°
Indice de réfraction à 23° : 1.494.
Point de fusion de la Semi-Carbazone : 220°-221°.

Enfin des alcools, phénols et éthers divers en petite quantité ; le guaiol est probablement présent.

La Cétone nouvelle ci-dessus a été soigneusement déterminée ; c'est la Trimethyl-1, 5, 5-hexanone-6 (2).

On croit que le produit isolé par Emmanuel (3) sous le nom de ladaniol est une forme impure du Guaiol.

Odeur. — Nous croyons intéressant de reproduire ici les notes de M. E. Gerardin, déjà publiées dans le Bulletin des Sciences pharmacologiques. Ses nombreuses remarques bibliographiques permettront à nos lecteurs de puiser quelque bonne idée concernant l'emploi du ladanum.

Les auteurs anciens et modernes sont presque tous d'accord :

Odeur douce et agréable tirant sur celle de l'ambre (Lémery).

Odeur balsamique très suave (Dorvault) ;

Odeur tirant à celle de l'ambre (Pomet).

Le *véritable* a le parfum exquis et une odeur suave en brûlant (Poncelet), odeur agréable rappelant l'ambre (Planchon et Collin); donne à la distillation un produit d'une odeur fortement ambrée (Villon).

Cependant le témoignage d'Em. Deschamps (1) n'est pas très enthousiaste. « Le ladanum, dit l'auteur, provient de deux espèces de cistes (*Kistarguès*) très abondants dans toutes les montagnes de Chypre, principalement en Tylliria, contrée la plus pauvre de l'île.

« Les Chèvres sont chargées de la récolte, le suc qui humecte les sommités s'attache à leur barbe, le poil est coupé, puis passé à l'eau chaude et la résine s'en détache. Reprise puis malaxée avec de l'huile, mise en boules noirâtres qui ont la consistance de la cire, elle est vendue aux épiciers, pharmaciens du pays. D'une odeur, *ni bonne, ni mauvaise* (?), on l'emploie comme résolutif et *soporifique*. Mélangée en petite quantité avec l'huile, on s'en frotte le corps, et, dans la montagne, elle passe pour préserver du froid. C'est tout. » M. E. Deschamps est tombé, croyons-nous, « sur un mauvais morceau », le ladanum nous semble mériter plus de considération. D'ailleurs, tout est dans la manière d'en tirer parti en le purifiant.

Déjà, au XVI[e] siècle, Alexis Le Piémontois (Ruscelli, *Secrets*) nous indique la façon de faire le ladanon *très bon*. Dans cette recette, il nous paraît ouvrir la voie aux *résinodors*, *gommodors* appelés *clairs* des parfumeurs chimistes d'aujourd'hui.

Matthiole dit bien que la plupart est sophistiqué, et ne produit aucun effet ; néanmoins, il en a trouvé et acheté « à Venise, ès boutiques de

(1) Poncelet. « Chymie du Gout. », 1755.

(1) Comptes rendus Acad. Sciences, 154 (1912), p. 517.
(2) E.-J. Parry. « Chemistry Essential Oils. », p. 504.
(3) Emmanuel. « Arch. der Pharm. », 250 (1912), p. 111.

(1) « Au pays d'Aphrodite », Hachette, édit., Paris, 1896.

parfumiers et surtout en la boutique *du More*, sur le pont de Rialto, *qui était exquis ;* autrement chez les apothicaires et épiciers, il ne s'en trouve point qui ne soit « brouillé », car ils cherchent le bon marché et ne se soucient de rien autre. On en met parmi les parfums et senteurs ; ainsi accommodé il sert à faire ces petites boules (pommes d'ambre) desquelles on use en temps de peste, y mêlant ambre, musc, gérofle et bois d'*aloës*.

Dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle* de 1768, Valmont de Bomare nous en raconte une bien bonne à propos de ces *ballotes* ou pommes de senteur. « Les femmes grecques, dit-il, ou circassiennes, portent souvent à la main des pommes de ladanum mêlées avec de l'ambre et du mastic en larmes et s'en servent pour les flairer. En Turquie, on fait entrer le ladanum dans la composition des Talismans soporifiques usités dans les sérails musulmans et tartares, moins pour se rendre propice le divin Morphée que pour causer une sorte de léthargie aux vestales à qui on ne veut pas décerner le mouchoir ».

Le ladanum figure dans la composition d'un certain nombre de pastilles à brûler. Celles-ci, suivant leur aspect, ont porté des noms divers : trochisques, clous, chandelles, bougies, bâtons, baguettes, osselets (Trévoux), rotules.

En disant pastilles du sérail, tout le monde comprend.

En Orient les *Tonsouf's* et les *Kourss* sont des pastilles plates souvent enveloppées d'une feuille d'or, que l'on brûle dans les cassolettes appelées *Mibkharahs*.

Dans les recettes de « poudre à poudrer » si en usage au XVIIIe siècle, nous rencontrons le ladanum en compagnie de l'ambrette, de l'ambre et de la mousse de chêne (Buchoz, *Toilette de Flore*).

Au XVIIe siècle, dans Barbe, on trouve le ladanum dans les recettes d'*Ocaignes* (huile de Ben ou d'olive enfleurée) pour parfumer les gants (v. les Gants parfumés, in *Parfumerie moderne*), puis dans les Savonnettes noires de Néroli, et dans celles de Bologne.

Dans un autre ordre d'idées, on fabriquait au XVIe siècle des patenostres ou chapelets de ladanon qui étaient fort en vogue, Al. Le Piémontois donne plusieurs recettes pour faire « patenostres de ladanon ». (V. *la Parfumerie moderne*, 1917, p. 56).

En Grèce, existait une façon très particulière de préparer le *Kohol* en jetant le ladanum sur des braises ardentes et en recueillant le noir de fumée que produisait les grains parfumés, sur un petit plat *ad hoc;* les Grecques le trouvaient parfait, paraît-il, pour les cils et les sourcils. Tant mieux. Pomet nous donne, en marchand de Paris très documenté pour son temps, des détails sur le ladanum, présentant un certain intérêt : « Le *liquide* ou *baume noir* a une odeur douce et agréable, ainsi préparé, il est en usage en Angleterre, mais pour le peu qu'il s'en emploie en France, cela ne mérite pas d'en parler, soit à cause de *sa cherté*, soit que cela vienne de ce qu'il est peu connu. Du marc, ils font des pastilles communes et des pots pourris. »

Un cosmétique célèbre dans l'Antiquité, nous dit Ch. Joret, était mis sous le nom de Cléopâtre, dernière reine d'Egypte ; plusieurs ingrédients qui y entraient remontaient à la plus haute Antiquité : myrrhe et encens pour combattre la teigne, ladanum broyé dans l'huile ou du vin doux pour épaissir les cheveux, racine de lotus broyée pour les empêcher de tomber.

Renou a donné une recette d'origine semblable : ladanum avec vin, myrrhe et huile de myrte ; « il garde de tomber les cheveux ». Pourquoi pas ? (Encore une sève capillaire à faire renaître, avec un peu de réclame autour).

On trouve dans Hérodote l'emploi du ladanum dans les embaumements ? M. Reutter n'en parle pas dans ses diverses analyses des aromates consacrés à la confection des momies.

Il est probable que les Egyptiens n'en usèrent pas, et qu'Hérodote a pu errer sur ce point.

Toutefois, au XIVe siècle chez nous en France, le ladanum entrait dans l'embaumement.

Voici ce que dit Quicherat à ce propos :

« Dans les comptes de Geoffroy de Fleuri, nous trouvons le détail des dépenses faites à l'occasion des obsèques du petit roi Jean, 15 novembre 1316 : objets et ingrédients qui servirent à l'embaumement du corps :

« 6 livres de coton, 1 aune 1/2 de toile cirée et 1 aune 1/2 de toile fine blanche, 2 onces d'ambre, une 1/2 once de musc, 4 onces d'*estorat* (storax), *calmite* et *mierre* (myrrhe), de l'encens et du *Ladanon* ».

Enfin, le journal *La Nature* a donné, en 1878 (2e semestre, p. 362), un article de M. J. Girardin sur « l'art agricole dans la Grèce antique » ; l'auteur rappelle que le ladanum y a joué un grand rôle, tant en parfumerie qu'en médecine et qu'on le brûle encore dans les maisons turques, pour parfumer l'air. C'est lui qui nous apprend qu'Hérodote a trouvé les Cistes ladanifères en Arabie et que c'est principalement avec le ladanum que se parfument les Arabes.

Etymologies. — Les anciens Grecs appelaient le ciste : *Ledon* et la résine : *Ledanon*. Les Latins appelèrent l'arbrisseau : *Cistus ledon* et la résine : *Ladanum*. Les Arabes : *Laden*. Les Espagnols et les Italiens: *Ladano* (Littré).

Maintenant, et ceci mérite un peu d'attention.

Wolley Dood prétend que *Laudanum*, *Ladanum* et *Labdanum* ne sont que trois manières de prononcer le même mot. « *Ladanum*, dit-il, est le nom classique de la résine. Elle servait couramment comme *calmant*, lorsque Paracelse inventa sa puissante panacée qu'il appela *Laudanum ;* la formule fut tenue secrète, mais d'après W. Dood, ce serait très probablement un mélange d'opium et de *résine de Cistus* ». D'ailleurs, selon lui, le mot laudanum au XVIIe siècle fut un ter-

me générique qui s'appliquait à tout spécifique calmant.

Il n'en est pas moins vrai que l'apparition du *Laudanum* mit en l'air tout le corps médical d'alors. Jean de Renou, médecin et conseiller du Roy, écrivait en latin (naturellement), dans ses *Œuvres pharmaceutiques* de 1608, ces lignes que Louis de Serres a ainsi traduites : « Il n'y a que quelques années que certains faux médecins et affronteurs se sont mis en campagne, promettant le sommeil, avec une sorte d'opiate que nous croyons n'être autre chose que les pilules de cynoglosse qui sont fort usitées partout. Il n'y a aujourd'hui ny malotru empyrrique (*sic*), ny chétif médecin, ny barbier barbant, tant démanché d'esprit qui ne se glorifie d'être bon *laudaniste*, c'est-à-dire inventeur, expérimentateur et amateur de ce tant noble prétendu ladanum (!) ».

Voici ce qu'on lisait encore à ce sujet dans le *Dictionnnaire de Trévoux* de 1734 : « *Laudanum* est le nom que les chimistes donnent à l'extrait d'opium à cause de ses bonnes qualités, comme qui dirait *laudare* : louer (*Non*, c'est là, croyons-nous, une proposition erronée et toute gratuite; W. Dood doit avoir raison), remède admirable, quoiqu'en dise M. Gui Patin, il provoque le sommeil et apaise les douleurs. »

(Renou, soit dit en passant, nous paraît le digne précurseur, sinon l'inspirateur de Gui Patin. On retrouve chez lui, dans bien des cas, la même mentalité et le même esprit sarcastique).

Cette digression n'était pas inutile en ce sens qu'elle semble justifier l'appellation de *Laudanum* attribuée parfois au *Ladanum*. On ne se l'expliquerait guère, elle passait même pour une grosse incorrection. Cependant ?

Ci finist, au hasard des fiches et à quelques répétitions près, l'histoire du Ladanum ou Ambre noir. Ce n'est ni un panégyrique, ni une oraison funèbre que nous avons voulu prononcer, encore que comme médicament le ladanum soit mort et bien mort. Cependant, comme *Parfum*, il est peut-être appelé à vivre encore, grâce aux perfectionnements modernes de la parfumerie. Il nous paraît être un fixateur naturel précieux par son oléo-résine et son essence, à relent d'ambre très accusé, et constituer un soutien intéressant de l'ambre gris (dont le prix devient de plus en plus élevé), de l'ambrette, de l'évernie (mousse de chêne) et de la sauge sclarée, etc.

Il appartient aux artistes de décider par l'expérimentation. D'ores et déjà, ils se sont mis à cette besogne toute tracée : le succès les encouragera.

Mais, il faut le dire, son discrédit manifeste dérive de ses falsifications habituelles par trop éhontées. L'art du parfumeur peut encore y remédier, en surveillant la récolte et en sélectionnant la matière première originelle.

La conclusion de tout cela est que son passé reste quand même fort honorable et méritait bien un petit souvenir monographique.

E. Gérardin.
Jean Gattefossé.

Au bon vieux temps.

Au bon vieux temps, parfumeurs et barbiers faisaient grand usage de la pomme pour leurs.... pommades : parfaitement, le mot vient de là.

Ils réduisaient en bouillie les fruits les plus fins et les plus beaux y incorporaient des essences aromatiques et enduisaient de ce mélange la chevelure et le corps de leurs clients.

Ce furent, assure-t-on, les nymphes Oenone, Olcoyë, Epione et Aglaë qui imaginèrent cet artifice.

L'enchanteresse Circé et la belle Cléopâtre ont laissé quelques bonnes recettes de pommades, dont les pommes, comme de juste, fournissaient la base émolliente.

Par la suite, il est vrai, on y ajouta des ingrédients variés tels que du fiel et de la crotte de chat, assaisonnés de paivre et d'ellebore.

Gallien, qui nous a transmis la formule ne dit pas du reste qu'elle devint meilleure pour ça.

Aujourd'hui, brillantine et pommade sont passés de mode et avec quelque raison, on leur préfère le schampoing.

Les Statistiques.

Les statistiques nous disent que nous avons exporté, en 1919, pour 80 millions de parfumerie, contre 45 millions en 1918 : ces chiffres sont incontestablement erronés puisqu'ils ne représentent guère que l'exportation de dix maisons parisiennes environ. C'est que la statistique ne tient pas compte des postaux qui, à cause de leur facilité et de leur économie sont si largement utilisés par nos confrères. On annonce aussi une exportation de 3.883.000 francs de parfums synthétiques, ce chiffre est à peine celui d'une seule maison lyonnaise...

En janvier 1920, il a été noté des envois de 10 millions 640.000 fr. de parfums de toutes sortes (non synthétiques), contre 2 millions 680.000 francs, en 1919.

Ces chiffres sont tout à fait audessous de la réalité et nos propres éléments nous permettent d'évaluer à plus de 500 millions annuels les exportations des parfumeurs français.

Emploi de la Gomme Labdanum

La gomme labdanum du commerce est un magmas noirâtre ayant l'aspect d'un goudron végétal impur, plus élastique cependant que le goudron de pins de Norvège, et souvent mêlé de feuilles et de détritus végétaux.

Sa constitution physique permet toutes les falsifications et il est fréquent de trouver mélangés de la la terre, du sable, des cailloux, en un mot toutes sortes d'adultérations propres à diminuer la valeur marchande de ce produit.

Le Labdanum est cependant indispensable à la parfumerie; c'est un des fixateurs les plus précieux car il donne, pour un coût relativement très faible, une note ambrée très puissante et très tenace. Moins doux que l'ambre véritable auquel il ressemble, quoique de couleur plus noire, le Labdanum s'emploi comme lui, en alcoolats ou teintures.

On prend généralement 25 grammes de gomme de Labdanum que l'on fait dissoudre dans un litre d'alcool 96°, on laisse macérer le plus longtemps possible et on utilise comme la teinture d'ambre.

Il convient de filtrer pour éliminer les impuretés que nous avons signalées, mais cette sujétion est supprimée par l'emploi des *Résinodors* dont nous avons très souvent signalé la préparation soit à propos du Styrax, du benjoin, ou des autres gommes ou baumes impurs du commerce.

Le résinodor de Labdanum est obtenu, comme ses frères de la même série, par dissolution fractionnée dans un véhicule approprié puis par évaporation ménagée dans le vide.

On obtient ainsi un produit absolument soluble dans l'alcool sans aucune perte ni filtrage et il devient possible de faire entrer le labdanum dans les compositions absolues que nous préconisons comme représentant l'ultime perfection en matière de parfums.

Supposons par exemple que nous désirons obtenir un parfum pur et absolu d'ambre artificiel, nous ferons un mélange de :

Musc artificiel,
Résinodor Tolu,
Mousse de Chêne,
Essence de Jasmin,
Vanilline,

et nous le mélangerons avec une quantité égale de résinodor Labdanum. Nous aurons ainsi un parfum ambre concret que nous allongerons avec un dissolvant tel que le benzoate de benzyle, pour le rendre fluide et qui servira ensuite à toutes les compositions où rentre l'ambre, soit comme fixateur, soit comme parfum.

Le résinodor Labdanum peut d'ailleurs être éclairci par les filtrages sur matières décolorantes alors qu'il est encore en suspension dans son dissolvant : le produit évaporé a alors une nuance claire et colore beaucoup moins les parfums. On le distille aussi quelquefois et on obtient alors une huile essentielle fluide qui garde l'odeur originale du labdanum mais qui n'a plus le même pouvoir fixatif, par suite de la disparition des produits résineux stables.

Soit sous forme d'ambre composé comme ci-dessus, solide ou pâteux, le labdanum peut faire la base de parfums de grand intérêt tel que le Chypre toujours à la mode depuis des siècles, à peine modifié par l'addition des essences de mousse de chêne et des fixateurs modernes.

C'est ainsi que si l'on mélange en proportions convenables les ingrédients suivants :

Sassafras,
Géraniol,
Ionone,
Girofle,
Cannelle,
Vanilline,
Coumarine,
Sauge sclarée,
Vétyvert,
Coriandre,

avec du résinodor de Labdanum, on obtient une composition de Chypre dont 15 à 25 grammes dans un litre d'alcool donnent un extrait extrêmement puissant et fixe.

Bien entendu le labdanum résinodor peut servir de fixateur et de colorant pour l'eau de cologne ambrée à laquelle il communique une persistance très goûtée ; il fait partie aussi des « Parfums de Santé » ou régénérateurs des Egyptiens qui lui attribuent des vertues aphrodisiaques et reconstituantes particulières: c'est le fixateur végétal qui se rapproche le plus des fixateurs animaux tels que le musc, la civette, l'ambre, le castoréum, etc.

Son emploi, généralisé, serait un régulateur du cours des produits tels que le musc naturel ou l'ambre, qui atteignent en ce moment des hauteurs extravagantes.

FLORIANE.

Prohibitions d'Importations.

Le décret établissant les prohibitions a fait grand bruit en France et à l'étranger. De toutes parts on étudie contre nous des représailles qui pourront porter tort à notre commerce d'exportation et venir, ainsi, à l'encontre du résultat cherché qui est la hausse de notre change.

Il est interdit d'importer les cheveux, qui, transformés par nos posticheurs s'expédiaient dans toute l'Europe, les filets et ouvrages en cheveux et en général tous les produits de parfumerie que nous n'achetions, d'ailleurs, qu'en toute petite quantité au dehors.

La Belgique, à titre de réciprocité, propose d'interdire l'importation de nos produits de parfumerie, l'Italie en a fait autant... n'est-il pas à craindre que la mesure ne se généralise ?

Les Succédanés de l'Essence de Petitgrain.

L'essence de petitgrain ou de feuilles de bigaradier est devenue rare et chère ces temps derniers.

Cette rareté est due tant à la diminution de la distillation dans les régions du Paraguay et du Parana qu'au manque de frêt et au change élevé de la piastre paraguayenne qui n'a plus permis des transactions habituelles.

D'autre part, les prix forts, pratiqués pour les nérolis européens, ont augmenté la demande en odeurs plus ordinaires de substitution et notamment en essence de feuilles.

Ces hausses qui pourraient être très pernicieuses dans des industries plus immédiatement nécessaires que les nôtres, sont dans notre domaine des stimulants pour les chimistes qui recherchent immédiatement des produits de substitution.

C'est ainsi que l'anthranylate de méthyle que l'on employait guère que pour fleurir les petitgrains déterpénés, de façon à les transformer en Nérolis artificiels, s'emploie maintenant en mélange avec le terpinéol, le linalol et le géraniol pour donner des succédanés d'essence de petitgrain.

Le Laboratoire Gattefossé a préparé également un produit assez bon marché qui peut donner une bonne base de petitgrain, utilisable même en savonnerie : c'est le benzoate de butyle dont l'odeur sucrée se marie admirablement à celle de l'anthranylate de méthyle Corrigé par un peu de linalol, le benzoate de butyle communique aux savons ou aux eaux de cologne une odeur agréable et très fleurie. Une trace de benzylidène-acétone peut également augmenter cette note de fleurs, mais on sait qu'il ne faut pas abuser de ce corps qui est un peu caustique.

En revanche on nous annonce la préparation d'un nouveau corps :

La *Diphényléthanone cristallisée* dont les constantes sont les suivantes :

Point de fusion 52°,
Point d'ébulition 210° sous 15 m/m

Solubilité complète dans l'alcool même étendu.

Ce nouveau corps aurait une odeur plus fine que l'anthranylate de méthyle, mais comme nous ne l'avons pas encore essayé nous ne pouvons donner personnellement aucune indication particulière. Nous ne manquerons pas de le faire le mois prochain, dès que nous nous serons livrés aux essais indispensables.

Ces deux découvertes sont susceptibles d'arrêter la course à la hausse du néroli qui, à l'état de pureté, vaut de 6 à 7.000 francs le kilo et du petitgrain qui dépasse encore 200 francs le kilog.

FLORIANE.

Une Perle.

Nos confrères de l'industrie chimique récoltent des perles très amusantes au premier abord, mais qui suggèrent de bien tristes réflexions sur l'étendue des connaissances générales chez nous et notamment chez les reporters et journalistes.

Il ne se passe pas un « fait divers » relaté par la grande presse et relatif à l'industrie chimique sans que nous y trouvions des affirmations invraisemblables : explosions de sel ammonia*que*, asphyxie par les vapeurs nitriques sorties d'une bouteille, invention d'un moteur a *Azote* pour les automobiles, etc. Citons encore la vente d'un produit cristallisé qui, dissout dans l'eau, doit transformer celle-ci en carburant pour les moteurs.

La Parfumerie ne doit pas échapper à ce sabotage de la grande presse puisque nous trouvons une perle remarquable dans la rubrique spéciale de Parfumerie du « Mercure », édition spéciale du Musée Commercial Universel.

« Les fabriques produisent le musc — *qui cependant est encore fourni par la Civette* — le terpinéol (essence de lilas), la vanilline, etc. »

Que pensez-vous de cette simple confusion dans une rubrique créée spécialement dans le but de suppléer au manque complet de journal technique de Parfumerie. Le *Mercure* nous dit, en effet : « Il est curieux de constater que malgré son importance, la Parfumerie ne dispose, à Paris même, d'aucun journal technique. Ainsi des milliers de fabricants et de négociants sont privés d'organe corporatif ! »

Devons-nous rappeler qu'il existe, *à Paris*, au moins deux « organes corporatifs de la Parfumerie » et que la *Parfumerie Moderne* défend les intérêt de *toute* la corporation depuis douze ans et possède un bureau d'informations et de renseignements *à Paris même*, 38, rue du Mont-Thabor.

La Question de l'Huile de Ricin.

Les groupements oléicoles français et coloniaux se fâchent très sérieusement contre les services d'armée qui, après avoir provoqué l'accroissement des plantations de ricin, se refusent, maintenant que la guerre est finie, à laisser entrer en France les stocks d'huile ainsi formés à leur instigation. Ce n'est qu'une preuve de plus du désordre et de l'incurie qui règnent dans certains milieux militaires et dont nous avons tant d'exemples.

En Oranie, les plantations ont donné de 2 à 5 quintaux par hectare, mais ce rendement pourrait être triplé si les débouchés étaient assurés.

Note sur deux Germandrées Aromatiques.

(Teucrium Marum L., et T. Massiliense L.)

Les Germandrées constituent le genre *Teucrium*, de la grande famille des Labiées, genre comprenant une centaine d'espèces, répandues dans les régions chaudes et tempérées de tout le globe, mais dont le centre de dispersion semble être la zone méditerranéenne qui en présente environ soixante-dix espèces. La plupart de ces plantes sont odorantes ; quelques-unes, par l'abondance de leurs fleurs, sont ornementales et dignes d'être cultivées dans les jardins; toutes sont amères, toniques et excitantes.

Les deux espèces faisant l'objet de cette note sont presque exclusivement cantonnées dans les îles de la Méditerranée occidentale ; elles sont remarquables par leur odeur puissante et n'ont pas, pensons-nous, été l'objet d'études spéciales, bien que connues depuis fort longtemps.

TEUCRIUM MARUM L.

La Germandrée maritime, *Teucrium Marum* L., *T. maritimum* Lam., est un petit sous-arbrisseau buissonnant de 20 à 25 cm., à rameaux nombreux, dressés, cendrés-blanchâtres; feuilles fasciculées aux nœuds, petites, brièvement pétiolées, ovales ou lancéolées, entières, enroulées aux bords, vertes en-dessus, blanches-soyeuses en-dessous; fleurs purpurines, petites, en grappes terminales denses ; calice presque laineux, à dents lancéolées-acuminées, plus courtes que le tube.

Le *Teucrium Marum* L., se rencontre en Espagne ; aux îles Baléares ; aux îles d'Hyères où, très rare à Porquerolles, il est abondant à Port-Cros et à l'île du Levant ; en Corse, répandu dans les endroits secs jusqu'à 1.100 m. d'altitude ; aux îles de Capraja, Gorgona et Monte-Cristo ; en Sardaigne ; dans l'Italie septentrionale et occidentale ainsi qu'en Dalmatie. Indiqué, par erreur, à Montpellier, par Grenier et Godron (Flore de France), et comme naturalisé à la Cascade, près de Grasse (Alpes-Maritimes), par Goaty et Saint-Lager, il est assez souvent cultivé dans les jardins botaniques.



Cliché Herbier P. M.

Teucrium Marum L.

La Germandrée maritime est douée d'une saveur âcre, pénétrante, surtout pendant les chaleurs de

l'été; elle exhale, lorsqu'on en froisse les feuilles, une odeur aromatique, rappelant celle de l'éther, due à un stéaroptène particulier (carbure d'hydrogène analogue au camphène), elle excite l'éternument. Les vieux auteurs considéraient cette plante comme tonique, sudorifique, anti-spasmodique et céphalique. Quelques personnes, sujettes aux maux de tête, mêlent dans leur tabac de la poudre de ses feuilles et prétendent en éprouver un soulagement ; on peut aussi l'employer en infusion théiforme. Les feuilles sont utilisées, avec succès, sous forme de poudre à priser, pour la guérison des polypes muqueux du nez et pour prévenir le retour de cette affection. On prétend que des rameaux secs, suspendus dans les appartements, en font fuir les mouches (1).

De même que certaines Valérianes, Epiaires, Eupatoires, *Nepeta*, *Actinidia*, l'odeur puissante de cette Germandrée exerce sur les chats une telle attraction qu'ils la détruisent en se roulant dessus dans une sorte d'ivresse, d'où le nom d'Herbe-à-chats donné à cette plante aux îles d'Hyères et celui analogue de *Erba da Gatti* qui lui est attribué en Italie. Le *Teucrium Marum* est planté, en Allemagne, par les gardes-chasse pour capturer les chats sauvages qui détruiraient le petit gibier. Cependant, dans les lieux où la plante est répandue à l'état naturel ou cultivée depuis longtemps, les chats s'y habituent et ne font plus que la brouter un peu ; nous en avons vu, entre autres, de belles bordures au Jardin public de la Villa de Orotava, à Ténériffe (Iles Canaries).

Le *Teucrium Marum* est parasité en Corse par un Hémiptère rare et curieux, le *Copium Teucrii* Host, ressemblant à une grosse fourmi.

Comme espèce le *T. Marum* est surtout rapproché des *T. Webbianum* Boiss., et *T. quadratulum* Schreb., d'Espagne. MM. Foucaud et Mandon ont découvert en Corse, en 1898, au mont Felce, près de Corté, un hybride du *T. Marum* et du *T. capitatum* L., que M. Rouy a décrit sous le nom de × *T. corsicum*.

Une Marjolaine de Crète et d'Orient, l'*Origanum Maru* Sibth. et Sm., possède une odeur forte se rapprochant de celle du *Teucrium Marum* ; elle est employée comme condiment dans l'est de la Syrie et de la Palestine.

TEUCRIUM MASSILIENSE L.

La Germandrée de Marseille, *Teucrium massiliense* L., *T. odoratum* Lam., est une plante vivace de 25 à 60 cm., tomenteuse-cendrée, à souche courte, ligneuse ; tiges herbacées, dressées ; feuilles pétiolées, rugueuses-gaufrées, ovales-oblongues, crénelées, plus ou moins tomenteuses ; fleurs roses, petites, en longues grappes effilées ; calice pubescent, à lèvre supérieure largement ovale en cœur.

Le *Teucrium massiliense* est une espèce insulaire relativement rare et, de plus, fort mal nommée, car elle n'a jamais été rencontrée indigène à Marseille, ni dans ses environs, aussi quelques botanistes ont-ils proposé, avec raison, de lui substituer le nom de *T. odoratum* Lam., bien que plus récent mais mieux justifié.

Cette plante présente son habitat le plus septentrional aux îles d'Hyères, elle s'y rencontre seulement à l'île du Levant, où elle est rare ; après dix années de recherches nous avons pu en découvrir, en mai 1913, une belle station dans les maquis de cette île d'exploration difficile. De même que pour le *T. Marum* c'est en Corse, ce Paradis des botanistes, que le *T. massiliense* semble le plus répandu. On le trouve depuis les rivages de la mer, où nous l'avons recueilli, en mai 1911, dans le ravin de l'Argentella, près de Galéria, jusqu'à 750 m. d'altitude, au col Saint-Roch, au-dessus de Vico, et même à plus de 800 m. près d'Evisa. On le retrouve en Sardaigne, dans plusieurs localités littorales ou montagneuses de la partie septentrionale, ainsi qu'aux petites îles voisines de l'Asinara et de la Maddalena. Il n'est plus connu ensuite que de l'Espagne méridionale et de l'île de Crète, où l'on en a constaté plusieurs stations dans la zone des collines.

Ce qui caractérise cette plante c'est sa forte odeur de pomme de reinette, surtout lorsqu'on en froisse les feuilles ; cette particularité lui a fait donner, aux îles d'Hyères, le nom d'Herbe-à-pomme. Connue depuis fort longtemps, à l'île du Levant, elle n'a jamais dû y être bien abondante, car Gérard, qui l'a fort bien figurée dans sa *Flora gallo-provincialis*, la signale comme : *rarissima planta in Insulis Stœchadum*.

Depuis de longues années nous cultivons ce *Teucrium*, ainsi que le *T. Marum*, sur le littoral provençal, ils viennent bien tous deux, sans soins et dans des terrains secs. A l'état indigène le *T. massiliense* vit dans les sols schisteux ou granitiques, or, selon M. V. Davin (A propos de la Germandrée de Marseille « Revue Horticole des Bouches-du-Rhône », septembre 1908), le *Teucrium massiliense*, cultivé au Jardin Botanique de Marseille, s'est semé spontanément sur un mur constitué par des pierres calcaires et du mortier fait à la chaux, mur formant un des côtés d'un bassin, la plante a prospéré à moins d'un mètre du niveau de l'eau.

D'autre part, dans une brochure publiée à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille, par M. J. Pouchat, ayant pour titre « Les légumes indigènes en Indo-Chine », Hanoï, 1905, on constate que le *Teucrium massiliense* y est mentionné comme plante à condiment, une figure noire accompagne le texte, on y reconnaît notre Germandrée surtout à ses inflorescences spiciformes ; seul le feuillage

---

(1) Voir Codex medicamentarius sive Pharmacopœa gallica, 1818 et 1837 ; Pharmacopœa Hispana, 1797, Farmacopea oficial Espanola, 1884 ; Pharmacopée grecque, Bouro-Landerer et Sartoni, Athènes, 1837 ; Pharmacopœa Suecica, 1775 et 1846.

ne correspond point exactement à notre plante indigène ; il faut, en ce cas, tenir compte du milieu où la plante est cultivée et des variations que provoquent toujours les soins culturaux, surtout dans les organes foliacés. Une plante également méridionale, la *Ruta angustifolia* Pers., est cultivée en Indo-Chine dans les jardins, le plus souvent dans des pots, pour être employée en médecine comme emménagogue et abortif (Cf. F. Garnier « *Voyage d'exploration en Indo-Chine* », t. II, p. 498). (*Parfumerie Moderne*, 1918, p. 38).

Nous possédons d'Exchorchas (Majorque), le *Teucrium lancifolium* Boiss., que M. Rouy « *Matériaux pour servir à la flore du Portugal* », I., p. 7, considère comme une sous-espèce du *T. massiliense* spéciale aux îles Baléares. L'inflorescence est plus lâche, mais l'odeur est semblable à celle du *T. massiliense* ; les feuilles longues, étroites, régulièrement dentées en sont bien différentes.

Deux autres Labiées de la région méditerranéenne, les *Stachys maritima* L., et *Salvia pomifera* L., offrent aussi l'odeur de pomme bien spéciale du *Teucrium massiliense*.

Le *Stachys maritima* L., est une petite Epiaire vivace, à souche épaisse, à tiges étalées et à feuilles velues ; les fleurs sont jaunes et le calice tomenteux-blanchâtre. On rencontre l'Epiaire maritime sur les sables et les rocailles du littoral de la Méditerranée depuis Valence et Barcelone jusqu'en Grèce et à l'île d'Hydra, ainsi qu'en Corse, à l'île d'Elbe et en Algérie. Une espèce très voisine, le *Stachys pubescens* Tenore, est localisée dans l'extrême sud de l'Italie, en Pouille et en Calabre, mais nous ne connaissons rien de son odeur, observation que négligent trop souvent les botanistes.

La *Salvia pomifera* L., est une grande et belle Sauge à fleurs bleues, introduite en 1699 mais rare aujourd'hui dans les jardins ; elle est spéciale à la Crète et à l'île de Cérigo. Appelée, par les Crétois,



Cliché Soc. Hist. nat. Toulon

Teucrium Massiliense L.

Phascomilia, ils en utilisent les feuilles pour préparer une infusion théiforme et pour envelopper des galettes au fromage auxquelles, par la cuisson, elles communiquent une saveur assez caustique.

Ses jeunes tiges, ainsi que celles de la *S. triloba* L., du même pays, sont souvent piquées par un Hyménoptère cynipide, un *Aulax* ; ces piqûres produisent des galles ovoïdes, variant de la grosseur d'une cerise à celle d'une noix, remplies d'abord d'une chair à demi-transparente, comme de la gelée, elles se vendent sur les marchés crétois sous le nom de Pommes de sauge ; elles sont mangées confites, ou plus souvent fraîches pour calmer la soif, à cause de leur saveur agréable, douce et rafraîchissante. L'emploi alimentaire de ces galles est ancien, Tournefort le signale déjà, dans son « Voyage du Levant », et J. Bauhin avait donné à la *S. triloba* le nom de *Salvia gallifera cretica*.

Emile JAHANDIEZ.

Les Orchidées Odorantes.

Nous avons donné autrefois une courte liste d'orchidées indigènes en France à fleurs odorantes (1), nous croyons intéressant d'emprunter au professeur J. Constantin, du Muséum National d'Histoire Naturelle, la liste d'orchidées odorantes qu'il a publiée dans son magnifique ouvrage : « Atlas des Orchidées cultivées », Orlhac, fascicule 2, pages 15-16.

Cette liste est certainement encore incomplète, car les botanistes et même les horticulteurs orchidophiles s'intéressent rarement au parfum des fleurs et omettent, en général, de le signaler.

⁂

« L'étude des parfums des Orchidées méritera d'être entreprise par toutes les personnes aptes aux observations délicates et fines. Il y a là, d'ailleurs, une source importante de recherches à entreprendre pour l'industrie de la Parfumerie. Le parfum ne dépend pas de la couleur et un échantillon de certaines espèces d'un coloris sombre, comme cela arrive assez souvent pour les Epipendrum, suffit parfois à embaumer une serre entière.

Il est, d'ailleurs, à remarquer que nos sens sont assez insuffisamment éduqués au point de vue des parfums et qu'il y aurait lieu de préciser, plus qu'on ne le fait d'ordinaire, les données que nous possédons à ce sujet. M. Mesnard (Compt. Rend. Acad. Sc., 1893), qui a fait une étude scientifique de ce problème, fait remarquer que la production du parfum est due très probablement à une oxydation de l'huile essentielle favorisée, comme on le sait, par la présence de la lumière du jour. En réalité, le phénomène de l'oxydation agit en même temps sur les produits encore incomplètement élaborés et de composition variable que renferme la fleur, d'où il suit que l'odeur qui se dégage, dans chaque cas, n'est jamais qu'une résultante susceptible de varier beaucoup. La lumière tendant à détruire les principes odorants, elle nuit, en outre, à la turgescence et à l'arrivée de nouveaux matériaux, « il en résulte que les conditions les plus favorables au dégagement du parfum doivent se rencontrer le matin et le soir. » En outre, le matin, l'odeur doit être plus forte mais moins agréable « parce que les matières tannoides ont été formées en plus grande quantité la nuit ».

Ces remarques sont utiles pour comprendre les variations parfois considérables des parfums des fleurs.

Un même observateur a attribué, par un examen répété de l'*Odontoglossum hebraicum*, à une année d'intervalle, l'odeur de Cannelle, et l'odeur d'Aubépine. Deux auteurs différents peuvent trouver des comparaisons radicalement dissemblables : le *Dendrobium moschatum* a, d'après Bateman, une odeur de musc et, d'après Reichenbach, une odeur de Rhubarbe. Voici, d'ailleurs, une liste de quelques odeurs signalées pour un certain nombre d'espèces :

Acinoata Humboldtii (Bois de Santal); *Aerides odoratum* (Pomme vanille); *A. Fieldingii* (Pensée); *A. suavissimum* (Vanille); *Angraecum eburneum* (Lilas); *Bletia campanulata* (Héliotrope); *Brassia verrucosa* (odeur âcre); *Br. Keiliana* (odeur de Chocolat); *Bulbophyllum Boccari* (odeur épouvantable : viande en décomposition); *B. Lobbi* (Concombre fraîchement coupé); *Catasetum atratum* (Géranium); *C. Hookeri* (odeur désagréable); *autres Catasetum* (souvent odeur d'amandes amères); *Cattleya aurea* (Aubépine) ; *C. Acklandiae* (odeur poivrée) ; *C. citrina* (Jonquille, Citron); *C. guttata* et *C. Leopoldii* (odeur douce, agréable) ; *C. labiata Mossiae* (miel); *C. labiata gigas* (Aubépine); *C. labiata quadricolor* (Vanille) ; *Cœlogyne cristata* (Muguet ou Jasmin) ; *C. pandurata* (fruit mûr); *C. flaccida* (odeur de fauve ou d'urine de cheval) ; *C. asperata* (essence d'amandes amères) ; *Coryanthes speciosa* (odeur peu agréable) ; *Cycnoches ventricosum* (Vanille et Giroflée) ; *Cyperorchis Mastersii* (amande) ; *Dendrobium Ainsworthii* (Violette), *D. fimbriatum* (créosote); *D. heterocarpum* (Violette, Savon de Windsor); *D. moschatum* (Musc ou Rhubarbe); *D. nobile* (miel doux, Primevère, herbe coupée); *D. Primulinum* (Muguet, Lilas, miel) ; *D. Palpebrae* (Muguet) ; *D. superbum* (Rhubarbe); *Epidendrum aurilum* (Héliotrope) ; *E. anisatum* (Anis); *E. alatum* (Angélique) ; *E. criniferum* (Muguet) ; *E. fragrans* (Muguet, Noyau) ; *E. ionosmum* (Violette); *E. phoeniceum* var. *vanillosmum* (Vanille); *E. Stamfordianum* (Muguet) ; *E. varicosum* (Violette) ; *E. virens* (Foin et Bergamotte) ; *Galeandra Devoniana* (Bruyère) ; *Gongera truncata* (Poire mûre) ; *Gymnadenia odoratissima* (Vanille); *Houlletia odoratissima* (Rose Thé); *H. picta* (Rose Thé) ; *Laelia albida* (miel et Fleur de Tilleul); *L. anceps* (miel frais) ; *L. Digbyana* (Tubéreuse, Violette) ; *L. elegans* (Tubéreuse, Rose) ; *Liparis longipes* (Chèvrefeuille) ; *Litrostachys arcuata* (Muguet) ; *Loroglossum hircinum* (odeur de Bouc) ; *Lueddomannia Pescatori* (Héliotrope) ; *Lycaste cruenta* (Giroflée) ; *Macroplectrum sesquipedale* (Lis blanc, miel) ; *Masdevallia gargantua* (odeur répulsive) ; *Maxillaria luteo-alba* (Rose Thé) ; *M. nigrescens* (Melon) ; *M. Miltonia Roezli* (Rose); *M. spectabilis Morelliana* (Jonquille) ; *Mormodes pardinum* (Bois de Santal) ; *M. Rolfeanum* (Anis) ; *Odontoglossum blandum* (miel, Jasmin, mais peu agréable) ; *O. citrosmum* (Citron, Rose Thé) ; *O. maculatum* (Daphné) ; *O. Hallii* (odeur de champ de Fèves en fleurs) ; *O. odoratum* (Aubépine) ; *O. pulchellum*

(1) « P. M. », 1919, p. 206.

(Muguet) ; *Oncidium Lanceanum* (Rose Thé, Œillet) ; *O. ornithorynchum* (Vanille) ; *O. tigrinum* (Violette) ; *Orchis mascula* (desséché : odeur épouvantable de Chat) ; *O. coriophora* (odeur de Punaise) ; *Peristeria cerina* (Genièvre) ; *Phalaenopsis amabilis* (Violette ou Daphné) ; *P. Lueddomannia* (Vanille) ; *P. Schilleriana* (Muguet le matin, Rose le soir) ; *Platyclinis glumacea* (odeur de foin fraîchement coupé) ; *Raphidorynchus fastuosus* (Muguet); *Rodriguezia candida* (Citron) ; *R. fragrans* (Aubépine); *R. rigida* (Violette); *Satyrium candidum* (amandes amères) ; *Sculicaria Stelii* (Fruit mûr) ; *Sobralia dichotoma* (Jonquille, Giroflée) ; *Stanhopea* sp. (parfum violent, odeur de Droguerie) ; *S. graveolens* (odeur très pénétrante dont on se débarasse très difficilement) ; *Trichopilia crispa* (odeur peu agréable) ; *T. fragrans* (Vanille) ; *T. nobilis* (Oranger) ; *autres Trichopili* (amandes amères); *Vanda suavis* (Giroflée, Vanille) ; *V. tricolor* (Giroflée, Vanille) ; *V. lissochiloides* (Cuir de Russie); *Zigopetalum Mackayi* (Lilas) ; *autres Zygopetalum* (Anis). »

J. Costantin.

La Distillation en Tunisie et la Loi.

Lyon, le 19 avril 1920.

Monsieur le Directeur des Services agricoles de la Régence de Tunis, Tunis.

Monsieur le Directeur,

Les fabricants français de parfumerie sont très intéressés par les huiles essentielles d'origine tunisienne qui leur sont indispensables pour alimenter leur commerce d'exportation. Vous savez que l'exportation de la Parfumerie française, qui se chiffre à l'heure actuelle par centaines de millions, intéresse considérablement la question Changes.

Or, nos correspondants à Tunis, sur nos demandes de renseignements nous signalent qu'à la suite d'un décret interdisant la distillation de l'alcool sur le territoire de la régence, des formalités désagréables auraient été imposées à un certain nombre de distillateurs de plantes aromatiques qui ont préféré vendre leur matériel plutôt que de continuer leur intéressante industrie.

Nous sommes obligés, désormais, de conseiller à nos lecteurs d'acheter, en Espagne, ce qui n'est pas fait pour améliorer notre situation financière vis-à-vis de ce pays.

Pour répondre à notre correspondant, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir (si vous n'y voyez pas d'inconvénient) nous donner les textes qui régissent la propriété et l'emploi des alambics en Tunisie et si possible les indications utiles pour les distillateurs d'essences de romarin, fleurs d'oranger, myrte, lavande et toutes autres plantes odorantes très abondantes dans vos régions.

Avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à nos sentiments très distingués.

Secrétaire du Syndicat régional de la Parfumerie.

***

Régence de Tunis, Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, n° 3505-2.

Tunis, le 5 juin 1920.

Monsieur,

Par lettre du 19 avril dernier, vous avez exprimé le désir d'être renseigné sur les obligations fiscales auxquelles est soumise, en Tunisie, la distillation des plantes à essences. Ces renseignements sont destinés à être communiqués à vos correspondants à Tunis qui vous ont déclaré qu'un certain nombre de distillateurs avaient été mis dans l'obligation de cesser leur industrie à la suite de l'aggravation récente des charges fiscales qui pèsent sur la distillerie.

L'Administration n'est pas en mesure d'évaluer, d'une façon très précise, la production des huiles essentielles; les statistiques d'exportation peuvent, toutefois, fournir à cet égard des indications.

Le commerce d'exportation de ces produits de 1910 à 1919 se chiffre ainsi qu'il suit :

16.438	kgs	en	1910
19.621	»	»	1911
24.324	»	»	1912
29.497	»	»	1913
30.951	»	»	1914
12.794	»	»	1915
22.578	»	»	1916
10.865	»	»	1917
3.157	»	»	1918
3.258	»	»	1919

Ce tableau fait ressortir une diminution de la production depuis 1915 ; cette diminution a été particulièrement sensible à partir de 1918 ; or, la revision du régime fiscal des distilleries que vos correspondants représentent comme la cause déterminante de cette décroissance, a été opérée par un décret du 20 décembre 1919. Il est, dès lors, de toute évidence que la diminution constatée depuis 1918 ne saurait être imputée à une législation qui, à cette époque n'était pas en vigueur.

Enfin, le Service des Contributions diverses, à qui ressortit la surveillance des distilleries, n'a connaissance d'aucun incident récent pouvant avoir amené des distillateurs de plantes aromatiques à abandonner leur industrie.

D'une enquête à laquelle je viens de faire procéder, il résulte que cet abandon momentané tient plutôt à la rareté actuelle de la main-d'œuvre ; l'époque la plus propice

à la cueillette des plantes aromatiques, notamment de celles qui poussent spontanément (romarin, thym), coïncide, en outre, avec celles des gros travaux agricoles (fenaison, moisson).

Les textes légaux, en ce qui concerne la détention, la circulation et l'emploi des alambics sont :

L'article 20 du décret du 2 mars 1908, modifié par celui du 20 décembre 1919.

L'article 62 de l'arrêté du Directeur Général des finances du 2 mars 1908, modifié par celui du 20 décembre 1919.

Les formalités auxquelles les distillateurs sont tenus par application de ces textes sont :

1° Déclaration de détention d'alambic ;

2° Obligation de lever un acquit-à-caution avant tout déplacement de l'appareil et dépôt de ce titre de mouvement après le transport ;

3° Scellement de l'appareil par le Service à la fin des opérations de distillation et descellement dudit appareil à la reprise de la fabrication.

Les distillateurs sont, en outre, astreints à l'impôt général des patentes qui frappe tous les commerçants et industriels de la Régence.

J'ajoute que, loin d'être prohibée, ainsi que l'affirment vos correspondants, la distillation de l'alcool se développe, en ce moment, en Tunisie, à la faveur de l'interdiction de l'importation de l'alcool d'origine étrangère.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Général de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation,

L. Henry.

BIBLIOGRAPHIE.

La Thérapeutique par les huiles essentielles, par le Dr Paul Meurisse.

Cet ouvrage dont il a été parlé à plusieurs reprises alors que l'auteur poursuivait ses recherches, notamment dans les colonnes de la revue *Farmacia*, est enfin paru.

Il traite des essais multiples qui ont été faits, tant pendant la guerre que depuis, pour remplacer les antiseptiques classiques et dont les multiples inconvénients se sont montrés, à l'usage quotidien, plus fâcheux qu'on aurait pu le croire.

Les aromatiques, dont l'action de présence est multipliée par l'émanation (le parfum est en effet une émanation davantage qu'une évaporation) se rapprochent des produits radifères dont l'activité est si grande qu'elle détruit même les tissus vivants et robustes...

Les huiles essentielles ne cherchent pas à atteindre ce maximum dangereux : telles qu'elles sont elles donnent des résultats merveilleux dans la prophylaxie de toutes les maladies contagieuses, même celles qui sont réputées les plus difficiles à combattre. Les microbes les plus tenaces ne résistent pas à leur action dans des conditions que détermine le Dr Meurisse qui suit ainsi les essais antérieurs des Drs Forgues et Marchand.

Les résultats sont assez remarquables pour que tout le monde ait intérêt à les connaître. C'est pourquoi cet ouvrage, catalogué 2 fr., est envoyé gracieusement, par l'éditeur (*Farmacia*, 285, rue Jean-Jaurès, Lyon) aux praticiens : Médecins, Chirurgiens, Pharmaciens, Sages-Femmes, Vétérinaires, etc.

Ce travail, qui est une véritable révélation, sera bientôt dans toutes les bibliothèques.

Nos Humoristes.

Pierre Benoit, l'auteur de l'*Atlantide*, qui a fait tant de bruit, vient de préfacer la traduction du livre anglais *She*, de Sir Rider Haggard, qu'on l'accusait d'avoir plagié.

Il y décrit son heureuse traversée à bord du *Cormoran* et ajoute : « Heureuses soirées ! Longues parties de bridge autour *d'une vieille bouteille d'Ylang-Ylang*, alors que la lumière laiteuse de la Croix-du-Sud se déversait sur la crête amincie des lames. De temps en temps un exocet, sautant par dessus le bastingage venait, avec un bruit métallique, couper dans nos mains les cartes maîtresses ».

Sans doute le « *Maître* » veut-il essayer de nous faire croire que l'Ylang-Ylang est un excellent Rhum d'Atlantide et que les poissons volants pratiquent, depuis longtemps, dans ces mers idéales, l'art de couper les manillons !

Oh humour !

La Fleur d'Oranger.

La fleur d'oranger s'est payée 8 francs le kilog, et les syndicats de producteurs demandent maintenant un rappel supplémentaire de 2 francs par kilog, ce qui porterait le prix unitaire à 10 francs. Le Néroli pur qui vaut déjà 6.500 francs le kilog est porté par quelques producteurs à 8.000 francs, prix prohibitif si l'on en juge par la perfection des produits de synthèse 25 fois moins chers que l'on a mis dans le commerce.

La Société d'Horticulture pratique, le Syndicat floral de Nice, les Coopératives de parfumerie des Syndicats d'Antibes et de Saint-Laurent-du-Var examinent, avec intérêt, le péril qui résulte de cette hausse considérable au moment où une tendance à la baisse indique les désirs de la clientèle.

Nous crions volontiers casse-cou aux intéressés.

Le Cyprès.

Nous empruntons à l'ouvrage de Marcel Provence « les Allemands en Provence » l'étude suivante très documentée sur le Cyprès et son essence, que nous résumons et dont nous conseillons la lecture *in extenso* (1).

Le cyprès nous est venu d'Orient, des Iles de Chypre et de Crète. Pline disait que si on labourait les terres de l'Archipel il y mettrait d'abord des Cyprès. Leur produit était si rémunérateur qu'il avait valu à l'arbre le nom de « dot de la Jeune Fille ».

On connaît deux sortes de cyprès, le *cupressus sempervirens*, originaire de l'Orient et qu'on trouve aux abords de la Méditerranée et au Chili.

Le *Cupressus lusitanica* vient des Indes, malgré son nom qui indique seulement qu'il fut décrit d'après des spicimens naturalisés au Portugal. C'est le plus riche en essence.

Il existe deux variétés, le *Cupressus fastigiata*, c'est l'admirable cyprès pyramidal, le *Cupressus horizontalis* dont les rameaux, au lieu d'être dressés, sont étalés. De Candolle nous dit qu'il porte le nom d'Arbre de Montpellier. Suivant la tradition, la colline sur laquelle se trouve l'une de nos deux capitales languedociennes, en était couverte. On en trouve quelques pieds assez forts au Champ de Mars aixois : des graines emportées par le vent, du cimetière tout proche, les donnèrent.

Le cyprès était employé par les Assyriens et les Hébreux pour la construction et la décoration de leurs palais. Sur le bas relief de la salle de Xerxès, on voit, écrit Soreb « se dresser entre les divers personnages, des conifères, qu'à leur forme pyramidale on reconnaît, malgré la représentation conventionnelle des branches et des fruits, pour des cyprès ». Zoroastre avait rapporté deux branches de cyprès et les avait plantées, l'une devant l'*Atash Gâh*, l'autre dans un village de Khorassan ; elles devinrent bientôt des arbres puissants. Suivant une autre légende, Zoroastre avait planté, à Kichmer, un cyprès qui devient si grand, si ramu et si fort qu'un palais merveilleux de quarante coudées de haut et de large fut construit sur ses branches. C'est de là que Gusthap, qui s'y était retiré, monta au ciel.

Les Grecs faisaient avec le bois du cyprès des statues de dieux. Les romains avaient consacré ces arbres à Pluton. « Il est hors de doute que cet arbre contient beaucoup de sustances résineuses. Bellon, dans son curieux traité *De Arboribus Coniferis*, nous assure qu'on tire de cet arbre une résine très propre pour embaumer les corps morts. Les Egyptiens se servaient du bois de cet arbre pour les cercueils dans lesquels ils renfermaient leurs momies. L'odeur forte et balsamique qui s'exhale de ce bois ne contribuait pas peu à la conservation du cadavre. » (Le pape, suivant une tradition est enfermé dans une première caisse en cyprès).

Le bois de cyprès ne le cède en rien au bois de cèdre pour la durée: il n'est point sujet à la carie et il conserve toujours une bonne odeur. Théophraste dit que les portes du temple d'Ephèse étaient faites de ce bois qui, selon lui était incorruptible. On assure que les portes de St-Pierre-de-Rome qui avaient été mises au temps de Constantin, étaient restées aussi entières six-cents ans après, sous le pontificat d'Eugène IV, qu'elles l'étaient lorsqu'elles furent faites.

Dioscoride, Pline et Galien s'en servaient aussi intérieurement pour arrêter la dysenterie et le cours du ventre. L'usage extérieur qu'on fait de ses feuilles pour la guérison des écrouelles, des tumeurs œdémateuses et des hernies est des plus remarquables.

Dans les terres qu'il décore, le cyprès fut toujours utilisé ; les arabes réduisaient son cône en poudre fine pour panser les plaies de la circoncision.

Un médecin d'Aix-en-Provence en tira un remède contre les hémorroïdes. Mais le principal rôle moderne du cyprès et qui le fit chercher au pays de Provence par les distillateurs allemands est pour les soins de la coqueluche. Un savant latin, le Dr J.-M. Bravo, qui a publié les fruits de ses recherches dans la *Revista Médicale de Chile*, a trouvé pour le traitement de cette maladie un auxiliaire excellent dans l'essence de cyprès.

L'essence de cyprès est connue depuis 1612, elle est obtenue par la distillation des feuilles et des jeunes rameaux du *Cupressus sempervirens*. C'est un liquide jaunâtre, d'odeur agréable, qui rappelle celle de l'arbre : après évaporation, elle laisse un parfum d'ambre qui persiste et se rapproche de celui du Labdanum.

Suivant la saison où les feuilles et branches sont coupées, selon leur fraîcheur et le mode de distillation, le rendement varie de 0,2 à 1,2 %. Le résidu de rectification donne une résine visqueuse et brune. On en tire aussi un alcool de bonne odeur qui rapelle le parfum de la rose. Du *Cupressus Lambertiana*, des jardins des riviéras provençale et italienne sort une essence jaune verdâtre, à odeur de mélisse.

Nous laisserons, maintenant, la parole à M. Marcel Provence, qui continue une courageuse campagne dans les journaux méridionaux pour éviter le retour de la situation d'avant-guerre.

M. P.

⁂

« Je me souviens de l'étonnement du public quand nous dîmes que les Allemands Schimmel, dans leurs usines de Barrême, que couronnait le casque à pointe fameux sur lequel ils essayaient vainement de s'as-

(1) « Les Allemands en Provence », par Marcel Provence, 1 vol. à la Nouvelle Librairie nationale, 3, place du Panthéon, Paris.

seoir (ce qui est douloureux), distillaient le cyprès, comme la lavande, l'aspic et la menthe.

« Je me permettrais de renvoyer à ce que nous écrivions avant la guerre à ce sujet ? Le sujet est d'actualité, car l'essence de cyprès rentre dans une période industrielle et commerciale active, comme on le verra par la suite, en lisant les extraits des revues techniques.

« Nous disions aux temps d'avant-guerre et nous redîmes dans les *Allemands en Provence*, comme dans le *Soleil du Midi* qui se fit honneur de démasquer l'invasion économique allemande au pays de la lavande et du cyprès :

« Le docteur chilien J.-M. Bravo, « dans la *Revista Medicale de Chile*, « proposait l'emploi de l'essence de « cyprès comme spécifique contre « la coqueluche. Dans son pays, le « Chili, le cyprès est extrêmement « abondant ; le docteur avait pu « expérimenter sa découverte et « pouvait, les résultats en mains, la « recommander.

« La découverte du docteur Bravo « remonte à 1890.

« Les Schimmel se l'approprièrent « et la mirent dans le commerce « dès 1894. (Voir *Bericht*, 1894-« 95). Leurs cyprès venaient d'Ita-« lie par vagons complets.

« En 1904, les distillateurs de « Leipzig ne pouvaient répondre à « toutes les demandes. Ils écri-« vaient :

« Il s'est produit une telle deman-« de d'essence de cyprès que les « provisions existantes ont été bien-« tôt épuisées et que nous avons « dû pendant plusieurs semaines « interrompre complètement la « vente; car il était impossible à « cette époque de l'année de se pro-« curer la matière première pour la « distillation ».

« A cette date (1904), les Schim-« mel qui tiraient leurs cyprès « d'Italie eurent besoin de produc-« tions nouvelles et vinrent en Pro-« vence chercher ce que l'Italie leur « donnait en quantité et en qualité « insuffisantes.

« Dès lors, ils font abattre des « cyprès en Provence et distillent « dans leurs usines de Barrême.

« Ils écrivent dans leur bulletin « d'octobre 1910 :

« Nous avons distillé cet été un « certain nombre de vagons » ; « ces vagons venaient d'Italie. Arri-« vant aux distillations de Pro-« vence, nos boches ajoutaient :

« *Nous en distillons aussi de* « *grandes quantités dans notre usi-* « *ne de Barrême (Basses-Alpes), où* « *nous trouvons, à des distances pas* « *trop éloignées, de la matière* « *première fraîche ,excellente et en* « *toute quantité* ».

« En 1911, Schimmel écrivait : « L'essence de cyprès continue à « être fort demandée. Nous dispo-« sons d'une qualité excellente « que nous avons distillée princi-« palement en automne dans nos « usines de Barrême, ce qui nous a « permis de suffire, sans retard, aux « exigences de la période de coque-« luche.

« Ils écrivaient encore :

« Nous avons distillé de grandes « quantités de cyprès frais, en vue « de tenir compte des *besoins gros-* « *sissants* en ce produit, très ap-« précié dans le traitement de la « coqueluche ».

« Dans le même fascicule, ils « annonçaient de grandes comman-« des de ce produit, venant des « Etats-Unis.

« En octobre 1912, les Schimmel « disaient : « L'agrandissement de « notre usine de Barrême (Basses-« Alpes) nous a permis de prendre « des mesures pour distiller l'es-« sence de cyprès en quantité beau-« coup plus considérable que jus-« qu'ici.

« La demande de cet excellent « médicament contre la coqueluche « a fortement augmenté depuis « quelques années; elle peut donc « compter sur une satisfaction com-« plète ».

« C'est par milliers que les arbres « étaient abattus. C'est dans la ré-« gion de la Haute-Provence qu'ils « tombèrent en plus grand nombre.

« Les Schimmel écrivaient : « On « sait que nous distillons notre es-« sence de cyprès dans notre usine « de Barrême, c'est-à-dire en quel-« que sorte *sur place* et que nous « possédons l'expérience indispen-« sable pour obtenir un produit « réellement efficace ».

« Les milliers d'arbres provençaux « abattus avaient permis d'acquérir « l'expérience indispensable ».

« Par la liste des points où opérait « Schimmel, en suivant la carte que « j'ai dressée, on trouvera les lieux « où nos boches firent abattre les « cyprès.

« C'est tout d'abord Barrême et « la vallée de l'Asse, car ainsi que « l'écrivaient les distillateurs, « nous trouvons nos produits *pres-* « *que sur place* ».

Bientôt, ils firent la rafle dans toute la Provence; le bénéfice devait être fort grand car Schimmel grevait ses envois de frais de transport élevés.

J'écrivais de Saint-Remy, où j'étais venu enquêter sur Hasslach, en février 1913, dans la revue aixoise *Les Quatre Dauphins :*

« On sait que pour abriter du « mistral les choux, les salades, les « artichauts, les petits pois et au-« tres légumes rémunérateurs de la « plaine provençale, les cyprès se « dressent par rangées serrées le « long des jardins.

« Nos Schimmel ont essayé d'en « acheter. Ils ont écrit, à cet effet, « à un honorable commerçant saint-« remois, des lettres que j'ai sous « les yeux et qui sont fort curieu-« ses. Les Schimmel ne cachent « nullement leur origine étrangère; « ils l'étalent complaisamment : « *La Maison Schimmel de Miltiz-* « *Leipzig* » disent-ils en se rengor-« geant.

« Heureusement que le cyprès est « dans la plaine d'une immense « utilité et que nul propriétaire n'en « a voulu faire couper. Les Schim-« mel n'ont donc pu faire charger « ces « vagons de 8.000 kil. » qu'ils « commandaient.

« Mais devant ces lettres si pres-« santes et qui font miroiter de gros « bénéfices au courtier et au ven-

« deur, je frémis en pensant aux « cyprès de ces pays intermédiaires « entre la Haute et la Basse Pro- « vence, arbres isolés, sans utilité, « sur la colline ou près du ravin, « et je pense que les Schimmel au- « ront tôt fait de les avoir.

« Quelle imparfaite chose sera la « Provence sans cyprès ! »

« D'autant plus que c'était non pas le cyprès étalé, mais le pyramidal que recherchait le boche.

« C'est bien ce cyprès que recher- « les Schimmel quand ils écrivent : « *Il faut que le cyprès soit le cyprès* « *pyramidal, celui qui existe en* « *grande quantité dans votre ré-* « *gion ; le cyprès étalé doit être* « *exclus* ».

« C'est, en effet, le cyprès pyra- « midal, ainsi qu'il résulte de let- « tres que m'a communiquées un « scieur de bois de Saint-Rémy-de- « Provence qui refusa de les ravi- « tailler, M. Lieffroy, que désiraient « les Schimmel.

« Il serait intéressant (et combien « douloureux!) de connaître le nom- « bre exact de cyprès que les bar- « bares de Miltiz ont fait abattre sur « notre terre.

« Si, pour la lavande, ils s'em- « pressaient de donner leurs chif- « fres, pour le cyprès, ils ne don- « nent rien du tout.

« Dans le traité de paix, on a mis un article pour contraindre les boches à replanter des arbres dans les pays dévastés. La misère et le deuil de ces régions devraient passer les premières, et c'est justice. Mais pourquoi n'eut-on pas exigé des Allemands de remplacer les cyprès qu'ils ont abattu en Provenee ?

D'autant plus que l'essence de cyprès est de plus en plus recherchée.

« J'ai dit à quoi servait, aux « Etats-Unis et ailleurs, l'essence de « cyprès : cet usage ne cessera de se « répandre; mais il en est d'autres; « on a employé, ces dernières an- « nées, l'essence de cyprès à la « place de l'essence de térébenthine « pour le traitement des emphysé- « mateux. Cet emploi ne tardera « pas à se généraliser.

« La Provence a là encore une « mine féconde; le but est pour elle « de prendre l'affaire en mains, « maintenant que les Schimmel sont « partis, de fournir elle-même le « meilleur client, les Etats-Unis « d'Amérique.

« Dès 1894, les distillateurs de « Miltiz entreprirent après des es- « sais la fabrication industrielle de « l'essence.

« Le professeur docteur Soltmann « répandit le produit dû à la dé- « couverte du savant chilien ; a « l'Hospice des Enfants de Leipzig, « il traita ses jeunes malades par « l'essence de cyprès et en confir- « ma l'extraordinaire efficacité.

« Goutte à goutte, quatre fois « par jour, le médecin jetait un peu « de la solution alcoolique de l'es- « sence de cyprès, préparée dans « la proportion d'une partie d'es- « sence pour quatre d'alcool, sur « le couvre-lit, sur l'oreiller et sur « le linge de corps de l'enfant.

« Les résultats furent considéra- « bles.

« Si le remède est appliqué au « début de la maladie il en a rapi- « dement raison. Si la maladie est « avancée, il produit une amélio- « ration.

« On l'emploie, tout autant que « par gouttes sur l'oreiller, en « pulvérisations modérées dans la « chambre.

« Le professeur docteur Soltmann, « dans *Cypressenoll*, in *Therapie* « *der gegemvart* (1904) que les « Schimmel ont fait tirer à part et « répandu, présente les essais qu'il « a opérés à l'Hôpital des Enfants « assistés de Leipzig d'après les « travaux du docteur Bravo.

« Les enfants étaient placés dans « la section d'isolement de l'hôpital. « Le nombre d'attaques en vingt- « quatre heures était inscrit sur des « traeés de courbes afin d'avoir des « diagrammes complets.

« Les *bericht* Schimmel portent « d'autres attestations de médecins.

« Un docteur allemand, auteur « d'une thèse sur l'essence de cy- « près (*Das Cypressenol*, thèse de « la Faculté de Médecine de Bonn, « 1908), M. Winterseel, docteur « en philosophie et en méde- « cine, a publié une étude sur l'ac- « tion physiologique de l'essence « de cyprès.

« Il a constaté que cette essence « diminue ou abolit l'excitabilité « réflexe normale et celle provoquée « par une action pathologique, puis- « qu'elle soulage les accès tétani- « ques. C'est sur ce mode d'action « qu'il base l'influence favorable « des vapeurs d'essence de cyprès « sur les coquelucheux.

« Le docteur Winterseel a expéri- « menté le remède sur quatorze « enfants âgés de cinq semaines à « dix ans. Sur tous, l'effet s'est pro- « duit; diminution des accès, des « saignements de nez et vomisse- « ments, augmentation de l'appétit « et du poids.

« Or, depuis les épidémies de grippe, et c'est ce à quoi nous voulions venir, l'essence de cyprès a été de plus en plus utilisée.

« M. René-Maurice Gattefossé, dans la revue *La Parfumerie Moderne* (*numéro de la Foire de Lyon*) écrit :

« Nous venons, pendant l'épidé- « mie de grippe, de faire l'essai de « l'essence de cyprès contre les toux « incoercibles qui suivent souvent « cette affection. Les résultats ont « été remarquables et nous les si- « gnalons à l'attention des prati- « ciens qui pourront l'ordonner en « toute confiance.

« Mme et Mlle B..., de Lyon, très « fatiguées par les quintes fréquen- « tes de toux, firent, sur nos indi- « cations, des inhalations d'essence « de cyprès : quelques gouttes dans « un bol d'eau bouillante. En outre, « quelques gouttes jetées sur l'oreil- « ler permirent aux malades de res- « pirer les émanations de cette huile « essentielle, pendant toute la nuit. « Le résultat fut remarquable, les « quintes de toux cessèrent dès le « lendemain matin.

« Est-ce que ce n'est pas très intéressant ? Est-ce que la Provence n'a pas là une féconde source de revenus ?

« M. Xavier Faucillon, un spécialiste, développe de nouveaux arguments dont nous conseillons vivement la lecture dans cette même revue (1).

(1) « P. M. », mars 1920. p. 66.

« Mais je crois qu'ici encore nous pouvons nous passer des boches, au plus grand profit de l'activité économique provençale.

« On le voit, nos campagnes contre les *Allemands en Provence* n'étaient pas que de *vaines crises de xénophobie*, comme l'assurèrent les Schimmel, mais de précis appels pour la prospérité de la terre de Provence ».

« Marcel PROVENCE.

Première Foire Française à Bruxelles.

L'organisation de la première Foire française de Bruxelles est due à l'initiative de M. R. FOUCART, Echevin des Travaux publics à Schaerbeek. Dans une réunion qui se tint à Bruxelles, il réunit l'élite du monde politique, financier et commercial et exposa le but qu'il se proposait de poursuivre :

En 1913, la France exportait en Belgique pour 1.119.200.000 francs. Dans le plus bref délai il importait que la France puisse reconstituer ce chiffre et au besoin le dépasser, en égard aux besoins énormes de la Belgique, et ce résultat devait être atteint avant que l'Allemagne se fût emparée à nouveau du marché belge. Nous devions à la France de lui faciliter cette tâche.

C'est au cours de cette réunion qu'il fut décidé que dorénavant l'on instituerait annuellement à Bruxelles une Foire française, consacrée exclusivement à l'industrie et au commerce de la France (colonies et protectorats). Cette manifestation a pour but de faire connaître au cœur même de la Belgique les inépuisables ressources de l'activité économique française.

La première Foire française à Bruxelles a pour mission de grouper la totalité de la seule production française et de l'exposer ainsi dégagée de toute contingence étrangère, à l'attention des acheteurs belges, en leur évitant un déplacement et une perte de temps toujours onéreuse.

Le Comité organisateur a reçu des félicitations pour son heureuse initiative et nul doute que le monde belge des affaires réserve à cette grandiose manifestation économique un accueil enthousiaste dont les Français sauront utiliser et apprécier la valeur.

La Foire se tiendra du 15 au 31 août dans le magnifique Palais des Sports de Bruxelles et dans les jardins publics environnants, mis gracieusement à la disposition du Comité par la commune de Shaerbeek. Ce Palais unique en Europe (300.000 mètres cubes) est situé en pleine agglomération, des tramways y donnent accès de toutes les directions.

Il y a possibilité d'installer plus de mille stands.

Les produits exposés seront groupés par classe.

La participation est fixée à 1.200 francs, prix total et forfaitaire, comprenant un stand de 4 m. × 4 m., un bureau, chaises, gaz, électricité, eau pour éclairage et entretien du stand, pour la force motrice, gratuité des droits d'entrée en Belgique des produits exposés, déchargement, dédouanement et transport des produits de Bruxelles au local, — idem pour le retour, — assurances, inscription dans le catalogue.

Nous nous plaisons à croire que ces conditions avantageuses inciteront les commerçants français à se faire inscrire nombreux à cette Foire et profiteront ainsi d'une occasion merveilleuse de se faire mieux connaître en Belgique.

Un service spécial s'occupera des logements des participants et de leur personnel.

La commune de Schaerbeek a accordé son patronage et les plus grands noms de la politique, de la finance et de l'industrie ont accepté de faire partie du Comité d'honneur.

Le succès de la Foire est assuré, il ne reste plus qu'un nombre restreint de stands.

Ceux qui désirent y participer feront bien de se hâter et de s'adresser directement au Directeur de la Foire française à Bruxelles, 44, avenue Emile-Vernhaeren.

Herbier et Jardin Botanique de la « Parfumerie Moderne ».

Plantes reçues en Mars-Avril (21 espèces) :

FRANCE. — *Adoxa Moschatellina* L., *Juniperus thurifera* var. *gallica* De Coincy.

ALGÉRIE. — *Warionia Saharae* Cosson (Sud-Oranais).

CORSE.— *Micromeria graeca* Benth., *Arisarum vulgare* L., *Artemisia gallica* Willd., *Artemisia arborescens* L., *Anagyris foetida* L., *Cistus corsicus* Lois., *Ferula nodiflora* G. G., *Galium saccharatum* All., *Helichrysum angustifolium* D. C., *Lavatera cretica* L., *Melilotus infesta* Guss., *Rosmarinus flexuosus* De Noé, *Smyrnium Olusatrum* L., *Stachys glutinosa* L.

GRÈCE. — *Helichrysum amorginum* Boiss. (Cyclades-Amorgos), *Thymus Sibthorpii* Benth., *Thymus parnassicus* Hal., *Thymus Atticus* Cel.

Les Parfums au Japon.

Le Japon vient de traverser une crise grave qui a mis à quelques doigts de leur perte plusieurs gros industriels à la suite d'un certain nombre de banques qui, cependant, semblaient donner le maximum de garanties.

Cette crise est due, paraît-il, tant à l'excès d'argent amené au Japon par les affaires de guerre (l'argent, on le voit, ne fait pas le bonheur, et nos amis Américains eux-mêmes s'en aperçoivent) qu'aux besoins et aux exigences grandissantes de la main-d'œuvre.

On nous a signalé de Chine (à la suite du boycottage dont les Japonais ont été victimes il y a quelque temps) que les parfumeurs et distillateurs Nippons usent quelquefois avec libéralité de procédés qui, en France, sont qualifiés de contrefaçon : copie d'étiquettes et d'imprimés français, copie des flaconnages et de la présentation ; c'est évidemment le meilleur moyen d'inonder l'Asie de produits de qualité secondaire en profitant de la renommée de nos articles. C'est un hommage à la qualité de nos parfums, mais un hommage dont nous nous passerions volontiers.

Quoiqu'il en soit, c'est la preuve que lorsque nos fabricants français voudront se donner la peine de faire voyager et d'apposer sur leurs spécialités des marques de garanties suffisantes, ils trouveront un écoulement certain et illimité de leur production.

A un autre point de vue, nous avons signalé souvent l'importance du Japon comme producteur d'huiles essentielles naturelles et de constituants propres à la fabrication de parfums de synthèse. Nous avons eu l'occasion d'en parler longuement avec des spécialistes japonais bien connus pour leur francophilie. Malheureusement, les départements agricole et industriel du gouvernement japonais n'ont pas partagé l'opinion de ces conseillers cependant si autorisés et, malgré nos propositions, l'étude des perfectionnements à apporter à l'industrie japonaise des produits aromatiques est, paraît-il, confiée à des chimistes allemands.

Nous ne pouvons que regretter cette décision et la signaler aux gouvernements alliés qui s'empresseront, sans aucun doute, de faire les démarches nécessaires pour que le Gouvernement du Mikado fasse appel à la collaboration franco-anglaise, plus qualifiée, comme on sait, que la collaboration allemande, pour l'étude des procédés de culture, de distillation et de transformation des produits aromatiques naturels.

M. P.

Production du Camphre au Japon et en Chine.

La production du camphre au Japon a été estimée, pour 1919, à environ 4 millions de kin (1 k = 601,04 grammes) : pour 1920, elle serait, suivant les précisions, de 5 à 6 millions de kin. A elle seule, l'île de Formose pourrait, d'après une évaluation officielle, fournir annuellement 5 millions de kin de camphre brut, et cela pendant une période de dix à quinze ans.

Le tableau ci-après donne, en livres anglaises, la production et les chiffres de l'exportation depuis 1915 :

	PRODUCTION	EXPORTATIONS aux Etats-unis	EXPORTATIONS En Europe
	—	—	—
1915-1916	10.389.521	4.211.766	1.706.277
1916-1917	11.506 447	6.525.489	1.729.997
1917-1918	7.945.890	4.129.027	1.045.345
1918-1919	6.137 732	2.055.185	913.021

A rémarquer que les firmes qui fournissent le camphre au Bureau des Monopoles ont formé une espèce de syndicat, pour venir plus aisément à bout des difficultés qui se présentent avec la main-d'œuvre et ont chargé une commission de traiter avec le Gouvernement japonais au sujet de la fixation des prix du produit brut.

(*Le Caoutchouc et la Gutta-Percha*).

***

« La production de camphre au Japon, particulièrement à Formose, a diminué au cours des dernières années, malgré les efforts sérieux du gouvernement général de Formose. On a sauvé les producteurs qui ont souffert du manque de main-d'œuvre et des salaires élevés, en augmentant les prix d'achat officiels. Les raffineurs ont été amenés à amalgamer leurs intérêts, mais il ne faut pas compter sur des résultats avant quelque temps. Il y a eu récemment un « boom » dans le camphre, et le prix actuel est bien loin au-dessus de l'ancienne cote de 700 yen (1 yen = 2 s. 0 ½ d.), étant près de trois fois le prix en octobre dernier ; même ces prix élevés n'empêchent pas le commerce du camphre.

Le bureau du monopole Japonais assure la répartition équitable du camphre entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis. La quantité allouée à chaque client est bien inférieure à la demande. Les fabricants de celluloïd du Japon absorbent en particulier une quantité énorme, mais cependant trop faible pour leurs besoins. Le commerce d'exportation est très étendu ; l'augmentation de la demande est largement due, en fait, à des ordres étrangers. Les Etats-Unis sont l'acheteur le plus important. Toute quantité offerte est immédiatement absorbée. Il n'y a pas de stock flottant sur le marché.

Les tableaux qui suivent donnent la production et l'exportation du camphre pour la période de 1907 à 1917.

PRODUCTION

Japon

	Camphre kin	Huile de camphre kin
1907	746.729	959.316
1908	836.812	1.031.859
1909	832.271	1.143.454
1910	1.054.347	1.063.329
1911	1.103.058	1.845.403
1912	976.734	1.687.015
1913	995 934	1.691.152
1914	1 115.812	1.977.294
1915	1.600.815	3.001.421
1916	1.567.735	3.032.922
1917	938.652	1.853.382

Formose

	Camp re kin	Huile de camphre kin
1907	3.780.227	4.314.620
1908	3.557.636	4 630.873
1909	3,538.108	3.870 254
1910	5.360.642	5.858.145
1911	4.509.412	5.306 044
1912	4.138.909	5.386.225
1913	4.580.577	5.704 354
1914	4.749.971	6.411.404
1915	4.620.182	6.881.232
1916	5.349.497	7 997.137
1917	3.185.139	6.003.975

EXPORTATION

Camphre

	kin	yen
1907	3.057.657	5.026.858
	1.807.565	2.063.410
1909	4.050.782	3.469.398
0	3.275.102	2.964.369
1911	3.441.099	3.143.684
1912	3.062.462	2.826.754
1913	2.478.285	2.235 784
1914	3.073.824	2.780.001
1915	3.880.031	3.475.415
1916	5.753.863	6.287.795
1917	—	5.304 157
1918	—	3.686.377
1919 (premiers 6 mois)	—	3.020.000

Huile de camphre

	kin	yen
1907	1.870.581	376.778
1908	1.259.983	212.947
1909	1.272.765	220.319
1910	1.686.861	309.990
1911	1.741.721	368.052
1912	1.131.226	242.238
1913	1.961.483	410.776
1914	1.366.937	216.640
1915	2.313.326	318.763
1916	1.971.680	308.275

La production moyenne annuelle de camphre raffiné du Japon est de 8 à 9 millions de kin, et celle de l'huile de camphre brute de 3 à 4 millions de kin. La demande mondiale annuelle totale au cours des années récentes était d'au moins 10 millions de kin.

***

D'après un rapport du Conseil général américain à Hong-Kong, la demande croissante de la part des Etas-Unis de livraisons de camphre de la Chine du Sud a amené une activité très prononcée de la part de tous les intéressés à ce commerce ; on prévoit un très grand développement dans la production des provinces de Kwangtung et Fukien, où il y a toujours eu plus ou moins d'activité dans la production de camphre lorsque le marché était favorable, et également dans la province de Kwangsi, où la production a été jusqu'à présent de moindre importance.

Les représentants du gouvernement de la province de Kwangsi, à Kuelin, ont organisé une compagnie pour l'exploitation de l'industrie et ont établi une usine dans cette capitale de la province en vue de placer, le cas échéant, l'industrie sur une base moderne par l'introduction de méthodes modernes, bien qu'actuellement la gomme soit distillée par les vieux procédés chinois qui donnent un produit impur et en perdent une grande partie. A d'autres points de vue, la production et l'exportation ont été organisées d'une manière effective.

L'exportation du camphre de Hong-Kong continue sur une grande échelle. Les exportations aux Etats-Unis, pendant le mois de novembre, se sont élevées à 164.575 livres valant $ 309.719, et les exportations totales à destination des Etats-Unis pour l'année jusqu'à ce jour sont évaluées à $ 1.844.391. Un effort est fait actuellement par des acheteurs représentant des groupes américains en vue d'établir des affaires d'huile de camphre qui contient généralement 60 % environ de camphre pur, ainsi que d'autres composés de valeur. On exporte déjà de grandes quantités d'huile de camphre de Kwangtung, Fukien et Kiangsi par Kiukiang et par la vallée du Yangtze. On l'exporte en caisses contenant deux vieux bidons de pétrole ; une caisse tient environ 65 livres. Jusqu'à présent, l'huile et le camphre de la région du Nord ont été contrôlés plus ou moins par des firmes japonaises.

D'après des rapports indigènes, le meilleur champ de camphriers intact de la Chine se trouve dans la province Kiangsi. Un certain nombre de chercheurs se sont intéressés à l'île de Hainan, où on a envisagé les possibilités de production de camphre, à la fois à partir d'arbres indigènes et de plantations.

(L.).

***

Ces statistiques nous montrent que le Japon a fait un gros effort pour reconstituer son industrie d'extraction du Camphre naturel, après avoir essayé de conserver son monopole contre tout aléa par la création de formidables usines de Camphre synthétique.

Malgré l'énorme propagande faite en France pour la création d'usines de fabrication du camphre et de ses succédanés, malgré le dévouement de certains chimistes et surtout malgré le prix élevé atteint par ces matières indispensables aux industries de luxe, la France n'a pas su prendre la place qui lui était due par les connaissances de ses savants et les inventions nombreuses faites dans ce domaine.

A l'heure actuelle, aux yeux du monde entier, il semble que, seuls, les Allemands soient capables de faire du Camphre synthétique bon marché. Si bien que de nombreux industriels français parlent maintenant de nous allier avec nos ennemis d'hier pour la production du Camphre. On prétend que les Allemands ne peuvent devenir de gros producteurs de camphre, faute de matières premières. L'alliance prévue consisterait donc à leur fournir cette matière première avec obligation pour eux de nous réserver les 9/10e de leur production de camphre.

Ils pourront bien entendu monopoliser alors cette fabrication, comme tant d'autres avant la guerre, et nous imposer des prix aussi élevés qu'il voudront puisque nous n'auront aucune fabrication à opposer à la leur.

Nous poussons les hauts cris quand on prétend que les Alle-

mands sont maîtres en matière industrielle et nous faisons notre possible, semble-t-il, pour affermir leur suprématie.

Pourquoi leur laisser l'initiative de monter en grand cette industrie du Camphre synthétique puisque nous possédons les chimistes inventeurs des procédés, puisque nous avons montré autrefois que nous étions à même de préparer le camphre à bas prix et puisque nous possédons la matière première sur place.

Le résultat de cette triste politique c'est qu'un de nos alliés, le Japon voulant à son tour fabriquer du camphre, dans le but de monopoliser à la fois le produit naturel et le produit synthétique, s'adresse à des « spécialistes » allemands et leur confie en même temps l'étude de la création d'autres industries intéressant la parfumerie et les produits chimiques en général.

Nous verrons donc les trois pays possédant la matière première du camphre synthétique (l'essence de térébentine et celle de *P. Thumbergii*), c'est-à-dire le Japon, les Etats-Unis et la France la remettre en totalité à la République d'Empire pour être traitée. C'est risquer, pour le camphre synthétique, une monopolisation totale par l'Allemagne, comme le Japon avait su le faire pour le camphre naturel qu'il avait la chance de posséder et de pouvoir exploiter chez lui.

Mais regrettons surtout que notre abstention invite le Japon à s'allier avec l'Allemagne pour créer un monopole des deux sortes de camphres à la fois et rendre le reste du monde tributaire de cette formidable organisation de production.

Les Camphriers de Chine qui, malheureusement seront exploités par les Japonais et viendront encore aider Formose à relever sa production, auraient pu nous permettre au contraire de prendre position pour le camphre naturel si nous avions répondu à l'appel des Chinois.

Dans notre alliance avec les Japonais pour la fabrication du camphre synthétique et pour l'utilisation de nos matières premières françaises et japonaises, les camphriers chinois nous offraient un point d'appui, un atout à négocier. Nous pouvions ainsi collaborer en toute égalité avec ce pays, les apports étant égaux en camphre naturel d'une part, en matière première pour la fabrication du camphre synthétique d'autre part.

Il ne nous semble pas inutile de rappeler l'opinion d'un chimiste chinois particulièrement bien placé pour traiter de la question et porte-parole du Gouvernement chinois et de l'opinion de l'élite intellectuelle de la Chine, grande et vieille amie de la France.

Nous extrayons donc quelques lignes de la « Chine Nouvelle », publication très intéressante parue à Lyon en 1919, sous la signature de M. Yang-Tseu-Kia, ingénieur-chimiste.

« La consommation du camphre, plastifiant nécessaire de tous les corps à base d'éther cellulosique, tend tous les jours à augmenter, tandis que le rendement du monopole japonais, *dont la baisse de prix de 12 francs à 3 fr. 50 a tué momentanément l'industrie de synthèse, tend à diminuer et à troubler la situation économique du monde.*

Depuis l'annexion de Formose, à la suite du traité de Shimonosaki, ces districts camphriers qui passaient pour les plus riches du monde, sont tombés dans les mains du Gouvernement Japonais qui a fait de leur exploitation un monopole. La concurrence chinoise s'affaiblit de plus en plus, la qualité des produits venant de Hong-Kong, Canton, Foukien, étant absolument inférieure : de plus, les Sociétés du Camphre du Japon envoient des courtiers pour ramasser toutes les récoltes chinoises et dans les meilleures conditions possibles.

L'Etat Nippon s'est trouvé de ce côté à l'abri de toute concurrence et de plus la création des Campher's Farms à Ceylan ou en Floride a donné des résultats tout à fait illusoires.

Depuis peu de temps, la production du camphre naturel diminue et tend à disparaître. Si l'on se réfère au rapport du Consulat Général d'Allemagne à Yokohama, la produstion de Formose, qui était de 5.360.000 kin en 1910, est tombée, en 1912, à 4.500.000 kin et elle semble ne pas avoir dépassé 3.800.000 kin en 1913.

La production au Japon a bien augmenté d'un million de piculs, mais cette quantité est absolument insuffisante pour combler le déficit provenant des récoltes sans cesse décroissantes de Formose et elle est d'ailleurs absorbée presque complètement par les fabriques des celluloïds qui en consomment annuellement plus de 10.000 piculs (de 60 kg.).

La production chinoise, qui était en 1907 de 25.000 piculs, est tombée à 3.000 piculs en 1911 et les années suivantes elle s'est tellement affaiblie que la douane de la nouvelle République ne la fait même plus figurer dans ses statistiques.

Cette situation aussi bien en Chine (Koangton, Koang-Si, Foukien) qu'à Formose, semble due à la façon peu prévoyante dont l'exploitation forestière a été conduite.

Alors que généralement les gommes résines, le caoutchouc, la gutta, sont extractibles des arbres producteurs par voie de saignée, l'arbre étant conservé vivant, l'extraction du camphre nécessite l'abattage, la mise à mort du camphrier : ce n'est qu'en traitant par la vapeur d'eau le bois réduit en menus fragments que l'on peut isoler la précieuse résine et, pour obtenir des rendements rémunérateurs, pour arriver à une production de quelque importance, on doit s'adresser à des individus de grand âge ; alors qu'à 10 ou 12 ans un hevea est saignable et fournit du caoutchouc ; qu'à 20 ans un pin fournit de la gomme, le camphrier lui, doit avoir de 80 à 100 ans d'âge pour donner du camphre en quantité sensible. On s'explique aisément les difficultés qui se présentent dans de telles conditions et aussi la *diminution par exploitation intensive qui provoque une dispari-*

tion fatale ; actuellement les régions de Koangton, du Foukien, sont dévastées par manque de méthode dans l'abattage, mais cette crise provient surtout du monopole japonais.

Nous pensons remédier à cette situation économique et voulons satisfaire aux besoins de l'industrie. Nous désirons organiser *un marché libéral* et *faire disparaître la concurrence du monopole,* (nous connaissons de nombreuses forêts de camphriers dans le sud de la Chine, Hou-Nan, Hou-Pé, Koueï-Tchéou, Yunnan, Sé-Tchouan, etc.). et *par une meilleure condition de vente concordant aux prix synthétiques.* Nous allons étudier méthodiquement le problème de l'exploitation des forêts de camphriers de Foukien, de Canton, dans de telles conditions qu'elle pourra satisfaire l'industrie.

D'autre part, pour la fabrication synthétique, le pin s'épuiserait dans les mêmes conditions que le Camphrier ; en effet, le pin âgé de 20 ans, dont on extrait la résine, ne peut donner un rendement que durant 8 à 10 ans, après quoi il meurt.

En conséquence, pour faire *œuvre utile, nous organiserons méthodiquement une exploitation et une culture parallèles* qui puissent fournir continuellement et dans les meilleures conditions, *afin d'enrayer et de remédier à la crise économique par un marché libéral qui ferait équilibre* aux prix du *monopole* et, dans ces conditions, *ferait disparaître la concurrence entre le camphre naturel et le camphre synthétique.* »

Quelques Huiles Essentielles Japonaises.

Les essences de camphre, celles des menthes du Japon ayant été étudiées précédemment, nous croyons utile de donner quelques indications documentaires sur les autres essences du même pays.

Essence de Shiu

L'essence dite « de Shiu » est une essence japonaise distillée depuis 1913 environ, à partir d'un arbre appelé « camphre fétide » (*Machilus* ou *Cinnamomum*), croissant à Formose avec le vrai camphrier en formations denses.

Elle a pris rapidement une grande extension commerciale comme source de linalol et d'éthers de linalyle. Elle peut être produite à un prix de revient plus faible que le linalol du Mexique (*Bursera*) qu'elle remplace. Elle sert surtout à falsifier les essences de Bergamotte et de Lavande (acétate de linalyle).

Elle contient de 65 à 90 % de linalol dont 50 à 65 % de linalol libre ; du pinene, du camphre, de l'eugenol, et du safrol. Si cette essence était traitée chimiquement au Japon elle pourrait être livrée au commerce sous forme de *Linalol* pur ou d'acétate de Linalyle. Sa valeur serait ainsi augmentée dans la proportion considérable de 350 à 500 %.

Sa production peut atteindre 75.000 lbs par an et elle est automatiquement sous le contrôle du Formosan Monopoly Bureau. Un autre Shiu, le *Machilus Thunbergii* a été l'objet d'essais : nous ne savons pas si on leur a donné suite.

Essence de Kuromoji

Cette essence est obtenue par la distillation de rameaux feuillus du *Lindera sericea* (lauracée), répandu dans toutes les régions montagneuses du Japon et dont le bois sert à la fabrication des toothpicks (curedents).

Riche en terpinéol, en carvone, en dipentène (51 %) elle contient également du linalol et de l'acétate de linalyle et sent l'essence de Coriandre. La présence de 12 % de linalol libre et de 7,5 % de géraniol montre tout son intérêt. L'essence obtenue par la distillation de la plante entière contient davantage de cinéol et 30 % d'éthers de linalyle et de géranyle.

On pourrait utiliser cette essence pour la production de l'acétate de linalyle avec un rendement intéressant atteignant 60 % pour l'essence de la plante entière.

Cette essence n'est extraite qu'en petite quantité par des fermiers, et elle peut être l'objet d'une exploitation considérable.

Essence de Rhyuno ou Sassafras du Japon

L'essence appelée Rhyuno oil, très récemment lancée dans le commerce d'exportation du Japon a une très grande importance comme source de Safrol dont elle contient en moyenne 75 %. Elle prend une importante place dans notre industrie pour la fabrication de l'héliotropine.

Essence de Sho-Gyu

C'est une essence, source de terpinéol, provenant d'une laurinée ressemblant beaucoup au camphrier et appelée Camphre noir. Elle est produite à Formose dans la haute région camphrière et parmi les forêts de conifères : elle est assujettie au Monopole Bureau.

C'est une source bon-marché de terpinéol, géraniol, citronellol, safrol (assez grande quantité) et eugénol ; tous produits intéressants pour l'industrie de la parfumerie et de grande consommation.

Essence de Yu-Ju

Cette essence provient également d'une laurinée qui n'a pas été étudiée scientifiquement, croissant dans le sud de Formose et assujettie comme la précédente au Monopole Bureau. Elle contient de l'*a* et du *b* pinène et du camphène, du cinéol, du terpinéol, et enfin du safrol (fabrication de l'héliotropine) et du camphre.

Essences d'Hespéridées du Japon

Les essences d'Hespéridées du Ja-

pon sont dans le commerce depuis fort peu de temps (quatre ans) et sont distillées à la vapeur. Or, les essences européennes sont obtenues par expression des écorces des fruits. Au premier abord, les essences obtenues par ces deux procédés différents paraissent très analogues. La densite étant seulement un peu plus basse pour les essences distillées. Cependant, les essences de Mandarine, de Citron, d'Orange du Japon n'ont qu'une faible valeur commerciale car elles ne contiennent pas de citral et très peu d'aldéhydes en général. Leur valeur est ainsi 5 *à* 6 *fois inférieure* à celle des essences obtenues des mêmes fruits par expression en Europe. On voit donc que l'application des méthodes récentes (Messine, Nabeul, Paraguay et Parana), donnerait aux essences d'Hespéridées japonaises la valeur commerciale qu'elles méritent et qui pourrait être égale ou parfois supérieure à celle des essences des autres pays.

De plus, les procédés par extraction aux dissolvants volatils sont de beaucoup supérieurs aux procédés européens par expression.

L'essence japonaise de Mandarine provient de la distillation des pulpes du *Citrus triptera* (même origine pour l'essence chinoise plus connue) ou *C. nobilis.* Mais le Japon produit en quantité considérable les diverses espèces de Citrus sans les utiliser à la production, des essences de fruits (pulpe et écorce), de feuilles (essence de petitgrain), de fleurs (Néroli), comme on le fait partout ailleurs.

Le *Citrus nobilis* ou Mandarine, connu au Japon sous les variétés appelées Mikan et Unshiu Mikan, est très abondant dans la province de Kii où l'on distille déjà le camphre. La variété Rifugin-Kitsu est abondante au Kiu-Shiu et dans l'île de Shikoku. La variété Koji-Mikan, très précoce est répandue un peu partout dans le Japon ; la variété Bono-Mikan, douce et juteuse, est surtout un fruit de table (orange).

Le *Citrus Aurantium* var. *sinense*, appelé au Japon « Kunonbo », avec ses variétés Amadaidai douce et Kabusa ou orange amère, est abondant sous le climat japonais.

Le *Citrus bigaradia*, connu sous le nom de Daidai ou Zadaidai, est traité au Japon pour extraire du zeste l'huile Tohi-Yu.

Le Citrus Japonica ou Kinkan ou Marumi-Kinkan ou encore Cumquat-orange et sa variété Nagami-Kinkan ont des fruits petits mais très parfumés.

Le *Citrus Medica* ou Busku-kan ou Tebushu-Kan est un citron et non plus une orange (c'est « la main de Bouddha » que nous avons étudié pour la Chine).

Le *Citrus Decumana* ou Jagatara-Mikan, analogue au Shaddock distillé en Chine et en Amérique, aux fruits énormes et abondants, donnerait des récoltes considérables au Japon. Les variétés les plus abondantes sont Uchimurasaki et Zabon (fruits d'hiver).

D'ailleurs de nombreuses variétés de citrons présentent le plus grand intérêt au Japon en raison de leur abondance, tel que *Citrus Chirocarpa* qui donnerait une meilleure essence de Néroli que le *C. triptera* (Chine).

Enfin la pulpe de toutes ces espèces donnerait une quantité énorme d'acide citrique.

Essence de Hinoki

Cette essence est obtenue d'un conifère, le *Chamœcyparis obtusa*, cultivé au Japon comme bois de construction. C'est une essence de feuilles de conifère à pinene et cadinene vendue comme succédané des essences européennes de Sabine et de Thuya. La composition de cette essence en fait un produit de réel intérêt.

Essences diverses du Japon

On a relevé environ 135 espèces aromatiques japonaises que nous nous propsons d'étudier progressivement.

En attendant nous pouvons citer un certain nombre d'essences japonaises rares dans le commerce mais qui ont, néanmoins, été bien étudiées par divers auteurs surtout Japonais.

Essences de feuilles des divers *Cryptomeria* contenant pinène, cryptemerol et crytemerene.

Essence de racines de *Thuya* ou essence de Cèdre du Japon. Obtenue à partir des racines du *Thuya orientalis*, cette essence contient du pinène et de la thyuone. Ce thuya ou *Arbor Vitœa*, cultivé comme ornement, a donné lieu à de nombreux essais ; son essence ressemble à celle de camphre comme odeur. C'est une bonne indication pour les essences de Thuya sauvages qu'il conviendrait d'étudier.

Essence de *Juniperus chinensis* du Japon. C'est une essence de bois, elle contient du cédrène et du cédrol.

Les autres essences japonaises, peu commerciales, étudiées sont : Essence de *Valeriana officinalis* var. *angustifolia*, appelé Kesso, contient du Kessylol, de l'acétate de Kessyle, de l'acide valérianique (utilisable pour la pharmacie).

Essence d'*Artemisia vulgaris* contenant seulement du Cinéol.

Essence d'*Elschotzia*, a un grand pourcentage de Citral.

Essence de *Calyptranthus paniculatus*, formée de Citral.

Essence de *Gimgembre*, contenant du camphène, du cinéol, du citral, du bornéol, du zingiberène et surtout du phellandrène.

Essence de *Magnolia Kobus*, contenant du Citral, de l'Anéthol, du Cinéol et du Méthylchavicol.

Essence de *Gin-Seng*, contenant le fameux Panacène.

Essence de *Paeonia Moutan*. distillée en Chine, existe également au Japon.

Essence d'*Acorus Calamus* et d'*A. Spuriosus*, contenant de l'eugénol et de l'asarone.

Essence de Poivre du Japon (*Xanthoxyllum piperitum, X. alatum, X. ailantoïdes, etc.*), contenant du citral, du pinène et de la Xanthoxyline.

Essence de Cannelle du Japon (*Cinnamomum Loureirii, C. japonicum*). L'essence de feuilles de ces deux espèces contient environ 27 %

de citral, 40 % de linalol, du cinéol et de l'eugénol ; l'essence des racines, de l'aldéhyde cinnamique et du camphène.

Essence de *Cinnamomum pedunculatum*, contenant 60 % de cinéol, du safrol et de l'eugénol.

Essence de *Mosla japonica*, contenant 45 % de thymol, du cymène et du carvacrol.

Essence d'*Evodia rutœcarpa* (fruits), donnant un terpène particulier : l'évodène.

Essence de Jasmin de Formose, qui contient de l'Indol, du méthylanthranilate, de l'acétate de terpényle et de l'acétate de linalyle. Cette essence est extraite à la ligroïne des fleurs de *Jasminum odoratissimum*, appelé Shuei à Formose.

Essence de fenouil du Japon (*Fœniculum cappillaceum*) à anéthol, pinène et fenchène.

Essence de Badiane du Japon. (*Illicium religiosum*), donne de l'eugénol et du safrol. D'autres espèces donnent de l'anéthol et du méthylchavicol.

Essence de Kiku (*Pyrethrum indicum*) ; l'essence obtenue par distillation des feuilles et fleurs contiendrait du camphre.

Essence de Patchouly du Japon, probablement exploitée dans les îles du Sud ou dans les Indes Néerlandaises.

Les essences de Citronelle peuvent être traitées au Japon ; celle de Ogarugaya du Japon et de Formose (*Andropogon Nardus*) a donné : géraniol 22 % et citronellal 11 %.

Le Marché des Fleurs sur la Côte d'Azur.

Les hausses considérables subies par certaines essences de fleurs au moment où d'autres matières premières baissent sensiblement est quelquefois un sujet d'étonnement pour les consommateurs.

Il est bon de connaître le problème tel qu'il se pose en ce moment sur la Côte d'Azur.

Il existait autrefois deux catégories bien distinctes de producteurs : le floriculteur qui ne savait que planter et récolter la fleur et le parfumeur distillateur qui recevait cette fleur pour la transformer en essence d'enfleurage ou d'extraction aux dissolvants, ou bien pour la rose et la fleur d'oranger en essences distillées.

D'un commun accord il était entendu que le paysan livrait sa fleur à la loyauté du parfumeur, qui, en fin de saison en fixait le cours.

Cette méthode peu commerciale entraîna des abus et bien souvent, au bout de l'an, le jardinier tirait un maigre profit de ses peines.

Convaincus que seule la coopération permettrait de mettre fin à cet arbitraire, les producteurs de fleurs d'oranger fondèrent un syndicat, construisirent une usine où, dans les périodes de surproduction et de mévente serait distillée la fleur en surplus.

Cette distillation, en quelque sorte publique, donnant toute garantie, certains parfumeurs prirent l'habitude de faire distiller à l'usine syndicale, à leurs frais, des lots de fleurs qu'ils achetaient à cet organisme corporatif.

Puis, le syndicat lui-même prit l'initiative de distiller, d'une façon assez régulière, sur l'instigation de gros parfumeurs heureux de se procurer ainsi des essences pures à un prix normal.

Les producteurs de roses installèrent de leur côté une usine à la Colle, puis, ces ans derniers, les syndicats se multiplièrent et imposèrent leur force à la faiblesse des syndicats de distillateurs.

Une première hausse s'ensuivit qui porta, cette année, d'abord la fleur d'oranger à 4 fr. 50 puis à 6 francs et la rose à 8 fr. le kilogr.

Mais comme toute les fleurs n'appartiennent pas à des syndiqués : les lots libres furent disputés à des prix plus élevés. La coutume étant de fixer le prix annuel sur le plus haut cours payé, ce fut la course à la surenchère dans le but de se concilier la sympathie des producteurs pour les années prochaines.

C'est ainsi que des rappels non demandés par les cultivateurs leur furent attribués pour la fleur d'oranger, dont le prix passa de cette façon de 6 à 8 fr. puis à 10 et peut-être à l'heure actuelle à 12 francs le kilogr.

Les cultivateurs ne sont donc pas seuls responsables de la hausse : les distillateurs et leurs intermédiaires habituels, les courtiers en fleurs, ont leur grosse part de responsabilités (1). Cette surenchère n'est pas sans effrayer même les producteurs, qui, s'ils sont heureux que les prix actuels les récompensent enfin de leur longue patience, craignent que de tels excès tuent la poule aux œufs d'or en donnant aux chimistes de synthèse trop d'encouragement à imiter la nature.

Ils savent, en effet, que certains d'entre eux arrivent à préparer des succédanés d'essence de jasmin, de rose et de néroli qui touchent à la perfection, que l'on essaie dans toutes les colonies de tirer des parfums de toutes les fleurs odorantes qui sont légion. Le moment ne viendra-t-il pas où le consommateur préférera ces succédanés aux produits naturels déjà trop souvent mixturés par les revendeurs.

De toute façon, il ne semble pas que l'on puisse espérer une baisse sérieuse sur les produits de fleurs avant quelque temps. La production des fleurs odorantes est encore trop faible pour satisfaire à toutes les demandes et les plantations nouvelles ne sont pas encore prêtes à changer la situation du marché.

Dr Auribeau.

(1) En dernière heure on nous avise que des poursuites judiciaires pouvaient être engagées contre les fauteurs de hausse illicite (sous réserves)

Recherche de l'Alcool Éthylique dans l'Essence de Roses.

L'addition d'alcool éthylique, ou même parfois méthylique, est une fraude assez fréquemment pratiquée pour abaisser la densité des essences de Roses. On sait, en effet, que les essences de Roses bulgares se distinguent par leur densité faible, autour de 0,855.

Dans les analyses complètes de ces essences on décèle un corps alcoolique ayant un poids moléculaire faible par rapport à ses oxhydriles ; autrement dit, à l'acétylation, on constate la présence d'un corps très éthérifiable et l'on obtient un pourcentage d'alcools totaux dépassant 100 %, en calculant un géraniol, comme de coutume.

Voici trois analyses portant sur des essences fraudées par addition d'alcool éthylique :

	Essence Bulgare	Essence Turque	Essence d'Anatolie
Poids spécif. 30°	0,856	0,864	0,856
Rotation opt. 30°	-2° 6'	-2° 4'	-2° 4'
Point de Congelation	23°5	23°6	23°0
— de Fusion	21°2	22°0	22°0
Indice d'Acide	1,88	1,86	2,36
— de saponification	17,09	16,93	14,53
— d'Ether	15,2	15,07	12,17
Alcools totaux	142,18 %	120,76 %	116, 6 %
Citronnellol	19,67 %	25,5 %	32,35 %

C'est donc seulement à l'indice d'alcools totaux et par conséquent à l'acétylation que se décèle la présence d'un alcool dont la fonction alcool constitue une portion de la molécule bien plus grande que chez les alcools généralement présentés dans l'essence de roses : géraniol, citronnellol, alcool phényléthylique.

Pour rendre plus facile la comparaison, donnons l'analyse de deux essences de Rose Bulgare et d'une essence de roses de France pure :

		Essence Bulgare	Essence de France	Essence Bulgare supérieure
Poids spécifique	à 15°	0,855	»	»
—	à 28°	»	0,864	»
—	à 27°	»	»	0,855
Rotation optique	à 30°	-3°	»	»
—	à 15°	»	-2° 6'	»
—	à 17°	»	»	-2° 4'
Point de congel.		19°8	23°8	19°
— de fusion		21°3	25°4	19°5
Indice d'acide		2,6	1,65	3,10
— de Saponification		18,6	19,2	18,73
— d'Ether		16	17,48	15,63
— de Sapon. après acétylation.		226	240,8	201,4
Alcools totaux		74,84 %	80,87 %	65,3 %
Alcools libres		70,44 %	76,10 %	60,95 %
Géraniol libre		»	21,3 %	17,22 %
— éthérifié		4,4 %	4,77 %	4,35 %
Citronnellol		»	54,8 %	43,73 %

L'essence de France ci-dessus, sauf pour la densité et le point de congélation, se rapproche beaucoup des qualités les plus cotées d'essences bulgares.

Indiquons en passant les limites des caractéristiques des essences de Roses de France que nous avons constatées cette année :

Rotation optique à 30°	-1° à -2° 8'
Densité à 30°	0,8615 à 0,8675
Indice de réfraction à 30°	1,4608 à 1,4639
Point de Fusion.	22° à 26°
Géraniol	21 % à 41 %
Citronnellol	18 % à 56 %
Alcools totaux	76 % à 90 %

On voit que, contrairement à une opinion très répandue, les alcools formilables varient beaucoup dans une essence de Roses de France. On ne peut donc pas prendre le pourcentage en citronnellol (on comprend sous ce nom tous les alcools qui s'éthérifient par l'acide formique) comme criterium de pureté. Le géraniol varie lui-même dans une forte proportion.

Revenons à la recherche de l'alcool éthylique dans les essences à pourcentage d'alcools totaux (calculé en géraniol) supérieur à 100 %.

Un essai empirique très simple permet de déceler l'alcool : on met en présence de l'essence un cristal de fuschine (A et B Poirrier). S'il se dissout l'alcool éthylique est très probablement présent.

On peut séparer l'alcool de l'essence par évaporation dans le vide ou par distillation partielle et constater d'une part l'élévation de la densité de l'essence résiduaire, d'autre part la réaction de l'alcool dans le distillat.

On peut aussi très facilement laver l'essence de roses à l'eau, filtrer si c'est nécessaire et rechercher l'alcool dans cette solution aqueuse.

Pour déceler l'alcool dans cette solution : on le transforme en iodo-

forme, composé très odorant caractéristique, précipitant en cristaux jaunes. (Pt de fusion : 119°).

On ajoute un peu de carbonate de sodium cristallisé à la solution dans laquelle on pense trouver de l'alcool, on additionne d'iode par petites portions en chauffant au bain-marie autour de 80°. L'iode se dissout en donnant d'abord une liqueur rougeâtre, qui vire si l'alcool est présent, au jaune clair. Quand cette teinte reste invariable, on laisse refroidir et l'iodoforme cristallise. La formation d'iodoforme, dans ces conditions, n'est pas exclusive à l'alcool éthylique ; elle a lieu également avec l'acétone, l'aldéhyde éthylique, l'acide lactique et principalement les composés contenant les groupes CH^3-CH (OH)-C ou CH^3-CO-C.

Cette méthode permet de reconnaître une partie d'alcool dans 2000 parties d'eau.

Il n'y a pas lieu de rechercher d'autre corps que l'alcool éthylique et parfois l'alcool méthylique dans les essences de roses à haut pouvoir alcoolique ; les autres corps qui pourraient être employés dans le but d'abaisser la densité ne sont pas alcooliques et il n'y a aucun avantage à additionner ces essences de produits à fonctions alcooliques très importantes par rapport à leur poids moléculaire, les alcools naturels de l'essence de roses atteignant un pourcentage élevé qu'il n'y a pas intérêt à grandir encore.

Laboratoire de la P. M.

La Campagne des Lavandes.

Les derniers jours de juin 1920 ont vu maintes landes de Lavande entièrement fleuries, et dans quelques régions particulièrement ensoleillées, partiellement distillées. C'est certainement la première fois que la récolte est si précoce.

La sécheresse persistante de 1920. ajoutée à l'arriéré de 1919, qui, comme on sait, avait été particulièrement sèche, semblait avoir compromis la récolte : aussi les plus beaux espoirs d'une hausse indiscontinue étaient-ils caressés dans les milieux récoltants.

On parlait de vendre 100 fr. les 100 kgs de fleur de Lavande comme d'une chose toute naturelle et les affirmations des distillateurs annonçant une baisse sur l'essence semblaient de simples manœuvres de la dernière heure.

Une heureuse pluie vient de retarder la maturité de la fleur et permet de croire que la récolte sera une des plus belles depuis de longues années.

Une détente se produira donc très certainement dans les débuts sur les cours des huiles essentielles, avec une reprise probable si les affaires retrouvent quelqu'essor, comme il est à souhaiter à la veille de la fin d'année.

Les plantations de la Société anonyme « La Lavande Française » ont été visitées par les envoyés du Ministère de l'Agriculture qui ont été émerveillés de leur beauté et de leur importance. Il est probable qu'une récompense de premier ordre viendra encourager l'activité des fondateurs de cette Société, dont le territoire d'exploitation couvre, comme on sait, 2400 hectares, ce qui représente la plus grosse exploitation de Lavande du monde entier.

Mission d'Etude de la Lavande (5-14 Août 1920).

Organisée par le *Comité Interministériel des Plantes médicinales et des Plantes à essences* et *le Comité de Grasse.*

Avec le concours de l'*Office National des Matières premières*, de la Compagnie des Chemins de fer de *Paris-Lyon-Méditerranée* et les Comités régionaux de *Marseille et Grenoble.*

PROGRAMME

Jeudi 5 *Août.* — Visite des Etablissements de Grasse. — Réunion du Comité de Grasse et des membres du Congrès.

Vendredi 6 *Août.* — Annot, visite et causerie avec les producteurs. — Déjeuner à Annot. — Barrême, visite et causerie. — Castellane, dîner et coucher (Hôtel du Levant).

Samedi 7 *Août.* — De Castellane à La Palud, visite et causerie. — De La Palud à Riez, déjeuner à Riez ; visite des lavanderies naturelles. — De Riez à Forcalquier, dîner et coucher à Forcalquier.

Dimanche 8 *Août.* — Forcalquier, Conférence, visite et déjeuner. — De Forcalquier à Sault, coucher à Sault.

Lundi 9 *Août.* — De Sault à Ferrassière, Sederon, déjeuner à Sederon, de Sederon à Saint-Auban ; Buis-les-Baronnies, diner et coucher.

Mardi 10 *Août.* — Buis-les-Baronnies, foire, distillation, déjeuner au Buis ; du Buis à Nyons et Remuzat ; à Remuzat, dîner et coucher.

Mercredi 11 *Août.* — De Remuzat à la Motte-Chalençon ; Serres ; Veynes ; Visite des distilleries ; déjeuner à Veynes. — De Veynes à Gap, réunion à la mairie de Gap (question du repeuplement des montagnes en lavande), coucher à Gap.

Jeudi 12 *Août.* — De Gap à Briançon, déjeuner ; dîner et coucher à Briançon.

Vendredi 13 *Août.* — Briançon ; Le Lautaret (déjeuner, avec arrêt, visite du jardin alpin). — Grave, lavanderaies naturelles ; Grenoble, dîner et coucher.

Samedi 14 *Août.* — Réunion du Comité Régional des Plantes médicinales.

Fin de la Mission.

N. B. — Ce programme peut être considéré comme définitif ; les modifications qui pourraient y être apportées seraient portées aussitôt à la connaissance des adhérents.

Les Roses de Marrakech.

Au mois de janvier dernier, dans cette même revue, nous avons réuni tous les documents que nous avons pu extraire de la bibliographie marocaine concernant les plantes aromatiques du Maroc.

Notamment en ce qui concerne la Rose de Marrakech, dont il a été beaucoup parlé, nous réunissions des renseignements contradictoires et, devant ces affirmations diverses, nous ajoutions : « Espérons qu'un botaniste explorateur pourra bientôt fixer la valeur des roses du nord de l'Afrique.. » (P. M. 1920, p. 19.)

Une bonne fortune nous a permis de nous renseigner nous-même, sur place, peu de temps après. Notre projet d'exploration du Sous et du Tafilalelt a dû être réduit dans de grandes proportions, à cause de difficultés d'ordre militaire ; mais, néanmoins, en ce qui concerne les roses, nous avons été à même de solutionner le problème.

Disons tout d'abord que le gouvernement du Protectorat a beaucoup trop encouragé la littérature abondante, publiée par les services agricoles du Maroc au sujet de cette plante.

La lecture des documents officiels des Services agricoles et commerciaux est très intéressante, mais il est utile, avant d'entreprendre quoi que ce soit au Maroc, d'aller se renseigner sur place et voir par soi-même. Cette littérature n'est pas exempte d'un certain bluff et le fameux « mirage » marocain, auquel aucun voyageur n'échappe au début, s'y étale grâce à la complaisance de fonctionnaires qui ne sont pourtant plus dupes.

Les missions officielles qui publient parfois des rapports parmi lesquels nous avions puisé abondamment pour nous documenter sont en général très mal renseignées. Dès le débarquement d'une mission, les services du Protectorat intéressés, bien stylés, la reçoivent « officiellement » et à partir de ce moment aucune liberté ne lui est laissée. On ne lui montre que ce qui est réellement intéressant et susceptible de renforcer, d'enfler le bluff organisé systématiquement ; traînée en auto dans les endroits les plus magnifiques, soigneusement tenue éloignée de tout ce qui pourrait gâter les plaisirs du voyage, la mission ne reste jamais livrée à l'initiative de ses membres. Elle quitte enfin le Maroc, tout le monde est enchanté et le « mirage » va se propager en France dans les conférences, dans les livres, ou par l'intermédiaire des Comités. Les terrains prendront encore une plus-value, mais au prochain paquebot combien de victimes nouvelles débarqueront sur le territoire marocain où il est, paraît-il, si facile de faire fortune avec rien, sans connaissances spéciales et sans projets ni capitaux.

L'organisation du protectorat nous paraît supérieure à ce point de vue et nous en aurons bientôt d'autres exemples pour ce Sous fameux où il était interdit de circuler jusqu'à présent, mais que l'on « ouvre » enfin à l'exploitation des civils ; ceux qui attendent impatiemment ce moment et comptent se jeter sur des richesses inexploitées seront bien déçus : ils trouveront un pays déjà « administrativement » organisé où toutes les bonnes places seront prises, où des exploitations civiles fonctionneront déjà. Pendant cette longue période de préparation pendant laquelle le Sous était soigneusement fermé aux civils, des privilégiés auront installé des exploitations industrielles près d'une chute d'eau qu'ils auront ainsi monopolisée, auront acquis des terrains sur l'emplacement prévu pour une future grande ville dont la création était encore tenue soigneusement secrète, des gouverneurs seront installés avec tous leurs services prêts à vous recevoir aimablement.

Par conséquent, nous conseillons vivement à ceux que le Maroc intéresse « d'y aller voir » avant de se lancer dans des « affaires ».

Les littérateurs eux-mêmes inconsciemment favorisent l'immigration trop abondante au Maroc ; leurs récits passionnés, trop embellis par leurs imaginations de poètes, sont propres à attirer les touristes qui feront vivre une grosse industrie hôtelière plus tard, mais aussi beaucoup de petits commerçants français las des discordes des petites villes, effrayés des difficultés chaque jour plus grandes qui les assaillent dans l'exercice de leur profession et toujours un peu rêveurs de la douce existence coloniale que l'on a si souvent décrite.

Chevrillon, Jérome et Jean Tharaud nous ont donné des récits de voyage enthousiasmants ; chaque touriste aisé pourra en faire autant avec la même sincérité, bien qu'on puisse reprocher aux auteurs précités une désagréable imprécision et l'emploi de trop de termes inexacts. Le voyageur qui arrive à Marrakech après avoir lu Chevrillon est désillusionné, chose dangereuse pour le succès de ses affaires ; il cherche les ibis de Bab el Khemis, et même les merveilleux jardins dont tous les auteurs ont contribué à lui donner une fausse idée.

Les Jardins de Marrakech... quelles merveilles n'entrevoyez-vous pas si vous êtes familiarisé avec cette agréable littérature !

Or, ces jardins ne sont pas ce que nous avons l'habitude de dénommer ainsi ; ce sont, à plus proprement parler, des vergers, des « olivettes » comme l'on dit en Provence. Quant aux orangeraies, elles ne sont en rien comparables à celles d'Espagne ou de Sicile. Devons-nous parler de la Palmeraie ? Elle est curieuse certes, mais justement parce qu'elle ne ressemble pas à une palmeraie. Ces Phénix étiques, disséminés, jamais entretenus et tués par leurs rejets envahissants, dont les dates ne mû-

rissent pas, ne sont réellement pas beaux. Et les trois étages de végétation des palmeraies du Sud tunisien ? Ici nous ne trouverons guère que d'abondants grenadiers, des figuiers, des vignes puissantes et réellement belles et parfois des champs d'orge. Mais combien d'étendue au sol durci ne laissant pousser que quelques salsolacées ou ficoïdées des terrains salés, ou ce *Lycium intriquatrum* qui est un des plus affreux buissons d'épines qui soit au Maroc. Combien d'orangeraies détruites par le manque de soins, ou la brutalité des Arabes, grands destructeurs d'arbres. Les plus beaux jardins de Marrakech souffrent d'un triste abandon et ne nous montrent qu'une végétation fatiguée, vieillie, à peine productrice ; l'indolence des indigènes n'a pas encore été corrigée par l'activité des services de l'Agriculture.

D'ailleurs, cette activité ne peut se manifester que sur une faible étendue de terrain ; la palmeraie comprend surtout de petits jardinets particuliers sur lesquels nous ne pouvons rien. Seuls les terrains Habous et Maghzen peuvent servir de jardins d'essais et de démonstration.

Visiterons-nous quelques jardins ensemble ?

L'Aguedal. — La visite de l'Aguedal est devenue une promenade classique pour le touriste ; elle est facile, agréable, et peut se faire en voiture. On y visite d'abord un monument d'un réel intérêt artistique, le Dar el Beïda, palais arabe où l'on a installé l'hôpital militaire. La décoration de bois sculptés, peints et comme émaillés, de « zéliges », mosaïques multicolores, finement découpées et assemblées avec un art extraordinaire ; les plâtres, soigneusement fouillés en frises, simulant des stalactites géométriquement disposées malgré leur aspect invraisemblable, ou en ruches d'abeilles avec leurs milliers d'alvéoles ; les plafonds de bois de cèdre ciselé et peint où jamais le même motif ne se retrouve, où des teintes crues et violentes, fatigantes ailleurs que sous la joie de ce soleil, enchantent le regard. Les blessés indigènes ou français soignés dans cette somptueuse demeure fraîche et agréable, avec ses bassins et fontaines innombrables, goûtent certainement toutes ces beautés aussi frustes soient-ils, et il serait bon d'être un tout petit peu malade à Marrakech pour étudier avec plus de loisirs la complication des arabesques.

Le Jardin de l'Aguedal est surtout extraordinaire par ses dimensions, il n'a pas moins de trois kilomètres de long, sur 1.500 mètres de large ; comme toute ancienne propriété seigneuriale, il est entouré d'épaisses murailles qu'il faut suivre longtemps pour y découvrir de rares portes flanquées de bastions.

Mais à l'intérieur de cet immense quadrilatère de murs à demi éboulés que trouvons-nous ? Une superbe oliveraie, coupée d'allées spacieuses, où nous circulons en voiture ; les oliviers que les arabes laissent pousser presque sans taille s'élèvent très haut et ont un aspect échevelé bien différent de celui que nous leur connaissons en France. Certaines allées bordées d'oliviers centenaires sont réellement belles. Un verger immense est divisé en sept lots d'inégale importance ; il comprend de nombreux citrus, beaucoup encore chargés de fruits lors de notre visite et soigneusement gardés par des indigènes armés et des chiens. Les orangers sont assez nombreux et disposés à l'intérieur de vastes carrés bordés de bigaradiers ; ces derniers généralement plus grands étaient encore couverts de fruits d'un rouge superbe et de belle venue. On plante ainsi des bigaradiers au bord des carrés pour éloigner les maraudeurs ; en effet, ces fruits amers et peu comestibles sont seuls à portée de la main et personne n'y touche ; quant aux oranges, elles sont trop loin du chemin et les arabes indolents ne se dérangent pas.

Les citronniers sont assez beaux mais plus rares, ainsi que les mandariniers. Le reste de verger comprend des figuiers superbes en très grande abondance, des abricotiers et pruniers rares et chétifs, des grenadiers robustes et des vignes parfois gigantesques.

Quant aux plantes à fleurs que l'on pourrait s'attendre à trouver dans ce « jardin » il ne reste que le rosier de Marrakech et de rares géraniums. Le Rosier de Marrakech, dont nous reparlerons tout à l'heure et qui est très improprement nommé, est cultivé en bordure des carrés comme dans tous les autres jardins et par conséquent très peu abondant.

Chaque année, les fleurs d'orangers et les roses sont mises en adjudication. Elles reviennent jusqu'à présent à des indigènes qui préparent des eaux ; les français, que cette matière première aurait pu intéresser, n'ont pu acheter à cause de la forte demande indigène qui permet d'atteindre des prix très élevés à l'adjudication.

Une curiosité du Jardin de l'Aguedal, c'est les immenses bassins et le système d'irrigation parfait qui permet le développement de toute cette végétation, car dès que l'on a dépassé ses murs, c'est le désert de l'Haouz non irrigué, avec les cratères (*tifrit* en chleuh) des rhétaras (*hottarat* en chleuh).

La plus grande de ces pièces d'eau a deux cents mètres de côté et on vient se promener en voiture tout autour sur une sorte de boulevard surélevé de plusieurs mètres au dessus des carrés d'orangers. D'un côté, des ruines avec quelques palmiers : c'est le *Dar el Hena*, une ancienne poudrière entourée d'une végétation spontanée où nous recueillîmes d'intéressantes plantes canariennes.

Parmi les oliviers, on rencontre d'autres bâtiments délabrés : notamment les anciens magasins des subsistances militaires et d'anciennes cartoucheries. Enfin une *Makina* près de Bab Naceur représente les restes d'une ancienne sucrerie.

La Menara. — Moins grand que le précédent, ce jardin est une an-

cienne propriété des Sultans, et il semble qu'il fut autrefois mieux entretenu que l'Agnedal. C'est une vaste oliveraie de 1.200 mètres de long sur 800 mètres de large, divisée très régulièrement en lots soigneusement irrigués. Un système de canalisations très complet et qui révèle l'application d'une méthode supérieure est alimenté par le fameux bassin de la Menara, curiosité qui sera plus tard très visitée. Ce bassin de 200 mètres de côté est bordé par un parapet encore plus large qu'à l'Aguedal. Une coquette villa indigène à galeries au rez-de-chaussée et au premier étage, et de beaux palmiers se mirent dans ses eaux. Une petite bordure de plantes à fleurs vient d'être créée autour du bassin, mais présente peu d'intérêt. Une ferme expérimentale et une autrucherie, rattachées au haras militaire, sont installées à la Menara ; cette installation est médiocre et un propriétaire soucieux de son bétail et des installations de sa ferme aurait quelque tristesse à considérer l'abandon de cette ferme « expérimentale ».

De très vastes terrains irrigués entourent la Menara et servent de jardin d'essais à la Direction de l'Agriculture. On y produit du Coton annuel superbe et du Chanvre aux fibres immenses ; malheureusement, ces essais sont encore très réduits. Une culture de Rosiers vient d'être créée, nous en reparlerons. Notons qu'à la Menara même on ne voit pas de rosiers, mais seulement des oliviers.

Ba-Ahmed. — Le Jardin de Ba-Hamed est attenant à la Bahia, ce délicieux palais qui sert aujourd'hui de résidence au général Lyautey quand il séjourne à Marrakech et qui fut construit par Ba-Hamed ben Moussa.

Moins ancien que les précédents, les arbres y sont plus beaux et on peut le considérer comme le type des grands jardins du Sud Marocain. Il sert actuellement de Jardin d'Essais et l'Inspection de l'Agriculture à Marrakech a créé des services spéciaux pour son entretien.

Jusqu'à présent on a surtout étudié le jardin lui-même et les arbres qu'il contenait pour se familiariser avec le genre de culture local et étudier les organisations d'irrigations des indigènes, généralement parfaites.

Il n'y a pas été fait d'essais réellement importants ; en tous cas, nous n'y avons vu qu'un petit carré de Ramie abandonné et dont l'Inspection de l'Agriculture avait oublié l'existence.

Les arbres ont été soigneusement catalogués, travail de patience en raison des dimensions du jardin (16 hectares). Mais la documentation du directeur des cultures est impossible, il n'a pas de bibliothèque à sa disposition, pas d'ouvrages de culture ou de botanique et, en général, ses moyens sont très limités ainsi que les crédits qu'on lui accorde. Ainsi, nous avons pris l'initiative de recueillir des échantillons des nombreuses variétés de citrus représentées à Ba-Hamed et nous les avons transmis pour étude et détermination au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. On s'est montré enchanté au Muséum de cette marque de confiance mais on a ajouté que jamais les services d'agriculture du Maroc n'avaient envoyé de collections ni interrogé les laboratoires nationaux.

Néanmoins, le travail fait à Ba-Hamed est très intéressant ; ce jardin est en effet le seul, qui, contrairement aux habitudes arabes, soit dans un excellent état d'entretien.

On y rencontre une plus grande variété d'espèces ; la collection de *Citrus* est réellement fort intéressante : orangers doux, bigaradiers, citronniers divers, limettiers, mandariniers, et quelques *citrus* plus rares qui feront l'objet d'une étude ultérieure. Le Cédrat qui avait été indiqué à tort à Marrakech n'existe qu'en pieds d'ornement dans les cours intérieures du palais de la Bahia. Il en est probablement de même du pamplemoussier que nous n'avons pas vu.

Parmi les arbres fruitiers du Jardin de Ba-Hamed, on peut citer des abricotiers, quelques pêchers, poiriers et pommiers d'importation récente ; notons également quelques pieds de ricin, atteignant six mètres de hauteur.

Les Rosiers sont peut-être là plus abondants qu'ailleurs, mais toujours disposés le long des chemins, légèrement en contrebas de ceux-ci, autour des carrés d'orangers, d'arbres fruitiers ou d'oliviers. Ils sont généralement distants de 3 à 5 mètres, par conséquent très peu nombreux. Mal disposés et trop à l'ombre, ils paraissent en souffrir beaucoup et être très peu florifères.

Les expériences faites au Jardin montrent d'ailleurs leur faible rendement.

En général, à Ba-Hamed, les arbres paraissent avoir été plantés trop rapprochés, sans soucis de leurs futures dimensions et souffrent tous de leur gêne réciproque. Les rosiers poussent en herbe et cherchent le soleil vers le milieu des chemins.

Les mandariniers forment une véritable forêt et une ombre fraîche et agréable règne au-dessous, mais ils ne produisent presque plus.

Les rosiers sont donc là encore en mauvais état et anormaux. Ils se distinguent par leur disposition en touffes de tiges rigides s'élevant en groupe serré dès la base et formant une agréable touffe feuillue à la partie supérieure. Dans un pied très ensoleillé, toutes les tiges donnent à leur extrémité plusieurs grappes florales ; chez les sujets trop ombragés les grappes sont rares et peu fournies.

Quelquefois même, il n'y a pas de fleurs.

La taille des rosiers n'a pas encore été suffisamment étudiée pour qu'on puisse se prononcer exactement, mais les plus beaux rosiers que nous ayons vus n'ont jamais été taillés.

Jardins particuliers. — Nous ne parlerons pas des cours intérieures des riches habitations arabes où l'on trouve des fleurs (géranium, chèvrefeuille, jasmin, agapanthe, passiflore) et des arbres ornementaux (bananier), car ce ne sont plus des jardins mais des massifs de plantes isolés au cœur des bâtiments et en-



1. Le grand bassin de la Menara. — 2. Petit embarcadère au bord d'un bassin de l'Aguedal. — 3. Allée d'oliviers à la Menara. — 4. La Koutoubia vue des jardins de la Subdivision militaire (géraniums, orangers et cyprès). — 5. Une cour intérieure du palais de la Bahia (orangers, mandariniers, grenadiers et bananiers). — 6. Jardins de Ba-Hamed ; on voit la disposition des rosiers, au bord du chemin, de trois en trois mètres ; en arrière, figuiers, oliviers et phénix. — 7. Cueillette des Citrons au jardin de Ba-Hamed. — 8. Disposition des vignes à Marrakech, vue prise dans un jardin particulier dans la palmeraie.

Ces clichés font partie d'une collection de 800 photographies prises par M. Jean Gattefossé au cours de son voyage. La Société Botanique de Lyon publiera un exposé des découvertes botaniques de l'auteur avec de nombreuses illustrations tirées de cette collection remarquable. (N. D. L. R.)



1. Après les pluies à Bou-Denib (Tafilalelt); la végétation pousse avec une vigueur extraordinaire, transformant l'oasis en bosquet verdoyant. — 2. Une vigne géante (1 m. 50 de circonférence) dans le jardin du Djebel Arkhbar (Marrakech). Au pied, M. JAHANDIEZ, membre de la Société Botanique de France, qui étudia la flore aromatique du Maroc avec M. Jean GATTEFOSSÉ, sur la demande de la direction de la « Parfumerie Moderne ». — 3. L'autrucherie de la Menara. — 4. Le printemps au Tafilalelt ; arbres fruitiers en fleurs dans l'oasis de Bou Denib. — 5. Pergola couverte par les pampres d'un seul pied de vigne à Meknes. — 6. Rosa damascena en fleurs au poste de Tanant (plateau des N'tifa). — 7. Bigaradier au jardin de Ba-Hamed ; on peut juger des dimensions de cet arbre magnifique en comparant avec le mandarinier pourtant très bien venu que l'on voit à gauche. — 8. Rosier de trois mètres de haut au Djebel Arkhbar.

tourés de mosaïques. Les roses y sont toujours assez abondantes, mais plus variées ; d'autres espèces d'importation récente voisinent avec la rose de Marrakech.

Mais il existe des jardins arabes analogues à celui de Ba-Hamed, qui présentent pour le visiteur un grand intérêt.

Nous citerons celui du *Djebel Arkhbar* (Montagne verte), près de la Koutoubia. Comme dans la plupart des jardins qui abondent dans la palmeraie c'est la vigne, l'olivier, le grenadier et la Nâna (*Mentha piperita*) qui s'y rencontrent le plus fréquemment ; par exception, le jardin de la Subdivision militaire tout à côté du précédent, possède de beaux cyprès, d'abondantes bordures de géraniums et de quelques autres fleurs plantées par les soins des officiers il y a peu de temps ; notons que les géraniums ne paraissent pas prospérer ici comme à Rabat ou à Meknès.

Au *Djebel Arkhbar*, c'est un fouilli de végétation exubérante qui paraît n'avoir jamais subi les jardiniers et rappelle à peine. par sa disposition, l'idée directrice du propriétaire. Des vignes gigantesques, disposées à la méthode de Marrakech, c'est-à-dire dessous des « claies » de roseaux (canne de Provence) très écartées les unes des autres et ne formant qu'un écran illusoire contre l'ardeur du soleil. Le tronc de la vigne s'élève droit jusqu'aux claies et il atteint quelquefois 1 m. 50 de circonférence, les rameaux s'étendent au loin sur les roseaux, quelquefois à plus de cinquante mètres de là, et les énormes grappes de raisin pendront dessous les claies à portée de la main.

Les rosiers forment des touffes superbes de près de 4 mètres de diamètre et atteignent une hauteur de 2 à 3 mètres. Probablement jamais taillés, ils sont couverts, à l'époque où nous visitons le Jardin (fin mars), de nombreuses grappes de boutons.

Au bord des champs de nâna et de légumes, ils sont séparés par des figuiers, des grenadiers avec qui ils rivalisent de vigueur. Les orangers, au contraire, ont souffert du manque de soin et montrent de lamentables branches mortes, des fruits chétifs et des feuilles jaunies.

Aux environs de Marrakech, les oliveraies sont toujours très belles (Amizmiz, Tameslaouth, Demnat, etc.), mais les orangeraies sont plus rares et nous n'en avons pas vu dans ces localités. Le Dr P. Chatinières cite des jardins d'orangers au-dessus d'Amizmiz ; nous avons entendu parler par des personnes l'ayant visitée de l'orangeraie d'Ouled ber Gheil, à 30 kilom. E.N.E. de Taroudant, où les oranges ont une saveur et une dimension remarquables. Mais il s'agit toujours de petits jardins dépendant du caïd de l'endroit et uniquement destinés à fournir les oranges de sa consommation personnelle.

Les orangeraies de Taroudant et Aoulouz (Sous), dont on a beaucoup parlé, n'existent pas. Elles faisaient partie du camouflage littéraire sur le « Sous, paradis terrestre ».

A Amizmiz, à Demnat, nous n'avons vu que de rares orangers et grenadiers dans les cours des kasbah et toujours lamentables et à demi-morts de vieillesse et de maladies.

Pour nous résumer au sujet des aurantiacées dans le Sud du Maroc : ces arbres n'existent qu'à l'état de pieds isolés ou de rares peuplements atteignant rarement un hectare (sauf à Marrakech, les jardins cités), et dépendant de la Kasbah du caïd.

Leur culture ne paraît pas devoir être plus facile dans cette région que dans le reste du Maroc ; peut-être le Sous serait-il plus indiqué pour les aurantiacées, mais l'eau manque et c'est un grave problème bien difficile à résoudre.

Pour le Rosier, nous ne serons pas plus encourageant et voici pourquoi.

On a dit et écrit fréquemment, notamment dans des études officielles, que le Rosier de Marrakech était une variété cultivée du *Rosa moschata*. C'était presque une nouveauté pour l'Afrique du Nord et ce nom suggestif devait vivement engager les parfumeurs industriels à s'inquiéter de la question. On connaissait cependant de petites quantités d'essence de rose indigène, préparée à Marrakech, et qui paraissait bien nettement autochtone et qui ne différait pas sensiblement des essences de roses d'Anatolie.

Nous avons été frappé en voyant les premières roses s'ouvrir à Marrakech fin mai dernier, de l'aspect de cette fleur de teinte rose, alors que la *R. moschata* est beaucoup plus claire et même le plus souvent blanche. A première vue, nous ne voyions aucune différence avec *Rosa damascena ;* mais désireux de vérifier avec toute la précision scientifique désirable cette constatation, nous avons séché des échantillons et les avons fait déterminer à Alger par M. le Docteur Trabut, directeur des Services botaniques de l'Algérie. Il nous a confirmé qu'il s'agissait bien du *R. damascena*. Pour avoir la consécration officielle du Muséum d'Histoire Naturelle, nous avons prié M. Guillaumin de les examiner en même temps que les Citrus du Jardin de Ba-Hamed.

D'accord avec M. Cardot, plus spécialisé dans l'étude du genre *Rosa* M. Guillaumin nous a confirmé que notre plante était bien *R. damascena*.

Il se peut qu'il existe à Marrakech d'autres espèces de roses ; M. l'Inspecteur de l'Agriculture nous a montré des types à fleurs rouges, à feuilles et épines légèrement différentes qui pourraient être soit des variétés de la même espèce, soit des représentants d'une autre espèce très proche parente. Ces pieds, au nombre de trois, au Jardin de Ba-Hamed, et que nous n'avons pas revus ailleurs, n'étaient pas encore fleuris ; en tous cas, leur petit nombre détruit l'intérêt documentaire qu'ils auraient pu présenter.

Les Arabes de Marrakech nous ont cependant parlé d'une rose cultivée blanche, mais assez rare, qu'ils appellent « Chgoulmassi ».

Le « Nasrîn » dont parlent divers ouvrages marocains serait bien le

R. moschata ; il doit être rare car nous n'avons pu nous en faire montrer à Marrakech.

C'est au poste de Tanant, dans le Moyen-Atlas, que nous avons vu les plus beaux spécimens de rosiers de Marrakech. Plantés à 980 mètres d'altitude, dans la cour du poste, et protégés contre les indigènes, toujours grands destructeurs de végétaux, ils ont prospéré parfaitement et étaient couverts de fleurs lors de notre passage (26-28 mars). Nous avons recueilli des roses sauvages que les indigènes appelaient « Cheddir », autour de la magnifique cascade de Tanant ; on sait que le genre *Rosa* est un des plus compliqués et qu'en dehors de certains types bien définis il existe de nombreuses sous-espèces, variations, formes, races et hybrides. Parmi les roses sauvages de Tanant, notons *R. sempervirens* (blanche) ; les autres sont peut-être des espèces nouvelles. En tous cas, elles ne présentent aucune ressemblance avec *R. damascena*, avec qui elles ne peuvent avoir de rapport botanique.

R. damascena, espèce connue dans tous les pays arabes et ayant suivi la race arabe dans toutes ses migrations et conquêtes, est celle qui existe en grande abondance dans les Oasis du Sud algérien. Il est probable que toutes les variétés commerciales, vendues sous formes de boutons à Marrakech, appartiennent à cette même espèce. Cela est en tous cas certain pour les « Entifa » et « Glaoua », que nous avons pu aller voir sur place et pour les « Skoura » qui commençaient à arriver sur le marché de Marrakech fin mars.

La Rose de Marrakech étant pratiquement identique avec la Rose de Damas, du Sud-Algérien, de Tunisie, d'Egypte, de Syrie, d'Anatolie, etc., et très chère en raison du grand intérêt qu'elle présente pour les indigènes qui en font une grosse consommation, intéressera difficilement l'industrie de la parfumerie.

Il sera nécessaire de poursuivre les études en cours sur la taille du rosier dans le Sud marocain, taille probablement identique à celle pratiquée ailleurs malgré les divergences climatériques. Peut-être alors pourra-t-on augmenter sensiblement le rendement en roses, lequel est actuellement faible.

Enfin, espérons que la direction de l'Agriculture reprendra ses essais de culture de rosiers. Il y a un essai en cours à la Menara, et nous avons vu repiquer les jeunes plants ; mais nous sommes persuadés que les résultats seront négatifs car nous avons constaté que l'on avait éloigné les pieds de 80 centimètres seulement, alors qu'au Djebel Arkhbar nous avons noté des pieds de 4 mètres de diamètre.

Cette culture sera donc vite victime de l'inconvénient dont on constate les effets à chaque pas à Ballamed : plantation trop dense.

Y a-t-il intérêt à faire du Rosier à Marrakech ? Probablement, mais il paraît venir aussi bien à Meknès où il abonde et où il nous a paru beaucoup plus florifère. Il faut beaucoup de soleil à cette plante, mais sa végétation paraît favorisée par l'altitude jusqu'à 1.500 mètres au moins. Les vallées encaissées du Grand-Atlas au sud et au nord, celles du sud du Moyen Atlas, à l'est et à l'ouest de la chaîne, paraissent donc toutes indiquées. Ajoutons qu'une grosse société de Casablanca a acquis d'immenses espaces autour des oliveraies d'Amizmiz dans le but de cultiver la rose de Marrakech. Plusieurs négociants et industriels de Marrakech même s'y intéressent et nous ne les avons pas découragés pensant qu'il est utile de faire des essais et d'étudier plus profondément la question.

Mais cette culture nous apparaît comme trop aléatoire, actuellement, pour que l'on puisse se baser exclusivement sur elle pour créer une organisation à Marrakech où les difficultés d'installations sont les plus grandes.

Jean GATTEFOSSÉ.

Un intéressant Brevet.

Nérol : préparation en partant du géraniol ; A. VERLEY (*Brevet français* n° 497.502 du 30 mai 1918. — On peut isomériser le géraniol et obtenir du nérol par l'action des acides minéraux ou des hydracides en solution aqueuse. On obtient ainsi des dérivés d'addition qui, après traitement par un alcali, perdent leur halogène en donnant du nérol.

Par exemple, 15 kgs de géraniol sont dissous dans 50 kgs de benzine, d'éther, de pétrole ou d'acide acétique. On sature à froid par 12 kgs 800 d'acide iodhydrique gazeux.

Le produit de la réaction est lavé avec une lessive de carbonate de soude et le dissolvant évaporé dans le vide à basse température.

Le dérivé iodé qui reste est traité par de la soude alcoolique (5 kgs de soude dans 15 litres d'alcool). Il se dépose de l'iodure de sodium, et le nérol brut obtenu est purifié par sa combinaison phtalique.

Le produit ainsi obtenu possède une très fine odeur de rose.

(Voir la « Parfumerie Moderne », 1919, p. 101).

La Rose de Bulgarie.

Notre correspondant, actuellement à Kazanlick, nous avise que la récolte des roses a été, cette année très déficitaire et qu'il faut s'attendre à une hausse importante sur cet article, qui reste par ailleurs, en sympathie avec les essences de fleurs françaises dont on connaît les hauts cours actuels.

Les quelques lots disponibles sont en ce moment entre des mains fermes qui ont l'intention de ne pas les céder avant que les cours soient nettement arrêtés.

Les événements récents empêchent de baser une espérance quelconque sur la production d'Anatolie.

Les Nouveaux Droits sur l'Alcool.

Les nouvelles dispositions légales font des parfums les plus courants des objets de grand luxe. La simple eau de Cologne ne pourra plus se vendre désormais moins de 30 francs le litre, et quelle que soit la situation économique actuelle, 30 francs représentent une somme assez rondelette pour qu'on ne la dépense pas chaque matin.

Aussi, la coutume de fabriquer des eaux de Cologne et des lotions à des titres alcooliques de plus en plus bas, gagne-t-elle même les plus réfractaires. Il devient impossible, pour un parfumeur qui se respecte, de ne pas avoir, dans son catalogue des eaux de Cologne à 30°, 40° et 50° à des prix modestes, articles de grande vente et souvent de bon profit.

Depuis plus de 15 ans, nous luttons ici pour l'adoption des essences déterpénées concentrées, solubles dans l'alcool dilué : nous avons vu avec plaisir nombre de fabricants nous suivre dans cette voie que nous avons eu tant de peine à tracer.

Il est évident qu'autrefois une économie de quelques centimes par litre était une chose insignifiante (quoique en principe il ne soit pas dans l'industrie d'économie de bout de chandelles). Mais aujourd'hui l'économie se chiffre par des francs, et par un nombre respectable de francs.

Répétons donc les avantages des essences déterpénées dont nous avons si souvent parlé qu'il nous semble que tout le monde doit les connaître par cœur ; disons d'abord que les essences déterpénées sont des produits naturels, débarrassés des hydrocarbures terpéniques ou résineux insolubles dans l'alcool.

Ces terpènes n'ont pas de valeur réelle, leur odeur est faible et ils rancissent : s'en débarrasser est donc faire œuvre pie.

L'essence déterpénée remplace avec avantage l'essence brute ou rectifiée du commerce : elle gagne en concentration ce qu'elle perd en terpènes et en résines, elle gagne aussi une finesse d'odeur incomparable, une conservation presqu'indéfinie et, ce qui nous préoccupe le plus aujourd'hui, une solubilité remarquable.

Si nous prenons pour exemple l'eau de Cologne qui est incontestablement le produit commercial le plus demandé : nous constatons que les constituants principaux de ce parfum sont justement ceux qui contiennent le plus de terpènes insolubles : le citron en contient 29 parties sur 30, l'orange 39 parties sur 40, la bigarade et le cédrat également, le romarin 3 parties sur 4, etc., si bien qu'une composition finie pour eau de Cologne contient 6 parties de terpènes pour 1 partie de produit aromatique soluble.

Si nous supposons éliminées ces 6 parties de terpènes nous avons immédiatement un produit 7 fois concentré : là où il faut 20 grammes d'essences ordinaires du commerce, il suffira de 3 grammes d'essence déterpénée composée pour eau de Cologne.

Non seulement cette essence déterpénée a acquis une solubilité propre, puisqu'elle ne contient plus de produits terpéniques, mais encore une solubilité relative puisqu'au lieu d'employer 20 grammes d'essences il n'en faut plus que 3.

On conçoit en effet bien facilement qu'il faudra moins d'alcool pour dissoudre 3 grammes d'huiles essentielles que pour en dissoudre 20 grammes.

L'avantage est donc double à ce point de vue.

C'est ainsi qu'au lieu d'employer 20 grammes d'huiles essentielles à peine solubles dans un litre d'alcool 80°, on peut utiliser 3 grammes d'essences déterpénées dans un litre d'alcool 60° sans aucun filtrage. Au lieu de 15 grammes d'huiles essentielles à dissoudre avec peine dans un litre d'alcool 75° on emploiera 2 grammes dans un litre d'alcool 50° ; au lieu de filtrer 10 fois un mélange boueux de 10 grammes d'essences dans un litre d'alcool 65° on obtiendra un liquide à peine opalescent avec 1 gramme ou 1 gramme et demi dans l'alcool 25° à 30°. Un seul filtrage permettra d'obtenir un liquide clair.

Il est même possible, d'une façon très simple, d'obtenir des eaux de toilette titrant de 5 à 15° d'alcool parfumées au maximum et sans distillation :

On prend par exemple 20 grammes d'essence déterpénée pour eau de toilette, on les dissout dans 450 grammes d'alcool 93°, on ajoute 100 grammes de glycérine, on agite pour dissoudre entièrement, puis on allonge doucement avec 300 ou 400 grammes d'eau distillée ou bouillie.

Le lendemain une partie des essences déterpénées surnage non dissoute, mais au-dessous il s'est formé un liquide très saturé de parfum qui est soluble (selon qu'on a employé 300 ou 400 grammes d'eau), soit dans des liquides alcooliques à 15,10°, soit même dans l'eau, sans trace d'alcool.

L'essence qui surnage est employée pour faire des lotions 50° par exemple à la dose usuelle de 2 à 3 grammes par litre.

Bien entendu ces produits doivent être fixés soit avec des teintures dégraissées de musc, civette, castoréum, qui se dissolvent dans l'eau, soit par des fixateurs cristallisés tels que Sylvanol, Violindol, etc., qui sont aussi solubles dans l'eau, soit même par une petite quantité de Vanilline ou d'Héliotropine, également solubles en petites proportions.

Ces solutions sont aisées à faire. Puisqu'en principe il faut faire bouillir son eau (pour éviter l'achat d'eau distillée) il suffit, au moment où l'eau est bouillante, d'y ajouter environ :

25 centigrammes de Vanilline par litre ;

25 centigrammes d'Heliotropine ;
50 centigrammes de Sylvanol ou Violindol, Jasmindol, etc.

Au refroidissement, la partie insoluble, s'il y en a, se précipite et est recueillie au filtre, car nous n'oublions pas que l'eau bouillie doit être filtrée si l'on veut qu'elle ne contienne plus de calcaires. S'il reste des cristaux sur le filtre, ils serviront pour l'opération suivante.

Les proportions ci-dessus pourront varier selon le parfum désiré et selon la quantité de fixateur (Civette dégraissée ou Castoréum) que l'on devra employer après refroidissement.

Voici donc la préparation de toutes les eaux de toilette simplifiée à l'extrême par les produits déterpénés et le coût de l'alcool dissolvant bien diminué.

Mais tous les parfumeurs ne veulent pas faire des eaux de toilette ou de Cologne à moins de 40°, souvent ils se contentent de baisser leur degré à 60° seulement et veulent conserver leur formule qui fait leur réputation.

Rien n'est plus facile : il leur suffit de solubiliser leur préparation.

Il y a deux manières pour solubiliser une essence composée ordinaire pour eau de Cologne ou pour lotion : ou bien on mélange une partie de composition non déterpénée avec une partie de composition déterpénée, et l'on obtient une préparation seulement 4 fois concentrée (dans le cas de l'eau de Cologne) et qui est soluble à 5 grammes dans un litre d'alcool 60° avec un seul filtrage. Si l'on a bien choisi sa composition déterpénée, ou si on l'a préparée soi-même avec une formule aussi proche que possible de la formule originelle, on obtient un produit qui ne se distingue pas facilement du type ancien.

La seconde méthode consiste à remplacer dans la formule seulement un certain nombre d'essences, choisies parmi les plus notoirement insolubles : citron, orange, bergamotte, romarin, etc.

Là ou l'on utilise 300 grammes de citron ordinaire, on mettra de 10 à 15 grammes d'essence déterpénée correspondante (1), (c'est-à-dire qu'on divisera le chiffre normal par la concentration de l'essence déterpénée) et ainsi de suite.

On aura un mélange de poids réduit, c'est-à-dire qui donnera une formule de 4 ou 500 grammes seulement au lieu de 1 kilogr. pour 50 litres de lotion et qui sera infiniment plus soluble.

Quelques conseils pour terminer : il ne faut pas acheter ses essences déterpénées n'importe où : tous les fabricants n'ont pas l'expérience requise et qui provient d'une longue période d'essais et de tâtonnements ; la déterpénation n'est pas toujours aussi simple et facile qu'on se le figure généralement. Ensuite il faut acheter ses essences déterpénées à une maison qui a toutes les facilités pour ne travailler que des huiles essentielles de toute pureté ; qui, par conséquent distille elle-même ou contrôle la distillation de ses matières premières exotiques.

Enfin, ne pas acheter ses essences déterpénées hors de France. Depuis novembre dernier, les essences déterpénées payent 15 % de douane ad valorem, ce qui en surenchérit considérablement le coût.

FLORIANE.

(1) La Société Française de Produits Aromatiques fabrique depuis peu un citral extra soluble qui, employé à la place du citron, permet de dissoudre plus de 5 gr. d'essence à 55°... Les Eaux de Cologne, ainsi faites, sont bien plus corsées en parfum.

Emploi ancien de l'Essence de Lavande contre les Plaies et contre les Parasites.

Les lecteurs de la « Parfumerie Moderne » savent combien cette question a passionné les chercheurs, ces dernières années, et savent aussi quels merveilleux résultats sont sortis de la collaboration intime des médecins et des parfumeurs. Ils connaissent la découverte du « Salvol » et de ses nombreux dérivés, celle de la « Stoechone », de l' « Afrol », etc. Beaucoup ont suivi les travaux de R. M. Gattefossé, dont il a été souvent fait mention dans cette revue, les travaux des docteurs Forgues au Maroc et au Sénégal, Marchand et Bonnaure en France, et enfin la remarquable étude du Docteur Paul Meurisse.

Cette dernière, intitulée « Etude critique sur le Salvone et la Stoechone », édition Farmacia 1919, mérite l'attention de tous et la direction de Farmacia (285, avenue Jean-Jaurès, Lyon) a décidé de la répandre au maximum afin que tous les intéressés n'ignorent plus ces importantes découvertes.

C'est pourquoi il nous a paru intéressant de noter une publication ancienne où il semble que le rôle d'une des principales essences thérapeutiques, celle de Lavande française, soit déjà prévu.

Nous voulons parler de l' « *Histoire des Plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence* », par Garidel, docteur en médecine et professeur Royal d'anatomie, publié « à Aix, chez Joseph David, imprimeur du Roy, du Pays et de la Ville, au Roy David », en MDCCXV.

Voici ce que nous apprend Garidel : « Nos paysans tirent une huile, per descensum, de la Lavande latifolia, dont on se sert pour tuer les vers qui s'engendrent dans les blessures des animaux. Je m'en suis servi intérieurement et extérieurement pour tuer les vers des petits enfants ; Thonerus assure qu'il tue les poux, ce qu'on assure aussi de tous les autres huyles qui bouchent les trous par où ces animaux respirent » (appréciation inexacte ! l'influence de l'essence de lavande est bien différente).

« Scunert préfère l'action de l'huile d'aspic pour tuer les morpions à toute sorte d'onguent mercuriel, qui peut causer des obstructions dans les nerfs de ces parties. »

P. M.

Roses Artificielles.

Dans un article (P. M., 1916, p. 100), « *Fleurs et Parfums* », nous répétions, d'après Paul Lacroix, « que sous le Consulat et le Directoire, les femmes ne paraissaient pas dans un salon, sans avoir un bouquet de fleurs naturelles odorifèrantes à leur ceinture, de préférence aux *fleurs artificielles*, qu'on fabriquait à Paris avec un *art incomparable*. »

Or, voici à propos de *roses artificielles*, quelques renseignements curieux, qui, à 77 années de distance, retrouvent un petit regain d'intérêt, puisqu'ils font revivre les noms bien oubliés de certaines fleuristes de marque.

Nous les rencontrons aujourd'hui, par hasard, dans un petit vol. in. 24, de 190 pages, intitulé : *De la Beauté, des moyens de la conserver* ou *Conseils aux femmes sur leur santé, leur mise* et *leur instruction*, Paris, chez Aubert et Cie, place de la Bourse, 29, 1843 ; *sans nom*. Toutefois, nous trouvons, à la page 9, un portrait de l'auteur, qui ne se nomme pas, mais se désigne lui-même comme docteur en médecine. p. 14.

Les nombreuses vignettes sur bois qu'on y rencontre sont intéressantes ; elles sont signées : Dumont, Prédhomme, Joret, Deschamps, Baudoin, A. Rose ; mais les meilleures, sans contredit, sont celles qui ne portent pas de signature et où le crayon de Gavarni se révèle indubitablement. Ces détails, en apparence futiles, intéresseront peut-être quelques amateurs, qui possèdent ce petit livre, ou seraient un jour à même de le rencontrer.

Quant aux Roses artificielles et aux fleuristes désignés, nous laisserons causer le petit livre, trouvé par nous, non pas sur « *le quai* », mais dans la bibliothèque d'un curieux qui nous en fit présent.

« Si l'on place des fleurs sur une robe de bal, il faut que ces fleurs soient fines, ou sans cela savoir s'en priver.

« Cherchez à Paris qui fait les plus belles roses, celles qu'on croit avoir cueillies le matin et qu'on va respirer le soir ; allez rue Saint-Denis, 290, dans les ateliers de *Mme Frary Cantelou*, et vous aurez les plus ravissantes que vous puissiez désirer.

« Ces Roses, que l'on paye à prix d'or chez les *Pontier*, les *Natier*, les *Batton*, ces Roses à feuilles de velours, ces Roses à boutons naissants, à larme de rosée, à mousse cotonneuse, ces Roses blanches, ces Roses de Bengale, nuancées jaune ou noisette, si pures, si fraîches, si naturelles dans leur délicieux négligé, que si l'on n'était pas dans le secret, on pourrait craindre de les voir se faner ; ces merveilles dont se parent les somptueux magasins des rues Richelieu, Vivienne, etc., sortent des ateliers d'une artiste intelligente et pleine de modestie ; levée avant le jour, conduisant un troupeau de jeunes filles, donnant à toutes l'exemple du travail (il faut tenir compte que nous sommes au temps de *Jenny l'ouvrière*) et leur inspirant une noble émulation. Ah, mesdames, je pourrais vous en dire bien long sur son talent, sur sa personne et sur sa vertu ! Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour vous, c'est d'être convaincues de la perfection de ses roses et de vous inspirer le désir de vous les procurer.

« Un trait va vous prouver cette perfection : j'ai vu un jour une mouche voltiger longtemps autour d'une rose sortie des mains de cette artiste et rendre à cette fleur l'hommage des *oiseaux d'Apelle ;* l'insecte ailé se posa sur une rose pour en extraire le suc nourrissant et fut longtemps avant de s'apercevoir qu'on l'avait trompé (!).

« C'est donc à ces roses qu'il faut avoir recours pour orner vos cheveux et vos robes. »

Ici, une vignette non signée, mais « bien Gavarni », nous montre une élégante fleuriste parisienne à son travail, avec son joli petit bonnet à la mode de 1843.

En somme, c'est la réclame sous Louis-Philippe. Mme Frary Cantelou est la seule personne qui ait trouvé place dans ce petit ouvrage ; il faut avouer qu'elle y est bien traitée.

La « *Bibliothèque de la toilette* », p. 167, ne donne que des recettes ménagères essentiellement bourgeoises, sans aucun intérêt, comme sans références.

Cependant la p. 190 se montrait pleine de promesses avec cet appendice : « *Indication des parfumeurs, coiffeurs*, etc., qui sont le mieux capables de suivre les prescriptions faites par cet ouvrage. »

Le titre seul apparaît ; la page suivante manque, c'est regrettable : mais il semble que nous ne perdons pas grand'chose. E. G.

Gelée pour les Lèvres.

Gélatine ext.-blanche	20 gr.
Eau	250 gr.
Glycérine	1 kilog.
Essence de roses....	0 gr. 50
Solution alcoolique à 2 % d'Eosine......	XX gouttes.
Formol	2 gr.

Faire tremper 1 heure la gélatine dans l'eau, puis faire fondre au bain-marie. Ajouter les autres produits et couler dans des tubes en étain ou dans des pots. L'addition de formol a pour objet d'éviter la corruption du produit.

(*Le Capilartiste*).

Ce que l'Allemagne nous a fourni en 1919.

L'Allemagne nous avait fourni en 1913, 81.000 kilogs de parfums synthétiques ou artificiels ; en 1919 nous n'en relevons que 34 kilogs, pour une valeur déclarée de 3.000 francs.

Herbier et Jardin Botanique de la « Parfumerie Moderne ».

Les Cistes Ladanifères.

A la suite de notre article du mois précédent sur le Labdanum, on nous écrit pour nous demander si nous sommes en mesure de fournir des graines de Cistes ladanifères.

Nous pouvons remettre des graines des cistes suivants :

Cistus ladaniferus L. var. *maculatus*.

Cistus creticus L. et Tourn.

Cistus laurifolius L.

Cistus salviœfotius L.

Cistus monspeliensis L.

Nous pouvons y joindre des graines de *Teucrium massiliense* L., dont nous parlons dans le même numéro.

Nous avons adressé à un correspondant les photos des cistes suivants :

Cistus Pouzolzii Del. provenant des collines arides de l'Ardèche.

Cistus Delilei Burnat. (*C. albidus* × *crispus*), de l'Hérault.

Cistus Costei G. Camus. (*C. laurifolio* × *salviœfolius*), de l'Aveyron.

Cistus Souliei Coste. (*C. ladaniferus* × *laurifolius*) de l'Hérault.

Cistus Loreti Ry et F. provenant des garrigues de St-Chinian (Hérault), si riche en cistes hybrides.

Cistus Sahucii Coste et S. (*C. salviœolius* × *umbellatus*).

Cistus Corbariensis Pour. (*C. populifolius* × *salviœfolius*).

Cistus florentinus Lamk. (*C. monsp.* × *salviœfolius*), de l'Aveyron.

Cistus Daveani Coste et S. (*C. hirsutus* × *salvœfolius*), de la province de Santander (Espagne).

Cistus salviœfolius var. *Rhodanensis* Jord. et F. Variété classique représentée à la station de Neyron, près Lyon.

Cistus populifolins L. et C. *ladaniferus* var. *albiflorus* Dun., provenant tous deux de la station de St-Chinian.

Plantes reçues en Mai-Juin

(40 espèces) :

France. — *Nepeta cataria* L., *Chrithmum maritimum* L., *Mimulus moschatus* Dougl., *Dictamnus albus* L., *Angelica Archangelica* L., *Hyssopus officinalis* L., *Anethum graveolens* L., *Spiraea Ulmaria* L.

Algérie. — *Salvia Horminum* L., *Pelargonium odoratissimum* L'Herit., *Chrysanthemum cinerariaefolium* Vis. (Pyrethre de Dalmatie), *Iris juncea* Desf., *Iris foetidissima* L., *Citropsis Schweinfurthii* (de l'Afrique Centrale), *Origanum hirtum* Munby, *Calamintha heterotricha* B. et R.

Tunisie. — *Origanum Majorana* L. (variété de Sfax).

Maroc. — *Coriandrum sativum* L., *Carum Carvi* L., *Cuminum cyminum* L., *Bifora testiculata* D. C., *Nigella sativa* L.

Suisse. — Plantes cultivées : *Melilotus coerulea* Desr., *Iberis pinnata* L., *Heracleum Mantegazzianum* Lev. et Somm. (plante géante du Caucase), *Heracleum giganteum* Hort.

Egypte. — *Reseda odorata* L.

Afrique du Sud. — *Pelargonium Radula* Ait.

Etats-Unis. — *Cupressus arizonica* Greene, *Ramona polystachya* Greene, *Andropogon macrourus* Michx, *Andropogon nutans* var. *Linnoeanus*, *Andropogon scoparius* Michx, *Andropogon argenteus* Tell.

Indes Anglaises. — *Cupressus lusitanica* Mill., *Eugenia Jambos* L.

Syrie. — *Juniperus drupacea* Labill., *Chrysanthemum cinerariaefolium* Vis.

Brésil. — *Schinus Weinmannifolins* Engl., *Freesia refracta* Klatt.

⁂

Madagascar.

Longoza. — Nous possédons des renseignements encore incomplets sur cet arbre. Connu sous le nom de *Longoza*, à Madagascar, il est désigné, dans certains ouvrages, sous le nom de *Amomum Danielli* Hook. (*Scitaminées*). M. Jumelle, directeur du Musée Colonial de Marseille, le considère comme le vrai *Aframomum angustifolium*.

Il se fait remarquer par son abondance dans les forêts de la vallée de l'Ambamalandy et, alors qu'il ne fructifie jamais dans l'Ambongo et le Boina où il est rare, il porte dans cette région de nombreux fruits, à pulpe acidule et comestible, contenant de nombreuses graines à saveur aromatique et brûlante.

D'autre part, le Directeur de la Station de l'Ivoloina, nous dit : « Il donne, paraît-il, une essence très subtile par distillation de ses fleurs, mais personne n'en a encore produit de quoi donner naissance à un commerce ; cette plante est très abondante dans tout l'Est de Madagascar ».

Dans la forêt de l'Ambalamena, qui couvre plus de 50.000 hectares de superficie, le *Longoza* est très abondant sur toutes les pentes avec le *Ravenala*.

Ne pouvant examiner les fleurs, nous avons étudié une petite quantité de graines, malheureusement vieilles et ayant probablement perdu une partie de leurs qualités.

L'entraînement à la vapeur nous a donné 0,2 à 0,25 % d'une essence visqueuse, de couleur ambrée, d'odeur extrêmement puissante. L'entraînement est difficile en raison du gonflement énorme de l'amidon contenu dans les graines.

L'essence obtenue présente un grand intérêt pour la parfumerie ; elle contient beaucoup de camphre, mais celui-ci étant séparé, l'essence possède une odeur sensiblement égale en intensité et en qualité à celle que donne un mélange en parties égales d'essence de bois de cèdre et d'essence de Rue. Elle paraît donner des résultats analogues à ceux de l'essence de Cajeput vrai dans les compositions. Elle possède cette odeur nauséeuse du *Perilla*, de la Rue, de l'Anagyris, etc.

L'extraction à l'éther a donné 10,2 % d'essence concrète très odorante, composée d'une cire brune retenant 2 % d'essence possédant les caractères odorants indiqués ci-dessus.

Cette cire, même débarrassée de l'essence, conserve une odeur agréable et tenace. La petite quantité d'essence obtenue par nous ne nous a pas permis d'étudier ses constituants ni même de prendre ses caractéristiques physiques.

Hespéridées. — Nous avons cité les forêts d'Hespéridées de Madagascar dans notre étude sur les plantes aromatiques de ce pays. (P. M., 1920, p. 101).

La région des *Citrus* est celle de l'Analalava.

Au Nord, la presqu'île d'Ambato est couverte de bois épais de citronniers mêlés de goyaviers, manguiers, anacardiacées. Il en est ainsi jusqu'à la base des monts Galoka et Kabono, et dans la vallée de l'Ambazoana. Dans la vallée de l'Ambamalandy la pamplemousse est très répandue ; on la prendrait pour une espèce spontanée tant elle est abondante. (*Citrus decumana* Mur.).

La forêt de l'Ambalamena comprend de nombreux *Citrus* (*C. medica, C. vulgaris, C. limonum, etc.*) également avec des allures d'arbres spontanés.

Dans le Sambirano, les indigènes cultivent de nombreuses variétés de mandariniers, de cédratiers, de citronniers doux et de bigaradiers qui sont également suspontanés dans les bois les plus isolés de la région.

C'est dans cette région qu'existent les seules exploitations actuelles, d'ailleurs peu importantes.

Les citronniers sont surtout propagés par l'incendie et prennent ainsi, petit à petit, la place de la grande forêt. Le climat se dessèche, il est vrai, ce qui n'est pas parfaitement favorable aux *Citrus* puisque dans la forêt d'Ambalamena, ils ont une végétation luxuriante en octobre, tandis que dans le Sambirano, ils sont dépourvus de feuilles à la même époque.

Rappelons l'excellente étude de M. Perrier de la Bâtie, publiée dans ces colonnes : « Les Citronniers de Madagascar » (P.M., 1920, p. 70). Les renseignements fournis par ce distingué explorateur joints à ceux ci-dessus, provenant de sources diverses, permettent d'envisager plus exactement la question de l'exploitation de ces plantes pour les besoins de notre industrie.

BIBLIOGRAPHIE.

Plantes et Santé, par H. Correvon, Genève, chez l'auteur, 1917.

Nous avons cité cet intéressant ouvrage : « P. M. », 1920, p. 83, notamment.

Nous y revenons très volontiers après lecture plus approfondie. C'est d'ailleurs un ouvrage de lecture agréable : c'est un travail de vulgarisation aimable qui plait avec simplicité.

L'auteur s'est attaché à l'étude de chaque plante utilisable en thérapeutique et, sans rejeter *a priori* les découvertes de la chimie analytique, il a surtout voulu démontrer que les traditions antiques qui se transmettent dans les campagnes de génération à génération reposent sur des connaissances lointaines mais qui n'ont rien perdu de leur précision.

Cette constatation nous est, personnellement, trop agréable (puisqu'elle démontre la pérennité si discutée des traditions) pour que nous n'affirmions pas, avec l'auteur, que la science moderne les a trop systématiquement négligées en les traitant avec dédain.

Les simples et leurs propriétés, font, malgré tous les remaniements modernes (qui passeront vite d'ailleurs), la base de toutes les pharmacopées : si les médecins grecs, conservateurs des sciences pharmacologiques dont l'origine se perd dans la nuit des temps ont écrit des ouvrages pour nous confus (et dont le commentaire de Matthiolus est le plus connu) c'est qu'eux-mêmes n'avaient déjà plus que des échos lointains d'une tradition qui remonte aux Ages d'or de l'Humanité.

Les découvertes les plus récentes tendent à démontrer que les propriétés des plantes étaient connues des races préhistoriques et protohistoriques, bien avant que les Ariens viennent apporter le trouble de leurs folies guerrières à travers les peuples.

Puisque nous savons que l'astronomie et les sciences qui en découlent ont une origine néolitique, nous sommes fondés à croire que ces pasteurs des premiers temps, qui partageaient leurs observations entre le ciel, la nuit, et la Terre, le jour, connaissaient infiniment mieux que nous les propriétés des plantes.

Ceux qui ont conservé la tradition originelle, comme les Berbères par exemple, qui représentent assez bien les civilisés antédiluviens, connaissent les plantes mieux que la plupart de nos médecins modernes et, si les marabouts y mêlent des pratiques magiques, hypnotiques ou autres, du moins le menu peuple a-t-il des idées très nettes sur l'utilisation pratique des simples.

La décadence, ou plutôt les diverses regressions qui ont amené nos ancêtres Celtes et Ligures à l'état où César d'abord, Charlemagne ensuite, les ont connus, les périodes de barbarie inouie telle que le moyen-âge, provoqués par la prépondérance des mœurs Germano-Ariennes, nous ont fait perdre la véritable connaissance pour nous enseigner de stupides superstitions.

Mais la mémoire des peuples sur-

vit à ces cataclysmes intellectuels.

M. Correvon a recueilli chez les paysans de toutes les provinces des preuves de cette survivance et son mérite est de les avoir notées sans rien y ajouter des erreurs que son éducation de civilisé moderne aurait pu lui faire commettre. Il est resté vrai en restant simple, sa Foi l'a sauvé de l'outrecuidance scientifique à la mode et ouvre une nouvelle voie à la thérapeutique en revenant aux origines.

En effet, les quelques travaux que nous avons pu faire sur les propriétés des plantes aromatiques cadrent admirablement avec cette enquête ; les huiles essentielles n'agissent probablement pas par leur chimisme matériel, mais sans doute par les émanations. C'est la voie ouverte à l'action directe sur l'énergétisme préformateur des tissus et conservateur de leur vitalité. L'antiseptie des corps vivants ne doit pas être un tannage ou une destruction, ce doit être une revivification des forces de résistances contre une invasion dangereuse de germes. D'autres corps existent dans les plantes dont les propriétés chimiques peuvent être peu intéressantes, mais dont cependant l'activité énergétique peut être considérable.

C'est pourquoi, à la lumière des nouvelles théories de physico-chimie, qui donnent des lettres de créances à la pure magie antique, il faut étudier de nouveau les plantes en prenant pour point de départ les désignations vieilles comme le monde qui marquent leurs propriétés autrefois connues, aujourd'hui dédaignées.

Que ceux qui ne veulent pas admettre que nos ancêtres aient été des sauvages, qui ne prennent pas pour type de l'homme ancien l'Arien (barbare il y a un millénaire à peine et bien mal dompté à l'heure actuelle), mais bien plutôt le Celtibère, frère du Chaldéen des belles époques, Fils de la Nature et la connaissant à fond, reprennent un peu cette étude des forces naturelles. La Civilisation ne consiste pas exclusivement à transformer les métaux, elle consiste aussi en la connaissance plus approfondie de la vie universelle. Place à la Philosophie, considérée sous cet aspect de Science des Causes, à la tête des Sciences jeunettes, connaissances des effets.

R. M. et J. Gattefossé.

Documentation bibliographique, Etudes originales et Brevets.

Principes odorants des plantes. Sur la répartition et les caractères des —. Frederick B. Power. *J. Ind. Engen. Chem.* 1919. *4.* 344.

Acétone et alcool butylique. Production par le procédé bactériologique. Horace B. Speakman. *J. Soc. Chem. Ind.* 1919. *12.*155 *A.*

Exposé du procédé bactériologique de fabrication de l'acétone et de l'alcool butylique employé dans les British Acétone Works à Toronto au Canada. L'étude renferme des clichés.

Acétone. Fabrication de l' —. Col. Sir Frédéric Nathan. *J. Soc. Chem. Ind.* 1919 *14.* 273 T.

Traite du même sujet que l'étude précédente.

Acétone. Procédé de fabrication de l' —. par fermentation et ses applications techniques. Amos Gill. *J. Soc. Chem. Ind.* 1919 *14.*273 T.

Acétone, alcool par fermentation. Eng. P. 128.403 et 128.714. A. P. H. Desborough, H. Reilly. A. C. Thaysen et F. R. Henley 20.6 1918.

Le rendement en acétone obtenu par fermentation est augmenté par une adjonction d'acide acétique, proprionique ou d'autres acides gras volatils ainsi que de leurs sels solubles. L'emploi du Granulobacter butylicum donne dans ces conditions principalement de l'acétone et de l'alcool butylique lorsqu'on le fait agir sur un moût de riz cuit. On ajoute l'acide acétique par intervalles, durant la fermentation.

Acide-acétique et acétone à partir du carbure de calcium. Canadian Electro-Products C° H. W. Matheson *Canadian Chem. J.* 1919. 3 258-261. *J. Soc. Chem. Ind* 1919. *20.*793 A.

Acide benzoique. Une source agricole d' —. P. J. Moloney et F. T. Schutt *Trans. Roy. Soc. Canada* 1918-1919. (iii) *12* III. 149-152.

Les auteurs estiment, en se basant sur la détermination de solubilités qu'en acidulant l'urine fraîche des vaches par de l'acide chlorhydrique et en refroidissant à 0°C, on peut recueillir 1 lb d'acide hippurique par 15 vaches et par jour. Ils recommandent aux fermiers de se servir de ce procédé pendant les mois d'hiver.

Alcool benzylique. Etude pharmacologique et thérapeutique sur l'*anesthésie* locale au moyen de l' —. David I. Macht. *J. Pharmacol.* 1918. *12.*263-79 *Chem. Abstr.* 1919. *1.*41.

L'alcool benzylique est un anesthésique local puissant et peu toxique en comparaison avec d'autres produits de même usage. Il a fait ses preuves dans la pratique chirurgicale pendant la guerre.

Camphre. Solubilité dans l'eau, H. Leo et E. Rimbach *Biochem. Ztschr.* 1919. *95.*306-312. *J. Soc. Chem. Ind.* 1919. *19.739.* A.

Le camphre se dissout dans l'eau pure à raison de 1 p. par 598 p. d'eau. La solubilité baisse à mesure que la température monte.

Camphre : *la crise du camphre et le camphre synthétique* ; Lucien Maugé (*La Vie technique et industrielle*, avril 1920, p. 22 à 27).

Ethers. Procédé de préparation. Eng. P.131.088. Boake, Roberts and C° T. H. Durrans et W. E. Ellis. 26.4.1918.

Ethers : *procédé de formation* ; Société U. S. Industrial Alcohol, Etats-Unis (*Brevet français* du 8 juillet 1919).

Hydrocarbures aromatiques.

Oxydation de la chaîne latérale des —. U. S. P. 1.284.887 H. D. Gibbs.

Un mélange de vapeur de l'hydrocarbure et d'air passe sur un catalyseur maintenu à 200-400° C. Le catalyseur est constitué particulièrement d'oxydes du vanadium, mais les oxydes d'aluminium, d'antimoine, de bismuth, de cerium, de chrome, d'argent, de cobalt, de magnésium, de molybdène, d'étain, de titane, de tungstène et de zinc, peuvent également servir de catalyseurs.

Ce procédé permet d'oxyder le toluène en benzaldéhyde et acide benzoïque.

Vanillylamine, vanillylanylamide et leur préparation. U.S.P. 1.329.272 Elnathan K. Nelson 9.10.1919.

L'invention a trait à la préparation de dérivés nouveaux de la vanilline. Le dérivé nommé vanillylamine est une base cristalline au point de fusion de 131-133° C.

Synthèses organiques. Une application nouvelle de *l'eau bromée* dans les —. John Read et Margaret Mory Williams *J. Proc. Roy. Soc. N. S. Wales* 1918, *51*.558.564 *Chem. Abstr.* 5.440.

* * *

ARTICLES

Indication d'une théorie mécanique de la distillation fractionnée. Les bases élémentaires de la technique distillatoire et leurs divergences. — Explication de ces divergences : l'état de vapeur est mal défini. — Hypothèse de la co-existence de l'état liquide et de l'état gazeux dans les vapeurs dites sèches. — Les chaleurs de vaporisation interne et externe et l'erreur de Zeuner. — Indication sommaire de quelques conséquences.

L'Industrie Chimique, mai 1920, p. 146-47.

La production du camphre aux Indes néerlandaises. *Handelberichten* (La Haye), des 26 février et 4 mars.

L'industrie des parfums en Suisse. *Revue Suisse d'Exportation* (Zurich), du 27 février.

Influence du pollen étranger sur la forme des fruits de la plante mère chez quelques croisements entre Vanilla planifolia et « Vanillon ». Mc Clelland. Jour. of. Agricult. research, v. XVI, 9, p. 245-51.

Effet de l'enlèvement de la pulpe des graines de Camphrier sur la germination et sur le développement ultérieur des semis. Russel. Journ. of. Agricult. research, v. XVII, 5, p. 223-28.

Etude de Tagetes anisata n. sp. productrice d'huile essentielle. Zelada. Universitad de Tucuman. Informes del Departemento de Investigaciones industriales. 8. Buenos-Aires. 1918.

Cultures de plantes aromatiques au Jardin botanique royal de Naples. Bollettino dell'Associazione it. p. piante aromatiche. 11. n° 11. p. 164.

* * *

NOS CONFRÈRES

Perfumery and Essential Oil Record. Avril 1920. Les essences d'aiguilles de Pin (d'après « La Parfumerie Moderne). Instruments optiques de recherches. Recherches récentes en Allemagne. Le Bois de Santal et son essence. Traitement des gousses de Vanille.

Mai 1920.

Huile Essentielle de Résine de Xanthorrhea. Traitements spéciaux des plantes pour la Sélection.

Juin 1920. Numéro spécial.

Traité de la Distillation par Thos. H. Durrans. Oxford University.

Rivista italiana delle Essenze e Profumi. Milano. Mars 1920. Extraction des essences par les dissolvants volatils. Dott. G. Monti. Etude de l'Essence de Bergamotte, Prof. Berté. Essences et parfums dans la Thérapeutique et l'Hygiène, d'Alfonso. Plantes à essences et à parfums (Colonies italiennes, etc.). L'Eau de Cologne, Carlo Bertoldi. Une culture chinoise (Le Lang Rhoa, d'après la « Parfumerie Moderne »).

Avril 1920.

Anthranylate de Méthyle, Ang. Del-Bono. Sur la culture des Armoises. C. Bellini. Détermination du Citral. Dott. Patanè. Essences de fruits artificielles. Sisto.

Les Parfums de Mlle Piérat.

Mlle Piérat, de la Comédie-Française, l'exquise et talentueuse artiste, reine des grâces et des ris, dont la sensationnelle blondeur capillaire la rend si désirable, vient d'avoir les honneurs de la presse mondiale à propos d'un procès qui n'entache en rien sa notoriété et sa probité de grande vedette. L'actualité, en cette occurence s'est emparée d'elle. A notre tour d'en parler et de raconter d'où viennent les délicieux parfums si aromés, si délicats, tant suggestifs, si mystérieux qui enveloppent d'effluve toute personnelle la sculpturale et royale Sociétaire. Jusqu'à présent, personne n'avait pu savoir ni le nom, ni le producteur de ces rares essences. Nous allons en dévoiler le secret.

Mlle Piérat habite, tout l'été, un splendide manoir, le manoir de Montfauve, situé à Sauvetterre (Gard). Là, elle a fait aux géraniums l'honneur d'une culture intensive. On y rencontre toutes les espèces. Elle a même réussi à acclimater plusieurs variétés de la Réunion tout à fait remarquables. Les fleurs, une fois à point, sont soigneusement cueillies... et distillées. A cette occasion, elle a fait édifier une distillerie mignature dont l'alambic est, dit-on, en or. Elle procède elle-même à tous les préparatifs et fait ensuite avec d'autres fleurs qu'elle distille aussi, une essence, que dis-je, une quintessence subtile qui renferme tous les parfums d'Orient et de Provence, qu'elle « enchasse » dans des flacons de cristal somptueux et rares — rares comme l'hélichryse de sa chevelure qu'eût chanté Beaudelaire...

Tristan Martin.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Protection des Marques de Fabrique. Un projet intéressant pour tous les exportateurs français

Le Syndicat de la *Parfumerie* de Lyon et de la région lyonnaise, s'adressant directement au Ministre du Commerce, lui avait signalé au moment des négociations de la Commission économique à la Conférence de la Paix, l'utilité d'inviter les pays alliés, neutres et ennemis à adhérer à l'arrangement international de Madrid du 14 avril 1891. (Enregistrement à Berne des marques de fabrique ou de commerce).

Mais les efforts des négociateurs français pour imposer à l'Allemagne son adhésion à l'arrangement de Madrid, ne furent pas couronnés de succès, les Anglais et les Américains n'ayant pas voulu les seconder parce qu'eux-mêmes n'étaient pas adhérents à cet arrangement.

Au point de vue de notre pays essentiellement producteur d'objets finis qui se couvrent de marques de fabrique et de commerce, il est bien regrettable que l'on n'ait pas pu réaliser sur la base de l'arrangement de Madrid, l'unification des législations particulières à chaque nation relatives à la protection des marques étrangères.

La Chambre de Commerce de Lyon, reprenant l'idée émise par le Syndicat de la parfumerie lyonnaise, recherche aujourd'hui une solution intermédiaire qui consisterait à créer au Ministère du Commerce un centre de renseignements chargé de recueillir les réclamations et informations des commerçants français, de grouper pour chaque pays les renseignements relatifs à la propriété industrielle et commerciale (législation, jurisprudence, procédure, etc.). Cet organe devrait être à même de documenter les exportateurs sur l'étendue de leurs droits de propriété commerciale et sur les moyens de les faire respecter.

Plusieurs autres Chambres de Commerce, à la suite de celle de Lyon, et un certain nombre de Groupements corporatifs se sont associés à la requête adressée au Ministère du Commerce, en vue de la création de ce centre de renseignements, destiné à suppléer à la portée réduite de l'arrangement international du 14 avril 1891.

* * *

On demande des Parfums français en Islande.

* * *

Représentants en divers Pays

L'Office national du Commerce extérieur s'est enquis de représentants pour la parfumerie, dans diverses contrées. Nous donnons aujourd'hui les noms de ceux qui sont établis en Suède, Norvège, aux Pays-Bas, en Colombie et au Guatémala.

Suède

Gunnar Stocklassa, 15, Mælartorget, Stockholm.

Gustaf Wretman, 2 : dra Langgatan, 53, Gothembourg.

Blencke et Wapler, Regeringsgatan, 59, Stockholm.

Norvège

A. S. Klingenberg Trandig Co, 13, Karl Johansgate, Christiania.

Aug. Desmoineaux, Prinsensgate, 12, Christiania.

Pays-Bas

Van Beck Wolenhoven, Heerengracht, 477, à Amsterdam.

Guatémala

Maison Matta et Hijos, 8 a Oriente, Guatémala.

Maison Maurice Kahn, 5 a Avenida Sur, Guatémala.

Maison Xavier Dutail, 12 a Poniente n° 12, Guatémala.

Colombie

Henri Desté, à Bogota.

AMÉRIQUE DU SUD.

La clientèle étrangère ayant une préférence pour la parfumerie française est disposée à y mettre le prix, pourvu qu'une publicité suffisante l'atteigne. Une augmentation de 20.000 kilos sur l'importation de 1913 ne paraît pas improbable.

* * *

Parmi les nouvelles industries qui ont récemment vu le jour dans la République Argentine, il faut citer celle de la parfumerie. Il existait déjà, il est vrai, depuis quelques années, sur le territoire argentin, des fabriques de parfums, mais leurs produits, avantageusement concurrencés par ceux des nations européennes, étaient d'un placement difficile.

La guerre survenant, les fabricants se virent brusquement assaillis de commandes et se trouvèrent dans l'obligation, pour faire face aux nombreuses et pressantes demandes de leurs produits, d'agrandir leurs usines et de les munir de tout l'outillage moderne leur permettant de fournir aussi bien les extraits et lotions, que les savons, les poudres parfumées et autres dérivés.

La fabrication de ces divers produits n'est pas encore bien au point et elle est susceptible de bien des perfectionnements, surtout en ce qui concerne la finesse des parfums; il n'en est pas moins vrai que des échantillons de ces produits qui avaient été exportés, à titre d'essai, dans les républiques voisines, ont été favorablement accueillis du public.

ESPAGNE.

Création d'un Office Commercial

Dans le but de favoriser le commerce d'exportation, un office commercial français vient d'être organisé à Vigo, 77 *bis*, Avenida Garcia Barbou, sous le patronage de la

Chambre de Commerce française de Madrid.

Les commerçants et industriels français sont invités à faire parvenir à l'Office leurs catalogues, prix courant et échantillons pour répondre aux demandes de renseignements qui pourraient être effectuées par les commerçants espagnols.

ANGLETERRE.

Sixième Exposition de Produits Français en Angleterre

Nous recevons la lettre suivante de l'Office Commercial Français en Angleterre, 153 Queen Victoria Street. Londres E. C. 4.

MONSIEUR,

« J'ai l'honneur de vous informer que l'Office Commercial Français en Angleterre, organise du 15 au 30 juillet 1920, dans ses halls d'exposition, 153, Queen Victoria Street, à Londres, une présentation qui comprendra les produits et articles suivants :

« *Optique, parfumerie, ornements et parures ; Articles de Paris ; Maroquinerie ; Instruments de précision ; Appareils d'électricité médicale et chirurgicale ; Instruments de géodésie ; Appareils de laboratoires ; Brosserie*, etc...

« Cette exposition, qui promet d'être un gros succès, a réuni déjà plus de 50 exposants et nous avons eu le plaisir de recueillir parmi nos adhésions, celle de : M. JOBIN, président de la Chambre Syndicale de l'Optique de Paris, et celle de M. PROFFIT, président de la Chambre Syndicale de Maroquinerie.

« Je me ferai un plaisir de vous adresser, dès son impression, un exemplaire du catalogue de notre présentation afin que vous puissiez avoir une idée plus complète de celle-ci.

« Au cas où l'un de vos représentants aurait l'occasion de se trouver à Londres pendant notre exposition, nous nous ferons évidemment un plaisir de lui faire visiter nos halls.

« Nous savons d'ailleurs par notre Délégué à Paris, Monsieur L. RENARD, le bienveillant appui et la publicité que vous avez très aimablement accordés aux efforts de notre Office, en vue de développer l'exportation française.

« Nous vous remercions vivement, et ainsi que Monsieur RENARD nous l'a demandé nous nous ferons un plaisir de vous réserver gracieusement un stand pour vos publications à notre prochaine exposition.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

« Pour le Directeur :

« THENDREVEL ».

CHINE.

Huiles essentielles chinoises

Les exportations d'huiles essentielles de Chine aux Etats-Unis montrent une augmentation considérable sur les années précédentes. Pour janvier et février 1920, l'exportation d'essence de Badiane a atteint 28.200 dollars et celle de Cannelle de Chine 38.450 dollars. L'essence de Badiane manquant pour les nouveaux besoins de l'Europe et de l'Amérique depuis la disparition de l'absinthe et des boissons analogues, une large spéculation s'établit sur ce produit en Chine.

Pour les autres huiles essentielles, il y a une reprise, notamment à Hong-Kong ; on sait que cette exportation était tombée en 1919 à un tiers du chiffre de l'année précédente. L'essence de Badiane va en Angleterre pour 60 %, aux Etats-Unis pour 27 %, le reste en France et au Japon. L'essence de Cannelle va aux Etats-Unis pour 55 %, en Angleterre pour 21 %, au Japon pour 15 % et les Indes anglaises absorbent pratiquement tout le reste.

*
* *

Commerce des Cheveux à Hong-Kong

Un rapport du Conseil Général des Etats-Unis à Hong-Kong, publié dans les Commerce Reports du 20 mai dernier, signale la reprise très marquée du commerce des cheveux sur cette place, à la suite de demandes suivies provenant des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Les stocks n'étant pas très considérables, les prix se sont rapidement élevés.

On cotait pour les cheveux 16/26 : 210 dollars les 133 livres 1/3 ; 26/36 : 380 dollars les 133 livres 1/3 ; 10/20 : 140 dollars les 133 livres 1/3 ; 8/14 : 80 dollars les 133 livres 1/3. Les bouts, 5/10 : 57 dollars les 133 livres 1/3 franco bord Hong-Kong.

Les Etats-Unis demandent presque exclusivement les qualités de cheveux les plus longues et les plus fines, tandis que l'Europe achète les cheveux plus courts et plus ordinaires pour des usages industriels.

La guerre avait, pour ainsi dire, mis fin presque complètement à ce commerce et malgré la reprise des transactions il est loin d'atteindre la prospérité qu'il avait connue antérieurement.

En 1919, le total des exportations a atteint 858.133 livres valant 410.529 dollars, au lieu de 705.066 livres valant 219.611 dollars en 1918.

Sur ce total, les exportations vers les Etats-Unis représentaient :

En 1919 : 228.395 dollars.
En 1918 : 160.089 dollars.

Vers la Grande-Bretagne :

En 1919 : 92.756 dollars.
En 1918 : 42.617 dollars.

Vers la France :

En 1919 : 79.952 dollars.
En 1918 : 10.645 dollars.

A l'heure actuelle, les exportations de cheveux vers l'Europe et vers les Etats-Unis sont à peu près également divisées.

Rappelons, à toutes fins utiles, que les maisons françaises énumérées ci-dessous ont un comptoir à Hong-Kong :

Floquet et Knoth ; Gerin Dreward ; P.-A. Lepique et Cie ; Nègre.

(O. N. C. E.).

La Parfumerie Française en 1920.

L'Industrie Française de la parfumerie a fourni un gros effort pendant la guerre et surtout depuis la guerre : elle a beaucoup contribué à l'ascension du change français en développant, dans des proportions considérables, ses exportations.

C'est, du reste, ce qui a été volontiers reconnu par le gouvernement lors du dernier voyage présidentiel dans le Midi de la France où de cordiaux encouragements ont été prodigués aux distillateurs de la région.

Les quelques faveurs qui ont pu être accordées aux fabricants de parfumerie pour activer leurs relations avec l'étranger ont, d'ailleurs, été souvent critiquées par les parlementaires qui y ont vu quelquefois à faux un encouragement aux dépenses de luxe.

On ne se rend pas assez compte, dans les milieux politiques, qu'il est nécessaire que les produits de luxe français soient consacrés par la Mode à Paris avant de trouver un débouché sur les places étrangères et cette considération (qui place Paris sur le pied d'une exposition permanente des produits de luxe français) n'a pas assez de place dans les théories économiques de nos dirigeants.

Nos grands parfumeurs ont donc fait de leur mieux malgré la raréfaction des flacons de cristal et le prix élevé de toutes choses. La sympathie de la clientèle leur a été acquise surtout pendant la période des hauts changes qui ont donné un gros essor aux envois aux dehors.

La situation semble changer un peu : un malaise universel pèse sur les affaires : il est temps qu'un équilibre s'établisse qui donne toute sécurité aux industriels et aux commerçants. Malheureusement, des causes profondes échappent à l'action des hommes les mieux intentionnés et il est difficile de dégager à l'avance les inconnues de ce vaste problème.

Il est cependant possible d'augurer qu'une reprise prochaine des affaires redonnera de l'activité aux échanges internationaux.

En ce qui concerne l'industrie des matières premières coloniales, les changes ont eu également une grosse influence : les monnaies d'argent en usage dans un certain nombre de colonies ont obligé les importateurs à de gros sacrifices qui sont venus augmenter les prix de revient des parfums conditionnés. Là encore, une stabilisation est amorcée qui améliorera sensiblement la situation.

En revanche, la fabrication des produits aromatiques français et, notamment celle des essences de fleurs du Midi de la France est dans une période de troubles remarquable. Les productions vivrières qui, pendant la guerre, ont souvent pris la place des plantations de fleurs, ont diminué la surface de celles-ci, si bien que la forte demande du dernier semestre a fait apparaître un déficit sérieux sur la production.

Les distillateurs du Midi, affolés à la perspective de ne pouvoir approvisionner leurs clients, ont suivi une politique de surenchère qui est susceptible de leur causer les plus graves désagréments.

Alors que les syndicats de producteurs de fleurs imposaient des prix relativement raisonnables, les acheteurs ont proposé des cours de plus en plus élevés qui ont passé de 6 à 8 francs, puis à 10 francs et à 12 francs, dit-on, pour un kilog de fleurs d'orangers: le néroli suivant cette courbe ascendante, passe de 4.000 à 8.000 francs et davantage au kilog.

La Rose de Grasse atteint des prix analogues et l'on parle de payer 30 francs le kilog de fleurs de jasmin et 50 francs le kilog de fleurs de tubéreuse. Ces cours dépassent ce que l'imagination la plus folle pouvait concevoir et les huiles essentielles tirées de ces fleurs prendront des prix jusqu'ici inconnus.

Il y a un véritable péril pour l'industrie à encourager ces manières de faire et il est probable que l'acheteur étranger renoncera à suivre les fabricants sur le terrain de cette hausse sans limite. D'autre part, les cultivateurs s'efforcent de planter plus que jamais et il viendra un moment où il y aura trop de fleurs pour une clientèle sans enthousiasme, si bien que de nouvelles fluctuations, en sens inverse cette fois, se produiront au détriment des cultivateurs comme des distillateurs.

Les plantations de menthe et de géranium sont encore faibles, mais sont en voie d'accroissement ; la lavande desséchée par deux années sans pluie renaît à peine sous l'influence de fortes averses au moment de la floraison.

Les cultures de lavandes ont pris une extension considérable : Suivant les principes défendus depuis de longues années, par MM. Gattefossé et Lamothe, de vastes plantations s'organisent un peu partout. La Société anonyme « La Lavande Française », dont fait partie justement le chimiste Gattefossé, a 2.400 hectares en culture ou à cultiver. C'est la plus importante organisation de ce genre au monde et il est probable qu'en se multipliant, les cultures stabiliseront un peu les cours en donnant par surcroît des qualités de la plus haute perfection.

Signalons que, sous l'influence des mêmes pionniers de l'industrie Française des parfums, il vient de se former, par l'entente de la Compagnie Marocaine, de la Société Fermière de l'Afrique du Nord et de la Société Française de produits aromatiques, une société anonyme pour la fabrication des huiles essentielles, sous le titre : « Société des Essences Végétales Africaines ». De telles initiatives marquent que l'industrie Française désire ne pas rester en retard et qu'elle entend demeurer, quoiqu'il arrive, à la tête de l'industrie des parfums.

Dans le domaine des parfums artificiels, même activité. Handicapée par la réputation injustifiée des ennemis d'outre Rhin, l'industrie Française que l'on voulait limiter aux parfums naturels, avait des difficultés pour obtenir une clientèle sérieuse dans la branche synthétique dont, cependant, tous les procédés sont dus à des chimistes français. Il est cependant avéré que, même la clientèle allemande commandait en France davantage de synthétiques qu'elle ne lui en envoyait au moins en ce qui concerne la valeur. En effet, les chimistes allemands étaient surtout spécialisés dans la fabrication des dérivés benzyliques très bon marché, du terpinéol, etc., et des produits très voisins des matières colorantes.

Les chimistes français étaient surtout occupés à la transformation des constituants isolés des huiles essentielles : ionones, éthers de linalol, rhodinols, etc.

Depuis la guerre, grâce au grand développement pris par l'industrie des dérivés benzylés qui se sont montrés si utiles à la peinture des avions, la France a repris toute l'avance perdue : la plupart des usines qui ont travaillé pendant la guerre à la fabrication de produits chimiques organiques, continuent maintenant dans la branche Parfums.

La production est donc devenue considérable et l'on cite un grand nombre de maisons nouvelles : Adastra, Brunel, Pax, Société Dauphinoise en même temps que l'on remarque l'accroissement des anciennes usines ; la Société Chimique des Usines du Rhône s'agrandit ; les Frères Givaudan installent une nouvelle usine à Lyon, leur patrie ; les Etablissements Gattefossé, transformés en société anonyme, au capital de deux millions désormais, ont installé douze laboratoires modernes sur un terrain de 27.000 mètres, qui doit en recevoir vingt-quatre d'ici peu de temps. Diverses maisons de Grasse qui ont constaté de quelle aide les parfums de synthèse leur sont pour la préparation des parfums bon marché, ont aussi monté des fabrications chimiques.

Bref la France, à l'heure actuelle, a des moyens de production considérables qui peuvent tenir tête à toutes les demandes de l'univers entier.

Comme le nombre des chimistes a augmenté dans une proportion considérable depuis la campagne faite à ce sujet au début de la guerre, le personnel technique ne manquera pas à ces usines.

La standardisation et la spécialisation des usines qui a toujours été conseillée par les techniciens les plus au courant de la question, commence à faire des progrès, notamment à Lyon qui, pour l'industrie chimique, a toujours tenu la tête du progrès.

En fin d'analyse, la guerre a donné un grand coup de fouet à l'industrie des parfums en France et il est possible désormais, de trouver chez les industriels de ce pays tout ce que l'on désire en matière de produits aromatiques perfectionnés.

Signalons, en passant, l'importance croissante prise par les huiles essentielles naturelles déterpénées solubles dans l'alcool dilué, depuis l'augmentation des droits d'accise sur l'alcool. Dans presque tous les pays du monde, le coût de l'alcool qui, jusqu'ici, était secondaire, devient maintenant un facteur d'augmentation ou de diminution considérable des prix de revient. Les essences déterpénées qui ne peuvent être tirées que des huiles essentielles sélectionnées et dont les résultats sont si encourageants, ne peuvent que gagner tous les jours davantage de terrain.

Parfumerie Moderne.

La Culture de l'Iris de Parfumerie.

L'*Iris de Florence* est à peu près, le seul cultivé pour les besoins de la Parfumerie. En France, cette culture est, d'ailleurs, assez limitée, alors que l'on importe pas mal de rhizomes d'Italie, principalement de la province de Toscane et aussi de Livourne, où l'on produit surtout l'*Iris pallida*.

Nous nous sommes toujours demandé pourquoi la Côte d'Azur, si réputée pour ses plantes à parfums, ne compte pas de champs d'iris; du moins nous n'en avons jamais vu. On dit, toutefois, que l'on rencontre quelques cultures dans le département du Var et dans celui des Bouches-du-Rhône.

L'*Iris Florentina* ou *Iris alba* ne fait l'objet, chez nous, d'une culture de quelque importance (10 à 30 hectares, suivant les années), que dans le département de l'Ain, où il a été introduit vers 1835. D'après M. Pellissier, professeur d'agriculture à Belley, cette production est cantonnée au pied de la falaise jurassique qui dépend du massif du Colombier, longeant la rive droite du Rhône sur un parcours de 10 à 15 kilom., dans les deux petites communes d'Anglefort et de Corbonod. Le hameau de Fontaine, en particulier, est un *cru* réputé.

La plante en question s'accommode de presque tous les sols de consistance moyenne, pourvu qu'ils soient frais en été et pas trop humides en hiver, par conséquent, s'égouttant facilement, mais la présence du calcaire est indispensable.

Les terres d'alluvions de bonne qualité sont celles qui conviennent le mieux. Celles qui sont plus sèches ou trop calcaires, ne donnent que de maigres résultats.

Dans l'Ain on y consacre les sols abandonnés par la culture, les défrichements de landes suffisamment pourvus en chaux, principalement sur les petits plateaux surélevés. Chose curieuse, les terres « grasses » ne conviennent pas.

Pour créer une plantation, on

donne au printemps un premier labour, puis un deuxième en août, à la veille de la plantation.

En ce qui concerne les fumures, le fumier de ferme passe pour nuire à l'odeur des racines (rhizomes). « L'iris n'aime pas les fumures, est-il dit quelque part, il se plaît dans les terres pauvres et ne requiert aucun engrais ». Au fait, qu'il s'agisse de l'Iris de Florence, à fleurs blanches veinées de bleuâtre, de l'Iris germanique ou Iris d'Allemagne, à fleurs bleues, ou plutôt violettes, on les rencontre, en effet, dans les endroits arides, les rocailles, etc.

Dans l'Ain, quand le sol est épuisé, on le laisse en friche, livré à la végétation spontanée ou bien on le fait servir quelque temps à d'autres productions. Tout cela semble démontrer que les fumiers frais ne conviennent pas, ce qui est, d'ailleurs, un fait général pour toutes les plantes dont on utilise les parties souterraines.

D'après les recherches entreprises par M. Pellissier, les engrais chimiques azotés ne paraissent pas avoir d'action, tandis que les ingrédients potassiques favoriseraient l'arome et augmenteraient le poids des racines. Mais d'autres aussi ont recommandé d'employer 15.000 à 20.000 kilos de fumier de ferme par hectare toutes les deux ou trois rotations, suivant l'état de végétation ; ou bien, dans le Midi, où le fumier est rare, 800 à 1.000 kilos de tourteaux.

La plantation s'effectue dès la fin d'août. Dans cette intention, au moment de la récolte, on a réservé sur les rhizomes de deux ans les bourgeons de l'année qui n'ont pas encore de renflement, mais sont pourvus de racines. On les met à demeure en les espaçant de 25 à 30 centimètres en tout sens. Cependant, quelques praticiens préfèrent les faire passer par la pépinière, pour ne les planter que l'automne suivant. Enfin, certains se contentent, pour aller plus vite en besogne, de sectionner les touffes en autant de morceaux qu'elles possèdent de bourgeons.

En tout cas, ces sortes de boutures ne sont enterrées qu'à une dizaine de centimètres de profondeur. Leur reprise est facile et les manquants rares.

La première année de plantation, il faut multiplier les binages et les sarclages, mais dans la deuxième, les plantes ont envahi à ce point le terrain que les herbes étrangères n'ont guère la facilité de se multiplier.

L'Iris de Florence n'est, malheureusement, pas à l'abri des *maladies* auxquelles sont exposées aussi les autres plantes cultivées. Ainsi, des *bactéries* (Pseudomonas iridis et Bacillus omnivorus) occasionnent la pourriture des rhizomes. Les feuilles se dessèchent, tandis que leur base souterraine et leur point d'attache sur le rhizome deviennent mous, humides et pourrissent en restant, cependant, inodores, au moins au début. La décomposition peut gagner toute la partie souterraine de la plante et la tuer. Comme remède, on ne peut guère conseiller que d'assainir le sol, s'il est humide, et de le désinfecter en y injectant une forte dose de sulfure de carbone, 200 gr. par mètre carré, ce qui revient cher.

Un *Schizomycète* indéterminé a été reconnu, aussi, comme étant un agent de pourriture, caractérisée, au début,par le jaunissement, le flétrissement des feuilles, qui se décomposent ensuite. Sur les feuilles, on peut remarquer plusieurs sortes de *rouilles*.

Dans le département de l'Ain, on *récolte* les rhizomes la deuxième année. En Toscane, la troisième. Si les racines de trois ans ont plus d'odeur, par contre, elles sont moins fermes, et elles présentent souvent des cavités.

Dans l'Ain, on déterre les rhizomes dans la première quinzaine d'août ; ailleurs, jusqu'en octobre, après complète dessication des feuilles ; en Toscane, au printemps, avant la reprise de la végétation.

A peine arrachées, on procède au nettoyage des racines et leur enlève la pellicule noire. Ce sont des femmes et des enfants qui font ce travail ; il serait malaisé, si l'on attendait trop et laissait dessécher les rhizomes. Une femme peut décortiquer 40 à 50 kilogrammes de produit. Parfois, on coupe les rhizomes en morceaux, de 5 à 10 centimètres de longueur et 3 d'épaisseur. On les laisse ensuite dans l'eau durant douze à vingt-quatre heures, puis on les étend en une seule couche sur des nattes de jonc, des claies, des corbeilles plates et fait sécher au soleil ou dans un four à une douce température. S'il est nécessaire, on complète la dessication sous un hangar. On évite de les laisser mouiller par la pluie, la rosée, les brouillards.

Les rhizomes secs à point et de bonne qualité sont blancs, lourds, durs, à texture serrée, compacte, homogène. Ils dégagent une odeur aromatique ; le goût âcre a disparu en grande partie. On les blanchit souvent avec le gaz sulfureux produit par la combustion du soufre. A l'arrachage, on reconnaît les rhizomes de bonne qualité à ce qu'ils ont l'écorce adhérente et un tissu ferme.

Dans l'Ain, on compte comme rendement pour les deux ans que dure la culture, 5.000 à 6.000 k. de rhizomes secs (10.000 à 12.000 kilos frais et même 20.000 kilos). Mais la récolte peut descendre aussi à 3.000 kilos de racines sèches.

Grâce au Syndicat des producteurs constitué à Giniès, commune de Corbonod, les cours se sont élevés. On a conseillé de chercher aussi des débouchés dans la République Argentine, par exemple à Buenos-Ayres.

Antonin Rolet,
Ingénieur agronome,
Professeur à l'Ecole d'Horticulture d'Antibes (*A.-M.*)

Congrès de la Lavande.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu complet de cette importante manifestation.

Les Alcools de Menthe.

Les alcools de menthe représentent un article de plus en plus important, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation.

Les vertus rafraîchissantes et stomachiques des essences de menthe sont reconnues par tout le monde et non seulement les pharmaciens et les épiciers en font une vente intéressante pendant l'été, mais encore, beaucoup d'établissements, tels que cafés, restaurants, bars, etc., délivrent volontiers cette consommation économique qui plaît à la clientèle.

Si l'on considère, en effet, le nombre imposant de verres de boissons que représente un seul flacon d'alcool de menthe, on se rend compte que le prix de revient en est infiniment faible : la consommation qui se compose d'un ou de deux morceaux de sucre et de quelques gouttes d'alcool de menthe, peut être vendue à des prix très bas, alors qu'au contraire, le petit verre de Pippermint, liqueur verte ou blanche, se vend 1 fr. 25 en moyenne dans les établissements de premier ordre.

La question de l'alcool et de la présentation rentre, en effet, pour une grande part, dans le prix de revient d'une liqueur et les cours actuels de l'alcool, des verres et des étiquettes joints aux coûts de transport et d'emballage majorent, dans de larges proportions, la valeur intrinsèque du produit.

On est donc amené à envisager des produits de consommation qui seraient de simples alcoolats analogues à l'alcool de menthe et qui représenteraient, sous un tout petit volume, des liqueurs où l'alcool n'a jamais servi que de dissolvant et qui sont seulement destinées à être consommés avec de l'eau.

On doit considérer, par exemple, qu'un hectolitre de liqueur de menthe contient environ 50 grammes d'essence de menthe, alors qu'un seul litre d'alcoolat en contient de 10 à 20 grammes.

25 grammes de liqueur de menthe contiennent donc environ 1 centigramme d'essence de menthe (25 grammes représentant à peu près la valeur d'un verre à liqueur) : la même dose d'essence et par conséquent d'arome, est contenue dans un gramme d'alcool de menthe, soit une vingtaine de gouttes.

On se rend donc compte immédiatement de l'importance de ce calcul et de l'intérêt qu'il y aurait pour les fabricants d'alcool de menthe, à intensifier leur publicité auprès des débitants de boissons. Par la même occasion, on peut étudier les produits analogues susceptibles de donner à la même concentration, des aromes également inoffensifs; disons (puisque l'anis, d'après les lois actuelles, semble devoir être éliminé), le citron, l'orange, la mandarine, le carvi, la fraise et la pêche, la grenadine et toutes les compositions de fantaisie, susceptibles de plaire aux clientèles locales.

Quelles sont les exigences de ces clientèles vis-à-vis de l'alcool de menthe : d'abord un arome excellent ; aucune économie ne doit être faite sur le choix de l'essence matière première,et le sol de notre pays nous donne des crus différents sur lesquels nous pouvons porter notre choix.

Le véritable type de la menthe française est la menthe de Vaucluse avec laquelle, de tous temps, on a préparé les fameux Berlingots de Carpentras ; elle est éminemment glaciale et rafraîchissante. Vient ensuite le type de la Côte d'azur, plus poivré, très proche de la menthe anglaise puisque, depuis un certain nombre d'années, on a acclimaté sur la Côte, des plants anglais qui donnent, sous le soleil de notre France, des récoltes quatre fois plus abondantes que sous le climat anglais (le prix de revient s'en ressent sans que la qualité en soit diminuée, notre Terroir français étant un incomparable gestateur d'aromes exquis).

Il faut citer aussi le fameux cru Toulousain de la Montagne Noire, avec un type de menthe très spécial, particulièrement apprécié des consommateurs, puisque, depuis de nombreux lustres, le Pippermint vert ou blanc est fabriqué dans le Sud-Ouest de la France avec des menthes de cette région.

Ne citons que pour mémoire les menthes américaines, poivrées et puissantes ; les menthes japonaises qui, dès qu'elles sont purifiées, sont presque du menthol liquide, avec la caractéristique de ce corps très rafraîchissant, mais sans grand arome, les Spearmenthes au goût herbacé de verveine, menthes crépues, etc.

Toutes ces qualités permettent d'établir des marques des types auxquels, sans aucun doute, les diverses clientèles s'habitueront très volontiers.

Un alcool de menthe à consommer dans l'eau, ne doit laisser remonter aucune gouttelette d'essence à la surface de l'eau ; il faut donc employer une menthe absolument débarrassée de toute portion insoluble : seules, les essences rigoureusement déterpénées répondent à cette nécessité ; on s'en rendra compte facilement à l'emploi. Comme la suppression de toute résine (dont le goût est, malgré tout, brûlant et peu agréable) et de tout terpène au goût de vernis et aux vertus un peu trop topiques pour l'usage interne ne peut provoquer qu'une amélioration de l'arome, l'emploi des essences déterpénées s'impose littéralement. La conviction du préparateur sera vite étayée par quelques essais comparatifs et des dégustations.Rien n'est plus désagréable que d'avoir une consommation sur laquelle surnagent des gouttelettes qui brûlent les papilles de la langue et diminuent l'agrément de la fraîche boisson.

Pour éviter les gouttelettes, il ne faut généralement pas que la dose d'huile essentielle atteigne dix grammes par litre ; or, le Codex indique une dose de 20 grammes d'essence

ordinaire. Il est donc, avant tout, nécessaire d'employer une essence deux fois concentrée afin que, la puissance restant la même, la dose diminue dans la proportion indiquée. Nous conseillons une dose de 7 à 10 grammes d'essence déterpénée et cette proportion est d'autant plus avantageuse que le degré du solvant peut être alors diminué dans une large proportion. On dissout sans difficulté 10 grammes d'essence déterpénée dans un litre d'alcool à 60° et 7 grammes dans un litre d'alcool 55° sans filtrage, à 50° avec un filtrage ou un collage.

Cet avantage de près de 30 % sur la quantité d'alcool employé n'est pas négligeable si l'on considère les droits prohibitifs qui pèsent sur l'alcool à l'heure actuelle. Si l'on ajoute que, grâce à ce mode de préparation, il est possible de donner à un moindre prix un article qui donne davantage satisfaction qu'un produit à haut degré d'alcool, on avouera que ce serait être butté dans d'antiques procédés que de refuser les avantages que la science nous apporte chaque jour.

L'exportation recevra volontiers comme article de bataille un alcool de menthe 50° contenant 7 grammes d'essence de menthe américaine ou de menthe cristal déterpénée, additionnée pour lui donner plus de glacial, d'un peu de menthe Vaucluse déterpénée.

Parlons un peu des autres alcoolats : ceux de citron, d'orange et de mandarine, de curaçao, ne pourront jamais être préparés avec des essences brutes qui sont absolument insolubles dans les conditions imposées. Mais, comme les essences déterpénées correspondantes sont de 30 à 70 fois plus concentrées que les essences brutes, qu'un kilog d'essence de citron sans terpènes ni sesquiterpènes, est obtenue de 50.000 fruits environ et les remplace, qu'un kilog d'essence de bigarade (curaçao) de mandarine ou de portugal (orange douce) déterpénée équivant à 70.000 fruits environ, on se rendra compte qu'il ne faut pas beaucoup d'essence pour obtenir le résultat cherché.

On sait, par exemple, que 5 gr. d'essence d'Hespéridées (citrus) dissous dans un litre d'alcool 80° donnent un litre d'essence soluble dans l'eau assez forte pour permettre la préparation de 250 à 500 litres de sirop, lesquels 500 litres à leur tour permettent de fabriquer 10.000 litres de limonade. C'est dire que, pour donner un arome convenable à une boisson, en remplaçant 30 grammes de sirop par quelques gouttes d'alcoolat, il suffira que cet alcoolat contienne environ un gramme d'essence déterpénée par litre. Mettons, pour donner une préparation plus puissante que le sirop du commerce, environ 2 grammes d'essence déterpénée de citron par litre d'alcool 60° et 1 gramme d'essence déterpénée d'orange (celle-ci étant plus concentrée encore) et nous avons un alcool en tout comparable à l'alcool de menthe.

Il semble impossible d'ajouter assez d'acide citrique à la préparation pour que la boisson soit aussi acide qu'un jus de citron ; mais si légèrement que ce soit, une trace d'acide végétal fera grand bien. En France, l'emploi de l'acide phosphorique n'est pas encore autorisé pour ce genre de fabrications, probablement l'emploi de cet acide pourrait donner de meilleurs résultats. Mais ceci n'est bon que dans certains pays étrangers.

Quant aux préparations de fruits, on ne possède encore que peu de corps assez concentrés pour entrer en lutte avec les huiles essentielles ci-dessus ; peut-être arrivera-t-on sous peu à faire une essence de pomme, de banane, de pêche ou de fraise, mais encore ne faut-il, en France que s'avancer avec prudence dans cette voie. Il n'en est pas de même en Amérique et, en général, dans la plupart des pays d'outremer où les Carvi déterpénés, Gingembre, Angélique, Céleri, etc., donnent des bases d'aromes dont l'emploi se multiplie et qui servent à donner du montant à une quantité de boissons (alcooliques ou non) aux désinences extraordinaires. La Vanilline pourrait donner une base assez agréable ; tous essais peuvent, d'ailleurs, être tentés dans cette voie et sans doute couronnés de succès.

Tout est à faire en dehors de l'alcool de menthe et le novateur sérieux saura gagner de l'argent.

Nous aurions ajouté volontiers à ce chapitre, une étude sur la fabrication des aromes de fruits solides, mais ce sera pour une prochaine occasion.

FLORIANE.

ESPAGNE.

Exportation des huiles d'olive espagnoles

Le Département des Affaires étrangères nous informe que par décret royal, publié à la *Gaceta de Madrid* du 30 mars 1920, le contingent d'huile d'olive exportable a été fixé à 20.000 tonnes, bien que les prévisions de récolte permissent d'espérer que, les besoins de la consommation nationale une fois assurés par les dépôts, 95.000 tonnes pourraient être exportées à l'étranger.

Pour le moment, la quantité consentie n'est que de 20.000 tonnes.

Les permis d'exportation seront valables jusqu'au 31 août prochain, si les expéditions sont faites en barils ou bocoyes et, jusqu'au 30 septembre suivant, si elles sont effectuées en estagnons ou bouteilles.

Une aggravation nouvelle est apportée au régime des exportations d'huile. Le dépôt en nature, qui était fixé par le décret du 27 octobre 1919 à 100 % de la quantité à exporter, est porté à 150 %, par le décret de ce jour. Pour 100 kilog. d'huile à exporter, le dépôt sera de 150 kilog. et l'exportateur devra acheter 250 kilog. d'huile.

Le droit de sortie de 25 pesetas par 100 kilog. nets en barils ou bocoyes et de 20 pesetas par 100 kilog. en estagnons ou en bouteilles est maintenu.

La taxe supplémentaire de 0.20 de pesetas par 100 kilog. est réduite à 0,10 de pesetas.

Les Produits de Beauté et la Réclame.

SOUS LA RESTAURATION.— LA CRÊME DU CATHAY. — LE SECRET DE M. LIÉBER.

Réclame, nous disons bien ; car le *prospectus* qui s'appelait jadis *adresse* ou *recommandation*, rentre bien dans cette catégorie.

« Si j'étais chargé, dit Alfred Franklin (La vie privée d'autrefois), de baptiser in-extremis (écrit en 1887), le XIX[e] siècle, je ne l'appellerais pas le siècle de Napoléon ni celui de Victor Hugo. Je l'appellerais le siècle de la Réclame. C'est à lui, en réalité, que revient l'honneur de l'avoir créée, de l'avoir associée à tout ce qu'il a produit de bon ou de mauvais, dans l'ordre des idées, comme dans celui des faits, dans le domaine intellectuel, comme dans celui des arts et de l'industrie ; il l'a élevée enfin à un degré de perfection tel, qu'il est très probablement destiné à contempler sa propre décadence. Sous mille formes, la réclame nous poursuit, nous harcèle. Etre au coin du quai est un prétexte à réclame, ne pas y être en est un autre, et chacun dans sa spécialité déclare que le meilleur Orviétan est celui qui porte son nom. »

Cependant, et Franklin en convient, le siècle dont il nous parle est celui de la vapeur et de l'électricité, dont il n'a fait, dit-il, « qu'entrevoir les innombrables applications auxquelles ces deux forces se prêteront un jour. »

Ces prédictions se sont accomplies sous nos yeux.

Ajoutons que la Réclame est aussi une *force*, aux allures changeantes, il est vrai, mais qui ne nous a pas dit, non plus, son dernier mot ; il ne faut donc pas écrire *Décadence*, mais *évolution*, dont la forme précise est presque toujours l'inconnu, « *Varium et mutabile* ».

Paul Ginisty, dans son *Dieu Bibelot* 1888, nous dit, « qu'à la fin du XVIII[e] siècle, la Réclame était encore timide ». Sans doute, mais il faut cependant reconnaître que sous la Restauration, elle avait déjà fait des progrès sensibles, « tous ces feuillets jaunis, comme le dit Ginisty, donnent une amusante évocation du bon commerce parisien d'autrefois, mais trompe-t-on moins les clients d'aujourd'hui ? » Il semble tout de même qu'on les trompe un peu, mais si *aimablement... !*

Les lecteurs qui possèdent la collection complète de la « Parfumerie Moderne » (son premier numéro date du 15 novembre 1908) trouveront antérieurement des notes sur ce sujet.

Nous les rappelons à ceux d'entre eux que cette question peut intéresser :

— 1910, p. 64, *La Rosée du Ben Lhomond*, du parfumeur Guéland (1826) ;

— 1914, p. 71, *Les Parfums et la Réclame sous la Restauration* (1826) ;

— 1916, p. 27, *les Philocomes, l'huile de Macassar* (1825) ;

— 1919, p. 32, *Les Spécialités de M. Antoine* (1822).

Nous compléterons peu à peu cette série en publiant les prospectus et la bibliographie de cette époque encore inexplorée et presque centenaire aujourd'hui, qui sont en notre possession.

Le parfumeur Guéland, en 1826, s'inspirait de *Walter Scott*, pour sa *Rosée*. Il ne fallait rien moins que l'*Arioste* à Farina pour sa préparation cosmétique, dite *Crème du Cathay*. Liéber lui, s'empara du poète *Delille* et quelque peu de Racine pour son « *Secret* ». On sait que le bon abbé Delille fut le précurseur des Romantiques qui, cependant, ne lui ménagèrent point les attaques les plus violentes. Liéber n'en tint pas compte. Il est resté à la page, comme nous disons maintenant ; à l'exemple de Voltaire, il semble porter Jacques Delille dans son cœur. Cela le regarde absolument, nous n'avons pas à nous en mêler.

Déjà nous avons dit notre sentiment à l'égard de cette curieuse époque, au point de vue de la Réclame. Peut-être nos lecteurs nous sauront-ils gré de leur servir à ce sujet de nouveaux documents originaux, échappés à la hotte des chiffonniers.

Nous ne pousserons donc pas plus avant le côté pittoresque de nos trouvailles ; les lignes qui vont suivre parleront amplement pour nous.

Crème du Cathay, inventée par M. Farina, parfumeur, rue Saint-Honoré, 331, à Paris (nous donnons le libellé de son imprimé ou prospectus de 1825).

« Il est bien peu de personnes qui ne connaissent le divin Arioste et dont la mémoire n'ait conservé avec plaisir, tous les récits enchanteurs qu'il fait de la belle et séduisante *Angélique* (1), princesse du Cathay. La blancheur, l'éclat de son teint et de sa beauté séduisirent tous les héros qui combattirent pour et contre Charlemagne, mais surtout le brave Roland, rival malheureux du beau Médor, qui constamment victime de ses caprices, finit par perdre la raison en perdant l'espoir de la captiver jamais.

Voilà ce que tout le monde sait, mais ce qu'un grand nombre ignore, c'est qu'au Cathay, contrée de la grande Tartarie, toutes les dames du pays, rivales d'Angélique par leur extrême beauté, leur teint de rose et leur peau d'ivoire, doivent ces avantages si recherchés aux bienfaits d'une crème, dont les propriétés cosmétiques l'emportent sur

---

(1) « La Belle Angélique », délivrée par Roger, tirée du « Roland Furieux », de l'Arioste, est aujourd'hui au Louvre. C'est une des plus belles toiles d'Ingres, exécutée à Rome, en 1819 ; elle eut de suite grand succès.

En 1873, Dessachez en fit une remarquable gravure, bien qu'on n'y voit pas Roger, sauveur d'Angélique, monté sur l'hippogriffe — ce qui n'ôte rien à son grand mérite.

Depuis, cette gravure a souvent servi de pendant à la « Source », également d'Ingres, remarquable estampe, très répandue aussi, du graveur italien Calamotta, 1868.

toutes celles qui sont connues jusqu'à ce jour, sans excepter même les crèmes Célestes, divines, orientales ou géorgiennes. M. Farina, inventeur de cette crème, est le seul en Europe qui en soit le possesseur.

Cette crème a la propriété de nourrir la peau et de lui donner la douceur et la blancheur du lis ; avec elle, une peau sèche, gercée et même ridée, redevient ferme et polie ; elle fait disparaître, comme par enchantement, les petits boutons, les taches de rousseur et les vergetures qui altèrent si souvent le visage des jeunes personnes. Elle redonne aux traits de la figure leur finesse et la grâce que leur fait perdre le desséchement de la peau. C'est une des meilleures choses que les hommes puissent employer après la barbe faite pour ôter le feu du rasoir et adoucir la peau. » (S'ensuit la manière d'en faire usage, nous la passerons sous silence).

« M. Farina, ancien distillateur d'eau de Cologne et inventeur de la Crème du Cathay, offre pour témoignage des précieuses qualités de son Cosmétique, l'approbation flatteuse que vient de lui accorder la Faculté de Médecine de Paris et le tribut de louanges que lui donnent tous les jours le plus grand nombre de personnes qui se servent avec tant de succès de sa crème entièrement composée de substances végétales qui croissent au Cathay. »

— Passons au « *Secret* » *de M. Liéber*, chimiste breveté, rue du Faubourg-St-Martin, n° 90, à Paris.

Ce secret était en deux parties, mais aussi inséparables que les frères Siamois : un flacon *d'eau spéciale* et un petit vase renfermant une *Neige* non moins spéciale. *Les Neiges* étaient très en faveur. C'est exactement le temps où M. Carrat, breveté lui-aussi, fournissait son *Eau à la Neige* à la duchesse de Berry et à la duchesse d'Orléans (P. M., 1916, p. 17). Tout le monde alors, suivait le drapeau dont la blancheur, croyait-on, était immaculée. Les cosmétiques étaient à la neige, tout comme les œufs: les ci-devant *Œufs à la Duchesse* dont on rencontre la recette dans la *Cuisinière bourgeoise* chez François Foppens, Bruxelles, 1777, n'étaient pas autre chose que les Œufs à la Neige de nos royalistes grand'mères.

En un mot, c'était comme aux dominos, le *blanc partout*.

Nous donnons, sans y rien changer, le prospectus de M. Liéber, qui accompagnait son *Secret*.

— *Secret de M. Liéber*, chimiste, rue du Faubourg-St-Martin, n° 90 (Prospectus de 1826) :

« Un poète célèbre Jacques Delille, a dit de la Beauté qu'elle naquit un jour du Sourire des Dieux. Nous nous garderons bien de lui contester cette haute et gracieuse origine ; seulement, il faudra convenir que les Dieux ne la douèrent point de l'immortalité et que, jusqu'à ce jour, on n'a point vu d'Hébé sur la terre, comme dans l'Olympe, embellie de tout l'éclat d'une jeunesse éternelle.

« La jeunesse passe, sa fraîcheur se ternit, ses grâces s'effacent en peu de temps, brillants avantages de la Nature, dont on dissimule en vain la perte successive et qui ne disparaissent point sans laisser de poignants regrets (!!!... continuons).

« Où est l'ami de la vérité, le savant, la magicien, le Dieu secourable qui pourra prévenir ce déclin de la Beauté ? S'il existe, qu'il accoure, qu'il se fasse connaître, qu'il se hâte d'opérer ses prodiges, et ce bienfaiteur des hommes, ce réparateur d'une erreur des Dieux, recevra les hommages de la Terre.

« On ne l'attendra pas plus longtemps, on n'ira pas le chercher bien loin, et c'est à bon droit que cette capitale, centre du goût et paradis des Dames est favorisée de son apparition dans l'âge de la Restauration et de la paix.

Des études approfondies, des travaux opiniâtres, des expériences longues et persévérantes auxquelles se sont jointes sans doute les *inspirations du génie* ont fait faire des découvertes à M. Liéber, dont il offre et dédie aux Dames les résultats inespérés, dans ce Cosmétique qui doit porter son nom ».

— Les propriétés — nous abrégerons un peu — « *il solidifie les chairs* (diable !), tend la peau (1), efface les taches de rousseur. Il donne à la peau la plus blanche une finesse et un velouté que la nature toute seule ne produit que très rarement, au même degré ; il conserve à la beauté tout son éclat ; il répare des ans l'irréparable outrage, comme l'a dit le plus grand de nos poètes (c'était inévitable).

«... Ajoutons que les personnes qui font usage du rouge peuvent le continuer et que ce Cosmétique le fera briller d'un éclat plus vif et plus doux, qu'on peut l'employer en toutes saisons et en tous les instants...

Manière de s'en servir : mêler 1° une cuillerée de l'eau qui fait partie de ce secret avec deux cueillerées d'eau ordinaire ; 2° prendre de la *Neige*, contenue dans le petit vase avec le doigt ou sur un linge fin et l'étendre bien sur la peau, etc... Si cette première opération n'a pas assez blanchi la peau, il faut la répéter.

« Cette eau servira également à délayer la *Neige*, dans le petit vase, si elle épaissit trop. »

— C'est tout — mais c'est tout de même *quelque chose !*

Dans le même temps, l'*huile philocome d'Aubril* jouissait d'un énorme crédit, nous avons dit précédemment pourquoi.

Comme nous n'avons fait qu'effleurer ce sujet, nous y reviendrons encore une fois à propos de Balzac ; puis ce sera le tour l' *Axonge rosé*. de Mme Delacour, qui florissait également à cette époque.

Que cette manière nous paraisse déjà à distance d'histoire, on ne saurait le dire, mais on devine, malgré cela, que le présent recule en tant soit peu ?

E. G.
bibl. champ.

(1) C'était la fonction du « tentipellium »: pince à « tendre le cuir », des belles Romaines — encore au temps de Ciceron — où on ignorait « complètement » le Secret de Liéber.

Les Réfrigérants.

Le réfrigérant a pour but de condenser les vapeurs sortant d'un alambic et de les transformer en un liquide sinon froid, du moins tiède. Le point important est la condensation totale de toutes les vapeurs.

Comme l'eau de réfrigération ne peut être mélangée à l'eau aromatique qui distille, il ne saurait être question des condensateurs à mélange employés pour les machines à vapeurs que si l'eau de mélange provient déjà d'une distillation antérieure. Aussi emploie-t-on le plus souvent, des condensateurs à surface, constitués par des tubes, enroulés ou non en serpentins, baignant dans l'eau.

Le maximum d'efficacité est atteint quand l'eau chaude évacuée de la bâche du serpentin par la partie supérieure est bouillante, et que l'eau distillée est à la température de l'eau froide, qui est amenée à la partie inférieure.

Ce résultat est rarement atteint, on se contente d'une sortie d'eau chaude autour de 80° et d'une sortie d'eau distillée à 25/30° environ.

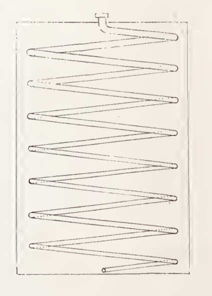
Dans les distilleries, les condenseurs à surface sont généralement du type à immersion et souvent à enroulement à serpentin. Nous les décrivons les premiers.

Condensateurs a immersion

1° *Serpentin.* — Le serpentin se compose d'un tube généralement en cuivre, quelquefois en étain pour les essences alimentaires ou même en fer étamé ou galvanisé, d'un diamètre assez fort pour les premières spires, et plus étroit pour les dernières spires.

On admet qu'un mètre carré de surface de serpentin en fer par degré centigrade de différence de température, entre l'eau froide et le fluide à condenser permet une transmission de chaleur de 200 à 220 calories à l'heure.

Si le fluide a une température de 100° à l'entrée, 30° à la sortie, soit 65° de moyenne, si l'eau de refroidissement a 25° à l'entrée, 85° à la sortie, soit 55° de moyenne, l'échan-



ge de calories sera de 65 — 55 = 10 × 220 = 2.200 calories à l'heure par mètre carré de surface. Mais il faut tenir compte, si le fluide qui entre dans le réfrigérant est de la vapeur, que la vapeur à la température de 100° contient 536 calories de plus que l'eau à la même température.

Si l'on distille 20 litres d'eau à l'heure par exemple, dans un alambic, la vapeur ayant une chaleur spécifique de 636 calories, il faudra absorber 20 fois cette quantité diminuée du nombre de calories restant dans l'eau distillée qui sort tiède par exemple à 30°, soit 636 — 30 = 606 × 20 = 12.120 calories.

On se rend compte que le serpentin devra avoir une surface de 6 mètres environ. On sait que cette surface égale à 2 π rh.

Soit pour un tube de 4 cm. de diamètre moyen et de 1 mètre de long. 2 × 3,1416 × 0.02 × 1 m. = 0 m²12. La longueur totale du réfrigérant devrait dépasser 45 mètres ou 14 spires de 80 centimètres de diamètre.

Généralement, les serpentins n'ont pas cette longueur et sont insuffisants, ou bien alors la pente des spires n'est pas convenable pour permettre un écoulement suffisamment rapide des liquides de condensation. Il se forme une contre-pression dans l'alambic avec le risque d'une dépression, suivie d'un écrasement possible de l'alambic, si une rentrée d'eau provoque une condensation interne et un vide partiel.

On remédie à cet inconvénient soit en employant des métaux plus conducteurs que le fer, l'aluminium notamment bien plus actif, le cuivre, l'étain, etc., soit en utilisant des diamètres de tubes plus gros.

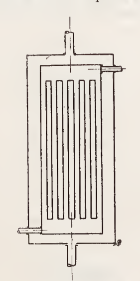
Il faut éviter toute bosselure ou torsion irrégulière dans le serpentin pour empêcher toute accumulation d'eau amenant le même risque de dépression interne : une grille peut aussi empêcher l'entraînement de fleurs susceptibles d'obstruer le réfrigérant.

Ces différentes difficultés font que l'on donne de plus en plus la préférence aux réfrigérants à tubes verticaux droits, ou hélicoïdes, parallèles ou concentriques.

2° *Réfrigérants verticaux.* — Ils se composent de deux réservoirs cylindriques ou de deux lentilles, une à la partie supérieure, et l'autre à la partie inférieure, et réunies l'une à l'autre par des tubes en forme de S allongé, augmentant leur longueur, sans diminuer exagérément leur verticalité. On peut se contenter de disposer les tubes obliquement, sans les courber, de telle façon que celui qui est amorcé au degré 1° du cercle supérieur atteindra le degré 30 ou 40 du cercle inférieur.

On obtient ainsi une longueur de tube sensiblement analogue à celle des serpentins enroulés. La vapeur débouche dans la lentille supérieure, devant une plaque ou diaphragme qui force la veine gazeuse à s'épanouir et à lécher les parois refroidies de même à l'arrivée, les vapeurs

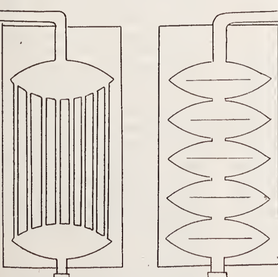
condensées tombent sur une plaque en forme d'entonnoir qui les diffuse



sur la périmétrie et en termine le refroidissement.

Réfrigérants a lentilles

Le réfrigérant à lentille n'est pas à dédaigner, quoiqu'il paraisse offrir une moindre surface de refroidissement. Il se compose d'un chapelet de récipients lenticulaires réunis par un large tube central. Il ren-



tre donc dans la catégorie des réfrigérants par détente, les vapeurs arrivant, en effet, dans la première lentille se détendent en diminuant de température.

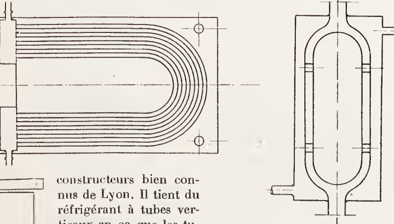
Si chaque lentille comporte un diaphragme intérieur qui force les vapeurs à lécher les parois refroidies par le courant d'eau, l'efficacité du refroidissement est accrue.

Les vapeurs non condensées, passant dans la deuxième lentille et dans les suivants se condensent en totalité.

Ce réfrigérant est très économique et est à conseiller pour les installations à haute pression, et pour les distilleries coloniales, où il est déjà employé avec succès.

Condenseur multibulaire Robatel et Buffaud.

Un excellent condenseur à tubes multiples est celui inventé par les



constructeurs bien connus de Lyon. Il tient du réfrigérant à tubes verticaux en ce que les tubes réunissent deux réservoirs de détente l'un à l'arrivée des vapeurs, l'autre agissant comme collecteur de sortie. Mais les tubes sont horizontaux avec la seule pente utile à l'écoulement des liquides et d'une longueur adéquate à la nature des vapeurs à condenser.

Pour forcer les vapeurs à passer dans tous les tubes, chacun d'eux a son orifice d'entrée rétréci de telle façon que la section totale de toutes les entrées soit égale à la section d'arrivée de la vapeur dans le premier réservoir de détente.

Ces condenseurs ont une efficacité remarquable puisqu'ils servent à purger les gaz (l'air, l'acide carbonique, etc.), des vapeurs d'éther, benzine, ou autre dissolvant condensables qu'ils contiennent — dans certaines fabrications — a des doses très faibles — 10 % par exemple.

Réfrigérants a tubes concentriques

Ces réfrigérants se composent de tubes larges ou chemises soudées à la soudure autogène ou réunies par des têtes filetées, de telle manière que les vapeurs circulent toujours entre deux parois froides.

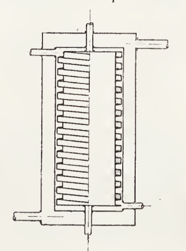
L'enveloppe extérieure et le premier tube forment un espace annulaire dans lequel l'eau froide circule de bas en haut. Entre la paroi du premier tube et celle du second passent les vapeurs, puis l'eau froide entre celle du second et du troisième et ainsi de suite.

On peut souvent se contenter d'une chemise annulaire entre les parois de laquelle passent les vapeurs, l'eau circulant au dedans et au dehors de cette chemise, plongée dans l'eau.

Dans ce cas, un fil carré, soudé en hélice à l'intérieur de la chemise et fermant en partie l'espace annulaire interne, force les vapeurs à suivre une direction circulaire et ramène fort économiquement le tout à une sorte de serpentin.

Ce réfrigérant peut être construit avec un minimum de frais dans les

conditions actuelles de l'industrie de la chaudronnerie, et il convient parfaitement aux exploitations coloniales ou agricoles dans lesquelles on désire, avant tout, chercher la moindre dépense.

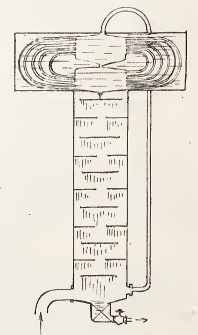


RÉFRIGÉRANTS A MÉLANGE EN « CLAIRCE »

On peut imaginer un réfrigérant à mélange dans laquel l'eau qui provoque la condensation n'est pas une eau neuve provenant du dehors,mais bien une « claircé » ou produit de la condensation d'un petit réfrigérant spécial à tubes.

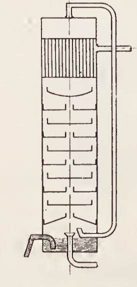
Ce réfrigérant à mélange, est une colonne à plateaux perforés dans laquelle circulent de bas en haut, les vapeurs à refroidir, et de haut en bas, de l'eau froide destinée à les condenser.

Les plateaux sont finement perforés, et munis de cheminées en chicanes largement ouvertes. L'eau distribuée au sommet coule par les tôles perforées en bouchant les trous. Les vapeurs passant par les cheminées seulement suivent forcément un parcours sinueux qui les oblige à être constamment aspergées d'eau de plus en plus froide au fur et à mesure qu'elles montent vers le sommet.



La colonne est terminée à la partie supérieure par un réfrigérant multitubulaire produisant la claircé et à la partie inférieure, par un débit en purgeur par où découle le mélange de liquide aromatique et l'eau condensée.

Ce réfrigérant peut être admirablement réglé et il dépense la quantité d'eau strictement théorique, pour obtenir des liquides d'une température déterminée. Un tube réunit le réfrigérant au bas de la colonne et fait repasser une seconde fois les vapeurs qui n'auraient pas été condensées par le premier trajet. En contrôlant avec la main ou au moyen de thermomètres, la température des différentes parties, on se rend compte aisément de la marche de l'appareil qui n'est destiné qu'aux liquides pouvant couler chauds.



R.-M. GATTEFOSSÉ.

(Extrait de l'ouvrage *La Distillation des Plantes aromatiques*, en impression).

La Récolte du Jasmin.

La saison a été très favorable à la floraison des Jasmins.

Contrairement à l'attente générale la récolte, au lieu d'être déficitaire semble nettement plus forte que la moyenne.

Selon les informateurs que nous avons consultés, cette augmentation inattendue est de 30 à 40 %.

Cette abondance, qu'en temps ordinaire on eut traité de providentielle, prend pour le moment l'aspect d'une véritable calamité.

On sait, en effet, quelles sont les bases rudimentaires du marché des fleurs sur la Côte-d'Azur. Personne ne s'occupe de déterminer à l'avance, même par approximation, l'importance probable ou possible de la récolte et il est entendu, également d'avance que les prix qui seront payés pour toute la récolte seront ceux des plus hauts cours.

Il suffit qu'un seul acheteur d'une petite quantité de fleurs, décide un prix élevé pour que tous les parfumeurs soient obligés de suivre.

On sait que le prix de 25 fr. par kilog a été dépassé dès les premiers jours : il est impossible désormais de revenir sur cette cotation malgré l'importance de la récolte.Les fleurs, même cueillies pendant les jours de pluies et ne contenant pas d'essence ont dû être mises en magasin au prix fort...

L'essence de Jasmin sera donc, contrairement aux prévisions, en abondance cette année, mais son prix de revient est très élevé et il n'a pas d'indications encore que les parfumeurs soient décidés à perdre de l'argent sur cet article.

L'Industrie des Essences dans le Département du Gard [1]

Les terrains calcaires jurassiques et crétacés, couvrant toute la partie méridionale du département du Gard, région de Quissac, de Sauve, Causse Uzégeois, bassin de Sommières, d'Alais, d'Uzès, avec leur climat sec et chaud sont particulièrement riches en espèces aromatiques, Labiées, Rutacées, Ombellifères. L'Aspic, le Thym, le Romarin, le Serpolet, la Rue, le Fenouil, la Sarriette, la Marjolaine, le Cade abondent sur toutes les terres incultes de cette région. Cependant la distillation de ces espèces aromatiques pour la préparation des essences y est peu développée.

A Sommières, on distille *l'Aspic, le Thym, le Serpolet, la Rue ;* à Pompignan : *l'Aspic, le Thym et le Romarin ;* à Junas, Tavel, Bagnols, Gondargues (et à Frigoulet), à Vénéjean, Quissac, les distillateurs ne traitent que *l'Aspic et le Thym,* et à la Calmette, à Saint-André-de-Roquepertuis, à Laval-Saint-Roman, *l'Aspic* seulement est distillé, ce qui n'est pas en rapport avec la richesse du département en végétaux utilisables pour la préparation des essences.

Préparation. — Les appareils utilisés pour la préparation des essences n'ont rien de spécial, et ils répondent aux caractéristiques des alambics employés dans tout le Languedoc pour cette industrie : alambics à feu nu ou à vapeur. Si le distillateur trouve facilement autour de lui l'eau nécessaire à la réfrigération du serpentin et à l'alimentation de la chaudière ou de la cucurbite de ses appareils, et si la région est très riche en plantes aromatiques, les installations sont fixes : ce sont alors de grands appareils, pourvus d'un outillage assez moderne, avec grues, palans, chariots, etc., pour manier les différentes pièces des alambics. La distillation s'effectue à la vapeur et dans ce but l'installation est pourvue d'un générateur de vapeur.

Si les plantes sont trop dispersées et par conséquent si la cueillette et le transport exigent des frais de main-d'œuvre très élevés, le modèle adopté est un alambic de dimensions réduites, toujours à feu nu. Il est transporté par le distillateur sur les lieux où les matières premières seront assez abondantes pour réaliser son industrie. Le combustible est d'une origine assez variée, parfois le distillateur brûle du bois, mais plus souvent encore il utilise pour chauffer ses appareils, les plantes distillées qui, séchées, alimenteront avec profit le foyer. Le Romarin, le Thym, sont employés dans ce but : les sommités herbacées, d'Aspic par exemple, sont de mauvais combustibles et on ne les utilise que très rarement.

L'essence entraînée par distillation est recueillie dans un vase florentin en cuivre où elle se sépare de l'eau.

Caractères de quelques essences préparées dans le Gard

Aspic : *Lavandula latifolia* Vill. (Labiée). C'est l'espèce la plus voisine du *Lavandula vera* D. C. appelée « Lavande ». Elle diffère de la Lavande par son habitat, par son port, par quelques détails morphologiques, par son parfum. L'Aspic est une plante des garigues, des collines peu élevées : la Lavande est une plante des Causses, sa taille est généralement moindre. L'Aspic a des feuilles élargies au sommet ; sur l'épi chaque bouquet de fleurs présente des bractées verdâtres, étroites, les fleurs se détachent difficilement. Les feuilles sont étroites, les bractées florales sont brunes et larges, les fleurs sont très caduques chez la Lavande, leur odeur est suave ; celle de l'Aspic est plus forte, camphrée.

On distille les sommités fleuries et non la plante entière, des premiers jours d'août jusqu'au 15 septembre.

L'essence d'Aspic du Gard a les mêmes caractères que l'essence d'Aspic de l'Hérault. Elle est soluble dans 4-5 parties d'alcool à 65° degré. Sa densité est de 0.898 à 0,915, son pouvoir rotatoire est de + 1° à + 3°. Son odeur et ses constances physiques, la rapprocheraient des essences de l'Hérault. Elle est moins suave que les essences de Provence, plus agréable, plus fine que les essences d'Espagne.

Le rendement est de 1 kilog. d'essence environ pour 150 kilogr. de sommités d'Aspic, achetées 14 à 18 fr. les 100 kilogr. en 1919 (2 fr. 50 en 1908).

Le kilogr. d'essence d'Aspic était coté 30 fr. en 1919 (il valait 6 fr. en 1908).

Romarin : *Rosmarinus officinatis* L. (Labiée). C'est un arbrisseau de 0 m. 50 à 1 m., abondant sur les garigues, bien connu par ses feuilles étroites glauques, par ses fleurs bleutées, et parfois cultivé dans les jardins. Il fleurit en toute saison et on distille pendant toute l'année ses rameaux fleuris.

Les essences du Gard (comme celles de l'Hérault et de la Provence), sont très appréciées, elles sont plus suaves que la plupart des essences étrangères (Dalmatie, Espagne, Tunisie) ; elles sont solubles dans 2-3 volumes d'alcool à 80°, leur densité est de 0,905 à 0,925 avec un pouvoir rotatoire de + 1° à + 5°.

Le rendement est de 1 kilogr. d'essence pour 200 kilogr. de Romarin acheté 5 à 6 fr. les 100 kilogr. en 1919 (2 fr. en 1908).

Le kilogr. d'essence de Romarin était coté 18 fr. en 1919 (5 fr. en 1908).

Rue : *Ruta montana* et *R. chalepensis* (Rutacées). Ce sont des plantes annuelles des garigues, à feuilles découpées, à fleurs jaunâtres et à odeur particulièrement forte et repoussante.

(1) D'après une publication du Comité Interministériel des plantes médicinales et à essences.

Suivant son origine botanique, l'essence de Rue est plus ou moins figeable ; les essences que l'on obtient dans nos régions sont très sensiblement voisines des essences d'Algérie et d'Espagne. Les cours déjà élevés, seront plus élevés encore à l'avenir, cette essence faisant presque totalement défaut sur le marché.

Le kilogr. d'essence de Rue vaut actuellement 60 fr.

Ce serait une exploitation très rémunératrice dès cette année. Les Rues seraient facilement cultivées sur les garigues.

Thym : *Thymus vulgaris* L., (Labiée). On distille les sommités de Thym d'avril à juin et en octobre après les pluies. L'essence de Thym du Gard diffère sensiblement, comme celle de l'Hérault, des essences similaires provenant d'Algérie ou d'Espagne. Elle est plus fine, mais moins riche en thymol (en moyenne 25 p. 100). Elle est soluble dans un volume d'alcool à 80°, sa densité est de 0,910 à 0,930.

Le rendement est faible : 1 kilogr. d'essence par 250 kilogr. de sommités fleuries payées 14 à 15 fr. les 100 kilogr. en 1919 (3,50 à 4 fr. en 1908).

Le kilogr. d'essence était coté 28 fr. en 1919 (9 fr. en 1908).

La préparation de cette essence ne serait pas rémunératrice, le prix du kilogr. d'essence étant égal ou inférieur au prix du Thym utilisé ; le fabricant ne trouve un bénéfice dans cette distillation qu'en préparant et vendant les feuilles du Thym distillé : à la sortie de l'alambic, le Thym distillé est aussitôt criblé pour détacher et séparer les feuilles qui sont ensuite desséchées à l'ombre. 100 kilogr. de Thym donnent environ 20 kilogr. de feuilles sèches, vendues 60 à 80 fr. les 100 kilogr.

Production du Gard

L'industrie de la distillation des plantes aromatiques périclite d'année en année dans le Gard comme dans tout le Languedoc.

Ce ralentissement dans la production des essences ne saurait être attribué à un appauvrissement de nos garigues en espèces aromatiques par suite d'une exploitation très intense autrefois. Une faible partie seulement du Thym, de l'Aspic, qui couvrent les collines de la région d'Uzès, de Sommières, de Nîmes, a été exploitée et la richesse de ces terres incultes en plantes aromatiques est inépuisable. Sans doute des essais de culture doivent être effectués ou repris en grand pour la Lavande, pour la Rue, le Serpolet, l'Origan dans le but d'améliorer le rendement ou de créer des industries nouvelles ou pour donner au distillateur la certitude de préparer et de vendre des produits que nous achetons à l'étranger. Mais l'exploitation de nos garignes peut être exercée dès aujourd'hui avec intensité ; les matières premières ne manqueront pas. Le déficit actuel dans notre production d'essences parait avoir une autre origine.

La concurrence des essences d'importation est indéniable. L'Espagne fournit actuellement par des maisons allemandes maquillées en firmes espagnoles, des essences de Thym, de Romarin, d'Aspic, sans aucun doute inférieures aux nôtres mais bien moins coûteuses. Cette concurrence est très sensible et en raison de la rareté de nos essences indigènes, le commerce des essences espagnoles trouve pour se développer une situation privilégiée.

Dans ces dernières années, le paysan réalisait trop peu de bénéfices dans cette industrie. Les cours très instables étaient trop souvent ignorés des petits distillateurs. Tenté dans notre région par la culture de la vigne, toujours plus rémunératrice d'année en année, du moins pour l'instant, alarmé par l'élévation continue des prix de main-d'œuvre, le distillateur est devenu viticulteur. Tel autre a profité des offres faites pendant la guerre par l'Etat, il a vendu ses appareils comme vieux cuivre (4 et 5 fr. le kilog.), l'appât d'un bénéfice immédiat était trop alléchant en raison des difficultés dont s'embarrassait son industrie. Aujourd'hui les appareils manquent et, pour les remplacer, un capital très appréciable devrait être engagé en raison de la plus-value de tout objet manufacturé.

Enfin le distillateur n'est pas encouragé. Le fisc l'assimile à un bouilleur de cru. Comme un bouilleur de cru, le fabricant d'essences paie une taxe imposante, basée sur la *contenance* de ses appareils, barême absurde s'il en fut ; un appareil de grande capacité est nécessaire pour distiller des plantes volumineuses, mais leur rendement est normalement réduit, l'essence obtenue pouvant être d'un prix peu élevé. Un distillateur paie pour toute l'année, même s'il ne distille que pendant un mois : ses appareils sont soumis au contrôle rigoureux des employés de la Régie ; il ne peut pas les déplacer sans remplir des formalités ou sans s'exposer à des contraventions comme c'est trop souvent le cas pour les distillateurs ambulants.

L'Etat devrait s'inspirer des avantages que vient d'offrir le Gouvernement italien aux distillateurs d'essences et aux cultivateurs de plantes aromatiques, pour développer cette industrie en Italie.

Encouragement par le dégrèvement partiel ou total des taxes sur les appareils réservés à la préparation des essences, application de droits très élevés sur les essences d'importation, dissémination de la main-d'œuvre coloniale ou étrangère dans les campagnes, stabilisation des cours des essences, et leur connaissance du plus grand nombre de paysans, telles seraient les mesures susceptibles de relever assez rapidement notre industrie méridionale et de lui rendre en partie son ancienne prospérité.

Nos Confrères.

Nous devons signaler les intéressants articles de M. M. Vignot, sur l'Industrie des parfums dans « La Lanterne » des 3, 4, 5 et 6 août. Articles bien documentés et à lire.

Huile de Cade.

L'Huile de Cade (*oli de cade*) est obtenue par la distillation pyrogénée de tiges et de la souche du Cade, *Juniperus Oxycedrus*, abondant dans tout le Midi et en particulier sur les garigues à Sommières et à Lussan.

Il se présente sous l'aspect d'un arbrisseau buissonnant de faible taille, plus rarement comme un arbre, rappelant le port du Chêne vert. Il a beaucoup de ressemblance avec le Genévrier ; mais il s'en distingue par ses feuilles que parcourent deux raies blanches, par ses baies plus volumineuses que celles du Genévrier, et rougeâtres.

L'Huile de Cade était autrefois l'objet d'un commerce assez important dans le Département ; la production a considérablement diminué, cette huile ayant été concurrencée sur le marché par des produits inférieurs ou frauduleux, huiles d'importation norvégienne (le Cade n'existe pas en Norvège où croit seulement le Genévrier), mélanges de goudrons de houille spécialement préparés, huiles provenant de Kabylie, de Turquie d'Asie (1).

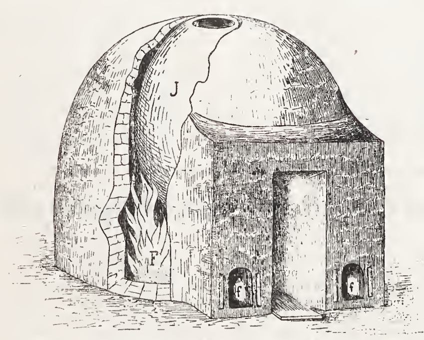
L'inefficacité de ces produits de substitution est bien démasquée aujourd'hui et les huiles de Cade provenant réellement du Cade, et non adultérées seront désormais très recherchées, comme l'indique nettement la hausse considérable des cours (1 fr. 65 le kilogr. en 1913 ; 8, 9 et 10 fr.... en 1920).

Cette industrie doit être reprise ; la technique pour l'extraction de l'huile exige des perfectionnements importants pour avoir un rendement plus élevé. Mais avec la technique encore en usage la préparation de l'huile est déjà rémunératrice.

Les procédés utilisés jusqu'ici sont assez simples. Marmite de fer remplie de buchettes de cade, renversée sur une dalle creuse et percée d'un trou central pour l'écoulement des produits distillés, puis fortement chauffée par un brasier que l'on maintient autour de la marmite tant que dure la distillation, etc.

L. Planchon a décrit (1911) un appareil assez ingénieux et à gros rendement employé par des distillateurs établis aux confins du Gard et de l'Hérault, dans la région de Sommières. Cet appareil spécial à notre région est tout désigné pour être proposé aux futurs distillateurs en attendant la réalisation d'un appareil industriel moderne plus maniable et à meilleur rendement.

Cet appareil (voyez figure) est construit par le distillateur lui-même. Il comprend un récipient ou *jarre* (la jerlo) *J* où est placé le bois à distiller. C'est une sorte de grande jarre renversée, haute de 1 m. 70, large de 45 à 50 centimètres à la base, large de 1 m. 20 dans sa partie la plus évasée et d'une contenance de 1 mètre cube environ. Elle est construite en fragments de briques assemblés avec de l'argile : les parois ont environ 15 centimètres d'épaisseur. La base repose sur une dalle inclinée. La jarre présente au sommet une ouverture de 20 à 25 centimètres et vers la base une porte *P* assez large pour livrer passage à l'opérateur quand il voudra nettoyer l'appareil ou retirer le charbon du bois distillé. Ce trou *P* est en partie obstrué par une dalle pendant la distillation ; l'espace laissé libre permettant l'écoulement des produits distillés.



Four pour la préparation de l'huile de Cade
le four est ouvert pour montrer sa structure. F, foyer ; f, ouvertures du foyer ; J, jarre ; P, porte.

Tout autour de la jarre et à 45 centimètres de sa paroi, est dressé un mur épais incliné, qui la recouvre au sommet. Ce mur forme une galerie circulaire et constitue le foyer F, mais il laisse libres la porte *P* ménagée à la base de la jarre et au même niveau deux orifices destinés à recevoir le combustible, *f*. Ce four n'a pas de cheminée.

La jarre est remplie de buchettes

(1 Les importations annuelles « d'Huile de Cade » s'élèvent à 180.000 ou 190.000 kil.

de Cade longues de 25 centimètres environ et refendues au besoin en morceaux de 3 à 6 centimètres de diamètre. On les introduit sans ordre par l'ouverture supérieure, puis la jarre est fermée avec une pierre plate et finalement tout l'appareil est recouvert de terre sauf sur la façade.

On chauffe la jarre en faisant du feu dans la galerie circulaire pendant douze heures environ ; la galerie est alors assez chaude pour que la distillation se poursuive d'elle-même. Les produits distillés s'écoulent sous la porte inférieure de la jarre et ils sont recueillis dans une grande terrine. Il s'écoule d'abord un liquide brun rougeâtre, aqueux, *l'eau*. Puis ce liquide devient plus épais, plus foncé. La distillation dure pendant 18-20 heures.

Après un repos de huit jours au moins, on obtient par décantation *l'huile* qui surnage et que l'on sépare d'un magma goudronneux sans valeur.

Cet appareil permet d'obtenir 4-6 kilogr. d'huile pour 250 kilogr. de bois, charge moyenne de la jarre. Ce rendement est très probablement inférieur à celui que donnerait un appareil plus perfectionné, permettant de mieux conduire la distillation.

L'huile de Cade est un médicament très anciennement connu. C'est un antiseptique puissant, donnant d'excellents résultats dans le traitement de diverses maladies de la peau. En médecine vétérinaire, l'huile de Cade est employée toujours avec succès contre la gale des moutons et contre de nombreuses affections cutanées des animaux domestiques. C'est un remède de premier ordre qu'aucun autre goudron ne saurait remplacer ; il sera toujours très apprécié s'il est pur.

Pour un paysan, cette exploitation facile, ne nécessitant pas de frais, serait rémunératrice. D'autre part, le Sous-Comité de Nîmes pourrait, en surveillant la fabrication, garantir la pureté du produit et assurer au fabricant une vente certaine, des profits plus sérieux, en lui délivrant après vérification des produits un certificat d'origine.

A. Juillet.

N. D. L. R. — Nous signalerons prochainement les études de M. Massy, pharmacien-major à Meknès sur les caractères et l'emploi des goudrons et huiles de Cade, d'Arar et de Cèdre de l'Atlas marocain.

Le Commerce de la Parfumerie au Canada.

Les nouvelles taxes de luxe annoncées par le Ministre des Finances le 16 mai, ont frappé sévèrement le commerce de la parfumerie et les industries alliées au Canada. Ces taxes ont été appliquées immédiatement. Elles sont payées par le consommateur et doivent être perçues par le détaillant quand il fait la vente. C'est la première fois que le Canada voit une pareille taxe, sauf les droits de régie sur le tabac et les alcools.

Ces nouvelles mesures comprennent une taxe de 2 dollars par gallon sur les produits suivants :

Jus de citron ou jus de fruits, fortifiés à l'alcool ou contenant plus de 25 % d'alcool ; alcools et eaux fortes de toutes espèces mélangés avec quelques ingrédients, ordinairement connus comme anodins ; elixirs, essences, extraits, lotions, teintures, drogues, éthérés ou spiritueux, essences de fruit, parfums alcooliques et alcools parfumés; rhum de baies, eaux de Cologne et de Lavande, eaux de toilette pour cheveux, dents, et pour la peau, et autres préparations contenant des alcools de toutes espèces.

Ces taxes ont encore influencé la tendance des détaillants d'acheter avec prudence. Avec de telles marchandises, les stocks en magasin ne sont pas désirables à moins que l'on puisse promptement les retourner ; et les vendeurs ont peur que le public réduise de beaucoup ses achats; en effet, cette diminution des achats est déjà effective.

***

Importations de France au Canada, d'articles de Parfumerie, Cosmétiques et préparations de toilette durant le mois de mars 1920 *et durant les douze mois précédant mars :*

	Mars	12 mois précéd.
Parfums alcooliques et alcools parfumés, etc. ; en bouteilles, flacons ou autres récipients conten. plus de 4 onces chaque.	$ 5.924	$ 121.481
Parfums alcooliques et alcools parfumés, etc. ; en bouteilles, ou flacons ne contenant pas plus de quatre onces chaque....	$ 4.867	$ 52,189
Huiles pour cheveux, poudres pour les dents et autres, eaux de lavages, pommades, pâtes et autres préparations parfumées, employées pr les cheveux, la bouche et la peau......	$ 14.111	$ 248.549
Pommades, Odeurs de fleurs françaises, etc. importées dans des bidons de dix livres chaque au minimum.	—	$ 868

L'importation totale d'articles de Parfumerie, Cosmétique et de préparations de toilette durant ce mois, représentait 88.554 dollars, dont 10.153 dollars venant d'Angleterre, 53.138 dollars des Etats-Unis et 25.263 dollars des autres pays. Les totaux pour mars 1919 sont: Royaume-Uni, 8.468 dollars ; Etats-Unis, 44.489 dollars ; autres pays, 15.580 dollars ; total : 68.537 dollars.

(*De notre correspondant particulier*).

NOTES SUR LES LABIÉES AROMATIQUES.

Les Basilics.

Les Basilics appartiennent au genre *Ocimum*, renfermant environ 45 espèces de plantes annuelles ou vivaces, suffrutescentes ou arbustives, fortement odorantes, dispersées dans les régions chaudes du globe.

Le plus anciennement connu, en Europe, est l'*Ocimum Basilicum* L., des régions tropicales de l'Asie et de l'Afrique. C'est une plante annuelle, touffue, d'environ 25 centimètres de hauteur, à feuilles ovales ou oblongues, plus ou moins larges, parfois très petites, selon les variétés ; exhalant une odeur aromatique, particulière, très prononcée. ; les fleurs sont en épis, d'un blanc carné ou roses.

Selon de Gubernatis, *Mythologie des Plantes*, p.p. 35-38, cette herbe, chère aux femmes, joue un grand rôle dans les traditions populaires grecques et italiennes ; on lui attribue une double signification érotique et funéraire. On croit que l'odeur du Basilic engendre la sympathie. En Italie, il est fort rare qu'un jeune paysan aille faire visite à sa bien-aimée sans porter sur l'oreille un brin de basilic, mais il a soin de ne pas le donner car ce serait une preuve de mépris. En Toscane on appelle le Basilic, *Amorino*.

Toujours d'après le même auteur, on lui attribue, dans le 22° conte de Gentile Sermini, conteur siennois du XV° siècle, le rôle suivant : un pot de basilic que la jeune femme ôte de sa fenêtre avertit son amoureux qu'il peut monter. Sermini en tire cette conséquence que le Basilic est un entremetteur (*fa da mezzano*) ; dans un conte de Boccace (XIV° siècle), il est également question d'un pot de Basilic.

Dès le moyen-âge, le Basilic était cultivé en France, dans les villes, et le vieux botaniste Fuchs dit : « *On le plante dedens des pots, puis on le met aux fenestres* ». En Grèce et dans l'île de Crète le Basilic est un symbole de deuil (1) ; nous verrons, plus loin, les superstitions relatives à l'*Ocimum sanctum* L., dans l'Inde. Selon J.-B. Chomel (1730), le Basilic est une plante céphalique et : « une demi-once de suc de Basilic et un demi-scrupule de Safran, soulagent les asthmatiques ». Il entre dans la composition de l'eau vulnéraire rouge ; on en prépare une eau distillée, aromatique et très suave, mais peu employée. Il s'utilise aussi en infusions théiformes, digestives, fébrifuges, antiseptiques, pectorales, stimulantes et excitantes, et s'emploie également pour parfumer les bains chauds. Son huile essentielle est très énergique dans les cas de névrose atonique des organes digestifs. Dans l'Inde on fait couler le suc dans l'oreille pour en guérir les inflammations. Les semences sont regardées comme rafraîchissantes et calmantes.

Mais le Basilic est surtout utilisé comme condiment, dans les sauces, dans les hachis, etc.., à la manière du Thym et de l'Estragon. Les feuilles séchées et gardées en boîtes peuvent être aussi bien utilisées qu'à l'état frais. En Italie, il joue un rôle important dans la soupe populaire dite *au pisle*, composée de haricots, fèves, tomates, aulx et autres légumes. En Provence, où il est connu sous le nom de *Balico*, il est planté dans presque tous les jardins et, à la foire de la Saint-Jean, à Marseille, est l'objet d'un trafic assez important. En Portugal, c'est à la Saint-Antoine, que l'on fait, à Lisbonne, une vente formidable de pots de Basilic, selon M. J. Daigret. Pas de promeneur qui n'en ait un ce jour-là ; depuis l'élégante en fraîche toilette jusqu'au gamin loqueteux, chacun tient sa symbolique touffe. Bien qu'originaire des régions tropicales, le Basilic peut croître, en Norvège, jusqu'à 63°26 de latitude, selon M. Schnebeler. En France, il est surtout cultivé à Grasse et à Saint-Rémy de Provence, dans cette dernière localité pour la feuille et pour la graine

Il en existe diverses variétés, différant considérablement dans leur port et dans leur odeur. Les principales sont le *Basilic grand vert*, qui atteint de 30 à 40 centimètres, à feuilles ovales, un peu larges ; le *Basilic grand violet*, qui n'en diffère que par la couleur brun violacé de ses feuilles et de ses tiges ; le *Basilic à feuilles de Laitue*, à feuilles beaucoup plus grandes, mais moins nombreuses que dans les autres variétés ; le *Basilic anisé*, dont l'odeur très forte est caractérisée par son nom ; le *Basilic frisé*, à feuilles laciniées et frisées sur les bords ; le *Basilic fin violet*, à feuilles petites et extrêmement nombreuses, très touffu, très régulier, fort odorant ; le *Basilic en arbre*, de forme pyramidale, plus élevé et un peu plus tardif que les autres variétés. Sous le nom de *Basilic fin vert*, on cultive, généralement sur les fenêtres, l'*Ocimum minimum* L., du Chili : plante annuelle, de 15 à 30 centimètres, introduite en 1573, à fleurs blanches, très odorantes et résistant bien à l'atmosphère des villes.

Parmi les autres espèces intéressantes du genre nous citerons, en première ligne, l'*Ocimum sanctum* L., de l'Arabie, des Indes, de la Malaisie et de l'Australie tropicale. Comme aux Indes, sous le nom de *Tulasi*, ce Basilic est une plante sacrée et l'objet d'un culte assidu. Il protège le corps pour la vie et pour la mort, donne des enfants à ceux qui en désirent, guérit toutes sortes de maladies et chasse le venin des serpents ; c'est la plante chère à

(1) Revoir « Parfumerie Moderne » : « Le Basilic », par A. Rolet, 1917, p. 150; « Le Basilic en Orient », par Robert Gattefossé (illustrations), 1917, p. 151.

Vishnou. Le *Tulasi* ouvre le chemin du ciel aux hommes pieux, c'est pourquoi lorsqu'un Hindou se meurt, on place, sur sa poitrine, une feuille de *Tulasi ;* lorsqu'il est mort, on lave sa tête avec de l'eau dans laquelle on a plongé, pendant que le prêtre priait, des semences de Lin et des feuilles de *Tulasi*. D'après le *Kriyâyogasaras*, en plantant et en cultivant religieusement le *Tulasi*, on obtient le privilège de monter au palais de Vishnou, entouré de dix millions de parents (De Gubernatis, *Mythologie des Plantes*. II, p. 364). Cette espèce vivace présente, en Australie, deux variétés : celle du Nord, rappelant l'odeur de l'anis, et celle de l'Est autralien, le parfum du girofle. L'*Ocimum tenuiflorum* L., semble en être une variété.

Une autre espèce, très intéressante, est l'*Ocimum viride* Willd., de l'Afrique tropicale occidentale. Employée, au Sierra-Leone, sous le nom de *Fever Plant*, comme fébrifuge, elle a été utilisée, dans l'Amérique du Nord, pour chasser les moustiques. Une seule brindille, placée dans une chambre, les empêcherait d'y pénétrer : un plant entretenu près d'une maison la préserverait de leurs visites. Cette plante croît bien dans la région méditerranéenne pendant quelques années, mais meurt ensuite : c'est l'*Ocimum febrifugum* de Lindley

Nous devons citer encore l'*Ocimum suave* Willd., d'Abyssinie, espèce buissonnante, une des plus belles du genre, atteignant un mètre de hauteur et cultivée sous le nom de Basilic en arbre ; d'une odeur très agréable, il est surtout utilisé par les Arabes.

L'*Ocimum gratissimum* L., des Indes et du Brésil, sous-arbrisseau à fleurs blanches, atteignant, dans son pays d'origine, 1 m. 60 de hauteur. C'est une des espèces les plus odorantes, introduite en 1816.

L'*Ocimum canum* Sims, de Madagascar, très voisin de l' *O. Basilicum* L., est une bonne plante mellifère ; ses graines peuvent facilement conserver huit années leurs propriétés germinatives. Il a été introduit en Europe, en 1822.

On cultive encore, quelquefois, l'*Ocimum filamentosum* Forsk., d'Abyssinie, petit arbuste atteignant un mètre, à fleurs blanches, les plus grandes du genre, mais ne possédant pas l'odeur agréable des autres espèces, et l'*Ocimum micranthum* Willd., espèce basse, de 20 à 30 centimètres, introduite des Antilles et du Brésil, en 1825. Toute la plante est aromatique et, à la Guadeloupe, on fait, avec les feuilles et les jeunes tiges, un extrait qu'on emploie, avec succès, contre toutes sortes d'indispositions.

Nous n'avons pu identifier le *Basilic salin* du Chili, dont Bosc signale, d'après Molina, la singulière propriété (Dict. d'Hist. Nat., III, p. 307). Depuis le printemps jusqu'à l'automne, quoiqu'il croisse à 60 milles de la mer, il se trouve tous les matins couvert de cristaux de sel. Chaque plante fournit environ une demi-once par jour de ce sel, que les habitants emploient, comme le sel commun, à l'assaisonnement de leurs mets.

En résumé, les Basilics ne sont pas des plantes ornementales, la bonne place qu'ils occupent dans nos jardins est due à leur odeur suave, justement appréciée depuis les temps les plus reculés.

Emile Jahandiez.

Une Eau de Toilette économique.

On nous demande souvent une formule très simple d'eau de toilette ou de lotion pour les cheveux, facile à préparer et ne contenant pas d'alcool.

Voici deux formules très simples et dont le résultat est très satisfaisant pour une clientèle moyenne.

Eau de toilette

Prendre :

Gousses de vanilles hâchées.	25 gr.
Borax cristallisé	15 gr
Glycérine	100 gr.

Ajouter :

Eau ... environ	5 litres

Faire bouillir le tout ensemble : filtrer sur papier ou sur coton hydrophile.

Ajouter alors que le liquide est encore chaud :

Sylvanol cristallisé	5 gr.

Puis, après refroidissement :

Acétate de propyle	1 gr.

Filtrer à nouveau à froid et mettre en bouteilles.

Lotion pour la chevelure

Poudre de quinquina rouge.	50 gr.
Clous de girofle concassés..	25 gr.
Carbonate de potasse cristal.	15 gr.
Eau ... environ	5 litres

Faire chauffer sans bouillir (à 90° centigrades environ) pendant une heure.

Filtrer, ajouter à chaud :

Sylvanol	5 gr.

Ajouter à froid :

Essence de rhum artificielle	15 gr.

Filtrer à nouveau et mettre en bouteilles.

Vanilline et Coumarine naturelles.

On sait que Lippmann a isolé la Vanilline en quantité appréciable, au cours de l'année passée, des fleurs de pomme de terre ; mais il n'a pu déterminer si cette propriété était commune à toutes les fleurs de pommes de terre ou seulement à celles de la variété spéciale qu'il a examinée.

Nous trouvons dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences (mai 1920), une intéressante communication de MM. Guérin et Goris. Ces chimistes ont décelé la Coumarine dans les feuilles du *Melittis melissophyllum*. La Coumarine existerait donc dans cette labiée sous forme de glucoside dédoublable par l'émulsine, comme c'est généralement le cas.

Le Congrès de la Lavande.

Nous avons annoncé, dans notre numéro de juillet, le départ de Grasse de ce Congrès qui s'est terminé à Grenoble après avoir visité, en de trop courtes journées, le délicieux royaume de la Fée Bleue.

Arrivée des Congressistes à Buis-les-Baronnies.

La lavande, on le sait, a des propriétés éminemment sympathiques et elle unit, de liens d'amitiés rapides, tous ceux qui s'occupent d'elle. C'est une fée et elle l'a fait bien voir.

Ce premier contact entre la science officielle, les pouvoirs publics et les cultivateurs-distillateurs a été le plus charmant du monde et toutes les discussions qui ont eu lieu, pour le plus grand bien de la question, se sont toujours faites sur le ton de la plus aimable courtoisie.

Aussi tous les congressistes, enchantés de leur excursion et de leurs compagnons de voyages se sont-ils juré de recommencer l'an prochain.

Toutes les questions posées par les nombreuses visites faites aux cultures, aux lavanderaies sauvages, aux distilleries de campagne ou modernes sont, d'ailleurs, loin d'être résolues. Cependant, comme beaucoup des problèmes soulevés ont déjà (depuis 1907) été régulièrement traités dans cette revue, et qu'au surplus, ils y seront encore approfondis en détails, nous allons résumer succinctement les points intéressants envisagés à cette première session.

Disons, pour commencer, que les parfumeurs avaient tenu à se trouver, sinon nombreux, du moins choisis à ce Congrès ; que les scientifiques purs étaient accompagnés de praticiens de tout premier ordre et qu'à côté des botanistes herborisants, les simples paysans ont su dire des choses fort sensées (1). Les Maires des communes visitées ont montré que la courtoisie et même l'érudition étaient monnaie courante en France et que la question Lavande, de toute importance pour tant de communes du Sud-Est, était étudiée avec soin non seulement par les intéressés, mais aussi par les délégués et inspecteurs des services

(1) M. le Professeur Perrot, Président, était entouré de MM. Humbert, Professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand; le Dr Chevalier, le praticien bien connu des plantes à alcaloïdes ; Ahrial, Conservateur des collections botaniques à la Faculte de Médecine de Lyon; Elbel, Adjoint de Cabinet au Ministére du Commerce; Grégoire, Chef de travaux à la Faculté de Rennes; Prothière, Inspecteur d'Hygiène; Lenoir, Inspecteur à la Compagnie P.-L.M. (services agricoles). Du côté des chimistes et industriels : MM E.-R. Arthaud, Conseiller général des Hautes-Alpes; Charrier, Chiris, de Grasse; Disdier, de Grenoble; Defillion, de Romans; Fontevielle, les frères Gattefossé, Gourdier, Laloue, Lemée, Monschein, Poumeyrol, Puy, Simiaud, Wagner, etc.



Visite aux Ruines romaines de Vaison.

d'agriculture et par les assemblées communales et départementales. Bref, de sa tournée d'études, le



Lavanderaies de la S. A. Lavande Française.

Congrès a rapporté la réconfortante satisfaction de voir que le plus gros du travail était fait et que la coordination des efforts porterait rapidement au plus haut point la prospérité de l'industrie de la lavande.

Notre ami Marcel Provence, le grand champion de la lavande, qui a été un des premiers à souhaiter un bon voyage au Congrès, aurait été heureux de constater, *de visu*, que la première distillerie à vapeur est une distillerie française créée par M. Marie à Sault, et que les fils de ce précurseur, les colonels Marie peuvent être cités à l'ordre du jour de la Lavande. De même que M. Lamothe, ils ont droit au nom de Pères de la Lavande cultivée, et le Congrès leur a, sur place, rendu l'hommage qui convenait.

Pour être justes, nous devrions rappeler, ici, tous les noms de ceux qui se sont attachés avec nous, au passionnant problème de la lavande cultivée et de sa distillation méthodique, mais les lecteurs de la *Parfumerie Moderne* les connaissent tous et le palmarès ne grouperait que des noms familiers, de travailleurs modestes qui n'ont, d'ailleurs, pas tenu à se mettre en valeur à cette occasion.

Ceux qui voudront rendre à César ce qui appartient à César, n'auront qu'à feuilleter la collection des treize années de notre Revue...

Nous passerons aussi rapidement sur les controverses botaniques qui seront étudiées ici plus en détail prochainement : elles confirment ce que nous avons dit antérieurement, à savoir qu'il faut se rallier entièrement à la classification simplifiée de M. Humbert. Les distillateurs connaissent, d'ailleurs, assez bien les hybrides pour ne les introduire dans leurs distilleries qu'à bon escient : lorsque un haut degré d'éther sera exigé pour la qualité Standard, ils éviteront avec soin de les utiliser.

Les échanges de vues ont été plus animés en ce qui concerne l'opportunité de multiplier les cultures. Nous avons, bien entendu, conservé notre point de vue : nous prétendons que, puisque un hectare peut donner 10.000 kilogs de fleurs, que 100 kgs de cette fleur peuvent donner un kilog d'une essence parfaite; qu'un ramasseur peut cueillir près de 200 kilogs de fleurs par jour ; que tous ces éléments sont de nature à augmenter la production d'essence, à en diminuer le prix et à en améliorer la qualité. Il faut planter.

Le malthusianisme économique ou agricole n'est pas dans nos vues, dussent nos propres intérêts en souffrir ; il faut surproduire, la prospérité de la France est à ce prix. C'est, d'ailleurs, le seul moyen de s'opposer à la concurrence étrangère.

Y a-t-il avantage à multiplier les petites distilleries paysannes ou à créer des usines importantes ? Ces usines à vapeur doivent-elles être coopératives ou particulières? Autant de points d'espèce qu'il est difficile de résoudre. Personnellement, nous sommes partisans pour les départements forts producteurs, de distilleries coopératives et de syndicats de producteurs analogues à celui que nous avons fondé en 1907, avec l'aide de M. De Fontgalland, à Luc-en-Diois.

Au surplus, les petites distilleries de ferme, même commandées par une locomobile, ne sont pas très coûteuses : 20.000 francs pour une distillerie à vapeur sont déjà une somme et, avec 5.000 francs, il est possible d'avoir un poste à feu nu, muni d'assez de perfectionnements pour que l'essence obtenue soit excellente et rapidement tirée.

En tout cas, les gros distillateurs ne sauraient être opposés aux petits et les uns et les autres vivent et doivent vivre en bonne intelligence. Les plus importants donnent l'exemple du perfectionnement des



Lavandes cultivées en fleurs (L. F.)

méthodes aux moins forts, qui suivent toujours, en France du moins, car l'alpin n'est pas dans nos départements à lavande, le rétrograde qu'on peut se figurer dans les gran-

des villes. Notre paysan français est madré, fin observateur et bon défenseur de ses intérêts. Son amour



Ancienne Distillerie Marie (à la Société L. F.).

des vieilles choses ne l'empêche pas de modifier son alambic s'il croit un changement nécessaire .

Quant à la répression des fraudes, qui a fait l'objet de discussions fort animées, elle n'a pu encore être résolue. Il est évidemment fâcheux que la loi reste désarmée contre le négociant qui offre ouvertement des produits pour falsifier l'essence... Seul, un syndicat pourrait provoquer une action : c'est pourquoi il est utile de former des groupements de défense. Mais, encore une fois, la fraude est rare dans la montagne. Elle se pratique davantage chez les divers intermédiaires qui se repassent l'essence avant de la livrer au consommateur. En attendant l'aide problématique de l'Etat, le mieux est de créer des *crus*, mis en bouteille au château, avec l'estampille et un certificat d'origine.

La vente directe du producteur au consommateur est à souhaiter.

Mais que le consommateur sérieux commence à se protéger lui-même.

Que le Congrès nous dote aussi d'un office de statistique qui nous renseignera exactement sur la production et évitera les coupages et les allonges ; que les Standards des essences pures soient bientôt établis et nous serons tous enchantés.

Notons encore, en passant, que les ingénieurs présents au Congrès se réservent de discuter encore si la formule de détente de Joule et Thomson, que nous croyons bonne, est applicable au travail de la vapeur dans les alambics et dans les réfrigérants à aspersion. Faut-il, comme nous le préconisons, avoir le plus haut timbre de chaudière possible, le moins de retenue dans les circuits de vapeur, une réfrigération parfaite ? nous le croyons encore, et les rendements obtenus semblent nous donner raison. Mais la discussion n'est pas close.

Remettons aussi à une date ultérieure, une reconnaissance officielle des propriétés médicinales de la lavande, établies avec tant d'éclat par les travaux des Docteurs Meurisse, Marchand, Forgues, Bonnaure, etc.; invitons des congrès de fleuristes à étudier les possibilités de vente de la fleur coupée de lavande dans les grandes villes... Nul doute qu'on s'aperçoive, quelques années après que nous en aurons fait l'essai, que la lavande se vend aussi bien que la violette de Nice, le cyclamen d'Aix et se conserve davantage, puisqu'elle garde longtemps son parfum et sa belle nuance bleue.

Remercions encore une fois les aimables visiteurs qui ont pris tant d'intérêt à notre jolie fleur bleue.



Le Congrès visite les Cultures de la L. F.

La lavande méritait l'honneur qu'on lui a fait : les princes de science, les ambassadeurs du Gouvernement lui ont rendu un courtois homma-



Le Congrès dans les Lavanderaies du Ventoux

ge : en bonne fée, elle saura les en récompenser.

Pour cette année, cependant, comme elle avait pris les devants, aucun congressiste n'a pu cueillir la moindre fleur ; tout était coupé. Les dames qui suivaient la cession en étaient toutes maries ; qu'elles reviennent l'an prochain, un peu plus tôt, nous leur promettons de splendides moissons. Elles nous paraîtront les personnifications même de la Fée Bleue ; le journaliste trouvera alors tout naturel que les congressistes, même les plus graves, soient, eux aussi, à la recherche de la petite fleur bleue.

R.-M. Gattefossé.

Une Poudre de Toilette impalpable.

On emploie généralement, pour la fabrication des poudres de riz, des produits finement pulvérisés. Cependant, les blutteries qui donnent des poudres passant au tamis 220 sont déjà assez rares et d'un faible rendement; c'est pourquoi on cherche de tous côtés une méthode de préparation plus rapide et plus industrielle.

Une bonne matière première est trouvée dans le Carbonate de chaux précipité. On sait que ce corps est d'une finesse incomparable puisqu'il est obtenu par précipitation chimique du bicarbonate de chaux. Chaque grain de carbonate est, en somme, une molécule et sa finesse est bien supérieure à tous les corps pulvérisés et, notamment, au carbonate de chaux pulvérisé qu'il faut absolument proscrire des préparations de toilette. Au microscope, avec un fort grossissement, on voit en effet, une différence considérable entre le grain très fin du carbonate précipité chimiquement et le grain pulvérisé qui présente des arêtes vives et coupantes.

Le carbonate de chaux très pur du commerce est mis en suspension dans l'eau et on le dissout dans cette eau en ajoutant de l'acide carbonique gazeux sous une pression de 20 à 50 millimètres ou davantage si possible. Cette eau laisse, non dissous, tous les produits qui ne sont pas du carbonate de chaux pur, celui-ci se dissolvant sous forme de bicarbonate. Cette eau chargée de produits calciques est limpide et peut être vendue comme poudre de riz liquide avec un grand succès. En effet, après évaporation de l'eau et de l'acide en dissolution, le bicarbonate se précipite sous forme de carbonate chimiquement pur impalpable et d'une adhérence parfaite à la peau. Dans ce cas, on parfume avec un parfum soluble comme le Sylvanol qui est soluble dans l'eau. Ce parfum est un corps chimique cristallisé à odeur persistante et agréable. Il parfume à la dose de 50 centigrammes par litre.

Les fabricants de carbonate de chaux précipité le préparent selon le principe ci-dessus et on trouve du carbonate de chaux précipité léger dans le commerce, à des prix avantageux.

Il suffit de préparer, d'autre part, un colorant en poudre, en solidifiant une couleur d'aniline par du carbonate de magnésie : Dissoudre, par exemple, dix grammes de colorant rose dans un litre d'eau ; ajouter du carbonate de magnésie jusqu'à obtention d'une pâte ferme. La laisser sécher, pulvériser au tamis le plus fin et additionner à la poudre en quantité suffisante pour colorer.

Le parfum est fait égalment comme nous l'avons indiqué dans la *Parfumerie Moderne*, par solidification, au moyen du carbonate de magnésie et par addition de parfums cristallisés : le musc « C » par son odeur d'ambrette, est particulièrement recommandé à la dose de 10 centigr. au maximum par kilog de poudre.

Enfin, il est toujours possible d'ajouter un peu de gruau de riz ou de maïs très fin, un peu de talc, etc., au carbonate précipité, soit pour en modifier les qualités, soit pour en diminuer le prix.

Cette poudre de riz peut donc se faire au maximum de finesse, sans matériel coûteux.

Georges Calvin.

Le Cours de la Lavande.

Il paraît que l'affiche suivante a été collée sur les murs de Grasse :

« Le Groupement des Distillateurs (?) de la lavande, se basant sur le prix de la fleur, son faible rendement et la récolte déficitaire, décide que le prix de l'essence ne doit pas être inférieur à 310 francs. »

Et *La Revue de Grasse* à qui nous empruntons cette information, commente, en ces termes, ladite décision... fort anonyme d'ailleurs :

« Nous sommes en présence d'une tentative qui, si elle était couronnée de succès, ne serait pas sans dangers pour l'avenir de notre industrie et celle de la lavande en particulier. La fantastique augmentation qui s'est produite sur le jasmin et la rose cette année, peut s'expliquer, sinon se justifier entièrement par les cours déficitaires des années de guerre et l'accroissement des dépenses d'entretien des cultures. Mais en va-t-il de même pour la lavande ?

« Point d'autres frais que ceux de cueillette et de distillation. Peut-on dire que ces dépenses aient décuplé ? Les distillateurs payent aujourd'hui la fleur de lavande un prix beaucoup plus élevé qu'avant la guerre et c'est justice, puisque tous les produits ont renchéri, mais les distillateurs ne forcent-ils pas la note ?

« Gardons-nous comme du feu de ces exagérations, elles sont de nature à éloigner la clientèle, à la rejeter vers les produits synthétiques, à susciter et encourager les concurrences. Elles finiraient par tuer la parfumerie locale et régionale.

« Heureusement, sur le marché de la lavande, comme sur tous les marchés, il faut, pour fixer un prix être deux : un acheteur et un vendeur. »

Ces réflexions sont extrêmement justes lorsqu'elles visent tous les produits naturels qui ont augmenté cette année, y compris le jasmin,



Distillerie nouvelle de la L. F. à Sault.

la rose, la tubéreuse et tant d'autres dont le cours ne se justifie pas puisqu'il est supérieur à celui que demandait le producteur lui-même.

Excuser les producteurs de jasmin et de rose pour critiquer les distillateurs de lavande nous semble inopportun.

En réalité, la fleur de lavande s'est payée de 100 à 135 francs les 100 kilogs parce que certains distillateurs installés à Laragne et autres lieux ont donné l'exemple : l'origine de la hausse est aussi dans cette surenchère inexpliquée.

Quant aux frais qu'ont supportés les marchands de fleurs, ils ont plus que doublé depuis l'an dernier, puisque les coupeurs réunis ont décidé, sous une forme quasi-syndicale, de participer au gain en exigeant un minimum de 30 francs par jour de cueillette. Or, la cueillette, ailleurs que dans les champs cultivés, ne donne pas plus de 75 kgs de fleurs par jour. Les locations de lavanderaies ont aussi augmenté depuis l'an dernier, ainsi que les journées de distillateur et le combustible.

Si 100 kg de fleurs à 135 fr. ont donné de 400 à 550 grammes d'essence, le prix de 300 francs est légitime.

Mais, comme dit notre confrère, il faut être deux pour vendre ce prix-là. Nous connaissons des vendeurs à un prix moindre, qui ne trouvent pas acquéreur... la grève de la lavande est donc dessinée jusqu'à ce que les prix soient plus raisonnables...

C'est ce que déclarent les clients américains : mais ils ne limitent pas leur grève à la lavande, ils l'étendent au jasmin qui n'a pas doublé de prix, mais sextuplé, à la rose, à la tubéreuse, etc.

L'exemple de la hausse est parti de Grasse. Grasse fait la grève de la lavande, New-York et le reste du monde font la grève du jasmin, du néroli et de la rose.

Voilà où mènent les exagérations que nous avons toujours réprouvées.

P. M.

Les Lavandes Italiennes.

Notre aimable confrère de Milan *Rivista Italiana delle Essenze e Profumi* indique dans son numéro d'août, que les lavandes fraîches se sont payées de 80 à 120 lires les 100 kilos dans les Alpes-Maritimes italiennes. Nous constatons donc que la situation que nous déplorions en France s'est également étendue à l'Italie.

Les Produits de Ménage parfumés.

Les parfumeurs se sont localisés jusqu'ici dans les produits d'usage individuel : produits de beauté, de toilette ou d'hygiène et ont laissé aux droguistes le soin de préparer les produits ménagers pour la lessive, le repassage, les produits à détacher et à conserver le linge et les fourrures.

Mais on peut constater que les dits droguistes préparent, le plus souvent, des produits de grande vente, à bas prix par conséquent, et très grossièrement parfumés : à l'essence de mirbane, par exemple, dont on connaît la nocivité. Il y a donc place, surtout dans les villes, pour la vente de produits soignés, plus chers, évidemment, mais donnant à la femme soucieuse du confort de son home, désireuse de ne pas laisser son linge fin à la merci de produits de second ordre, une sécurité et une satisfaction de bien-être supplémentaire.

Ces produits sont faciles à établir : un paquetage simple et de bon goût, un parfum sain et agréable, suffisamment prononcé ; une préparation de qualité scrupuleuse, et la réputation vient vite, surtout si elle est appuyée d'une publicité adroite.

On sera surpris, dans beaucoup de cas, de la vente régulière et active de produits dont l'emploi semble, à première vue, limité.

Prenons, par exemple, les produits à détacher. Ce que l'on trouve dans le commerce comme benzine à détacher, est généralement un produit très inférieur, puant l'amande amère industrielle et laissant souvent de larges auréoles sur le linge nettoyé.

La benzine à détacher ne devrait jamais être vendue sans un petit paquet de Terre de Sommières : le tout muni d'un mode d'emploi simple. Pour les taches grasses qui n'ont pas encore eu le temps de sécher, employer la terre de Sommières qui absorbe la tache ; pour les taches sèches : détremper avec la benzine, puis appliquer la terre dans les mêmes conditions.

La farine fossile (terre de Sommières) qui s'emploie aussi pour blanchir les fourrures, peut être légèrement parfumée à la lavande ; la benzine (mélange d'essence de pétrole et de benzine de houille et de tétrachlorure de carbone la rendant ininflammable), sera additionnée d'un mélange d'acétate de benzyle et de marjolaine, parfum très frais et très sain.

Un savon à détacher peut être préparé avec un savon liquide (sulforicinate par exemple) contenant 10 % de cette benzine et un peu plus de parfum : ce savon détache parfaitement les broderies, enlève le dessin bleu du piquage, remplace le panama et la benzine ; dans tous les cas, rend de grands services aux mécaniciens chauffeurs, etc. ; est précieux pour enlever les taches de machines à coudre, etc.

Les produits pour le blanchiment peuvent être également spécialisés et devenir fort agréables : le savon mou clair, parfumé à la sauge, devient un produit hygiénique de premier ordre et d'un emploi étendu dans le ménage ; il s'accompagne d'une poudre de ponce pour le soin des mains des ménagères (ponce mêlée de silice et parfumée à la violette ou à la rose). La lessive d'iris ou de lavande, faite de sous-carbonate de soude et de poudre de savon est indispensable pour le nettoyage du linge fin de corps et des dessous féminins. Les borax, paraffines pour le repassage, l'amidon pour empeser, doivent être délicatement parfumés avec ces mêmes essences saines et agréables. Un mélange d'aspic et d'acétate de benzyle a une odeur fleurie et agreste tout à la fois : une trace de géraniol ou de citron modifie fort bien cette préparation simple et de bon goût.

L'imagination peut se donner ample carrière.

La camphre, pour la conservation des fourrures, peut devenir un mélange de camphre, de patchouli et de vétyvert ; ces dernières essences en petites quantités, mais donnant l'assurance que les mites sont bien éloignées définitivement, ce qui ne saurait s'obtenir par la nauséabonde naphtaline. Le sel, pour le nettoyage des éponges, ne peut se livrer que vivement parfumé, etc.

Ces divers produits auront d'autant plus de succès que le parfumeur qui les lancera sera lui-même plus connu ; sa marque sera une assurance de parfaite qualité et ce ne sera pas se diminuer dans l'esprit du public que de lui offrir autre chose que des crèmes pour le visage ou des extraits pour le mouchoir.

Il est des quantités de produits vulgaires peu demandés parce que, mal présentés ou malodorants. Les mêmes spécialités faites avec des matières premières de choix, convenablement parfumées pour que leur usage devienne un plaisir, se vendront en grandes quantités. Nous en avons pour exemple certain Bain de Pied qui, artistiquement lancé, se vend maintenant par millions de sachets.

Il en sera de même pour tous les produits conçus dans le même esprit.

FLORIANE.

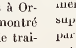
NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nos marques françaises sont à peu près inconnues dans la Nouvelle-Zélande ; les produits américains et anglais, bien représentés, ont su se faire connaître par une réclame habile. Notre bonne parfumerie française peut être cependant sûre de trouver en Nouvelle-Zélande un excellent accueil, mais il faut que nos maisons soient représentées par des gens sérieux et actifs, qui sachent faire de la réclame. En effet, la réclame joue un rôle très important dans la vente de ces produits. Elle devra être faite soit par affiches, soit par catalogues, et en anglais.

Une Machine pour peler les Fruits des Aurantiacées.

L'extraction de l'essence du *zeste* des *Aurantiacées* peut se faire par différents procédés. On peut employer l'écuelle à piquer ; râper le zeste pour presser la pulpe, la distiller ou la traiter par les dissolvants volatils ; on détache aussi la pellicule à la main, soit sous forme de bandelette en spirale (coulane), soit en quartiers (quartons). Ce travail préalable fait à la main demande beaucoup de temps ; aussi a-t-on cherché à opérer mécaniquement pour réduire la main-d'œuvre rare et chère. C'est dans ce but que le département de l'agriculture des Etats-Unis a fait construire, à l'usage des industriels, une machine spéciale, brevetée sous le numéro 1.186.317 (1).

Des essais répétés, effectués à Orlando, dans la Floride, ont montré qu'elle permet à un ouvrier de traiter, en une heure, environ 1.800 k. d'oranges, ou 3.200 k. de pamplemousses. La couche externe de l'écorce sort de la machine sous forme de pellicule très fine, et le fruit, ainsi dépourvu de son zeste, se présente dans un état tel qu'il peut encore servir à diverses préparations alimentaires.



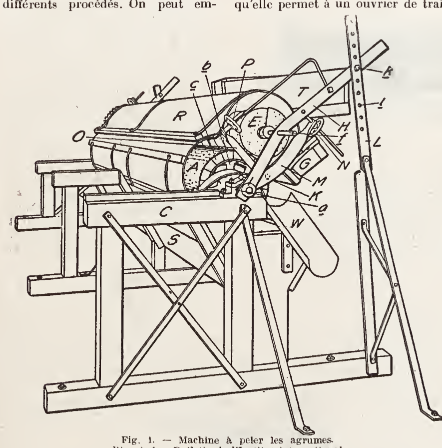


Fig. 1. — Machine à peler les agrumes. D'après le « Bulletin de l'Institut international d'Agriculture de Rome ». — Vue perspective.

Il n'est pas nécessaire de trier les fruits avant de les mettre dans la machine.

Voici la description de celle-ci donnée par le Bulletin N° 399 du Département de l'Agriculture des Etats-Unis, à Washington.

Elle se compose de quatre parties essentielles :

Un tambour tournant rapidement, destiné à enlever la couche superficielle de l'écorce des agrumes par grattage ;

Une vis sans fin d'alimentation, qui transporte ces derniers le long du tambour, en les faisant tourner d'arrière en avant, de façon que la pelure soit détachée sous forme de spirale ;

Une table d'alimentation de construction spéciale, qui sert à soutenir les fruits pendant qu'ils passent dans la machine ;

Un mécanisme de réglage servant à modifier les positions relatives du tambour, de l'hélice d'alimentation et de la table, suivant les catégories de fruits à traiter et suivant, aussi, leur degré de maturité.

La figure 1 montre la machine en perspective dans toute sa longueur ; la figure 2 la représente en long, également, mais sans couvercle, de façon à montrer la disposition du tambour et de l'hélice d'alimentation; la figure 3 est une coupe transversale ; enfin la figure 4 montre la face supérieure de la table d'alimentation.

Le *tambour* A se compose de deux tronçons longs, chacun, de 1 m. 15 et non d'une seule pièce, parce que, dans ce cas, il tend à se courber au milieu et à produire ainsi de fortes vibrations quand il tourne à la vitesse voulue. Chaque tronçon est formé de douves d'une largeur de 5 cm. 08, et épaisses de 3 cm. 81, assujéties, avec des boulons, à trois roues en fonte qui mesurent 0 m. 254 de diamètre et 0 m. 0762 d'épaisseur, dont une au milieu et une à chaque extrémité, montées sur une arbre d'environ 3 cm. de diamètre.

Les deux tronçons du tambour sont séparés par un intervalle de 0 m. 1524, livrant passage au montant central du bâti.

Quant toutes les douves sont assujetties, le tambour est soumis au tournage, soit sur un tour, soit en place sur le bâti.

La surface travaillante du tam-

(1) Revoir à ce sujet « Parfumerie Moderne », 1918, p. 24.

bour est composée de bandes de tôle galvanisée, larges de o m. 1016, poinçonnées à l'aide d'un poinçon triangulaire terminé en biseau, de

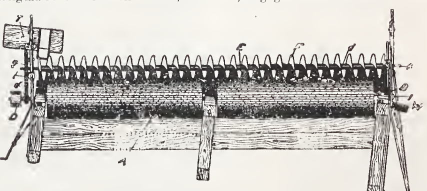


Fig. 2. — Vue longitudinale de la machine sans son couvercle, montrant la disposition du tambour et de l'hélice d'alimentation.

façon à obtenir des dents de râpe longues de 4 mm. 8 à 6 mm. 3, formant saillie de 2 mm. 4 à 3 mm. 2, placées en carré, à intervalles de 18 mm. 9 et ayant leur pointe dirigée dans le sens de rotation du tambour.

Autour de celui-ci sont enroulées des bandes de tôle en spirale, qui le couvrent entièrement et sont fixées au moyen de clous espacés d'environ 2 cm. 5. On s'assure que ni leurs bords, ni leurs angles, ne forment de saillies qui endommageraient les fruits.

Le *bâti*, qui est représenté dans les figures 1 et 2, se compose de barres de bois carrées, de 10 cm. 16 de côté, assemblées à mortaise et reliées par des croisillons en fer. Au bout inférieur, il mesure 50 cm. 8 de hauteur et, au bout supérieur, 81 cm. 3. Il est vissé au sol, et les bouts sont soutenus par des étais de fer également vissés à celui-ci.

La vis d'alimentation E, de même longueur que le tambour, se compose d'un arbre tubulaire en fer galvanisé, sur lequel est soudée une spirale en tôle galvanisée de calibre 22, avec filet haut d'envir. 8 cm. 09, incliné en avant de 15°, et avec un pas de 10 cm. 16 de largeur. Les faces de la spirale sont couvertes d'un poinçonnage serré, fait au poinçon triangulaire, de façon à former, sur la face postérieure, des pointes hautes d'environ 3 mm. 2. Cette vis repose sur des tronçons d'arbre mesurant 1 cm. 9 de diamètre, engagés chacun de 60 cm. dans les manchons d'accouplement vissés à l'intérieur de l'arbre tubulaire, à ses deux extrémités.

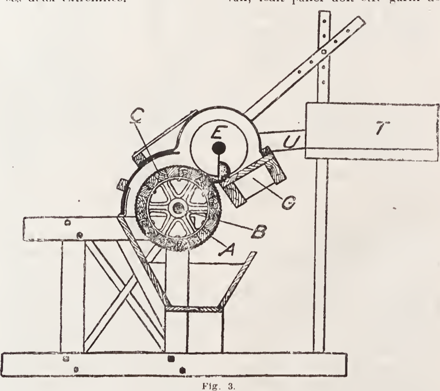


Fig. 3.

La *table d'alimentation* G, placée sous la vis d'alimentation, tout le long de la machine, a un châssis en fer ou en bois, large de 24 cm. 1, couvert d'un plateau large de 25 cm. 4, divisé en sections pouvant être, à volonté, fixées au bord externe du châssis, ou bien enlevées. La face supérieure de ces sections est couverte de tôle galvanisée, munie de dents analogues à celles du filet de la vis d'alimentation, mais plus petites.

Le *mécanisme de réglage* E est soutenu, à chaque bout, par une barre de fer H, fixée en bas à un collier à coussinet de métal blanc, monté sur l'arbre du tambour, tandis que l'extrémité supérieure, percée d'une série de trous, est fixée par un boulon à une barre de fer verticale L, également trouée en série. Le trou (palier) de la barre H, qui est traversé par l'arbre *f* de la vis d'alimentation, doit se trouver en un point tel que, quand la vis est en place, il y ait environ 1 c. 27 d'intervalle entre le bord de son filet et le tambour. En cas de fort travail, ledit palier doit être garni de métal blanc, pour empêcher l'usure.

Quant au bras court M, il est fixé en bas au même collier que le bras H, tandis que son extrémité supérieure repose sur le volant-écrou N, qui peut tourner sur l'axe fixé à la partie supérieure du bras H, et per-

met d'élever ou d'abaisser le bout extérieur du bras M.

La table d'alimentation est soutenue par un bras de fer attaché en dessous, qui maintient en place les parties du châssis ; ce bras atteint la face supérieure de la table, et s'y replie à angle droit dans le même plan. Au point K, il est assujetti,par un boulon, au bras M, puis il se replie à angle droit pour former le levier O, dont l'extrémité supérieure s'appuie contre le volant-écrou P. Celui-ci permet de modifier l'inclinaison de la table d'alimentation, qui pivote sur le boulon K. Il importe que ce boulon soit dans le même plan que la surface du tambour et disposé de façon que le bord interne de la face supérieure de la table d'alimentation soit écarté du tambour d'environ 9 mm. 5.

L'arbre du tambour est muni d'une poulie ayant 20 cm. 3 d'épaisseur à la couronne, et un diamètre permettant d'imprimer au tambour, une vitesse de 600 tours par minute.

La vis d'alimentation est munie d'une grande roue dentée à chaîne actionnée par un petit pignon à chaîne également monté sur l'arbre du tambour, et de dimension propre à lui imprimer 150 tours par minute.

Le *récipient collecteur des râpures* est constitué par une auge en ferblanc ou en tôle galvanisée, placée sous le tambour, un peu au-dessus du niveau du sol. Le haut de sa paroi antérieure arrive en-deçà du bord interne de la table d'alimentation, tandis que sa paroi postérieure dépasse le tambour et atteint le haut du bâti, où elle est reliée à des couvercles amovibles, enfermant complètement le tambour et la vis d'alimentation. Ces deux organes peuvent être facilement enlevés pour le nettoyage.

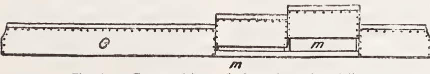


Fig. 4. — Face supérieure de la table d'alimentation.

Pour se servir d l'appareil, les fruits à peler sont mis dans le caisson T, dont le fond est à plusieurs centimètres au-dessus du tambour, à son bout inférieur, et communique, par la goulotte de décharge t', avec le bord de la table d'alimentation. Les fruits roulent dans cette goulotte, et sont placés à la main, un à un, entre les deux premiers tours de spire de la vis d'alimentation, à chaque révolution de celle-ci. Le tambour gratte l'épiderme et le fruit tend à rouler rapidement en sens inverse, mais son mouvement est sufisamment retardé par la surface dentée de la table qui le soutient, en sorte qu'il subit l'action des dents du tambour. Le filet denté de la vis d'alimentation tend à le faire rouler en avant sur la table, de sorte que le zeste est détaché en une série de spirales.

Quand on règle la machine pour le travail, on peut modifier la gravitation des fruits contre le tambour, en élevant ou en abaissant le bras H sur la barre L. Au moyen du volant-écrou P, on peut incliner plus ou moins la table d'alimentation, de façon à augmenter ou à diminuer l'angle qu'elle fait avec le tambour. Plus cet angle devient petit, plus le fruit tend à être pressé contre le tambour,et à y être gratté. En élevant ou en abaissant le bras M au moyen du volant-écrou N, on peut régler la distance entre la table et la vis d'alimentation.

Les dimensions qui ont été indiquées sont celles qui conviennent pour les *oranges* et les *citrons*. S'il s'agit de peler des *pamplemousses*, on doit employer une vis d'alimentation plus longue et à pas plus large. Pour les limettes, on adopte, au contraire, une vis plus courte et à pas plus étroit.

Antonin Rolet,

Ingénieur-Agronome.

Profr à l'École prat. d'Hortic. d'Antibes.

Nos Confrères.

Le *Lyon Républicain* du 2 septembre publie un long article de M. Prothière, directeur des services d'hygiène, sur le Congrès de la Lavande. Le distingué collègue de M. Perrot énumère les avantages qui résultent de cette collaboration des scientifiques avec les cultivateurs et les industriels. Nous trouvons, bien entendu, qu'il ne tient pas assez compte des travaux déjà faits depuis une vingtaine d'années sur la question. Nous relevons aussi que le Comité se propose de déterminer et de *construire* des alambics modernes (question qui, on le sait, nous tient au cœur). Nous pensons que c'est un *lapsus calami* et que le Comité n'a pas l'intention de devenir constructeur.

⁂

Chaleur et Industrie. Cette jeune revue, dirigée par de vieux spécialistes, notamment par le physicien Izart, son rédacteur en chef, donne des numéros remarquables. Celui de juillet-août est intéressant pour tous les industriels et pour les distillateurs. Il donne deux articles spéciaux, l'un de C. Berthelot, sur la distillation et la rectification adiabatique par le procédé Chenard, que nous reproduirons et un autre de R.-M. Gattefossé, sur les alambics. Signalons aussi les études sur l'évaporation des liquides délicats, par Barbet, sur les Conserves alimentaires de notre ami Francis Marre.

Numéro à lire et à conserver.

« Chaleur et Industrie », 14 bis, rue Victor-Hugo, Lyon.

Ce qu'est le Délit de Spéculation illicite;
Sa Répercussion sur le Commerce et la Production.

Ainsi que l'ont annoncé nos confrères quotidiens régionaux, la Justice vient d'être saisie d'une plainte en hausse illicite sur le prix des fleurs de Parfumerie.

La plainte émane de deux grands parfumeurs parisiens, MM. Coty et Houbigant ; elle vise nommément plusieurs importantes maisons de notre ville. « Revue de Grasse ».

Question grave et de grande importance, qui atteint jusqu'aux fibres intimes de la vitalité sociale, puisqu'elle touche aux conditions de la richesse et du crédit, du jeu même de l'activité économique.

Si, d'une façon générale, elle s'impose aux préoccupations de tous et est d'une captivante actualité en une époque de crise pénible et si persistante, comme celle que nous subissons, elle n'est point sans répondre aussi aux préoccupations présentes et très sérieuses de nombreux lecteurs de notre Revue. L'émotion règne, en effet, parmi les distillateurs d'essences et les Parfumeurs et quelque irritation fermente dans les esprits, causée par une hausse excessive et véritablement abusive, car elle n'est point provoquée et ne peut se justifier par la légitimité de raisons d'ordre naturel, du prix de la fleur d'oranger indispensable pour l'extraction du néroli. De six et sept francs le kilog, prix accepté par les Coopératives de récoltants et pratiqué, le cours est monté jusqu'à dix francs et même davantage.

Ce serait le résultat, affirme-t-on, d'une sorte de surenchère d'un concurrent, jaloux sans doute de se ménager les bonnes grâces des producteurs de fleurs, de s'assurer à l'avance de son approvisionnement pour la prochaine campagne. Spontanément,il aurait offert 2 francs de plus-value par kg. Coup de spéculation, ne se gêne-t-on pas pour dire, mais qui ressemble fort à un coup de Jarnac. Il coûte cher à celui ou à ceux qui en ont pris l'initiative. Ce malheur est qu'il coûtera aussi cher, sinon plus, à l'ensemble de la Corporation, car il est de tradition et d'usage constant que, par un accord auquel nul n'avait jamais failli jusqu'à présent, les industriels de la Parfumerie, à Grasse et dans la région, s'engagent solidairement à adopter et à payer,pour leurs achats floraux, le cours le plus élevé de la saison. L'augmention due à la suroffre en question les met donc dans l'obligation d'être victimes de cette hausse injustifiée et, pour les 1.500.000 kilogs de fleurs d'oranger qui leur sont nécessaires, ils devront payer six millions de surplus. La pilule est amère et plus d'un se refuse à l'avaler sans protester.

Le mécontentement est grand et... l'opération est jugée sévèrement parmi les intéressés. Libre à chacun, font-ils entendre, de spéculer de son mieux, de se faire une popularité par les moyens dont il dispose et de vouloir, par prévision, capitonner le siège où ses ambitions rêvent de se hausser, mais que ce ne soit pas au détriment des intérêts professionnels et par un manquement à la solidarité corporative! Et dans les Syndicats spéciaux, la spéculation qui a provoqué cette hausse est discutée passionnément. On se demande si, par ses conditions et par ses conséquences, elle ne pourrait être considérée comme d'une valeur morale, sinon juridique, douteuse?... C'est donc la question de la Spéculation licite ou illicite qui se trouve ainsi posée et, conséquemment, nos lecteurs et le monde de la Parfumerie et des industries connexes doivent être intéressés, et trouver bon qu'on le leur signale,au livre que M. P. Casanova vient de publier aux *Editions scientifiques Françaises* ,25, rue Lauriston, Paris, sous le titre qui est celui de notre article : « *Ce qu'est le délit de Spéculation illicite ; sa répercussion sur le Commerce et la Production.* Avec une double compétence d'Ingénieur-Agronome et d'Avocat à la Cour d'Appel de Paris, il étudie, discute et passe au crible d'une critique judicieuse et sûre cette grave question et les divers problèmes juridiques qui s'y rattachent.

Et d'abord qu'est, en réalité, le délit de Spéculation illicite? Où commence-t-il ? Par quelles pratiques est-il établi, par quels agissements est-il caractérisé ; donne-t-il lieu à procès-verbaux, à poursuites et justifie-t-il une condamnation?... Une définition précise, que l'auteur ne manque pas de citer, en a été formulée en 1918 — 21 juin — par la Cour de Cassation et le principe posé que « ce délit résulte non pas seulement d'approvisionnements excessifs,mais de toutes les opérations ne rentrant pas dans l'exercice normal et régulier de la profession, lorsqu'elles ont opéré ou lorsqu'elles étaient susceptibles d'opérer une hausse au-dessus des prix déterminés par la libre concurrence du Commerce. » Voilà déjà qui donne à réfléchir, n'est-ce pas? Mais la Suroffre ne rentre-t-elle pas dans ce genre d'opérations ?

M. Casanova nous édifie à cet égard et ces pages retiendront l'attention de nos Parfumeurs. Après avoir rappelé que la Suroffre est une manœuvre visée par l'article 419 du Code pénal et « caractérisée par le fait d'offrir à un vendeur un prix supérieur à celui qu'il demande », il reproduit un jugement fortement motivé de la huitième Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine du 23 juillet 1918. Il y est prononcé : « Que le négociant qui offre au producteur un prix supérieur à ceux que lui proposent les autres acheteurs et qu'il aurait acceptés sans son intervention, fait une suroffre au même titre que celui qui fait au vendeur un prix

supérieur à celui qu'il demande ; que ce procédé, alors qu'il ne pourrait être considéré comme constituant la suroffre prévue par l'article 419 du Code pénal, tombe sous l'application de l'article 10 de la loi du 20 avril 1916, qui réprime toute spéculation illicite ayant pour résultat d'amener une hausse anormale des prix des denrées ; qu'il n'est pas non plus nécessaire que le prévenu ait réalisé effectivement des bénéfices exagérés ; qu'il suffit qu'il ait agi dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire qu'il se soit proposé ou bien de réaliser des bénéfices exagérés, ou bien de se procurer des avantages particuliers, par exemple d'augmenter l'importance de la prospérité de son commerce, au détriment de ses concurrents et qu'il ait ainsi opéré ou tenté d'opérer une hausse au-dessus du cours normal... » Et un arrêt de la Cour de Cassation du 16 mai 1918 — que nous lisons reproduit page 44 du livre — décide, à propos d'une opération avec suroffre sur du lait, qu'en effet toute manœuvre de ce genre obtenant ou tendant à obtenir pour celui qui s'en rend coupable, un avantage ou une supériorité sur ses concurrents et ayant entraîné une perturbation sur le marché, est bien un fait de spéculation illicite et tombe sous le coup de la loi.

M. Casanova, c'est un des mérites de son étude, ne manque pas de s'appuyer sur les articles de la loi d'avril 1910 et de la loi du 23 octobre 1919, sur les décisions des Tribunaux, des Cours d'Appel et de la Cour de Cassation, dont, pour notre édification, il transcrit les considérants, jugements ou arrêts, nombreux et suggestifs. C'est ainsi que, ces textes sous les yeux et en tirant une force particulière pour son argumentation, il passe successivement en revue et nous fait examiner avec lui ces diverses questions : Les bénéfices exagérés ; Les intermédiaires ; La compensation, si importante mais que les magistrats se refusent à admettre ou du moins, à tenir compte,— intransigeance qui provoque cette réflexion de l'auteur: « Voilà qui marque bien le vice essentiel du système et démontre combien sont légitimes les revendications des Syndicats de commerçants, venant dire au Gouvernement : « Qu'on nous juge sur la totalité de nos opérations, sur le taux des bénéfices que révèle notre bilan de fin d'exercice, mais qu'on cesse de nous poursuivre sur une opération unique, arbitrairement isolée de l'ensemble ! » — La vente au-dessus des cours ; La spéculation sans bénéfices exagérés et la Taxation, — qu'il dénonce et condamne comme abusive, perturbatrice, pernicieuse et déplorable également pour l'approvisionnement des marchés, pour la Production et pour le Commerce, comme la négation et la violation de cette libre concurrence commerciale dont nous venons de voir que la Cour de Cassation proclame le droit et la nécessité, aussi bien que ses avatars, cette institution des Prix normaux, qui en fut la mascarade ridicule plus encore que fâcheuse et au sujet de laquelle M. Casanova écrit : « Ce fut un beau prétexte à paperasseries ! L'Administration s'agita; en grande pompe, des nominations intervinrent : c'est ainsi qu'on nomma président de la Sous-Commission des beurres et œufs, chargé de contribuer à fixer les prix normaux de ces denrées au nom du Commerce de détail de Paris, un négociant très distingué, mais qui fait un tout autre commerce et n'a jamais vendu ni un œuf ni un quart de beurre. » — Les ventes des denrées au-dessus des cours des Halles ; La rétroactivité de la Jurisprudence ; Le juste prix des denrées et des marchandises ; La nullité des conventions entachées de spéculation illicite ; La Spéculation et la Production...

Son but, il le précise, est surtout de sauvegarder ou tout au moins de prémunir le Commerce honnête contre des préventions impulsives et injustes, contre les fausses interprétations de la loi et des véritables intentions du législateur, contre les entraînements possibles d'un zèle excessif des magistrats, contre les abus et les vexations de réglementations bureaucratiques arbitraires, des procédés décourageants d'une Administration autoritaire et tâtillonne, de le mettre à l'abri des tracasseries, des entraves à ses opérations et des risques de poursuites, parfois peu justifiées, d'un régime de sujétion, d'instabilité et d'insécurité. Il faut que force reste à la loi et que la loi soit très forte. Mais il faut aussi qu'elle frappe juste, à très bon escient, à coup sûr et non à côté. Son efficacité sera d'autant plus grande et plus certaine, elle pourra sévir avec d'autant plus de rigueur qu'elle sera assurée d'atteindre les coupables réels, eux seuls et les plus coupables... qui, malheureusement, échappent encore trop souvent au châtiment de leurs agissements scandaleux et criminels, tandis que de petits commerçants, laborieux, modestes, probes, gens d'ordre et de paix sociale, sont sacrifiés à l'irritation populaire qui s'égare et condamnés, déshonorés pour des culpabilités inconscientes, bien minimes sinon même imaginaires. Sa seule ambition en entreprenant son étude, écrit M. Casanova, a été de « montrer que les profiteurs se confondent bien rarement avec ceux qu'atteint la loi de 1916. » Et il ajoute : « La prudence n'a jamais voulu dire le relâchement ; et alors même qu'on ferait les mailles du filet plus larges, la Société serait-elle donc en péril, si on en profitait pour faire ces mailles plus solides?... » M. Casanova peut avoir conscience d'avoir pleinement réussi. Il a fait œuvre bonne et utile. Son livre sera lu avec intérêt et non sans quelque profit par tous, consommateurs, producteurs et commerçants. Pour ceux-ci surtout, par son argumentation et par sa riche documentation, il sera un recueil, un conseiller précieux à consulter. Ils devront lui en savoir gré et l'en remercier.

Augy,
de l'Association professionnelle des Ecrivains scientifiques français.

Modèles déposés et Concurrence déloyale.

Cet article américain mérite d'être connu de nos lecteurs. La question du dépôt des marques et modèles en France est encore à l'étude ; des révisions des textes en vigueur se font sentir comme indispensables à bref délai. C'est pourquoi il est utile de connaître les difficultés du même ordre qu'éprouvent nos collègues d'Amérique et les solutions qu'ils proposent. P. M..

Les questions de dépôt de modèles et de protection contre la contrefaçon sont d'un intérêt tout particulier pour les parfumeurs, car il n'y a vraiment pas d'autre industrie dans laquelle ces deux éléments entrent pour une aussi large part.

L'aspect du contenant est le moyen par lequel vous faites connaître vos produits à un nouveau client. C'est l'aspect du boîtage qui attire l'œil et provoque le désir.

Une boîte ou un flacon de composition artistique est toujours supposé contenir un produit attrayant et également artistique. La présentation extérieure excite la curiosité et invite à un essai du produit. Il n'est donc pas étonnant que les Parfumeurs aient donné un cachet tout particulier aux contenants qu'ils emploient.

Si donc l'aspect extérieur a cette importance commerciale, il est évident qu'il doit être protégé contre la contrefaçon. La loi reconnaissant cette importance vous offre deux moyens de protéger vos boîtages et vos flacons : le dépôt du modèle et la défense contre l'imitation.

MODÈLES DÉPOSÉS

Pour être susceptible de dépôt, un dessin doit être un article créé de toutes pièces.

La loi exige quatre caractéristiques : invention, originalité, nouveauté et décoration.

Le côté invention est indispensable, car la loi à invoquer est une loi sur les inventions.

La loi du 29 août 1842 dit expressément : « Tout dessin nouveau et original inventé ou exploité » et les mots « ou exploité » qui figuraient dans les lois du 2 mars 1861, 8 juillet 1870 et 22 juin 1874 ont, par amendement, en date du 9 mai 1902, été supprimés, de sorte que l'invention demeure actuellement le seul élément nécessaire au dépôt d'un dessin.

Cette condition imposée par les Tribunaux est incontestablement préjudiciable puisqu'elle ne protège pas l'inventeur au-delà du dépôt.

Les Tribunaux tendent à prétendre qu'il faut autant d'invention pour créer un dessin que pour créer une pièce mécanique. Cette manière de raisonner est évidemment fausse. Une pièce mécanique est établie en vue de la production d'un nouvel objet. Elle représente une nouvelle application du mouvement mécanique. Elle est brevetable parce que différente d'autres pièces dans son application. Sa forme n'entre pas en ligne de compte. Un dessin, au contraire, est établi pour établir une différence visuelle entre deux objets. L'œil est le seul juge. Si deux décorations sont assez diverses d'aspect pour ne pouvoir être confondues, le but principal a été atteint en dehors de cette activité mentale, impondérable, connue sous le nom d'invention. La question de l'invention est facilement résolue par des lois physiques déterminées et bien connues, mais la détermination de la part de l'invention dans une présentation dépend de l'interprétation de celui qui regarde, c'est-à-dire que cette appréciation varie avec chaque personne.

Aucune règle, par conséquent, ne détermine précisément la part de l'invention dans les dessins.

La loi actuelle n'exige pas la nouveauté et l'originalité, car la nouveauté et l'originalité sont précisément les caractéristiques de l'invention. Elles ont été prises dans les anciennes lois dans lesquelles elles étaient nécessaires, en raison de ce que ces lois s'appliquaient aussi aux dessins « créés » quoique non inventés.

C'est seulement au cours de la loi sur les brevets du 9 mai 1902 qu'apparaît la clause de la décoration et cette addition est à la fois une exigence et une restriction inutiles puisqu'elle ne répond pas à la question de savoir si un objet est ou n'est pas décoratif aux yeux du Bureau des Inventions ou à ceux des Tribunaux. Il n'y a donc pas et il ne peut y avoir de règle générale applicable à cette propriété d'un conditionnement. Quelle que soit l'insuffisance de la Loi en cette matière, insuffisance qui s'est traduite par toutes sortes de décisions contradictoires suivant le Tribunal appelé à juger, il faut cependant s'y soumettre pour pouvoir obtenir un brevet.

Un dessin doit donc être : inventé, nouveau, original et décoratif.

Il ne doit pas non plus avoir été connu ou employé avant la demande qu'en fait l'inventeur ; il ne doit pas non plus avoir été breveté ou décrit dans aucune publication imprimée américaine ou étrangère avant son invention ou plus de deux ans avant le dépôt et n'avoir pas été mise en vente ou en usage public en Amérique plus de deux ans avant le dépôt, à moins qu'il ne soit prouvé que le premier inventeur a abandonné le modèle.

Telles sont les clauses selon lesquelles un dessin déposé est valable.

Il est évident que les difficultés que l'on rencontre pour obtenir le brevet d'un dessin, en augmentent la valeur lorsque le brevet est accordé.

Les marchands ont une tendance à adopter les conditionnements déposés par les fabricants de verrerie ou de cartonnage. C'est bien certainement la manière la plus facile d'obtenir un dessin personnel ; ce

n'est cependant pas, et loin de là, la méthode la plus avantageuse, en raison de ce que, généralement, les droits de dépôt sont acquis au fabricant, et que, de plus, les inventeurs s'ingénient à conserver à leurs contenants un aspect aussi rapproché que possible de celui du dessin déposé.

Soyez donc originaux. L'originalité d'un dessin n'est pas difficile à obtenir et les résultats de l'ingéniosité personnelle ont une valeur supérieure à l'ingéniosité des fabricants : ainsi votre présentation est personnelle et permet de distinguer facilement le produit.

CONCURRENCE DÉLOYALE

La loi dit qu'il y a concurrence déloyale lorsqu'un fabricant ou un marchand, pour persuader le public que les articles qu'il vend sont les siens, emploie une marque, un nom, une phrase ou un habillage de contenant déjà employé par un autre pour son affaire.

Concurrencer déloyalement, c'est donc prendre les signes extérieurs commerciaux d'une autre maison pour essayer de tromper le public..

La doctrine de la concurrence déloyale est parallèle à celle de la fraude : l'intention de fraude est matérielle et peut être prouvée par témoignage direct ou par déduction.

On croit généralement, et à tort, qu'il y a concurrence déloyale seulement en matière de couleur, d'habillage ou d'aspect du contenant alors qu'elle existe toutes les fois qu'il y a imitation d'une présentation déjà admise par le public comme caractéristique d'une certaine marque. Il n'est pas besoin que le premier employeur ait seul droit au dispositif ou au dessin et c'est en cela que consiste la différence avec la juridiction des marques de fabrique.

Une marque de fabrique, qu'elle soit déposée ou non, ne peut être employée que par son propriétaire; aussi une marque de fabrique doitelle être conçue suivant certains termes légaux déterminés. L'emploi de tel mot ou symbole peut, dans certains cas, ne pas être considéré comme concurrence déloyale.

Des noms commerciaux, tels que noms géographiques ou termes descriptifs qui ne peuvent pas être absolument considérés comme marques de fabriques, mais peuvent cependant s'être associés assez intimement avec un commerçant pour acquérir la valeur d'un sous-titre, sont susceptibles d'être protégés par la loi sur la concurrence déloyale.

L'essence même de la concurrence déloyale peut, en résumé, se définir ainsi : vendre sa propre marchandise avec l'intention de faire croire au public qu'il en achète une autre.

Ayant à sa disposition toutes les lettres de l'alphabet, à même de choisir parmi toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et de construire toutes les figures géométriques possibles, le commerçant peut donc copier facilement la marque de fabrique d'un confrère, la couleur et la forme de son boîtage ou encore la couleur et la forme de ses étiquettes ; il est donc nécessaire de pouvoir le contrôler, car ces faits constituent une tentative illégale pour obtenir le bénéfice de la réputation qu'a su se faire le premier employeur.

Il n'y a pas d'excuse morale ou légale à la concurrence déloyale. Cet acte côtoie l'escroquerie : c'est, en réalité, soustraire de l'argent du coffre-fort d'un concurrent sans employer de fausses clefs ni d'explosif.

Il est, d'ailleurs, inutile d'avoir recours à la concurrence déloyale. La création de nouvelles marques de fabrique, de nouvelles étiquettes et de contenants d'aspect personnel est chose aisée pour nos commerçants actuels ; des experts existent, d'autre part, qui ne demandent qu'à les aider à l'occasion.

Il arrive encore ceci : c'est que, lorsqu'un fabricant ou un commerçant essaie de tromper le public et de lui faire croire que ses produits sont ceux d'un autre, une égale proportion de ce public achètera les produits de celui qu'il a voulu contrefaire en croyant acheter les siens. Où est alors le bénéfice?

Pourquoi dépenser votre argent pour lancer un produit, lorsque ce même produit peut aussi être acheté auprès d'un grand nombre d'autres fabricants.

Pourquoi faire de la publicité pour la marchandise de votre concurrent au lieu d'annoncer la vôtre.

Vous ne paiereriez certainement une partie de son budget de publicité s'il vous demandait de le faire. Pourquoi alors agir ainsi délibérément contre votre intérêt.

Le commerçant avisé, est celui qui construit pour l'avenir, et il ne peut le faire qu'en s'appuyant sur ses propres fondations. Même si la concurrence déloyale n'était ni illégale, ni immorale et même s'il était permis de vendre ses marchandises comme étant celles d'un autre, quel argument raisonnable pourrait-on produire pour essayer de démontrer que cette façon de procéder est commercialement avantageuse ?

Le commerçant véritablement fier de la réputation de sa maison et soucieux d'amener à lui le public acheteur ne donnera jamais, à ses clients, de lettres d'introduction pour son concurrent.

Essayer de faire des affaires sur la réputation et l'habileté d'autrui, c'est implicitement reconnaître que l'on ne jouit soi-même d'aucune réputation, que l'on ne possède aucune confiance et que l'on ne sait comment les acquérir.

L'homme vraiment avisé est celui qui fait paître son troupeau dans son propre champ ; il s'évite les ennuis d'un procès et, à l'occasion, fertilise sa terre.

Votre affaire est votre propriété, mais vous pouvez seulement la maintenir en faisant l'éducation du public et en lui apprenant à établir une différence entre vos produits et ceux des autres.

By Howard S. Neiman,
Trade Mark and Patent Counsel for « The American Perfumer and Essential Oil Review ».

La Flore Aromatique de Roumanie.

La Roumanie est certainement moins favorisée que la Grèce et les pays balkaniques proprement dits, au point de vue de l'abondance et de la diversité des espèces aromatiques.

Conformément à la formule que nous avons adoptée pour divers pays étudiés dans cette revue (1), nous citerons les plantes aromatiques de Roumanie, sans nous étendre davantage sur l'importance des formations et le résultat économique que l'on pourrait attendre de l'exploitation de telle ou telle plante.

Nous nous en rapportons surtout aux indications du « Prodromul Florei Romåne Sàn enumeratiunea plantelor pana asta-di eunoseute in Moldovia si Valaehia », du Docteur D. Brandza (2) et aux notes de nos correspondants spéciaux en Roumanie ; nous négligeons les espèces rares trop peu abondantes pour intéresser les industriels parfumeurs.

Renonculacées

Nigella sativa L., *N. Damascena* L. (Negruşçà. Vergura invelita) (3). — Ces deux espèces sont cultivées dans les jardins; la première est subspontanée dans les terrains arides, mais peu répandue.

Thalictrum fœtidum L. (Rutisor puturos). — Cette plante au feuillage très odorant, plutôt fétide, croît dans les terrains calcaires de la région alpine.

Rosacées

Rosa centifolia B. et *R. Damascena* Mill (Trandafir). — Ces deux espèces, bien connues des fabricants d'essences de roses, croissent très facilement en Roumanie, où elles sont répandues dans les jardins.

Agrimonia Eupatoria L. (Turità-mare). — Abondant.

Geum urbanum L. (Cerentel). — Les racines de cette espèce donnent, après fermentation, une essence très intéressante.

Spirea Filipendula L. (Cretusca), aux fleurs très odorantes et *Spirea Ulmaria* L. (Agliea-Teisor) (Reine des prés), qui donne de l'aldéhyde salicylique, par dédoublement d'un glucoside. Abondent partout.

Papilionacées

Robinia pseudo-Acacia L. (Saleâmalb). — Comme chez nous, cet arbre, originaire de Virginie, est fréquemment planté en ombrage et se rencontre subspontané çà et là.

Glycyrrhiza glabra L. (Lenin-dulce). — Peu abondant.

Melilotus cœrulea Lamk (Sulcinà). — C'est ce mélilot qui a été étudié comme producteur de coumarine. Il est particulièrement abondant en Roumanie, où il pourrait être exploité avec avantage.

Ononis hircina Jacq. (Sudoreacaluliù). — Peu abondant.

Coronilla varia L. — Les fleurs de cette espèce ne sont pas toujours odorantes, mais on nous en a signalé, au contraire, des stations particulièrement intéressantes.

Trigonella gladiata Stev. — Existe en Moldavie, tandis que *Trigonella fœnum-grœcum* L. est cultivé.

Rutacées

Ruta graveolens L. (Rùta). — N'est connu en Roumanie qu'en culture. La seule espèce sauvage approchante est *Haplophyllum Biebersteinii* Spach, des collines arides.

Dictamus albus L. ou Fraxinelle (Fràssinel). — Connue pour son essence éminemment inflammable ; est abondant aux Portes de Fer.

Crassulacées

Rhodiola rosea L. (Rosàeicà, Rujà). — Cette espèce, dont il sera question dans notre prochain numéro, existe partout dans la région alpine.

Resedacées

Reseda odorata L. — Se rencontre dans les jardins comme en France.

Aristolochiées

Aristolochia Clematitis L. (Cucurbeticà) et *Asarum europeum* L. (Pochivnie), qui ont été étudiés pour la production d'essences, abondent.

Anacardiacées

Rhus Cotinus L. (Scumpie). — Abonde sur certaines collines arides.

Caryophyllées et Geraniées

Nota : En dehors des espèces cultivées, il n'existe pas de Géraniums et d'Œillets odorants particulièrement intéressants, dans la flore roumaine.

Ombellifères

Carum Carvi L. (Chimion, Chinisor). — Assez commun dans les montagnes.

Pimpinella Magna L. (Pimpinelà mare).— Commune dans les régions subalpine et alpine.

Œnanthe Phellandrium Lamk. (Mararasù). — Abondant dans les lieux humides.

Fœniculum officinale All. (Molurà, Anison dulce). — Cette espèce est surtout cultivée dans les potagers comme épice.

Meum Mutellina Gaertn. (Briolà, Chiminul).

Levisticum officinale Koch. (Leustén).

Selinum Carvifolia L. (Angerea).

Angelica sylvestris L. et *A. Archangelica* L. (Anghelicà, Bucinis).

Ferula galbanifera Koch.

Peucedanum Oreoselinum Mœnch.

Anethum graveolens L. (Mararià).

Malabaila graveolens Hoffm.

Pastinaca edulis L. (Pàstirnac).

Heracleum Spondylium L. (Brânca ursuliù).

Heracleum sibiricum L. (Crucea pàmêntuliù).

Laserpitium latifolium L. (Laserpitiù cu foi late).

---

(1) France. « P. M. », 1919, pages 39, 56, 70 et 206. — Chine, 1919, pages 144 et 172. — Indo-Chine 1919, pages 188-197. — Maroc, 1920, pages 17-21. — Madagascar, 1920, p. 101.

(2) Académei Romane. — Bucuresci, 1879-1883.

(3) Nous ajoutons les noms vulgaires roumains.

Daucus Carota L. (Rusinea fetei).

Anthriscus Cerefolium L. (Hatmatuchi, Turbure).

Chœrophyllum aureum L.

Toutes ces ombellifères sont très aromatiques, l'essence se concentrant dans les fruits à maturité et abondent dans toute la Roumanie.

Myrrhis odorata Scop. — Cette plante intéressante, croît assez abondamment dans les montagnes (1).

Coriandrum sativum L. — Cultivé en grand en certains points et spontané en Moldavie.

Valerianées

On sait que la racine des Valérianes, surtout les espèces montagnardes, sont aromatiques. En Roumanie, on pourrait récolter celles de *Valeriana officinalis* L., *V. tripteris* L., *V. dioica* L., *V. montana* L., etc.

Composées

Inula Helenium L. (Oman). — Dans les lieux ombragés.

Pulicaria dysenterica Gaertn. (Tataïs). — Abondante comme en France et non moins aromatique.

Artemisia. — La plupart des Armoises européennes sont bien représentées en Roumanie. Quelques espèces, rares en France, y sont abondantes et du plus grand intérêt pour les distillateurs : *A. pontica* L., *A. austriaca* Jacq., *A. annua* L., *A. fragrans* Willd.

Les *A. Abrotanum* L. et *A. Dracunculus* L. sont cultivées couramment dans les jardins.

Tanacetum vulgare L. (Vetrice). — Assez commun. — *T. Balsamita* L, est cultivée.

Achillea Ptarmica L. (Rototele albe). — Cette achillée, peu aromatique, est répandue en Moldavie. Les espèces très odorantes de montagne, ont été citées parfois, mais elles doivent être rares.

Matricaria Chamomilla L. (Romonità, Morùnà). — Assez commun partout.

Arnica montana L. (Podbal-demunte).

Ambrosiacées

Xanthium strumarium L. (Scàctele-popei). — Très commun dans tous les lieux incultes.

Campanulacées

Adenophora suaveolens Meyer. — Campanule des montagnes, très odorante, mais plutôt rare.

Verbenacées

Verbena officinalis L. — Abondante dans l'ensemble de la contrée.

Labiées

Mentha sylvestris L., *M. viridis* Cz., *M. aquatica* L., *M. sativa* L. — Existent assez abondamment en Roumanie.

Mentha Pulegium L. (Busuiocucerbilor). — Serait certainement assez commune pour être traitée industriellement.

Mentha piperita L. et *M. crispa* L. — Sont cultivées dans les jardins.

Salvia Œthiopis L. (Iarbalui-St-Ion). — Cette sauge est abondante en Moldavie et aux environs de Bucarest.

Salvia officinalis L. — N'existe qu'en culture dans les jardins.

Origanum vulgare L. (Sovovêro). — Abondant.

Origanum Majorana L. — Parfois cultivé.

Thymus Serpyllum L. (Cimbrusor). — Abondant en Roumanie.

Thymus vulgaris L. — Seulement en culture.

Satureia hortensis L. (Cimbru). — Egalement cultivé.

Calamintha graveolens Benth. et *Calamintha suaveolens* Boiss. — Dans les montagnes de Moldavie.

Calamintha Nepeta Clairv. — Dans les régions arides de Moldavie.

Melissa officinalis L. (Roinità). — Peu commun.

Hyssopus officinalis L. (Isop). — Cultivé.

Nepeta nuda L. — Cette espèce, très aromatique, est très fréquemment répandue en Roumanie, ainsi que *Nepeta Ucranica* Bieb. et *Nepeta violacea* Koch. très aromatiques.

Teucrium Botrys L. — Répandu dans les régions calcaires de Roumanie (très aromatique).

Ocimum Basilicum L. — Cultivé.

Lavandula Spica L. — Peu abondant et cultivé.

Chenopodiacées

Chenopodium Botrys L. (Temai ta). — Assez abondant.

Chenopodium Vulvaria L. — Commun en Moldavie.

Camphorosma ovata W. Kit. — Plante de Moldavie.

Conifères

Juniperus communis L. (Iniper ou Archis). — Commun dans certaines régions, notamment en Moldavie supérieure. Dans la région alpine, on rencontre *J. nana* Willd.

Pinus sylvestris L., *P. Mughus* Scop., *P. Cembra* L., *Larix Ledebourii* Endl., *Abies alba* Mill., *Abiès excelsa* Poir. — Constituent les forêts de conifères roumaines.

Liliacées

Convallaria majalis L. (Margaritàrel, Clopotele, Lacràmiorà, etc.). — Abonde dans tous les bois très sombres.

Orchidées

Les mêmes orchidées odorantes qu'en France sont à signaler en Roumanie, notamment :

Orchis coriophora L., *O. Sambucina* L., *Gymnadenia odoratissima* Rich., *G. conopea* R. Br., *Platanthera bifolia* Rich., *Nigritella angustiolia* Rich., etc.

Nous arrêtons là notre catalogue. Nous avons cité exclusivement les plantes qui peuvent présenter un intérêt industriel, négligeant nombre de plantes odorantes trop peu répandues. Nous recevrons avec intérêt les notes complémentaires de nos lecteurs roumains que la question peut intéresser.

J. de Lorgues.

(1) Revoir l'histoire de cette plante et de ses usages dans la « Parfumerie Moderne ». 1920, p. 46.

Essence d'Artemisia Glutinosa J. Gay.

Notre confrère « *The Perfumery and Essential Oil Record* » a fait étudier récemment (1) par M. Bennett, le chimiste bien connu des laboratoires Wright, Layman and Umney, Ltd., une essence d'*Artemisia glutinosa* J. Gay distillée à Murcie (Espagne).

Cette essence a donné les caractères physiques et chimiques suivants :

Densité	0,937
Rotation optique	+24°
Indice de réfraction à 20°	1,4780
Alcools totaux (calculés en bornéol)	17,5 %
Ethers (calculés en acétate de bornyle)	6,3 %
Phénol absorbé par la potasse aqueuse	8 %
Aldéhydes et cétones	18 %

(Solubilité dans l'alcool à 80 % : 1 vol. dans 1 à 2 volumes; mélange opalescent par addition d'un excès d'alcool).

Les constituants de cette essence sont, probablement, les suivants :

Terpinène ou dipentène.
Méthyl-chavicol.
Thuyone.
Bornéol.
Acétate de bornyle.

L'auteur cite ensuite quelques autres essences d'*Artemisia* déjà étudiées, notamment celle d'*Artemisia Barrelieri* également d'Espagne.

Il cite encore *Artemisia Absinthium* (l'Absinthe vraie, bien connue), l'*A. Dracunculus* ou Estragon, l'*A. maritima* ou semen-contra et des armoises américaines : *A. absinthium, A. biennis, A. caudata, A. frigida, A. leudoviciana, A. rana* et *A. serrata*, dont les essences ont été examinées.

Il préconise l'étude d'espèces européennes intéressantes : *Artemisia arborescens, A. annua, A. Gallica, A. variabilis* et *A. vulgaris.*

(1) P. and E. O. R., 1920. Vol. 11, N° 9, page 286.

Nous croyons devoir ajouter à la documentation de notre aimable confrère, les renseignements suivants :

On possède des documents sur les essences des espèces françaises : *A. vulgaris* (1), *A. glacialis, A. arborescens, A. maritima, A. gallica.*

Enfin, très récemment, les laboratoires de Roure-Bertrand fils ont publié des analyses des essences de *Artemisia herba-alba* var. *genuina* et *A. campestris* var. *odoratissima*, toutes deux d'Algérie.

Rappelons qu'au Maroc, le Shih ou *Artemisia herba-alba* est distillé à Marrakech (2) et la Chibah ou *Artemisia arborescens* l'était, jusqu'aux derniers décrets sur l'absinthe avec laquelle elle a, malheureusement, trop d'analogies à Larache et Tanger.

(1) Des variétés de cette espèce sont cultivées au Japon (P. M., 1920, p. 133) et en Indo-Chine (P. M., 1919, p. 192).
(2) « P. M. », 1919, p. 67.

Le Jardin botanique de la « Parfumerie Moderne », fondé en 1920 (1) n'a pu étudier encore que les espèces françaises les plus intéressantes, citées déjà dans cette revue (2) et que nous rappelons :

Artemisia *Absinthium.*
» *camphorata.*
» *camphorata* var. *viridula.*
» *austriaca.*
» *chamœmelifolia.*
» *spicata.*
» *eriantha.*
» *glacialis.*
» *incanescens.*
» *suavis.*
» *glutinosa*, etc.

Des hybrides entre *A. camphorata* var. *viridula* et *A. austriaca*, les deux espèces les plus violemment et agréablement aromatiques, sont recherchés expérimentalement pour accroître les qualités de la plante susceptibles d'intéresser le distillateur.

L'*Artemisia glutinosa* J. Gay est aussi une espèce française des rochers maritimes du littoral méditerranéen et nous l'avons déjà citée à ce titre (3).

Jean de Lorgues.

(1) « P. M. », 1920, p. 1.
(2) « P. M. », 1919, p. 39.
(3) « P. M. », 1919, p. 67.

Herbier et Jardin Botanique de la « Parfumerie Moderne ».

Plantes reçues en Juillet (29 espèces) :

France. — *Nepeta lanceolata* Lamk; *Nepeta latifolia* D. C. ; *Nepeta nuda* L. ; *Hypericum hircinum* L ; *Hypericum officinale* All. ; *Hypericum nummularium ; Teucrium Botryoides ; Salvia ethyopica ; Ononis viscosa ; Ononis Natrix ; Orchis hircina ; Stachys maritima ; Teucrium massiliense* L. ; *Ambrosia tenuifolia* Spreng (Porquerolles).

Plantes cultivées : *Salvia uliginosa* (Brésil) ; *Salvia turkestana* H. (Asie Centrale) ; *Eupatorium odorum* L. (Etats-Unis) ; *Oreodaphne californica ; Salvia viscosa* Hort. ; *Salvia azurea* Lamk. (Afrique Sud) ; *Eucalyptus robusta ; Micromeria Juliana ; Sollya eterophylla* (Australie) ; *Fabiana imbricata* (Chili).

Mexique. — *Salvia Eriocalyx ; Salvia Grahamni* Bettam.

Japon. — *Lonicera confusa* D. C. *Ligustrum ovalifolium.*

Caucase. — *Nepeta Ucranica* L.

L'Huile de Graine de Citron de l'Afrique Equatoriale.

L'Afrique équatoriale française produit annuellement une quantité de plus en plus importante d'essence de citron (1). Cette essence est extraite des fruits ou des écorces des fruits mûrs d'un citronnier appelé fréquemment *Citrus medica var. acida* sans nom d'auteur. C'est sous cette dénomination qu'il nous a été communiqué.

Nous possédons une description très intéressante de ce *Citrus*, mais elle ne porte pas sur les caractères botaniques essentiels, tels que : ailes du pétiole, teinte rougeâtre des bourgeons, etc. Nous pensons cependant, en adoptant la plus récente nomenclature des aurantiacées, celle de M. A. Guillaumin (2), et sans faire intervenir les descriptions nouvelles données par The Bureau of Plant Industry of U. S. A. et par M. Hayata (3) qui augmentent la confusion, que ce citronnier correspond à l'espèce *Citrus Aurantium* L., sous-espèce *aurantifolia proper* ou variété *fusca*. Les dénominations synonymiques de *Citrus medica var. spninosissima* Martius, *Citrus spinosissima* Meyer se rapportent certainement au même agrume et font allusion aux aiguillons axiles, à l'aisselle des feuilles (citronnier épineux-commonline). C'est le *Citrus acida* de Roxburgh et probablement aussi de Lushington. Son nom commercial devrait donc être plus exactement celui de « Limettier acide ».

L'odeur de l'essence obtenue par distillation des fruits ou de l'écorce des fruits, appelée par certains importateurs essence de limette distillée, l'habitat équatorial et subtropical de la plante, sa ressemblance avec *Citrus Hystrix* D. C. nous confirment dans cette opinion. Ce serait donc la même plante que l'on cultive à la Jamaïque et à Thaïti (essence de « Portugal » de Papeete). Nous pouvons ajouter que cette explication doit engager M. Perrier de la Bâtie à poursuivre ses recherches pour l'utilisation industrielle du *Citrus Hystrix* à Madagascar (Nossi-bé, Sambirano, etc.).

En Afrique équatoriale française, la floraison de ce *Citrus* est centrifuge et les fruits sont, par conséquent, situés à l'extrémité des jeunes rameaux. L'arbre, à l'époque des récoltes, est couvert de fruits qui courbent les rameaux vers le sol, position qu'ils conservent par la suite. Une forme *inermis*, sans aiguillons, est apparue par mutation dans les cultures ; il n'y en a encore qu'un petit nombre d'exemplaires qui tendent heureusement à se propager.

Comme résidus, la fabrication de l'essence laisse une quantité importante de pépins de citron, se chiffrant annuellement par plusieurs centaines de tonnes.

1) LA GRAINE. — Le pépin du fruit du *Citrus medica var. acida* est plus petit que celui du citronnier de la zone tempérée chaude ; il a, d'ailleurs exactement la même forme et se compose d'une enveloppe fibreuse blanche, contenant une amande vert clair.

Le poids moyen de ces pépins est de	0 gr. 01
la coque représentant	27 %
et l'amande	73 %
du poids total.	
La teneur en huile de la graine brute est de	46 %
La teneur en huile des coques seules étant de	0 %
et la teneur en huile de L'amande seule étant de	63 %
L'humidité de la graine brute est en moyenne de	8 %

Les amandes possèdent un premier goût agréable, mais laissent, au bout de quelques instants, une amertume considérable et très tenace.

2) L'HUILE. — L'huile des graines du *Citrus medica var. acida*, extraite à la presse, se présente sous la forme d'un liquide ambré d'une viscosité assez considérable.

Vue sous un certain angle, elle est nettement fluorescente, et d'un aspect tout à fait analogue à celui de certaines huiles minérales.

Ses constantes physiques sont les suivantes :

Point de fusion	—2°,05
Point de solidification	—3°,00
Densité	0,930
Pouvoir rotatoire	0,0
Indice de réfraction à 15°	1,4757
Viscosité Engler à 25°	5,7
Point d'inflammabilité	210°,00
Point de combustibilité	247°,00

Ses constantes chimiques sont les suivantes :

Acides gras (total)	94 %
Acides gras combinés	91,1 %
Acides gras libres	2,9 %
Point de fusion des acides gras	28°,00
Point de solidification des acides gras	27°,40
Indice d'iode	83 ,8
Indice de saponification	177 ,3

Toutes ces déterminations ont été faites sur l'huile préalablement filtrée.

Cette huile diffère sensiblement d'une huile de pépins de citrons extraite à l'éther et examinée par Peters et Frerichs (*Journ. Soc. Chim. Ind. et Arch. de Pharm.*, 1902-1903).

3) EMPLOIS POSSIBLES. — L'huile de pépins de citrons pourrait être obtenue à un prix de revient fort avantageux, puisque sa matière première est un résidu.

Si l'on parvenait à en enlever l'amertume d'une façon complète, elle constituerait une huile alimentaire excellente, et il se peut, dans tous les cas, qu'elle puisse avoir une application pharmaceutique intéressante.

Son emploi en savonnerie est tout indiqué, car cette huile fournit, par une saponification facile, un excellent savon, et constituerait, pour la savonnerie marseillaise, un nouvel appoint.

Enfin, cette huile est susceptible d'être employée, comme l'est l'huile de pépins de raisin, dans la fabrication des factices de caoutchouc.

P. FISCH et J. GATTEFOSSÉ.
Ingénieurs-Chimistes

(« *Les Matières Grasses* », *février* 1920, p. 5371.)

---

(1) Nous avons étudié les caractéristiques de cette essence dans notre numéro de janvier 1920 page 7

(2) M. A. Guillaumin. — Muséum Hist. Nat. « Les Citrus cultivés et sauvages », 1917, p. 36.

(3) M. Hayata. — Materials for a Flora of Formosa, 1919.

Le Géranium Rosat. Sa Culture en Algérie.

Par L. Ducellier, *Professeur à l'Ecole d'Agriculture de Maison-Carrée.*

Dans ce petit ouvrage, M. Ducellier examine les conditions de culture du Geranium Rosat en Algérie, en vue de l'extraction de l'huile essentielle.

Jusqu'en 1912, les plantations de géranium étaient en décroissance, mais une hausse subite du prix de l'essence est venue changer cet état de choses, et actuellement, la culture en est redevenue rémunératrice.

Historique

Originaire de l'Afrique du Sud, le Géranium Rosat a été introduit en Europe vers 1690. Il a peu de valeur comme plante d'ornement, car ses fleurs sont peu décoratives, comparées à celles des autres plantes du genre *Pelargonium*.

C'est le Lyonnais Recluz qui, en 1819, obtint le premier, l'essence de géranium, contenue dans les feuilles. Elle ne fut utilisée que vers 1847 : c'est alors que commence la culture industrielle de la plante en vue de l'extraction du parfum. Les centres principaux sont actuellement : les environs de Grasse, la Corse et l'Algérie.

Dans cette dernière région, on pratique trois coupes par an et la plante dure cinq ans, tandis qu'à Grasse, la gelée la détruit et il faut la remplacer chaque année. Mais, par contre, la qualité de l'essence est bien meilleure.

La culture en Algérie s'est développée, avec une très grande rapidité, grâce aux efforts de MM. Simonnet et Mercurin, qui se sont attachés surtout à sélectionner une espèce à grand rendement en huile essentielle, et à odeur aussi voisine que possible de la Rose.

L'étendue des plantations arrive à couvrir aujourd'hui plus de 1.600 hectares en Algérie. Les méthodes d'extraction se sont modernisées, les planteurs se sont groupés, aussi, actuellement, cette industrie est-elle très répandue et fournit de gros bénéfices.

Etude botanique

Le genre *Pelargonium* comporte plus de deux cents espèces. Quelques-unes seulement contiennent l'huile essentielle à odeur de rose recherchée. Le Géranium Rosat, d'après MM. Lecomte et Bonnet, professeurs au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, serait le *Pelargonium graveolens* Ait. ou *Petargonium therebinthinaceum* Cav. C'est d'ailleurs la seule variété cultivée en Algérie pour la production de l'essence. C'est une plante vivace, croissant rapidement jusqu'à 1 m. de hauteur, mais les tailles qu'on effectue l'empêchent d'atteindre ce développement.

A la base de la coupe, la tige émet des bourgeons qui donnent, la première fois, des tiges allant jusqu'à 70 cm. ; la deuxième fois, elles n'atteignent que 25 à 30 cm.

Les feuilles tendent à disparaître à la base, à cause des touffes très denses qui s'y forment ; on recherche surtout un grand rendement en feuilles, puisque c'est là que s'accumule l'essence.

La floraison commence en général en avril, pour reprendre en automne, mais beaucoup moins abondante.

Climat.

On a vu qu'à Grasse, il faut renouveler les plants de géranium tous les ans, à moins de les protéger du froid par buttage des pieds. Une température de + 3° est, en effet, suffisante pour tuer la plante; par contre, une très grande sécheresse n'a pas d'action sur elle.

Les gelées sont assez rares en Algérie, elles sont toujours très légères ; aussi, on a vu des plants de géranium aller jusqu'à douze ans d'existence. La température moyenne étant plus élevée qu'à Grasse, le rendement en essence est bien supérieur ; par contre, l'essence française, provenant d'une région tempérée, a une finesse incomparable, qui lui donne sa valeur. L'exposition du terrain, la lumière, l'altitude ont aussi une influence sur la quantité d'huile essentielle produite.

Sol.

M. Ducellier nous donne des renseignements précieux sur les conditions de plantation du Géranium Rosat.

Les terrains siliceux perméables, tendres et faciles à travailler, semblent propices à la culture ; ceux des environs de Rovigo, par exemple, sont dans ce cas; aussi les plantations s'y sont-elles beaucoup développées. Les terrains riches conviennent bien aussi. Dans les basfonds, le géranium souffre de l'action de l'eau, et aussi d'une plante qui l'étouffe : le « Chiendent pied-de-poule ».

Le sol demande une préparation minutieuse ; il faut conserver malgré tout, de l'humidité, toujours nécessaire. Il faut de plus une terre fertile. On pratique le *labour de défoncement*, ce qui produit une aération et diminue la compacité du sol.

Toutes les mauvaises plantes doivent être soigneusement enlevées, toutes les racines, tiges souterraines doivent être extirpées, réunies et brûlées ; la plantation une fois faite, il est nécessaire de piocher et de biner, ce qui pourrait en rester, car leur reproduction est extrêmement rapide.

Le fumage du terrain se fait au fumier de ferme, ou bien avec les résidus de distillation, qu'on enfouit en même temps que le premier labour. Enfin, on égalise la place par un coup de herse suivi d'un passage au rouleau.

Multiplication

La reproduction se fait par bouturage. Le but est d'obtenir les plantes les plus vivaces et les plus grosses possible, donnant beaucoup de feuilles et de tiges, et repoussant rapidement après la coupe.

Pour cela, il faut choisir des rameaux sains, sur des pieds très développés ; ces rameaux étant de grandeurs égales, ils donneront un champ uniforme. On les coupe à la troisième pousse, car leur développement a été plus lent et leur dureté est plus grande.

Ils sont ensuite réunis dans des hangars où des femmes ou des enfants indigènes préparent les boutures : pour cela, ils débarrassent la base des feuilles mortes qui l'encombrent, et tranchent la tige en dessous d'un nœud, aussi nettement que possible, avec un couteau bien aiguisé. Il faut éviter la pourriture lors de la plantation, due surtout à un déchirement de la tige produit par le sécateur par exemple. Aussi cet instrument n'est-il pas à recommander.

Les rameaux ont une longueur de 30 cm. environ ; on ne laisse que quelques nœuds en haut, et on enlève toutes les autres ramilles. Les ouvriers pratiquent surtout cette opération avec la main : elle est plus rapide, mais peut provoquer des déchirements ; il vaut mieux couper. Les grandes feuilles de l'extrémité sont soit coupées complètement ou simplement par moitié, ceci afin de ralentir momentanément l'évaporation de l'eau pendant l'élaboration des racines nouvelles. Les résidus de feuilles ne sont pas perdus, mais envoyés à la distillation.

Les boutures ainsi préparées peuvent être plantées aussitôt. Mais il est préférable de les mettre quelque temps en pépinière ; pour cela, on prépare un terrain léger et riche. On y trace un petit sillon où l'on place obliquement les boutures ; puis on trace une deuxième rigole, et on se sert de la terre qui en provient pour la tasser autour de la partie sectionnée ; les radicelles s'y développent rapidement. Les plants restent de quinze à vingt jours en pépinière.

La plantation directe se fait en général, après les premières pluies d'octobre. Pour les boutures mises en pépinière, elle se pratique dans le courant de novembre ou décembre.

On adopte un écartement variant de 60 cm. à 1 m. entre les rangs et 25 cm. à 50 cm. entre les plants, ce qui fait un nombre de 35 à 50.000 plants par hectare.

Pour planter, on trace les lignes au cordeau, on enfonce le plantoir et on introduit la bouture à 15-20 cm. de profondeur ; puis on comprime la terre avec le plantoir en l'enfonçant obliquement à côté de la tige. De cette façon, la terre se trouve tassée, il n'y a aucun vide, et les chances de pourriture sont presque nulles.

La richesse du terrain entraînant un développement plus ou moins abondant de la végétation, l'écartement des plants en dépendra, afin qu'ils ne s'étouffent pas mutuellement.

Entretien

Les plantations une fois faites, on les entretient par le binage, l'irrigation, la fumure.

Au bout de quelque temps, les pieds qui sont morts, sont remplacés. A ce moment (janvier), on pratique le premier binage, ayant pour but d'enlever les mauvaises herbes qui commencent à pousser, et aussi d'attendrir le terrain, déjà durci. Il se fait soit à cheval ou à la main. Puis, à la première coupe, on passe la charrue, opération suivie d'un binage à la main.

L'irrigation augmente beaucoup le poids de tiges, mais demande une quantité d'engrais plus grande.

Pour la fumure, l'apport d'engrais minéraux paraîtrait inutile, l'essence qu'on extrait étant formée d'hydrates de carbone, et les résidus de distillation retournant à la terre.

Malgré cela, l'addition d'engrais appropriés est très efficace. De nombreux essais ont été faits pour trouver quel élément convient le mieux. Les expériences de M. V. Boutilly, faites à la Réunion, montrent que c'est le superphosphate de chaux qui augmente le plus le rendement en feuilles, la quantité d'essence restant la même pour un même poids de feuilles. La dose à employer est de 1.000 k. de superphosphates par hectare.

D'après M. Dugast, directeur de la Station agronomique d'Alger, l'azote et la potasse seraient, en outre, nécessaires.

Parasites et Maladies

Les ennemis du Géranium Rosat ne sont pas dangereux en Algérie. Le plus important est la cuscute, plante parasite qui s'enroule autour du pélargonium ; mais l'écartement des plants étant assez grand, et la destruction systématique des mauvaises herbes étant faite à chaque coupe, la cuscute ne peut se propager et causer des dégâts importants.

Pour se débarrasser de ce parasite, le mieux est de couper les plants de géranium atteints et de les brûler avec de la paille.

Deux autres plantes ont été signalées : l'Orobanche à petites fleurs et l'orobanche spécieuse, qui s'attaquent à la racine ; mais elles n'ont pas été remarquées dans les champs de Géranium Rosat en Algérie.

On cite aussi l'oïdium, mais sa présence est excessivement rare.

Enfin, il existe des petites larves qui rongent les boutures après leur plantation, et les détruisent, nécessitant leur remplacement immédiat.

Récolte et Rendement

En Algérie, la première coupe se fait ordinairement en avril, la deuxième a lieu de juin à juillet ; enfin on pratique la troisième coupe d'octobre à novembre, mais quelquefois on la supprime.

La récolte se fait dans une période de beau temps, quelques jours après les pluies ; le rendement en essence en est augmenté. Pour les jeunes

plantations, le moment de la coupe est retardé.

On se sert soit du sécateur, soit de la faucille, mais il faut prendre bien garde de ne pas déraciner la plante surtout si elle est jeune. Les tiges sont ensuite réunies et transportées à la distillation : on se sert pour cela, à Mitidja, de grandes corbeilles faciles à manier. Il faut éviter, autant que possible, les manipulations, qui réduisent la quantité d'huile essentielle.

Les rendements varient suivant l'âge des plantations, l'époque de la coupe, le climat, etc. Ils sont estimés en moyenne de 20 à 30 kilogs d'essence par hectare, fournis par 24.500 à 27.000 k. de tiges et de feuilles.

Il est à remarquer que la teneur en essence par kilo de feuille, est plus abondante à la deuxième coupe.

Avant la guerre, les frais de culture étaient évalués à 500 francs par hectare en moyenne. Le bénéfice retiré était, suivant M. Schilling, de 500 francs en 1901, et il avait plus que doublé en 1914.

L'essence produite en Algérie est vendue surtout en France, puis viennent dans l'ordre : L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Suède, les Etats-Unis, l'Italie.

En 1913, il en a été vendu 382 quintaux, ayant une valeur de 2.188.000 francs.

Pierre Mirgodin I. C.

L'Avenir de l'Ylang-Ylang.

L'inimitable parfum de l'Ylang-Ylang et son incontestable utilité dans l'industrie de la parfumerie, attirent tout particulièrement l'attention sur les conditions dans lesquelles on le produit. La grande diminution de la production et le prix sans cesse plus élevé de cette huile essentielle nous obligent à nous souvenir du temps où, avant la guerre, les Allemands étaient, aux Philippines, les maîtres du marché pour ce produit. Jusqu'à 1917, les distilleries étaient dirigées par des sociétés allemandes. Cette année-là, par suite de la médiation de l'Alien Property Custodian, intervint une modification dans la direction.

Les nouveaux producteurs ne furent pas longs à s'apercevoir que tout n'était pas pour le mieux dans le monde de l'Ylang-Ylang. Les indigènes de Manille n'avaient pas été suffisamment soutenus dans leurs efforts en vue de la culture, ce qui les amena à négliger les arbres délicats qui produisent les fleurs ; une partie de ces arbres fut même coupée pour faire place à la culture d'autres produits. Pratiquement, aucune fleur ne fut mise sur le marché depuis le milieu de 1917 jusqu'au milieu de 1919.

Les distillateurs de Manille estiment qu'il n'y a, actuellement, que les deux-cinquièmes des arbres cultivés avant la guerre qui produisent actuellement des fleurs d'Ylang-Ylang. La fourniture d'huile d'Ylang-Ylang de première qualité est naturellement réduite dans les mêmes proportions.

Le résultat de cette situation a été de faire passer les fleurs d'Ylang-Ylang de 8 ou 10 dollars avant la guerre, à 30 ou 35 dollars actuellement le kilo. A cette augmentation, ajoutez celle du charbon (environ 300 %), celle de la main-d'œuvre (100 %); tenez également compte du prix toujours plus élevé des bouteilles, des emballages, du frêt et vous ne pourrez plus vous étonner du prix que l'Ylang-Ylang atteint actuellement.

Ceux-là même qui, sous le joug de la nécessité, ont fait de leur mieux pour se contenter d'Ylang-Ylang de qualité inférieure, trouveront une mince consolation dans le fait que la quantité disponible d'huile de second choix n'est pas supérieure au quart (1/4) de celle de l'huile de première qualité.

Les incursions tentées par nos correspondants autour des Phillippines n'ont nullement contribué à suppléer au manque de production. A Albey, par exemple, on put obtenir au prix fort, une petite quantité d'essence ; là, les conditions de production se trouvaient encore aggravées par un terrible typhon qui avait sévi sur l'île en septembre-octobre 1919, détruisant une partie des arbres et réduisant la production à peu de chose.

Nos amis de Manille ont entrepris les plus grands efforts pour favoriser la plantation de nouveaux arbres et relever la production de l'essence. On nous informe que les cultivateurs, alléchés par les hauts prix offerts, plantent sur une large échelle. Les fleurs de ces nouveaux arbres ne seront pas utilisables avant 1922 ou 1923 ; pendant l'intervalle, il faudra que la coopération assure la soudure.

De leur propre initiative et aussi suivant nos sollicitations, les producteurs distillent maintenant, à petit profit, l'Ylang-Ylang, en exprimant leur désir de n'avoir pas à relever ces prix au-delà de ceux qui leur sont imposés par les nécessités présentes.

W.-G. Ungerer.

CHILI.

Le Ministre des Affaires Etrangères du Chili vient d'être saisi d'une demande de notre gouvernement, à l'effet d'obtenir du Parlement chilien la modification de la loi de 1916 sur le régime des importations. Cette loi, en effet, porte un grave préjudice à l'industrie et au commerce français de la parfumerie.

Documentation bibliographique.

Sur la déshydrogénation des alcools primaires et des alcools secondaires par oxydation catalytique. Méthode générale de production des aldéhydes et des cétones. — Moureu et Mignonac. — *C. R. Ac. Sc.*, 1920, 170, n° 5, p. 258.

Le Terebene et ses types en pharmacopée.— *Chim. et Ind.*, t. III, n° 4, p. 484 et n° 6, p. 810.

Comment les jeunes plants d'agrumes cultivés en solutions nutritives répondent aux sels et aux extraits organiques. Breazeale. — *Journ. of Agricult. Research. v.* XVIII, p.p. 267-274., *Washington*, 1919.

Plantes médicinales, melliferes, plantes utiles et nuisibles. — Gaston Bonnier. — *In-8, Paris.*

Guide de l'herboriste-droguiste. — Compain. — *Paris*, 1920.

Les glucosides, sources de Coumarine. — Bourquelot et Herissey. — *C. R. Ac. Sciences*, 1920, 170, I, p. 544.

Essence d'Artemisia glutinosa. — Benett. — *P. and E. O. R. Aug.* 1920, p. 286.

Essence chinoise de Mentha piperita. — Shinosaki. — *I. Chem. Ind. Tokio*, 1919, 22, p. 458.

Essence de Rouhieva multifida. — E.-K. Nelson. — *J. Amer. Chem. Soc.*, 1920, 42, I., p. 286.

Essence d'une nouvelle espèce de Leptospermum. — Challinor, Cheel et Penford. — *Chem. and Drugg.*, XCI., 1919, p. 74.

Examen d'un échantillon commercial d'essence de Pouliot. — Beringer.— *Amer. Jour. of Pharm.*, juin 1920.

Sur la culture de la Rose et du Jasmin dans le Midi de la France. — Daniel et Meunissier. — *Office Nat. Mat. prem. droguerie*, etc., N° 3, juillet 1920.

Culture de l'Œillet en plein champ. — *Journal d'Agricult. pratique*, XII, 19.

Culture de la Camomille en Anjou. — Hitier. — *Compt. Rend. Acad. Agricult. de France*, t. VI, pages 467-469., 1920.

Pouvoir bactéricide de plusieurs essences et sucs végétaux. — C. Sarti (Modène). — *Annali d'Igiene*, XXIX, 1, janvier 1919.

NOS CONFRÈRES

Perfumery and Essential Oil Record, Londres.

Juillet 1920. — Position commerciale des produits Grassois ; Centenaire de la maison Roure-Bertrand fils ; Composition de l'essence de Chenopode ; Les zones de citronniers en Sicile ; Les Lavandes françaises et leurs essences ; Le système des Brevets anglais, H. Beaumont; Un dictionnaire des substances odoriférantes.

Août 1920. — La question des licences d'importation. Le Congrès de la Lavande en France. La restriction des importations. Estimation du Cineol dans les essences d'Eucalyptus. Projets de fabrication de la Vanilline à la Jamaïque. Essence d'Artemisia glutinosa.

Rivista Italiana delle Essenze e Profumi. Milano.

Juin 1920. — Etude botanique sur l'origine de l'odeur des plantes, Prof. G. Ettore Mattei. — Essence d'une nouvelle espèce de « Leptospermum »: La Menthe poivrée, Carmelo Bellini.— L'emploi du Musc artificiel en Parfumerie, G. Tacchini. — La parfumerie italienne et ses rapports avec la parfumerie française.

Juillet 1920. — L'essence de Roses, D[r] Gino Monti. — Costumes et Parfums à travers le Monde, L. Cecchiari. — Renseignements internationaux sur les plantes à essences.

Août 1920. — Foire d'échantillons de Padoue. Situation du Camphre. Alcools terpéniques cycliques, N. Gallo. — Pasteurisation des liqueurs.

Ce que l'on peut vendre en Sachets.

Les fabricants de papiers offrent à leur clientèle des papiers d'emballage de choix qui permettent la fabrication de sachets de grand luxe à des prix relativement bas.

Ces petits sachets représentent des récipients très économiques, dans lesquels il est possible d'emballer cependant des produits fort intéressants et de grande vente.

Les shampooings, sels pour bains et bains de pieds sont déjà lancés et réussissent admirablement : leur exportation se fait en grandes quantités. Il convient que ces produits soient fortement aromatiques, car la dilution dans l'eau laisse perdre une grande partie du parfum. Les parfums spéciaux, parfums fixes analogues aux parfums fixes pour savons, si appréciés des consommateurs, donnent des odeurs résistant parfaitement et longtemps aux sels basiques qui forment la base de ces sachets.

On peut préparer des sachets bon marché pour faire soi-même ses lotions de toilette. On prend :

Bicarbonate de soude......	500 gr.
Sulfate de soude effleuri..	350 »
Borax pulvérisé............	50 »

On triture très soigneusement et on ajoute :

Essence déterpénée (rose, violette, muguet ou fantaisie)	20 gr.
Sylvanol cristallisé.........	2 »
Héliotropine amorphe......	2 »

Une dose de 20 grammes suffit pour faire un litre d'eau pour la toilette matinale ou intime, pour le rinçage après la barbe, etc., etc.

Les Parfumeurs et la Presse.

L' « Evénement » donnait le 1er juin passé l'écho suivant :

« On lit dans un journal parisien :

« ...Le prix des *parfums* s'est élevé, lui aussi, dans des proportions énormes, mais quoi d'étonnant à cela si l'on songe au chiffre considérable de fleurs nécessaire pour produire les essences.

« Pour obtenir 1.000 kilogrammes de fleurs de jasmin, il faut dépouiller 35.000 pieds ; 5.000 rosiers, occupant 2.500 mètres de terrain, donnent à peine 10 kilogrammes de feuilles de roses ; enfin, pour obtenir 5.000 kilogrammes de violettes, il faut un terrain de 30.000 mètres.

« Nos élégantes ignorent, sans doute, ces chiffres ! »

« Ce que notre confrère semble ignorer, c'est que les parfums naturels sont en train de disparaître. La chimie ne demande plus aux fleurs leurs parfums particuliers, elle les recrée, les rendant plus subtils et persistants. Seul le jasmin est resté inimitable. Les parfums antiques étaient tous naturels d'origine végétale, animale ou minérale ; ils étaient pourtant très inférieurs aux parfums modernes. Montaigne en disait : « C'est puer que sentir bon ». La chimie moderne ! »

Nous lui avons répondu par la lettre suivante qui remet les choses au point ; nous serions fort aise que la presse quotidienne n'écrive plus de sottises en ce qui concerne la question, toujours intéressante, c'est certain, des parfums.

Monsieur le Rédacteur en Chef de l'*Evénement*,

MON CHER CONFRÈRE,

Vous avez publié, dans votre numéro du 1er juin un filet sur les parfums naturels : trop affirmatif en ce qui concerne leur disparition, et flatteur pour les parfums de synthèse.

Comme chimiste, je vous remercie de cette appréciation pour les produits que nous créons, mais comme membre de la Société des Ecrivains Scientifiques, association qui prend à cœur d'éviter la publication d'informations techniquement erronées, je m'empresse de vous envoyer le renseignement complémentaire suivant : 1° L'industrie des parfums de fleurs, localisée dans le Midi de la France, traitera, cette année, pour 50 millions de fleurs à parfums ; 2° Un des gros débouchés des dites essences de fleurs est justement l'industrie des parfums artificiels qui leur demande la *finesse* inimitable de la nature ; 3° Les six dixièmes de parfums de synthèse empruntent leur matière première, non pas aux dérivés de la houille, mais aux huiles essentielles naturelles exotiques : la violette artificielle est tirée de la Verveine, l'Héliotrope du camphre, la Vanille du girofle, le Muguet et la Rose de la citronelle, etc.

L'industrie des parfums de synthèse s'éloigne nettement par ces points de l'industrie des colorants.

Sa véritable formule est la suivante :

« Tirer des parfums chers et rares des produits naturels communs ». « Venir en aide à la Nature, mais ne pas se substituer à elle. »

Si ces quelques renseignements peuvent vous être agréables, nous aurons été heureux de venir en aide à vos informateurs en même temps que nous aurons défendu (oh ! contre de très bienveillantes critiques), une des plus intéressantes industries françaises, celle des parfums de fleurs, et une des branches de la Chimie française qui a su en peu de temps supplanter entièrement la Chimie allemande et fournir le monde entier en parfums de synthèse.

Agréez, mon cher Confrère, l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

***

Quelles secrètes affinités unissent la presse... et les parfums?

Un des amis de la première heure de notre maison, M. Ch. D..., ancien secrétaire de feu Duhamel, du *Figaro*, a fondé une importante fabrique de poudres et de fards.

Le fils d'un aimable confrère du *Gaulois*, M. M..., après une brillante conduite à la guerre, se lança dans la même voie...

Le fils, également d'un directeur d'hebdomadaire très parisien, M. E... choisit, lui aussi, ce commerce.

Bien mieux, le directeur lui-même, d'un autre hebdomadaire, non moins parisien, et non moins friand des anecdotes du Tout-Paris, M. M. L..., prend une part très active au lancement prochain d'une brillantine et d'un dentifrice dont on entendra parler sous peu.

(*Comedia*).

PAYS-BAS.

Acheminement des colis postaux pour les Pays-Bas par la voie d'Angleterre

La voie d'Angleterre peut être, dès maintenant, de nouveau utilisée pour la transmission des colis postaux à destination des Pays-Bas.

Les conditions d'admission des envois de l'espèce déposés en France, en Corse et en Algérie sont les suivantes :

Limites :

De dimensions : 1 m. 05 (Algérie, 0 m. 60).

De volume : 54 dmc. (Algérie, 25 dmc.)

Taxe principale :

	France	Corse et Algérie
Jusqu'à 1 kilo............	1,95	2,45
De 1 à 3 kilos............	2,20	2,70
De 3 à 5 kilos............	2,70	3,20
Colis avec déclaration de valeur (droit additionnel par 30 francs ou fraction de 300 francs).	0,35	0,50
Nombre de déclarations en douane :	3	3

INFORMATIONS.

FRANCE.

La Production de la Parfumerie française.

Sous la signature de M. Marcel Hegelbacher, la *Correspondance Universelle* publie, au sujet de la production et du commerce français de la parfumerie, quelques chiffres intéressants.

D'après l'auteur en question, la valeur de cette production était, en 1914, de 100 millions de francs, et voici les chiffres relatifs au commerce extérieur (année 1913).

Essence de rose, importation : 1.000 kgs (3.740.000 fr.), exportation : 1.645 kgs (3.620.000 fr.) ; essence de géranium et d'ylang-ylang, importation : 80.000 kgs (4 millions et demi), exportation : 6.500 kgs (1/3 de million) ; autres essences : importation : 600.000 kgs (30 millions), exportation : 870.000 kgs (20 millions) ; savons de toilette, importation : 4 millions et demi ; exportation : 8 millions et quart ; parfumerie alcoolique, importation : 150.000 fr. ; exportation : 9 millions et demi ; parfumerie non alcoolique, importation : 1/2 million; exportation : 10 millions.

Nos colonies apportent, comme on sait, une importante contribution à cette production et à ce commerce. La statistique de M. Hegelbacher donne à ce sujet les chiffres suivants :

En 1912, nous avons importé : 1.738 kgs d'essence de bois de rose (3 millions de francs), dont 1.561 de la Guyane et 180 de la Réunion; 72.000 kgs d'essence de géranium et similaire (4 millions de francs) dont 45.000 kgs de la Réunion, 20.000 kgs d'Algérie, 6.000 kgs de Madagascar, 1.096 quintaux d'autres essences (4 millions de francs) dont 506 d'Indo-Chine, 306 de Guyane.

ROUMANIE.

La Roumanie adhère à la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle.

Le Conseil des ministres, dans sa séance du 31 décembre 1919, prenant en délibération le référé de M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce par lequel il propose de faire les démarches nécessaires pour que la Roumanie adhère à la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle, a approuvé que M. le Ministre des Affaires étrangères fasse les démarches nécessaires pour que la Roumanie adhère à cette convention.

***

Commerce extérieur de la Roumanie pendant le premier semestre de 1919.

Le total des marchandises importées pendant le premier semestre de 1919, représente un poids de 227.331 tonnes. Sur ce poids les céréales et les denrées représentent un poids de 182.412 tonnes. En tenant compte des valeurs portées sur les factures fournies à la douane, le total des valeurs des marchandises importées représente 1.112.073.630 lei.

Sur cette somme il a été importé pour :

Céréales et Denrées	272.659.428 lei
Textiles végétaux, Tissus toiles	254.802.336 »
Produits animaux alimentaires	129.167.887 »
Confections	97.000.000 »
Fruits et produits coloniaux.	82 000 000 »
Objets en métal	19.500.000 »
Machines	6.000.000 »

Les autres détails sur la spécification des marchandises importées, sur les pays d'origine, et sur l'exportation de la Roumanie ne seront donnés que plus tard.

***

Capitaux nouveaux investis en 1919 dans l'Industrie et le Commerce

D'après la revue « Bursa » il aurait été investi en Roumanie, en 1919, dans le commerce et l'Industrie 842.773.100 de lei. Ces capitaux se répartissent comme suit :

Augmentation de capitaux des Banques existantes..	307.419.600 »
Banques créées	306 100.900 »
Augmentation de capitaux de Sociétés anonymes...	129.797.500 »
Sociétés anonymes créées...	236.233.000 »
Augmentation de capital des Sociétés de pétrole	46.100.000 »
Société de pétrole nouvellement fondées	17.130.000 »
	842.773.100 »

***

L'emprunt intérieur. — Les conditions de ce nouvel emprunt sont maintenant connues. On émettra des titres de rente amortissables cinq pour cent au cours de quatre-vingt-sept pour cent, comme versement intégral, et de quatre-vingt-huit pour cent payable en deux termes. L'amortissement, qui va commencer le 1er septembre 1921, s'étendra sur une période de cinquante ans. Comme paiement à la souscription de cet emprunt, on acceptera des bons du trésor de l'Etat Roumain ainsi que les coupons de titres roumains d'Etat échéant le 1er avril 1920-1er avril 1921. Les nouveaux titres seront exempts des impôts futurs sur les gains de guerre et sur le capital, et de tout impôt créé à l'avenir. Les paysans, nouveaux propriétaires, pourront payer la terre en titres du nouvel emprunt, en valeur nominale. Comme nous voyons, il y a ici une quantité de conditions assez avantageuses, ce qui a eu pour résultat, de décider les Banques de Bucarest à prendre l'obligation de souscrire ferme pour un minimum de 600 millions de lei, dont la Banque Marmorosch, Blank et Cie, a pris à elle seule 100 millions de lei. En ajoutant la souscription ferme des banques de province on pourra compter, selon toutes les probabilités, sur au moins 1 milliard en dehors des souscriptions du grand public.

NORVÈGE.

Le Syndicat lyonnais de la parfumerie au sujet d'un décret royal interdisant l'entrée en Norvège des produits pour les cheveux et des cosmétiques à base d'alcool est parvenu à obtenir des dérogations pour les exportateurs français de parfu-

merie. Il leur suffit de faire une demande au Ministre de France à Christiana.

Cette interdiction avait été prise sur l'instigation du parti anti-alcoolique, très puissant en Norvège, qui prétend que la suppression de l'alcool de bouche dans ce pays a amené une certaine partie de la population, à consommer les produits de parfumerie alcoolique.

CAUCASE.

La situation économique dans le Caucase

Le Caucase, de par la constitution des gouvernements nationaux, s'est rétabli des périodes de trouble et d'insécurité par lesquelles il a passé. On travaille, et même très intensivement, au Caucase. Les chemins de fer, postes et la police sont en bon ordre et fonctionnent d'une manière satisfaisante. Du fait qu'il est resté beaucoup de matériel russe de chemin de fer dans le pays, les transports ont pu être réglés, et il est étonnant de voir ce pays, qui a connu, dans ces dernières années, tant de dominations différentes, y compris celles des Allemands, Autrichiens et Turcs, se relever, de par son travail d'une façon si rapide. A remarquer que les conditions ouvrières sont satisfaisantes et même bonnes. Dans la République d'Asserbeidshan, il n'y a pas de bolchevistes, et même à Bakou, où, parmi les milliers d'ouvriers, se trouvent tant de nationalités différentes, tout est calme.

L'état de l'industrie pétrolifère est la suivante : Jusqu'en septembre 1918, l'industrie du pétrole était nationalisée, ce qui a eu le grand avantage d'obliger le gouvernement bolchevik de ce temps, de prendre de l'argent dans les caisses de l'Etat russe pour le mettre à la disposition des industries du pétrole afin de leur permettre de continuer le travail. Après le départ des Turcs qui avaient occupé quelque temps Bakou, l'industrie commença à reprendre son activité normale. Le gouvernement asserbeidshan continua les avances faites par les bolcheviks et contribua ainsi à faire surmonter à cette industrie les moments difficiles par lesquels elle a dû passer. En suite de quoi le gouvernement actuel a, de ce fait, une grande influence sur la quantité considérable de pétrole, soit 300 millions de pounds ou 4.800.000 tonnes, qui se trouve emmagasinée à Bakou. La république d'Asserbeidshan peut donc participer directement, et parce que propriétaire, à l'exportation et le régler au mieux des intérêts du pays.

En ce moment, il y a une exportation continue, faible, que les Anglais se sont fait accorder par contrat et consistant en 15 à 20 vagons-citernes au prix de 7 livres par tonne. Cependant, l'exportation par la pipe-line Bakou-Batoum se fait déjà, mais lentement. A Batoum, il est perçu un impôt d'exportation de 10 roubles par pound (16 kg.) pour l'administration de la ville. Vu le cours très faible du rouble, environ 24 centimes, cette taxe n'est pas exorbitante. Et encore il ne nous est pas connu au juste si les 10 roubles représentent des roubles russes ou roubles du tsar ou des roubles asserbeidshans, car alors la taxe serait encore plus réduite, vu que 100 roubles des tsars valent 300 roubles asserbeidshans, 24 francs à peu près

Tout le monde peut exporter, à condition de laisser à la république d'Asserbeidshan 25 % des matières premières pour l'amélioration de la « Valuta » et qu'il exportera lui-même sous le nom de « Valuta-marchandise ».

Il serait à désirer que les maisons d'exportations françaises ne considèrent plus le Caucase, en ce moment, comme un pays de bolcheviks où il n'y a rien à faire d'ici quelques années. Le pays est calme et est organisé bien mieux que beaucoup d'autres pays, surtout si nous avons en vue certains pays balkaniques.

Il est regrettable de voir là encore, par notre manque d'initiative, un Allemand comme Max Dassel, de la maison Steppuhn frères, être vice-président de l'Association des industriels et commerçants de la république d'Asserbeidshan. Il est vrai que si notre Gouvernement et nos maisons de commerce ne favorisent et ne soutiennent pas plus ceux qui seraient prêts à aller travailler là-bas pour le profit de la France, il n'est pas étonnant de voir les Allemands reprendre les premières places dans le Caucase, où tant d'argent français a été investi, et qui est l'un des pays les plus riches du monde.

(*Les Matières Grasses.*)

TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Un guide commercial pour les commerçants français.

Sous ce titre, le service des Renseignements Economiques de la Mission militaire française, à Prague, a rassemblé une grosse documentation qui doit être d'une grande utilité aux commerçants français se rendant en Tshéco-Slovaquie.

Les questions les plus variées y sont traitées : voyages, moyens de transport, permis, dérogations, assurances, droits de douane, produits autorisés à l'importation et à l'exportation, adresses utiles, renseignements divers, etc.

Toutes communications relatives à cette documentation doivent être demandées au Service des Renseignements Economiques, 7 Mikulandska ulice Prague 11.

CHYPRE.

La Culture des Roses

La culture des roses, pour la distillation, augmente, en Chypre. De nombreuses plantations ont été effectuées, soit près de Kyrénia, soit dans le massif du Troodos, soit dans le district de Limassol ; une Société, même, s'est fondée, dans cette dernière ville, pour s'occuper de cette culture. Bien qu'il n'ait été fait aucune distillation en 1919, on escompte un grand développement de cette industrie.

L'Industrie Piémontaise de l'Essence de Menthe.

Une des essences italiennes qui jouissent le plus, dans le monde entier, d'une réputation incontestée, après celles des aurantiacées, est certainement celle de menthe poivrée. Le rédacteur du présent article a eu l'occasion de se trouver cette année, précisément vers la moitié d'août, à Vigone et Pancalieri dans la province de Turin, où se trouve abondamment cultivée l'humble et précieuse petite plante, et où existent les plus grandes distilleries pour l'extraction de son essence.

Dans ce centre, qui peut être avec raison appelé le *Mitcham d'Italie* (1), la menthe se trouve cultivée sur une étendue d'à peu près 600 hectares de terrain, lesquels donnent dans une année normale, comme cette année-ci, environ 110.000 quintaux de matières premières qui, à leur tour, donnent de 25.000 à 27.000 kgs d'Essence.

La menthe, aujourd'hui cultivée, fut importée à Pancalieri vers 1900 par un distillateur français très expérimenté, M. Honoré Carles qui, arrivant à l'époque où l'on constatait que la menthe locale donnait seulement 1 kg d'essence par 7 quintaux d'herbe, se fit envoyer d'Angleterre 10 sacs de plants de qualité Mitcham, et la distribua aux cultivateurs. La plante trouva un terrain très propice et acquit de telles propriétés qu'elle peut être considérée, aujourd'hui, comme une espèce particulière au pays et l'essence qui est vendue sous le nom impropre de « Menthe poivrée piémontaise » ou plus proprement « Menthe Italo-Mitcham » est reconnue pour être une des meilleures du monde pour la délicatesse de son parfum et la douceur de son arome. Comme on le sait cette espèce de menthe donne environ 1 kg d'essence pour 4 quintaux d'herbe.

(1) Culture de la menthe dans le Piémont, par R. Gattefossé, 9 illust. « P. M. » 4e a., n° 10, pp. 116-120. — Essences de menthe anglaises, par R. Gattefossé, « P. M. », 4e a., n° 2, pp. 22-24, 6 illustrations.

Cette année-ci, comme nous l'avons dit plus haut, la récolte fut normale tandis que l'année passée la sécheresse l'avait réduite de moitié.

Le prix payé pour la menthe fut excessif ; tandis que presque tous les distillateurs avaient calculé un prix de 24-25 lires le quintal, les cultivateurs le firent monter à 30 lires le quintal.

Cette augmentation inattendue est due au fait que tous les distillateurs travaillent pour eux-mêmes, et cherchent à avoir des cultivateurs la plus grande quantité de menthe possible, promettant un prix supérieur. Les cultivateurs en profitent, demandant des prix exagérés, si bien qu'en fin de compte les cultivateurs arrivèrent, cette année, à gagner plus de 100 %.

Le soussigné ayant proposé la création d'un syndicat entre les distillateurs, cette idée fut mal accueillie étant donné l'antagonisme des intérêts de chacun, bien difficile à vaincre.

Toutes les distilleries que j'ai visitées travaillent nuit et jour pendant 25 jours ininterrompus. Elles sont presque toutes à vapeur et très importantes. Les principales sont : à Vigone, celle de la société anonyme R. Subinaghi et Cie, avec huit alambics d'une capacité de quatre quintaux chacun ; celle de la Société en nom collectif Barbero-Rosso et Cie, avec deux gros alambics de six quintaux 5 chacun et six de troix quintaux 5. A Pancalieri celle du susnommé H. Carles (1) avec 12 alambics de 2 quintaux 5. Elle possède, en outre, à Polonghera une autre distillerie avec 4 alambics de moyenne capacité. De plus, à Pancalieri celle de Giovanni Varino, gérée par le fils, M. Domenico. Il faut rappeler que Giovani Varino, mort cette année-ci, était le plus vieux distillateur de menthe de l'Italie, ayant créé cette industrie en 1871. Cette installation possède 7 alambics de 4 quintaux chacun mais il a encore deux autres distilloirs : un à Lombriasco, avec cinq alambics, et un autre à Polonghera avec quatre.

(1) Vue de l'usine Carles à Pancalieri. — « P. M. », 7e a., n° 6, p. 77.

D'autres distilleries, mais de moindre importance, sont disséminées dans la région. Je cite celle de M. Galasso Andrea, celle Rittatore, à Pancalieri, celle de Barberi et Cie à Moretta, et celle d'Av.-Cav. Ubertino Vignolo, à Villafranca Piemontese.

De ce que nous venons de dire, il découle forcément que l'Italie ne néglige pas l'importante industrie de la distillation; mais en lisant l'article de M. Gattefossé sur le « Congrès de la Lavande en France », j'éprouve une grande tristesse en pensant au complet désintéressement de notre gouvernement pour ce problème de si grande importance. Je pense, en effet, que, tandis que pour étudier et approfondir toujours davantage les problèmes de la culture et de la distillation de la lavande se réunissent les grandes personnalités scientifiques françaises et les représentants du Ministère, notre propre ministère, au contraire, ignore encore complètement, ou presque, les négligences du plus grand nombre aussi bien que les initiatives hardies d'industriels éclairés, mais peu nombreux ; initiatives qui devraient être prises par un Ministère actif, capable de les étendre et de les fortifier grandement.

MICHELETTI,

Administrateur et rédacteur économique de « Rivista Italiana delle Essenze e Profumi », Milano.

Distillation hétérogène.

La distillation des mélanges hétérogènes est celle qui préoccupe principalement les parfumeurs distillateurs.

Elle a été étudiée depuis longtemps et Liebig, en 1832, fit observer qu'un mélange d'eau (bouillant à 100°) et de liqueur des Hollandais (bouillant à 82°4) bout à 75°6 seulement.

Gay Lussac expliqua le phénomène la même année en démontrant que deux corps ne pouvant avoir aucune action l'un sur l'autre devaient forcément additionner leurs tensions de vapeur et bouillir à un degré plus bas que chacun d'eux pris séparément.

Dalton avait déjà établi, en 1802, que lorsque deux ou plusieurs gaz ou vapeurs qui ne réagissent pas les uns sur les autres sont mélangés, chaque gaz exerce la même pression que s'il était seul et que la somme de pressions partielles est égale à la pression totale exercée par le mélange.

On pourrait croire à première vue que la pression d'un mélange de vapeurs devrait être la moyenne des pressions de chacune d'elles, il n'en est rien et Reygnault a démontré que si deux liquides sont placés dans le tube d'un baromètre la pression est celle que l'on obtiendrait en additionnant la pression de chacun d'eux. La pression n'est pas influencée par la proportion du mélange, pourvu cependant que l'un des corps ne soit pas en très petite quantité.

Ces lois ne sont rigoureuses que si les corps sont complètement sans action l'un sur l'autre ce qui existe rarement en réalité. Nous savons que l'eau dissout de petites quantités d'huiles essentielles et que réciproquement les huiles essentielles dissolvent de petites quantités d'eau.

Mais si les liquides en présence ne se mélangent que très faiblement, comme dans le cas qui nous occupe, chacun exerce sa propre pression individuellement et si un tel mélange est distillé, la température à laquelle se fera l'ébullition sera celle à laquelle la somme des tensions de vapeurs des produits équilibrera la tension extérieure (pression atmosphérique dans le cas général).

Cette température est plus basse que le point d'ébullition du constituant le plus volatil.

Si par exemple on distille de l'essence de térébenthine dont la tension de vapeur est de 130 m/m de mercure à 100° avec de l'eau dont la tension de vapeur est de 760 m/m à 100° on constate que les tensions de vapeur se sont ajoutées et que le mélange bout à 96°.

Ces tensions sont indiquées dans le tableau suivant :

Température Centigrade	Tension de vapeur d'eau en millimètres de mercure	Tension de vapeur d'essence de térébenthine en millimètres de mercure	Tension de vapeurs du mélange
10°	9	3	12
20°	17,4	4,5	21,9
30°	51,5	6,9	38,4
40°	55	10	65
50°	92	17	109
60°	148	27	175
70°	233	40	273
80°	354	60	414
90°	525	90	615
92°	567	100	667
95°	634	110	744
96°5	648	113	761
97°	682	125	807
100°	760	131	891

Voici le résumé de quelques conservations prises sur une série de distillation d'eau et d'essence de térébenthine à différentes pressions.

Températures			Pression	Tension de la vapeur d'eau	Tension de la vapeur d'essence	Tension totale	Différences observées
de la vapeur	de la couche inférieure (eau)	de la couche supérieure					
75,30	77.18	»	331,78	292,52	51,2	343,72	11,94
77,58	82,99	81,91	349,44	321,52	56	377,52	28,19
8?,40	88,99	»	415,87	440	75,3	513,3	100,57
94,77	96,98	96,21	751,34	627	111,8	738,8	12,54
98,95	101,29	100,39	740,7?	738,8	131	869,8	129,02
99,62	101,72	100,99	740,78	738,3	131	869,3	128,52
100,41	101,63	»	754,18	760	136,7	896,7	142,52
112,50	114.19	»	1334,25	1157,9	202,5	1360 4	26,15
127,69	129,68	128,45	2120,58	1879	403,2	2282,2	161,62
132,49	135,16	100,30	2554,35	2148,6	465	2613	58,65

Les vapeurs des mélanges contiennent tous les constituants en proportion de leurs tensions de vapeur et le produit est un mélange constant jusqu'à ce que l'un des corps ait été éliminé.

C'est ce qu'exprime M. Ch. Mariller dans son ouvrage la Distillation fractionnée par la loi suivante :

« Tant que deux corps existent et quelles que soient leurs proportions, le point d'ébullition du mélange reste fixe et comme chaque corps distille avec sa propre tension de vapeur la composition du distillat reste constante ».

La violence de l'ébulllition, les difficultés d'observation et le phénomène du primage ou entraînement de gouttelettes liquides, provoquent quelques différences entre la théorie et la pratique, mais dans les conditions normales de travail et notamment dans les usines où l'on se sert d'un générateur de vapeur indépendant, ces différences restent minimes.

Si Pa et Pb sont les tensions de vapeur de deux liquides complètement immiscibles à la température T°, les deux substances distilleront dans la proportion Pa/Pb en volume. Si Da et Db sont les densités de vapeurs de 2 liquides respective-

ment, les quantités en poids seront données par l'équation :

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} = \frac{\text{Pa} \times \text{Da}}{\text{Pb} \times \text{Db}}$$

Si nous considérons 1 litre de mélange de vapeur ; il contiendra 1 litre de vapeur de chaque constituant.

Puisque la densité de vapeur d'un corps est en proportion de son poids molléculaire nous pouvons calculer le poids des 2 liquides qui distilleront d'après leur poids molléculaire.

Si nous considérons deux substances a et b dont les pressions de vapeur à la température T° sont : Pa et Pb et les poids molléculaires Ma et Mb il devient certain que le mélange de vapeurs à T° se composera des poids Ma × Pa pour a et Mb × Pb pour b considéré chacun à la tension commune Pa + Pb somme des tensions partielles

d'où

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} = \frac{\text{Ma Pa}}{\text{Mb Pb}}$$

Cette équation montre la haute valeur de la distillation à la vapeur d'eau qui pour la pression normale de 760 m/m demande une température plus basse que celle de chacun des deux corps et n'excédant jamais 100°.

L'eau a un poids molléculaire exceptionnellement bas à l'état de vapeur tandis que les autres corps ont dans cet état un poids molléculaire élevé ou une forte tension de vapeur.

Prenons pour exemple la distillation de l'aldéhyde benzoïque avec l'eau, nous avons :

Poids molléculaire de l'eau = Ma = 18
Poids molléculaire de l'aldéhyde : Mb = 106
Tension de vapeur de l'eau : Pa = 760
Tension de vapeur de l'aldéhyde : Pb = 61

Puisque les tensions s'ajoutent, la pression des deux corps réunis à 100° serait 760 + 61 = 821 m/m mais comme l'opération doit se faire à la pression normale de 760 m/m, nous

TABLEAU I

	Point d'ébullition	Tension de vapeur à 100°	Poids molléculaire	Pourcentage dans la distillation
Carvone	230° C.	9	150	9.7
Géraniol	230	5	154	5.6
Anéthol	235	8	148	7 1
Aldéhyde cinnamique	247	3	132	1.8
Eugénol	250 5	2	164	1 7
Santalol	301	— 1	220	0.5 (1)

TABLEAU II

	Point d'ébullition	% dans le distillat	Tension de vapeur à 100°
Acide benzoïque	249°	1.006	1.129 m/m
— phénylacétique	265 5	0.294	0.2955
— métatoluique	263	0.604	0.607
— paratoluique	275	0.215	0.216
— orthohydroxybenzoïque	256	0.400	0.397
— métahydroxybenzoïque	»	0.0015	0.00145
— parahydroxybenzoïque	décomposé	0.0003	0.00030

obtenons par cette opération spéciale :

P'a ou tension de vapeur de l'eau

$$= \frac{760}{821} \times 760 = 703.5$$

P'b ou tension de vapeur de l'aldéhyde

$$= \frac{61}{821} \times 760 = 56.5$$

Les valeurs transposées dans la formule

$$\frac{\text{Poids de A}}{\text{Poids de B}} = \frac{\text{Ma} \times \text{P'a}}{\text{Mb} \times \text{P'b}}$$

$$= \frac{18 \times 703.5}{106 \times 56.5} = \frac{12670}{5988}$$

soit 5988 parties de benzaldéhyde pour 18.858 de distillat total ou encore 32 % de benzaldéhyde, le point d'ébullition étant 97°9.

Si un corps a une tension de vapeur très petite et un poids molléculaire élevé, il distillera parfaitement. C'est ce que M. Thos Durrans nous indique dans son remarquable travail sur la distillation (P. E. O. R., juin 1920). Voici le tableau qu'il nous donne des corps de ce genre avec la quantité obtenue à la distillation (Tableau I).

Par réciproque cette formule permet de déterminer la tension de vapeur de certains solides en fonction de la quantité entraînée par la vapeur d'eau.

C'est ainsi que Sidgwick (*Journal of the Chemical Soc.* 1910, 396), a déterminé les tensions des corps suivants : (Tableau II).

L'augmentation ou la diminution de la pression de distillation change les rendements, comme on doit s'y attendre voici les résultats obtenus par Sidgwicks (Tableau III).

Si les corps à distiller peuvent être décomposés par la vapeur d'eau à haute température, comme les éthers, il faut éviter l'emploi de hautes pressions ou de la vapeur surchauffée, au contraire, pour les

(1) De même, nous dit encore M. Durrans à qui nous faisons de larges emprunts vu la haute valeur de ses recherches, de même on peut employer un corps volatil pour entraîner l'eau.

Par exemple au moyen de la formule :

$$\frac{\text{Poids A}}{\text{Poids B}} \quad \frac{\text{Ma Pa}}{\text{Mb Pb}}$$

Nous calculons la benzine nécessaire pour déplacer l'eau.

$$\frac{\text{Eau}}{\text{Benzine}} = \frac{18 \times 225}{18 \times 535} = \frac{405}{4173} = \frac{1}{10.3}$$

Le toluène élimine 14.6 % de son poids d'eau, la bromobenzène 38.7 %, le para nitrotoluène 93.2 %.

TABLEAU III

PRODUIT	Tension en m/m	Température	0/0 ou produit dans le distillat
Bezaldéhyde	76	45.3	22.5
—	760	97.9	31.4
—	3040	140.7	38.2
Acétophénone	76	54.9	10.4
—	760	99.05	18.5
—	3040	142 32	23.1
Camphre	76	46	9.82
—	760	99.08	21.2
—	3040	142.6	24.2

produits stables, comme la térébenthine, l'eucalyptus, le camphre, etc..., l'avantage est évident.

Si l'alambic est ouvert à la pression atmosphérique comme c'est généralement le cas, la diminution de température initiale de la vapeur est aisément calculée par l'équation de Zeuner, mais la vapeur étant entièrement sèche et à haute température, la quantité d'huile essentielle entraînée est proportionnellement augmentée.

Ainsi si nous employons de la vapeur à 5 atmosphères pour distiller l'aldéhyde benzoïque, et quoique la pression dans l'alambic soit la pression atmosphérique, le rendement sera de 70 % d'aldéhyde au lieu de 32 % à la température de 100°.

Ces différentes lois impliquent certaines règles pour le montage des alambics et la conduite des distillations, nous en tirerons ultérieurement des conclusions pratiques.

R.-M. Gattefossé.

Documentation bibliographique.

Fabrication de l'alcool éthylique par synthèse. (Usine Pascal, à Angoulême). — *J.S.C.I.* 1920, p. 385 A.

La réduction des cétones aromatiques. — Cohen. — *Rec. Trav. Chim. Pays-Bas* (Leyde), t. 39, n° 13.

Les stades successifs de l'hydrolyse de la Triacétine. — Yamasaki. — *Journ. Amer. Chem. Sty* (Easton), t. 42, n° 7.

Fabrication du Thymol, du menthol à partir des essences d'Eucalyptus. — Smith et Penfold. — *Roy. Sty of New south Wales*, 1920.

Dérivés mentholés et phénylhydrazinés des ac. gras supérieurs. — Brauns. — *Journ. Amer. Chem. Sty* (Easton), t. 42, n° 7.

Synthèses dans le groupe du Bergaptène. Karrer, Glattfelder et Widmer. — *Helvet. Chim. Acta* III (4), p. 541.

Les constituants odorants des pommes. (Acétaldéhyde). — Power et Chesnut. *Journ. Amer. Chem. Sty.* (Easton), t. 42, n° 7.

Essence de Cymbopogon javanensis. — Hofman. — *Pharm. Weekbl.*, 1919, t. 56, n° 36, pp. 1279-1289.

Les constituants de l'essence de Térébenthine de l'Inde (Pinus longifolia). — Lionel Simonsen. — *Journ. of. Chem. Sty*, mai 1920.

Spécifications conseillées pour l'essence de térébenthine. — *Circular of the Bureau of Standars Gov. Printing office*, 1920, Washington.

Essence de Juniperus procera de Nairobi (Est africain britannique). — Macculloch. — *J. Soc. Chem. Industr.*, 1919, t. 38, n° 19, p. 364.

Essence de roses allemande. — Elze. — *Chem. Ztg.*, 1919, t. 43, n° 131, p. 747.

Huile de graines de Xanthium echinatum. — Rhodes. — *Journ. Amer. Chem. Sty.*, id.

Huiles essentielles antiseptiques (Dr Meurisse). — *Parfumery Art. N.-Y.*, vol. 3, n° 2, p. 12.

Les derniers progrès d'avant-guerre dans les Huiles essentielles. — A. Reclaire. — *Zt für angew. Chem.*, oct. 1914, pp. 572-584.

La Distillation du Camphre dans l'Inde. — Simonsen et P. Ghosc. — *Journ. of Sty Chem. Ind. in P. and E.O.R.*, vol. 11, n° 10, p. 301.

La Production du Camphre en Chine. — *La Industria Quimica Barcelona*, n° 397, sept. 1920.

A propos du camphre. — V. Cayla. — *L'Agronom. colon.* 5° an., n° 31, p. 25.

Sur la classification des parfums de Henning. Ruzicka. — *Deutsche Parfüm.*, 1919, t. 5, n° 17, pp. 173-175.

La culture du Jasmin. — H. Michel. — *La petite revue agr. hort. d'Antibes*, nos 610-611-612.

Les récoltes florales du Midi de la France. — *Bull. Roure-Bertrand*, avril 1920.

Le Congrès des Lavandes. — R.-M. Gattefossé. — *Chem. and Drugg.*, V. 93, n° 2120, p. 68, sept. 1920.

Les plantes à parfum au Maroc. — *Rev. Agricole de l'Afrique Nord*, Alger, n° 59, p. 236.

Exportation des agrumes et essences d'agrumes italiennes en Russie. — (*Monitore italo-Russo*), *in Boll. della Camera Agrumaria*, III, n° 4, p. 117.

La fabrication des parfums synthétiques en Grande-Bretagne. — Ernest J. Parry. — *London Times in American Parfumer. Aug.* 1920.

Les Ressources Aromatiques du Maroc.



Cliché P. M. Photo Zermas

Coupe de bois dans la forêt de chênes Zen et de cèdres.
Corvée berbère, bœufs porteurs.

Nous avons montré, dans le numéro de janvier 1920 de cette revue, numéro qui s'occupait tout spécialement du Maroc dont la mise en valeur préoccupe tant de nos compatriotes, qu'en ce qui concernait les matières premières aromatiques le Maroc pouvait intéresser les industriels parfumeurs comme fournisseur d'un certain nombre d'articles. Nous reviendrons sur le catalogue des plantes aromatiques du Maroc, publié par notre collaborateur J. de Lorgues, car nous l'avons reconnu incomplet au cours d'un récent voyage d'études.

Dans cet article nous voulons seulement faire un tableau d'une des plus pittoresques régions du Moyen-Atlas qui peut précisément devenir un centre industriel de production très important.

RÉGION AZROU-TIMHADIT (Moyen-Atlas)

Cette région dépend économiquement et militairement de Meknès. On sait que Meknès est une grande et belle ville pleine d'avenir, étant située dans une région favorable au peuplement européen et privilégiée à tous les points de vue.

En ce qui concerne le climat et l'aspect des paysages la région de Meknès est parfaitement comparable à la Provence ; l'abondance des jardins d'aurantiacées et de rosiers autour de la ville a fait comparer cette dernière, avec juste raison, à Grasse cette reine des fleurs et des aromes avec laquelle Meknès rivalisera bientôt. En trois ans, jusqu'à fin juillet 1914, 1.300 Français sont venus s'installer à Meknès, depuis la fin de la guerre ce mouvement a repris avec une intensité décuplée. Un gros avantage sur Fez : la population indigène n'est que de 35.000 âmes ; on conçoit que les Français y jouissent d'une plus



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Un coin de la forêt de l'Ichou Arockt, près d'Azrou.
MM. Jahandiez et Thouveney.

grande sécurité qu'à Fez, grande ville de plus de 100.000 habitants où nous ne sommes encore que trois cents environ et où les événements de 1912-14 ont bien montré l'instabilité de notre prestige et le fanatisme des indigènes.

Meknès est donc la ville sur laquelle le Gouvernement du Protectorat fonde les plus beaux espoirs et pour laquelle il est décidé à faire les plus grands sacrifices. Déjà la ville nouvelle qui s'édifie rapidement a grande allure ; le plan en a été tracé par l'architecte des nouveaux quartiers d'Anvers et les grands travaux d'aménagements se font avec assez de rapidité.

Meknès doit être, dit-on couramment maintenant, la « plaque tournante » du Maroc ; en effet, le chemin de fer Tanger-Fez y rejoindra la ligne Marrakech-Rabat-Alger qui sera progressivement établie à voie normale en remplacement de la voie étroite militaire actuelle.

Ce ne sera pas dommage étant donné l'inconfort de ce dernier mode de locomotion — en troisième classe on est logé sur les toits des wagons et on met sept jours pour aller de Casablanca à Oudjda — de plus l'autorité militaire a le droit de semer ses voyageurs en route en cas de nécessité.

Meeknès est, dès aujourd'hui, un grand centre commercial — l'importation des articles européens alimente près de 200.000 indigènes pressés de connaître les avantages matériels que nous leur apportons

Meeknès est enfin un centre touristique très fréquenté, avec les ruines admirables de Volubilis et la pittoresque ville sainte de Moulay Idriss dans le massif montagneux de Zerhoun.



Cliché P. M. — Photo J. Gattefossé

Coupe de bois à l'Ichou Arockt près d'Azrou

Nous nous occuperons seulement dans cet article de la zone du Sud actuellement entièrement accessible, au moins en été ; de grands postes militaires maintiennent l'ordre et tiennent en respect les tribus berbères dissidentes, notamment les Zaianes qui nous font une guerre si pénible. Le Centre militaire, chef-lieu de Cercle est Azrou, à soixante kilomètres au Sud de Meknès et à 1.250 mètres d'altitude ; plus au Sud des postes fixes importants et des postes plus faibles occupés par nos soldats seulement en été, jalonnent la fameuse route du Tafilalelt, le trik es Soltane qui traverse les pays désolés de la Moulouya supérieure où se réfugie l'âme de la dissidence berbère.

De tous temps cette route dut avoir une grande importance économique ; pour les berbères elle indique, du Sud au Nord, la route habituelle de migration en passant par les montagnes qui donnent un abri efficace contre les gens de la plaine. C'est qu'en effet ces derniers : phéniciens, romains, byzantins, arabes



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Abondance de l'*Evernia* sur le tronc et les branches de cèdre.
M. Thouveney.

ou français ont toujours considéré l'avalanche berbère comme bien dangereuse pour leur existence et s'y sont opposé par les armes dans tous les temps. Le berbère, menant cette vie si pénible du combattant qui ne connaît pas de repos, guerroyant contre la tribu qui le précède et lui dispute la place, guerroyant contre la tribu qui le suit qui veut aussi le « manger » selon leur propre expression, est devenu cet être redouté que nous admirons au combat, comme nous l'admirerons plus tard, lorsque, à la faveur d'une période de calme analogue à celle qu'il connut au temps de la puissance africaine des romains, il collaborera avec ses innombrables qualités à l'élaboration d'une race nord-africaine rajeunie par les éléments de civilisation que nous apportons.

Il suffit de revoir l'histoire des grands empires berbères qui s'établirent autrefois, soit avec la collaboration des Egyptiens, soit avec celle des Phéniciens de Carthage ou encore avec celle de Rome ; il suffit de se remémorer la gloire des empires berbères et arabo-berbères du nord de l'Afrique et d'Espagne pendant notre Moyen Age pour se convaincre que la fusion ou la simple collaboration des montagnards berbères avec nos colons amènera une ère nouvelle de grande prospérité au Maroc français.

Nous avons développé ailleurs cette thèse qui demande la protection des berbères contre la guerre et contre eux-mêmes; les arguments ne manquent pas, en dehors de la sympathie spontanée que tous nos colons, tous nos soldats au Maroc avouent pour le Berbère, notamment les preuves ethnographiques que la race berbère est de même souche que la nôtre et est la représentation la plus exacte, à l'heure actuelle, de l'état où se trouvaient nos ancêtres, les Celtes, avant l'arrivée des Gaulois, germains blonds.

Ajoutons que le Protectorat français a parfaitement compris cette nécessité qui dirige les actes politiques et militaires du Résident.

La région du cercle d'Azrou est exclusivement habitée par des Berbères. On doit distinguer des tribus nomades : les Beni-Mtir, descendants probables des puissants Masmouda qui fondèrent la dynastie Almohade au XIIe siècle, les Beni Mguild, descendants des Sanhadja fondateurs de la dynastie almoravide à la fin du Xe siècle ; ces deux tribus forment toujours une confédération



Herbier P. M. Photo Lejeune.

Touffe d'*Evernia furfuracea* des cèdres d'Azrou.
1/5me grandeur naturelle.



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Pivoines corallines et cistes dans le sous-bois de la forêt de cèdres au Djebel-Hebri.

belliqueuse qui collabore dorénavant avec les Français ; d'autres fractions nomades moins importantes : les Aït Tserrouchen qui arrivent à Azrou en hiver, les Guerouan d'Agouraï dont quelques-uns prétendent descendre d'esclaves chrétiens, etc. Les mouvements de ces tribus sont complexes mais régulièrement répétés chaque année.

Il faut enfin citer des berbères sédentaires : les Beni Mguild du Tigrigra et d'Aïn Leuh, les Ikhlaouen, demi-sédentaires de la haute vallée de l'oued Guigo, etc.

L'étude des mœurs berbères est pour le voyageur un continuel sujet d'étonnement; malheureusement le cadre habituel de cette revue ne nous permet pas d'en donner un aperçu.

Souvent, le Protectorat a répété que la région de grand avenir pour l'installation des industries européennes au Maroc, était la périphérie du Moyen-Atlas, notamment la bordure occidentale avec Sefrou, Balhil, Bou-Azza, Beni-Mellal, Casbah Tadla, Bzou, Tanant, Demnat. Cette zone comprend, en effet, des vallons où la végétation est particulièrement abondante et saine et des pâturages irrigués ou secs, de 600 à 1.000 mètres d'altitude.

La bordure orientale encore peu connue paraît beaucoup moins intéressante : elle comprend la vallée de la Moulouya et au-delà des Hauts-Plateaux identiques à ceux de la frontière algéro-marocaine. C'est surtout une région minière dont l'exploitation ménage des surprises.

Partout où les basses températures hivernales ne sont pas trop accentuées, notamment dans les vallons abrités des vents au-dessous de 1.000 mètres, la zone occidentale présente une richesse remarquable. C'est le cas d'Azrou et des points suivants qui nous ont paru devoir retenir l'attention :

El Hadjeb avec ses vignes et ses jardins aussi prospères que ceux de Fez ou de Meknès.

Le Tigrigra, vallée fertile où vient pâturer le bétail Beni Mguild et Beni Mtir, future zone à grande culture.

Oulgmes, avec sa forêt de cèdres et ses chutes d'eau.

Aïn Leuh, grand centre de scieries indigènes et poste militaire.

Timhadit dont la forêt est particulièrement belle.

Bekhrit, M'rirt, Agouraï, la plaine du Bou Fekrane, etc.

La grande et inépuisable richesse de toute cette région, c'est la forêt de Cèdres de l'Atlas. Ce Cèdre qui, au point de vue botanique, est tout au plus une variété du Cèdre du Liban (*Cedrus atlantica* Manuetti = *Cedrus Libani* Barr.) atteint des proportions formidables, il est d'ailleurs plus élancé que le Cèdre du Liban dont il affecte rarement la forme pyramidale ou que le Cèdre des forêt algériennes de Teniet, de Blidah, du Djudjura, de l'Aurès qui, comparativement, est bien misérable.

Les forêts couvrent très probablement une surface bien faible comparément à l'étendue que l'on peut leur accorder dans l'antiquité ; cela tient à la destruction par les incendies volontaires (incendie de la forêt de Djaba ordonné par Moulay Ismaïl) et à la méthode d'abattage par le feu de tous temps pratiquée par les indigènes. Le bois étant éminemment combustible l'étendue de ces dévastations s'explique facilement, aucune tentative pour les arrêter ou en prévenir le retour n'ayant jamais été faite.

Mais la forêt actuelle est encore très étendue entre Meknès et Fez au nord, Kasbah Tadla et Kenifra à l'ouest, la Moulouya à l'est et le Grand-Atlas au sud ; elle n'est pas continue mais coupée par d'immenses espaces désolés ou progressivement recouverts, en allant au sud, par le thuya, les cistes ou le Genevrier de Phénicie. Un fait remarquable : les cèdres de l'Atlas marocain ne sont pas en voie de disparition, leur reproduction est régulière, des arbres de tous les âges se rencontrent dans ces forêts, et, notamment, les tout jeunes pieds de quelques centimètres de haut sont robustes et ne montrent aucun signe de dégénérescence. Au contraire on sait que la reproduction des Cèdres est rare dans le Djudjura et en Kabylie ; qu'ils se sont éteints depuis longtemps déjà dans le Liban où le dernier bosquet de ces arbres vénérables est l'objet de tous les



Herbier P. M. Photo Lejeune.

Lavandula pedunculata Cavanilles
Azrou (Moyen-Atlas).

soins de diverses organisations qui tentent de prolonger leur longévité afin d'en conserver des spécimens le plus longtemps possible.

Dans le Moyen-Atlas les forêts de Rabah el Behar, de Bou Jerir, de Tichnout, de Timhadit, de l'Ichou Arockt à Azrou, de Bekrit sont inépuisables au dire des officiers qui les parcourent maintenant régulièrement. Les plus beaux spécimens de Cèdres seraient à Bekrit et à Timhadit ; quelques-uns sont des géants vénérés par les indigènes.

Dans la région volcanique ils atteignent leurs plus grandes dimensions sur les pentes intérieures des cratères où il est très difficile d'aller les abattre.

Selon M. Thouveney, directeur de scierie à Azrou, les arbres de 7 à 9 mètres de circonférence et de 60 à 70 mètres de haut ne sont pas rares.

Nous avons photographié un cèdre mesurant 64 mètres de hauteur et 7 m. 20 de circonférence à un mètre du sol; un autre, abattu, de 2 m. 26 de diamètre, ayant 780 zones concentriques montrant ainsi son âge presque millénaire.

A Azrou la forêt de cèdres commence à 1550 m. pour finir à environ 2000. Ils sont disposés au-dessus de deux zones de forêts : 1° une forêt caractérisée par le chêne-vert (*Quercus Ilex* L. *var. Ballota*); 2° une zone caractérisée par le chêne zen (*Quercus Mirbeckii* Dur.), mélangé à quelques cèdres.

D'autres végétaux arborescents abondent dans ces forêts : Chêne Afarès, sorbiers, poiriers, etc., mais sont encore peu connus.

Les cèdres se trouvent ainsi à Arzou, à la limite du plateau volcanique de l'Oued Guigo, tout à fait en bordure du plateau sur quelques kilomètres de profondeur. Plus au Sud, il forment de petites forêts recouvrant les pentes extérieures et parfois intérieures des cônes volcaniques ; la forêt se réduit bien souvent à quelques vieux arbres isolés sur le pourtour du cratère, comme le montre notre photographie.

En tous cas, le plateau volcanique, dont l'altitude varie entre 1.750 et 2.100 mètres, est dépourvu de toute végétation arborescente. C'est un sol recouvert de fragment d'une lave cristalline ou poreuse, noire et particulièrement dure avec, de place en place, de hautes coulées et des lacs ou « aguelmanes » du plus haut intérêt pour les zoologues qui viennent d'y découvrir des pleurodèles amphibies et même un petit saurien extrêmement curieux. Pour le botaniste, ils ne présentent, au contraire, qu'un faible intérêt, car on y trouve qu'une seule renoncule aquatique très répandue et la Menthe Pouliot qui y pousse dru.



Herbier P. M. leg. F. Sennen. Photo Lejeune.

Lavandula pedunculata Cavanilles
Valladolid (Castille).



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Le village d'Azrou. — A droite, la Kasbah ; au fond, les forêts

Tout à côté de cette désolation, le sous-bois de la forêt est, au contraire soit un fourré de buissons parfois très ornementaux, soit un parterre de fleurettes superbes : pivoines corallines, jacinthes, orchidées blanches ou rouges, violettes, tulipes et enfin une sorte d'anémone rose, à faciès nettement alpin et très ornemental, que le professeur Battandier a bien voulu nous dédier (*Ranunculus Gattefossei* Batt. et Jah.)

Parmi les buissons, il faut mentionner un Cityse à feuillage soyeux argenté, du plus bel effet (*Cytisus Battandieri* Maire), et surtout un Ciste (*Cistus laurifolius* L. *var. atlanticus* Pit.) très susceptible d'intéresser la parfumerie comme producteur d'essence ou de labdanum.

Nos lecteurs seront certainement intéressés par l'énoncé des plantes aromatiques de cette curieuse région ; en dehors du Cèdre et du Ciste laurifolius, que nous venons de citer, il faut accorder quelque intérêt à l'*Evernia furfuracea* Ach. (vulgo Mousse de Chêne) qui couvre les cèdres en abondance et atteint des dimensions inconnues en France comme nous le montrons par notre cliché, à la Lavande pédonculée, la Ferule commune, dont les indigènes extraient une gomme aromatique exportée déjà en grand sous le nom de Fassok, l'Ammi (*Ammi Visnaga* Lam.), ombellifère extrêmement aromatique, qui couvre des étendues immenses depuis Meknès jusqu'à Petitjean et Kenitra (ces formations d'Ammi sont si denses qu'aucun autre végétal ne peut y croître) ; le narcisse pachybolbus pratiquement identique à la tubéreuse de Grasse, les thyms extrêmement abondants et dont une espèce non dénommée abonde sur le pourtour des forêts de Cèdre, l'armoise (*Artemisia Herba-alba* Asso).

La Lavande pédonculée (*Lavandula pedunculata* Cavanilles) est une lavande proche parente de la Lavande Stœchas, mais appartenant aux zones élevées des montagnes d'Espagne. Elle a été découverte depuis peu au Maroc, dans le Grand Atlas. Quelques botanistes la considèrent comme une simple variété de *L. Stœchas* L., mais c'est bien une espèce distincte à bractées violacées très longues et frisées, a feuilles blanchâtres, à tiges souples et courtes. Elle couvre de grandes étendues sur le versant des collines autour d'Azrou, surtout au Nord, sur la route d'Ito et, de loin, rappelle très exactement les baïassières naturelles du Ventoux.

Cette plante est déjà connue des parfumeurs ; quelques échantillons



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Cône volcanique avec quelques cèdres sur le plateau près Djebel-Hebri.

d'essence de Lavande pédonculée provenant d'Espagne, ont été examinés. (voir *P. M.* 1917, p. 105 et Durvelle).

Rappelons que le voyageur Brives a signalé cette même lavande dans le Grand Atlas, en compagnie de la Lavande *abrotanoïdes*, jusqu'à ce moment seulement connue de Teneriffe. C'est une règle générale au Maroc, que la flore subalpine espagnole soit bien représentée dans les montagnes et la flore atlantique canarienne au Sud. Nous donnons deux photographies de lavande pédonculée, afin de montrer qu'il existe de légères différences entre la plante d'Azrou et le type des montagnes de Castille.

La « Mousse de Chêne » du Cèdre de l'Atlas — (quelle dénomination saugrenue et embarrassante a-t-on donné à l'*Evernia*, extrêmement rare sur les chênes !) — est très abondante; les troncs et les branches en sont recouverts et chaque touffe du lichen est cinq à dix fois plus volumineuse que les plus belles touffes choisies dans nos forêts des Vosges.

La Férule commune est assez aromatique, mais la gomme que les indigènes obtiennent, ne présente pas d'intérêt en parfumerie ; la plante distillée donnerait, au contraire, une essence à étudier, probablement analogue à celle d'Angélique ou d'Ache. Le fenouil existe aussi dans la région, à une plus basse altitude.

L'Ammi est beaucoup plus intéressant — sa teneur en essence doit être élevée — il végète en curieuses formations très étendues (parfois plusieurs dizaines de kilomètres de long). La plante, d'un vert foncé uniforme, porte de larges ombelles blanches qui, toutes, s'ouvrent vers le milieu de mai et brusquement, font virer la teinte des champs d'ammi, au blanc grisaille.

Le Narcisse pachybolbus abonde dans les vallées et les prés des pentes bien exposées ; dans la plaine, entre Fez et Meknès, il est assez abondant pour avoir attiré l'attention des services de l'agriculture qui pensent avec nous que la parfumerie aura grand intérêt à l'utiliser en remplacement de la tubéreuse dont il possède l'odeur. Des essais d'exploitation sont actuellement en cours.



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Installation de la Société des Scieries de l'Atlas à Azrou. Poste de veille.

Les Thyms et l'Armoise ont été fréquemment étudiés pour la production d'essences. Sur les Hauts-Plateaux algériens, il couvrent des étendues semi-désertiques immenses comprenant les trois-quarts du département d'Oran en particulier ; ces formations s'étendent au-delà de la frontière algéro-marocaine, mais toujours les deux plantes sont en association. A Ito et sur son plateau, le thym et l'armoise sont encore mélangés, mais à partir d'Azrou, comme dans le Grand Atlas, les formations nous ont paru généralement séparées, ce qui facilitera grandement leur exploitation pour la production du thymol.

Quelques plantes à odeur agréable, telles que *Muscari atlanticum*, *Rhaponticum acaule*, *Asphodelus acaulis*, etc., existent sur le plateau mais en trop faible quantité pour intéresser l'industrie.

Ces constatations particulières ont engagé certains industriels à créer un organisme spécial dans cette région. Une société, « la Société des Essences Végétales africaines » ou SEVA a organisé, dès cette année, une distillerie de bois de Cèdre et de divers végétaux aromatiques à Azrou. Avec un matériel très moderne et des possibilités étendues, cette Société n'a pas craint de s'installer dans cette zone de sécurité relative, sous la protection, il est vrai, du poste militaire et des installations industrielles déjà existantes pour l'exploitation des forêts. Le chemin de fer Mecknès-Azrou devant être prochainement terminé la SEVA, comme les scieries, jouira d'une des plus belles situations de la région.

Lorsqu'on vient de Meknès, la route escalade d'abord très brusquement le premier plateau, élevé de cinq cents mètres au-dessus de la vallée du Bou Fekrane, près du village et de la kasbah d'El Hadjeb; la falaise, très pittoresque, est percée de nombreuses grottes dont beaucoup sont encore habitées par les indigènes ; des vergers superbes entourent le poste militaire d'El Hadjeb.

Le trik es Soltane se développe, après la falaise, sur un plateau

rocailleux sur lequel se succèdent les troupeaux en transhumance des Beni Mguild et des Beni Mtir.

Il s'élève progressivement et prend un aspect désolé en approchant du triste poste d'Ito. Avant d'y arriver, on longe une falaise abrupte de plusieurs centaines de mètres au-dessus de la vallée du Tigrigra. Un point de vue superbe qui embrasse un cirque grandiose de 200 kilomètres de mamelons et de rochers fantastiques, donne une idée du mouvement géologique récent qui a bouleversé cette partie du Moyen-Atlas. Au loin, l'horizon est coupé par les montagnes de Khenifra et la table de Mrirt.

Le poste d'Ito est situé au bord de la route, à 1.400 mètres d'altitude et surveille toute cette région en contre-bas. Le climat y est très rude, jusqu'à 50° en été et —15° en hiver, exposition d'ailleurs déplorable aux grands vents des plateaux. A l'est, la forêt de Djaba peuplée surtout de chênes divers et, en redescendant vers l'Oued Ifrane, de frênes et d'érables.

Plus loin, on descend brusquement sur la haute vallée du Tigrigra et Azrou apparaît au pied du second plateau volcanique.

Azrou est situé à 1.250 mètres d'altitude et prend son nom d'un curieux rocher isolé (« azrou » en berbère) à l'entrée du village. Avant notre arrivée, Azrou comprenait environ 150 maisons basses et petites, du type berbère habituel, la terrasse d'une maison constituant généralement le pas de porte de la suivante ; une kasbah construite au XVII[e] siècle et aujourd'hui à demi-ruinée ; un souq ou marché du lundi et du jeudi. C'était le centre de la confédération Beni Mguild dont nous avons dit l'antique puissance.

Grâce à l'installation d'importantes scieries qui exploitent les forêts de cèdres, Azrou et le poste voisin d'Aïn-Leuh sont devenus des centres de colonisation où règne une suffisante sécurité. Il y a 150 européens, surtout des bûcherons espagnols, à Azrou ; le personnel dirigeant des scieries forme un noyau de colonisation extrêmement intéressant.

La route du Tafilalelt sera définitivement ouverte en 1921 ; actuellement, on ne peut guère y circuler que pendant deux ou trois mois d'été, sous la protection des colonnes mobiles, l'hiver il est impossible de dépasser Azrou.

Ainsi Timhadit n'est accessible qu'à partir d'avril, après la fonte des neiges ; notre petit poste du Djebel Hebri est occupé en hiver par les berbères dissidents.

La route du Tafilalet constituera le débouché naturel des régions du Ziz, du Haut-Guir, de la Haute-Moulouya, de tout le Moyen-Atlas Central et partiellement du Tafilalet et du Sous. Le trafic y est déjà considérable par l'intermédiaire même des berbères dissidents en tissus, thé, sucre, bougies, etc., dans un sens ; peaux, laines, dattes, racines d'iris, dans l'autre. Le chemin de fer d'Azrou sera progressivement poussé jusqu'à Dar el Maghzen, Midelt (Haute-Moulouya).

Des chutes d'eau faciles à aménager existent à Azrou et aux environs dans la zone des forêts de chêne vert et de chêne Zen.

La Scierie de l'Atlas s'éclaire à l'électricité ce qui constitue d'ailleurs son meilleur moyen de défense contre les pillards et brigands berbères dont les incursions sont toujours à craindre. Des tours en bois ont été aménagées ; on y poste des veilleurs armés qui ont ordre de tirer sur toute ombre pénétrant dans la zone éclairée.

Azrou est au pied de montagnes superbes atteignant 2.500 mètres.

Le climat y serait particulièrement doux et agréable en été grâce à l'altitude ; en hiver il tombe de la neige de façon assez variable, elle séjourne rarement plus d'un mois. Il a fait —14° l'hiver dernier à Aïn-Leuh selon les chiffres du Protectorat. Les sommets sont débarrassés de neige dès Avril.

La flore de Meknès ne remonte pas à cette altitude, mais il est probable que la vigne et les rosiers de Marrakech y prospéreraient encore comme à Tanant ; il n'en serait certainement pas de même pour les orangers.

Ce climat assez gréable pour le



Cliché P. M. Photo J. Gattefossé

Douars berbères au pied du poste de Timhadit, au bord de l'oued Guigo.
Au fond, à droite : falaises volcaniques ; au milieu : un « aguelmane »

Maroc, a fait choisir Azrou comme centre de villégiature et la construction d'hôtels et d'un important sanatorium a été décidée ; le sanatorium sera installé en forêt vers 1.750 mètres ; le blockhaus destiné à assurer sa sécurité est déjà construit. Les sports d'hiver ont été envisagés comme possible dans la zone plus au Sud, à toute proximité et ce projet paraît beaucoup intéresser les habitants aisés de Rabat et Casablanca.

Azrou serait donc un futur centre d'hôtels pour la période estivale et peut-être même pour l'hiver. Meknès, Fez sont tout près de ce centre, Rabat et Casablanca à une journée d'auto seulement.

Il y vient déjà des touristes, notamment des fonctionnaires de Rabat; la Compagnie Transatlantique organise actuellement une excursion de grand luxe à Azrou. La Société Botanique de France étudie une cession scientifique pour l'étude botanique de la forêt de cèdres, point unique au monde en ce qui concerne la flore.

Azrou est aussi une région de chasses intéressantes : panthères, lynx, singes abondants, gazelles renards, chacals, etc... La faune du pays encore inconnue paraît devoir présenter des surprises aussi grandes que la flore.

Les oueds sont poissonneux et nous avons mangé avec quenes délices au Maroc !) des truites à la cantine de la Société des Scieries de l'Atlas.

Des hôtels sont projetés, hôtels de luxe et hôtels bourgeois. Des auberges espagnoles existent déjà, les propriétaires de la cantine construisent un hôtel qui sera provisoirement de 15 chambres.

Actuellement on reçoit une charmante hospitalité au poste militaire (Capitaine Nivelle).

La pacification se poursuit activement par la création de nouveaux postes reliés entre eux par des pistes fréquemment parcourues.

Au-delà d'Azrou on entre immédiatement en forêt, d'abord les chênes puis ensuite les peuplements de cèdres de l'Atlas purs. On atteint le second plateau volcanique par une route charmante à travers les bois ; d'autres routes pittoresques se dirigent vers Oulgmès et Aïn Leuh.

Ce plateau volcanique est très étendu et présente un grand intérêt touristique. Des douars indigènes, c'est-à-dire des campements de tribus sous la tente se rencontrent fréquemment, notamment ceux des tribus préposées à la garde du trik es Soltane ; des campements de bûcherons indigènes qui maintenant travaillent pour le service forestier du Protectorat se voient également de temps en temps. Le pays serait affreusement désolé si le regard n'était attiré par la forme élégante des cônes volcaniques recouverts parfois de superbes forêts de cèdres et les lacs nombreux qui émaillent le plateau. Le misérable poste de Djebel Hebri tenu surtout pas des Sénégalais où des soldats indigènes au pied d'un grand volcan éteint, depuis le désert de rocailles jusqu'au poste de Timhadit situé au centre de la haute vallée de l'oued Guigo.

Ce poste, un des plus importants du Moyen-Atlas, est accroché au sommet d'un pic abrupt s'élevant à 300 m. au centre d'une vaste cuvette, à 1950 m. d'altitude. Des coulées de laves forment des falaises successives jusqu'à l'oued ; sur la première sont installés les garages Mazères dont les voitures ravitaillent la région et la Kasbah indigène. On est à plus de 100 kilimètres de Meknès et on ne peut guère dépasser le dernier poste français, Aghbalou Larbi, 25 kilomètres plus au sud ; au-delà c'est le pays en « ciba », pays de la Guérilla berbère que nous ne traversons qu'avec des colonnes nombreuses et bien armées non sans difficultés.

J. Gattefossé.

Le Fournisseur Idéal !

Dans un article de M. Ferruccio Verzegnasi de Buenos-Ayres publié dans le *Pharmazeutishe Post*, à Vienne, l'auteur décrit la pénurie de produits pharmaceutiques et chimiques éprouvée par l'Argentine pendant la guerre, et *inter alia*, fait la remarque lumineuse suivante :

Les Américains du Nord se dépêchèrent pour capturer le marché; ils importèrent leurs produits inférieurs et assistèrent leurs importateurs en créant des banques North Americaine mais ils ne réussirent jamais à effacer la mémoire du marché chimique allemand, et dès la guerre finie l'Allemagne a reçu un déluge de commandes télégraphiques de telle sorte que grand nombre de fabriques ont passé des contrats pour deux ou trois ans.

Des produits chimiques furent aussi importés du Japon, mais probablement par ignorance une maison mit sur le marché *Illicium anisatum* au lieu d'anis étoilé erreur avec pour résultat de nombreux empoisonnements dont beaucoup furent mortels ; ceci arrêta les acheteurs qui ne font plus venir de produits chimiques du Japon. Il termine son rapport à l'ancienne manière vantarde : « Tout le monde demande des produits allemands, depuis que la guerre a montré à tous leur première qualité et l'impossibilité de s'en passer. La fin de la guerre a amené la victoire mondiale de l'industrie Allemande particulièrement dans l'industrie chimique. Tout le monde insiste pour n'avoir que des produits allemands. John Bull fut, il est vrai, victorieux sur l'Aisne mais il lui fut impossible de conquérir le *Génie allemand!*

Sans commentaires !.....

Que faisons-nous pour supplanter nos concurrents ?......

Les Plantes Aromatiques des Chaînes Alpines de Savoie.

La session extraordinaire de la Société Botanique de France a eu lieu cette année, du 25 juillet au 4 août, dans les Alpes de Savoie.

Les herborisations les plus intéressantes ont eu lieu dans la zone des chaînes alpines, dans le district qui entoure le Massif du Grand Paradis, en Piémont. Les botanistes ont ainsi visité les stations botaniques très riches de la Montagne de Ronches, du lac du Mont-Cenis, du col du Petit Mont-Cenis, en Italie et celles des lacs et glaciers des Evettes, des sources de l'Arc, du col de l'Iseran, en France.

A Moncenisio les membres de la session ont été reçus fort aimablement par les botanistes italiens des Sociétés de Turin et de Rome venus les saluer sous la direction du professeur Dr Mattirolo de l'Institut botanique royal.

A l'issue d'un banquet de bienvenue le Dr Mattirolo a prononcé un chaleureux discours rappelant les entrevues analogues entre savants italiens et français et notre confraternité d'armes dans la Grande Guerre. Le vice-président de la session, le Dr Offner de l'Université de Grenoble a répondu en invitant les savants italiens pour une prochaine session dans l'espoir de voir les deux sœurs latines collaborer davantage encore au point de vue scientifique.

Les herborisations en Italie furent conduites par le distingué directeur du Jardin botanique de Turin, M. Ferrari et par le Dr Mattirolo.

Notre collègue M. J. Gattefossé, rédacteur de la « Parfumerie Moderne », faisant partie du groupe herborisant, l'attention fut plus particulièrement appelée sur les plantes aromatiques.

C'est pourquoi, en dehors de la récolte de raretés classiques localisées aux stations visitées et de quelques découvertes fort intéressantes au point de vue de la dispersion des espèces alpines (1), des notes intéressantes ont été prises que nous avons cru susceptibles d'intéresser les lecteurs de la « Parfumerie Moderne ».

Dès la vallée de l'Arc il faut signaler l'abondance de deux espèces très aromatiques récoltées par les habitants : *Artemisia Absinthium* L. et *Nepeta lanceolata* Lamk (*N. Nepetella* L. ou *N. graveolens* Vill.). Ces deux espèces, mais surtout la dernière, doivent attirer l'attention des parfumeurs en raison de leur abondance. Dans la vallée de l'Arc nous avons constaté que ce Nepeta s'élevait jusqu'à 1.700 m. Sur les hauts plateaux de la région du Ventoux il abonde également, parfois associé au *Nepeta Cataria* L. Rappelons que la plupart des Nepeta et surtout *Nepeta nuda* L., sont très aromatiques dans toutes leurs parties, mais le plus agréable est sans conteste *N. lanceolata*.

Autour du lac du Mont-Cenis les ombellifères aromatiques abondent, citons :

Laserpitium latifolium L. assez commun dans toute la Savoie.

L. Siler L. qui se tient dans les rocailles calcaires de l'étage subalpin.

L. Panax Gouan, moins abondant, mais fréquentant les mêmes stations.

Carum Carvi L., bien connu des industriels, très abondant dans toutes les montagnes de Savoie.

Chœrophyllum aureum L., répandu dans les prés de toutes les régions calcaires des Alpes.

Pimpinella Magna L. Très odorant et aromatique et généralement très fréquent.

Meum Athamanticum Jacq. sur les pentes arides plus éloignées du lac.

Ligusticum adonidifolium Gay, est une espèce rare.

(1) Notamment la « Saponaria lutea L.» levenue très abondante sur le col du Petit Mont-Cenis, en territoire français.

Imperatoria Ostruthium L. grande espèce fréquentant tous les lieux frais et généralement très abondante. Toutes ses parties sont aromatiques comme celles des plantes précédentes.

D'ailleurs toutes les ombellifères aromatiques se rencontrent en Savoie ; *Myrrhis odorata* Scop. si intéressante pour la parfumerie et la liquoristerie, n'y est pas rare.

Dans la prairie qui entoure le lac, il faut encore citer :

Hypericum Richeri Vill. Toutes les hypéricinées sont aromatiques et possèdent parfois une odeur violente et musquée. Les plus remarquables sont les *Androsœmum* All. et *Hypericum nummularium* L. Cette dernière espèce desséchée possède une odeur fine d'ambre ou de musc.

Stachys recta L. labiée bien connue.

Valeriana tripteris L., *V. dioica* L. dont les racines sont fortement odorantes.

Trifolium alpinum L. dont la racine possède l'odeur du réglisse.

Arnica montana.

L. *Lilium Matagon* L. Les fleurs de ce lis ornemental deviennent rapidement très fétides et empêchent d'employer cette jolie plante pour la constitution de bouquets. On ne peut mieux comparer l'odeur du Lis Martagon qu'à celle d'un chien mouillé — mais accentuée !

Achillea macrophylla L. et *A. tanacetifolia* All.

Sur les parties rocailleuses nous pouvons cueillir abondamment le *Juniperus nana* Willd. qui donne une essence analogue à celle de Sabine, plante également fréquente en Savoie et le *Rhododendron ferrugineum* L. ou Rosage dont les fleurs sont odorantes.

Aux éboulis de la montagne de Ronches nous herborisons jusqu'aux glaciers à 2800 mètres. Nous pouvons noter :

Calamintha alpina Lamk. aux

fleurs très odorantes et aux feuilles aromatiques comme les autres espèces des plaines.

Oxytropis fœtida D. C. Cette espèce rare, spéciale aux éboulis de l'étage alpin supérieur, possède de fortes racines qui dégagent une odeur violente qui n'est pas désagréable.

Achillea nana L. Cette plante, petite et tomenteuse, forme des touffes d'aspect très gai sur les éboulis parmi les campanules, les violettes et les « étoiles des glaciers » (Edelweiss).

Elle est odorante dans toutes ses parties, son odeur est comparable à celle du Loroglosse, mais plus « chaude » et musquée.

Tous les membres de la session ont été d'accord pour lui accorder un grand intérêt.

Tout à côté croît l'*Artemisia glacialis* L. ou vrai Genippi au parfum délicat. Comme la précédente elle est recherchée comme plante thérapeutique ; nous rencontrons des « chasseurs de plantes » qui la ramassent — ils nomment *Achillea nana :* Hysope et la considèrent comme un excellent remède contre la fatigue et le froid.

Toutes les achillées et toutes les armoises sont aromatiques et certainement un bon nombre d'entre elles pourraient être cultivées avec succès pour alimenter les distilleries. (*Artemisia Mutellina, maritima, austriaca, camphorata, Achillea moschata, nobilis, Herbarota*, etc.).

Citons encore aux Ronches : *Nigritella angustifolia* Rich. ou Orchis noir. Rappelons que les fleurs de cette orchidée doivent leur odeur à la présence de la Vanilline. Or le Dr Offner a fait cette remarque curieuse que les fleurs de *Globularia cordifolia* L. abondante dans toute cette zone du Grand Paradis, possèdent très exactement l'odeur de la Nigritelle ; il est donc probable que la Vanilline déjà décelée dans tant de végétaux donne son odeur à cette globulaire.

Au Petit Mont-Cenis le froid et la neige abondante entravent les herborisations. Il faut noter cependant une plante rarissime :

Cortusa Matthioli L. qui n'existe en France que sur quelques rochers humides de Savoie.

Une station abondante de cette primulacée existant dans le ravin de la Savaline nous pouvons constater que les fleurs de la Cortuse possèdent une forte odeur de miel. Mais ce sont les feuilles qui sont surtout intéressantes comme chez beaucoup de primevères. Elles dégagent une odeur suave et pénétrante fort agréable très comparable à celle des feuilles d'une primevère de Chine fréquemment cultivée. (*P. obconica Hance*).

Nous cueillons encore *Thalictrum fœtidum* L. dont les feuilles dégagent une odeur repoussante d'acide sulfhydrique.

Aux Evettes, au-dessus de Bonneval en Haute-Maurienne, nous cueillons plusieurs espèces très aromatiques :

Achillea Herbarota All. Spéciale à l'étage alpin supérieur, cette plante très aromatique a depuis longtemps attiré l'attention des habitants qui l'utilisent comme tonique et sudorifique.

Valeriana celtica L. Comme la précédente cette plante a été autrefois très recherchée ; c'est le Nard celtique ou « Phu plinii » des anciens, puis de Matthiolus. C'est surtout après dessiccation que l'odeur de la racine se développe ; malheureusement la plante est très rare et ne dépasse guère quatre à cinq centimètres de hauteur ! Autour des lacs qui avoisinent le chalet des Evettes le Nard celtique est cependant abondant avec quelques autres grandes raretés de la flore française, et avec de bons yeux et de la patience on peut en faire une bonne récolte. Selon certains auteurs il s'en expédie encore annuellement de grandes quantités en Orient et en Egypte où on l'utilise dans les bains pour adoucir la peau. Nous n'avons pas constaté le « parfum intense de Patchouli » que ces mêmes auteurs lui attribuent.

Primula graveolens Heg. Les fleurs pourpres de cette magnifique primevère sont odorantes ; ses feuilles glanduleuses et visqueuses sentent fort et plutôt mauvais.

En redescendant vers les sources de l'Arc, nous remarquons que les fleurs du *Saxifraga Aizoon* Jacq. ont une odeur de fraise et celles du *Saxifraga muscoides* Wulf. une agréable et tenace odeur de chèvrefeuille.

Les sources de l'Arc et le Col de l'Iseran constituent deux superbes stations d'une curieuse crassulacée : *Rhodiola rosea* L. Cette plante assez grande possède une énorme souche de teinte rose ou violacée aromatique ; surtout après une légère dessication elle donne une agréable odeur de rose ; fraîche, l'odeur est plus poivrée. Certains auteurs ont écrit : odeur de violette ; rose nous paraît beaucoup plus exact. L'aspect de ces racines rappelle beaucoup celui des rhizomes d'*Iris pallida* L. qui font l'objet d'une exploitation si importante. Très certainement les racines de *Rhodiola* pourraient être employées pour les mêmes usages.

Le *Nardus strictus* L., petite graminée abondante dans les prairies humides est un peu odorante à la longue après dessication.

Le *Carex fœtida* All. malgré son nom ne nous a pas paru posséder d'odeur.

Nisius Roux,
Président de la Société botanique de Lyon.

Brevets.

Emulsion aqueuse pour parfumerie et procédé de fabrication. — J. Richard. — *Demande déposée en France*, 6 *mai*, n° 6108.

Procédé de préparation du Bornéol. — Thann et Mulhouse. — 28 *mai*, n° 7201.

Procédé de préparation de la terpine. — Beauclair. — 11 *juin*, n° 7890.

Appareil pour l'extraction des essences aromatiques. — C. Ruff. — *U.S.A. pat.*, n° 1.319.420.

Une Station Botanique d'Essais à Grasse.

En mars 1911 (1), il y a plus de neuf années, nous lancions, à titre de suggestion, l'idée de création d'un jardin botanique à Grasse, dans les termes suivants :

« On parle, ces temps-ci, de la création à Grasse, d'un jardin botanique et d'essai pour l'acclimatation de nouvelles espèces, l'amélioration de celles qui existent déjà normalement dans la région et leur classification méthodique ».

« On sait, en effet, qu'il y a quelque confusion parmi les cultivateurs et les parfumeurs et qu'un certain nombre de plantes sont employées par les distillateurs sans que la désignation botanique exacte en soit déterminée officiellement ».

« Il serait temps qu'à l'instar de toutes les villes scientifiques et qui tirent une grande partie de leurs revenus des cultures industrielles, un jardin d'essai soit organisé qui perfectionnerait et améliorerait les pratiques séculaires des cultivateurs de la région de Grasse ».

« Ne serait-ce que pour le bon renom de la France, Grasse doit à la science ce petit sacrifice pécunier si insignifiant en présence des fortunes qui sont sorties de son sol ».

« Le projet actuel et qui fait honneur à ses auteurs démontrera a l'univers entier que la ville des fleurs n'est jamais en retard lorsqu'il s'agit de progrès scientifiques quelle qu'en soit, d'ailleurs, l'application ».

Depuis, nous avons poursuivi, avec l'aide de MM. les professeurs Gérard et Ray, au parc de Lyon ; de M. Jahandiez, à Carqueiranne ; du Dr Trabut, en Algérie ; de MM. Chaveau et Gret, au Maroc, etc., etc., des plantations et études de plantes aromatiques.

Aujourd'hui, nos projets sont repris officiellement et voici les informations que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

(1) « P. M. », Mars 1911, page 37

***

« Dans le compte rendu de la séance d'ouverture du Congrès de la Lavande qui s'est tenu le 5 août à l'hôtel-de-ville, nous avons dit que M. le professeur Perrot avait vivement préconisé la création, dans la région, d'une station botanique et de laboratoires d'essais où seraient étudiés les plantes exotiques médicinales ou à parfum susceptibles d'être cultivées dans la région, et aussi les sélections de variétés et méthodes de culture capables de donner le meilleur rendement. Le distingué conférencier avait ajouté que M. Daniel, le savant professeur de botanique appliquée à la Faculté des sciences de Rennes, s'occupait de la question.

Chargé avec M. Meunissier, chef du Laboratoire des Sélections des Etablissements Vilmorin-Andrieux à Verrières-le-Buisson, d'une mission d'études sur la culture des plantes à essence dans le Midi de la France, M. Daniel s'est, en effet, rendu avec lui à Grasse, à Antibes, à la Colle. Guidés par MM. Foudevielle, Moréna, J. Bernard, Hugues, Latty, ils ont visité diverses plantations de rosiers, d'orangers, de jasmin, ainsi que quelques usines de distillation. A Antibes, aux splendides cultures de la villa Thuret, ils ont acquis, « de visu », la preuve irréfutable que certaines plantes exotiques utilisées en parfumerie, en pharmacie, en droguerie, peuvent parfaitement s'adapter aux conditions locales de climat et de sol et, introduites dans la culture, contribueraient très utilement à affranchir notre pays du tribut annuel de deux cents millions que lui coûtent l'importation de ces plantes.

L'Office national des matières premières végétales pour la pharmacie, la droguerie, la distillerie et la parfumerie vient de publier le rapport dans lequel MM. Daniel et Meunissier ont rendu compte de la mission que leur avait confiée M. le Ministre du Commerce. Nous sommes persuadés qu'on lira avec intérêt les conclusions des deux suivantes :

« Les distillateurs, parfumeurs et cultivateurs nous ont paru d'accord, disent MM. Daniel et Meunissier, pour reconnaître la nécessité d'intensifier les cultures et la production, comme aussi d'étudier à fond les problèmes que soulèvent actuellement les variations climatologiques et les attaques des parasites. Ces questions ne peuvent être résolues au pied levé ; elles demandent des recherches multiples, suivies avec méthode, avec toutes les ressources de la technique physiologique moderne ; *d'où nécessité absolue de la création d'un jardin d'essais*, avec un laboratoire convenablement outillé et dirigé par une personnalité au courant des procédés scientifiques de sélection et autres, avec le personnel nécessaire.

Dans ce jardin serait étudié tout ce qui concerne le rosier, le jasmin, et en général les plantes à parfums susceptibles d'être utilisées dans la région de Grasse, soit tout de suite, soit dans un délai rapproché. »

Après avoir indiqué, comme exemple, les recherches à faire pour l'amélioration de la culture du rosier, MM. Daniel et Meunissier ajoutent :

« Il faudrait enfin étudier comparativement non seulement les variétés de roses odorantes anciennes, mais aussi les obtentions nouvelles réalisées dans le jardin d'essais, et fixer leur valeur relative comme richesse en parfum, résistance, valeur culturale, etc., en un mot rechercher les qualités maxima qui peuvent en faire la valeur pour le distillateur et le producteur. Il serait indispensable d'étudier en même temps les parasites animaux ou végétaux du rosier en se servant des techniques modernes qui ont fait faire tant de progrès à l'entomolo-

gie et à la pathologie agricoles.

D'après les intéressés eux-mêmes, la création et l'installation d'une telle station de biologie expérimentale serait des plus faciles à réaliser à Grasse et l'on trouverait tous les concours pécuniaires nécessaires. Pour le terrain, on n'aurait que l'embarras du choix. Sans vouloir en rien préjuger des décisions à prendre par qui de droit, il nous a semblé qu'une telle installation pourrait avantageusement être faite dans le domaine des Moulières de M. Bernard, à Saint-Jacques où l'on trouverait réunis tous les éléments d'étude.

En terminant, nous nous permettrons de suggérer une idée qui a son intérêt. Nous avons été frappés par le développement très réduit des cultures maraîchères et fruitières aux environs de Grasse. On nous a affirmé que sur la Côte-d'Azur, les 4/5 des légumes et des fruits sont tirés des régions situées plus au nord. Il y aurait semble-t-il, un grand intérêt à ce que la station d'essais, si elle vient à être organisée, poursuivre le développement de ces cultures trop négligées et délivre ainsi la Riviera du tribut qu'elle paye chaque année à des pays limitrophes. Puisque dans cette région, privilégiée sous tant de rapports, l'on a les principaux facteurs de la production, c'est-à-dire, le soleil, l'eau et aussi les engrais, à la disposition des cultivateurs, il serait facile d'obtenir les primeurs que réclament les étrangers pendant la saison et les fruits et légumes que consomment les indigènes pendant toute l'année. Ce serait une nouvelle source de revenus à ajouter aux bénéfices de l'industrie des parfums et la confiserie, qui se développe à Grasse de plus en plus, trouverait à meilleur compte les matières premières dont elle a besoin ».

Sans compter, ajouterons-nous, que le jardin d'essais contribuerait également, par l'accroissement de production fruitière ou maraîchère que provoqueraient ses enseignements, à améliorer considérablement les conditions économiques de la vie locale, si chère dans ce pays ». (*Revue de Grasse*).

Nous montrerons prochainement combien la lecture de la P. M. peut être profitable à qui sait s'en servir.

Feria de Barcelona.

Barcelona, emporio comercial de España, Archivo de la cortesia, como la llamara Cervantes, invita los industriales del mundo entero a exponer sus productos, y llama a los compradores a darse un paseo por las amplias salas de sus palacios trasformadas en ricos escaparates y muestrarios.

Occasión única para los que contamos con relaciones y amistades en la nacion vecina, para acudir al llamamiento.

A pesar de las múltiples ocupaciones y preocupaciones que nos han absorbido durante la guerra, nuestros ojos y nuestra atención no se alejaron nunca de este país. Nosotros vemos que la codicia, mal disfrazada de nuestros enemigos de ayer, quisiera desterrar todo lo que es francés del territorio español. De la manera mas refinada y sistemática par medio de la prensa diaria y de las revistas técnicas los *politecnicos* alemanes siguen su obra destructora con un tesòn digno de mejor causa.

La Parfumerie Moderne, con motivo de la Feria Oficial de Muestras, quisiera definir de modo catégorico la actitud que piensa adoptar la ciencia francesa frente al panfletismo enemigo. Aprovechando este acontecimiento comercial nos dirigimos a nuestro amigos de allende los Pireneos y a las personas que por error nos miren con desvio, para que todos conozcan nuestras intenciones.

Los progresos evidentes realizados por la industria española, la fiebre de negocios que reina en tierra hispana no pueden menos de regocijarnos. Nuestros intereses están tan compenetrados, nuestra mission cultural, de raza y civilizacion, es tan idéntica, son tan gemelas nuestras aspiraciones que seria una torpesa inconcebible en nosotros dolernos del bienestar y la prosperidad de nuestros vecinos.

Con el ánimo sereno de los que desean la marcha adelante de la Humanidad y no su suicidio, nosotros, los descendientes de Pasteur, Berthelot, Levasseur tenemos gram fè en el Ideal Latino. A despecho de nuestros enemigos de ayer y mal nos pese a nosotros mismos, somos todos caballeros de una misma Cruzada. Contra la Mittel Europa que el genio endiablado de los pangermanistas quiso forjar un dia, contra todo imperialismo malsano y destructor las naciones Latinas seran ejemplo viviente de fraternidad cultural. Bélgica, Francia, Italia, España y Portugal pueden vanagloriarse de integrar con las repúblicas americanas, desde el Misisipi hasta la Tierra de Fuego el mas grande pueblo de la Tierra. Grande no pos sus ejércitos y sus escuadras, ni por el alcance de sus cañones, sino por sus an sias de disciplina moral y científica.

La ciudad de Barcelona, una de las joyas maspreciadas de nuestro imperio espiritual, abre sus puertas a todos los pueblos, y en ese nuevo torneo que se prepara nosotros sus vecinos serenos espectadores atentos y muy gustosos de sus triunfos

La Parfumerie Moderne, mandará uno de sus representantes a este Certamen haciendo votos por el exito del mismo y por la prosperidal del pueblo español.

Evaldo C. Jorda.

Les Plantes Aromatiques de l'Hérault[1].

I. — Distribution géographique

Come nous l'avons exposé précédemment dans l'étude topographique, le Département de l'Hérault, avec son climat sec et chaud, avec son sol calcaire, est particulièrement favorable à la végétation des plantes aromatiques. On peut dire que la surface du Département est presque partout riche en plantes à essence, sauf dans la zone littorale consacrée à la culture de la vigne et dans l'arrondissement de St-Pons, où les terrains calcaires cèdent la place aux sols granitiques.

Les principales plantes aromatiques de l'Hérault sont : le Romarin, le Thym, l'Aspic et la Lavande. En dehors de celles-ci, d'une exploitation courante, on distille aussi, incidemment, le Serpolet, la Sariette, la Marjolaine, la Rue, la Sabine, la Menthe-Pouliot et le Fenouil. Nous allons indiquer pour chacune de ces plantes les lieux où elles croissent plus particulièrement.

Le Romarin, le Thym et l'Aspic abondent dans les cantons de Ganges, Claret, St-Martin-de-Londres, Gignac, Aniane, les Matelles, Castries, Montpellier, Frontignan, Mèze, Montagnac, Pézenas, Servian et Murviel.

La Lavande, qui ne croît qu'à une certaine altitude se trouve assez abondante, par places, dans les cantons de Lunas, Lodève et le Caylar, sur les pentes méridionales du Larzac.

Le Serpolet, la Sariette et la Men-Menthe-Pouliot se rencontre un peu partout, mais rarement en quanités distillables, dans les cantons du nord du Département, Granges, Claret, St-Martin-de-Londres, les Matelles. La Rue, assez abondante partout, le devient plus particulièrement dans le canton d'Aniane. La Sabine, qui recherche les collines et les basses montagnes, s'étend des cantons d'Aniane et des Matelles jusqu'à celui du Caylar.

Enfin, le Fenouil, commun dans les cultures et sur les talus après les moissons, se trouve en plus grande abondance dans les champs incultes de la zone littorale, autour de Mauguio et de Frontignan.

II. — Mode opératoire

La distillation des plantes aromatiques se fait dans le Département de l'Hérault comme dans tous le midi de la France, avec des appareils constitués par trois parties : *la cucurbite*, vulgairement appelée « chaudron », *le col de cygne* surnommé « pipe », et *le serpentin*. Les différences dans les appareils consistent dans le mode de chauffage et dans l'emplacement.

Lorsqu'un village est assez abondamment pourvu de plantes, d'eau et de main-d'œuvre, on installe les appareils à demeure sous un hangar, avec un outillage moderne, palans, chariots, rails, grues. Dans ce cas encore, on ajoute aux appareils une chaudière dont la vapeur servira à la distillation.

Lorsqu'on manque des matières premières indiquées plus haut, et qu'on est obligé de déplacer les appareils pour se procurer l'eau ou les plantes, on a des alambics de petite taille, portatifs, qu'on installe sommairement sur un bâti de pierres sèches à proximité des champs naturels de plantes. Dans ce cas, on distille toujours à feu nu.

La distillation proprement dite consiste dans un simple entraînement à la vapeur d'eau. On introduit les plantes dans la cucurbite au-dessus d'une grille, après avoir mis dans le fond une certaine quantité d'eau, le col de cygne est luté avec de l'argile ou fixé avec des crampons, le serpentin convenablement refroidi par un courant d'eau. Lorsque l'eau bout, la vapeur traverse les plantes tassées sur la grille, fait éclater les cellules contenant l'essence et l'entraîne jusque dans le serpentin où, par condensation, les deux liquides se séparent. L'eau et l'essence recueillies dans un vase florentin en cuivre, appelé « essencier », s'écoulent chacune par un orifice qui les recueille d'après leur densité.

Le combustible employé n'est autre que la plante elle-même distillée et séchée, dans tous les cas, sauf pour la Lavande et l'Aspic, dont les sommités herbacées ne seraient pas un bon élément pour la combustion. Pour la Lavande, dont le prix est élevé, on brûle du bois, et pour l'Aspic, le distillateur a soin de faire à l'avance une provision de Romarin ou de Thym distillés qui alimentent le foyer.

Les essences ainsi obtenues sont généralement un peu troubles à cause de l'eau en suspension et un peu colorées, souvent par de fines poussières terreuses.

Il suffit de laisser les essences au repos pendant quelques semaines pour les avoir parfaitement limpides. Chaque essence a, d'autre part, sa couleur propre qui ne peut lui être enlevée que par rectification dans un appareil spécial.

III. — Données botaniques et chimiques

Nous allons passer en revue chaque essence pour préciser la plante qui la fournit et les caractères chimiques qui la distinguent des autres essences de différents pays.

Pour connaître en détail les composants chimiques des essences et les méthodes analytiques, on pourra consulter avec profit les excellents Bulletins semestriels édités en France par la Maison Roure-Bertrand, de Grasse.

L'Essence de Romarin provient de *Rosmarinus officinalis* L. (Labiées). On distille les sommités fleuries de la plante. L'essence de l'Hérault est incontestablement la meilleure, surpassant en parfum

(1) D'après une publication du Comité des plantes médicinales et à essences de la région de Montpellier, 1920.

celle de Dalmatie, d'Espagne ou de Tunisie. Les constantes physiques et chimiques du distillat de l'Hérault sont les suivantes :

Densité à 15° 0,905 à 0,925 — pouvoir rotatoire entre + 1 et + 15° — solubilité 1 volume dans 2 ou 3 volumes d'alcool à 80° et dans 1 volume d'alcool à 90° — teneur en acétate d'isobornyle 5 p. 100, en bornéol 15 p. 100.

L'Essence de Thym est obtenue avec des sommités fleuries du *Thymus vulgaris* L. (Labiées). Le produit de l'Hérault, comme pour le Romarin, est d'une indiscutable finesse, mais il présente une faible teneur en thymol. C'est peut-être à ce caractère que notre essence doit son arome agréable, car les essences de Thym d'Algérie et d'Espagne, riches en phénols (thymol et carvacrol), présentent une odeur plus pharmaceutique. L'essence de l'Hérault a les constantes suivantes :

Densité de 0,910 à 0,930 — solubilité 1 volume dans 1 volume d'alcool à 80° — teneur en thymol de 20 à 30 p. 100, en moyenne 24 à 25 p. 100.

L'essence de Thym fraîche est rouge foncé, ce qui empêche de prendre son pouvoir rotatoire, à moins d'effectuer une dilution dans l'alcool. L'essence rectifiée est blanche, mais elle a perdu une partie de son phénol qui reste toujours en petite quantité dans le résidu.

L'Essence d'Aspic est le distillat du *Lavandula latifolia* Vill., espèce la plus voisine du *Lavandula vera* D. C., qui est la Lavande. Toutes deux sont des Labiées. L'essence d'Aspic de l'Hérault est intermédiaire pour son odeur et ses qualités chimiques entre l'Aspic des Alpes de Provence et celui d'Espagne. Alors que l'Aspic provençal est doux et très soluble dans l'alcool, le produit de l'Hérault est assez camphré et moins soluble. Les constantes sont :

Densité 0,898 à 0,915 — solubilité 1 volume dans 3 à 4 volumes d'alcool à 65° — pouvoir rotatoire + 1° à + 3°.

L'Essence de lavande, dont nous avons indiqué plus haut l'origine botanique, donne dans l'Hérault un produit inférieur à celui des Alpes, fait certainement dû à l'altitude et au climat de notre Département. L'essence, quoique agréable, possède une odeur un peu spéciale et son constituant principal, l'acétate de linalyle, n'atteint que 25 à 30 p. 100, en général 26 p. 100, alors qu'on trouve dans les Alpes jusqu'à 45 p. 100. Les autres constantes sont :

Densité 0,882 à 0,895 — solubilité 1 volume dans 3 volumes d'alcool à 75° — pouvoir rotatoire de — 3° à — 7°.

L'Essence de serpolet est donnée par le *Thymus Serpyllum* L. (Labiées). Elle ne se distingue de la précédente que par sa très faible teneur en thymol, son odeur plus douce et la présence d'une quantité plus grande de linalol.

L'Essence de sarriette extraite du *Satureia montana* L. appartient encore au groupe du Thym. Son odeur en est voisine, elle renferme du Thymol et en outre du bornéol avec son éther acétique.

L'Essence de marjolaine du Département de l'Hérault n'est pas fournie par un *Origanum* comme on pourrait le croire, mais bien par le *Calamintha Nepeta* Savi qui donne une essence très voisine de la Menthe-Pouliot, obtenue avec le *Mentha Pulegium* L. (Labiées). Ces deux essences contiennent de la pulégone.

L'Essence de rue est extraite de deux espèces voisines du genre *Ruta* (Rutacées), *Ruta montana* L. et *Ruta chalepensis* L. Lorsqu'on distille la *Ruta montana*, on obtient une essence figeable à basse température (+ 5° environ), constituée par la méthylnonylcétone. Au contraire, lorsqu'on distille la *Ruta chalepensis* on a une essence non figeable qui contient la méthylheptylcétone. Les essences de l'Hérault ne le cèdent en rien pour la teneur en ces constituants aux essences de Rue d'Algérie ou d'Espagne.

L'Essence de sabine de l'Hérault n'est pas faite avec le véritable *Juniperus Sabina* L. (Junipéracées). C'est à la suite d'une discussion avec la maison Schimmel de Leipzig, qui accusait la Sabine française d'être toujours adultérée, que l'un d'entre nous fit une étude botanique et chimique de la Sabine française. Il se rendit compte immédiatement que les paysans de l'Hérault appellent *Sabine* le Genévrier de Phénicie, *Juniperus phœnicea* L., alors que la Sabine ne pousse que dans les hautes montagnes et n'est jamais distillée en France. L'essence de Genévrier de Phénicie (Sabine française) se distingue de la vraie Sabine du Tyrol par sa très faible teneur en alcool terpénique (sabinol) et son odeur différente.

L'Essence de fenouil est le distillat du *Fœniculum piperitum* D. C. (Ombellifères). L'essence de la plante sauvage se distingue de celle de la plante cultivée par son amertume et sa faible teneur en anéthol. Le produit de l'Hérault ne présente rien de spécial.

IV. — Données pratiques

Production de l'Hérault

Il nous reste à indiquer les détails pratiques relatifs aux essences, tels que : époque de distillation, prix des plantes, rendement, etc.

Sous le climat de l'Hérault la distillation est possible toute l'année pour l'essence de Romarin, qui fleurit en hiver comme en été. Toutefois, le rendement est plus faible l'hiver. Pour le Thym, la meilleure époque est d'avril à juin, puis après les pluies d'automne, en octobre.

L'Aspic au contraire a, comme la Lavande, une durée de floraison restreinte; il ne fleurit que du 1er août au 15 septembre, en retard de 15 jours sur la Lavande qui fleurit du 15 juillet au 1er septembre.

Le Serpolet, la Sarriette, la Rue se distillent au printemps, le Fenouil et la Marjolaine en automne, la Sabine toute l'année et surtout

au début de l'hiver, lorsque l'arbuste porte ses fruits.

Le prix des plantes a beaucoup varié dans les dix dernières années et surtout depuis 1917, suivant en cela le coût de la vie et la hausse des vins. On payait en 1918 l'Aspic 2 fr. 50 les 100 kilogs et 6 fr. la Lavande. Voici les prix pratiqués actuellement dans l'Hérault pour les principales plantes : Lavande 25 à 30 fr., Aspic 14 à 18 fr., Thym 14 à 15 fr., Romarin 5 à 6 fr. les 100 kilogs.

Le rendement varie naturellement suivant la qualité des plantes, mais aussi beaucoup suivant la nature du sol et l'exposition. Voici des chiffres pour nos essences. Il faut 250 à 300 kilogs de Lavande pour faire 1 kilog d'essence, rendement très mauvais par rapport à la plante des Alpes; il faut pour 1 kilog. d'essence : 150 kilogs d'Aspic, 250 kilogs de Thym, 200 kilogs de Romarin.

La variation des prix des essences a suivi la même hausse que celle des plantes, et voici les prix comparatifs de 1908 et 1919 :

		1908	1919	
Aspic	fr. :	6......	30	le kilog.
Lavande	— :	18......	120	—
Thym	— :	9......	28	—
Romarin	— :	5......	18	—

On voit d'après ce qui précède que l'Aspic et la Lavande ont un rendement rémunérateur, le Romarin est d'un rapport passable et le Thym a un prix inférieur à son prix de revient, fait dû à la concurrence des Thyms espagnols. Il n'y aurait pas avantage à faire cette essence, si elle ne fournissait un sous-produit très estimé, *la feuille de thym distillée*, criblée et séchée, qui vaut actuellement environ 60 fr. les 100 kilogs.

Pour obtenir ces feuilles, il faut disposer d'un séchoir à l'ombre, constitué par des claies en toiles métalliques empilées sous un hangar. On secoue la plante encore toute chaude à la sortie de l'alambic; les feuilles se détachent ainsi sans peine, ce qui n'aurait pas lieu en laissant les plantes se refroidir. En outre, on les obtient plus vertes par la distillation à la vapeur qu'à feu nu. Le poids de feuilles sèches donné par 100 kilogs d'herbe fraîche est d'environ 20 kilogs.

Les quantités d'essences produites dans le département de l'Hérault sont difficiles à évaluer, les distillateurs cachant soigneusement leur production. Un seul fait est certain, c'est que devant la culture de plus en plus rémunératrice de la vigne, le nombre des distillateurs diminue chaque année. Sauf quelques maisons d'une certaine importance, qui vivent uniquement de la vente des essences, la plupart des distillateurs sont aussi viticulteurs et oléiculteurs.

La main-d'œuvre venant à manquer chaque jour d'avantage, tous les soins se portent sur la vigne. Nous retrouvons pour les essences les mêmes raisons de diminution ou d'insuccès que pour la cueillette des plantes médicinales.

En 1908-1910, la production de l'Aspic s'élevait environ à 15.000 kilogs d'essence, la Lavande toujours restreinte à 7 ou 800 kilogs, le Thym et le Romarin représentaient chacun environ 10.000 kilogs d'essence. En 1919, après la guerre, avec la plus-value de toutes les cultures alimentaires, on est obligé de constater que la production de l'Aspic atteint à peine 3 à 4.000 kilogs, la Lavande 500 kilogs, le Thym et le Romarin 4 à 500 kilogs ensemble.

Aux causes déjà citées amenant les paysans à se détourner des essences, il faut ajouter la concurrence des essences espagnoles, inférieures aux nôtres, mais meilleur marché. Ces essences d'abord discréditées par la façon dont les Espagnols les fabriquaient, sont maintenant vendues à peu près uniquement par les Allemands qui, déguisés en Sociétés Espagnoles, apportent dans ce commerce, comme dans tout, leurs qualités d'ordre et de régularité.

Enfin, pendant la guerre, les fondeurs de métaux et l'Etat lui-même, ont payé le vieux cuivre à un prix inconnu, jusqu'à 4 et 5 fr. le kilog., et bon nombre de paysans ont vendu leurs alambics, se laissant allécher par l'appat d'un gain immédiat. Il est juste de dire que les bas prix pratiqués avant la guerre ne les encourageaient pas à persévérer.

Il faudrait donc pour amener un effort nouveau dans la distillation que les prix actuels soient stables, — que la cote des essences soit connue du plus grand nombre possible de paysans, — que l'Etat n'assimile plus les faiseurs d'essences aux brûleurs de marc ou de cru — qu'on se préoccupe de répandre dans les campagnes la main-d'œuvre coloniale ou simplement étrangère, ce qui permettrait à la fois de cultiver la vigne et de produire autre chose. Alors seulement arrivera-t-on à distiller une faible partie des fleurs odorantes qui couvrent le sol de l'Hérault, et dont le nombre est certainement inépuisable.

A. Juillet et J. Rodié.

Foire de Lyon.

L'Inauguration de la Foire de Lyon

On annonce de Lyon que les préparatifs de la réunion d'automne de la Foire sont terminés. Grâce à l'amélioration des transports les échantillons sont arrivés en temps utile et dès le 1er octobre plus de 1.000 stands seront occupés. Etant donné le caractère restreint de la réunion, ce chiffre indique à suffisance le succès de l'entreprise.

L'inauguration officielle de la réunion aura lieu le 3 octobre en présence de plusieurs membres du Gouvernement. M. Isaac, Ministre du Commerce et de l'Industrie ; M. Jourdain, Ministre du Travail et M. Ogier, Ministre des Régions Libérées ont bien voulu accepter d'être les hôtes de la Ville de Lyon. Treize Nations étrangères seront représentées à cette cérémonie.

L'Importation des Drogues et des Parfums en Suisse.

Le commerce des drogues et des parfums reflète la rivalité entre les produits du laboratoire de chimie et les produits de la culture des plantes, et, fait qui est de conséquence logique, la concurrence entre les pays qui, en raison de leurs conditions naturelles, sont les uns dans la nécessité de demander à la houille des produits de synthèse, tandis que les autres possèdent, soit dans leur métrople, soit dans leurs colonies, des flores riches, variées et même exubérantes. Ces considérations dominent l'importation sur les marchés ; elles expliquent la position respective de chaque représentant de l'offre et elles préci-

Désignation de la marchandise	Année		Allemagne Valeur Fr.	Allemagne Quantité Quintaux	Allemagne Valeur à l'unité	Autriche-Hongrie Valeur Fr	Autriche-Hongrie Qntité Quintaux	Autriche-Hongrie Valeur à l'unité	France Valeur Fr.	France Quantité Quintaux	France Valeur à l'unité
1° Drogueries :											
Huiles essentielles	1913	import	108,286	63	1,719	3,832	1	2,680	334,086	42	8.023
		export.	145,025	24	6,068	102,582	25	4,153	18,404	5	3,932
	1918	import.	126,491	29	4.363	—	—	—	523,000	62	8,508
		export.	—	—	—	—	—	—	11,101	—	—
Alcaloïdes végétaux	1913	import.	494,000	54	9,243	—	—	—	58.343	13	4,537
		export.	809,000	168	4,823	—	—	—	15,652	3	4,658
	1918	import.	382,998	15	25,347	—	—	—	7,840	—	—
		export.	151,790	10	15,014	—	—	—	56,678	—	—
Sucs de plantes	1913	import.	201,000	1,240	163	—	—	—	96,984	529	183
		export.	18,926	100	189	—	—	—	7,604	57	133
	1918	import	82,716	27	3,044	—	—	—	130,587	208	628
		export.	—	—	—	—	—	—	2,166	6	364
2° Parfumerie : **En récipient de moins de 1 kil.**	1913	import.	256,780	165	1,556	1,023	3	398	114,376	72	1,596
		export	371,032	88	4,222	55,870	16	3,570	220,027	91	2,416
	1918	import.	429,478	85	5,049	—	—	—	259,201	40	6,446
		export.	770	—	—	—	—	—	028.282	128	15 582
En récipient de plus de 1 kil.	1913	import.	358,394	476	753	41,276	45	913	531,972	543	980
		export.	150,595	32	4,647	45,053	11	4,126	320 633	95	3,363
	1918	import.	199,759	130	1,537	—	—	—	441,382	888	1.623
		export.	13,108	1	—	—	—	—	30,600	1	27,080

Désignation de la marchandise	Année		Angleterre Valeur Fr.	Angleterre Quantité Quintaux	Angleterre Valeur à l'unité	Pays-Bas Valeur Fr	Pays-Bas Quantité Quintaux	Pays-Bas Valeur à l'unité	Italie Valeur Fr.	Italie Quantité Quintaux	Italie Valeur à l'unité
1° Drogueries :											
Huiles essentielles	1913	import.	3,997	2	2,149	—	—	—	944	—	—
		export.	55,427	9	6,152	—	—	—	57,282	7	8,218
	1918	import	11,182	1	8.946	200	—	—	—	—	—
		export.	3.490	1	—	17,450	5	3.388	—	—	—
Alcaloïdes végétaux	1913	import.	42,749	17	2,566	29,655	7	4,007	1,570	1	—
		export	25,863	5	5,142	896	—	—	13.263	2	6,346
	1918	import.	225,880	8	27.715	64,275	8	8,116	—	—	—
		export	136.352	5	28,348	12.028	—	—	218,000	6	35,600
Sucs de plantes	1913	import	14,591	51	287	—	—	—	28,185	113	249
		export	862	4	212	—	—	—	16,603	23	714
	1918	import	156,903	266	590	—	—	—	—	—	—
		export	—	—	—	—	—	—	32,433	41	798
2° Parfumerie : **En récipient de moins de 1 kil.**	1913	import.	2,979	4	698	19,914	10	2,061	275	—	—
		export.	843,652	250	3,375	17,417	9	2 018	236,260	58	4,052
	1918	import	12.237	9	1,395	17,708	2	7.440	—	—	—
		export.	1,478,803	151	9,779	76,740	5	14,786	220,359	19	11.765
En récipient de plus de 1 kil.	1913	import.	59,753	94	639	—	—	—	17,029	19	886
		export.	215 707	31	6,907	—	—	—	127,980	58	2,195
	1918	import.	73 240	64	1.144	766	—	—	5.024	1	3.305
		export.	147,985	11	13,119	33,549	4	9,450	23,539	1	16,935

sent l'orientation de la production. Ces observations se vérifient sur le marché suisse. Les résultats des années 1913 et 1918 sont intéressants à signaler ; ils montrent, en dernière analyse, quels efforts la France doit s'imposer pour jouir de son monople naturel et pour affermir sa situation en face de nouveaux concurrents. Dans les évaluations qui servent à classer chaque pays, les plus utiles à retenir sont les quantités et les valeurs de l'unité, celles-ci en général calculées au quintal. Pour les huiles essentielles comme tonnage, les pays se succèdent dans cet ordre : l'Allemagne, la France, l'Autriche-Hongrie, la Grande-Bretagne, l'Italie ; comme prix la France vend plus cher que l'Allemagne dans le rapport de un à huit. En 1918, la France dépasse l'Allemagne, suivent la Grande-Bretagne, l'Italie ; la Grande-Bretagne tient le plus haut prix, dans le rapport de un à deux avec l'Allemagne. Par comparaison avec 1913, tandis que la France maintient ses prix, l'Allemagne quadruple les siens.

Les articles de parfumerie sont à examiner, vu la relation qu'ils ont avec la production des essences artificielles ou naturelles.

Pour les articles en récipients inférieurs à un kilo, en 1913, la France devance l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie ; malgré les prix de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, qui lui sont inférieurs d'un tiers. En 1918, réserve faite de l'Autriche-Hongrie dont les événements ont bouleversé l'organisation, les concurrents conservent leurs positions respectives : la Grande-Bretagne et l'Italie tiennent les prix les plus bas. Entre 1913 et 1918, l'écart est de un à cinq pour l'Allemagne, de un à deux pour la France, de deux à cinq pour la Grande-Bretagne, sur la courbe de hausse générale.

Dans la catégorie des récipients supérieurs à un kilo, en 1913, l'Allemagne précède la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Autriche-Hongrie ; l'Autriche-Hongrie livre l'article à bon marché, l'Allemagne et la France luttent l'une contre l'autre avec un prix dans le rapport de l'unité à deux, l'article français étant plus cher. En 1918, l'Allemagne, la France gardent leur rang, la Grande-Bretagne se substitue aux Pays-Bas, le prix anglais est sept fois plus bas que le prix hollandais. De 1913 à 1918, la surélévation a été dans les proportions suivantes : pour l'Allemagne de un à cinq, pour la France de un à six.

Quels indices directeurs apparaissent à une vue d'ensemble ? D'une manière générale, les prix ont été entraînés par une hausse considérable, l'Allemagne n'a point perdu un terrain que malgré cette hausse elle ne se trouve en mesure de reconquérir, l'Autriche-Hongrie laisse une place disponible, la Grande-Bretagne s'est développée, les Pays-Bas se sont efforcés, non sans succès, de prendre pied, la France a résisté, elle sort même de la lutte avec quelques avantages, mais elle voit devant elle, en outre de l'Allemagne qu'elle retrouvera toujours sur son chemin, des concurrents qui ont redoublé leur effort contre l'Allemagne, comme la Grande-Bretagne, ou qui ont profité de la crise comme les Pays-Bas ; encore faut-il ajouter l'Italie, les Balkaniques et le lointain Japon. Au regard des concurrents les plus rudes, la France a à soutenir la lutte des prix et des qualités avec l'Allemagne et avec la Grande-Bretagne; avec l'Allemagne, c'est la lutte contre le laboratoire de chimie et le produit artificiel ; avec la Grande-Bretagne, c'est en outre la lutte contre la culture, contre le produit naturel. Quelle doit être sa politique ?

En France, les pouvoirs publics se sont préoccupés des moyens de rendre la production plus intense et d'imprimer à l'exportation une impulsion éclairée.

L'effort de la France doit d'autant plus redoubler que parmi ses concurrents elle retrouve, dans le même ordre d'idées, les mêmes méthodes. C'est une constatation manifeste en Grande-Bretagne : dans ce pays également s'organise l'utilisation méthodique de la flore dans la métropole et dans les dominions. Quant à nous, du Massif Central à la Méditerranée, et par delà jusque dans nos possessions d'outre-mer, nous jouissons d'un privilège naturel pour la production, et sur les places étrangères nos produits, grâce au savoir-faire de nos distillateurs, conservent, malgré même les hauts prix, la faveur de la clientèle.

Gaston et Paul Valran.

(*Bull. Chambre Com. Genève*).

TUNISIE.

Le Commerce de la Parfumerie est très développé à Tunis, où les marques françaises sont notamment en grande faveur auprès des Européens et des Indigènes de la classe aisée.

Sauf les essences de rose, de géranium, de jasmin et de fleur d'oranger, fabriquées dans les régions de Nabeul et de Sfax, et débités, au détail, à Tunis par les marchands indigènes de parfums installés dans les « souks », on peut dire que presque toute la parfumerie vendue dans la Régence est de provenance exclusivement française.

Sur 46.265 kilos de parfumerie alcoolique ou non alcoolique importée en Tunisie, en 1918, 45.029 kilos, représentant une valeur de près de 400.000 francs, proviennent, en effet, de la Métropole.

CHINE.

Colis postaux pour les bureaux chinois de la province de Szechwan.

L'Office chinois informe, par télégramme, que le service des colis postaux est complètement suspendu avec les bureaux chinois de la *province de Szechwan* situés à l'Ouest de Chungking.

***

Camphre.— 23,093 piculs de camphre ont été exportés en 1919. Des efforts sont faits au Kiangsi et au Foukien pour rétablir et étendre la culture du camphre qui, pendant longtemps, fut le monopole de Formose.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Une Economie peu banale

C'est une curieuse réclame en même temps qu'une économie que le procédé employé par une brasserie suisse pour étiqueter ses bouteilles.

Cette brasserie fabrique une bière connue sous le nom de *Couronne*. Or, elle applique sur chaque bouteille en guise d'étiquette, un billet de banque *d'une couronne* autrichienne.

La *Couronne* vaut sept centimes en Suisse tandis que le prix d'une étiquette vaut dix centimes.

⁂

L'Etablissement des factures dans les Pays à change défavorable pour la France.

Des faits qui se sont produits récemment donnent lieu d'insister sur l'avantage que trouveraient les exportateurs français à facturer en devises étrangères leurs marchandises dans les pays où le franc est déprécié. Les prix devraient être fixés, les factures arrêtées, s'il s'agit par exemple de l'Angleterre, en livres sterling calculées au pair, soit au taux de 25 fr. 22.

Un des cas particuliers envisagés est celui-ci :

Une maison française avait vendu pour 1.800 francs environ de paniers en osier à une maison irlandaise. Elle avait libellé sa facture en francs avec cette indication complémentaire : *Prière de me régler en livres sterling.* L'acheteur anglais qui, au moment de l'achat, avait pu croire qu'il avait à payer une contre-valeur normale d'environ 72 livres (la livre étant calculée à 25 fr. 22) se libéra de sa créance moyennant 36 livres sterling, au cours du change à la date de la facture (la livre étant alors de 50 francs). Si l'acheteur avait payé la contre-valeur prévue, notre compatriote vendeur en convertissant les livres en monnaie française, aurait touché une somme d'environ 3.600 francs.

Des cas analogues se présentent chaque jour, surtout pour les affaires à chiffre limité des maisons de moyenne importance..

Il y aurait lieu de demander le paiement par chèque dans une banque française établie à Londres. L'acheteur considère comme faveur le droit de se libérer par un paiement effectué en son propre pays. Toute contestation relative à un transfert en monnaie française, toute controverse de change, toute discussion se trouve ainsi écartée. Non seulement l'acheteur britannique se libère de la manière la plus facile pour lui mais l'exportation française bénéficie de tout l'écart du change entre le franc et la livre.

INDE FRANÇAISE

Colis postaux à destination des établissements français dans l'Inde (voie de Marseille et des paquebots français). — Les colis postaux jusqu'au poids de 10 kilos, à destination de l'Inde française, peuvent être, admis à l'expédition, par la voie de Marseille et des paquebots français, dans les conditions en vigueur avant l'ouverture des hostilités.

INDES NÉERLANDAISES.

Acceptation par les voies d'Angleterre, de Belgique et des Pays-Bas des colis avec valeur déclarée et contre remboursement.

Les colis postaux avec valeur déclarée et contre remboursement à destination des Indes orientales néerlandaises peuvent être désormais, acheminés tant par la voie de Belgique et des Pays-Bas que par celle d'Angleterre.

Le droit d'assurance applicable aux colis postaux de valeur déclarée pour cette destination est fixé comme suit :

	France	Corse-Algérie.
Voie de Belgique et des Pays-Bas	0.30	0.45
Voie d'Angleterre........	0.50	0.65

BRÉSIL.

— Dans la pharmacie-droguerie-parfumerie, on a enregistré dernièrement à Rio-de-Janeiro la formation des sociétés suivantes : *Silva, Assumpcao E Marques*, 131, rue du Général Camara, au capital de 10 contos, produits chimiques et spécialités pharmaceutiques ; *Theophilo E Cia*, 119, rue dos Andradas, capital 10 contos, articles de toilette; *D. Matta E Cia*, rue Barao Mosquita, 971, capital 4 contos, pharmacie; *J. P. Dos Santos E Cia*, 117, rue Boavista, capital 6 contos, pharmacie.

⁂

Principaux importateurs de Belem de Para.

Nous donnons ci-après une liste par catégories des principaux importateurs de la place de Para.

Droguerie, pharmacie. — Cesar Santos et Cie ; Carvalho Leite et Cie ; C. Sa et Cie ; Fernandes et Ferreira ; Herculano de Carvalho et Cie ; I. G. Nogueira ; Machado et Cie ; Pontes et Irmaos.

Parfumerie. — Alberto Pereira et Cie ; Altino Britto Pontes ; Xavier et Cie.

VÉNEZUELA.

La France était parvenue à implanter, au Vénézuela, tout spécialement ses articles de mode et d'art, de parfumerie, de conserves alimentaires, de boissons, de médecine, d'instruments de chirurgie et autres encore; elle pourra sans effort y reprendre sa place quand elle pourra servir rapidement et parfaitement toutes les commandes.

JAPON.

D'après un rapport du secrétaire commercial de l'ambassade britannique à Tokio, le premier signe remarquable d'un rapprochement entre les Allemands et les Japonais se manifeste dans la fondation d'une Société sous la raison sociale « *Tairi ku Backi Kabushiki Kaisa.* » (The

Continental Trading C° Ltd.). Le siège de la Société est à Tokio, avec succursale à Osaka. Le capital social s'élève à 10 millions de yens. Les fondateurs et leurs amis comptent parmi eux 1.000 professeurs, ainsi que des commerçants et des banquiers connus.

Des Japonais instruits sont partis pour une voyage d'études en Allemagne. On mettra à profit l'intelligence et l'expérience des commerçants et experts techniques établis au Japon. La main-d'œuvre à bon marché et les matières premières de l'Extrême-Orient faciliteront la mise à exécution de ces projets et permettront de récolter les fruits des découvertes allemandes.

Nous avons signalé nos efforts pour contrecarrer l'influence allemande chez nos ex-alliés, nous y reviendrons.

ROUMANIE.

Notre confrère *L'Orient* de Bucarest s'élève vivement contre l'extension de la concurrence déloyale en matière de parfumerie.

La prohibition d'importation des articles français donne lieu à une innondation de contrefaçons fabriquées sur place. Les produits « Star-Work, London », les pâtes dentifrices Dr Georges F. ne sont pas faits pour donner du relief aux industries anglaise et française.

Il est à souhaiter que la protection de l'industrie locale se manifeste sous des formes plus loyales.

CANADA.

(*de notre correspondant particulier*)

Le commerce de la parfumerie au Canada a été peu important pendant le mois d'août. L'acheteur a d'ailleurs une tendance à la réserve: c'est la note générale. De plus tout le monde sait que les stocks aussi bien des grossistes que des détaillants sont plutôt réduits et juste suffisants.

Les Etats-Unis restent le principal fournisseur du Canada sans doute parce que les besoins des deux pays sont à peu près identiques. Sur 249.096 dollars qui représentent la valeur des importations de produits de parfumerie au Canada, en mai 1920, les Etats-Unis en ont fourni à eux seuls pour 195.705 dollars. De même que l'année dernière sur 151.715 dollars d'importations pour le même mois, 104.177 venaient des Etats-Unis.

La France a malheureusement perdu beaucoup de terrain à ce point de vue pendant la guerre au Canada, comme le prouve la décroissance importante de ses exportations.

MEXIQUE.

Nos exportations au Mexique augmentent régulièrement, le tableau du mois d'avril 1920 donne les chiffres suivants :

Produits chimiques......	921.063 95 fr.
Matières colorantes	46.970 » —
Parfumerie	272.938 30 —

Le Marché Anglais.

Les affaires ont été excessivement calmes en Angleterre dans ces derniers temps car il y a entente, tout au moins tacite, entre les plus importantes maisons pour ne pas acheter ou acheter le moins possible et seulement pour leurs besoins immédiats dans le but d'amener la baisse. Nous avons eu, en effet, de la baisse sur certains articles mais également de la hausse sur certaines autres essences, les stocks actuels sont estimés assez bas et les préparatifs en vue de la fin de l'année nous vaudront sans doute dans un avenir prochain des prix plus fermes.

La bergamotte vaut environ 32/— et le bois de rose femelle se traite à 54/—; le cananga est coté dans les 25/—. L'essence de bois de cèdre est ferme à 3/6. La citronnelle Ceylan est meilleur marché à 3/— la distillation de Java valant dans les 5/—. Le géranium Bourbon vaut 40/—, l'algérien 42/— et le géranium français est rare à 125/—. La lavande française nouvelle récolte est cotée 45/— pour une bonne qualité titrant dans les 38 d'éthers naturels. Le néroli français vent entre 90/— et 100/ per. oz. mais est concurrencé par le néroli italien à 25/—. L'essence de Patchouli se traite à 85/—, le petitgrain Paraguay est ferme à 28/—, le Santal n'a pas bougé à 48/—, le thym vaut dans les 10/—, enfin le Vétivert Bourbon est très ferme à 50/—.

Le Gouvernement anglais se propose de soumettre prochainement au Parlement un nouveau projet de loi qui nécessitera sans doute l'obtention de licences pour l'importation de ceux d'entre les synthétiques qui sont déjà fabriqués en Angleterre. Il est à espérer que ces futures restrictions ne seront pas conçues de façon à nuire aux synthétiques français et à paralyser les affaires d'une façon générale, ainsi qu'il est arrivé précédemment.

L'aubépine est peu demandée à 34/—, l'acétate de benzyle vaut 9/—, mais le benzoate de benzyle de bonne qualité est rare à 14/—. L'alcool cinnamique vaut 112/—, le citral 30/—, le citronellol 65/—. La coumarine, de fabrication allemande, est offerte en-dessous même de 25/—, l'eugénol est coté 18/—, et l'isoeugénol 25/—. Le géraniol vaut environ 18/—, l'héliotropine 30/—, l'indol 35/— l'once et les ionones sont toujours relativement rares entre 70/— et 140/— selon qualités. Le linalol de bois de rose est meilleur marché à 42/—, l'alcool phényléthylique vaut 80/—, le terpinéol 7/—, enfin la vanilline est un peu en baisse à 65/—.

London, 30 *août* 1920.

M. FAUCON.

La Crise.

Quelles sont les causes de la crise actuelle ? Telle est la question que tous les commerçants se posent. La tendance habituelle du Français est d'accuser immédiatement le Gouvernement de manœuvres souterraines ; dans les autres pays on s'efforce de voir nettement les causes vraies afin d'y remédier si possible.

Notre confrère américain *Drug and Chemical Markets* a publié récemment un article à ce sujet sous le titre « *Les Causes de la dépression des affaires* » et nous pouvons le lire avec profit.

Au premier chef, notre confrère accuse la transition entre une période ou la spéculation s'en est donnée à cœur joie et une période nouvelle bien équilibrée, dont tout le monde souhaite l'avènement. D'autre part la rareté de certains produits indispensables à la production et la méfiance en partie justifiée des hommes d'affaires provoquent des difficultés supplémentaires qui mettent (en Amérique) les fabricants de produits chimiques et de drogues à une dure épreuve.

Cependant, si l'on en croit la Chambre de commerce des Etats-Unis, aucune débâcle des valeurs, aucune panique, aucune catastrophe n'est réellement à craindre, le rapport du Comité des statistiques et régulations affirme que les affaires doivent se rétablir graduellement sans aucun désordre financier, ni économique.

Ces affirmations rassurantes n'ont encore pas modifié sensiblement les vues des hommes d'affaires qui continuent *à avoir peur*. Le monde des affaires a peur de l'avenir, les pronostics les plus sombres circulent sous le manteau et les commerçants unis dans leur panique forment un bloc inébranlable aux coudes serrés, et faisant face contre les redoutables éventualités prédites.

Si nous ajoutons, dit notre confrère, les autres causes accessoires, telles que la réduction des découverts en banque et des délais de payement ou de remboursemnts, la continuation forcée des fabrications pour éviter les chomages dangereux, les cours irréguliers des changes, la cessation de l'exportation des produits américains, la réaction contre l'extravagance de certaines hausses injustifiées et la grave crise des transports américains, personne ne s'étonnera plus de la crise actuelle.

En ce qui concerne les huiles essentielles, l'exemple le plus frappant se trouve certainement dans les fluctuations invraisemblables des essences d'Hespéridées et de leur dérivé, l'acide citrique. On connaît l'impressionnabilité des milieux marchands d'essences en Italie : on sait qu'un simple télégramme de demande de prix envoyé à Messine ou à Reggio suffit pour faire monter les cours de plusieurs points, même en l'absence de toute transaction définitive.

A plus forte raison, les commandes continuelles d'Amérique survenant à la suite de la prohibition des boissons alcooliques devaient-elles, jeter les marchands dans la voie de la hausse...

Actuellement, les stocks n'ayant pas été utilisés, c'est la baisse avec ses petites fluctuations destinées à encourager le chaland hésitant.Mais jusqu'à ce que les stocks existants en Amérique soient épuisés (à perte en général) ce sera la baisse d'autant plus active que certaines maisons ont pris nettement position dans ce sens et n'épargneront rien pour réussir.

Notre confrère ajoute enfin avec juste raison que le public privé pendant la guerre de produits de luxe s'est jeté sur les articles de cette série avec frénésie ; mais dès que l'argent s'est fait plus timide, les produits de luxe sont redevenus ce qu'ils auraient jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire des articles que l'on achète exceptionnellement.

Toutes les raisons du *Drug and Chemical Markets* nous semblent parfaitement déduites, mais nous devons ajouter notre manière de voir qui est évidemment un peu différente. La France qui exporte, souffre, en effet, du malaise étranger, mais ne trouve pas que la situation intérieure soit le fait du « *Chaos financier et économique en Europe* ». Il n'y a eu en France, aucune cause sérieuse à la crise actuelle et c'est en pleine voie d'accroissement de production que la plupart des industriels ont été saisis. Les difficultés de tout ordre, nous avions appris à les vaincre pendant la guerre et elles ne nous faisaient plus peur, mais brusquement nos acheteurs principaux : le Japon d'abord, puis l'Amérique et l'Angleterre nous ont fait défaut les uns après les autres. Nos stocks se sont donc accrus et l'existence de fortes quantités de valeurs transformées sous les aspects de marchandises exportables pèsent désormais sur notre marché financier. Mais moins que partout ailleurs le désarroi, la panique, les chomages, les grèves se sont faites sentir jusqu'ici dans notre pays qui donne le plus magnifique exemple du sang-froid dans un monde qui le regarde étonné.

Le sang-froid que nous avons appris devant Verdun ne nous a pas encore abandonné : les affaires se rétabliront sans à coup et il est de toutes probabilités qu'elles persévéreront dans cette voie sans qu'aucun incident fâcheux ne vienne interrompre leur essor.

Les profits se limitent naturellement, quoique la nécessité de faire face au devoir fiscal nous impose de lourds sacrifices, l'entente cordiale avec les travailleurs manuels prend figure sans aucune des manifestations violentes qui se sont produites en Italie, notre crise des transports s'est calmée d'elle-même et il apparaît que, au milieu des nations tourmentées de tant de façon, la France garde cette dignité qui lui a conquis pendant la guerre tant de nouvelles amitiés.

Les commerçants et les industriels français sont prêts à exporter dans les conditions les plus strictement honnêtes toute leur production, désormais plus importante qu'avant-guerre. La France attend, avec une magnifique confiance dans cet avenir qu'elle vient de forger, que les nations qui ont profité mieux que nous des circonstances aient digéré ce lourd métal dont nous étions autrefois les grands détenteurs. La crise actuelle est une crise de *nouveaux riches* qui ont enflé leur fortune à la faveur du plus grand cataclysme que la Terre ait jamais vu. Cet or, prix de tant de sang a besoin de perdre sa couleur rouge dans la souffrance, il veut être lavé par les larmes.

Nous sommes sans accrimonie, aussi bien devant les profiteurs français que devant les Nations commerçantes qui ont tiré beaucoup de profit de nos malheurs et qui se sont efforcés depuis d'exploiter notre désir de renaissance, mais il ne nous saurait être interdit de comparer avec satisfaction notre propre situation morale, économique et financière avec le chaos international.

Cette situation est plus favorable à des ententes amicales, nous souhaitons qu'elles se réalisent.

Ce sera la conclusion de cet article, et nous attendrons volontiers la fin de cette indigestion d'or.

D'Auribeau.

La Parfumerie Française en 1920.

Notre article d'août paru sous ce titre a été reproduit par plusieurs de nos confrères et notamment par *La Revue de Grasse* qui l'a commenté favorablement et par *La Voix du Peuple* de Grasse qui nous accuse des plus ténébreuses machinations.

« Ces lignes insidieuses dit *La Voix du Peuple* s'adressent à la clientèle : on veut la lancer contre la Parfumerie Grassoise en rendant celle-ci uniquement responsable d'une situation de fait qu'elle a dû subir, acculée par les événements, mais qu'elle n'a provoquée en rien et pour cause... »

La Voix du Peuple fait également allusion au procès intenté pour hausse illicite à des distillateurs Grassois par des parfumeurs parisiens et remet à une autre occasion des explications sur ce sujet. Comme nous serons très heureux de noter que les distillateurs Grassois ont tout à fait raison, nous attendons avec plaisir les révélations annoncées.

Mais *La Voix du Peuple* nous permettra cependant d'ajouter quelques mots : la *Parfumerie Moderne* pourrait s'appeler depuis de longues années la « *Voix du Peuple des acheteurs de parfumerie* » et de matières premières. Nous soutenons les acheteurs de matières premières parce que les distillateurs Grassois sont assez puissants pour se défendre eux-mêmes et qu'ils trouveraient fort mauvais que nous voulions les défendre (et contre qui ? mon Dieu !).

Nos relations mondiales nous ont mis à plusieurs reprises en situation de répondre à des enquêtes très serrées et tendancieuses contre l'Industrie Grassoise ; nous nous sommes toujours efforcés de ramener les médisances contre les distillateurs à des proportions minimes ; dans un autre numéro tout proche, nous exposions notre correspondance avec un journal Parisien, qui prétendait que l'industrie des Parfums naturels disparaît, engloutie par les parfums de synthèse... nous avons rétabli la vérité, comme les distillateurs Grassois eux-mêmes l'auraient fait.

Nous sommes donc sans aucun parti pris et rigoureusement impartiaux ; mais on nous permettra encore une fois d'insister sur le péril qu'engendre la hausse folle des fleurs et des essences qui en sont tirées.

Notre industrie française des essences de fleurs jouit jusqu'ici d'un monopole absolu : ce monopole durera-t-il ? ; les encouragements que le Gouvernement italien prodigue aux industriels qui installent des usines d'extraction de parfums n'ont-ils pas paru aux parfumeurs Grassois un indice sérieux à prendre en considération.... d'autre part toutes les côtes de la Méditerranée sont couvertes de fleurs exploitables et enfin les fabricants de produits artificiels de France et de tous les pays producteurs profitent de cette situation.

La baisse générale sur les matières artificielles provoque des comparaisons ; le danger qu'il existe a stocker des produits aussi chers au moment où la résolution des acheteurs étrangers de ne pas acheter à ces cours, s'affirme par des faits et par des déclarations syndicales ; toutes ces raisons sont elles inventées par nous pour des motifs cachés ou inspirées seulement par la saine raison et un soucis de la prospérité générale des affaires françaises de parfumerie ?

Nous avons crié Casse-cou aux intéressés, nous leur signalons encore les décisions d'abstention d'achat publiées par les syndicats de parfumeurs et de droguistes américains ; ces décisions ne sont pas inspirées par nous, nous n'avons pas cette puissance. Le danger que courrent les distillateurs de Grasse menace tous les fabricants et nous pouvons avec juste raison nous épouvanter des suites probables d'une politique de hausse en pleine vague de baisse.

Voilà la vraie raison de notre article : les parfumeurs raisonnables nous approuveront.

Parfumerie Moderne.

Rectification adiabatique.

Nous avons dit que dans les phénomènes distillatoires, il fallait assimiler le travail de la vapeur à travers une masse de plantes à un travail analogue à celui qu'accomplit la vapeur dans une machine à pistons ou dans une turbine.

C'est ce que confirme M. C. Berthelot, dans une récente étude sur le système de fractionnement cinétique et adiabatique de Chenard. (*Chaleur et Industrie*, p. 275, 1920).

Les vapeurs se déplaçant dans un conduit, dit-il, accomplissent un travail qui s'accompagne d'un refroidissement régulier et proportionnel et par suite d'une condensation, avec (dans le cas d'un mélange de vapeurs) un fractionnement des produits condensés au fur et à mesure de ce travail.

Ce qui démontre la réalité de ce travail, c'est la diminution de vitesse d'une vapeur qui, pour un conduit dont le diamètre n'est pas cité, varie selon les chiffres du tableau ci-dessous :

Pour une vitesse initiale de 50 m. à la seconde, la vitesse d'écoulement devient à 20 m. de l'orifice :
pour la vapeur d'eau. 14 m. 94 par seconde ;
pour la vapeur d'alcool éthylique, 14 m. 78 ;
pour la vapeur de benzine, 0 m. 016 ;
pour la vapeur de toluène, 0 m. 003 ;

étant bien entendu qu'aucun refroidissement externe n'intervient, ni aucune augmentation de volume (détente).

Si au lieu de vapeur pure on étudie des vapeurs mixtes, la composition des vapeurs sera modifiée sans que l'on ait besoin de faire intervenir le refroidissement dû à des causes extérieures.

On conçoit que, dans ces conditions il est facile d'imaginer un dispositif de rectification basé simplement sur ce principe.

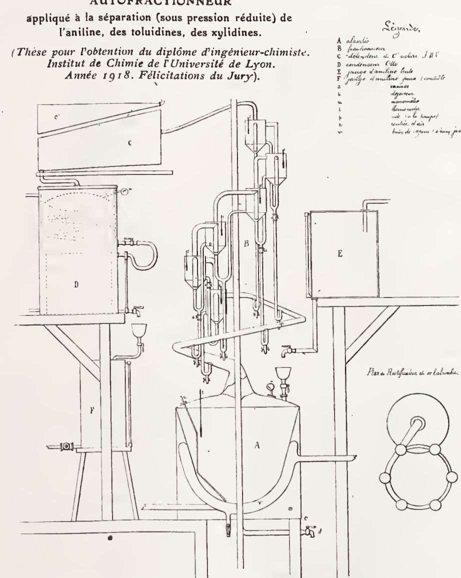
Nous observons d'ailleurs que les colonnes actuelles de rectification fonctionnent (en dehors du refroidissement extérieur) également par leur longueur et que la nouvelle disposition horizontale de Chenard ne change rien au principe ancien. La nouveauté du principe réside seulement en la nécessité du travail interne obtenu dans les colonnes Barbet par les plateaux, dans les tubes de Vigreux par les pointes. Les matières inertes dont on remplit généralement les colonnes de rectification jouent également le rôle d'essuyeurs (de déshuileurs) auxquels l'auteur semble attacher, avec raison, une grande importance.

Le Primage, ou entraînement, par les vapeurs, de vésicules de produits liquides est extrêmement nuisible au fractionnement. On l'évalue à 10 % en poids (quelquefois même à 25 %) et on n'y remédie en matière de machines à vapeur que par l'emploi de surchauffeurs

AUTOFRACTIONNEUR

appliqué à la séparation (sous pression réduite) de l'aniline, des toluidines, des xylidines.

(Thèse pour l'obtention du diplôme d'ingénieur-chimiste. Institut de Chimie de l'Université de Lyon. Année 1918. Félicitations du Jury).



qui ne sauraient être de mise dans la distillation. Comme bien des raisons indiquent que le primage est plus fort encore dans la distillation des huiles essentielles que dans la production de vapeur d'eau (écart moindre entre le poids du liquide et le poids de la vapeur par exemple) on doit conclure qu'il est indispensable de suprimer cette cause de mauvais fonctionnement d'une colonne de rectification.

M. Chenard a montré l'importance de ce primage par un analyseur qu'il place sur le trajet gazeux et qui comporte des chicanes en toiles métalliques enroulées à chaque extrémité de façon à déshuiler complètement les vapeurs. L'appareil, soigneusement calorifugé, donne des précipitations de 7 à 24 % et l'examen des produits de rétrogadation est tout à fait intéressant.

L'appareil Chenard qui, au point de vue calorique strict correspond à peu près à une colonne verticale de même longueur (abstraction faite de l'action ralentissante de la pesanteur) est donc supérieure à l'ancien type de colonne en ce sens que les rétrogradations ou condensations retournent directement à la première spire de la colonne dans l'ordre même de leur condensation et sans agir comme échangeurs de températures et de vapeurs avec les gaz montant.

Nous savons, en effet, que lorsque les corps gazeux se condensent ils abandonnent leur chaleur de vaporisation qui se transmet à la vapeur voisine en changeant sa température ; mais si ces corps condensés se rassemblent sur des plateaux qu'ils remplissent comme dans le cas des colonnes Egrot, ils jouent le rôle de *Volant* de chaleur et s'opposent donc au refroidissement correct de la veine de vapeurs.

C'est ce qui peut expliquer en partie les imperfections de la colonne du type Barbet et la difficulté de réalisation des conditions scientifiques de fonctionnement qui ont été si parfaitement analysées par M. L. Gay, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier (*Chimie et Industrie*, Volume 4, n° 2).

L'appareil à distillation fractionnée de Chenard est donc un conduit très long, sa disposition verticale eut été incompatible avec sa théorie d'une part, et impossible en pratique d'autre part, puisque dans le modèle de démonstration la colonne a pour longueur 28 fois le diamètre du ballon, soit pour un appareil de 25 litres environ, 9 mètres de développement.

Ce tube est donc disposé en trois portions obliques ascendantes : les deux premières rectilignes, la dernière en serpentin dont le grand axe serait horizontal.

Chaque spire de ce serpentin porte un siphon à sa partie inférieure, siphon qui ramène les produits de distillation dans la première portion de tube.

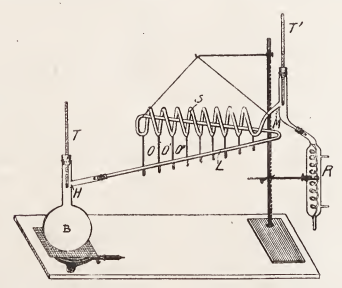
Dans le type industriel plus court (dans le croquis il n'a que 5 fois le diamètre de l'appareil) le serpentin est remplacé par une chaîne de cônes pour « *favoriser l'épanouissement de la veine et permettre aux vapeurs de travailler sur toute la surface de la section qui leur est offerte, contre la pression extérieure* ».

Ce texte que nous reproduisons en italique semble indiquer d'une part qu'il est nécessaire que les vapeurs travaillent contre une pression extérieure pour effectuer leur travail, et que par conséquent, la colonne Chenard ne saurait être employée dans les appareils fonctionnant dans le vide, et que d'autre part l'auteur employant des sections de tubes différentes ne dédaigne pas le principe de la détente que nous persistons à croire plus efficace que le travail.

Ces critiques n'en sont d'ailleurs pas, tant que l'expérience ne nous aura pas démontré que, comme dans toutes les colonnes actuelles, le travail des vapeurs est extrêmement complexe et qu'il ne saurait être encore question de dogmatiser en cette affaire. Tel dispositif, peut dans certains cas donner de meilleurs résultats et dans d'autres être inférieur, c'est à l'ingénieur de les connaître tous et de les employer à bon escient, c'est ce à quoi nous nous appliquons et nous aurons l'occasion ultérieurement de donner notre avis sur ce système que nous expérimentons avec la plus entière impartialité ne cherchant, comme M. Chenard, lui-même, que le progrès dans nos industries.

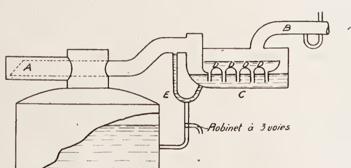
La colonne Chenard est précédée

d'un déshuileur ordinaire composé de deux cylindres concentriques ; la vapeur passe dans ces cylindres



et y dépose une partie des particules entraînées par primage. On peut augmenter le nombre de ces déshuileurs et même les compléter par une sorte de plateau qui agit justement comme volant de chaleur et échangeur de température. Ce plateau reçoit les flegmes des siphons et par conséquent des produits déjà notablement plus purs que les produits de l'alambic.

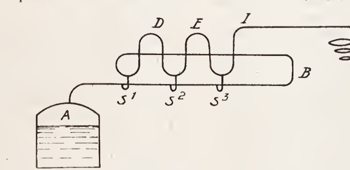
Dans leur ensemble, les dispositions de M. Chenard paraissent très intéressantes et très pratiques, nous ne faisons de réserves que sur la théorie qui les a engendrées. Nous admettons difficilement par exemple que dans le modèle d'essai en



verre, une grande partie des résultats ne puisse être attribués au refroidissement extérieur et que d'autre part la question du travail des vapeurs est loin d'être solutionnée par le dispositif indiqué.

Si Joule et Thompson, en effet, avaient pris la précaution d'anihiler complètement la force vive de la vapeur pour établir leurs formules, si M. Chenard, lui-même, emploie les bouchons poreux dans son analyseur, en revanche nous ne trouvons dans les dessins aucun dispositif propre à engendrer un véritable travail des vapeurs (1), sauf pendant la période extrêmement faible pendant laquelle la vapeur doit pousser devant elle l'air à la pression extérieure. Si cette condition *sine qua non* du travail contre la pression atmosphérique doit être réalisée, l'appareil qui a un gros avantage dans la fabrication des produits à bas point d'ébullition (alcool, benzol, toluène) perd tout son intérêt dans l'industrie des produits aromatiques où tout fractionnement se fait dans le vide le plus complet possible.

Il est d'ailleurs très possible que nous nous trompions en faisant ces objections ; l'expérience nous permettra d'y revenir et aussi, nous l'espérons, les conseils et les explications complémentaires de M. Chenard. Le dispositif à détentes successives auquel nous donnons notre préférence (2) semble plus adéquat à notre travail ; en le perfectionnant selon les indications très judicieuses de M. Chenard, nous pensons que l'on doit obtenir des dispositifs beaucoup plus parfaits que ceux dont on se sert actuellement.



C'est sur cette conclusion que nous terminons cette analyse en remerciant M. Chenard et M. Berthelot de leurs travaux qui seront féconds pour l'industrie des parfums.

R.-M. GATTEFOSSÉ.

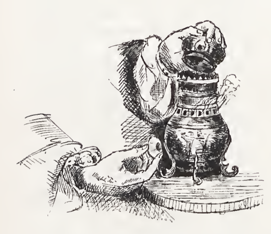
---

(1) Il faudrait alors admettre que le seul frottement des vapeurs contre les parois des tubes engendre une perte de charge suffisante pour provoquer la perte presque complète de la force vive !

(2) Voir fig. I le système de rectificateur à détente présenté en 1918 aux professeurs de l'Institut de Chimie de Lyon par un de nos jeunes collaborateurs.

L'Adresse de Jean Chabert, Parfumeur à Lyon, au XVIIe Siècle.

CASSOLETTES ET POTS POURRIS



On voit à l'hospice de Villeneuve-les-Avignon une Vierge aux yeux fendus en amandes attribuée à Enguerrand de Charonton. Elle est couronnée par Dieu le père et Jésus dont on ne *voit que les mains*.

C'est ici la même chose. D'une main, le parfumeur Chabert — car ce sont ses mains — ouvre une jolie Cassolette d'argent ou de vermeil ? de l'autre, il tient une savante pastille de sa composition.

Il convient de placer ici *un avis*. Notre dessinateur en proie à un accès de paresse s'est *refusé* à nous en montrer davantage ; force aux Curieux de recourir au Magasin Pittoresque de 1867, p. 329, où ils pourront voir le portrait du parfumeur lyonnais *tout entier*, le chef couvert de l'inévitable et copieuse perruque du temps. Le dessin est de Bocourt d'après une estampe de l'époque. Nous donnons cependant pour la commodité des lecteurs le texte de l'auteur anonyme de l'article. Ce texte débute par des considérations sur les *Gantiers Parfumeurs*. (Elles ont été données en grande partie dans la *Parfumerie Moderne*, août 1919, ainsi que dans le journal *La Ganterie*, mai 1919).

Il est dit ensuite :

« Venons maintenant à notre figure qui est celle de Jean Chabert, parfumeur, à Lyon. Il est représenté d'après une gravure qui *formait sans doute le frontispice d'un livre* publié par lui sur le métier, disons pour ne pas fâcher son ombre sur l'art de la Parfumerie. Au-dessus de la gravure, on lit cette réclame :

« AU JARDIN DE PROVENCE »

chez Jean Chabert *marchand parfumeur se font et vendent toutes sortes de cires d'Espagne, essences, parfums, savonnettes et rossolis de Turin. Sur les Terreaux, à Lyon.* »

«Ces quelques lignes sont d'autant plus précieuses que le livre de Jean Chabert — *si livre il y a* — nous fait défaut.

« Elles prouvent qu'à Lyon et à Paris l'industrie des parfumeurs sous le même nom, n'était pas du tout la même. Ils étaient en possession de vendre à Lyon des objets qui, à Paris, leur étaient formellement interdits : le rossolis, par exemple, ainsi nommé de cette plante qui porte ce nom et qui entrait autrefois dans sa composition.

« Jean Chabert se fut fait à Paris, s'il y eut transporté son commerce de graves affaires avec les limonadiers qui avaient le privilège de vendre les liqueurs. En revanche, il ne paraît pas que les parfumeurs de Lyon vendissent des gants ; du moins cet objet n'était pas essentiel dans leur commerce comme à Paris au XVIIe siècle. »

Un livre de Jean Chabert, à notre humble avis, ne doit pas exister, il en resterait quelque chose et d'une manière ou d'une autre nous le saurions aujourd'hui.

Cette estampe était simplement selon nous une *Adresse* comme il s'en faisait encore au siècle suivant.

Au XVIIIe siècle Papillon gravait une adresse pour le *parfumeur Jobert*, rue de la Croix-des-Petits-Champs, à Paris ; elle relatait sa pommade au pot pourri ; et une autre pour *Antoine Artaud*, marchand parfumeur de Grasse où il faisait un grand commerce. (E. Fournier. *Le Livre Commode*, T. 2, p. 34).

Dans un autre genre de commerce, l'analogie n'apparaît pas moindre. Nous citerons pour intéresser les lecteurs curieux, la fameuse Adresse de Gersaint, marchand de Paris, dessinée par Boucher et gravée par de Caylus, dont la Bibliothèque nationale de Paris possède l'*unique exemplaire connu* (nous parlons de l'*adresse* de Gersaint et non de son *Enseigne* peinte par Watteau qui est tout autre chose. L'*Illustration*, 22 janv. 1910, par la plume de Gustave Babin en a donné l'historique *très suggestif*, avec figures à l'appui).

L'adresse de Gersaint dont nous voulons parler a été reproduite au 1/4 de grandeur naturelle dans le *Livre Journal de Lazarre Duvaux*, 1748-1758, publié en 1873, par Louis Courajod [Paris, typographie Lahure] où elle sert de frontispice. Cette estampe qui représente un grand cabinet chinois au bas duquel gît une infinité de bibelots est une véritable affiche *in plano* de 62 × 42.

L'adresse est ainsi rédigée :

« A la Pagode, Gersaint, joaillier, sur le pont Notre-Dame, vend toute espèce de Clinquaillerie nouvelle et de goût, bijoux, glaces, tableaux de cabinet, pagodes, vernis et porcelaines du Japon, et généralement toutes sortes de marchandises curieuses et étrangères. »

Quoiqu'il en soit, l'analogie est indéniable, l'estampe du Magasin Pittoresque est *une adresse*.

On vendait encore à cette même époque chez Lazarre Duvaux des Cassolettes dans le genre de celle que nous montrons. C'était pour les grands d'alors ; il en est souvent question dans le Livre journal de notre bijoutier où elles sont appelées aussi *Réchauds*. (Les Cassolettes comportaient alors un petit réchaud à esprit de vin).

« N° 2087, pour Mme de Pompadour, un réchaud formant Cassolette sur une terrasse dorée d'or moulu avec couronne et médaillon rempli d'un chiffre, 1.257 livres (!).

« N° 1080 [La duchesse de Brancas était plus modeste, elle se contentait] « d'un petit réchaud argenté pour brûler des pastilles, du prix le « 15 livres ».

Revenons à la Cassolette réchaud. De quoi était-elle alimentée au temps de Chabert ? Charas, son contemporain, va nous le dire dans sa *Pharmacopée* de 1672 : « On parfume fort agréablement, dit Charas, les chambres des *grands* [*toujours*, on voit que nous sommes encore loin de 93], en mettant certains aromates choisis et pulvérisés dans une Cassolette avec égales parties d'eau de rose ou de fleur d'oranger ; car en chauffant doucement ces matières les vapeurs qui s'en élèvent remplissent la chambre d'une odeur agréable.

« On préparera une poudre avec benjoin, bon storax, bois de rose, de santal citrin, calamus aromaticus, fleurs de benjoin et clous de girofle. On la mêlera avec de l'eau de rose et de fleur d'oranger et on versera une partie de ce mélange dans une Cassolette qu'on fera chauffer doucement pour en épandre dans la chambre la bonne odeur. Ajouter, si l'on veut quelques grains de musc et d'ambre. » Tout cela nous paraît un peu *pompier* aujourd'hui ; nous ferions mieux c'est certain ; mais il est probable que cela suffisait, même pour les *grands* à cette époque. Toutefois, les trochisques d'*Alipta moschata* et ceux de *Gallia musquée* (sic) d'origine arabe incontestable, d'une plus riche et plus capiteuse composition (musc d'Orient, ambre gris, ladanum, bois d'Aloës, rose, etc.) dont Charas nous donne aussi les formules étaient encore en usage de son temps pour les Cassolettes, comme il le dit lui-même.

Quelques réflexions cependant sur l'emploi de la Cassolette en général. Bien conduite au point de vue du réglage calorifique, la Cassolette, qu'il s'agisse de parfums secs : poudres odoriférantes, pastilles (agglomérées à chaud par simple fusion des aromates, *sans mucilage si possible*) ou d'eaux aromatiques donnera toujours des vapeurs parfumées qui laissent loin en arrière les meilleurs papiers ou rubans, et surtout les *pastilles* ou clous fumants à base de bois odoriférants, de baumes, d'épices, etc., sans excepter les *essences* avec lesquels Piesse pensait remettre les choses au point, en supprimant les ingrédients dont nous venons de parler. C'est une erreur, parce qu'il arrive alors, que le charbon nitré et le mucilage avec quoi on les cimente à l'excès — c'est forcé — produisent à la combustion des gaz et des produits empyreumatiques malodorants, compromettant ainsi les meilleurs parfums; c'est souvent du bien perdu, surtout lorsqu'on fait usage de substances coûteuses : musc, civette, ambre, essence de rose, de néroli et autres. C'est un désastre, et les professionnels le savent bien.

Exemple : sur une simple feuille de cuivre étamé, large comme la main, de trois à quatre millimètres d'épaisseur, versez une cuillerée à café d'une poudre parfumée riche des ingrédients susdits. Chauffez votre plaque sur un petit trépied à l'aide d'une lampe à alcool, avec une *flamme modérée;* il s'en dégagera des vapeurs suaves où vous retrouverez délicieusement fondues et très perceptibles encore, les senteurs de vos ingrédients ainsi que les éthers de vos essences tout cela dans leur *véritable expression*. Voilà de quoi charmer l'olfactif le plus exigeant et le mieux averti.

Faites maintenant avec cette même poudre, des trochisques, ou avec leur teinture alcoolique concentrée, des papiers ou des rubans, ce ne sera plus du tout cela et vous pouvez compter sur un désenchantement ou pour mieux dire sur une désillusion.

En un mot « sublimez vos parfums avec art, mais ne les décomposez pas ».

J'ai mentionné en attendant mieux un petit système bien simplet, peu coquet j'en conviens, mais qui pourrait encore donner satisfaction aux dilettanti, vrais amateurs de parfums. Bien entendu chacun irait de sa poudre suivant son goût et ses préférences.

Ce serait si vous voulez la Cassolette des nouveaux pauvres !

En attendant, les gens pressés qui disposent de vastes appartements peuvent encore transformer d'anciennes et artistiques bassinoires en Cassolettes. On voit, paraît-il, au musée d'Arles d'antiques bassinoires ayant servi à cet usage.

Soubeiran, le père a donné dans son *Traité de Pharmacie* une recette de *bâtons aromatiques russes* qui mérite une mention spéciale.

Il faut les préparer ainsi :

Baume de Tolu 2, baume du Pérou 2, benjoin de Siam 10, girofle 1, sucre 4, vanille 2, musc 1 1/8e, ambre 1 1/18e, succin 8, laque carminée 1, *esprit de roses* q.s. pour donner à la masse la consistance d'une pâte que l'on divisera en cylindres du poids de 15 gr. (*pas question de mucilage*). C'est parfait.

« La Cassolette devient ici absolument *rudimentaire* c'est une *pelle à feu* chauffée à peu près au rouge.

L'effet est merveilleux, à mon avis. »

— « La poudre du prince Kourakin (1742-1818) qui fut ambassadeur en France de 1808 à 1812 peut trouver place à côté de ces bâtons : musc 0.10, benjoin 4, cascarille 4, iris 15, girofle et cannelle 12, roses de Provins 12, lavande fl. et fl. de grenadier ââ 24, macis 1, essence de bergamotte, girofle, cannelle et géranium 12 gouttes.

Cette poudre est devenue le *Mille-*

fleurs d'Alsace si populaire là-bas. Encore après la guerre de 70, on la décorait de racine d'iris granulée et *teinte aux trois couleurs*. On y trouvait même des fleurs de grenadier et de la cire à cacheter rouge concassées !

Tout cela pourrait sembler puéril aujourd'hui, mais n'en avait pas moins sa note patriotique très accentuée. Mais ici la Cassolette devient plus simple encore : C'est le *poêle* même de la *stube alsacienne*, en fonction perpétuelle, pour ainsi dire.

Evidemment, avec les trochisques, les papiers et les rubans on ne perd *pas tout*, mais on perd tout de même *beaucoup trop*, à tous les égards.

Voilà pourquoi l'usage de la Cassolette de nos pères avait un avantage marqué sur toutes ces modernités, lorsqu'il s'agissait de parfumer les chambres des *grands* et même celles des gens de *petite étoffe* comme on disait alors.

Hélas, sans les événements qui viennent de bouleverser le monde et notre cher pays en particulier, on paraissait tout disposé à revenir à ces objets charmants et familiers [voir *P.M.*, (1913, p. 142), article de Rouveyre] où nos artistes allaient trouver l'occasion d'exercer leur talent et leur imagination au meilleur compte possible, afin d'en faire profiter tous ceux qui ne sont pas des princes mais qui, néanmoins, recherchent en raison de leurs aspirations et de leur bon goût, d'agréables et esthétiques bibelots. Or ceux-ci n'auraient plus le privilège de nous arriver *exclusivement* de l'Inde ou de la Perse, de la Chine ou du Japon, avec leurs allures presque invariables par trop topiques vraiment, et n'ayant rien du goût français. Mais, que les Cassolettes soient d'argent ou de vermeil ; de métal argenté et plus simplement encore de cuivre, il faut, croyons-nous, attendre encore un bon moment la reconstitution de ces adorables petits meubles.

L'Encensoir, comme le dit de Bomare, est dans la main du prêtre une Cassolette. La première Cassolette est donc hiératique et nous paraît être l'encensoir fixe des Hébreux : l'*acerra* ou *Thuribulum* (1) dont la première figuration se rencontre sur un *Sicle* (monnaie) dit de Machabée — dom Calmet, Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament, 1707-1716 — Ce sicle a été reproduit par Rimmel dans son *Livre des Parfums*, p. 65 ; par Fortunatus Sacchus, dans son *Thesaurus antiquitatum sacro profanum*, qui traite des vases et des parfums sacrés chez les Hébreux : La Haye, chez Jean Sivart, 1725. Nous en possédons un exemplaire : texte latin, 42 figures sur cuivre, provenant de la vente Vercrysse, à Bruxelles.

L'*Atlas historique et pittoresque de Smithzter*, 1861, donne aussi une fig. d'acerra archaïque. Piesse, 1890, p. 355, nous montre un encensoir analogue dans la main du grand prêtre.

Enfin dans *les armoiries des gantiers parfumeurs* de 1426 (*P. M.*, 1917, p. 110), c'est encore une *Cassolette antique* du même genre qui figure en chef.

On peut ajouter que le *Mibkharah* et le *Mankal* : brûle parfums encore en usage dans tout l'Orient dérivent, en raison de leur galbe, de la Cassolette antique.

Mais le nom de Cassolette comme nous allons le voir n'apparaît qu'au XVe siècle.

Dans les dictionnaires latins, le mot Cassolette est traduit par *Acerra* ou *authepsa odoraria* : un vase où l'on brûle des parfums.

En grec, c'est le θυματηριον : thymaterion.

Desobry fait venir le mot du latin *Capsa*, ce serait plutôt de son diminutif *Capsula* : coffre ou cassette *ad thus* et *odores*. Larousse le dérive de l'espagnol cazoleta. Cazoleta, en espagnol, est plutôt une casserole ; je crois qu'un bon Espagnol doit dire perfumador. Et, à ce propos on ne saurait oublier le *Cassoulet* dont le nom en dérive. Nous possédons la recette authentique de Tivollier ; tandis que la terrine en grès de Castelnaudary cuisait au jour avec son précieux contenu, Tivollier y projetait de la menthe ou des baies de genièvre ! Cet encensement du grand Coq toulousain, était un beau geste.

Trévoux, 1734, d'après Meiraye, fait venir Cassolette de l'italien *Cassoletta* diminutif de *Cassola* ou de *Cassa*, coffre, tandis que le dictionnaire de la Crosca se contente dans le même temps de *Bracière*.

Au Moyen Age, les Cassolettes venaient d'Orient et se nommaient simplement « *brûle parfums* »; c'est ce que nous fait observer Victor Gay dans son *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, 1887. C'est dans le texte de Gay que nous trouvons la première apparition de ce vase sous le nom de Cassolette.

« 1420. « La demoiselle commence à asperger l'eau qu'elle tenait en la *Cassolette*. (D. Flores de Grèce).

« 1529. « A Guillaume Huet bossetier pour deux *cassolettes* de cuivre ouvrées à sçavoir de feuillages moresques, l'autre semée de fleurs de liz garnis de leurs bassinets et dorés d'or bruni et d'or mât 62 l. 10 sous. (Comptes des menus plaisirs du Roi).

« 1599, une bassinoire d'argent tout blanc, trois flambeaux, *deux petites Cassolettes*. (Inventaire de Gabrielle d'Estrées).

« 1533 : Gargantua (Rabelais) ; c'est toujours au Glossaire de Gay que nous empruntons ; il s'agit de l'abbaye de Thélème « ici fournissaient pour chaque matin les chambres des dames d'eau de rose, de naphe et d'eau d'ange et à chacune la précieuse Cassolette vaporante de toutes drogues aromatiques. »

Les Cassolettes ont aussi leur destin ! j'ai bien peur que ce ne soit là qu'un Tolypile, « cet instrument, dit Victor Gay, qui avec sa bonne

(1) C'est l'encensoir à pied, celui que préférait Huysmans (*En route*) qui n'admettait pas l'encensoir à chaînes : il le trouvait trop moderne et trop bruyant. Encore fallait-il qu'on n'y brûlât que de l' « essence des Trappistes ».

odeur en plus est la lampe à souder de nos plombiers ». (Horreur !...).

Ce malheureux instrument portait, en 1692, le nom de *Cassolette philosophique* — tout ce qui voisinait un peu avec la chimie était alors philosophique — et le fameux de Blégny, apothicaire du Roi en vendait sur le quai de Nesles à l'apothicairerie Royale, comme il le fait savoir dans son *Livre commode*, pour parfumer et désinfecter les chambres et guérir les malades par sympathie. » N'oublions pas au milieu de tout cela la belle Cassolette que nous montre Chabert et qui a bien le cachet du grand siècle où il vivait.

C'était une pièce d'orfèvrerie le plus souvent de grande valeur et dont l'usage à l'époque était assez restreint.

Lorsque les « *grands se mirent en faïence* » — c'était au temps des malheurs publics, vers 1709 — la Cassolette suivit le mouvement et s'en vint à la fonte avec tant d'autres choses [*Saint Simon, in Dictionnaire de Céramique de Garnier*, 1893, LI].

Rimmel et les autres historiens de la Parfumerie, restent absolument muets sur ce genre de Cassolette.

Ancel Oppenheim : *Connaissances nécessaires à un amateur d'art et de curiosité*. (Rouveyre, 1879) parle d'abord des Cassolettes breloques Louis XIV, XV et XVI ; il ajoute : « C'est aussi un vase en argent, presque toujours en bronze, dans lequel on brûle un parfum que des trous placés au couvercle laissent échapper. C'est presque toujours un morceau charmant, réunissant toutes les grâces de la sculpture et de la ciselure. *Beaucoup d'imitations* ». — J'avoue avoir rencontré peu souvent les unes et les autres.

Quoi qu'il en soit, la Cassolette que nous montre Chabert est une rareté. Elle méritait d'être tirée de l'oubli.

C'est au tout commencement du dix-huitième siècle qu'apparaît le *Pot pourri*. Alors, ceci remplaça cela, dans le mobilier de cette époque. Nous y reviendrons.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire des *Cassolettes portatives* « *ces affiqueti* » d'un usage intime tout différent que nous rencontrons dès la plus haute-antiquité, avec aux temps bibliques : les bouëttes de senteurs, les tours, tourettes ou maisons de l'âme des Hébreux que leur fabriquaient, croit-on, les Phéniciens et les Grecs ; mais dont aucune figuration ne nous est parvenue.

Sur les Alabastra, unguentaria, tympania des belles Grecques et aussi des belles Romaines, nous sommes mieux renseignés. Il en est de même des *botonetz d'or et d'argent* du Moyen Age (XIIIe *siècle*) *pleines de musquet* (Quicherat). On ne saurait oublier non plus les pommes d'odeur, pommes d'ambre ou Ballotes du XVIe siècle ; les boîtes ou glands ajourés du XVIIe ; c'était des joyaux d'or ou d'argent aux douces senteurs, à la fois anti pestilentielles. Dans « *Henri III et sa Cour* » Alex. Dumas père s'est souvenu des vilaines histoires qui couraient sur ces bijoux comme sur les gants. Dumas exhibe à ce sujet ses petites fumisteries dramatiques accoutumées : « Ruggieri — Eh bien René, votre valet de chambre ne peut-il préparer pour eux des pommes de senteurs pareilles à celles que vous envoyâtes à Jeanne d'Albret deux heures avant sa mort (!) » C'est assez invraisemblable, mais le parfumeur René avait bon dos ; on en parlera longtemps encore et toujours à ce point de vue.

Quant à Henri III, il n'en portait pas moins des Cassolettes minuscules à son collier.

Dans le *Parfumeur François* et dans le *Parfumeur royal* (XVIIe siècle), Barbe ne parle que des *glands* ou *Cassolettes* à porter sur soi ; il donne les recettes des compositions pour les garnir : ambre, musc, civette, girofle, cannelle, baume du Pérou. En dernier lieu, il fait ramasser la composition à l'aide de coton pour la mettre dans une *vessie de musc* que l'on recouvre ensuite, dit-il, d'une étoffe à volonté et *plaisante*. Cela ne manque pas d'originalité : C'est toujours l'art d'accommoder les restes de nos économes ancêtres.

En dehors des Cassolettes proprement dites dont nous avons parlé on vendait encore en assez grand nombre chez Lazarre Duvaux des *pots pourris* à couvercles également percés de trous. De 1748 à 1758, nous en rencontrons 150 au moins, en *porcelaine de Saxe* ou de *Vincennes*, montés à consoles ou sur *terrasses*, toujours artistiques et de grand prix.

La Reine, la princesse de Rohan, la marquise de Pompadour, la duchesse de Lauraguais, le comte d'Egmont, le maréchal de Richelieu, la princesse de Turenne, la duchesse de Mazarin, etc., etc. figurent à ce propos sur le livre de Duvaux pour des sommes assez rondelettes.

On fit d'abord quelques pots pourris en vermeil et en argent, ce sont ceux-là que copièrent les céramistes, en faïence d'abord et ensuite en porcelaine. La Curiosité, je ne sais pourquoi, les baptise encore maintenant : Brûle-parfums. Rien ne justifie cette appellation, sinon leur forme rappelant la Cassolette qui leur servit de modèle.

Les anciens pots pourris en faïence et en porcelaine battirent leur plein durant tout le XVIIIe siècle. Ceux de *faïence* n'étaient pas à dédaigner, on les faisait à piédouches, ou montés sur baguettes joliment façonnées (ébène, palissandre, etc.): *Rouaix, dictionnaire des arts décoratifs*, fig. 420). Marseille, Strasbourg, St-Cloud en exécutèrent de fort jolis modèles. MM. Perrot, Papillon et Gérard montrèrent à l'Exposition des arts rétrospectifs du Feu, en 1897, au Champ-de-Mars, différents spécimens d'anciens pots-pourris, choisi parmi les plus intéressants de leurs collections.

L'histoire du pot pourri demande une documentation un peu plus abondante. Nous ne désespérons pas de la produire un jour.

E. G.

Biblioph. Champ.

Emploi des Phénols en Savonnerie.

Il s'agit, bien entendu, des seuls phénols aromatiques utilisables comme parfums dans la fabrication des savonnettes parfumées. Les phénols, crésols, naphtols, provenant de la distillation de la houille, peuvent donner naissance à des savons pharmaceutiques dont nous ne parlerons pas dans cet article.

Les phénols de parfumerie sont principalement : le thymol et son isomère le carvacrol, extraits tous deux de l'essence de thym, l'eugénol de l'essence de girofle ou encore, plus simplement, toutes les huiles essentielles de la cinquième famille de la classification de Charabot et Dupont : Bay, piment, girofle, feuilles de cannelier, thym, serpolet, etc.

Tous ces corps aromatiques sont très employés en savonnerie et donnent, en effet, des résultats fort intéressants dans la préparation des savonnettes parfumées.

Les phénols ne sont pas détruits par les lessives de soude ou de potasse employées en savonnerie, mais de[illegible]nent, comme les acides gras, des combinaisons avec ces alcalins de telle façon que si, par suite d'une préparation défectueuse, le savon contient encore des traces d'alcali libre, celui-ci se combine au parfum phénolique qui se transforme en dérivé sodique ou potassique.

Les éthers des phénols ont également une grande valeur en savonnerie, ce sont des produits stables et puissants qui donnent d'excellents résultats.

Il est donc conseillable de mettre, le plus souvent possible, une certaine quantité de parfum à fonction phénolique dans les savons parfumés.

D'ailleurs, ces produits sont très nombreux, puisqu'il suffit qu'une fonction phénol soit existante dans la formule de constitution du corps aromatique.

Nous pouvons donc citer, parmi les phénols naturels et leurs dérivés : Eugénol, ioseugénol, méthylisoeugénol, benzylisoeugénol, benzoylisoeugénol, butylisoeugénol, tous produits à odeurs variées d'œillets ; les dérivés du naphtol ne sont pas moins intéressants par leurs odeurs fleuries : Méthylnaphtol ou néroline, éthylnaphtol ou yara yara (acacia artificiel), butylnaphtol ou fragarol, à odeur très agréable et fruitée ; tous produits cristallisés de grande puissance et qui sont livrés simplement fondus à la savonnerie, pour éviter les frais, le plus souvent inutile, de recristallisation dans l'alcool.

L'acétate de paracrésyle est une base de narcisse très puissante, qui donne au terpinéol une note de fleurs très goûtée ; le méthylparacrésol donne la nuance ylang-ylang à l'essence de bois de rose, et celle du chèvrefeuille à l'oxyde benzylamyle ou gardénia, dont il se fait également une grosse consommation en savonnerie.

Nous obtenons donc une série de formules bases, sur lesquelles il est facile de broder pour obtenir d'excellentes préparations pour savons de toilettes.

En voici quelques-unes :

Œillet

Eugénol ou iso et Ethers	100 gr.
Acétate de benzyle	25 »
Pélargoniol	25 »
Résines de bois de rose	50 »

Muguet

Linalol	50 gr.
Terpinéol	100 »
Pélargoniol	50 »
Narcéol ou acétate de paracrésyle	10 »
Résines de coriandre	50 »

Lilas

Terpinéol	100 gr.
Méthylparacrésol ou base d'Ylang	10 »
Benzylisoeugénol	10 »
Résines de tilleul	70 »

Cologne

Citron	50 gr.
Citronnelle	50 »
Néroline	100 »
Aspic	50 »

Jasmin

Acétate de benzyle	100 gr.
Fragarol	50 »
Ionone brute	50 »

Acacia

Aubépine ou Anisaldéhyde	30 gr.
Linalol	50 »
Yara-Yara	50 »
Aldéhyde cinnamique	20 »
Anthranylate de méthyle	20 »
Résines de petitgrain	50 »

Chèvrefeuille

Oxyde benzylamyle (gardén.)	100 gr.
Méthylparacrésol	10 »
Benzylisoeugénol	20 »
Vanilline	20 »
Résinodor benjoin	50 »

Rose

Géraniol	50 gr.
Alcool phényléthylique	10 »
Aldéhyde rose (rhodinal)	20 »
Géranium bourbon	50 »
Butylisoeugénol	20 »
Acétate de paracrésyle	5 »
Résines de géranium	45 »

Ces parfums s'emploient généralement à la dose de 1 kilog. par 100 kilogs de savons. Les résines qui servent de fixateurs très énergiques peuvent être remplacées par des résines, benjoin, encens ou styrax, tolu, pérou, mais elles donnent moins bien l'odeur cherchée que les Résinodors-savons que nous conseillons.

Floriane.

La Loi de Manou.

La loi de Manou sur la transmigration des âmes est sévère pour les voleurs de Parfums. Comme il s'est produit récemment un important larcin en essence de Rose, nous signalons aux coupables la punition qui les attend :

« Celui qui a volé des vêtements de pourpre, des plantes potagères ou des parfums, se réincarnera comme conséquence dans le corps d'une perdrix rouge, d'un paon ou d'un rat musqué. »

Dont acte.

De quelques Réactions spécifiques aux Essences.

Tous les jours davantage, l'utilité des essences, tant au point de vue thérapeutique, qu'à celui de la parfumerie, prend une extension plus grande sur le marché mondial, car elles possèdent, non seulement des propriétés odoriférantes, qui font les délices de nos belles mondaines, mais des principes actifs, qui permettent de les utiliser comme désinfectant, comme calmant, comme antiseptique, voire même comme aseptique et comme antiputride. D'ailleurs les Anciens, Egyptiens et Carthaginois, voire même les Incas, apprirent de bonne heure à connaître l'utilité des huiles essentielles, comme un des meilleurs procédés pour conserver les corps de leurs chers disparus. N'utilisaient-ils pas en Egypte ou en Tunisie, les essences de menthe et de thym, pour conserver leurs momies ? Comme je suis parvenu à le démontrer dans mes livres par l' « Embaumement avant et après Jésus-Christ » et « Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps », car ils additionnaient leurs masses résineuses, non seulement de ces aromates, mais aussi de styrax, qui lui aussi est un produit d'exsudation végétale. Il est curieux de constater, que les plantes appartenant à la grande classe des cryptogames, exception faite pour quelques fougères, ne renferment pour ainsi dire pas d'essence, à l'encontre de celles, appartenant aux grandes subdivision des phanérogames, qui en livrent beaucoup selon la famille à laquelle elles appartiennent ; car nous savons que celles appartenant à la famille des Conifères renferment leur essence dans de grands canaux sécréteurs anastomosés, à l'encontre de celles appartenant aux familles des Zingibéracées, des Lauracées ou des Myrtacées, etc., qui les renferment dans des poches sécrétrices internes. Il n'en est pas de même des Labiées, etc., qui les exsudent par des poils secréteurs externes, ou de celles des Crucifères, et des Primulacées qui, ne renfermant pas d'essence préexistante, n'en dégagent, en présence d'eau, qu'après que l'action des ferments hydrolysants se soit faite sentir ; ceci énoncé comme aide-mémoire; car il ne nous est pas possible d'entrer ici dans les détails de la formation des essences au point de vue physiologique ou anatomique. Toujours constituées par un mélange d'aldéhydes, de cétones, d'acides, d'alcools, etc., aromatiques ou aliphatiques, voire même d'éthers et de terpènes, sans parler des polyterpènes et des sesquiterpènes, les essences se différencient non seulement les unes des autres de par leur odeur, mais aussi de par la nature des diverses combinaisons chimiques qui les constituent ; celles-ci étant tributaires non seulement de la plante qui les livrent, mais aussi du climat, du sol etc., où ces végétaux croissent. Il ne nous est donc pas possible d'établir des règles fixes quant à la composition chimique de chaque essence, lancée dans le commerce, et encore moins d'avoir la prétention de résumer dans un tableau les réactions spécifiques de chaque huile volatile, car nous savons que le thym cultivé dans telle région montagneuse renferme un pourcentage en thymol beaucoup plus élevé que celui provenant de la plaine, que l'origan de Crète possède un pouvoir rotatoire différent de celui de l'essence provenant d'un origan prospérant en Tunisie. Le Codex par contre, prescrivant que l'essence de térébenthine ne soit pas livrée par des plantes procroissant aux Etats-Unis, mais qu'elle doit être extraite de la térébenthine française c'est-à-dire de la Gironde, nous permet par contre de définir exactement ses propriétés physiques, ses réactions spécifiques et sa composition chimique. N'en est-il pas de même des autres essences officinales ? Basé sur ces principes, nous avons pu établir le tableau ci-dessous, dans lequel nous mentionnons non seulement le pouvoir rotatoire de chaque essence, mais aussi ses réactions spécifiques.

Voir pour plus de détails mon « Traité de Matière médicale et de Chimie végétale », qui attend pour être mis sous presse que les frais d'impression, de main-d'œuvre, etc., aient baissé, et pourtant ce livre est destiné à rendre de grands services, puisque chaque plante livrant une drogue officinale (ou utilisée dans le monde de la parfumerie) y est décrite non seulement au point de vue de son origine botanique ou géographique, de sa pathologie, de ses caractères morphologiques, etc., mais quant à sa culture et quant à sa composition chimique, sans parler de ses usages ou de son action physiologique voire même de ses incompatibilités. Il nous a toutefois paru intéressant de résumer dans ce tableau le résultat de nos nombreuses et patientes recherches, car de ce fait le parfumeur ou le chimiste arrivera plus facilement à déceler de nombreuses falsifications ou à parfaire certaines analyses qualitatives, car les essences de térébenthine et de cardamomes fulminent, si on les additionne d'iode à l'encontre d'autres qui ne fulminant pas s'échauffent ; celles marquées d'un signe + ne fulminent ni ne s'échauffent ; ces réactions étant tributaires de la composition chimique de ces huiles volatiles. N'en est-il pas de même pour les essais faits à l'aide de brome, qui peut être absorbé par les constituants chimiques non saturés des essences? Il est certain que l'emploi de ces réactions qualitatives rendra des services aux analystes pour sérier leurs recherches dès le premier examen.

Dr L. Reutter de Rosemont,

Professeur à l'Université de Genève.

Essences	+ Brome en solution chloroformique	+ Hydrate de chloral	+ HCl en solution alcoolique	+ H_2SO_4 + $FeCl_3$	+ HNO_3	+ Acide picrique	+ Iode	+ H_2SO_4	Pouvoir rotatoire
d'Acore	bleue		rose, puis rouge	bleue	jaune rougeâtre	brune	+	brune	+ 13°
d'Anis	rose, puis rouge		bleue	incolore	rouge	orange	ne fulmine pas	violette	— 1°
d'Anis étoilé	rouge		petit à petit bleue		jaune rougeâtre	orange	ne fulmine pas	bleu violacé	+ 6°
d'Ammonium	bleue								
d'Arum	verte								
de Bergamotte	jaune	rouge	jaune, puis verte	vert olive			ne fulmine pas	jaune verdâtre	+ 8° acide
de Camphre	orange			violette	jaune rougeâtre	jaune		jaune rougeâtre, puis bleue	+ 6°
de Cèdre	orange		rose, puis rouge	verdâtre		orange	+	brunâtre	— 25°
de Cardamome	incolore		rouge cerise	vert jaunâtre			ne fulmine pas	violette	+ 22°
de Citron	incolore	rouge	rouge	jaune brunâtre			fulmine	jaune	+ 60°
de Cajeput	verte		jaune verdâtre	violette			+	violette	— 2° à — 5°
de Cannelle	rouge	verte	rose, puis rouge	vert bleuté	carmin	orange	+	bleue	+ 1° à — 5°
de Cascarille	verte		brune, puis rouge	rouge violacé	rouge brunâtre	brune	+	rouge	+ 5°
de Coriandre	incolore	incolore	incolore	incolore	incolore	incolore	+		+ 8°
de Cumin	jaunâtre			violette à la longue	rouge cerise.	jaune verdâtre			+ 70°
de Cubèbe	bleue		rose, puis rouge	violette	verte		ne fulmine pas	rouge carmin	— 26°
de Copahu	bleu violacé	vert foncé	rose, puis rouge	violette	verte		+	rouge foncé	— 7° à — 20°
de Fenouil	bleu verdâtre		jaune, puis rouge	vert bleuté	jaune brunâtre	verte	ne fulmine pas	rouge	+ 2°
de Galanga	vert bleuté		jaune rougeâtre	vert brunâtre	violette	verte	+		— 1,3°
de Gaultheria	verte		violette	vert bleuté		jaune verdâtre	+	jaune verdâtre	— 2°
de Girofle	bleue, puis verte et rouge		rouge	jaune brunâtre	rouge	orange	+	bleue, puis rouge	— 1°
de Gingembre	orange			jaune orange	fulmine	jaune	+	rouge sang	— 25°
de Genévrier	vert bleuté		brune, puis rouge	violette	fulmine	jaune rougeâtre	+	rouge	— 11°
de Lavande	verte		brun rougeâtre	jaune verdâtre			fulmine	jaune rougeâtre	+ 3°
de Laurier-Cerise	bleue		rose, puis rouge	bleue		jaune verdâtre	+	rouge	
de Marjolaine	brune		brun rougeâtre	vert bleuté		orange	ne fulmine pas	violette	
de Menthe crépue	vert bleuté	rose, puis brunâtre	rose, puis rouge	rouge violacé		brune	ne fulmine pas	rouge	— 36°
de Menthe poivrée	vert bleuté	rouge	rose, puis bleue	rouge	bleu verdâtre	verte	+	jaune rougeâtre	— 22°
de Macis	brun violacé	rose	jaune, puis rouge	rouge violacé	rouge	orange	fulmine	rouge	+ 10°
de Muscade	rouge		rose, puis rouge	vert bleuté	rouge sang	orange	+	jaune brunâtre	+ 14°
de Myrrhe	rouge violacé	violet, puis rouge	rose, puis rouge	rouge bleuté	rouge violacé	rouge		rouge	— 67°
d'Orange fleurs	rouge + bisulfite rosanilé		rouge jaunâtre	jaune	rouge	jaune orange	fulmine	jaune rougeâtre	+ 16° à + 65°
d'Orange fruits	jaune rouge + bisulfite rosanilé	rouge	jaune, puis verdâtre	jaune brunâtre	rouge foncé	jaune	fulmine	rouge	+ 8°
de Persil	rouge violacé			rouge-sang	jaune, puis brune	jaune orange	+	rouge	— 7° à + 3°
d'Œillet	verte		incolore, puis rouge	vert bleuté		orange	+	jaune orange	
de Petitgrain	jaune		jaune citron	jaune brunâtre		jaune verdâtre	+	rouge violacé	— 3° à — 6°
de Romarin	rose, puis rouge		incolore, puis jaune et rouge	vert bleuté			non fulminante		
de Rose	verte	rouge + bisulfite de soude rosanilé	bleue	violette		jaune	ne fulmine pas		— 3°.
de Thym	rouge		rouge	violette	rouge brunâtre	orange	+	rouge	— 4°
de Térébenthine							fulmine		lévogyre
de Santal	bleue		jaune rougeâtre	jaune verdâtre		bleu à chaud		rouge à la longue	— 16°
de Valériane	brun verdâtre	verte	jaune brunâtre	brune	jaune brunâtre		+	rouge violacé	— 8°
de Sassafras	rouge orange		rose, puis rouge	violette			fulmine	rouge, puis bleue	+ 14°
d'Eucalyptus	jaune brunâtre		jaune brunâtre	jaune brunâtre			ne fulmine pas		+ 1° à + 20°

La Fabrication de l'Eugénol.

La fabrication de l'eugénol a pris pendant la guerre une très grande extension : ce phénol aromatique était, en effet, employé en grandes quantités comme plastifiant pour les vernis destinés à émailler les ailes d'aéroplanes.

Ce secret (qui est d'ailleurs couvert par un brevet) n'en est plus un et la censure n'est plus là pour nous empêcher de donner des détails devenus, depuis l'armistice, sans importance.

Cette industrie des plastifiants (c'est-à-dire des corps capables de dissoudre l'acétate de cellulose et de donner au vernis sec une élasticité et une transparence convenables) a profité à la parfumerie puisque les corps les plus utilisés : eugénol, alcool benzylique, triacétine, sont très employés dans nos industries, soit en nature, soit sous forme de leurs dérivés.

La fabrication de l'eugénol pur était relativement limitée avant guerre ; il fallut rapidement s'organiser pour produire les grosses quantités réclamées par les fabricants.

D'abord la distillation des clous de girofle est fort incommode en France, pour de multiples raisons dont la principale, qui est d'ordre administratif, ne tient pas debout et n'est qu'un obstacle à l'industrie française de la distillation. A Grasse les employés des contributions indirectes (agissant pour le compte de la douane) ont fini par prendre la routine de ces formalités fort simples, mais partout ailleurs l'ignorance et le mauvais vouloir des services intéressés (à quelques rares exceptions près) ont failli compromettre l'œuvre de défense nationale entreprise de si bon gré par les industriels.

La preuve en serait aisée à faire : mais elle a été si souvent faite en d'autres cas que cela n'intéresse plus personne.

La distillation des clous de girofle étant organisée selon les méthodes spéciales à l'extraction de l'essence lourde de ces épices il était ensuite nécessaire d'extraire l'Eugénol conforme au cahier des charges établi par les chimistes des services d'Armée compétents.

L'Eugénol demandé devait notamment se dissoudre clairement dans la lessive de soude 5 % dans des conditions assez délicates à réaliser. Comme aucun appareil de fractionnement, malgré les prétentions des inventeurs, ne permet de séparer correctement le carryophyllène de l'Eugénol dont il ne diffère que de quelques degrés d'ébullition, il est donc nécessaire d'extraire l'Eugénol par lavage à la soude selon l'équation suivante :

$$\underset{CH^2-CH=CH^2}{\overset{OH}{\bigcirc}}\,OCH^3 + NaOH = \underset{CH^2-CH=CH^2}{\overset{ONa}{\bigcirc}}\,OCH^3 + H^2O$$

La décomposition devant se faire ultérieurement par un acide, par exemple l'acide sulfurique :

$$2\,\underset{CH^2-CH=CH^2}{\overset{ONa}{\bigcirc}}\,OCH^3 + So^4H^2 = So^4Na^2 + 2\,\underset{CH^2-CH=CH^2}{\overset{OH}{\bigcirc}}\,OCH^3$$

Pour un titrage approximatif de 80 % d'Eugénol dans l'essence de girofle on obtiendra 907 gr. 3 d'eugénate de soude par kilo d'essence qui exigeront pour se décomposer 240 gr. d'acide sulfurique absolu.

Les solutions concentrées d'eugénate de soude se prenant rapidement en masse, il est nécessaire d'employer des solutions diluées et le mode opératoire est le suivant :

Pour 100 kilogs d'essences de girofle prendre
400 litres de solution de soude 5 %

brasser énergiquement à plusieurs reprises pour obtenir la dissolution parfaite et laisser reposer.

Au bout de quelques heures le caryophyllène surnage et est décanté pour être traité une seconde fois afin d'être entièrement purgé de toute trace d'Eugénol en dissolution.

Si l'on décompose l'eugénate de soude obtenu par l'acide sulfurique il est nécessaire de laver plusieurs fois l'Eugénol brut obtenu et à cause de la haute densité de ce corps, ce lavage est assez difficile. Il en résulte qu'il est nécessaire d'entraîner à la vapeur d'eau tout le produit obtenu. Bien entendu il est préférable d'opérer avec de la vapeur surchauffée qui volatilise toute l'eau restant après le lavage ; mais il faut éviter avec soin tout entraînement d'acide par grimpage pour que le produit définitif corresponde aux exigences d'un produit rigoureusement neutre et pur.

La distillation dans le vide, beaucoup plus rapide, ne peut s'appliquer à l'Eugénol extrait au moyen de l'acide sulfurique. Le phénol du girofle est, en effet, fort sensible à l'action des sels métalliques surtout lorsqu'il est acide et il se forme alors des masses solides d'eugénate métallique qui pyrogènent rapidement en donnant des produits de décomposition.

Divers incidents de cette nature donnèrent pendant la guerre, l'idée à deux chimistes : MM. J. Valette et J. Gattefossé de procéder à la décomposition de l'eugénate de soude au moyen de l'acide carbonique comprimé.

Le dispositif employé était simple: une grande cuve à agitation recevait par un serpentin percillé d'une multitude de petits trous l'acide carbonique détendu qui barbottait ainsi dans la solution sodique et la décomposait rapidement.

L'Eugénol obtenu par ce procédé est beaucoup plus beau et rigoureusement neutre : l'opération n'est arrêtée, en effet, que lorsque la solution mère donne l'indice que d'alcaline elle est devenue acide, ce dont on s'assure par l'un des réactifs colorés habituellement en usage.

Le corps brut peut alors être distillé dans le vide sans aucun inconvénient et l'opération gagne considérablement en rapidité. En outre, la solution de carbonate de soude peut être caustifiée et servir indéfiniment.

La dépense en acide carbonique est donc amplement compensée par les avantages de ce procédé et c'est grâce à cette méthode élégante que des tonnes d'Eugénol ont pu être préparées dans un délai extrêmement court.

L'Eugénol chauffé en autoclave avec de la potasse se transforme en isoeugénol ou œillet artificiel ; les dérivés de l'isoeugénol : méthyl et benzylisoeugénol sont des fixateurs très demandés et d'une efficacité remarquable.

Ajoutons que l'Eugénol est souvent obtenu des essences de feuilles et griffes de giroflier ainsi que de l'essence de feuilles de cannelier. Ses emplois ont valorisé considérablement ces huiles essentielles qui pendant longtemps n'ont eu qu'une valeur commerciale de second ordre.

L. Schmuck.

Bibliographie.

Traité de Chimie Médico-Pharmaceutique, par le Dr L. Reutter de Rosemont.

Cet ouvrage de chimie médicale, conçu sur un plan nouveau est indispensable à tous les pharmaciens, droguistes, etc., s'occupant de la préparation et de la vente de produits purs.

Dans la première partie (partie minérale), tous les corps sont examinés au point de vue de leur action sur l'organisme et de leur emploi en pharmacie. D'abord les métalloïdes et leurs dérivés, puis les métaux et leurs sels. Passant rapidement sur les corps n'ayant que peu ou pas d'emploi en pharmacopée, l'auteur s'attache à la description complète des produits courants, donnant pour chacun tous les procédés de préparation, la description de la drogue, les principales réactions qu'elle donne, les essais de pureté et dosages, les usages thérapeutiques ; les incompatibilités nous sont indiquées, ainsi que les contre-poisons s'il y a lieu.

Dans la partie organique, les corps sont classés par fonctions chimiques, chacun d'eux étant désigné sous ses différents noms chimiques et commerciaux. Une large part est réservée aux produits hypnotiques ou stupéfiants nouveaux, préparés suivant des procédés brevetés et dont le nombre va croissant chaque année, grâce à la puissance créatrice de la synthèse chimique.

La troisième partie (Toxicologie) donne les indications nécessaires aux recherches dans les cas d'empoisonnements.

Nous croyons devoir attirer tout particulièrement l'attention sur cet ouvrage dont le dispositif nouveau doit rendre des services considérables à tous. Il a le mérite d'être « complet » — l'érudition de l'auteur, bien connu pour ses précédents travaux, lui ayant permis d'envisager l'ensemble de la question avec une justesse de vue parfaite et de pénétrer dans tous les détails des connaissances modernes sur les produits thérapeutiques.

Rappelons encore que le docteur L. Reutter de Rosemont s'est particulièrement signalé à l'aimable attention des Français pendant la guerre par les œuvres considérables qu'il a créées et dirigées à Genève pour nos soldats blessés et internés et qu'il a acquis notre sympathique considération et notre reconnaissance, c'est donc avant tout un savant « Français » et il revendique ce titre hautement. Les lecteurs de son « Traité de Chimie médico-pharmaceutique » l'apprécieront également.

Situation de l'Aspic.

On signale d'Espagne que la récolte d'aspic est très inférieure à la moyenne. Les prix se maintiennent élevés à 22 et 25 pesetas le kilog. La sécheresse n'ayant donné que de faibles quantités d'une qualité assez ordinaire, quelques maisons de la Péninsule commencent à acheter en France pour pouvoir approvisionner leurs clients habituels.

La situation de cette essence en France n'est également pas très brillante, les hauts prix demandés par la main-d'œuvre notamment dans les pays viticoles ont réduit sensiblement la production tout en laissant les prix au plus haut.

Dès que la demande redeviendra normale il y aura pénurie complète dans cet article.

De la Codification des Usages en Matière de Contrat de Travail.

Parmi les questions sociales à l'ordre du jour, celles qui traitent des rapports entre patrons et salariés sont des plus importantes. Du contrat de travail qui se forme entre les parties, contrat trop souvent verbal, mal défini, parfois incomplet ou ambigu, résultent trop souvent des contestations irritantes où chacun, faute de connaître exactement ses droits et ses devoirs, s'obstine dans une conception fausse, se terminant presque toujours par une action judiciaire d'où chacun sort mécontent.

Bien que le législateur ait, en effet, cherché à réunir, dans le Code du Travail et de la Prévoyance sociale, les règles générales du louage d'ouvrage ou d'industrie, celles-ci sont incomplètes et peu connues parce qu'elles diffèrent pour chaque profession et chaque industrie, n'étant encore régies que par l'usage et par une jurisprudence souvent ignorée des intéressés.

Dès l'abord, il faut distinguer entre le louage de travail à durée déterminée qui prend fin à une époque fixée, convenue d'avance entre les parties, contrat ordinairement écrit et qui se termine sans qu'il soit besoin de se prévenir à l'avance et le louage de travail pour une durée indéterminée qui peut cesser à toute époque par la volonté d'une seule des parties contractantes en observant les délais-congés d'usage.

Rompu au cours de la période convenue, le contrat de travail à durée déterminée ne peut cesser légalement que par une résiliation amiable d'accord entre les parties, ou à défaut, seule, une décision judiciaire peut y mettre fin en prononçant la résiliation aux torts et griefs de la partie qui a rompu le contrat de faire la preuve qu'elle avait un juste motif, faute de quoi, elle sera condamnée à des dommages-intérêts sur le *quantum* desquels le juge aura un pouvoir souverain d'appréciation.

Assurément le cas forfuit peu également intervenir : soit la mort ou l'accident du salarié qui a engagé ses services et se trouve dans l'impossibilité de les fournir ; mais en ce qui concerne le patron ni la mort, ni la maladie, ni la faillite ne mettent fin au contrat avant le terme prévu.

Au contraire le contrat de travail à durée indéterminée le plus répandu dans l'industrie et le commerce, est celui qui a été conclu sans que les parties aient convenu de l'époque à laquelle il devait prendre fin. Il peut donc, aux termes du Code Civil, toujours cesser par la libre volonté de l'un des contractants à la seule condition d'observer les délais-congés établis par l'usage dès lors qu'aucune convention particulière n'a été prévue établissant soit un préavis déterminé, soit même la faculté de se séparer sans aucun préavis. A défaut d'une telle convention, c'est aux usages de la profession, usages souvent différents selon les lieux, qu'il faut s'en tenir pour apprécier quel était le délai-congé à observer, c'est-à-dire la date à laquelle la partie qui a mis fin au contrat devait prévenir l'autre de son intention.

En cas d'inobservation des délais de prévenance, les dommages-intérêts sont dus, représentant le salaire ou les appointements équivalents à la période du préavis. Par exemple un patron qui a renvoyé brusquement un employé au mois lui doit le montant d'un mois à titre d'indemnité de délai-congé. Réciproquement l'employé qui cesse brusquement ses fonctions, peut être condamné à payer à son patron la somme d'un mois d'appointements à titre de dommages-intérêts. C'est ce que l'on appelle la brusque rupture.

L'observation de ces délais peut toutefois subir une exception ; c'est lorsque du fait de l'une des parties, il y a eu une faute lourde justifiant la rupture immédiate soit par exemple l'infidélité, l'inconduite ou l'insubordination bien constatée de l'employé, ou, du fait du patron, l'abus de droit, la modification des conditions de travail, etc. Dans ces cas la rupture peut avoir lieu immédiatement et n'emporte pas l'allocation d'une indemnité de congédiement.

A cette brusque rupture, qui, faite sans justes motifs, comporte, comme dommages-intérêts, l'allocation d'une indemnité calculée sur le salaire pendant la période de délai-congé, il faut ajouter la rupture abusive qui provient du seul fait du patron. Elle a lieu lorsque celui-ci fait un abus de son droit de résiliation.

S'il est, en effet, loisible à un patron de remercier un employé ou ouvrier en observant les délais d'usage, certaines circonstances de fait s'opposent à ce que cette résiliation ait lieu sans indemnité supplémentaire. L'article 1780 du Code Civil modifié par la loi du 27 décembre 1890 précise, en effet, que pour la fixation de l'indemnité à allouer, le cas échéant, il doit être tenu compte des usages, de la nature des services engagés, du temps écoulé, des retenues opérées et des versements effectués en vue d'une pension de retraite et en général, de toutes circonstances qui peuvent justifier et déterminer l'étendue du préjudice causé. Par exemple, le patron qui a promis à un ouvrier en louant ses services sans limitation de durée de le conserver longtemps s'il était satisfait de son travail, commet un abus de droit s'il le renvoie au bout de quelques semaines bien que le travail effectué par cet ouvrier ait été reconnu bien fait. Il en serait de même pour un patron qui renverrait ses employés ou ouvriers soit

parce qu'ils se sont affiliés à un syndicat, soit parce qu'ils se sont présentés comme candidats d'un mandat public, etc.. Il faut qu'il y ait de la part du patron un abus de droit nettement caractérisé, c'est-à-dire que le renvoi doit avoir un caractère malicieux, cherchant à nuire ou à porter préjudice au salarié renvoyé.

Il est fort difficile, on le comprendra, de définir exactement en quoi peut consister cet abus ; seules des questions d'espèces se présentent qu'il importe aux tribunaux d'examiner et de résoudre.

En résumé, la législation du contrat de travail en France est encore fort incomplète. Les usages y sont nombreux et divers qui diffèrent avec chaque profession et souvent avec les régions. Personne, pas plus les patrons que les salariés, ne connaît exactement ses droits et ses devoirs. Pour obvier à cet inconvénient, on ne saurait trop recommander aux employeurs des contrats écrits pour leur personnel supérieur et leurs employés, et un règlement d'atelier pour leurs ouvriers.

Certaines Chambres syndicales patronales et syndicats ouvriers se sont mis d'accord pour élaborer une sorte de codification des usages de la profession. Il est à souhaiter que cette manière de faire se généralise et que la réunion de ces contrats collectifs de travail permette à la fois aux intéressés et aux tribunaux de connaître les obligations de chacun.

Ne serait-il pas possible au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale de demander aux Conseils des Prud'hommes de fournir pour leurs régions respectives le relevé des usages de chaque profession avec les conventions collectives intervenues entre les différentes chambres syndicales patronales et ouvrières.

On arriverait ainsi à unifier facilement pour tout le territoire les conditions de travail de chaque industrie : les délais-congés, les délais d'essai, le quantum de l'indemnité à allouer en cas de résiliation ou de brusque rupture, etc.

On n'aurait plus à constater dans la jurisprudence que le Tribunal de Nantes ou de Marseille accorde un an de délai-congé à un directeur d'usine alors que d'autres tribunaux n'accordent que trois mois.

Au moment où pour le relèvement de la France, il est nécessaire qu'une collaboration étroite entre tous, permette de produire et de concurrencer l'étranger, il faut qu'une confiance réciproque anime à la fois les uns et les autres. Beaucoup de travailleurs qui se disent conscients et organisés ignorent même le délai-congé auquel ils ont droit et la durée de la période d'essai de leur profession. L'unification et les connaissances de ces usages fondamentaux sont indispensables à tous pour éviter dans l'application des lois du travail, les conflits et les malentendus. Il faut les réduire au minimum par une réglementation définitive connue de tous et appliquée uniformément dans toute l'étendue du territoire.

Louis Hanny,

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Membre de l'association
des Ecrivains scientifiques.

Tribune des Lecteurs.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur de « La Parfumerie Moderne », Lyon,

« Monsieur,

« Abonné à votre revue « La Parfumerie Moderne », je vous serai obligé de me donner votre avis sur un fait qui me paraît absolument anormal :

Le tarif d'octroi de la ville de Marseille frappe d'un droit de *2 fr. 385 par kilog*, les pommades, crèmes de toilette à base de vaseline, de graisse animale ou végétale, cosmétiques, poudres de toilette, fards de toute espèce, pâtes et poudres dentifrices; alors qu'à Paris, les poudres de toilette entrent en franchise, et qu'à Lyon et à Bordeaux, par exemple, les articles sus indiqués paient un droit de 0 fr. 24 par kilog.

Ainsi, la poudre de riz non parfumée, pour salons, que je vends 1 fr. 75 le kilog devra acquitter pour entrer dans Marseille un droit supérieur au prix de vente, et de près de 900 % plus élevé à Marseille qu'à Bordeaux ou qu'à Lyon ?

Vous avouerez que le cas est déconcertant.

Dans l'attente du plaisir de vous lire à ce sujet, veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, mes mes biens sincères salutations.

L. Lebègue,
Directeur de la Société « Les Produits Hygiéniques de Beauté »
Paris.

Nous regrettons de ne pouvoir que constater cette anomalie, mais les droits d'octroi sont indiscutables et les municipalités décident en dernier ressort.

Parfums Nouveaux.

Nous avons signalé souvent l'esprit (?) que déploient certains parfumeurs pour dénommer leurs produits. Nous ne pouvons passer sous silence l'apparition à Paris du *Pyjama rayé ;* la politique fournit donc, elle aussi, des sous-entendus exploitables, mais de qualité cependant douteuse.. il faut l'avouer!

Par contre une parfumerie parisienne vient de faire montre d'intelligence commerciale en lançant ses parfums *synesthésiques.* Cela consiste en une *demi*-gamme de 4 parfums harmoniques dont les combinaisons quelconques et indéfiniment variables restent toujours agréables. Ils ne lassent donc ni n'engourdissent le système nerveux et c'est la qualité spéciale que leur fabricant a voulu noter et indiquer au public en les dénommant.

La Foire Française de Bruxelles.

Il y a un mois environ, une convention militaire a été signée entre la Belgique et la France.

Il y a certes dans cet échange de lettres officielles un fait très intéressant ; c'est un lien de plus entre nos deux pays ; une garantie pour l'avenir. Cependant, cette convention militaire ne nous paraît pas d'une nécessité primordiale ; la guerre a cimenté entre nos deux peuples une alliance assez solide pour qu'un chiffon de papier ne puisse rien y ajouter.

De Liège à l'Yser, des milliers de cadavres Belges et Français tombés côte à côte pour la lutte contre l'ennemi de l'est ont signé de leur sang une convention militaire autrement solide et complète, et si la Belgique a quelques raisons de se plaindre d'un traité de paix qui ne lui assure ni son avenir politique, ni son avenir territorial, il faut bien qu'elle sache que ce n'est pas à la France qu'elle doit ce mauvais traité.

Avec ou sans convention militaire, elle nous trouvera toujours à ses côtés aux heures difficiles ; et nous savons que la réciproque est vraie.

Quoi qu'il en soit, la convention militaire a été signée, mais nous dirons, comme le coq de la fable : « le moindre grain de mil aurait bien mieux fait l'affaire ».

Une convention — mieux — une alliance économique aurait été pour nous ce « grain de mil ».

C'est une vérité trop élémentaire que d'avoir à constater la communauté d'intérêts économiques que nous avons avec la Belgique. Cependant, il serait utile de sanctionner cette vérité autrement que par des paroles sympathiques. Déjà, avant la guerre, le régime douanier trop étroit dans lequel s'est enfermée la France et dont la Belgique avait établi sur notre frontière une contrepartie, ne laissait passer entre ses barreaux qu'un chiffre d'affaires réciproques très réduit, et accompagné de mille formalités et ennuis. Le commerce allemand en avait profité, et la Belgique était, malgré sa volonté, sous la dépendance économique de l'Allemagne.



Foire Française de Bruxelles. Vue générale des Stands.

Aujourd'hui, après une guerre

victorieuse de 5 ans, la même étroitesse d'esprit de nos gouvernants, qui s'enferment dans le même régime douanier, dont ils ne voient que les profits immédiats, risque de donner les mêmes résultats qu'avant 1914.

Les commerçants Belges et Français ont compris le danger — de là est née la Foire Française de Bruxelles. Cette foire venait compléter de la façon la plus utile la Foire Internationale Officielle où les sympathies Anglaises, Flamandes et, pourquoi ne pas le dire, Hollando-Boches, étaient représentées d'une façon par trop importante.

Malheureusement, par suite de difficultés momentanées entre nos deux Gouvernements,(difficultés dont les principaux responsables se trouvaient à Londres et Washington), les appuis officiels ont manqué à cette manifestation nécessaire. Seules, les autorités municipales ont prêté leur concours total, dans des termes d'une émouvante sympathie.

L'organisation de la Foire était aussi réussie que le permettait une première expérience ; seule la publicité préalable semble avoir été insuffisante (le manque de concours officiels en est certainement la cause) ; et le nombre des visiteurs, quoique très considérable n'a pas été ce qu'il aurait pu être. Le chiffre d'affaires s'en est ressenti pour les maisons qui n'avaient pas fait une publicité personnelle soignée.

Quoi qu'il en soit, la Foire Française fut inaugurée le dimanche 15 août, et le compte rendu ci-dessous de la « *Dernière Heure* » de Bruxelles ne rend compte que d'une façon très imparfaite de l'enthousiasme émouvant qui a présidé à cette inauguration.

« Dimanche matin, à 10 h. ½ a « eu lieu au Palais des Sports, à « Schaerbeek, l'inauguration de la « Foire Française Commerciale de « Bruxelles.

« Le grand hall a été orné de « nombreuses plantes vertes ; les « stands sont érigés sur la « pelou- « se » et tout autour et au-dessus « de la piste.

« Dans la loge d'honneur ont pris « place les organisateurs de l'Ex- « position et des personnalités Fran- « çaises et Belges. Nous avons noté « la présence de MM. Bertrand, mi- « nistre d'Etat ; général Wahis ; « G. Day, industriel ; X. de Buc, « questeur à la Chambre ; E. De- « lannoy, A. Defage, A. Poelaert. « sénateurs ; F. Demets, bourgmes- « tre de Cureghem ; général Mei- « ser ; A. Vleminck, secrétaire gé- « néral des « Amitiés Françaises »; « A. Buyl, député ; Léon Delvoye, « industriel ; Fisher, Glorie, dépu- « tés ; Spillemackers, conseiller « provincial ; Raymond Foucart, « échevin de Schaerbeek ; Emile « Simoens ; lieutenant-colonel Le- « brun ; Van Der Hoeft, échevin ; « Lambermont ; Halloy, tous mem- « bres du Comité administrateur de « la Foire ; général Wauters ; La- « tinis, Bayot, Thomas et Lejeune, « conseillers communaux ; Richard, « député permanent remplaçant le « Gouverneur du Brabant ; Frick, « bourgmestre de Saint-Josse-ten- « Noode ; Fortin, secrétaire commu- « nal ; Smits, conseiller provin- « cial ; Mettewie, bourgmestre de « Molenbeek ; Tremoulet, rempla- « çant lAmbassadeur de France, « etc.

« A 10 h. 30, des clairons ou- « vrent le ban. M. Raymond Fou- « cart, président du Comité Admi- « nistrateur exprime d'abord sa « gratitude à la Chambre française « de commerce et d'industrie à « Bruxelles. Il dit toutes les raisons « qu'il y a d'organiser des foires « commerciales françaises en Belgi- « que. « L'alliance intime entre la « France et notre pays, dit-il, est « le vœu de tout Français et de tout « Belge ayant la vision noble et « claire de la grandeur de sa pa- « trie. Si notre intitiative réussit à « faire avancer d'un pas la mar- « che des relations franco-belges, « nous serons largement récom- « pensés de nos efforts modestes, « mais tenaces et persévérants ». « (Applaudissements).

« La musique du « Cercle We- « ber » de Schaerbeek, qui prête « son concours à la cérémonie « joue la « Marseillaise ». Puis M. « Buyl, député, apporte en sa qua- « lité de Flamand — et il insiste « sur ce point — l'hommage de sa « profonde affection à la France « immortelle. « Il faut que le cœur « belge et le cœur français battent « à l'unisson ».

« De longs applaudissements et « des cris de « Vive la France », « accueillent cette péroraison, tan- « dis que la musique fait entendre « la Brabançonne ».

« M. Galby, secrétaire général du « Comité d'honneur français don- « ne lecture des lettres de sympa- « thie émanant de MM. Gaston « Doumergues, Justin Godard, « Charles Debierre et Charles « Dumont.

« Chaque jour qui passe, affir- « me-t-il, ensuite, nous rapproche « les uns des autres et démontre un « peu plus l'utilité de développer « les relations commerciales entre « la France et la Belgique. Nous « voulons le libre échange entre ces « deux pays. » (Applaudissements).

« M. Simon, secrétaire général de « la Chambre française de commer- « ce et d'industrie et M. A. Ver- « minck, secrétaire général des « Amitiés Françaises prononcent « encore des discours dans lesquels « ils font ressortir la nécessité d'une « étroite union entre la France et « la Belgique.

« Ensuite a lieu la visite officielle « des stands. La cérémonie prend « fin vers 11 heures et demie, aux « sons de la Marseillaise ».

Pour les exposants français, cette première journée, complétée par leur réception si cordiale, dans le superbe Hôtel de Ville de Schaerbeek, constituera un souvenir inaltérable.

Au point de vue spécial de la Parfumerie, la Foire de Bruxelles à permis à nombre d'exposants de se rendre compte de l'état des choses suivant :

Les droits de douanes considérables sur les produits confectionnés,

et surtout les ennuis et formalités qui s'attachent à la perception de ces droits de douane mettent les parfums de Luxe Français à un prix qui ne les rend plus abordables qu'à une clientèle de grand luxe. Aussi, un nombre de plus en plus grand mencent même à se traiter dans cette branche. Aussi, les maisons françaises de Matières premières de Parfumerie ont-elles fait à la Foire de Bruxelles un chiffre d'affaire des plus intéressants. Deux des plus importantes maisons Françaises de cette



Stand de la Société Française de Produits Aromatiques.

de Parfumeurs Belges se sont-ils mis à fabriquer eux-mêmes les produits confectionnés en achetant les matières premières à d'importantes maisons Françaises de Produits Aromatiques. Il faut avouer qu'ils réussissent à merveille ; et que le succès récompense leurs efforts, au point de vue de la qualité et de la finesse de leurs produits. La présentation seule laisse un peu à désirer, mais la crise de la verrerie y est pour quelque chose.

La vente de ces parfums fabriqués en Belgique prend dans ce pays une importance grandissante, et des affaires d'exportation com-

branche y étaient en effet, représentées : la Maison Verley, dont le concessionnaire en Belgique est la Société Générale de Parfumerie, et la Société Française de Produits Aromatiques, (Anciens Etablissements Gattefossé), dont les matières premières d'un emploi très facile, d'une grande solubilité dans l'alcool, et d'une finesse que l'on ne trouve que dans les produits naturels Français, sont depuis de longues années connus en Belgique.

Cette dernière maison, sur le désir d'un grand nombre de ses clients installe d'ailleurs une succursale à Bruxelles, 34, rue d'Arenberg.

Les produits de Parfumerie confectionnés ont également donné lieu à d'importants échanges. Les maisons Odyls, Boyer, Alza E., Grimaud, Les parfums S.P.A., Etablissements Roche et Le Bars, la Parfumerie Perret, les Etablissements Heilbuth, la Parfumerie Renon Fils, les Parfums Hindous, les Parfums Djemil, M. V. H. Sarhon, les Parfums d'Art de « Nonza », V. Piette, Lever Frères, les Parfums «Metzger » avaient étali des stands d'une élégance et d'un goût parfait.

Dans toutes les branches se sont d'ailleurs traitées des affaires d'une importance variable à la satisfaction des vendeurs, comme de leurs clients.

Cette manifestation Franco-Belge, due à l'initiative d'hommes compétents et patriotes, était utile et même nécessaire, mais il serait à souhaiter que toutes les maisons Fran-

çaises fassent connaître leurs produits en Belgique, non seulement par leur publicité et leur participation aux foires, mais encore en envoyant dans ce pays, qui ne demande qu'à se fournir chez nous, des voyageurs et des agents intelligents, et surtout en y établissant des entrepôts et des succursales.

Si cet effort pouvait coïncider des deux côtés avec une campagne antiprotectionniste, et obtenir, en attendant une union douanière qui viendra tôt ou tard, un adoucissement aux mesures qui refrènent systématiquement notre commerce réciproque, la Foire Française de Bruxelles aura fait une œuvre nationale, et pourra être fière des résultats obtenus.

Paul FISCH,

Ingénieur-Chimiste.

A propos de la Foire de Bruxelles.

« *Le Soir* » du 17 août 1920 :

« La Parfumerie française est représentée par la firme bien con-
« nue la Société Française des Pro-
« duits Aromatiques, Anciens Eta-
« blissements GATTEFOSSÉ, 15, rue
« Camille, Lyon (France), dont les
« fines essences aromatiques et ma-
« tières premières pour la parfu-
« merie sont recherchées de tous
« les parfumeurs, pharmaciens et
« droguistes. Aussi ceux-ci visite-
« ront-ils à profit le Stand de la
« Société Française des Produits
« aromatiques dont les vastes cul-
« tures de Lavande sont les plus
« importantes de France ».

« *Demain* », du 18 août 1920 :

« La Société Française des Pro-
« duits Aromatiques expose au
« Stand N° 266 toutes les matières
« premières naturelles et synthéti-
« ques nécessaires à la parfumerie.
« Cette firme possède les plus im-
« portantes plantations de Lavan-
« de, elle récolte et distille elle-
« même dans les pays d'origine la
« plupart des essences et en parti-
« culier la rose dans le Midi de la
« France, le petit grain au Paraguay
« et les essences d'Hespéridées en Si-
« cile, Calabre et Afrique Fran-
« çaise ».

« Nous engageons vivement les
« parfumeurs à rendre visite au
« stand de cette Société qui va, au
« surplus ouvrir, très prochaine-
« ment, une succursale à Bruxelles,
« 34, rue d'Arenberg ».

Le « *Journal de la Foire*, du 20 Août 1920 :

« Le Journal « l'*Exportateur*
« *Français* » a fait distribuer des
« numéros de sa dernière édition
« dans le hall de la Foire Française.

« Pour du culot, c'est du culot.
« Ce journal, a eu vis-à-vis de l'or-
« ganisation de la Foire Française
« une attitude sur laquelle nous
« préférons ne pas insister ; tous
« les exposants l'ont qualifié d'un
« mot.

« Eh bien, après avoir essayé de
« nuire au succès de cette organi-
« sation, le journal « l'*Exportateur*
« *Français* » fait distibuer des nu-
« méros....

« Voyons, voyons, Messieurs, on
« ne crache pas dans l'assiette où
« l'on a mangé... mais bien moins
« encore, on ne vient pas manger
« dans l'assiette où l'on a craché.. »

Que diable l'*Exportateur Français* avait-il bien pu faire à ces Messieurs du Conseil de la Foire, pour motiver une telle remarque ?... P. M.

Le Marché Anglais.

Nous sommes arrivés à l'époque de l'année à laquelle les affaires sont particulièrement actives en Angleterre en raison de l'approche de la Christmas et les affaires sont plus calmes que jamais du fait de la grève des mineurs qui vient de commencer. Depuis plusieurs mois tout le monde attendait la reprise des affaires à l'automne et nous avons maintenant tout lieu de craindre que la période de stagnation verra la fin de l'année.

La bergamotte vaut 33/—, le bois de rose femelle est meilleur marché à 48/—, le bois de cèdre vaut dans les 3/6. L'essence de girofles est plus ferme à 13/9, le Géranium Bourbon reste à 45/—, de même que l'essence algérienne alors que le Géranium de Grasse reste très rare à 120/—. La lavande française vaut entre 42/— à 52/—, selon qualités alors que l'aspic français est coté 13/—. La demande en Néroli français est presque nulle en raison des prix demandés. le Patchouli est rare à 85/—, le Santal est coté 48/—

En synthétiques, la vanilline, en sympathie avec les mouvements de l'essence de girofle, est plus ferme à 62/6, l'aubépine vaut 32/—, l'acétate de benzyle est coté 8/—, le benzoate de benzyle valant le double en qualité extra, le bromstyrol est offert à 28/—, l'alcool cinnamique à 100 /—, l'aldéhyde cinnamique à 20/—. Le citronnellol vaut 50/—, la coumarine 27/—, l'eugénol 22/—, de même que le géraniol alors qu'il est demandé 25/— à 40/—, en iso-eugénol, selon qualités qui diffèrent beaucoup. Le Linalol est descendu à 42/—. La néroline à 10/—, enfin le terpinéol vaut entre 5/— et 7/—, selon qualité.

London, 19 *octobre* 1920.

M. FAUCON.

INFORMATIONS.

FRANCE.

Nous lisons dans les « Documents Statistiques sur le Commerce de la France », publication officielle de lecture généralement un peu aride.. les quelques chiffres significatifs suivants :

Exportation des Parfums et savons parfumés au mois de Janvier des trois dernières années :

	Janv. 1920 Qu'nt. mét.	Janv. 1919 Quint. mét.	Janv. 1918 Quint. mét.
Angleterre	538	852	559
Belgique	86	84	77
Brésil	102	269	170

Ces quantités possédaient les valeurs suivantes :

	Janv. 1920 Francs	Janv. 1919 Francs	Janv. 1918 Francs
Angleterre..	921.000	1.169.9000	679.000
Belgique ...	103.000	75.000	65.000
Brésil	331.000	250.000	190.000

On y lit la reprise lente et entravée par les décrets, de nos relations économiques avec la Belgique, et aussi la baisse très rapide de notre exportation chez deux de nos meilleurs clients.

Cette situation était due, en janvier dernier, aux difficultés légales accumulées, comme au déclanchement de la « crise » actuelle.

***

La Taxe sur les Parfums dans les pharmacies

La taxe de 10 % est applicable aux articles de parfumerie : extraits, essences, parfums, pâtes d'amande, crème de beauté, poudre de riz, fards, sachets et poudres à sachets, teintures ; tous articles, en un mot, à l'exclusion des savons et des dentifrices pour lesquels un prix de départ a été fixé, soit pour les savons et pour les poudres et pâtes dentifrices, sous toutes formes, à un prix supérieur à 3 francs ; pour les élixirs-dentifrices à un prix supérieur à 35 francs le litre et pour les alcools de toilette (eau de Cologne, lavande, violette, etc.) à un prix supérieur à 20 francs le litre.

On trouve actuellement dans presque toutes les pharmacies des produits de *parfumerie*, dénommés : « Beauté du teint », « Beauté des cheveux », « Beauté des dents », etc., délivrés au public sous forme de petits tubes ou boîtes vendus à un prix inférieur à 1 franc. Il nous a été demandé si ces produits étaient justiciables de la taxe de 10 %. Sauf pour les poudres et pâtes dentifrices dont le prix, en ce cas, est inférieur à 3 francs, tous les autres produits doivent être augmentés de la taxe de 10 %, soit 0 fr. 10 par unité. Les shampooings, vendus en enveloppes, seraient, dit-on, exemptés de la taxe à la condition qu'ils portent une formule ? Les avis sur ce dernier point sont en contradiction, nous conseillons la prudence jusqu'à plus ample informé.

Bull. de S. Pharmac.

ANGLETERRE.

Le Mois des Parfums

C'est ainsi que les Anglais surnomment le mois d'août, qu'ils célèbrent d'ailleurs en prose et en vers, parce que c'est l'époque de la cueillette des menthes et des lavandes, véritables fleurs nationales de la Grande-Bretagne. En nul autre pays, elles ne renferment un arome aussi puissant et aussi délicat.

La région de Michau, particulièrement, située à vingt-cinq kilomètres au sud de Londres, est le meilleur terroir des parfums, quelque chose comme le « Clos-Vougeot » de la lavande et de la menthe. A perte de vue s'étendent des champs couverts de plantes correctement alignées, qui embaument l'air de leurs senteurs balsamiques.

Au début du mois d'août, on les décapite et les fleurettes bleues, réunies sur le sol par petits tas, à la façon du foin, son aussitôt portées à la distillation, où l'alambic aspire le suc de leurs corolles pour le muer en essences précieuses. Détail piquant : ce sont des Français qui opèrent sur place, paraît-il, la fabrication des parfums anglais les plus justement renommés.

Les Journaux !......

SUISSE.

La Suisse et les Transports internationaux

On a annoncé, ces jours-ci, que les compagnies françaises de chemin de fer et les grandes compagnies de navigation ont décidé de créer en Suisse une représentation commune.

Il est vraisemblable que cette décision doit être en rapports avec l'établissement à Genève du Secrétariat de la Société des Nations.

Il convient de remarquer que les sociétés de transports internationaux semblent, de leur côté, avoir reconnu l'importance spéciale que la Suisse est appelée à prendre dans le trafic du centre de l'Europe, surtout quand les grandes voies de navigation du Rhône, du Rhin et de l'Adriatique seront réalisées. Il y a quelques semaines, c'était l'importante maison van Hemelrijk, d'Anvers, qui ouvrait une succursale à Genève. On annonce maintenant que l'American Express Company vient d'installer à Lucerne son premier bureau pour la Suisse. Il semble que cette dernière société aurait plutôt l'intention de se consacrer tout d'abord au trafic touristique, ce qui expliquerait le choix de Lucerne.

Si nous sommes bien renseignés, on peut s'attendre à ce que d'autres maisons étrangères de transports s'établissent prochainement en Suisse.

***

L'Industrie des Parfums en Suisse

L'industrie des parfums, quoiqu'elle ne puisse être rangée parmi la grande industrie de la Suisse, mérite cependant d'être considérée

comme une branche intéressante de la production nationale, d'autant plus qu'elle se rattache à l'industrie générale des produits chimiques, dont on sait l'importance qu'elle a prise en Suisse. De fondation relativement récente, puisque les premières fabriques ont été installées en 1890, ses débuts furent difficiles, en raison de l'organisation très développée des industries concurrentes étrangères et de sa complète dépendance de l'étranger pour l'approvisionnement de matières premières, particulièrement au point de vue des huiles essentielles. Mais, par suite de la découverte de la fabrication des parfums synthétiques, elle ne tarda pas à prendre un essor remarquable, et la consommation du marché suisse étant dès lors insuffisante, elle travailla surtout pour l'exportation.

La guerre, par l'ensemble des restrictions qu'elle a apporté au ravitaillement de la Suisse, a porté un coup sensible à l'industrie des parfums. Dépendante des Etats balkaniques et de la France pour la fourniture des huiles essentielles et de l'Allemagne pour celles du charbon, elle a beaucoup souffert des mesures prises par ces pays pour diminuer l'exportation de leurs matières premières. Ses huiles essentielles, notamment, furent contingentées dans une proportion beaucoup trop faible pour assurer une production normale. Enfin, circonstance aggravante, le caractère même de l'industrie des parfums, qui est essentiellement une industrie de luxe, ne lui a pas permis de bénéficier de la sollicitude des gouvernements étrangers pour le maintien du ravitaillement en matières premières de nos industries fondamentales. Aussi, il en est résulté une baisse de l'exportation, dont les chiffres qui suivent, permettent de mesurer l'ampleur :

Années	Quantité	Valeur
1913	2.466 qm	6.181.000 fr.
1914	1.920 qm.	5.531.000 fr.
1915	2.116 qm.	7.998.000 fr.
1916	2.117 qm.	10.239.000 fr.
1917	1 935 qm	7.659.000 fr.
1918	686 qm	7 220.000 fr

On remarquera que la valeur de l'exportation de 1918 est à peu près la même que celle de 1917, bien que le volume soit inférieur de plus de la moitié à celui de l'exportation de 1917. Il y a là une anomalie qui, toutefois, n'est qu'apparente, car le prix de revient en 1918 a augmenté dans une très forte mesure et, de plus, les fabriques ont produit principalement des parfums représentant une grande valeur sous un petit volume.

L'année 1919 a procuré à l'industrie des parfums une reprise réjouissante de l'exportation. La quantité totale des articles exportés s'est élevée à 1909 qm., d'une valeur globale de 13,16 millions de francs. Ses principaux débouchés ont été la France (4,5 millions), la Grande-Bretagne (1,7), les Etats-Unis (1,6) et l'Italie (1,1). De même qu'en 1918, la France a été le plus gros client ; par contre, les Etats-Unis ont rétrogradé du deuxième au troisième rang.

Quant à l'avenir de l'industrie suisse des parfums, il ne laisse pas d'inspirer quelque préoccupation, étant donné le grand nombre des usines de produits chimiques créées, durant la guerre, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, usines qui, désormais, vont s'efforcer de satisfaire entièrement les besoins de ces pays qui, ne l'oublions pas, sont précisément les principaux clients de l'industrie suisse des parfums.

H. G.

(*Tribune de Lausanne*).

TURQUIE.

A l'occasion des saisies qui ont été faites chez quelques contrefacteurs, nous avons obtenu de curieux détails sur divers articles de parfumerie Française.

Les parfums de Gellé Frères, Mikado et Mistletoe ont acquis une grande vogue en Turquie. Le premier est appelé Tchoban (berger) et le second Mohabet (amour) à cause des dessins ornant les étiquettes. Ils sont très appréciés dans la classe moyenne Musulmane et on nous assure qu'aucune fiançaille ne se fait, ici ou dans l'intérieur, sans que le promis offre à sa future un Mohabet ; c'est le parfum des accordailles. Le Tchoban est présenté par l'époux le jour du mariage.

Les deux parfums sont commandés par les marchands en gros de notre place par 500 douzaines de flacons à la fois pour le Mikado, par 300 douzaines pour le Mistletoe. Un autre parfum de la même maison, Nilisis, est aussi très demandé.

Ce sont ces produits si appréciés qu'un excellent contrefacteur avait trouvé pratique d'imiter. Le choix n'était pas maladroit et l'affaire a dû laisser de gros profits, car nous croyons que ce vol de marque dure depuis bien des années.

E. G.

(*Revue com. du Levant*).

⁂

Nos exportateurs et la douane turque

Notre commerce d'exportation attend avec une impatience fort légitime, le résultat des démarches qui ont été sollicitées du Gouvernement français en vue de sauvegarder ses intérêts vis-à-vis des douanes turques.

Le régime douanier appliqué en Turquie en ces dernières années a laissé prendre à ce pays, en matière de tarifs douaniers, une liberté dont elle n'avait pas joui antérieurement. Profitant de la guerre, le gouvernement ottoman abolissant le régime des capitulations, de son propre chef, avait profité de cette occasion pour mettre en vigueur un régime spécifique protecteur qui frappait certains articles, spécialement importés par la France, de taxes absolument prohibitives. Il est vrai qu'à ce moment on n'eut pas occasion de nous l'appliquer puisque les échanges entre les deux puissances étaient suspendus.

Après l'armistice, ce tarif, d'ailleurs commun à tous les importateurs avait changé en raison de la décroissance de valeur du papier-

monnaie ottoman entraînant la hausse de prix de tous les produits dans des proportions considérables. Pour la généralité des articles, les droits de douane se réduisaient beaucoup, descendant pour certains au-dessous de 5 % et n'atteignant pas même parfois 2 o/o. L'ensemble des ventes en Turquie n'en souffrait donc pas trop.

Mais il n'en est pas de même pour un certain nombre de produits français qui restent si lourdement frappés que, même avec les diminutions provenant des circonstances ci-dessus indiquées, ils restent encore soumis à des droits excessivement élevés. De ce nombre sont les vins, spiritueux et liqueurs en bouteilles, la *parfumerie*, les articles de photographie et les spécialités pharmaceutiques, tous articles plus spécialement fournis par la France.

Un document émanant de la Chambre de Commerce française de Constantinople nous a fourni à cet égard des chiffres qui montrent l'exagération de cette tarification inacceptable. Ainsi, une bouteille de liqueur française est frappée d'un droit de 30 piastres ce qui équivaut, au change actuel, à 4.05. Une bouteille de champagne doit acquitter un droit de 4.59. Nos vins de Bordeaux et de Bourgogne, des droits variant de 2.23 à 2.70.

Le commerce avait supporté leur application qu'il considérait comme temporaire. Mais il y a quelques mois, au lieu de diminuer ces droits, le gouvernement ottoman les a aggravés en frappant les spiritueux d'un nouvel impôt, qui triple la première taxe. Ainsi le cognac qui payait 2.43 par bouteille supporte une charge totale de 5.79. Dès lors, les protestations se sont réitérées plus vives encore.

Devant l'Union permanente des délégués du commerce de l'Entente à Constantinople, le président de l'Union, qui est en même temps le président de la Chambre de Commerce française, a fait ressortir l'illégalité de ces mesures, puisque toutes les lois et décisions du gouvernement ottoman datant de la guerre avaient été déclarées nulles et non avenues en ce qui concerne les étrangers. De même, sans l'autorisation des Hauts Commissaires de l'Entente, aucune perception ne pouvait être opérée sur les étrangers. L'Union a admis très nettement ce principe et déclaré qu'il devait être satisfait immédiatement à nos réclamations dont le bien-fondé était catégoriquement reconnu. Les Turcs n'en ont pas moins persisté à percevoir les droits forts sur les spiritueux et sur les vins de France. On sait qu'en ce pays, les meilleures dispositions et les meilleures causes se heurtent couramment à une force d'inertie et à un mauvais vouloir qui, du haut en bas de l'échelle administrative, ne cessent de s'affirmer souverains.

Nous savons que les démarches pressantes ont été faites, en ces derniers temps, pour mettre fin à ce régime d'inégalité, si préjudiciable à nos exportateurs. S'il n'y est mis un terme, non seulement nos vins ne trouveront plus le débouché qu'ils avaient dans ces pays, mais nombre d'articles pour lesquels notre suprématie était bien établie, tels que la parfumerie, les articles de photographie, les spécialités pharmaceutiques, d'autres encore, d'origine française, se verront supplanter par les produits similaires de fabrication anglaise ou allemande. Car, il ne faut pas s'y tromper, l'industrie germanique a su prendre toutes dispositions utiles en vue de bénéficier de l'ostracisme qui atteint les produits français. Il y a donc urgence, si satisfaction n'est pas encore donnée à nos nationaux, à ce qu'une intervention énergique, appuyée de sanctions vigoureuses, remette tout en juste place dans un pays où nos intérêts ne seront vraiment protégés que par une pression sans hésitation ni merci.

Auguste Giry.

ÉTATS MALAIS.

La surproduction de feuilles de patchouli a influencé considérablement les cours. Actuellement, d'après des renseignements parvenus de Penang et des Détroits, la superficie des plantations a été réduite, ce qui permet de prévoir une certaine stabilité dans les prix.

Le patchouli est fréquemment falsifié avec de l'essence de bois de cèdre. Cette falsification est reconnaissable au fait que l'essence pure est facilement soluble dans une quantité égale d'alcool à 90 degrés, tandis que celle qui a été adultérée ne l'est pas.

L'essence de bois de cèdre est également une huile essentielle provenant du cèdre de Virginie (*Juniperus virginia*) et obtenue par distillation des copeaux et déchets de ce bois que laisse la fabrication des crayons. On obtient alors une masse cristalline blanche ou rougeâtre, d'une odeur aromatique agréable et dont les emplois en parfumerie sont nombreux.

L'essence de patchouli pure a plutôt une odeur désagréable. Elle n'acquiert toute sa valeur que fortement diluée et constitue alors un élément extrêmement précieux dans la fabrication d'un grand nombre de parfums dont elle constitue la base.

Pour la préparation de la poudre de patchouli, on mélange 1 kg. d'herbe de patchouli avec 2 gr. d'essence de patchouli et 1 gr. de musc.

L'extrait de patchouli s'obtient en mélangeant 35 gr. d'essence de patchouli avec 5 litres d'alcool.

L'essence de patchouli — comme beaucoup d'autres essences végétales — s'améliore avec le temps et sa solubilité dans l'alcool à 80 degrés augmente.

D'après G. Vogt (Deutsche Parfümerie Zeitung).



Deux Petites Scènes sur les Parfumeurs et les Parfums

Comme chaque année, dans notre numero de Noël, nous avons fait sa part à la fantaisie. Nos lecteurs sérieux, — ne le sont-ils pas tous ? — nous pardonneront de leur soumettre les deux petites scènes qui suivent. Ce sont là deux pochades et qui n'ont pas la prétention d'être autre chose. Nous ne pensons pas qu'elles soient jamais jouées à la Comédie-Française... Elles serviront du moins à montrer que les Parfumeurs, en gens spirituels, savent se blaguer eux-mêmes et en rire...



SCÈNE I

Que choisirez-vous ?



SCÈNE II

Au Laboratoire !

Scène I. — Que choisirez-vous ?

A. Nacharsis, jeune Grec fraîchement débarque, entre à La Parfumerie des Dandys dès la prime aurore, c'est-à-dire vers 9 heures du matin, au moment où tout le personnel frotte, range et dérange... C'est (A. Nacharsis) un grand garçon très chic, bien habillé, avec le pardessus, le chapeau et les souliers qu'il faut. Le pli du pantalon est parfait, les gants frais. La cravate seule... ah ! la cravate sent les Balkans. En somme, ça ne se voit pas trop.

A cette heure matinale, sa présence passe tout d'abord inaperçue et il a le loisir de contempler décor et personnages.

Dans un cadre très moderne, — tentures noires rayées de couleurs vives et d'or, tapis au décor de fleurs jonchées, meubles inattendus, bizarres de formes et nettement inconfortables, tableaux à voir dans tous les sens, coussins énormes jetés sur le sol, éclairage par de hauts lampadaires, — vont et viennent quelques vendeuses bien choisies, court-vêtues du haut, court-vêtues du bas, le visage fraîchement et habilement repeint. Elles sont de chevelures assorties et A. Nacharsis remarque tout d'abord une jolie petite rousse tout à fait aguichante... Mais il n'ose s'avancer, un peu intimidé de sa présence même, ayant l'impression très nette qu'il arrive trop tôt.

Les autres personnages en vue à ce moment sont : Adolphe, le garçon qui brosse le tapis, ne pouvant se décider à utiliser l'aspirateur qu'il considère comme une machine du diable et Jules, le groom, qui se brosse soi-même et dont la voix enfantine n'interviendra, du reste, que dans le chœur...

Car, en effet, il y a un chœur qui peut être chanté par le personnel du magasin et qui serait alors le suivant :

CHŒUR DU PERSONNEL

A des heures si matina-a-ales
Où le soleil n'est pas levé
Faut-il que je le sois (levé) ?
Puisqu'il est, hélas ! trop prouvé
Que jusqu'à midi achevé
De sonner à nos cathédra-a-les
Nul chaland ne viendra céans
Lorgner, choisir
Chercher, sentir,
Prendre et payer
Puis emporter
Poudre ou crème, parfums charmants

Première vendeuse (Bobinette) .
Et, par un geste si galant,
Contribuer en nous gueltant

Toutes les vendeuses :
A a...

Adolphe, *le garçon, surpris :*
ah ! ah ?

toutes les vendeuses :
... rondir notre maigre journé-é-e !

Adolphe, *le garçon, seul*
(au milieu d'un nuage de poussière)

Je n'ai jamais très bien compris
Pourquoi l'on mettait des tapis-
brosses aux portes de la ru-u-e,
Puisque le client, ce putois,
Nonobstant nos avis courtois
Jamais les pieds ne s'y essu-u-ye...

Sur nos moquettes haute laine,
Il apporte, sans nul souci
De mon chagrin et de ma peine,
La poussière et toute la pi-
toyable boue de la chaussé-é-e !...

Le Chœur reprend :

A ces heures si matina-a-les,
Où le soleil n'est pas levé,
Faut-il que je le sois (levé)
Aux pâles clartés hiverna-a-les ?...

La fin du chœur tombe dans un silence émouvant, et chacun termine sa tâche. Ces demoiselles ont achevé d'essuyer et de polir le cristal des flacons, cependant que le groom se brossant et Adolphe, brossant ses tapis, les ont, par un heureux retour, patinés à nouveau d'une aimable poussière.

Tout est donc prêt pour servir le client et voici justement qu'il se présente sous les traits du jeune A. Nacharsis qui se décide enfin et, suivant sa préférence grandissante, s'adresse d'abord à Bobinette.



A. Nacharsis. — Mademoiselle...

Bobinette *(souriante devant ce beau garçon).* — Monsieur désire ?...

A. Nacharsis. — Mademoiselle, je désire acheter quelques

flacons des parfums les meilleurs. *(Expliquant)* Ce sont des parfums que je destine à ma mère et à mes sœurs. Ma mère a vécu à Paris sous le Second Empire et elle en a conservé un souvenir exquis. Elle souhaiterait des parfums de fleurs... De la violette, de la rose, du jasmin....

BOBINETTE. — Monsieur est étranger ?...

A. NACHARSIS. — Oui... *(comme une leçon)* mais ami de la France....

BOBINETTE. — Sans doute, sans doute... *(Très vendeuse)* Que vais-je vous offrir ? Le parfum de fleurs est bien démodé. Voyons... Voyons.. *(Elle cherche.., ce qu'elle a de plus cher, bien entendu)*.

A. NACHARSIS. — Je désire quelque chose de très magnifique.

BOBINETTE. — Nous ne tenons ici que les toutes premières marques et nous pouvons vous satisfaire.

A. NACHARSIS. — Que pensez-vous me proposer ?

DUO DU CHOIX

(Musique à faire)

BOBINETTE. Tout autour de nous, dans leurs écrins dor- [ment
Les parfums exquis que vous réclamez.

A. NACHARSIS. Dites, je vous prie, comment ils se nomment

BOBINETTE. Soit, monsieur, je veux bien vous les nommer.
Voici *Le lotus Noir*, et voici *Le Paon Bleu*,
Aimé des Dieux,
Voici *L'Amant Aimé*, voici *Le Printemps Clair*,
Les Fleurs d'Hiver,
Les Jours Heureux, *Le plus beau jour*,
Un jour viendra, *Amour d'un jour*,
Et *L'Amour dans le cœur*, et *Le Cœur Embrasé*,
Cœur de Jeannett', le *Cœur Ardent*. le *Cœur* [*brisé*,
Et les *Secrets*... de tout c' qu'on veut !
Secret d'Amour, *de Mimi*, *de Musette*,
Les *Secrets d'Orient*.. ceux-là sont trop nom- [breux.
Les *Parfums de Chenal* celui de *Mistinguette*,
Puis *Le Lys de Daudet* et, de Mandel, *La Rose*.
Voici, sur le même rayon
L'Etoile de Napoléon !

A. NACHARSIS Ah ! c'en est trop, *Mon cœur succombe...*

BOBINETTE. Le dernier flacon est parti
Mais nous avons *Amour Joli*,
La Nuit de Chine et *La Palombe !*
Le Frais Matin, *L'Heure Bénie*,
Sous la Feuillée, *J'attends ma mie*,
Endroit Charmant, *Rêve d'un soir*, ...

A. NACHARSIS. Comprenez-moi...

BOBINETTE. *Suprême Espoir !...*

A. NACHARSIS. Mais vous ne me comprenez pas !

BOBINETTE. Et aussi *Prends-moi dans tes bras*.

A. NACHARSIS. Voudrez-vous donc enfin m'entendre ?

BOBINETTE. *Sous l'orme il n'est plus temps d'attendre !*

A. NACHARSIS. O désespoir !

BOBINETTE. *Ravissement !*

A. NACHARSIS. Fichu quart d'heur' !

BOBINETTE. *Heureux moment !*

A. NACHARSIS. Ah ! c'en est trop, je meurs, mon Dieu...

BOBINETTE. *Cruels regrets ! Dernier Adieu !*

Le jeune A. Nacharsis s'évanouit sur un fauteuil. Tout le personnel se précipite et lui prodigue des soins empressés. On lui fait respirer des sels, on déboutonne son col et ces demoiselles l'entourent de mille soins. Il revient à lui et promène sur toute l'assistance un regard angoissé. Il aperçoit enfin Bobinette et, s'adressant à elle, timidement :

A. NACHARSIS. — Mademoiselle, me direz-vous ce que signifie cette conversation étrange, incompréhensible ?

BOBINETTE. — Mais, monsieur, c'est à mon tour de ne pas comprendre. Vous m'avez demandé de vous énumérer nos parfums et c'est ce que j'ai fait...

A. NACHARSIS. — Quoi, *Le Cœur Ardent? Le Lotus noir ? Le Paon Bleu*...

BOBINETTE. — ... sont des noms de parfums à la mode ou qui le seront demain. Il en est d'autres non moins surprenants, tels que *La Feria*, *Pour changer*, *Le Parfum d'Essad Pacha*, *Le Parfum de la Fille Sauvage*, *Son Péché*, *Je n'ose*...

A. NACHARSIS. *(effrayé)*. Je vous en prie...

BOBINETTE. — Soit, restons-en-là.

A. NACHARSIS. — Tout cela est bien étrange ! Mais pourquoi ne dénomme-t-on plus les parfums du nom des fleurs dont ils sont l'âme légère ? Pourquoi ? Dites pourquoi ?

BOBINETTE. — La mode est ainsi et puis les parfums de fleurs sont, n'est-ce pas, fades, vieillots, sans esprit, sans subtilité ? Les raffinés que nous sommes, ont trouvé que l'odeur des fleurs ne leur suffisait plus et méritait d'être amendée, transformée, de là ces arômes bizarres, énervants, que nos grandes mondaines préfèrent à la violette.



A. NACHARSIS. — L'humble et douce violette !

BOBINETTE. — A la Rose...

A. NACHARSIS. — La Rose !

Bobinette. — Au Dahlia ! Au Chrysanthème ! A toutes les fleurs odorantes de nos jardins...

A. Nacharsis. — Pardon, mais il me semble que le Dahlia...

Bobinette *(Très excitée)*. — Non monsieur, non, ne m'interrompez pas. Foin des parfums de la nature ! Nous valons mieux que cela et nous devons à notre raffinement des parfums inédits qui soient non pas de simples odeurs nous donnant d'agréables mais banales sensations physiques, mais bien des émanations nouvelles, révélatrices et créatrices de nouveaux états d'âme, qui nous servent dans nos amours en entourant l'aimé d'un enchantement subtil, qui l'entreprennent, l'émeuvent, le subjuguent, le conquièrent, puis le jettent dans nos bras, pantelant, épuisé, vaincu, ravi !

A. Nacharsis. — Parfait... Combien le flacon ?

Bobinette. — *Subtil Enchantement ?* Quatre-vingt-dix francs !

A. Nacharsis. — Quatre-vingt-dix francs, c'est pour rien...

Bobinette. — Plus la taxe de luxe !

A. Nacharsis. — Oui, cela ne fait rien. Je prends. Et je prends aussi *Cœur ardent* et quelques autres... que vous choisirez vous-même.

Bobinette. — Moi-même ?

A. Nacharsis. — Oui, je vous les offre.

Bobinette. *Elle se rapproche bien vite et, frôleuse :* « Vous êtes gentil...

A. Nacharsis. — Sans aucun doute et, surtout, je suis curieux.

Bobinette. — Curieux ?

A. Nacharsis. — Oui, et je voudrais...

Bobinette *(Câline et consentante)*. — Quoi donc ?

A. Nacharsis *(Souriant)*. — ... Cela aussi peut-être... Mais surtout je voudrais que vous me conduisiez là où je pourrais trouver des parfums de fleurs.

Bobinette. — Des parfums de fleurs ! Il y tient...

A. Nacharsis. — Oui, la Violette, le Jasmin, la Rose, le Muguet, tous les parfums et les arômes des jardins et des bois, et non plus ces horribles combinaisons chimiques qui peuvent plaire à nos mondaines énervées, mais que je ne saurais goûter.

Bobinette *(Très maternelle)*. — Mon p'tit vous êtes un peu piqué, je pense. Mais vous êtes gentil et je veux vous faire plaisir. *(Elle réfléchit)*. Voyons, des parfums de fleurs ? Où trouver çà ? Je ne vois qu'un moyen : c'est d'aller à l'usine modèle d'un de nos grands parfumeurs. Je connais le représentant : il nous fera visiter l'installation et nous irons jusqu'au laboratoire du Maître qui combine et qui découvre les parfums nouveaux destinés à faire fureur... C'est un très grand chimiste !



A. Nacharsis. — Encore un chimiste !

Bobinette. — Evidemment ! Là, nous serons renseignés. *(gentille)* Et vous serez content ?...

A. Nacharsis. — Oui, certes.

Bobinette *(Câline)*. — Alors, ensuite, ayant l'esprit plus libre... vous pourrez penser un peu à moi...

A. Nacharsis. — J'y penserai, non pas un peu, mais beaucoup.

A ce moment, il semble indispensable de faire un peu de musique, afin de baisser le rideau sur quelque chose de gai, et si vous le voulez bien, nous conseillerons aux artistes en scène ce

DUO POUR UN ENLÈVEMENT

(Le début, en collaboration avec Victor Hugo)

(Musique à faire)

A. Nacharsis. Si tu veux, faisons un rêve,
Montons sur un blanc palefroi.
Tu m'enmènes, je t'enlève...
Bobinette. Nous irons à Montreuil-sous-Bois...
A. Nacharsis. Allons chercher l'heure brève
Des mots câlins, des doux émois...
Pour un jour, les soucis font trève.
Bobinette. D'accord, mais vous pai'rez mon mois...

Le chœur des demoiselles de magasin, Adolphe et Jules, qui désirent participer au divertissement, interviennent alors à la manière des chœurs d'opérette.

Le Chœur. Ah ! Les deux charmants amoureux
Qu'ils sont gentils, qu'ils sont heureux !
Bobinette. Il est gentil !
A. Nacharsis. Et très heureux !
Chœur. Partez, nos vœux vous accompagnent.
Jusqu'aux plus lointains horizons.
à Bobinette. Sois pour lui la bonne compagne
à A. Nacharsis. Et toi demeure fort et bon.
Bobinette. Merci.
A. Nacharsis. Merci de vos souhaits !
Bobinette. Puisqu'il me plaît...
A. Nacharsis. Elle me plaît.
A. Nacharsis et Bobinette *(ensemble)*.
Nous serons heureux sans partage.
Et nous nous mettons en ménage,
Sans crainte aucune assurément,
Le Chœur.
Que leur bonheur nous fait envi-i-e !
A. Nacharsis et Bobinette.
Puisque c'est pour quelques moments,
...Deux courtes scènes seulement
Dans l'acte immense de la vi-i-e !

(Rideau, n'est-ce pas, Rideau... Rideau !...)



Scène II. — Au Laboratoire.

Au lever du rideau, on se trouve dans un laboratoire des mieux installés et peuplé d'un personnel important de chimistes masculins et féminins.

Le personnel féminin est aimable.

Les chimistes hommes se distinguent par un développement exceptionnel du nez qui, large et long, vaste et mobile, s'agite en tous sens pour recueillir et contrôler les odeurs ambiantes.

Le Maître ne se décrit pas.

Les chimistes, hommes et femmes, agenouillés autour du Maître, chantent cette pieuse invocation qui monte en un encens agréable jusqu'à la haute divinité qu'ils servent.

INVOCATION

Le Maitre (*Très déclamé*).
Avant de nous livrer aux travaux quotidiens,
Implorons, ô mes fils, la déesse Chimie.
Disons-lui notre amour sacré, qui nous retient
Inclinés sous sa loi, courbés sous son génie !

Le Chœur (*très bas*).
Prions, ho ! prions tous la déesse Chimie
Qui, de tout son pouvoir, va recréer la Vie !

Le Maitre. Par toi, le monde avec stupeur,
Voit naître des produits étranges,
Chimie, par d'habiles mélanges,
Tu complètes le Créateur !

Le Chœur (*très bas*).
Tu complètes le Créateur,
Tu complètes le Créateur !

Le Maitre. Pour les crèmes il fit la vanille,

Le Chœur. Tu apportas la vanilline !

Le Maitre. Pour l'infusion de nos familles
Nous manquions de sucre en morceaux
Tu inventas la saccharine.

Le Chœur. C'est ça qu'est beau !
C'est ça qu'est beau !

Le Maitre. Du banal et commun café,
Tu as extrait la caféine.

Un Soliste du Chœur.
Quand le beurre était frelaté,

Le Chœur. Tu nous donnas la margarine !

Le Maitre. Et lorsque le jour vint où le *Bombyx Mori*
Ne voulant plus filer, tâche sempiternelle,
Restreint sa production, nous en laissant marris,
C'est alors que paraît la Soie artificielle.

Le Chœur. Ah! l'admirable cellulose!

Le Maitre. Oh! l'admirable cellulose!
Dont on tire ce que l'on veut
Des ersatz de toute chose!

Le Chœur (*avec admiration*)
La cellulose aussi est dieu!
La cellulose aussi est dieu!

Le Maitre (*avec une exaltation croissante*)
La cellulose est bonne à tout.
On en fait du faux caoutchouc,
Du papier, des peaux d'saucisson,
Du vermicell', du faux jambon!

Le Chœur (*éperdu*)
Ah! l'admirable cellulo-o-se!

Le Maitre. Et tant d'autres corps inconnus
Dont les noms ne sont pas venus
A nos cervelles indigentes,
Tant d'inventions captivantes,
Tant de parfums harmonieux
A notre odorat-t-agréables
Et qu'on extrait à qui mieux mieux
De tant de drogues innommables!

Le Maitre et le chœur (*finissant dans le recueillement*)
O science pure et bénie,
Certes, par toi rien ne se perd,
O très merveilleuse chimie
Qui peut recréer l'univers!

Le Maitre. Et maintenant, au travail, hâtons-nous!

L'invocation terminée, les chimistes se répandent dans les laboratoires où les appareils sont mis en fonctionnement aussitôt. La vie reprend. Interrompue par la fin de la journée précédente, ici une distillation s'achève. Plus loin, une composition qui n'avait eu garde de se filtrer aux heures de repos, vient de reprendre son lent passage goutte à goutte au travers du papier.

Dans cet antre mystérieux, d'innombrables flacons alignent sur des rayons des étiquettes claires. Des bonbonnes pansues sont rangées en bataille dans un coin, des tonneaux de bois, des cylindres de métal s'aperçoivent plus loin... Que contiennent ces récipients, nous le saurons tout-à-l'heure.

Tous les chimistes étant à leur poste, le Maître se rapproche de sa table-bureau sur laquelle sont une infinité de fioles de toutes dimensions. Sur le bouchon de chaque flacon, et tel un papillon blanc, est piqué un petit papier.

Le Maître sent tous ces petits papiers les uns après les autres et témoigne de sa joie ou de son mépris par de petits grognements gais ou tristes. Cet examen terminé, il pèse puis mélange des liquides divers.

C'est à ce moment qu'A. Nacharsis et Bobinette se présentent à lui sous les auspices du voyageur de La Parfumerie des Dandys.

Le Voyageur. — Maître, voici monsieur... ?

A. Nacharsis. — ... A. Nacharsis...

Le Voyageur (*reprenant*). — ... Monsieur A. Nacharsis et Mademoiselle Bobinette qui l'accompagne.

Le Maitre (*s'adressant à A. Nacharsis*). — J'ai entendu dire beaucoup de choses de votre aïeul, monsieur... (*s'inclinant légèrement*)... Mademoiselle!

Le Voyageur. — Maître, nos visiteurs ont une requête à vous adresser. Je les confie à votre bienveillance... (*Il salue et s'enfuit, rapide*).

Le Maitre. — Que puis-je pour vous, mes enfants, Parlez! Que désirez-vous ?

A. Nacharsis, quelque peu intimidé par le décor, reste muet. Mais Bobinette est là... Elle n'hésite pas et s'explique.

Bobinette. — Maître, voici ce dont il s'agit. Ce grand garçon-là désire vous interviewer sur les parfums, sur la manière dont on les obtient. Il désire avoir de vous quelques éclaircissements...

Le Maitre. — Soit, je veux bien vous donner quelques détails... à votre portée.

A. Nacharsis. — Merci, cher maître. Eh bien! Je vois ici, sur votre table, divers flacons étiquetés.

Le Maitre. — Prenez et sentez, ceci est mon œuvre!

A. Nacharsis. — Merci. (*Prenant un flacon*). *La Rose d'Evan*... Quelle odeur exquise! De quelles fleurs admirablement embaumées avez-vous extrait ce délicat parfum ?

Le Maitre. — Il n'y a pas de fleurs là-dedans!

A. Nacharsis. — Mais alors ?

Le Maitre. — Tenez, voici la composition!

FORMULE D'UNE ROSE.

250 Géraniol ou diméthyl-2-6-octanodiène-2-6-ol-8.
250 Citronellol ou octène-l-diméthyl-2-6-ol-8.
250 Rhodinol ou octène-2-diméthyl-2-6-ol-8.
220 Alcool Phényléthylique ou Phényléthanol.
25 Acide Phénylacétique ou Phényléthanoïque.
5 Acétate de Stryrolènyle ou Phényléthanediol acétate.

Bobinette. — Pauvre chéri ! Encore une illusion qui fiche le camp.

A. Nacharsis. — Soit. Tant pis pour la Rose d'Evan. Du moins, cette *Humble Violette* sera bien la Violette elle-même ! Il y a des fleurs là-dedans !

Le Maitre. — Pas de fleurs du tout ! Voici la composition :

FORMULE D'UNE VIOLETTE

550 Ionone ou Δ-2-diméthylétrahydro-acétocinnamone.
330 Terpinéol ou Monohexahydrocymène.
100 Acétate de benzyle ou Phénylméthanol acétate.
20 Vert de violette ou Heptine-carbonate de méthyle.

Bobinette. — Tu vois, la Violette aussi.

A. Nacharsis. — Dieu ! Et ce *Muguet du Bois Fleuri ?* C'est l'arôme même de a fleur des bois. C'est le Printemps !

Le Maitre. — *C'est l'éveil, c'est l'amour maître des choses,* et cœtera. C'est tout ce que vous voudrez... Mais il n'y a pas de fleurs là-dedans. Nous avons tout simplement :

FORMULE D'UN MUGUET.

500 Laural ou Méthyl-6-octène-2-diol-2-2-al-8,
50 Acétate de Phénylpropyle ou Phénylpropanol acétate.
400 Linalol ou Diméthyl-2-6-octanodiène-2-7-ol-6.
20 Phénylacétate d'éthyle ou Phényléthanoate d'éthyle.
30 Alcool Phényléthylique ou Phényléthanol.

A. Nacharsis. — Maître, vous m'affolez. Il n'est donc pas de parfums extraits des fleurs elles-mêmes.

Le Maitre. — Mais si, voici par exemple, une violette parfaitement faite avec des fleurs, c'est-à-dire naturelle...



Bobinette. — Mais vous disiez tout-à-l'heure...

Le Maitre. — Qu'ai-je dit, monsieur, qu'ai-je dit, madame, sinon qu'il n'y avait pas d'essence de fleurs dans le flacon que vous avez respiré. Dans cette essence il est des fleurs, qui ne sont pas des violettes, du reste, ce qui ne l'empêche pas d'être une essence naturelle...

A. Nacharsis. — Je ne comprends pas...

Le Maitre. — Voyons tout le monde sait çà... Cette essence de violette est obtenue à partir de la racine d'iris...

Bobinette. — Parbleu !

Le Maitre. — Il est d'autres exemples : l'essence de verveine de France, vient du Lippia Citriodora américain, la Verveine d'Espagne, du Thym hyémale, la Jacinthe, du Baume du Pérou, le Cèdre de l'Atlas, du Genièvre de Virginie. L'essence de Camphre vient de l'essence de Pin, mais l'essence de Pin peut venir aussi de l'essence de Camphre. Vous voyez comme c'est commode. L'Opoponax ne vient pas de l'opoponax qui est parfaitement inodore, mais du Commiphora erytroea. Le Bois de Rose vient d'un liseron, Convolvulus... Ce sont là, madame et monsieur, quelques essences naturelles. Il en est d'artificielles... Tenez, voici encore de la violette.

Bobinette. — Que contient-elle, celle-ci.

Le Maitre. — Elle provient des essences de verveine, de mélisse, de backhousia et de citron.

A. Nacharsis. — Ah ! Ah ! de backhousia ?

Le Maitre. — Oui, monsieur, de backhousia...

Bobinette. — Eh oui ! du backhousia...

A. Nacharsis. — Certainement, du backhousia... Très bien, me voilà renseigné.

Le Maitre.— Cette rose provient des essences de citronnelle, de géranium, d'eucalyptus citriodora, de rue, etc.

A. Nacharsis. — Ça sent bon, la rue ?

Le Maitre (*Débouchant un flacon et le lui passant sous le nez*). — Voilà...

A. Nacharsis. (*Manquant de tomber à la renverse*). — Sapristi !... (*Il se remet*) ...Mais ça ne sent pas la rose !...

Le Maitre. — Vous croyez ? Voici de l'héliotrope provenant des essences de sassafras, de poivre, de camphre, de girofle, de cannelle ; cette essence de muguet contient du bois de rose, du lemongrass ; ce jasmin, de l'indigo ; cet œillet provient du clou de girofle, du piment ; cette aubépine ou isoestragol vient de...

Bobinette. — ... l'estragon, bien certainement...

Le Maitre. — Non, madame, vous commettez une légère erreur. Elle vient de la Badiane du Tonkin.

A. Nacharsis (*un peu abasourdi*). — Hein ! qui l'aurait cru ?... Je vous avoue, maître, que je suis un peu déçu... La parfumerie me semblait une industrie toute pleine de poésie, de rêve et de fleurs...

Le Maitre (*ironique*). Voui ?... C'est donc une erreur. Voulez-vous que nous visitions un peu le laboratoire ?

Bobinette. — Sans doute, avec plaisir.

Le Maitre. — Voici sur les rayons les flacons où, suivant l'inspiration, nous prendrons les diverses notes qui, s'harmonisant, donneront le parfum à succès propre à enthousiasmer nos élégantes. Tenez, ceci est de l'essence d'iris ou, si vous le voulez, triméthyl-un-un-trois-delta-deux-trihydrophényl-méthylpropenone...

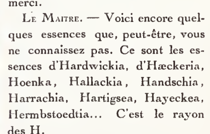
A. Nacharsis. — Un joli petit nom,

Le Maitre. — Comme vous voyez. Dans ce tonnelet, voici une de nos bases les plus usitées. C'est de la civette.

A. Nacharsis. — Ah ! de la civette (*il se penche et se relève*

très vivement, suffoqué par une puanteur épouvantable) Ouf ! que ça sent mauvais.

Le Maitre. — Dans cette boîte, quelques poches de musc. Voulez-vous sentir ?



A. Nacharsis. *(prudent)*. — Non, merci.

Le Maitre. — Voici encore quelques essences que, peut-être, vous ne connaissez pas. Ce sont les essences d'Hardwickia, d'Hæckeria, Hoenka, Hallackia, Handschia, Harrachia, Hartigsea, Hayeckea, Hermbstoedtia... C'est le rayon des H.

Bobinette *(épongeant le front de A. Nacharsis qui vient de se laisser choir sur une chaise placée là fort à propos)*. — Tu n'en peux plus mon gros. On va s'en aller, veux-tu ?

A. Nacharsis. — Oui, oui, partons. Toutes ces émotions me font du mal...

Le Maitre. — Je comprends cela. Lorsqu'on approche pour la première fois une si auguste profession, on doit en avoir quelque émoi... c'est bien certain ! Allons remettez-vous et permettez-moi de vous offrir une petite composition préparée devant vous et que vous emporterez en souvenir... *Il se tourne vers le fond du laboratoire et crie* : Musique ! *(Expliquant)* C'est pour l'inspiration !...

Une Voix lointaine. — Quelle atmosphère ?

Le Maitre. — Matin, printemps, soleil, la Mer...

Des orgues lointaines commencent une mystérieuse mélodie d'abord murmurante et frêle, puis qui s'enfle et déferle largement dans le laboratoire. Le Maître songe.

Enfin, la musique se tait. Le Maître choisit quelques flacons, puis il fait un mélange et fredonne cette incantation, sur un air assez connu, du reste :

DEUX FORMULES

pour deux parfums vraiment inédits.

Pour la bas' d'abord du patchouli,
Ça c'est gentil !
Puis un peu d'carott', du céleri
Et du persil,
Du géranium, d'l'opoponax,
Du jasmin fleur et du styrax,
De l'acacia, du g'net Lotax.
Agitons le tout et respirons.

(Un temps, puis avec une affreuse grimace)

Ça n'sent pas bon !...



Bobinette *(mettant son nez sur le flacon)*. — Oui, c'est... comment dirais-je, c'est... Ça sent plutôt mauvais !

A. Nacharsis *(sentant à son tour)*. — Oh ! l'horreur !

Le Maitre. — Dans dix ans, peut-être, on en sera fou. Pour le moment, je reconnais que c'est une erreur... Une erreur de génie, bien entendu. Je vais en essayer une autre sur le même air.

Je choisirai donc de la civett'
Ce sera plus chouett'
Du Muguet, d'l'œillet, de l'Héliotrop'
N'en faut pas trop.
De l'orange et de la cannelle,
Du sassafras, d'la citronnell',
De l'acétique bon goût

(à mi-voix) Un' minut'... Agitons le tout.

(un temps) Après j'm'en fous !

Un silence émouvant pèse sur le laboratoire. A. Nacharsis et Bobinette attendent, étreints par une émotion religieuse.

Le Maitre, ayant débouché le flacon, le passe sous le nez d'A. Nacharsis qui s'écroule avec fracas sur le dallage du laboratoire. Bobinette subit le même sort et le Maitre s'écrie :

Euréka ! J'ai découvert un nouveau gaz asphyxiant... *(Très simplement)* C'est du génie !

Les chimistes accourus se groupent autour du maître et entonnent d'une même voix :

O science pure et bénie,
Certes, par toi, rien ne se perd.
O très merveilleuse Chimie
Qui peut recréer l'Univers !

Le rideau tombe tristement sur ce triste chant. Les corps étendus de Bobinette et de A. Nacharsis sont agités de mouvements convulsifs qui peuvent aussi bien annoncer le retour à la vie de nos deux héros que précéder leur mort.

Le Public ému, certes, mais un peu surpris, attend quelques instants une improbable apothéose, puis se retire prudemment... et pourtant c'est la

FIN ... *(il était temps)*

P. A.

Veillée de Noël 1920

Si l'on écoutait les sceptiques, la veillée de Noël 1920 devrait être mélancolique : les affaires ne vont pas, le moral fléchit, les civils ne peuvent plus tenir...

Ils avaient pris la douce habitude de gagner beaucoup d'argent en se débrouillant un peu, en harcelant leurs fournisseurs pour obtenir un peu des matières premières indispensables, quelques introuvables flacons, des étiquettes qui se livraient six mois après... Le tout payé, comme il convient, à prix d'or et d'avance, expédié d'une main négligente, transporté par des spécialistes organisés et conscients...

Les produits étaient souventes fois de qualité médiocre : les bouchons à l'émeri ne bouchaient guère, les ors des étiquettes avaient de vagues reflets de cuivre. Tout cela cependant s'arrachait par le public assoiffé d'utiliser les milliards de billets mis en circulation.

Le nombre de ces billets représentant une richesse nominale trois fois plus forte qu'autrefois, la capacité de l'acheteur se trouvait triplée soit qu'il achetat trois fois plus d'articles au même prix, soit qu'il en achetat tout autant à un prix trois fois plus élevé. Mais l'élan une fois pris, il fut impossible d'arrêter la course à la hausse : les prix furent quatre fois, puis cinq et quelquefois dix fois plus élevés que jadis et le chaland, avec son numéraire trois fois plus important, se trouva dans l'impossibilité d'acheter autant qu'autrefois en quantité mais pour une valeur quintuple sinon décuple.

Et la crise de mévente est survenue.

Ceci se passait en France et va survenir, toutes proportions gardées dans tous les pays où la planche à émission a continué de fonctionner : la crise débute en Italie, s'amorce dans les Tchéco-Slavie, sévit dans les pays Autrichiens... La crise est universelle.

Et ce sont les pays tels que le Japon, les Etats-Unis, qui n'ont pas eu besoin de faire fonctionner la planche à assignats, qui nous ont donné les premiers l'exemple de l'arrêt des affaires. Il est donc évident que, si les recettes de ces pays furent immenses pendant la guerre, elles ne furent cependant pas suffisantes pour tenir le coup devant la hausse.

Il faut donc baisser : triste sort pour des commerçants qui espéraient maintenir à ces hauteurs vertigineuses les prix des articles de luxe, jaloux des produits de première nécessité. Il faudra cependant que les dits commerçants se laissent, à l'occasion, enseigner un peu d'économie politique. Qui dit « *économie* » dit moindre dépense, qui dit « *politique* » entend qu'il ne convient pas toujours de *mettre les pieds dans les plats*. Or tout le monde a négligé l'économie et la politique... n'en parlons pas pour ne pas nous fâcher.

L'objet de luxe doit, par excellence, être à bon marché.

Le prolétaire acceptera sans sourciller de payer 9 francs un beefsteack de vingt-cinq sous, parce que c'est un article de première nécessité ; la femme du monde (car il n'y a

que pour celle-là que le parfum soit du superflu) se refusera obstinément à mettre 99 fr. 75 à un flacon de parfum qui valait 13 fr. 55 avant la guerre.

Ce sont là des certitudes philosophiques et la justice immanente des lois économico-sociales nous livre à la vindicte du consommateur.

Il faut baisser : baissons Messieurs ! Baissons le prix du Charbon, roi de l'Univers. Baissons aussi le prix de ce coursier indomptable (Dieu sait pourquoi !) Cheval-Vapeur-Hydraulique ou Houille Blanche (?), que la Nature nous dispense ces années-ci à un prix vraiment exagéré. Diminuons le cours du Cheptel National et du Pinard invincible, qui a gagné la guerre, mais qui n'étant ni grand blessé, ni veuve de guerre n'a pas droit à une pension viagère.

C'est entendu : Messieurs les grossistes-fabricants ont décidé de baisser leurs prix. Les distillateurs eux-mêmes consentent à perdre sur leur récolte actuelle trente pour cent représentant tous leurs gains pendant six ans ; les verriers, pour ne pas éteindre leurs fours, décident de porter en défalcation de leurs prix de revient les hausses qu'ils ont appliquées libéralement et ils forment des consortiums destinés à centraliser les pertes et à répartir les bénéfices. Les imprimeurs eux-mêmes ne font plus payer le papier de leurs étiquettes, parce que les papetiers ont décidé de leur en faire cadeau.

Maintenant il serait utile que les détaillants suivissent l'exemple.

Ils ont exigé trente pour cent de remise, quelquefois 40 pour cent ; ils ont épinglé sur leurs stocks les prix du nouveau tarif bien avant d'avoir acheté au prix fort. Ne serait-il pas temps qu'ils fissent de leur côté un sacrifice pour le consommateur ?

NOEL ! C'est le jour où la compassion, la charité et la solidarité s'exercent avec le plus d'activité, même dans les milieux commerçants. Pour que les usines ne ferment pas, pour que les ouvriers travaillent pendant que la neige tombe au dehors, pour que les petits n'aient pas froid pendant ces longues nuits d'hiver, il faut un élan général, il faut une décision universelle de restituer à la Société un peu de ce qu'elle a donné à chacun par le libre jeu de l'INFLATION.

L'Inflation, Dieu peu farouche, vous a enrichis ; la « DEFLATION » vous ordonne de restituer. Que ces Dieux soient Bénis et leur volonté faite...

Telle doit être la prière de Noël dans toutes les langues de l'Univers.

Savoir si, sur le terrain que domine Mammon, peu connu comme Dieu charitable, la loi de l'Enfant Pauvre de Bethléem aura quelque écho ? Peut-être la Raison parlera-t-elle plus fort que l'affection collective ; la solidarité comme le bon sens exigent tous deux le même sacrifice.

Il faut savoir vendre à perte, comme on a su vendre à gros gain. L'exemple est donné par les producteurs et les grossistes : ils acceptent tous, dès maintenant, d'étudier toutes les propositions raisonnables qui leur sont faites sur la base de quinze pour cent de réduction sur les cours du jour.

Si les détaillants acceptent ce pacte, demain les affaires reprennent suffisamment pour que tout le monde vive ; si une baisse générale de trente pour cent minimum est décrétée pour mars prochain, à cette époque où la Nature engendre l'activité, les affaires repartiront de plus belle.

Et puis, à quoi bon ce palabre ? L'implacable rigueur des lois d'échange imposera cette nécessité aux plus réfractaires. Sans doute même, s'ils ne cèdent pas de bon gré, la Déflation sera-t-elle plus forte encore : nos conseils ne sont que des prédictions.

Les plus dures vérités se disent en riant : puissent-elles se comprendre de même.

P. M.

La Mode et les Parfums.

Voici un sujet que nous avons maintes fois abordé et qui semble inépuisable. Nous avons soutenu déjà, que la parfumerie de prix devait, tant pour le parfumeur lui-même, que pour le conditionnement qui la contient, être en harmonie avec les goûts du jour, avec la mode.

Si l'on remonte un peu loin dans les siècles passés, on voit combien les préférences ont varié avec les époques et que chacune de ces époques a eu le parfum qui lui convient. Les parfums du temps de Louis XIII se composent des éléments chers à ce moment : Poudre d'iris, Musc, Civette, Eau des Anges, tout cela très suffisant pour exprimer les grâces cavalières, les teintes un peu crues de ce temps, que nous ont conservées certains sonnets de Saint-Amand. Puis viennent la myrte et l'oliban, aux senteurs mystiques, puissantes et austères qui s'allient parfaitement à la pompe du grand siècle, aux artifices redondants de l'art oratoire, au style large, soutenu, nombreux de Bossuet.

« Plus tard encore, les grâces fatiguées et précieuses de la société française sous Louis XV, trouvèrent plus facilement leur interprète dans la frangipane et la maréchale, qui donnèrent,en quelque sorte, la synthèse même de cette époque. Vint ensuite le premier Empire, ennuyé, incurieux, qui abusa de l'eau de Cologne et des préparations au romarin. Après cette période si pauvre et si plate, la parfumerie se jeta derrière Hugo et Théophile Gautier, vers les pays du soleil. Elle créa des Orientales, des sélam fulgurants d'épices ; elle découvrit des intonations nouvelles, des antithèses jusqu'alors inosées ; elle reprit d'anciennes nuances qu'elle compliqua, qu'elle assortit... »

Les temps modernes nous ont ouvert d'autres horizons et nos parfumeurs, subtils chercheurs de quintessences, ont créé des odeurs pour tous et pour tous les états d'âme.

Les dénominations des parfums ont suivi toutes ces tendances et la lecture du catalogue d'une maison



récemment créée est vraiment un peu surprenante... Plus de noms de fleurs, finis la *Rose*, la *Violette*, l'*Iris*, etc., ce ne sont que maximes, devises, courtes phrases. Et dans le flacon ? des combinaisons où, de loin en loin, se retrouve la note profonde de la base animale (musc, civette, etc.), sur laquelle, de mélange en mélange, s'échafaude l'imprévue nouveauté qui doit ravir nos odorats supra-raffinés.

Pour enfermer, pour présenter le parfum, pour qu'avant d'être respiré, dégusté, il attire le regard en inspirant aussitôt le désir de l'achat, il faut faire un flacon aux lignes agréables, d'une jolie matière, bien étiqueté, coiffé gentiment, puis replacé dans un cartonnage amusant.

C'est là tout un art non moins délicat que celui du parfumeur lui-même et qui demande un réel sens artistique. Il y faut le goût de la ligne, l'équilibre des couleurs, la connaissance parfaite de la matière : verrerie, papier, peaux pour le capsulage qui concourent à la formation d'un ensemble réussi. Dans un montage, il suffit d'une fausse note, étiquette trop criarde, flacon trop lourd, cartonnage trop grand ou trop petit, ou mal habillé, pour que les autres éléments, qui pouvaient être parfaits, ne se lient plus entre eux et, non seulement ne se mettent pas en place, mais encore perdent totalement leur valeur intrinsèque.

La verrerie est toujours, non plus *rare*, mais encore assez difficile à trouver, au moins en ce qui concerne le beau flaconnage. C'est seulement maintenant que nos maîtres-verriers, mis à jour d'un formidable retard de livraison, vont pouvoir étudier des formes nouvelles, créer des modèles et collaborer activement avec les parfumeurs.

Ceci est vrai aussi pour les imprimeurs d'étiquettes et d'habillages. Telle grande maison parisienne ne pouvait plus, au printemps dernier, prendre d'ordres qu'avec un délai d'un an. On nous signale que son carnet de commandes se dégage et qu'elle peut maintenant répondre aux demandes.

Dans nos pages de publicité, nos lecteurs ont vu défiler, depuis près de quatre ans, une grande quantité de papiers de fantaisie. Il en est de nouveaux et nous donnerons dans quelques temps une étude sur ce sujet.

Muni de tous ces éléments, bien documenté, ayant enfin réussi la combinaison qui lui donne l'odeur inédite tant cherchée, notre maître parfumeur va faire son montage.

C'est un moment difficile, c'est une période de tâtonnements... Un montage heureux pour un bon parfum : c'est le succès ; avec une mauvaise présentation, la composition la plus exquise n'a aucune chance d'entrer

Houbigant, toujours volontairement simple, présente son « Parfum Inconnu » dans un sobre flacon octogonal en cristal (Photo 2). Le coffret, tout uni, est d'un ton jaune chaud.



9

en faveur auprès de la clientèle, même avec une grosse publicité.

Il est intéressant de voir comment nos grands parfumeurs, familiers du succès, comment les maisons nouvelles et bien parties comprennent cette présentation.

Dans la page 253 (Planche 1), nous trouvons les présentations suivantes :

Celle de *Lary* (Photo 1) en verre opaque teinté vert tendre, avec un couvercle sur lequel une libellule est venue se poser, marque un réel effort vers la nouveauté. Toutefois, cela est bien grand et bien gros... et l'étiquette n'est pas du meilleur goût.

Combien nous préférons, dans un genre différent la « Crème » et la « Poudre de Grand'Mère », de la Parfumerie Demay conditionnées dans de mignons grès d'art, tous signés s'il vous plaît, fermés d'un cordonnet or. Voici un article riche et nouveau.

« Mon Boudoir », du même, s'offre dans un flacon tout uni, avec un bouchon rond, que cinq cercles d'or suffisent à décorer. Le coffret, très soigné, est doublé de satin bleu. (Photo 3).

Une chose charmante, c'est le flacon-étui et sa gaine de cuir, dans lequel la jeune maison *Volnay* offre son « Jasmin du Cap ». C'est fin et distingué, mais cela « porte-t-il son prix » ? (Photo 4).

« Cœur Ardent » et « Flambeau d'Amour », des *Parfums de Vega*, attirent l'attention par une présentation imposante et riche (Photo 5). La boîte du premier, en forme de cœur, est ornée de motifs bleu-ciel, or, orange et noir, d'un très joli effet ; l'intérieur capitonné de soie orangé reçoit moelleusement un flacon taillé et gravé, en verre mat qui s'irise à la lumière et donne une impression de luxe tout à fait agréable. Le conditionnement du second ne le cède en rien comme richesse : Même capitonnage à la fois plaisant à l'œil et pratique contre les risques de casse, même boîtage original qui sera apprécié des étalagistes.

Dans la page 254 (Planche 2), nous avons groupé quatre firmes :

Coty est un des maîtres du conditionnement ; c'est toujours par un détail heureux qu'il se distingue : le bouchon gravé du « Chypre » ajoute juste la note nécessaire à un flacon presque sévère (Photo 6).
et le gland de soie de la boîte « Origan » (Photo 6) est une trouvaille.

Faut-il parler des présentations très modernes des *Parfums de Rosine* ? La Photo 7 nous en donne un heureux aperçu avec le flacon de « Chez Poiret », si amusant.

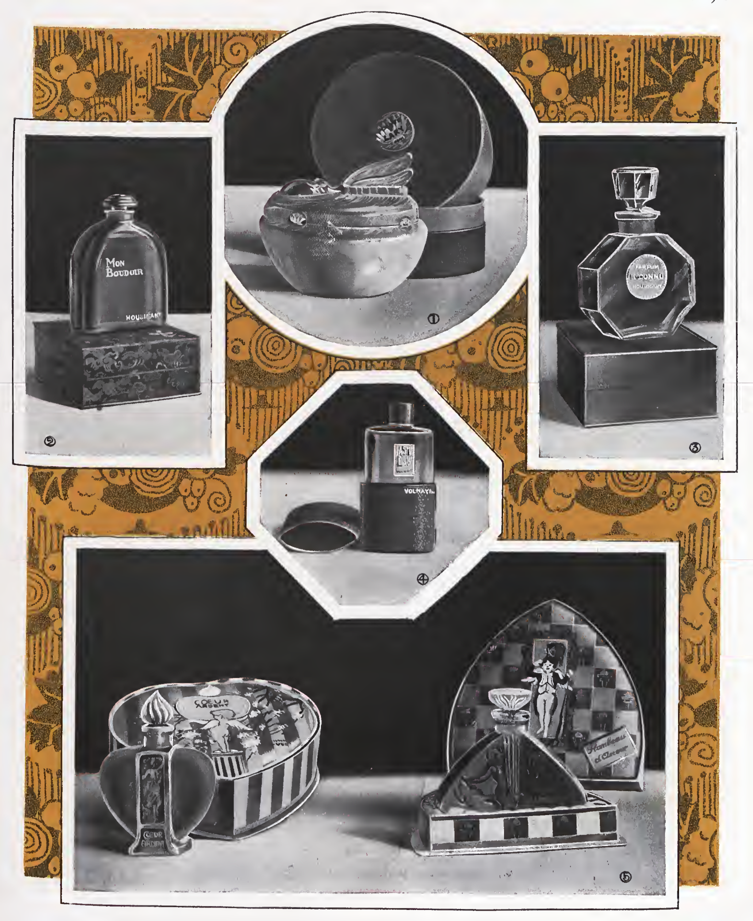
Guerlain offre son « Heure Bleue » (Photo 8) dans un très beau flacon en cristal taillé, de forme trapue et plaisante. Sur le bouchon, une gorge en croix retient le cordonnet fixé par un minuscule cachet de cire or. Ensemble d'un goût parfait, seule, l'étiquette pourrait être améliorée. Le boîtage (bleu naturellement) est très soigné.

Fouillal, voici un nom qui est maintenant classé dans les bonnes marques. Une publicité de bon goût l'a fait connaître : les qualités de ses produits lui conservent sa clientèle. Les deux produits que nous donnons « Ses fleurs », (Photo 9) sont en flacon classique de cristal, étique or, boîtage vert ; dans notre texte même, « Son Péché » est en verre polychromé et patiné vert, en coffret. Tout cela, sobre et simple, n'est pas sans élégance.

Notre page 255 (Planche 3), contient des parfums et des poudres:

Le flacon du « Bluet » de *Grenoville*, très bien en soi, méritait une autre étiquette et un autre boîtage.

Pour sa « Nuit de Mai », le flacon en forme de pyramide aplatie est tout à fait heureux comme forme et comme matière ; l'étiquette, cette fois, est très bien, mais ici aussi, le boîtage est pauvre. Il faut se méfier des formes triangulaires dans les petites dimensions ; sous l'influence de la température, le carton joue et


Mon Boudoir
Houbigant
Volnay
Cœur Ardent
1
2
3
4
5


L'Origan de Coty
COTY
CHYPRE
GUERLAIN PARIS
L'HEURE BLEUE
LES FLEURS
PARIS

⑥

⑦

⑧

10

11

12

13

14


15
16
17
18
19

l'ajustage du couvercle se fait mal.

Sauzé Frères présentent leur poudre « A Lauris », dans une boîte carton décorée en rouge, noir or et bleu clair tout à fait jolie. Sur la même planche (Photo 13), nous montrons une boîte carton de chez Georges Bertrand qui est un des nombreux modèles que cette maison a créés récemment avec un souci d'art et de nouveauté qui l'ont placée au tout premier rang de nos conditionneurs.

Héra a recherché l'originalité et l'a trouvée. Cette façon de présenter un flacon dans un support est neuve (Photo 14) et le flacon de « Violette » en forme de petite marquise, est réellement amusant. Peut-être la décoration du boîtage gagnerait-elle à être un peu plus sobre de tons, mais l'ensemble est fort séduisant.

La page 256 termine cette courte série :

Arys n'a rien trouvé de bien remarquable pour son « Anneau Merveilleux » (Photo 15). C'est du bon courant. Quant au coffret, la couleur crème est bien salissante pour l'étalage. Pourquoi ne pas faire un enveloppage transparent ?

Rigaud présente « Un Air Embaumé » (Photo 16) dans un fort joli flacon de forme ronde, en verre teinté, qui ressort parfaitement sur le capitonnage rose du coffret. L'étiquette serait mieux placée un peu plus haut.

« Fin comme l'Ambre » est un joli nom. La présentation de *Legrand*, pour ce parfum, est fort agréable : joli boîtage décoré bleu et or (Photo 17), joli flacon capsulé or, mais qu'il faut laisser dans sa boîte, car il ne saurait tenir debout, faute d'une base suffisante.

Il faut regarder de bien près le coffret du « Vasthi » de *Gueldy* (Photo 18), pour s'apercevoir qu'il n'est pas en peau véritable. En vérité, le papier qui recouvre le coffret est une remarquable imitation qui donne le change, même au toucher. Le flacon est décoré avec goût et d'une forme heureuse, bien que sans originalité bien marquante. A notre avis, il eût mieux valu fixer le cachet sur le flacon plutôt que de l'attacher par une petite chaînette même dorée.

Le « Toujours Fidèle », d'*Orsay*, est symbolisé par un sympathique chien bull assis sur le bouchon (Photo 19). Quelques timides pourraient craindre que le chien ne soit là pour défendre l'accès du flacon, quoique à le regarder de près, sa physionomie n'ait rien de rébarbatif. En tous cas, voilà un flacon qui tient debout sur une base large et cela devrait plaire aux hommes. Le coffret vert sombre, avec une étroite grecque d'or, est très bien.

Il nous semble qu'on pourrait améliorer aussi l'étiquette du « Joyau d'Amour » de *Prudhomme* et peut-être trouver une couleur plus vive pour le cordonnet. Rien à dire quant au flacon et au boîtage qui sont bien dans une note simple.

Doit-on citer aussi les parfumeurs « orientaux » qui s'ingénient à des dénominations et à des aspects qu'on dirait sortis d'un conte des Mille et une Nuits ? Chaque jour naissent de nouvelles marques : Ce sont les Parfums de Chimène, de Volnay, Dorilly, etc., et chacune de ces nouvelles marques s'efforce par tant d'ingéniosité, d'invention, de se distinguer des précédentes, de s'évader du déjà vu. A dire vrai, les trouvailles sont rares, et si, quelquefois, on peut s'enthousiasmer sur un lancement réussi, trop souvent on ne peut que saluer un sincère effort pour un résultat modeste.



Pour terminer, et en considérant l'ensemble de la production actuelle, on peut dire que, maintenant, les beaux montages, toujours élégants, souvent luxueux, sont la règle. Si l'on veut intéresser une clientèle de choix, très avertie déjà, voire un peu blasée, il convient de ne rien négliger : Odeur, couleur, présentation, tout demande une étude sévère pour parvenir près de la perfection ou, du moins, pour approcher le type idéal appelé au succès.

C'est donc là notre conclusion et notre dernière phrase sera, en insistant auprès des parfumeurs français, pour que, maintenant, travaillant plus à l'aise, il nous donnent, en 1921, de nombreuses nouveautés pour qu'ils nous les signalent et nous les envoient lorsqu'elles paraîtront.

Nous serons heureux de les faire connaître à nos lecteurs.

ARDAL.

Le Gel sur la Côte d'Azur.

Dans la nuit du 17 décembre un froid rigoureux s'est abattu sur la Côte d'Azur atteignant 7° au-dessous de zéro faisant tomber en neige les fleurs d'automne que beaucoup d'orangers portaient à profusion (ces fleurs se payaient d'ailleurs 15 francs le kilog).

Toutes les boutures de géranium ont été gelées, des capitaux même de tubéreuses ont été avariés sous les remises.

Les dégâts sont immenses chez les horticulteurs du littoral.

Le Patriotisme et ses Récompenses.

Certaines firmes américaines de matières premières pour la parfumerie, de parfumerie confectionnée, d'articles de toilette, se sont distinguées pendant la guerre mondiale par la participation diverse de leurs chefs aux combats comme aux œuvres de guerre.

La Croix-Rouge Américaine vient de décerner un diplôme et ses remerciements publics à M. W.-G. Ungerer, de la firme Ungerer and C°, de New-York, commémorant ainsi les services qu'il a rendus, en compagnie de ses frères, aux organisations sanitaires, en Amérique et sur les champs de bataille.

Toutes les publications de parfumerie du monde entier ont voulu s'associer pour porter à la connaissance de tous les membres de la profession, les actions remarquables de M. W.-G. Ungerer dans ce domaine philanthropique.

La « Parfumerie Moderne » a pensé qu'il était de son devoir de participer à cette œuvre plus que toute autre publication, puisque son conseil de Direction a été dispersé et détruit par la guerre, et qu'elle doit précisément au service sanitaire interallié, d'avoir conservé, malgré leurs blessures graves, ceux qui purent reprendre, en 1915, l'œuvre un instant interrompue.

M. Ungerer organisa, en effet, parmi les associations patronales et syndicales américaines de la Parfumerie, une fervente campagne dont le but était de participer à l'organisation sanitaire sur les champs de bataille de France. Cette intervention aboutit à l'envoi outre-atlantique de deux ambulances au nom des « Parfumeurs américains ».

La première de ces ambulances a servi dans la section sanitaire N° 12 de l'United States Army Ambulance service, en Champagne ; elle rendit de grands services dans les secteurs de Vaux, Varennes, d'Amiens, de Montdidier, de Noyon, de Ham.



M. W.-G. UNGERER

La seconde resta plus d'un an à Paris et fut envoyée ensuite au Foyer du Soldat de la III° armée française à Laon. Toutes deux rendirent de signalés services pendant plusieurs années de guerre.

Un exemple frappant de l'utilité du service d'ambulances américain, c'est qu'il transporta 500.000 blessés.

M. W.-G. Ungerer a toujours occupé la première place dans l'organisation des œuvres philanthropiques de guerre new-yorkaises.

C'est ainsi qu'il organisa le « Bazar des Alliés », de New-York, qui eut un si grand succès, et nombre d'autres œuvres, toujours sur ses deniers personnels.

Les revues américaines rappellent ces états de service avec joie et parlent du succès de l'américanisation ainsi favorisé par une grande figure américaine. Mais M. Ungerer est aussi une grande figure française et il revendique hautement ce titre ; nous ajouterons que la philanthropie est chose parfaitement universelle et internationale, que M. Ungerer a droit au respect de tous ses semblables et que, s'il fait l'honneur de la Parfumerie américaine, c'est par son « humanité ». Les grands philantropes appartiennent à tous et c'est pourquoi *La Parfumerie Moderne* s'associe avec joie aux louanges décernées à M. Ungerer par la presse « Mondiale » et le remercie de grand cœur.

Notre revue s'honore de la collaboration de M. W.-G. Ungerer, qui est surtout un spécialiste de la Parfumerie, mais a su exprimer sa grande amitié pour la France saignante des champs de bataille par la poésie et... des actes !

P. M.

Nos lecteurs se souviennent sans doute du charmant poème « En hommage aux Femmes Françaises », par M. Ungerer (P. M., Juin 1918, avec adaptation de José de Bérys).

L'Ambre Gris. Son Origine et son Histoire.

Par Jean GATTEFOSSÉ

Aspect de l'Ambre gris. — Analyses et composition. — Opinions diverses sur l'origine de l'Ambre gris. — Provenance géographique.— Des auteurs anciens avaient exprimé la vérité. — Connaissances des Orientaux sur l'Ambre gris. — Formation de l'Ambre gris. Animaux producteurs. — Le cachalot macrocéphale. — Industrie de l'Ambre gris. — Véritable processus de formation de l'Ambre gris. — Les céphalopodes musqués. — Usages de l'Ambre. Leur antiquité. — L'Ambre en France. — Thérapeutique. Parfumerie. — Plantes à odeur d'Ambre gris. — Psychologie. — Bibliographie.

Aspect de l'Ambre gris.

L'ambre gris, fixateur naturel très apprécié, est d'origine animale. Cette simple constatation est cependant récente comme on le verra au cours de cette étude et si cette substance « *mystérieuse* » a fait couler beaucoup d'encre, ce n'est qu'après plusieurs siècles d'étude que l'on a pu reconnaître et vulgariser sa véritable origine.

Voyons tout d'abord comment ce corps se présente au parfumeur. L'ambre gris arrive chez ce dernier en fragments de grosseurs diverses, noirs ou gris foncés, durs et cassants. Le seul caractère invariable valable pour l'estimer rapidement est l'odeur ; la densité elle-même varie beaucoup, de 0.908 à 0.920 en moyenne ; le point de fusion ne saurait être constant, on admet cependant qu'il doit se maintenir autour de 40° (1).

Certains échantillons frais sont plus ou moins mous ; un essai communément employé pour le caractériser, consiste à enfoncer une pointe *chaude* dans la masse ; cette pointe doit pénétrer facilement, ne pas être retenue, une odeur caractéristique se dégage sous l'influence de la chaleur et une perle d'ambre fondu doit apparaître en retirant la pointe.

Les morceaux du commerce sont, le plus généralement, des fragments de calculs naturels plus gros ; ils présentent donc à la cassure un aspect particulier : couches concentriques de dureté et de teinte différentes. Si le calcul primitif était de faibles dimensions, il y a un seul noyau enveloppé par ces couches d'épaisseur inégale ; au contraire, de gros calculs présentent plusieurs noyaux. La forme générale de ces calculs qui arrivent souvent entiers chez les importateurs est sphérique ou ellipsoïdale ; leur surface est parfois lisse, mais, plus souvent, présente des saillies provenant de l'addition par l'extérieur de petits calculs formés à diverses époques. On comprendra facilement la cause de cette disposition par les explications qui suivront sur l'origine de l'ambre gris.

L'âge des morceaux d'ambre du commerce doit être très divers. C'est en effet, à leur ancienneté plus ou moins grande qu'il faut attribuer certaines variations d'aspect. Ainsi l'ambre gris « frais » est noir très foncé, poreux à la surface, d'odeur nauséeuse et désagréable très prononcée, le couteau y pénètre très difficilement, s'englue dans la masse et ne peut être retiré qu'avec effort. L'ambre en vieillissant, diminue de poids, durcit, devient grisâtre, prend une odeur suave et très fine, *sui generis*, qui rappelle néanmoins un peu celle du musc ; la teinte jaune des couches profondes s'atténue peu à peu, les noyaux de jaune clair qu'ils étaient, passent au noir, durcissent et deviennent cassants, leur cassure étant nettement conchoïdale. Les morceaux très vieux, sont de deux sortes selon qu'ils ont été conservés à l'air et sous l'action de l'eau de mer ou à l'abri des agents atmosphériques.

Les premiers sont gris cendré et leur surface prend un aspect pulvérulent ; leur densité a diminué dans une grande proportion, et on peut les confondre, au premier abord, avec une pierre ponce ; Beauregard en cite qui ressemblaient à des plâtras et étaient franchement blancs. Les autres deviennent seulement plus clairs et très cassants ; l'odeur se bonifie toujours au vieillissement.

En raison de son point de fusion assez bas, l'ambre ne peut être scié, c'est ce qui explique l'abondance des menus fragments dans le commerce.

Nous étudierons plus loin les deux principales formes de l'ambre du commerce : ambre récolté « frais », ambre récolté « vieux ».

Analyses et composition.

Des examens physiques ou chimiques peuvent-ils être de quelque utilité pour le parfumeur? Certainement, surtout depuis qu'on a constaté qu'il est facile d'extraire de l'ambre gris une partie de ses principes odorants et, par suite de sa valeur industrielle sans changer sensiblement son aspect.

L'ambre gris est essentiellement

(1) Beauregard dit 38 à 40°, « La Parfumerie Moderne » (E. P.) 1913, page 100, donne 60°.

formé par un conglomérat de cristaux aciculaires, tantôt alignés parallèlement en strates, tantôt disposés en masses rayonnantes (sphérocristaux), tantôt enfin enchevêtrés sans ordre apparent (recherches de Pouchet et Beauregard). Pelletier et Caventou avaient montré que ces cristaux étaient constitués par un corps homogène, soluble dans l'alcool qu'ils avaient appelé ambréine.

L'ambréine n'est pas facilement caractérisable. Riban, en 1912, a recherché sa formule chimique et a pu en préparer deux dérivés : par le brome, un corps de formule brute $(C^{23} H^{32} Br^{8}O)$ *n* et par le chlore un corps $(C^{23} H^{35} Cl^{5}O)$ *n*. L'ambréine est soluble dans l'alcool, la benzine, l'huile de vaseline, l'huile de ricin, le chloroforme, etc. Grimm qui avait découvert ce corps en 1682, puis Pelletier en avaient déjà donné quelques caractéristiques, notamment le point de fusion : 87° C. Ils avaient spécifié que ce corps est insaponifiable. Il est évident cependant que l'ambréine n'est pas un corps homogène, puisque Riban en a extrait par dissolution dans l'alcool et recristallisations successives un produit fondant à 82° et distillant avec décomposition à 180° qu'il a pris pour type de son ambréine.

L'ambréine cristallisée dans l'ambre gris est accompagnée par un pigment mélanique noir qui prédomine dans les parties externes des couches concentriques et forme parfois des pellicules noires vernissées. Les coupes minces pratiquées sur l'ambre montrent que le pigment se dispose en lignes parallèles entre les aiguilles d'ambréine lorsque celles-ci offrent la disposition en strates, tandis qu'il entoure d'un cercle plus ou moins régulier les cristaux à disposition rayonnante. (Beauregard).

Des matières stercorales dont on verra plus loin l'origine, existent en quantité très variable dans l'ambre gris ; et enfin des corps étrangers enrobés dans une abondante quantité de pigment noir.

La valeur de l'ambre gris a tenté les falsificateurs. On a vendu de l'ambre gris artificiel, préparé de toutes pièces avec des résines, de la cire, etc. Le simple essai à la pointe chauffée indiqué plus haut suffit à déceler les résines. Pouchet a longuement discuté l'intérêt de l'essai basé sur le mode de cristallisation de l'ambréine, qui consiste à examiner une coupe mince à la lumière polarisée sur une lame de sélénite ; la préparation revêt alors de magnifiques colorations que l'on n'observe qui si l'ambre est pur. Enfin, les résines sont attaquées par la potasse caustique, alors que l'ambréine reste intacte. L'ambre brûle avec une flamme fuligineuse ; chauffé à sec, il s'enflamme spontanément ; il laisse une petite quantité de charbon léger. S'il est additionné de substances résineuses, il donne un charbon plus volumineux et plus lourd.

Une analyse quantitative ne serait pas d'une grande utilité. On ne possédait comme type que celle de Pelletier et Caventou (*Traité de Chimie* 1805), rapportée à Bouillon-Lagrange :

Adipocire (matière grasse : ambréine ?)	20,16
Résine	11,67
Acide benzoïque	4,25
Matière charbonneuse	2,12

Cette analyse se rapportait probablement à un article falsifié.

Chevalier, en 1828, avait donné :

Graisse particulière : Ambréine..	85
Matière balsamique douce, acidulée, soluble dans l'eau et l'alcool et qui pourrait contenir de l'acide benzoïque	2,5
Matière soluble dans l'eau, acide benzoïque et chlorure de sodium	1,5
Perle	11

Acide benzoïque était bientôt dit. Dans ce temps, Guibourt prenait aussi pour de l'acide benzoïque la coumarine du mélilot, erreur qu'il a reconnue par la suite. On croyait aussi qu'à l'acide benzoïque seul était dû le parfum de la vanille.

Dans les analyses récentes, on a cherché à doser un nouveau corps non encore dénommé, qui serait le principe odorant lui-même de l'ambre et imprégnerait l'ambréine. Il y aurait 2 % de ce corps dans l'ambre gris. Il faut admettre aussi la présence d'une faible quantité d'huile essentielle.

Opinions diverses sur l'origine de l'Ambre gris.

Quelle est donc l'origine exacte de l'ambre gris? L'ambre gris est un calcul accidentel ou normal (les avis ne diffèrent plus que sur ce dernier point) qui se forme dans l'intestin d'un des plus grands cétacés, le cachalot macrocéphale.

Nous allons rapidement passer en revue les opinions de divers auteurs au cours des derniers siècles et nous rendre compte que bien des hypothèses ont été émises avant qu'une recherche systématique vienne clore la question.

L'ambre gris était connu des anciens et même de nos ancêtres préhistoriques, mais il fut un temps presque oublié : c'est à la fin de l'époque romaine. Les romains avaient probablement étudié l'ambre gris et découvert son origine exacte, puisqu'ils employèrent en parfumerie un céphalopode, l'*Elodone moschata*, desséché et pulvérisé (Pline). Or, ce céphalopode et quelques autres constituent la nourriture essentielle du cachalot et doivent être considérés comme le véritable générateur de l'odeur de l'ambre gris.

Matthiolus, comme commentateur de Dioscorides, paraît être le premier auteur ayant traité de l'Ambre gris, dont les ouvrages soient parvenus jusqu'à nous.

Il rapporte l'opinion généralement répandue à la fin du XVI[e] siècle :

« Quant à l'**ambre gris**, qui est une autre sorte de senteur (Matthiole vient de parler de la civette), on en parle en diverses sortes, de la manière comment il croît. Aucuns disent qu'il croît au fond de la mer, comme les champignons ou potirons croissent en la terre ; et que, par la tempête ou violence des vagues de la mer, étant arraché du fonds, est porté au bord de la mer.

« D'autres tiennent que le poisson nommé Azel, est fort friand de l'ambre, de sorte qu'il est toujours aprez le chercher, mais sitôt qu'il a mangé, il meurt.

« Ce que connaissans les pescheurs voyant flotter ce poisson mort, tâchent de l'attraper, pour aprez lui avoir fendu le ventre, en tirer l'ambre qu'il a englouti.

« A ce qu'ils disent, l'ambre qui se trou-

ve plus tenant à l'arrête du dos dudit poisson, est le meilleur.

« D'autres tiennent qu'il y a certaines fontaines où l'ambre nage : lequel elles produisent et jettent hors comme le bitume. D'entre les Grecs modernes, je trouve Siméon Sethi de cette opinion ; lequel parle de l'ambre en ces termes : Ampar qui est aussi appelé Ambar, sort en plusieurs lieux. Car, il y a des fontaines d'ambre comme de bitume, soufre et autres semblables choses.

« On établit trois espèces d'ambre, le jaune est le meilleur qu'on apporte de la Selachite, cité d'Inde ; l'autre est blanchâtre, qu'on apporte de Sinchri, ville assise en l'Arabie heureuse ; le troisième est noir et n'a tant de vertu que les autres deux.

L'ambre est chaud et sec et, en le sentant, il conforte le cerveau et le cœur. Il est fort bon à gens vieux et à ceux qui sont froids de nature ; parquoy les gants qui sont parfumez d'ambre leur sont plus convenables qu'aux jeunes gens. Si on le mesle parmi le vin, il enyvre.

« Or, pour dire au vray qui a le mieux parlé de l'ambre et qu'elle est la plus certaine des opinions que nous avons mises en avant, je n'oserais le dire : veu que jusqu'à présent, je n'en sais rien de certain. Je ne puis aussi suivre l'opinion de Fuschius, encores qu'il soit homme scavant, lequel dit en son dernier livre des compositions médicinales, que notre ambre est artificiel et que le vray ambre dont parlent les Arabes, lequel ils tiennent être une espèce de **succinum** où l'ambre ne se trouve point : car je ne voy ni raison, ni autorité par laquelle il puisse maintenir et prouver son opinion. »

On voit, au texte de Matthiolus, la tendance restée fréquente de disserter à la fois de l'ambre gris et de l'ambre jaune, corps bien différents cependant. Comme nous avons retrouvé semblable erreur en 1920 chez un confrère, nous n'hésitons pas à ouvrir une parenthèse au sujet de l'ambre jaune.

L'ambre jaune ou succin, est une résine fossile attribuée à un conifère disparu, le *Pinites succinifer*. Cette résine très dure, susceptible de prendre un beau poli a servi, déjà aux âges préhistoriques, aux parures, sous forme de perles, de colliers, etc. (il en est toujours de même, bien entendu...) En ces temps lointains, on le récoltait surtout en France, en Angleterre ; plus tard, Pline nous affirme qu'il vint seulement de la Germanie du Nord d'où les marchands l'apportaient en Pannonie, et les Vénètes à Rome. A l'heure actuelle, il se récolte surtout sur les bords de la Baltique, dans les pays Scandinaves, en Sibérie, etc., et les Allemands en sont les principaux marchands. Le succin a été, pendant des siècles, le principal « médicament » contre les convulsions infantiles et bien des maladies nerveuses.



Photo Beauregard. Cliché [illegible]

Coupe d'un calcul d'Ambre gris, montrant trois noyaux et les couches concentriques correspondantes.

Ces qualités thérapeutiques qu'on lui attribuait provenaient de son antique emploi rituel chez les Celtes qui l'utilisaient vraisemblablement dans beaucoup de cérémonies. C'est très certainement la cause de cette confusion constante entre les deux ambres, jaune et gris, car l'ambre gris également, jouissait de soi-disantes propriétés thérapeutiques auxquelles on accorda longtemps la plus entière confiance ; nous verrons, plus loin, que cette croyance trouvait aussi son origine dans l'emploi de ce corps en magie.

Rappelons enfin, pour fixer les idées, que l'ambre jaune a rendu de grands services à la science en conservant, inclus dans sa masse, une grande quantité d'insectes fossiles que l'on aurait jamais espéré connaître en raison de l'improbabilité de leur conservation au sein des couches géologiques ; ces découvertes ont éclairé les paléontologistes sur le règne de la classe des insectes pendant toute une période géologique.

Après Matthiolus, nous trouvons l'ouvrage de Renou, le savant médecin et pharmacien du début du XVIIe siècle. Voici comment son traducteur Louis de Serres (1637), nous donne son chapitre sur l'ambre gris :

« L'ambre gris, que les Anciens n'ont presque point cogneu, n'est aucunément la semence de Balaine, ou l'excrément d'aucun monstre marin, ainsi que quelques-uns ont creu, ny moins encore la fiente de certains oyseaux qui se nourrissent d'herbes odoriférantes en l'île de Malduа, laquelle venant comme estre arrachée des rochers qui sont dans la mer par la tourmente, est ordinairement jetée au rivage où l'on la trouvée ainsi qu'un certain Autheur l'a écrit.

« Que dirai-je de plus ? Il n'est pas non plus aucune sorte de fungus marin qui a esté arraché du fond de la mer (où il croist) par le moyen de la tempête, ainsi que quelques-uns ont voulu dire et entre autres **Ferdinand de Lopez**, espagnol. Ny

moins encore une mixtion faicte et composée de Ladanum, de bois d'aloès et de civette, comme l'a cru **Léonard Fuschius**, Mais plustost croy-je que ce soit une sorte de bitume qui sort des fontaines, sources et canaux de la mer. lequel venant à estre jeté à bord par la violence des ondes et étant exposé à l'air s'épaissit quant et quant, ainsi que voyons arriver à plusieurs autres choses de semblable nature en cela, lesquelles, tandis qu'elles sont sous les eaux marines, sont tendres et molles; mais en estant tirées, s'endurcissent et se dessèchent incontinent, tesmoin l'ambre jaune duquel nous parlerons cy-après. La mer Océane en jette une grande quantité aux bords des îles Maldiues où on le trouve, et d'où on le porte à notre Europe.

« Or, ceux qui croient que l'ambre gris soit l'excrément de monstres marins, confirment leur opinion par l'histoire d'une baleine, dans le ventre de laquelle on trouva une très grande quantité dudit ambre; mais je trouve que ce tesmoignage est grandement foible et **invalide**, s'estant peu faire que ceste baleine ayant veu flotter le susdit ambre' l'aye dévoré. comme l'on scait assez que tels monstres sont grandement friands de telle viande.

Ioinct que c'est une assez grande absurdité de croire que les excréments des baleines se convertissent en ambre ; veu que mesmes on tient que l'ambre gris qu'elles ont dévoré, ou quelque aultre monstre marin que ce soit, perd la plupart de sa bonté et de sa bonne senteur, entre lesquels est **Siméon Sethi**, qui escrit que l'ambre gris coule des fontaines qui sont en la mer à mode de bitume et que celuy qui a esté dévoré par les poissons est le moindre de tous.

« Quant à **Garcias des Jardins**, il semble qu'il veuille croire que l'ambre n'est autre chose qu'une certaine sorte de terre odorante et qu'il s'en est trouvé autrefois non seulement de pièces pesantes trente quintaux. mais que mesmes on a descouvert des îles toutes entières d'ambre gris tout pur et confirme son opinion par cet argument probable, que comme il se trouve une infinité de diverses sortes de terre, tant en couleur qu'en qualitez, qu'aussi il se peut faire qu'il s'en trouve en abondance de celle qui ayt la nature, couleur et qualité de l'ambre gris, que plusieurs aussi appellent, à c'est effect terre précieuse; qui me faict croire et adhérer en partie à l'opinion et à l'argument de Garcias depuis que tout bitume (généralement parlant) peut estre une sorte de terre.

« Et voilà comment j'ai rapporté l'histoire de l'ambre gris, à scavoir le plus briesvement que j'ay peu, ne me souciant pas baucoup de mestre en avant toutes les aultres opinions qui sont esté avancées par plusieurs, comme estans hors de propos.

« Le meilleur ambre gris est celui qui est fort odorant, pur et net, de couleur de cendre, et qui estant picqué avec une esguille, rend un suc gras et huileux ; mais celuy qui est noir ou trop blanc ne vaut rien. Au reste, il a la vertu d'eschauffer, de résoudre, et de fortifier les esprits vitaux, les parties nobles et, notamment le cœur et le cerveau; il ressoult l'esprit et guerrit la défaillance et la palpitation du cœur. »

Le texte de Renou est, certes, amusant et sa littérature nous reporte à une époque où nous voyons revivre ces « scavants », prétentieux jusque dans leur naïveté, du XVIe siècle. Mais il faut observer que ce texte négatif est un retour vers l'obscurité et nous éloigne de la vérité.

Provenance géographique.

A cette même époque, on était au moins fixé sur la provenance géographique de l'ambre gris et Labonne (Parfums et Fards, édition médicale) dans son historique, cite Marco Polo (XIIIe siècle) :

« Ils ont ambre assez, dit-il, en parlant de notre belle colonie de Madagascar, parce que en cette mer ont baleines en grande abondance et vous savez que la baleine fait l'ambre. »

Un Cap de Madagascar porte le nom de Cap d'Ambre, mais il semble que les cachalots ne fréquentent plus beaucoup ces parages de notre temps. Nous verrons aussi, et cela est excusable, que les auteurs ont longtemps confondu Baleine et Cachalot.

En 1698, Schroder, dans sa pharmacopée, donne comme provenances :

« Mer des Indes Orientales et en Afrique où le vent le jette. On en apporte beaucoup de Bengala, du Pégu, de la Mozambique, du Cap vert et de Madagascar ».

Puis sur cette même question de l'origine géographique, les données se précisent :

1789. Abbé Bonnaterre. « Moluques, Maldives, côtes d'Afrique », etc., etc.

1850. Lunel : « Côte de Coromandel, Sumatra, Chine, Japon, Brésil, Sicile même ». Il ajoute que l'ambre gris était si commun autrefois dans les îles de la Polynésie, que les indigènes en calfatraient leurs barques ».

1852. Moquin Tandon. Côtes du Japon, Moluques, Madagascar, Indes.

1880. Coupin. Cet auteur tient à préciser que l'ambre gris existe en Angleterre : Comté de Sligo, de Mayo et de l'île d'Arran (Ecosse), de Kery (Irlande); nous verrons plus loin qu'il se trouvait autrefois abondamment en France.

En 1889, Dubois ajoute l'archipel Malais et les Antilles.

Pour être exact, il faut distinguer la récolte de l'ambre gris *flotté* sur les rivages et alors les lieux de récolte indiqués ci-dessus sont les plus importants, et l'ambre gris obtenu par la chasse au cachalot ; cette chasse a lieu surtout dans l'océan indien, sur la côte orientale d'Afrique, dans le Pacifique et aux Açores où elle paraît très active selon Beauregard ; peut-être moindre à Zanzibar, dans les parages du Mozambique, à Ceylan, à Surinam, au Brésil, aux Moluques, dans les mers du Japon, etc.

La plus ancienne relation sur le commerce de l'ambre gris doit être celle que nous trouvons dans le Glossaire archéologique de Victor Gay. Parlant des anciennes relations des Indes et de la Chine, en l'an 851, il dit : « Lorsque des vaisseaux passent à ces îles (de Negebalous), ceux du pays viennent dans des barques petites et grandes et ils apportent de l'ambre gris et des cocos qu'ils échangent contre du fer. »

Pour en revenir aux fausses conceptions de la nature de l'ambre gris, il nous faut citer une partie du texte de Pomet (Histoire générale des Drogues, Edition de 1694), relatif à ce corps.

« L'ambre est la matière la plus précieuse et la plus chère que nous ayons en France et la drogue la moins connue et dont la nature et l'origine est la plus contestée, car si je rapportais ce que tous les auteurs en ont écrit, j'aurais assez de cette matière pour en faire un volume entier; mais, pour ne blâmer personne et ne point répéter ce que quantité d'auteurs en ont écrit, je dirai que l'ambre gris que nous faisons venir de plusieurs endroits, principalement de Lisbonne, n'est autre chose qu'un amas de rayons de mouches qui tombent de dessus les ro-

chers dans la mer ou qui sont arrachés par les vagues de la mer, soit par la violence des vents, ou autrement : ces rayons de cire remplis de miel étant dans la mer, soit par une propriété de l'eau marine, ou par la vertu des rayons du soleil sont rendus liquides et flottent sur l'eau, comme il s'en rencontre assez souvent.

« Quantité de personnes seront surprises de ce que j'avance, que l'ambre gris, dont la nature a été, jusqu'à présent, si peu connue, ne soit de la cire, ce que je ne ferais pas, si un de mes amis ne m'eût assuré en avoir vu un morceau qui était moitié ambre et moité cire; et, pour confirmer mon dire, M. de Monconys, lieutenant général de Lion (sic), à la page 71 de ses voyages, assure qu'il a appris en Angleterre, que l'ambre gris était la cire et le miel que les abeilles font contre les grands rochers qu'il y a au bord de la mer des Indes ; ces ruches cuites par le soleil, se détachent et tombent dans la mer qui, par son agitation, achève de les perfectionner et qu'ainsi ayant rompu une grosse pièce d'ambre qui ne devait pas encore être arrivée à la perfection. On y avait trouvé, dans le milieu de la substance, le rayon de cire et de miel tout ensemble et, pour une plus ample confirmation, quand on fait la dissolution de l'ambre gris avec de l'esprit de vin passé sur le tartre, il reste à la fin une matière toute semblable au miel (1).

Suivent de longs extraits des ouvrages du voyageur Tavernier, relatant la découverte de gros calculs d'ambre gris, dans des circonstances parfois très curieuses.

« Quoiqu'il en soit, on doit choisir l'ambre gris à qui quelques-uns ont donné le nom de Succin Oriental, en beaux morceaux d'un gris au-dessus, d'un gris marqueté de petites taches noires en dedans, d'une odeur douce, suave, et fort agréable et rejeter celui qui est molasse, cras seux, moisi au dessus et, en dedans, cronteux remplis de becs de perroquets (**ici une note succulente :** le sujet pour lequel, dit Pomet, il se rencontre quelquefois dedans l'ambre des becs de perroquets, c'est que ces oiseaux en sont fort amateurs), qui s'y sont mélangés dans le temps de leur mue et que l'ambre gris était encore liquide.

« Monsieur le Boiteux, très habile parfumeur et homme de probité, m'a certifié le contraire et que la véritable marque d'un bon ambre, c'est lorsqu'il est gris, qu'il a de petites taches en yeux de perdrix et qu'il est fleuri tant en dehors qu'en dedans, c'est-à-dire que l'ambre qui paraît moisi doit être estimé le meilleur; et, comme cette personne a une longue expérience dans la connaissance des parfums, c'est pour ce sujet qu'on doit suivre son sentiment et rejeter le mien. »

On excusera cette longue, mais amusante citation...

Piesse (1905) cite Robert Boyle qui considère l'ambre gris comme une production végétale analogue à l'ambre jaune (toujours ce curieux rapprochement !) et rappelle un passage du sixième voyage de Sindbad le Marin : « Il y a aussi une source de résine et de bitume qui coule dans la mer, que les poissons avalent et revomissent ensuite transformée en ambre gris ».

En 1878, le Dr Mary Durand ignorait encore totalement la nature de l'ambre gris et classait ce corps parmi les drogues d'origine mystérieuse. C'était fort exagéré pour cette époque, car si certains auteurs ont contribué à propager des erreurs grossières sur l'ambre gris jusqu'en 1920, il y a bien longtemps, des observateurs consciencieux avaient exprimé des idées fort justes qui ne furent malheureusement confirmées que très tard, alors qu'ils étaient déjà oubliés de tous.

Des auteurs avaient exprimé la vérité.

En 1604, l'Ecluse (Clusius) avait appris la « vraie nature » de l'ambre gris par un marchand de musc et de pierres précieuses (Marcel Servat) qui l'indiquait nettement comme résidu d'alimentation d'un cétacé qu'il croyait être la baleine, ce que croyaient également Guibourt, le capitaine Buckland cité par Piesse, Van Beneden qui cite Albert le Grand et Marco Polo à l'appui de sa thèse et rappelle que l'on avait attribué la production de l'ambre gris tantôt à des oiseaux, tantôt à des phoques ou à des crocodiles et on avait même été jusqu'à supposer qu'il provenait d'une fontaine bitumineuse sous-marine (peut-être en discutant le texte de Sindbad le Marin).

Anderson, naturaliste anglais, mort en 1808, attribue clairement l'ambre gris au cachalot. A cette même époque, *The Philosophical Transactions* parlent de boules d'ambre du corps du cachalot et des becs de petits poissons appelés *squids* (1), d'arêtes et de carcasses de poissons qu'on y trouve également (2).

Le médecin autrichien Swiedaur qui exerça à Londres et à Paris (mort en 1824), avait déjà placé l'ambre gris dans le canal alimentaire du cachalot en compagnie d'os de seiches, d'arêtes de poissons et en faisait un bézoard par analogie avec les excréments des vaches et des porcs qu'il trouvait exhaler une certaine odeur d'ambre. C'est peut-être exact et affaire d'appréciation, mais certains vrais bézoards de ruminants sentent effectivement l'ambre.

L'abbé Bonnaterre, dans sa Cétologie, parle de ces boules d'ambre. « En 1741, on a trouvé sur quelques individus (cachalots), des boules de 3 à 12 pouces de diamètre, d'une livre jusqu'à 20, renfermées dans une bourse anale de 4 pieds de long et de 2 de large, suspendue au-dessus des testicules... (renseignement erroné !) (3). Chaque boule précieuse présente des couches concentriques comme celles de l'oignon et il n'y en a jamais plus de quatre dans une bourse. »

Mais d'où viennent, ajoute Bonnaterre, ces gros morceaux d'ambre

(1) Lémery partisan de la formation de l'ambre gris par le miel et la cire, avait là-dessus, eu l'approbation de Formey. **Chevalier « dict. des drogues 1828 »**, en donne l'explication en ce qu'un pot de miel devenu la proie des fourmis, ayant laissé à nu une partie extractive, celle-ci avait gardé un goût d'ambre très agréable ? C'est vraiment presque de l'enfantillage.

(1) Les « Squids » ou seiches sont des céphalopodes.

(2) A propos de « petits poissons », il faut dire qu'une revue spéciale de parfumerie ayant publié, il y a quelques années, que ces becs de petits poissons ressemblaient à des becs de perroquets, à peu de temps de là, un journal moins spécialisé simplifia et écrivit « becs de perroquets » tout court, ce qui ne manque pas de saveur et nous ramène au temps de Pomet.

(3) D'autres renseignements inexacts ont été publiés. C'est ainsi que Guérin indique dans son « étude zoologique sur les cétacés », 1874, que l'ambre gris s'amasse dans le cœcum du cachalot. Or, le cachalot comme tous les autres cétodontes, est dépourvu de gros intestin et de cœcum.

gris qu'on trouve quelquefois dans la mer des Indes : masse de 182 livres achetée par la Compagnie Hollandaise des Indes au roi de Tidor, 11.000 écus (1) ; cette autre de 125 livres que la Compagnie des Indes exposa à la vente de l'Orient 1755 (Lorient), et celle que possédait un riche marchand de Marseille qui, au rapport de V. de Bomare, fut vendu 52.000 livres (2).

Une des meilleures études que l'on possède sur l'ambre gris, est celle de Schwediawer utilisée par Bouvier dans sa thèse remarquable sur les cétacés souffleurs. Cette étude date de 1783 et nous n'y rencontrons aucune erreur ; il faut donc avouer que si, depuis cette date, on a encore tant répété de bêtises, c'est qu'on ne s'est pas donné la peine de revoir la bibliographie de la question.

Enfin, le grand naturaliste Cuvier (1769-1832) affirmait que « c'est dans les intestins du cachalot que l'on trouve l'ambre gris, mais on n'a pas encore bien fait connaître dans quelle partie du corps il se forme ou quelles sont les causes accidentelles de sa formation. » (Ossements fossiles, t. VIII, 2e partie, pages 208-213).

Nous devons donc conclure que si des auteurs persistaient à répéter les erreurs de Matthiole et des médecins du moyen âge, de savants observateurs : l'Ecluse, Anderson, Swiedaur, Bonnaterre, Schwediawer, Cuvier avaient reconnu que l'ambre gris est rejeté de l'intestin du cachalot. Mais les premiers eurent plus d'influence que les seconds, puisque jusqu'à cette année, des revues de vulgarisation scientifique ont propagé des idées fausses sur l'origine de l'ambre.

Nos lecteurs se souviendront de l'entrefilet reproduit sans commentaires, par la «Parfumerie Moderne» en 1920, sur l'arrivage d'un calcul phénoménal d'ambre sur le marché (*P. M.*, 1920, p. 48).

Connaissances des Orientaux sur l'Ambre gris.

Hors de la science « occidentale », les peuples civilisés qui récoltaient l'ambre gris ou l'utilisaient davantage, savaient fort bien ce qu'était ce corps précieux. Les Chinois et les Japonais par exemple : ces derniers l'appelaient Kusura no sun, ce qui signifie « excrément de cétacé ».

Les Arabes, puis les Turcs et la plupart des peuples qu'ils conquérirent utilisèrent beaucoup l'ambre gris soit dans leurs pratiques religieuses, soit en parfumerie, en médecine, en sorcellerie.

Employé comme l'encens dans les mosquées, l'ambre gris est surtout apprécié pour la confection de colliers magiques et thérapeutiques. Cette coutume est très ancienne, puisque les tombes préhistoriques des mégalithes de Bretagne contiennent ces mêmes colliers et nos Bretons modernes les recherchent et les emploient encore sous le nom de *Paternœnneu* pour guérir les maladies les plus graves et protéger contre les maléfices et les sortilèges (M. Beaudoin) (1).

Au Maroc, l'emploi de l'ambre gris ou Ambar est très répandu. Il sert d'abord à l'usage sus-dit (Dr Mauchamp), il entre dans la composition de la drogue *Madjoum*, sorte de confiture aphrodisiaque, extraordinairement active, qui plonge ceux qui en usent (on l'emploie beaucoup dans les harems, paraît-il), dans une excitation lubrique bien proche de la folie furieuse (1). Bien d'autres préparations plus ou moins aphrodisiaques arabes, berbères ou juives contiennent de l'ambre. Dans le Nord et surtout chez les Maures, descendants des conquérants de l'Espagne, on consomme beaucoup d'ambre pour parfumer le thé absorbé en si considérable volume dans tout le Maroc.

Il existe un petit ustensile en argent, richement ouvragé, dans lequel on enferme un fragment d'ambre ; c'est une petite sphère percée de multiples orifices et on immerge le tout dans le thé le temps de lui communiquer le parfum de l'ambre (2).

Cela représente une forte consommation, surtout si l'on songe que des usages analogues persistent depuis Marrakech jusqu'à Constantinople et à l'Inde. Aussi l'ambre est-il fort cher dans les souqs aux Parfums ; l'unité de poids est la graine de caroubier comme pour le musc et l'habileté du marchand consiste à la rendre plus légère si possible.

Les *Rekhas* ou courriers du service des postes chérifiennes, qui transportent la correspondance entre les villes de la côte, prennent soin de longer la plage avec l'espoir de trouver de l'ambre gris échoué. Il s'en trouverait encore assez souvent entre Tanger et Larache.

Pour les Berbères et les Arabes des tribus Sahariennes, l'ambre gris est surtout un tonique et on ne laisse jamais un voyageur quitter la tribu sans emporter un peu d'une poudre où l'ambre entre en majorité. Pour

(1) Ce morceau d'ambre a été figuré par Vander. **Thesaurus cochlearum, Lugdunum Batav.**, 1711. Tableaux LIII et LIV.

(2) Voyez Valmont de Bomare, Dictionnaire d'Histoire Naturelle de 1768, vous y trouverez d'intéressantes histoires de gros morceaux d'ambre gris, où l'auteur entre en scène.

Au sujet de ces gros morceaux d'ambre gris, la dernière publication originale est celle de notre excellent confrère : **The Perfumery and Essential Oil Record** (Vol. n° 11, p. 253), où le célèbre marchand d'ambre, de musc, de civette Court Treatt raconte quelques histoires de gros morceaux d'ambre qu'il vendit à Londres.

On y trouvera l'histoire d'un morceau de 48 kilos, découvert dans les docks de Londres et vendu aux enchères publiques; d'un morceau de 30 kg. 700 trouvé aux Barbades; d'un morceau de 58 kilogs enfin, dont l'auteur donne une excellente photographie prise la même année.

(1) La conservation de l'ambre depuis les temps préhistoriques, peut paraître extraordinaire, cependant le Dr Baudouin est affirmatif et il semble bien qu'il y ait des colliers d'ambre « gris » et d'ambre jaune.

(1) Les « pastilles du sérail » contiennent beaucoup d'ambre également.

(2) D'après le Dr Ure, les Chinois s'assurent de la qualité de l'ambre gris, en le râpant et le dissolvant dans du thé bouillant.

être active, cette poudre doit avoir été confectionnée par un être aimé. Combien de nos goumiers, de nos spahis ont-ils parfumé leur Kahoua (café), un jour de cafard, dans les tranchées du Nord, avec une pincée de cette poudre préparée là-bas sous le soleil régénérateur, par une fiancée anxieuse d'y incorporer tout son amour et tout le réconfort de ses croyances !

L'ambre entrait encore dans la confection de ces « bois d'ambre » ou « bois du Caire », que les pèlerins vont brûler dans les sanctuaires musulmans ; le musc artificiel (lmeusk) le remplace peu à peu.

Avant d'abandonner les Arabes, signalons que leurs grands médecins d'autrefois : Ibn Hassan, Avicenne, Ibd Rhodouan, Et Teminy, Ibn Badja, et bien d'autres ont fait grand cas de l'ambre gris dans leurs traités.

Voici comment Ibn Hassan s'exprime à son sujet : « L'ambre est la déjection d'un animal marin. On dit que c'est une substance qui pousse dans le fond de la mer, qui est mangée par certains animaux et que les vagues agitées déposent au reflux. Il a la forme de nodosités ligneuses, gras, léger et nage sur l'eau. L'ambre est odorant, fortifie le cœur et le cerveau, est utile contre la paralysie et les maladies causées par la pituite grossière. C'est le roi des parfums ».

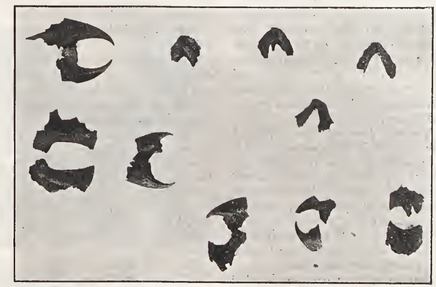
C'est toujours ainsi que les Arabes appréeient l'ambre comme parfum.

Si nous possédions des traductions à la portée du public des thérapeutes persans, hindous, chinois, nous y trouverions sans doute, une documentation intéressante sur l'ambre gris.

Producteurs animaux.

Comment l'ambre se forme-t-il dans l'intestin du cachalot ? Le premier essai d'explication est de l'Ecluse (Clusius). Il pense que les aliments mal digérés, forment une matière épaisse qui se coagule dans l'*estomac* et que celui-ci rejette quand il en est trop surchargé. De là l'ambre flottant que l'on trouve dans les parages fréquentés par les cétacés. Si l'animal est tué avant l'expulsion de l'ambre, on trouve celui-ci en grande quantité et d'excellente qualité. Clusius signale qu'on y trouve souvent des becs de céphalopodes.

Pouchet et Beauregard revendiquent l'honneur d'avoir fixé par les recherches les plus précises que « l'ambre gris est une concrétion intestinale propre au cachalot ». Et cela nous remet en mémoire la question que posait Bonnaterre : « Le cachalot Trumpo est-il le seul producteur d'ambre ? » C'est encore Beauregard qui nous permet de répondre à cette question :



Cliché P. M.

Becs de Céphalopodes trouvés dans un calcul d'Ambre gris
(Laboratoire de la " Parfumerie Moderne ")

C'est seulement deux cents ans plus tard, que Swédiaur (*Journal de Physique*, t. XXV) établit que l'ambre gris provient du cachalot seul ; il le considère comme l'excrément du cachalot « endurci contre nature et mêlé de parties de nourriture qui n'ont pas été digérées ». Guibourt cependant hésite encore ; Swédiaur a dit que le cachalot se nourrit principalement de seiches, ce qui explique qu'on trouve des becs de seiches dans l'ambre gris ; Guibourt, qui connaît mal les mœurs du cachalot pense, au contraire, que ce sont les baleines qui se nourrissent de mollusques, puisqu'elles sont privées de dents. Aussi conclut-il que l'opinion soutenue par Clusius mérite qu'on l'examine de nouveau et qu'on étudie « si la baleine franche, plutôt que le cachalot ou, tout au moins aussi bien que lui, ne produirait pas l'ambre gris ».

« Le cachalot (*Physeter macrocephalus*) est le seul cétacé qui produit de l'ambre gris, à l'exception toutefois, qu'une petite espèce de cachalot des mers du Japon, connu sous le nom de *Kogia* ou mieux *Kōguia* qui semble en fournir également. G. Pouchet, dans son mémoire sur l'ambre gris (Vol. Com. du centenaire du Museum, 1893), nous apprend, en effet (sur les indications qui lui ont été données par M. Dautremer, interprète de la Légation du Japon), que le Kogia est appelé suivant les provinces Ouki kouzira, ou encore Makko kouzira, dernier nom qui signifie « qui sent le parfum ». C'est le même cétacé que Kaempfer (*Amenitatum exoticarum*, p. 634), appelle Mokas, et dans l'intestin du-

quel, dit-il, on trouve souvent de l'ambre gris. »

Mais, en 1909, Bouvier a mis cette affirmation en doute. En effet, nous avons vu que l'ambre gris contient généralement des becs de céphalopodes, débris cornés que nous figurons ci-dessus. Ces vestiges, sont de trop faibles indices pour qu'un naturaliste puisse déterminer l'espèce de céphalopodes à laquelle ils appartiennent ; nous pouvons affirmer qu'ils sont très variables et il est évident à l'examen de notre photographie que nous présentons là, des becs ayant appartenu à des animaux d'espèces différentes.

L'ambre gris est donc produit par un cétacé *teutophage*, c'est-à-dire se nourrissant de céphalopodes ; ces animaux comprennent surtout les calmars, les seiches, et les poulpes et, parmi ces derniers, se trouvent des espèces à odeur musquée, dont la plus connue est l'*Elodone moschata* qu'appréciaient les parfumeurs romains.

Bouvier a donc pensé qu'il était fort probable que tous les cétacés teutophages sont capables de rejeter de l'ambre gris, bien que, ajoute-t-il, jusqu'ici rien ne vienne apporter une apparence de certitude à cette probabilité. En tous cas, les baleines et autres cétacés à fanons ne rejettent pas d'ambre gris, car ils se nourrissent de crustacés, de pteropodes et de poissons.

Si cette dernière affirmation est parfaitement exacte, Bouvier a raison : tous les teutophages rejettent de l'ambre et il est nécessaire de conclure que l'ambre trouve son origine dans cette forme particulière de nutrition de certains cétacés.

L'ambre existe donc déjà sous une forme quelconque, probablement déjà odorante, soit chez tous les céphalopodes, soit seulement chez quelques-uns d'entre eux.

Nous ne serons pas les premiers à penser ainsi : Virey, se basant sur l'odeur musquée de l'ambre gris desséché, le considérait comme une sorte d'adipocire ou gras de cadavre résultant de la décomposition spontanée des grands céphalopodes à odeur musquée qui abondent dans les mers chaudes.

Voilà donc un auteur qui, niant l'intervention du cachalot dans la formation de l'ambre, le rattachait directement aux céphalopodes musqués. Jourdain, en 1877, s'appuyait aussi sur l'examen des becs pour donner ces derniers comme les véritables générateurs de l'ambre gris.

Mais la question ne saurait être ainsi résolue, car l'odeur d'ambre gris n'appartient pas seulement aux calculs intestinaux du cachalot, mais à cet animal tout entier. L'ambréine ne serait plus ainsi le corps odorant, le constituant aromatique de l'ambre gris, mais seulement le support, le véhicule de cette odeur. Pelletier et Caventou sont formels : « L'ambréine se dépouille de plus en plus de son odeur par des dissolutions répétées ».

Il ne faut donc pas s'étonner que l'ambréine de Riban ne possède plus que des vagues rapports avec celle de Pelletier et Caventou.

Pouchet donne des exemples :

« Certaines remarques personnelles, dit-il, nous paraissent à leur tour, venir à l'appui de l'opinion des deux chimistes et montrer que les cristaux ne sont, ici, que le véhicule d'une odeur dont le corps entier de l'animal, est imprégné. Les pièces provenant des cétacés conservées dans les cuves à alcool des laboratoires, ont une odeur spéciale bien connue des anatomistes et qui passe pour n'avoir rien d'agréable. Or, une personne ayant la grande habitude de l'odeur de l'ambre à laquelle nous faisions voir un rectum de cachalot tiré de la cuve, nous dit qu'elle retrouvait dans celui-ci quelque chose de l'ambre. Et une autre personne d'odorat très fin, après que nous venions de manier de l'ambre pendant plusieurs heures,assimila aussitôt l'odeur rapportée sur nos mains et nos vêtements à celle de notre laboratoire, qu'elle avait plusieurs fois visité au moment où l'on disséquait diverses pièces provenant de cachalots ».

Le cachalot macrocéphale.

Nous allons étudier rapidement le cachalot macrocéphale et essayer de comprendre la formation de l'ambre gris. Nous dirons d'abord que l'on ne saurait assimiler l'ambre gris à la civette et au musc, car le cachalot ne possède pas de glandes odorantes rattachées à ses organes génitaux, susceptibles de jouer un rôle dans la recherche des sexes pour l'accouplement.

Il convient d'éliminer d'abord la supposition que ces glandes pourraient exister, l'analogie de l'ambre avec les autres parfums animaux pouvant la faire naître. D'ailleurs, Carl Vogt (*Les Mammifères*, Masson, Paris 1884) croyait à l'existence de glandes sexuelles spéciales au mâle et produisant l'ambre gris. Il avait admis aussi que ce pouvait être des calculs urinaires.

Le cachalot macrocéphale est une espèce cosmopolite vivant sous tous les climats. Peut-être plus fréquent dans les régions tropicales du Pacifique (Van Beneden), il est néanmoins répandu du Groenland à la Nouvelle-Zélande ; on l'a rencontré jusqu'au Spitzberg, il échoue parfois dans la Méditerranée. (Bouvier).

Sa taille est colossale et peut dépasser celle de la baleine franche (25 à 30 m.) ; les femelles ont à peine le tiers ou le quart de la longueur du mâle. Le Kogia cité par Beauregard est, au contraire, un petit physeteroïde de 4 mètres de longueur.

La tête du cachalot presque quadrangulaire est aussi haute et large que le tronc et atteint le tiers de sa longueur. La bouche énorme est fendue jusqu'au niveau des yeux, avec une mâchoire inférieure très étroite et seule garnie de dents.

Il vit en troupes nombreuses ayant à leur tête un mâle vigoureux. Les pêcheurs appellent ces troupes des « gammes ». On les a vus parfois s'échouer ainsi en troupe après une tempête. L'abbé Lecoz a observé un de ces échouements dans la baie d'Audierne ; les trente-deux animaux échoués poussaient de sourds gémissements ; deux femelles mirent bas. Ces animaux échoués, bien que respirant par des poumons comme les mammifères

terrestres, ne tardent pas à mourir; la pression de leur corps privé de son soutien habituel gêne l'exercice de leurs poumons et ils meurent asphyxiés. Mais leur vigueur est telle qu'on peut supposer que l'inanition, quand ils sont hors de l'eau, est un facteur important de leur mort.

Comme exemple de leur gloutonnerie, on peut rappeler que Vrolik a trouvé dans l'appareil digestif d'un Hyperoodon (cétacé teutophage incomparablement plus petit que le cachalot), environ 10.000 becs de céphalopodes.



Cliché P. M.

Le Cachalot (*Physeter macrocephalus*).

Bien qu'obligé de venir respirer à la surface, le cachalot peut rester très longtemps sous l'eau, ce qui rend sa capture difficile.

La tête du cachalot offre une particularité capable d'intéresser les parfumeurs et les fabricants de cold-cream ; afin que la tête soit plus légère et s'émerge plus facilement pour le fonctionnement de l'évent, elle est recouverte d'une énorme masse de graisse. La boîte cranienne est réduite, par cette disposition, à 30 centim. de diamètre pour une tête de six mètres de long. C'est dans cette boîte si petite que se trouve la cavité à *blanc de baleine* ou spermaceti (la baleine, bien entendu, ne produit pas de « Blanc de Baleine » !)

Le cachalot est assez vigoureux pour enfoncer les flancs des navires de pêche. Aussi est-il exclusivement chassé maintenant avec des navires armés spécialement de canons lance-harpons. On emploie également des flèches en acier dont l'extrémité est munie d'une cartouche de dynamite.

Le cachalot est traqué pour l'huile, le spermaceti, l'ambre et l'ivoire des dents. Son dépeçage, après capture, est à peu de chose près, identique à celui de la baleine.

Les baleiniers américains chassent surtout le cachalot autour des Açores ; c'est à Horta que se pratique le dépeçage. (Prof. Bouvier).

Le système digestif du cachalot ne présente pas de particularités très saillantes pouvant avoir un rapport avec la formation de l'ambre gris.

Immédiatement après l'estomac, l'intestin est pourvu d'un vaste sac duodénal, généralement plus étroit ou même inexistant chez les autres cétacés. Des loges profondes et subdivisées forment valvules et empêchent les matières digestives de revenir vers l'estomac. Ce dispositif plus accentué chez le cachalot existe néanmoins chez d'autres cétacés.

La lecture de la thèse de Bouvier concentrant toute la littérature sur l'anatomie des cétacés permet d'affirmer que si le cachalot est tout imprégné de l'odeur *sui generis* de l'ambre gris, il la doit à sa nourriture spéciale, mais que rien dans ses organes ne fait prévoir qu'il puisse l'élaborer lui-même.

On sait que les poulpes, les seiches (*Sepia*), les calmars sont pourvus d'une glande spéciale (appelée vulgairement poche à encre), secrétant une matière brun noirâtre que l'animal peut projeter volontairement autour de lui lorsqu'il est inquiété. Cette substance diluée, même en faible quantité, dans l'eau suffit pour envelopper l'animal d'un nuage opaque qui le met momentanément à l'abri de ses ennemis. Cette matière colorante n'est autre que la sépia, recherchée (fossile ou fraîche) pour la peinture et le dessin.

Raveret-Wattel dit que la sépia s'amassant dans le tube digestif du cachalot y forme des concrétions qui constituent l'ambre. C'est l'opinion du rédacteur du Dictionnaire Larousse également.

Il n'est pas impossible que cette substance soit particulièrement indigeste et soit retenue en même temps que le constituant odorant de l'ambre que nous croyons déjà existant chez les céphalopodes. Mais la sépia n'est pas odorante à notre connaissance et Raveret-Wattel ne manquerait pas d'appuyer son opinion de cette constatation s'il avait remarqué quelque odeur de la sépia.

Plusieurs zoologistes ont pensé que la formation des calculs d'ambre dans l'intestin du cachalot était accidentelle et morbide ; ils ont appuyé leur pensée de constatations diverses que nous croyons inutile de retenir, aucune ne permettant d'être affirmatif.

Formation de l'Ambre gris.

Voici, selon nous, comment peut avoir lieu la formation des calculs d'ambre.

La sépia, l'ambréine et l'*odeur* d'ambre (qu'il faut séparer de l'ambréine) étant ingérés par le cachalot, sont des matières indigestibles qui doivent, par conséquent, traverser l'intestin sans transformation due aux sucs digestifs de l'animal. Elles devraient circuler, enrobées dans le reste des matières stercorales jusqu'à expulsion.

Mais l'intestin du cachalot est habité par des bactéries découvertes par Beauregard. (*Les cryptogames de l'ambre gris*, in *Ann. de Micrographie* de Miquel, 1898). Au cours de recherches sur les moisissures (1) des morceaux d'ambre du commerce, ce savant observa dans de volumineux calculs conservés depuis deux ans, une bactérie vivante qu'il dénomma *Spirillus recti Physeteris.* Placée en observation sur gélatine peptonisée, additionnée de lactose, cette bactérie donna rapidement de nombreuses cultures. Beauregard a entrevu d'autres bactéries dans l'ambre gris, mais la mort vint interrompre ses travaux si fructueux. Il avait compris cependant tout l'intérêt que pouvait présenter pour l'industrie, le développement de cette bactérie sur l'ambre gris recueilli frais, pour sa bonification rapide et probablement avait-il proposé une méthode industrielle aux commerçants de Boston dont il connaissait les travaux.

Ce que nous voulons faire observer dans les recherches de Beauregard, c'est que le Spirillus en question, s'attaque seulement aux matières stercorales dont il provoque la destruction et la disparition lente.

Cela nous paraît donner l'explication de l'arrêt des matières dans l'intestin du cachalot, la disparition des matières stercorales, représentées en faible proportion dans l'ambre, amenant le durcissement des fèces, la cristallisation de l'ambréine et la formation des calculs. La disposition des couches concentriques de pigment mélanique semble montrer que le phénomène est intermittent et, par conséquent, dû à une maladie : chaque fois que le Spirillus trouve de meilleures conditions d'évolution, il se forme une nouvelle addition d'ambre sur les calculs. L'origine du pigment serait analogue à celle des matières épithéliales ou pigmentaires des calculs biliaires.

Et cela nous ramène à la distinction que nous avons faite au début de cette note, de deux sortes d'ambre gris :

1° Les calculs rejetés naturellement par le cachalot ou libérés après la mort du monstre marin.

2° Les matières stercorales recueillies par les pêcheurs de cachalot, dans l'intestin de l'animal tué.

Les déjections proprement dites et naturelles du cachalot doivent se dissoudre et disparaître entièrement dans la mer, laissant seulement surnager les véritables calculs.

Industrie de l'Ambre.

L'industrie de l'ambre gris est surtout concentrée à Boston ; les produits sont reçus plus ou moins frais et mis en réserve dans des caves où ils doivent acquérir lentement leur valeur marchande, sans toutefois perdre beaucoup de leur poids.

Ces caves sont soustraites à la curiosité des visiteurs quelconques à l'égal des caves où les grands établissements financiers mettent leurs coffres-forts en sûreté (Beauregard).

Si nous comprenons bien le texte très bref de Beauregard, on traite surtout à Boston la deuxième forme d'ambre : matières stercorales retirées de l'intestin des cachalots tués; cela explique la formation des moisissures pour l'étude desquelles le savant était intervenu.

Il s'agissait de favoriser la dessication lente de ces matières ; mais, à l'époque de Beauregard (1900), l'ambre quittant Boston possédait encore un violent relent stercoraire et il fallait que les acheteurs le disposent dans des boîtes en fer-blanc percées de trous où il achevait d'acquérir l'odeur suave recherchée.

Cependant, ces matières restaient trois ou quatre ans dans les caves ; pendant ce temps, le bacille paraissait détruire un certain principe pendant qu'il s'en créait un autre (du moins en apparence selon Beauregard). « Le relent stercoraire disparaissait peu à peu et le parfum définitif se révélait lentement ».

Peut-être depuis, la méthode de Beauregard a-t-elle été appliquée et son Spirillus est-il régulièrement cultivé sur les déjections du cachalot ? Si cela est, le secret est bien gardé et il ne faut plus s'étonner que l'on raconte encore tant de balivernes sur l'*origine mystérieuse* de l'ambre gris, afin de désorienter les recherches intéressées.

Quoi qu'il en soit, cette qualité d'ambre doit rester très inférieure aux vrais calculs *flottés* recueillis en mer ou sur les plages et il nous semble probable qu'on doit pouvoir la distinguer facilement à cause de l'absence des zones concentriques.

Nous croyons qu'un industriel, grand consommateur d'ambre gris pourrait nous éclairer de façon définitive sur ce point et distinguer les deux sortes d'ambre.

Mais toujours, dans le commerce, les calculs flottés très secs et presque blancs ont valu deux ou trois fois plus cher que les qualités de Boston ; en 1901, ces calculs blanchâtres valaient déjà 7.000 francs le kilog.

Véritable processus de formation de l'Ambre gris.

Nous résumerons ainsi notre opinion sur la formation de l'ambre gris :

Le corps odorant de l'ambre gris, distinct de son support cristallisable l'ambréine, préexiste chez les céphalopodes musqués analogues à l'Elodone moschata. Le cachalot absorbe ces céphalopodes en grande quantité. Le corps odorant et l'am-

(1) **Sterygmatocystis ambari** Beaur. (Perisporiacées).

bréine indigestibles seraient expulsés normalement s'ils n'étaient retenus par une maladie intestinale microbienne (chronique ou non) du cachalot. Les calculs d'ambre se forment par la cristallisation de l'ambréine au fur et à mesure de la disparition des matières stercorales consommées par le bacille ; ces calculs sont expulsés accidentellement et surnagent après dissolution des fèces.

Enfin, les matières stercorales recueillies dans l'intestin d'un cachalot tué, peuvent donner naissance à une qualité inférieure d'ambre gris par dessication ou culture artificiellement accélérée du même bacille.

Une autre hypothèse facilement conciliable avec celle-ci, pourrait être proposée selon une suggestion de Pouchet qui voit dans la cristallisation de l'ambréine une précipitation analogue à la cholestérine de la bile. Déjà Pelletier et Caventou avaient pensé à un calcul biliaire. Cela modifierait peu les explications sus-dites, à savoir que le corps odorant seul proviendrait des céphalopodes ingérés et l'ambréine cristallisée serait formée dans l'intestin du cachalot, peut-être sous l'influence des mêmes bactéries.

N'oublions pas que Beauregard dit que, sous l'action des bactéries, un principe est détruit (les matières stercorales) pendant qu'il s'en crée un autre (l'ambréine ?).

Nous tenons à ajouter que le *corps odorant* de l'ambre gris que nous séparons de l'ambréine, n'est pas seulement une hypothèse nouvelle. Raveret-Wattel donne une analyse récente dont nous ignorons l'auteur mais où, à côté de 85 % d'ambréine cristallisable, nous voyons figurer 2 % d'une « matière balsamique spéciale ».

Les céphalopodes musqués.

Il serait très intéressant d'étudier de plus près l'*Elodone moschata* et les autres céphalopodes musqués qui furent autrefois utilisés régulièrement en parfumerie ; notre documentation sur ces animaux est très incomplète et on ne peut faire que des suppositions.

La capture de l'Elodone serait, en tout cas, plus facile que celle du cachalot et les côtes méditerranéennes seraient indiquées pour sa pêche. Le traitement de ce céphalopode sec par l'alcool bouillant suffirait sans doute pour extraire le corps odorant ; une digestion partielle par un extrait de *Carica Papaya* permettrait peut-être d'accentuer l'odeur de l'Elodone que l'on utiliserait alors sec et pulvérisé comme autrefois.

Nous espérons qu'un jour prochain, la parfumerie recevra à nouveau ce corps odorant abandonné depuis 1.800 ans.

Fredol, qui n'est autre que Moquin-Tandon disait en 1881 : « Les excréments de cette affreuse bête (le poulpe) répandaient un parfum si suave, que les poissons d'alentour accouraient en toute hâte pour s'en repaître. » Les poissons seraient-ils grands amateurs de parfums ?

Photo Lejeune. Cliché P. M.

Elodone moschata **(Photographie prise avec l'autorisation du Laboratoire de Zoologie de l'Université de Lyon).**

Usages de l'Ambre. Leur antiquité.

Les usages de l'ambre gris ont été nombreux; nous en avons déjà cité beaucoup. Mais une question fort captivante et peu connue est celle de l'antiquité de ces usages.

L'ambre gris a été utilisé par nos ancêtres préhistoriques à titre de substance miraculeuse à vertus thérapeutiques étendues et surtout comme talisman dans les parures et amulettes. L'origine inexplicable de cette substance surgissant soudain du fond de la mer, suffisait pour lui faire accorder une qualité divine. Les préhistoriens ont cherché à expliquer la présence de l'ambre gris dans les tumuli néolithiques de Vendée et de Bretagne, par l'existence d'un commerce intercontinental de cet article, hypothèse soutenue avec beaucoup plus d'apparence de raison pour expliquer la présence de l'ambre jaune dans les mêmes gisements.

L'Ambre en France.

Le docteur M. Baudouin a insisté sur les gisements français d'ambre gris pour réfuter cette thèse. En effet, l'ambre gris existe sur les côtes Ouest de France, à l'état fossile avec des débris de cachalots échoués. Mais, actuellement, on ne trouve d'ambre gris sur ces plages que très exceptionnellement à cause de la raréfaction du cachalot.

Les échouements de cachalots semblent avoir été fréquents entre l'Adour et la Loire, où il existe une terrasse sous-marine très étendue. « Comme, à l'époque néolithique, les cétacés devaient être beaucoup plus abondants sur nos côtes, rien d'étonnant à ce qu'il y ait eu, jadis, beaucoup d'ambre gris sur les côtes charentaises et vendéennes ». (Baudouin).

On en a trouvé en Gascogne également : « L'ambre gris que les cachalots rejetaient sur les sables des Landes et du Médoc... » (Jullian. Histoire des Gaules). Cet ambre gascon fut un temps très apprécié et les médecins arabes au XVe siècle le faisaient récolter dans cette région. (Jacob. *Artikel aus Quazwinis athar-al-Bîlad.* Berlin, 1896).


Photo Lejeune. Cliché P. M

Un Céphalopode (*Octopodus*) rencontré fréquemment dans l'estomac du cachalot

En Vendée, l'ambre gris semble avoir été autrefois abondant si l'on en croit Cavoleau (1) : « Dans la partie de la côte de la Vendée, qui s'étend de Saint-Gilles-sur-Vie à St-Jean-de-Mont, on commença à pêcher, vers 1770, des morceaux d'ambre gris. Les premiers échantillons de cette substance furent remis à l'abbé Abrun, en 1773, qui en porta à Paris, où il fut reconnu et acheté. L'ambre gris est pêché sur les côtes du Poitou, après les grandes tempêtes, et lorsque la mer, comme disent les marins, a brassé son fond. On prétend que, en cet instant, il se répand, sur toute la côte, une forte odeur d'ambre, telle que celle que produit l'ambre lui-même, lorsqu'on le touche. Toujours est-il que ces tempêtes, à ce qu'on assure, rejettent l'ambre sur les rochers ou dans leurs fentes ; et c'est là qu'on va le ramasser ».

On peut donc supposer qu'à certaines époques, les arrivées d'ambre furent fréquentes et abondantes et qu'elles ne se sont faites plus rares que dans le dernier millénaire, par suite de la raréfaction des cachalots dans l'Atlantique Nord.

On peut rappeler que Bayonne et Saint-Jean de Luz étaient encore des centres industriels pour la production du spermaceti au siècle dernier.

(1) J. Cavoleau. « Description générale du département de la Vendée ». Fontenay-le-Comte, 1844, p. 415.

Thérapeutique et Parfumerie.

Toutes les utilisations médicales de l'ambre gris dérivent soit de l'emploi préhistorique comme amulette (emploi toujours existant en Bretagne, au Maroc, etc.) soit de ses qualités aphrodisiaques incontestables.

Il fit partie de l'*essentia ambræ*, d'Hoffmann, de la *tinctura regia* du Codex de Paris, et des *troschisci de ambre* de Wurtemberg.

D'après Guérin, la seule préparation officinale qu'on pratiquait encore en 1874, était la teinture d'ambre : ambre 800 p., alcool à 80°, 1.000 p.

Schwediawer signale ses propriétés purgatives (?). La teinture était employée comme stimulant du système nerveux.

Pour ne pas nous étendre longuement, citons seulement Brillat-Savarin (1755-1827). Nous trouvons, dans l'édition princeps anonyme, de 1825, de cet épicurien de marque, parue avec l'épigraphe : « Dis moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es ! » La formule suivante d'un chocolat à l'ambre gris :

« 60 à 72 grains d'ambre par demi-kilog de chocolat, comme restaurant et aphrodisiaque ».

Richelieu, dit-on, avait usé déjà de l'ambre à ce double point de vue (1).

Les divers emplois de l'ambre gris en parfumerie, surtout comme fixateur, demanderont une étude spéciale que nous ferons un jour. Ram Sahagar résume plus loin l'intérêt qu'il présente actuellement.

Mais pour épuiser nos notes, nous signalerons une singulière et empirique recette de teinture d'ambre trouvée dans le *Parfumeur impérial* de Bertrand,chez Brunot-Labre, quai des Augustins (1809) :

« Une pinte d'esprit de vin, une once d'ambre gris pulvérisé, une demi-once de sucre candi,une demionce d'*échalotes ! !* (Faire macérer 15 jours au soleil).

(1) Autres formules de chocolat à l'ambre gris dans Gay (Glossaire archéologique), Lémery et Franklin (Café, thé et chocolat, 1893).

Nous conseillerons à nos lecteurs d'attendre la « baisse » pour essayer cette remarquable formule !

Plantes à odeur d'Ambre gris.

Un auteur a donné récemment une courte note sur le musc et ses succédanés et est tombé dans une erreur commune, qui consiste à penser que les plantes dénommées « moschata » par les botanistes, possèdent une odeur musquée.

Elles seraient alors fort nombreuses et plusieurs d'entre elles, communes en France, devraient être exploitées pour la parfumerie (1). Mais les botanistes n'ont pas toujours fait preuve d'un heureux à-propos et certaines plantes étiquetées « marina » (par exemple), poussent sur les hauts sommets... Dans le cas qui nous intéresse, cela provient simplement de l'absence d'un vocabulaire et de termes de comparaison pour la distinction des odeurs. La mémoire des odeurs est si fugace qu'il est parfois difficile de reconnaître des fleurs, que l'on vous cache, à leur parfum et les « nuances » si nombreuses qu'il est bien rare que l'on puisse affirmer que deux espèces végétales possèdent exactement la même odeur.

Il y a aussi une question d'appréciation personnelle très délicate et nous le constatons chaque fois que nous voulons colliger des références bibliographiques sur l'odeur d'une fleur exotique ; les divers auteurs sont habituellement en parfait désaccord.

Nous croyons pourtant devoir ajouter un mot sur les possibilités de trouver, dans le règne végétal, de simili parfums d'ambre. Si les dénominations scientifiques devaient nous guider, il faudrait nous arrêter aux genres *Ambrina* Spach., *Ambraria* Crus., *Amberboa* Cos., *Ambrosia* L., *Ambrosinia* C., etc.

(1) En France seulement, on trouve cette dénomination spécifique dans les genres suivants : **Malva, Erodium, Rosa, Saxifraga, Mœringia, Tillœa, Achillea, Allium, Mimulus.** Il faut ajouter le genre **Muscari** tout entier, comme entrant dans cette catégorie de plantes et l'**Adoxa Moschatellina.** La plus connue des espèces exotiques est l'**Hibiscus Abelmoschus,** cette fois mieux dénommée.

Mais, disons tout de suite, qu'il n'y a pas forcément un rapport entre le nom et l'odeur ; en effet, si l'*Ambrosinia Bassii* C., curieuse petite aroïdée de Corse et d'Algérie, possède un bulbe légèrement odorant, cette espèce est dédiée au botaniste italien Ambrosinus, du XVII[e] siècle ; si l'*Ambrosia maritima* L. possède une odeur pénétrante et peut être identifiée avec l'ambroisie des anciens qui passait pour conférer l'*immortalité*, rien dans l'étymologie de ce mot ne permet de faire un rapprochement avec l'ambre.

Par contre, Le Maout (Les Familles végétales, 1855) dit que les *Ambraria*, rubiacées de l'Afrique australe, sentent l'ambre, mais nous ne saurions trop insister sur l'usage abusif de ces dénominations le plus généralement illusoires.

Parmi les *Amberboa*, nous trouvons au moins une espèce qui mérite attention : *Centaurea moschata*, appelée encore *Amberboa odorata* et « fleur du Grand Seigneur ».

Ses fleurs dégagent une senteur délicieuse, difficile à définir, que nous rapprochons surtout de celle du coléoptère qui a nom : *Aromia moschata* et qui, certaines années, abonde sur les saules.

Le *Mimulus moschatus* possède un parfum délicieux, comparable à celui de l'ambre, plus fin que celui du musc le plus perfectionné par l'art du parfumeur. Malheureusement, il est bizarrement capricieux, à tel point qu'il est courant parmi les botanistes, d'affirmer qu'il est absolument inodore.

Il faut observer le Mimulus dans certaines conditions atmosphériques et à certaines heures du jour, pour fleurer son parfum fugace, mais si extraordinairement agréable.

L'*Adoxa Moschatellina* est-elle dans les mêmes conditions que le Mimulus ? odorante certaines heures, inodore le plus souvent ? Toujours est-il que, malgré de fréquentes observations, nous n'avons pu déceler son parfum.

Il resterait le genre *Muscari*, dont toutes les espèces possèdent de suaves odeurs ; plusieurs espèces de Syrie, donnent une remarquable senteur d'ambre. Les *feuilles* de beaucoup d'orchidées terrestres, notamment celles des *Epipactis*, possèdent une odeur comparable à celle de l'ambre.

L'ambrette ou *Hibiscus Abelmoschus* est au nombre des usurpateurs de faux noms. D'après Rimmel, l'odeur de la civette serait plutôt celle des graines de cette malvacée ; pourtant les arabes l'appellent *Ab el Mosch*, le père du Musc. Par contre, la civette de nos campagnes (*Allium Schenoprasum*), sœur de l'échalote, ne sent guère l'ambre !

Enfin, le *Chenopodium ambrosioides*, plante extraordinairement aromatique, que les Incas du Pérou et les Guanches des Canaries, employaient à la momification de leurs morts, que les Marocains cultivent et utilisent maintenant en thérapeutique (galactogène et vermifuge), possède un parfum violent, rapidement actif sur les centres nerveux, qu'il est bien difficile de comparer à l'ambre ou à quelque autre senteur connue des parfumeurs. On pourrait seulement dire qu'il rappelle à l'européen, l'odeur nauséense des gourbis arabes et qu'il partage cette particularité avec d'autres plantes marocaines (*Warionia Saharæ, Cladanthus arabicus*, etc.)

Il est certain qu'une enquête rapide dans un jardin botanique nous donnerait des plantes ou des fleurs à odeur d'ambre, mais la littérature scientifique est encore à peu près muette à ce sujet.

Psychologie.

Qui donc inventera l'enregistreur qualitatif et quantitatif des vibrations odorantes ? Il serait fort intéressant de constater à l'aide de chiffres immuables, la variation progressive de l'odorat humain, son accoutumance à des odeurs nouvelles, son « éducation ». Si la cacophonie polytonale moderne plaît un jour aux oreilles,le phonographe aura enregistré du moins les sifflets, les hurlements! qui l'accompagnent à son apparition. Mais nul appareil n'a enregistré l'aversion totale des Grecs et des Romains pour l'odeur du citron, leur prédilection pour l'assa-fœtida, leur engouement pour la Rue...

Nul appareil non plus n'a observé les différences de structures de l'organe de l'odorat chez les peuples divers, dont les uns repoussent les parfums que les autres adorent.

Seuls, direz-vous, l'ambre, le musc, la civette ont été de tous temps universellement appréciés... il n'en est peut-être rien. Ecoutez plutôt Valmont de Bomare :

« Les parfums que l'on faisait, il y a 50 ans avec le musc et qui étaient si agréables, sont tellement mis en oubli (1768), que la *postérité ne saura ce que c'était* (sic !), car il lui sera difficile de concilier avec son ancienne suavité, la *puanteur ou l'odeur nuisible qu'elle croira y trouver* ».

Dejean, en 1777, nous apprend que, pour se conformer au goût du jour, il fallait supprimer totalement le musc, notamment dans la recette de l'eau d'Ange. Il ajoute, plus loin, « quoique l'ambre soit dans une espèce d'oubli, on ne peut se dispenser de le donner parce que ce parfum a encore ses amateurs et que ce goût reviendra infailliblement, pourvu que les artistes veuillent prendre soin, lorsqu'ils feront leur quintessence, de n'employer uniquement que de l'ambre gris ; mais tant qu'ils se serviront du musc et de la civette, ce parfum ne deviendra pas à la mode. »

Au début du XVIIe siècle, l'usage des trois célèbres parfums animaux paraissait constant, si nous en croyons ces vers des Satires de Régnier (1573-1643) :

« Après cent soubre sauts nous vîmes en [la chambre
Qui n'avait pas le goût de musc, civette [ambre ».
. . . .
« L'on a beau faire et semer ses écrits
De civette, benjoin, de musc et ambre [gris » (1).

(1) Edition de Brossette, Londres, 1729, p 182 et Satire IV, p. 53.

C'est donc bien affaire de mode et, partant, d'accoutumance périodique !

Dans ses « Talismans de la Beauté », feu Claye, successeur du grand parfumeur Violet, dit que « Marie-Antoinette avait en aversion l'ambre et le musc ».

Marie-Louise, au contraire, en faisait une grande consommation, ce qui ne plaisait guère à Napoléon qui ne connaissait que l'eau de Cologne pour ses ablutions quotidiennes.

Quelle est l'origine de l'attrait que l'ambre gris exerce sur l'individu ? Il tient à deux causes :

D'abord c'est un parfum *type*. Il se présente à notre olfactif d'une façon nette, invariable. L'odorat se méprendrait difficilement sur le parfum de l'ambre, car le cerveau, moins perspicace pour les harmonies complexes des odeurs que pour les harmonies simples des sons, peut néanmoins conserver la mémoire fidèle des quelques odeurs typiques, telles que le musc, l'ambre, la vanille, la truffe, le citron, la violette, etc., etc.

Comme Ram Sahagar nous le dira plus loin, on ne connaît aucune représentation artificielle de l'ambre gris vraiment digne d'intérêt, et toute substitution est fatalement décevante.

Secondement, l'ambre plaît parce que c'est un parfum animal. Notre collaboratrice Floriane nous a expliqué autrefois pourquoi le musc (1) était particulièrement apprécié, parce qu'il satisfait l'instinct inconscient, dans ce qu'il a d'aphrodisiaque, de sensuel. Il en est de même de l'ambre gris.

En effet, Augustin Galopin (2), professeur de physiologie, nous parle « de l'odeur de musc et de l'odeur d'ambre naturelles à certaines femmes capables de parfumer tout un bain. Les blondes cendrées dégageant plus particulièrement l'o-

(1) « P. M. ». Les emplois du musc naturel, 1919, p. 183. V. également P. Mille. Méditations sur les Parfums, « P. M. », 1913, p. 72 et D. Gama, Le Poison, « P. M. », 1913, p. 39.

(2) Le parfum de la femme. Augustin Galopin, Paris, chez Dentu, s. d., p. 139.

deur d'ambre ». Certains hommes, ajoute-t-il, préfèrent l'odeur d'ambre à celle du musc. Or, ces préférences sont affaire de races et de sous-races humaines et sont en rapport direct avec l'odeur spécifique des variétés humaines. Si le Français décèle l'Allemand à l'odeur, si le Chinois ou l'Arabe reconnaissent les européens à leurs effluves *malodorantes*, les uns et les autres rejettent du même coup toute une classe de parfums animaux, dans laquelle se trouve le relent des races étrangères.

Mais peut-être l'ambre gris, le roi des parfums pour toutes les races, est-il réellement universel et capable de cacher et compenser les parfums humains ?

Combes, Tardif, Santini de Riols (1) ont ébauché une étude de cette question complexe et il semble en résulter que l'action des parfums animaux s'exerce bien à l'insu de notre intelligence sur le plan psychique inférieur.

Il faut donc tenir compte de notre répulsion naturelle, en quelque sorte atavique, pour certaines odeurs ; elle est toujours explicable en scrutant les passés lointains des collectivités humaines.

Pour conclure, disons que l'ambre gris paraît posséder les émanations utiles au libre développement psychique de l'homme plus que toute autre odeur ; moins nombreuses sont donc les personnes avec l'aura desquelles ses effluves seraient en désharmonie, ce qui explique l'influence de l'ambre sur l'évolution des sympathies. Sa place est donc bien dans toutes les compositions modernes de parfumerie qui s'adressent à la clientèle universelle et non à un goût local.

Jean GATTEFOSSÉ.

Bibliographie.

1545. Matthiolus. Edition de 1569. *Ex officina Valgrisiana.* Venetis, p. 56. Edition de 1680. J.-B. de Ville, Lyon, rue Mercière, « *A la Science* », p. 27.

1604. L'Ecluse ou Clusius, pp. 148-149.

~~1635. Kaempfer.~~ *Amenitatum exoticum.*

1637. J. de Renou. *Œuvres pharmaceutiques*, traduit du latin, par Louis de Serres. Edition Nicolas Gay, Lyon 1637. Ch. X, p. 398.

1698. Schroder. *Pharmacopée.*

1711. Vander. *Thesaurus cochlearum.* Lugdun. Batav. tab. 53 et suiv.

1729. Régnier. *Satires.* Brossette. Londres, p. 182, IV, p. 53.

1735. Pomet fils.

1768. Valmont de Bomare. *Diction. d'Histoire naturelle.*

1777. Dejean. *Traité raisonné de la distillation. Traité des odeurs.*

1783. Schwediawer. *An account of Ambergrise.* Philos. trans. t. 63, pages 226-241.

1789. Abbé Bonnaterre. *Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature.* 33e livre : *Cétologie.* Paris, chez Panckoucke.

1805. Pelletier et Caventou. *Traité de Chimie.*

1809. Bertrand. *Le Parfumeur Impérial.* Bruno Labre, Paris.

1820. Pelletier et Caventou. *J. de Pharmacie*, t. VI, p. 49. — Pelletier. *Analyse de l'ambre gris.*

1828. Chevalier. *Dict. des Drogues.*

1832. Pelletier. *Ann. Phys. et Chimie*, p. 187.

1836. F. Cuvier. *De l'Histoire naturelle des Cétacés*, Paris.

1868. Fischer. *Mélanges cétologiques.* Actes, Sté Linéenne de Bordeaux, t. XXVII, pp. 363-373.

1876. Guibourt et Planchon. *Histoire naturelle des drogues simples*, t. IV, p. 25.

1877. S. Jourdain. *C. R. Acad. Sciences*, p. 114.

1878. Dr Mary Durand. *Extrait des Etudes sur Exposition*, par E. Lacroix. Chez Desforges, Paris.

1880. Coupin. *Les Parfums.*

1881. Fredol (Moquin Tandon). *Monde de la mer.* Hachette.

1887. Pouchet. *Communication à propos de l'anatomie du cachalot.* C. R. Sté Biologie, 8e série, t. IV.

1887. V. Gay. *Glossaire archéologique.* Lib. Sté Bibliographie. Paris, p. 401.

1888. Van Beneden. *Les Ziphioïdes des mers d'Europe.* Bruxelles.

1889. Bouvier. *Les Cétacés souffleurs.* Thèse Ecole sup. de Pharmacie de Paris. Bigot fr. Lille.

1889. Dubois. *Produits animaux.*

1892. Pouchet. *C. R. Acad. Sciences*, t. 114. — Pouchet. *Sur l'ambre. Centenaire du Muséum.* Imp. Nationale.

1897. Beauregard. *Union Pharmaceutique*, p. 326. — Beauregard. *La Nature*, II, p. 143.

1899. Tardif. *Influence des parfums sur le sens génésique.* Baillière, Paris.

1900. Dr M. Beaudoin. *Echouements de Cétacés en Vendée*, Paris.

1901. Beauregard. *Matière médicale zoologique.* Naud Paris, pp. 201 et suivantes.

1905. Piesse. *Histoire des Parfums.* Baillière, Paris.

1907. Prof. Bouvier. *Bull. Institut Océanographique*, n° 93.

1909. Raveret-Wattel. *Poissons de mer.* Klinksieck, Paris.

1911. Dr M. Beaudoin. *De l'existence de l'ambre gris en France à l'époque néolithique.* « Revue du Bas-Poitou ».

1913. Parfumerie Moderne. E. P., p. 100. (*Bonnes photographies de calculs d'ambre gris*). Perfumery and Essential oil Record, 1911.

Autres auteurs cités : Albert le Grand, Bouillon-Lagrange, Boyle Rob., Brillat-Savarin, C. Buckland, Chenu, Claye, A. Combes, Court-Treatt, Cavoleau, Discorides, Ferdinand de Lopez, Formey, Fuschius, A. Galopin, Garcias des Jardins, Dr Gama, Guérin, Grimm, Ibn Hassan, Jacob, Jullian, Dr Labonne, Lemery, Le Maout, Lunel, Abbé Lecoz, Marco Polo, P. Mille, M. de Monconys, Dr Mauchamp, Moquin-Tandon, Pline, Quicherat, Ram Sahagar, Riban, Rimmel, Santini de Riols, Siméon-Sethi, Sindbad le Marin, Swiedaur, Tardif, Tavernier, Dr Ure, Virey, Vogel, Carl Vogt, Vrolik.

(1) Combes : Influence des odeurs et des parfums sur les névropathes et les hystériques. — Tardif : Influence des odeurs et des parfums sur le sens génésique. — Santini de Riols : Les parfums magiques.

Emplois de l'Ambre Gris.

L'ambre gris est le fixateur base par excellence : C'est lui que les chimistes s'efforcent d'imiter, sans jamais y parvenir ; leur ambretol, muscambrette, betuline, ambréine, etc., sont de pâles imitations ; l'essence de graines d'ambrette, tous les parfums dits ambrés sont les hommages à la souveraineté indiscutée et indiscutable de l'ambre gris véritable.

Qu'est ce qui distingue le grand parfum de luxe du maître parfumeur parisien, des imitations de ses concurrents plus jeunes et moins fortunés, sinon la possession de réserves précieuses d'infusions anciennes et authentiques d'ambre exquis.

Une infusion d'ambre préparée depuis vingt ans, est supérieure aux « Fines Napoléon » les plus réputées, dans le domaine de l'odorat et non plus comme celle-ci dans le domaine de la dégustation.

L'ambre, si cher actuellement, n'est pas seulement un produit coûteux, mais, comme il n'acquiert sa valeur qu'avec le temps, il ne peut pas être utilisé par ceux qui, tard venus, ne peuvent remonter le cours des âges et susciter rapidement de vieilles macérations du précieux dictame.

L'ambre n'a pas un emploi : il en a cent, il en a mille ; il est partout ou devrait y être ; nulle crème odorante, nul extrait subtil, pas de liqueur de marque, pas de cuisine parfaite sans un grain d'ambre adroitement semé.

Comment employer l'ambre : en concasser avec soin une once (28 grammes), les mettre dans un flacon de verre blanc ou de cristal de préférence ; remplir avec un litre d'alcool extra-rectifié, redistillé, si c'est possible,sur quelques rhizomes d'iris au bain-marie et lentement.

Enfermer ce flacon dans quelque armoire obscure pendant un an, puis le retirer et l'exposer à la lumière, dans la douce chaleur du laboratoire, pendant un mois, dans une lumière tamisée (pas de soleil ou seulement le soleil couchant) (1).

Une imitation de teinture d'ambre est obtenue par un mélange de résinodor de labdanum, essence d'ambrette, et teinture d'iris. Plus récemment, on a proposé un mélange de teinture de muscambrette et de teinture de résinarome iris, enfin les dernières venues : ambréine et bétuline s'emploient soit seules, soit en mélange avec la teinture d'ambre véritable. Ces différents produits ne peuvent pas être conseillés dans la fabrication des liqueurs et dans la cuisine.

L'ambre confère à l'homme la virilité et la confiance en soi ; à la femme la douceur et la constance ; son émanation est vivifiante et maintient la santé du corps, celle du cœur et celle de l'esprit. Tous les macrobites ont employé l'ambre d'une façon constante et leurs jours en ont été allongés de plus d'un tiers. L'ambre est conseillé par les sourates ; il fait partie des baumes mithriaques et des compositions védiques ; il a droit à tout le respect de l'homme et comme tel, il est évalué à deux fois son poids d'or et ce n'est que justice.

Sa découverte est due, selon l'Histoire, aux Péris, et tous les croyants sont d'avis que c'est par excellence l'odeur de sainteté.

RAM SAHAGAR.

(1) Eviter l'influence des lampes à arc voltaïque ou à mercure (dégageant des rayons ultra-violets), l'ambre ne se perfectionne que dans l'infra-rouge.

Il paraît donc inutile de chercher à vieillir artificiellement les solutions alcooliques d'ambre au moyen des rayons ultra-violets, comme on l'a proposé quelquefois. Ce procédé qui réussit à donner une oxydation convenable ou des combinaisons internes bonifiant les alcools, ne saurait donner de bons résultats avec l'ambre gris.

N. d. l. R.

Notre Numéro de Noël.

Vous voici presque à la fin de notre numéro de Noël. Qu'en pensez-vous ?

Les « deux Petites scènes ».... vous ont-elles plu ?,.. Oui, oui, ce n'est qu'une plaisanterie. Fut-elle drôle, du moins ?

La Mode et les Parfums,..... certes nous n'avons fait que vous signaler des marques connues pour la plupart, — mais pour vous, acheteur et vendeur de parfums, il nous semble que cet article est des plus intéressants. Nous trompons-nous ?

L'Ambre gris est le morceau capital de ce numéro de Noël. Si nous eussions voulu une illustration plus copieuse — il nous semble difficile de traiter plus complètement la question des origines de cette étrange substance. Jusqu'ici, peu d'auteurs avaient eu la patience, — ou peut-être le loisir — de se documenter complètement et la plupart des études publiées relevaient uniquement du domaine de la fantaisie.

L'important article de *Jean Gattefossé* clot les recherches et, désormais, fera autorité.

Les *Emplois de l'ambre gris* sont indiqués en quelques lignes concises par notre nouveau collaborateur Ram Sahagar que, bientôt, nos lecteurs connaîtront mieux !...

Et nous vous préparons un *numéro sensationnel* pour la *Foire de Lyon !...* P. M.

Voici quelques Changements.

Nous avisons nos lecteurs que, par suite de l'extension continuelle de nos services, nous avons décidé de les diviser en deux parties distinctes : Les services administratifs (publicité, abonnements, services, etc.), seront centralisés dans les locaux si bien aménagés et centraux de MM. Argence et Vidal, éditeurs, 285, avenue Jean-Jaurès, à Lyon.

En revanche, les services de rédaction et de correspondance resteront, jusqu'à nouvel ordre, groupés 19, rue Camille, à Lyon.

La rédaction en chef sera, désormais, assumée par M. Jean Gattefossé, ingénieur chimiste, membre de la Société Botanique de France, dont les études techniques ont été si appréciées depuis quelques années, tant par nos lecteurs que par les collègues qui leur ont fait de nombreux emprunts, et par les groupes scientifiques qui les ont commentées avec éloges.

Nos lecteurs trouveront toujours auprès de nos services, la même cordialité que par le passé : les services de recherches scientifiques prendront plus d'ampleur que jamais, et nos lecteurs resteront toujours les mieux informés. Aucune revue professionnelle ne possède, en effet, de meilleurs éléments de recherches et des relations amicales plus étendues dans le monde scientifique. L'Industrie Française des Matières premières pour la parfumerie et des parfums confectionnés, aura chaque jour, davantage, la revue qui convient à une industrie bien française : très scientifique, bien informée, commerciale et exportatrice et, ce qui ne gâte rien, artistique toujours. LA RÉDACTION.

Un Concours de Montages.

Nous avons décidé qu'à l'occasion de la Foire de Lyon 1921 (Foire de Printemps, 1er au 15 mars), nous organiserons entre les participants du Groupe 34 (Groupe de la Parfumerie), un concours de montages.

Tous les participants du Groupe 34 concourront, de droit, et voici comment nous procéderons. Sur la fin de la Foire, vers le 13 mars, nous demanderons à chaque participant de nous désigner, parmi tous ses articles, le montage qu'il préfère. Les articles choisis seront réunis au Stand de *La Parfumerie Moderne* et c'est là qu'un jury dont nous donnerons la composition dans notre numéro de janvier 1921, attribuera les prix. Ces prix seront les suivants :

Au plus beau montage (Parfums ou Produits de beauté ou Savons), 6 insertions de 2 pages dans *La Parfumerie Moderne*.

Au montage le mieux réussi, commercialement parlant, pour une clientèle désignée, 6 insertions de 1 page dans la *Parfumerie Moderne*.

Deux deuxièmes prix seront attribués dans les deux catégories ci-dessus et comporteront respectivement 4 insertions de 1 page et 4 insertions de $\frac{1}{2}$ page dans *La Parfumerie Moderne*.

Nous donnerons ultérieurement quelques détails complémentaires sur ce concours.

Nouveautés Synthétiques.

Peut-être est-ce à tort que ces produits sont désignés comme des nouveautés, car ils sont connus depuis longtemps. Leur fabrication a été suspendue pendant la guerre devant de plus urgentes nécessités, mais il est possible désormais de les fabriquer avantageusement.

Les prix élevés des produits naturels donneront de l'intérêt à ces corps relativement bon marché.

Citons d'abord le *Fragarol*, éther de naphtol analogue au yara-yara et à la néroline, mais dont l'alcool est l'alcool butylique et non plus l'alcool méthyllique ou l'alcool éthylique, ce que l'on appelle aussi Bromélia est également un éther du Beta Naphtol. Tous ces corps sont de bons fixateurs, bases pour les parfumeries courantes ; on les livre à l'état simplement fondu pour la savonnerie et recristallisés dans l'alcool pour la parfumerie.

Le Benzilisoeugénol, qu'il ne faut pas confondre avec le benzoylisoeugénol en poudre, est un corps à parfaite odeur d'œillet.

Le Rhodinal ou aldéhyde rose introduit une note très spéciale dans la fabrication des essences de roses artificielles, de même que l'acétate de styrolyle qui donne une pointe aigre de calice de rose très remarquable et qui se combine particulièrement bien à l'alcool phényléthylique.

L'oxyde mixte benzyl-oxy-amyle ou gardénia est une excellente base de savonnerie : une trace de méthylparacrésol lui donne la note chèvrefeuille.

Tous ces corps et un certain nombre d'autres dont les noms de guerre ne révèlent pas encore

l'identité, doivent être observés et étudiés avec attention ; peut-être l'un d'entre eux se révèlera-t-il le rival de l'alcool phényléthylique et surtout de l'hydroxycitronellat que l'on met, avec raison, à toutes les sauces, notamment pour diminuer le prix de la plupart des essences de fleurs naturelles dont il a la ténacité et la douceur en même temps que la suavité.

Une Fausse Nouvelle.

Le *Figaro* qui passe cependant pour un journal sérieux écrivait dernièrement :

« Peut-être cet aveu consolera tous les honnêtes gens qui noircissent du papier et tous ceux qui le payent... peut-être les uns et les autres seront humiliés de se voir battus dans une course à la hausse.

« En 1914, le papier coûtait 24 francs la tonne (?), au dernier cours il en valait 350. Que vaut ce progrès à côté de celui dont s'enorgueillit l'essence de lavande ».

« Cotée de 7 à 12 francs le litre avant la guerre, au pays d'Avignon, elle était marquée hier 360.

« C'est un assez joli rapport d'un peu plus de 3.000 pour cent et qui doit battre toute autre proportion. »

Si c'est ainsi que le *Figaro* écrit l'histoire il est bon de se méfier de ses communiqués.

L'essence de lavande valait il est vrai 18 fr. en 1906, c'était.... bien avant la guerre.. mais en 1914, elle coûtait 48 francs. Elle vaut aujourd'hui 280 francs, ce qui représente une augmentation de *1* à *5*.

Or, le papier qui valait 24 fr. (non pas la tonne, comme le dit *Figaro*, mais les 100 kgs) vaut 350, ce qui fait une augmentation de *1* à *15* environ.

Qui donc bat le record !

Figaro, le vrai, était barbier et comme tel connaissait bien la parfumerie ; le *Figaro*, quotiden, ne serait-il qu'un raseur et qui bavarde à tort et à travers.

P.M.

Perfectionnement aux Dentifrices.

Depuis très longtemps les parfumeurs usent, dans la fabrication de leurs poudres dentifrices du bicarbonate de soude qui a la propriété de détartrer remarquablement les dents. Un inventeur danois, M. Andersen a pris un brevet sous le numéro 498.374 pour un dentifrice contenant un carbonate et une portion d'acide convenablement choisi pour permettre le dégagement de l'acide carbonique pendant l'emploi.

L'acide carbonique favorise paraît-il la production de la salive.

D'autre part, M. Andersen préconise l'addition aux dentifrices de certains sels propres à nourrir l'émail des dents et à les durcir, les phosphates alcalins ou alcalino-terreux lui semblent des produits aptes à donner ce résultat : leur action s'exerçant par osmose ?

Il est possible, en effet, que des solutions phosphoriques soient propres à nourrir et à durcir les dents par un processus externe ; cela ne semble cependant pas en concordance avec les travaux de physiologie les plus récents qui semblent indiquer que la nutrition reste une fonction générale qui ne peut être en aucun cas localisée, cependant, si l'on en croit Carrel, les organes vivent séparément une vie autonome. Bref et pour conclure ,si le procédé d'Andersen risque de ne faire aucun bien il ne semble pas qu'il soit susceptible de faire du mal.

A bientôt donc les dentifrices phosphatés. MM. les pharmaciens les réclameront-ils comme leur apanage quoiqu'il soit bien entendu que les dentifrices soient d'usage externe et par conséquent non médicamenteux.

Les Porte-Bonheur parfumés.

La mode est aux porte-bonheur : les petits éléphants d'ivoire, les déesses nègres, les petits animaux en cristal forment des amulettes très appréciées du public.

Cette année, un certain nombre de ces gris-gris seront parfumés. Dans une cavité *ad hoc* ménagée dans la pendeloque, on introduira une cire de fleurs composée, qui donnera, pendant de très longs mois, une suave et discrète odeur.

Un mélange de cet ordre peut être obtenu avec :

Essence de fleur concrète mimosa	20	gr.
Coumarine cristallisée	2	—
Musc C à odeur d'ambrette	2	—
Ozokérite	50	—
Loriganum artificiel 100 %	10	—

Cette composition est fondue au bain-marie et coulée avec une petite cuillère à bec dans les minces orifices des cavités.

Les pendentifs en orfèvrerie peuvent contenir simplement une petite cavité dans laquelle on enfonce à force au moyen d'une longue épingle, une mèche, analogue à celle qui garnissent les briquets à essence mais imbibée, non pas d'essence minérale, mais d'un parfum absolu 100 % aux fleurs. L'odeur persiste pendant des mois et peut être changée à volonté.

Le Puritanisme.

Les pays anglo-saxons sont périodiquement en proie à des accès de puritanisme pendant lesquels on prêche croisade contre les parfums et les artifices de toilette.

La France aura-t-elle bientôt ses prophètes du même ordre ?

On pourrait le croire en lisant l'article de M. A. Feuillade-Detammaecker,qui s'élève avec feu contre les composés à base de Patchouli, d'Agapante (?) et d'Ylang qui n'ont aucune vertu ?

Il nie, en passant, les propriétés antiseptiques des essences, pour faire une exception en faveur de l'Eau de Cologne fabriquée en France que rien, cependant, ne distingue particulièrement de tous les parfums classiques.

Pourquoi les hygiénistes des quotidiens ne lisent-ils pas la thèse du Dr Meurisse que nous tenons gratuitement à leur disposition.

La Parfumerie Moderne



Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille, Lyon

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 285, Avenue Jean-Jaurès, LYON. Téléph. : Vaudrey 21-21

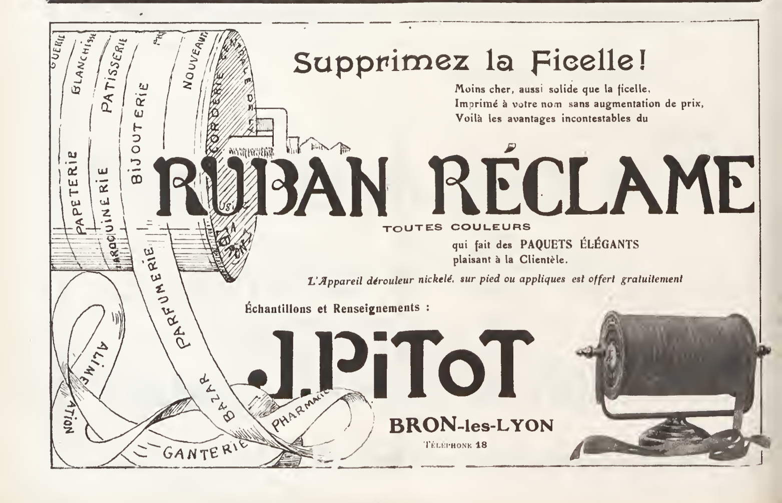
La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 1 — JANVIER 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs



Supprimez la Ficelle!
Moins cher, aussi solide que la ficelle,
Imprimé à votre nom sans augmentation de prix,
Voilà les avantages incontestables du
RUBAN RÉCLAME
TOUTES COULEURS
qui fait des PAQUETS ÉLÉGANTS
plaisant à la Clientèle.
L'Appareil dérouleur nickelé, sur pied ou appliques est offert gratuitement
Échantillons et Renseignements :
J. PITOT
BRON-les-LYON
TÉLÉPHONE 18
GLANCHISSE
PATISSERIE
BIJOUTERIE
NOUVEAUT
PAPETERIE
PARFUMERIE
BAZAR
PHARMAC
GANTERIE


Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée
en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
POUDREUR
BRILLANTINE

Nous rappelons à nos Annonceurs

que nous publierons en Mars

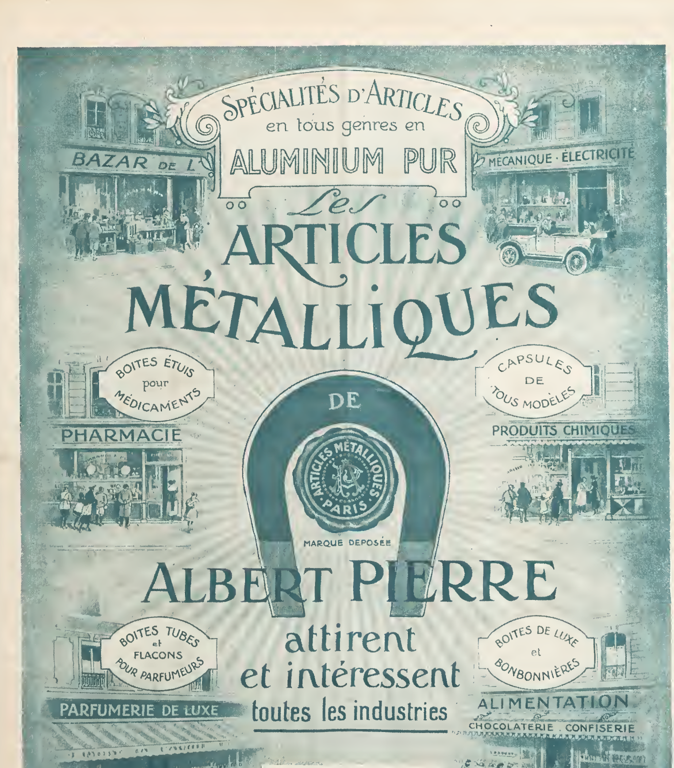
NOTRE NUMÉRO SPÉCIAL

de la

FOIRE DE LYON

ÉDITION DE GRAND LUXE

Demandez-nous un spécimen du NUMÉRO DE LA FOIRE 1919 afin de pouvoir décider de l'emplacement à vous réserver. Nous avons déjà de nombreuses demandes de nos lecteurs étrangers qui nous prient de leur réserver des exemplaires.



SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS
pour
MÉDICAMENTS
CAPSULES
DE
TOUS MODÈLES
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES
PARIS
MARQUE DEPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES
et
FLACONS
POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE
et
BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

XIIIe ANNEE. — No 2. FÉVRIER 1920.

La Parfumerie Moderne



Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration. 19, rue Camille, Lyon

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 285, Avenue Jean-Jaurès, LYON. Téléphone : Vaudrey 21-21

Nº 2. Le Numéro : 1 fr. 50 FÉVRIER 1920.

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE Nº 2 — FÉVRIER 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs; Etranger 18 francs

BIBLIOGRAPHIE.

ADAM, l'Homme tertiaire, par R.-M. GATTEFOSSÉ. — Un volume 250 pages, franco : 7,50. — Publications Pierre Argence, 285, avenue Jean-Jaurès, Lyon.

Un ouvrage à la fois profondément pensé, scientifiquement déduit et intéressant comme un livre d'aventures, voici ce que R.-M. Gattefossé, le chimiste psychologue de « Volonté et Force Psychique » et de « L'Ame Inconnue de la Patrie », ses deux ouvrages précédents, offre aujourd'hui au public. *Adam*, notre père, a suscité déjà une littérature nombreuse, profane ou sacrée, et il semble que peu de choses restent à dire sur les hommes de l'époque tertiaire. Or, voici qu'un scientifique reprend cet éternel sujet. Il a lu, il a amassé des documents et comparé des faits, puis il pense et sa logique irréfutable appuyant sa vive imagination lui permet des déductions inattendues.

Nous ne descendons pas des Francs hauts, lourds et blonds, dit Gattefossé, — et il le prouve, — nous ne sommes pas des Ariens, et nos pères ne vinrent pas des Indes, dit encore l'écrivain, — et il établit, bien au contraire, que nos ancêtres descendirent du Pôle Nord devenu depuis inhabitable !

Puis il étudie la mythologie grecque, le Panthéon Egyptien, les religions de tous les âges, les magies.. Et ce livre merveilleux, qu'on lit sans fatigue, *comme un roman*, nous révèle un auteur étonnamment doué, dont la vive intelligence, la claire et froide logique s'allient à une remarquable connaissance de la préhistoire. *Adam* est le rare produit d'un cerveau rare, puissant, véhément et façonné par l'étude.

Adam doit prendre place dans toutes les bibliothèques car il plaira à tous : penseurs, scientifiques, imaginatifs, qui, à travers les réalités du temps présent, recherchent fiévreusement l'insaisissable et antique vérité.

A tous ceux-là, le livre de R.M. Gattefossé apportera un peu d'apaisement, car il soulève un coin du voile : il laisse entrevoir la prochaine révélation.

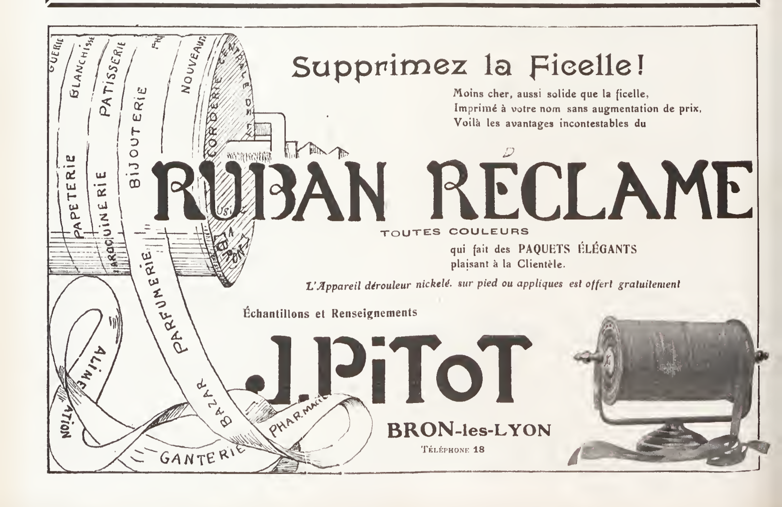
COURS ACTUEL

des Essences de Pays et d'Importation, des Essences déterpénées et des Constituants des Essences

	Fr. le kilog.	Déterpénées Fr. le kilog.
Anis de Russie	45 »	52 »
— France	60 »	70 »
Aspic Lavandé	60 »	75 »
— surfine	55 »	70 »
Azélia (Bois de Rose femelle)	190 »	120 »
Backousia	125 »	125 »
Badiane	40 »	50 »
Bergamotte (Argos)	142 »	380 »
Cannelle feuilles	80 »	70 »
— de Ceylan	280 »	325 »
— de Chine	60 »	85 »
Cédrat	142 »	550 »
Cèdre, bois	28 »	45 »
Citron de Sicile (sous cachet)	48 »	400 »
Citronnelle Java	34 »	45 »
— Ceylan	18 »	34 »
Cologne B. R. (soluble à 75°)	150 »	165 »
— J. M. 4. (soluble à 35°)	75 »	165 »
Eucalyptus de Provence	29 »	29 »
Eucalyptus d'Australie	28 »	22 »
Fenouil doux	45 »	50 »
— amer	10 »	32 »
Géranium Réunion	192 »	250 »
— Algérie	200 »	270 »
— Corse	220 »	300 »
— Espagne	225 »	300 »
— Vallauris	250 »	300 »
Lavande Mont-Blanc sélection	200 »	260 »
Lavande Mont-Blanc Standard	190 »	250 »
Lavande surfine 30 °/o d'éther	180 »	220 »
— fine	140 »	180 »
— forte	100 »	130 »
Lemongrass	95 »	135 »
Limette pressée	65 »	1.000 »
Linaloë	180 »	200 »
Mandarine	275 »	5.000 »
Mélisse de France	100 »	140 »
Menthe Japonaise	100 »	135 »
— Américaine	160 »	200 »
Menthe Cristal (recommandé)	135 »	155 »
Menthe Italo-Anglaise	175 »	220 »
— Stella Franco-Mitcham	185 »	220 »
— Française Flor Mint***	185 »	220 »
— Côte d'Azur (de Grasse)	185 »	220 »
— Menthe Anglaise R R R	280 »	345 »
Mousse de Chêne absolue *Evernia*, verte	1.000 »	» »
Niaouli	50 »	» »
Néroli d'Italie rectif	650 »	950 »
Noyaux	138 »	» »
Orange douce Portugal	149 »	2 800 »
— amère Bigarade	149 »	3.000 »
Origan	40 »	60 »
Palmarosa	160 »	200 »
Patchouli	425 »	800 »
Petitgrain Paraguay	115 »	160 »
— — bidons origine	110 »	160 »
Petitgrain Tunisie	120 »	170 »
— Vallauris	140 »	180 »
Piment	140 »	180 »
Poivre	150 »	200 »
Pouliot	35 »	50 »
Romarin Eperlé	36 »	60 »
Roses de France (de jardins) rouges	2.750 »	» »
— sans stéaroptènes	3.000 »	» »
— — safranos	2.500 »	» »
Rose de Mai	6.500 »	» »
Santal citrin	300 »	400 »
Sauge sclarée cultivée de Montagne	800 »	1.000 »
Serpolet	70 »	90 »
Thym Blanc Algérie	75 »	» »
— Rouge	70 »	» »
Thym Blanc France	76 »	100 »
— Rouge	72 »	» »
Verveine de France	125 »	225 »
— d'Espagne	155 »	» »
Vétyvert pays Fr. 400, Réunion	195 »	700 »
Wintergreen	65 »	» »
Ylang-Ylang supérieur (Mayotte)	300 »	600 »

CONSTITUANTS DES ESSENCES

	Fr. le kilog.
Anéthol cristallisé	50 »
— d'anis de France	70 »
Carvacol	100 »
Citral de Lemongrass	130 »
Citronellol	275 »
Eucalyptol	30 »
Eugénol	150 »
Géraniol de Palmarosa	165 »
— rose Extra	250 »
— de Citronnelle Java	80 »
— — Ceylan	60 »
Limonène de citron	25 »
Linalol de Linaloé	200 »
— de Bois de Rose femelle	200 »
— de Likari	200 »
Menthol	400 »
Méthylepténone brute	20 »
Nérol	145 »
Rhodinol	325 »
Santalol	400 »
Stéaroptènes de Rose	150 »
Thymol cristallisé	250 »



Supprimez la Ficelle!
Moins cher, aussi solide que la ficelle,
Imprimé à votre nom sans augmentation de prix,
Voilà les avantages incontestables du
RUBAN RÉCLAME
TOUTES COULEURS
qui fait des PAQUETS ÉLÉGANTS
plaisant à la Clientèle.
L'Appareil dérouleur nickelé. sur pied ou appliques est offert gratuitement
Échantillons et Renseignements
J. PITOT
BRON-les-LYON
TÉLÉPHONE 18
BLANCHISSE
PATISSERIE
BIJOUTERIE
NOUVEAUTÉ
PAPETERIE
PARFUMERIE
BAZAR
PHARMACIE
GANTERIE



VOUS VENDREZ
avec plaisir et profit

= La Poudre de Riz =

De LUZY

= La Crème =

De LUZY

Les Parfums

De LUZY

aux Fleurs naturelles :

LA ROSE, LE MUGUET, LE LILAS,
L'ŒILLET, LA VIOLETTE, LE JASMIN,
LE MIMOSA

aux Essences précieuses :

L'ORIGAN, LE CHYPRE, L'AMBRE ET
= POURPRE ANTIQUE =

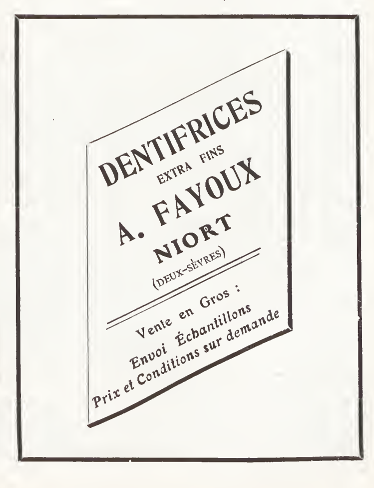
1° — Parce qu'une publicité large et bien conduite l'a fait universellement connaître ;
2° — Parce que ses qualités de pureté, de finesse et d'adhérence la font exiger de toutes les élégantes ;
3° — Parce que vous tirerez les plus beaux bénéfices d'un article qui ne présente aucun aléa, ne fait encourir aucun reproche ;
4° — Parce que vous aurez une belle rémunération pour un travail facile, puisque la Poudre de Luzy se vend toute seule.

GROS : 44, Rue des Mathurins, PARIS



PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

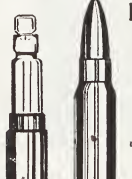
G. DURAND à Ballan (Indre-et-Loire)
(TOURAINE)




Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -

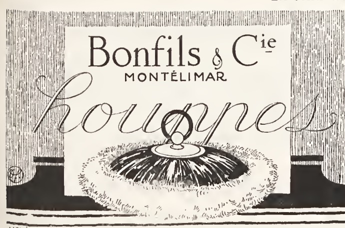

SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE





Docteur ès-Sciences, Professeur à l'Université, cherche situation éventuellement association dans fabrique de produits chimiques ou de parfumerie. Dispose de nouvelles formules spéciales pour produits à lancer.
Écrire à *La Parfumerie Moderne* sous le chiffre Dr L. R. de R.





CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON

SAVONNERIE SALDA

Savons Fins et de Luxe
Savon Dentifrice
Savon à Barbe, Crème de Beauté

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

A. SALLET 106, Avenue Pereire ASNIÈRES (Seine)

HONG-MA-NAO

Scientifique découverte Japonnaise
Nouveauté tout à fait remarquable pour la

CHEVELURE,
les Cils et les Sourcils



Vente facile et rémunératrice

Gros : HONG-MA-NAO, 1, rue Richan, LYON

Représentants sérieux sont acceptés pour la France et l'Etranger

55 % ET PLUS
EN VENDANT

LES SHAMPOOINGS CAMA

Pour toute commande d'une grosse à 28 fr. 90, nous vous offrons ***3 douzaines*** supplémentaires.
Vous revendrez donc les ***15 douzaines*** 63 francs.
Pour le ***Shampooing sec***, mêmes conditions.
FRANCO GARE PAR GROSSE ET DEMI-GROSSE
Prix au Public : 0 fr. 35 *la jolie Pochette en deux couleurs*
Écrire : V. AUGER, Pharmacie BERGEROLLE
92, boulevard Victor-Hugo, CLICHY (Seine)
ON DEMANDE REPRÉSENTANTS POUR TOUS PAYS



Votre Publicité

donnera des résultats si elle est

Bien rédigée
Bien composée
Bien placée

C'est là ce que nous vous offrons de faire en toute conscience.

ARGENCE et VIDAL

14, rue de la Charité **LYON**
TÉLÉPHONE 50-96

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs
Siège social à PARIS
Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIÈVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. – Essences naturelles et de synthèse
Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »
EN TUBES

CRÈMES : dentifrice, de beauté, antirides, etc.



SHAMPOOING-CRÈME (nouveauté) Vaseline, Brillantine etc.

FABRICATION IMPECCABLE — BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant et le meilleur marché des desinfectants aromatiques
pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C., etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)



Régis JOYA

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE :
0-10 — 5-43

GRENOBLE

Adresse télégr. :
JOYA-GRENOBLE

GÉNÉRATEURS DE VAPEUR
de tous Systèmes

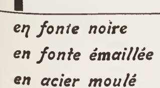
CHAUDIÈRES A DÉRIVATION
Brevetées S. G. D. G.

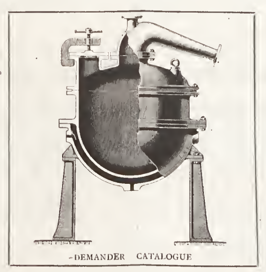
MATÉRIEL POUR DISTILLATION ET TRAITEMENTS
d'Alcools et de Parfums

CONSTRUCTION D'APPAREILS SPÉCIAUX
à Façon, sur Plans et Schémas

DE DIETRICH & Cie - NIEDERBRONN (BAS-RHIN)

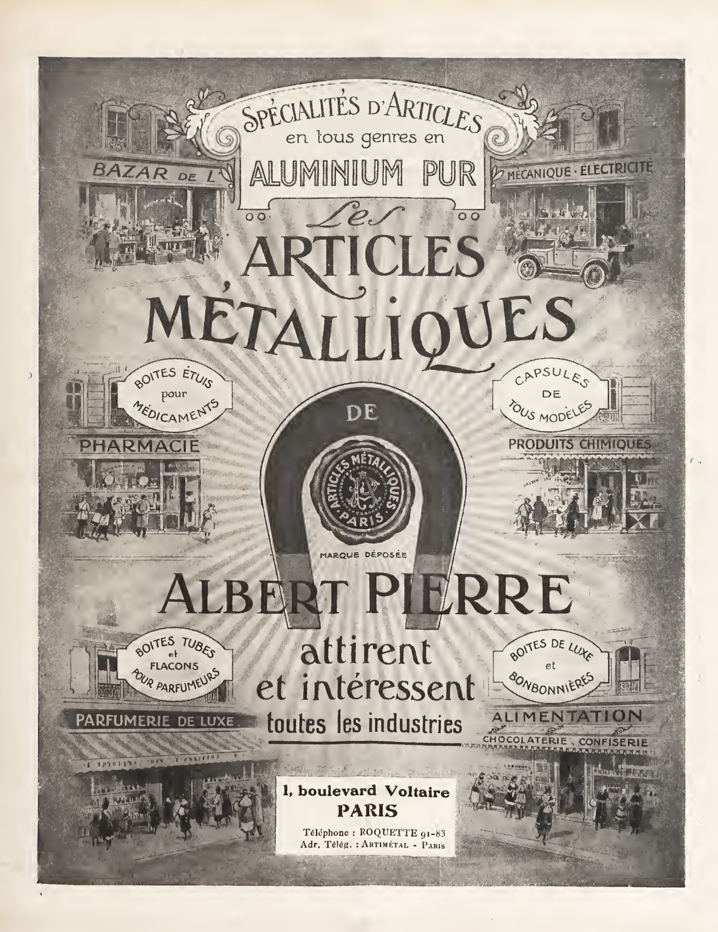
APPAREILS POUR L'INDUSTRIE DES PARFUMS





De toutes dimensions
Pour toutes pressions

ÉMAIL SPÉCIAL RÉSISTANT MÊME AUX ACIDES



SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS
pour
MÉDICAMENTS
CAPSULES
DE
TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES
et
FLACONS
POUR PARFUMEURS
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES DE LUXE
et
BONBONNIÈRES
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabo es, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business metho.ls.

Correspondence c rdially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre, Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur

XIIIe ANNÉE. — N° 3. MARS 1920.

La Parfumerie Moderne

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration. 19. rue Camille. Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

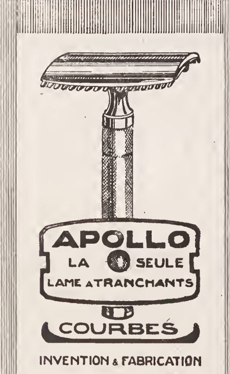
Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 3 — MARS 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs




LUCY SA CRÊME SA POUDRE
FRANÇOIS LEROY parfumeur PARIS


APOLLO
LA SEULE
LAME A TRANCHANTS
COURBES
INVENTION & FABRICATION
FRANÇAISES
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
GROS Sté DE COUTELLERIE ET ORFÈVRERIE
51 RUE PASTOURELLE — PARIS


BAGHEERA
PARFUMS


N
N
Le Laboratoire
DES PRODUITS HYGIÉNIQUES
NORMA
FABRIQUE SOUS LA MARQUE
"SNO"
UN SAVON DE TOILETTE
EXTRA FIN
Son Organisation & son Outillage Modernes
lui permettent de fournir

Tous les Fabricants et Négociants

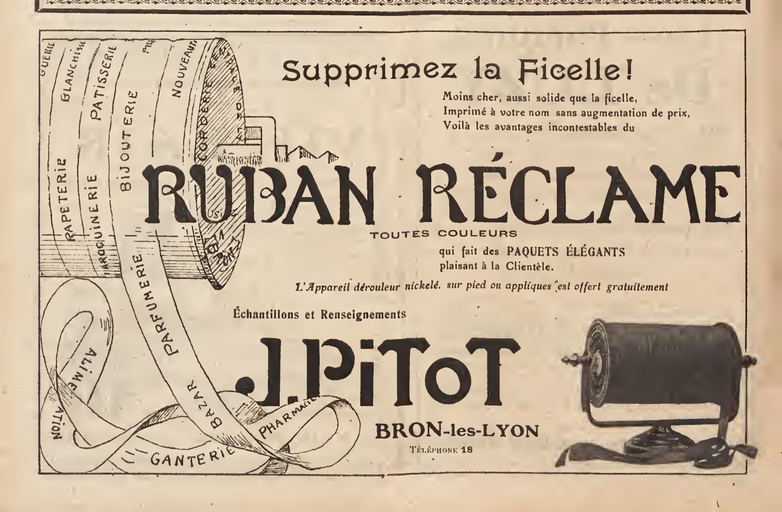
qui désirent faire connaître leurs produits en Italie
doivent les annoncer dans la

RIVISTA ITALIANA delle ESSENZE e PROFUMI

Via Pontida, 1 MILANO Casella Postale 850

La seule Revue Italienne des Essences, Parfums
et des Industries dérivées.

DEMANDER NOS TARIFS DE PUBLICITÉ



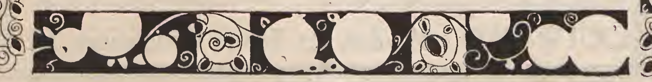

Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE









HUILES ESSENTIELLES DE SICILE ET CALABRE

CITRON, PORTUGAL, BIGARADE,
BERGAMOTE et MANDARINE

ESSENCES DÉTERPÉNÉES ET SESQUIDÉTERPÉNÉES

W. SANDERSON & SONS = OATES & BOSURGI Succrs.

Usines à TREMESTIERI — *MESSINE (Sicile)*

FABRIQUE ITALIENNE

D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES

R. SUBINAGHI & Cie

Rue Moscova, 51, MILAN (Italie)

USINES :

AFFORI, près Milan
REGGIO CALABRIA
VIGOME (Piémont)
CAGLIARI (Sardaigne)

Exportation dans tous les Pays



Les très modernes Usines de AFFORI, près Milan

SPÉCIALITÉS :

Toutes les ESSENCES d'ITALIE naturelles et sesquidéterpénées.

Constituants d'Essences et Parfums Synthétiques

Demander prix-courants et échantillons

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS - EXPOSANT A LA FOIRE DE LYON
FOIRE DE PRINTEMPS DE LYON — GROUPE 34, STAND 68]

DISTILLERIES DES DEUX-SÈVRES

RICARD, ALLENET & Cie, **MELLE** (France)

ALCOOLS PURS
Ethylique Anhydre.
Propylique.
Orthobutylique.
Isobutylique.
Amylique.

ACÉTATES
d'Ethyle.
d'Orthobutyle.
d'Amyle.
etc.

ACÉTONE biochimique — **FURFUROL** etc.

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabo es, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant: GATTEFOSSÉ.

Anciens Etabl. Legendre Imp. Commerciale et Administrative, J. Bataillard, directeur.

XIIIe ANNÉE. — No 4. AVRIL 1920.

La Parfumerie Moderne



Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration. 19. rue Camille. Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX 49. Bard MENILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 4 — AVRIL 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs

Angleterre. Maison Française ayant déjà très importante clientèle, sollicitée régulièrement dans toute l'Angleterre, parmi les Parfumeurs, Savonniers, Droguistes et Confiseurs en gros et parmi les Exportateurs aux Colonies, désire Agences pour tout ce qui intéresse ces Clientèles : essences synthétiques, produits d'importation, colorants, verrerie, étiquettes, emballages, etc. Références de tout premier ordre. Écrire « Excelsior », au bureau du journal.

MENTHE JAPON
– en bidons de 5 livres –
INDOL cristallisé
TERPINÉOL pur
et ACÉTATE de BENZYLE -----



Disponibles Paris sauf vente
B. T. C. I. C.
9, Rue Agar – Paris
Téléphone : Auteuil 00-88
Télégramme : Ektonke

Maison

pouvant fournir toutes garanties demande représentation en Parfumerie fine et articles s'y rattachant (peignes, brosses, etc.) pour l'Italie. La Maison est déjà bien introduite, prête à faire de la publicité.

Adresser offres sous F. R. au bureau du journal.

Ingénieur-Chimiste très actif, très bonnes références, 27 ans, actuellement en fabrique de parfumerie, demande place de chimiste dans usine de parfumerie ou sucrerie dans Midi, France ou étranger. Serait libre de suite.

Envoyer réponses : Bureau du journal *La Parfumerie Moderne* au N° 413.

Savonnier directeur, très bonnes références, cherche situation France ou étranger. — Ecrire *Parfumerie Moderne*, G. P.

Un Client demande à entrer en rapport avec chimiste désireux de vendre formule pour la fabrication du Thymol synthétique.

Écrire B., 102, bureau du journal.

Directeur de Parfumerie Français, 30 ans, marié, bon vendeur, connaissant cuisson et toutes compositions, travaillant avec des prix de revient *très bas*, très au courant du marché suisse, connaît également tous fournisseurs *intéressants* en verrerie, produits chimiques, etc., cherche engagement de suite ou à convenir. — *S'expatrierait* au besoin, entrerait dans fabrique de Synthétiques pour créer Bouquets nouveaux et de bons goûts. — Faire offres à la *Parfumerie Moderne*, sous chiffre 857.

Maison ayant bureaux et magasins, agence générale, maison huiles essentielles de Sicile, désire s'adjoindre représentations de maisons françaises ou étrangères fabriquant pro.uits synthétiques ou naturels.

Ecrire : Boîte postale 348, Paris.

Contremaîtresse en Parfumerie, 26 ans, très bonnes références, actuellement en fabrique parisienne, chercherait place analogue dans Midi France ou étranger. — Ecrire Bureau du Journal sous N° 1816, *Parfumerie Moderne.*

Nouveauté

On céderait, contre commande importante, l'exploitation exclusive pour la France d'un nouveau Contenant pour parfums sans alcool. Il s'agit d'un article nouveau, breveté, artistiquement décoré, pas en verre.

S'adresser S. R., bureau du Journal.



DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

SA SÉRIE

"BOUQUET ORIENT"

Extrait - Crème - Poudre

Lotion

Demander Tarifs et Echantillons

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*

Si vous reculez

devant les frais de recherches, les tâtonnements, les ennuis de toute nature.

Il vous est facile

d'avoir des Produits de premier ordre, livrés en vrac ou présentés et conditionnés à votre nom, par les

Laboratoires AURELLA

qui fabriqueront pour vous

Poudres, Crèmes, Dentifrices
Produits de Beauté, Parfums
aux meilleures conditions.

Ecrivez pour tous renseignements aux

LABORATOIRES AURELLA, 5, Rue Palestro, **PANTIN**

“ ROZY ”

Ses Parfums
Ses Poudres Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS
et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires
CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

GODET & Cie 37 Rue St-Lazare Paris



Les Dentifrices PIERRE MILCENT

Une des plus vieilles marques françaises

composés avec des matières de première qualité et présentés avec goût

satisferont toujours votre clientèle et vous laisseront des bénéfices intéressants

Conditionnements au nom des Clients

Agent général pour l'Italie :
M. de BERNARDI, 45, via Eustachi, MILAN

Parfumerie ROZY, GODET & Cie
37, rue Saint-Lazare, PARIS

FLORA LUTETIA

LE PARFUM MONDAIN :
“ Senteurs Idéales ”

LE PARFUM DES ARTISTES :
“ Charme d'Étoiles ”

PARFUMERIE FLORA LUTETIA

Concessionnaire général : O. LEOBOLDTI
83, Rue de Maubeuge, PARIS Tél. { Nord 71-59 / Roq. 86-01
Usine à Montreuil-sous-Bois



La Cartouche Parfum

DÉPOSÉE

Petit Flacon-tige contenant des Parfums ultra-concentrés

PRÉSENTATION NOUVELLE ORIGINALE ET PRATIQUE POUR LE SAC

vendue par 12 sur tableau-réclame par

LES PARFUMS B. B.
BERNARD BERTAT
8, Villa Spontini, PARIS XVIe

Voir page 103

PEAUX BLANCHES ET DE COULEURS
pour Parfumeurs-Droguistes

LEVY FRÈRES

32, rue des Marais, **PARIS**
Téléph. : NORD 37-31 Plain and Coloured Skins for Perfumers

BEAUTÉ CAPTIVANTE PAR LE

VIF KAÏR

Sans - - - - - -
aucun danger



Vous avez vu cette Publicité
dans les Journaux illustrés.

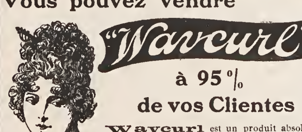
Votre Clientèle vous demande
des Produits de ce genre et

VOUS NE POUVEZ TROUVER MIEUX

Demandez-nous nos conditions de gros

VIF KAÏR, 37, Passage Jouffroy, PARIS

Vous pouvez vendre



à 95 %

de vos Clientes

Wavcurl est un produit absolument inoffensif qui fait onduler et friser les cheveux
Une large publicité faite auprès du public vous facilitera encore les affaires
Le prix de vente au détail (2 fr. le paquet) comporte une remise intéressante.

NEW WAVCURL Co. Fulwood House. High Holborn, LONDON

C'EST EN MAI

que paraîtra notre Numéro Spécial
de la **FOIRE DE LYON**.

Il serait dommage que votre
inscription nous arrive trop tard.

(Voir page 103)

PARFUMERIE BRIAU & Cie

FONDEÉ EN 1832

RADIX, MARTIN & FRANÇAIS

Successeurs de SEBELLEN et DESPINAY

18, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Propriétaires de la Marque Gallin-Martel.
Dépositaires de toutes Marques de Parfumerie Françaises et Étrangères

EXPORTATION — IMPORTATION

LEURS PARFUMS

ROSE DES VALLÉES — LUGDUNUM — BAISER D'EUNYCE — FLORADOS
MUGUET DE MUGUETTES

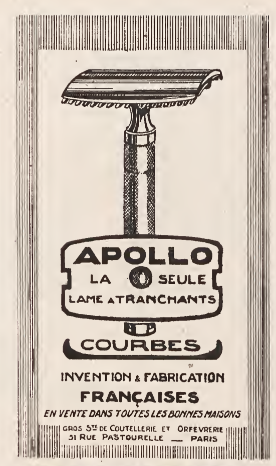


Préparation supérieure. Présentation nouvelle et artistique
Vente facile laissant gros bénéfices

Écrire pour conditions de gros et tous renseignements :

François LEROY, 18, rue Cadet, PARIS

Demande Agents Généraux Dépositaires



BAGHEERA
PARFUMS



MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande



FOIRE DE LYON
Groupe 34 - Stand 4






Bonfils & Cie
MONTÉLIMAR
houppes


Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée
en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE







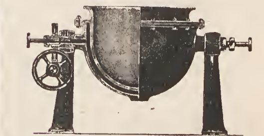



ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
POUDREUR
BRILLANTINE





Avez-vous vu page 103 ?




PARFUMEURS
TANK
TRADE MARK
PARFUMEURS

Voir page 103

Le Gérant : Gattefossé.

Anciens Etab. Legendre, 14, rue Bellecordière. Lyon
J. Bataillard, directeur

La Parfumerie Moderne

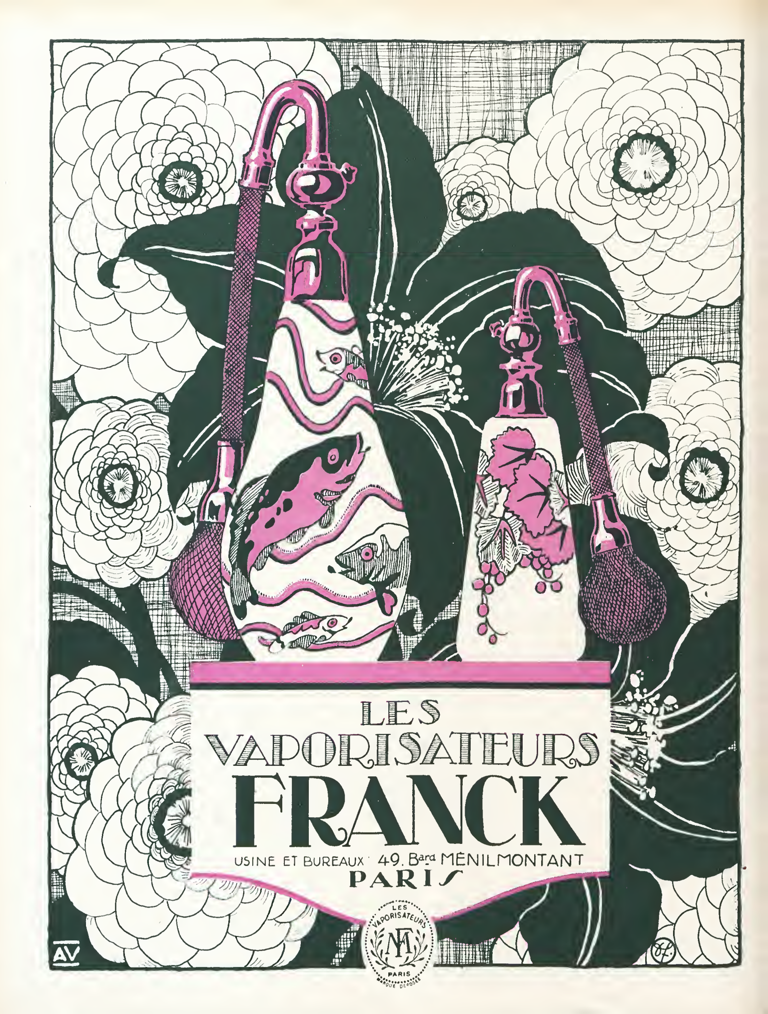
AV

Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille, Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21



LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX : 49, Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

N° 5. Le Numéro : 1 fr. 50 MAI 1920.



Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 5 — MAI 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs

M. COTY a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a décidé, ces temps derniers, de refuser ses spécialités à certaines maisons qui ont employé à son égard des procédés déloyaux, notamment en accueillant d'une façon systématique des produits émanant de plagiaires et de contrefacteurs.

Cette mesure sera appliquée de la façon la plus rigoureuse à toutes les maisons, quels qu'en soient le nombre et l'importance, qui seraient tentées de suivre ces exemples, qui n'ont d'autre but que d'enrayer l'essor des grandes marques françaises et de les discréditer dans l'esprit du public.

Il saisit cette occasion pour rappeler à sa clientèle que toutes ses spécialités sont vendues sous son nom propre de COTY, sans aucun prénom ; que la vente au poids de ses parfums est formellement interdite et qu'il ne garantit que ceux qui sont vendus avec les fermetures, les étiquettes et les cachets originaux de sa maison.

M. COTY desires it to be known that he has recently been compelled to refuse to supply his specialities to several dealers who had acted unfairly, particularly in systematically pushing fake products manufactured by unscrupulous imitators.

This rule shall be enforced whatever the importance and number of the firms which might be tempted to act on the same lines. It is indeed obvious that such practises are prejudicial not only to the original brands but also to the dealers themselves since they tend to cast discredit on the leading French names, thereby reducing their selling value.

M. COTY avails himself of this opportunity to emphasize the fact that all his specialities are sold under his own name « COTY » without any additional christian or other name whatsoever. The sale of his products in any other form than the original one is strictly prohibited and his guarantee is only extended to such products sold with the original labels, stamps and covers.

M. COTY tiene el honor de informar su clientela que ha recientemente tomado la resolucion de rehusar sus especialidades á ciertas casas que han empleado hacia él procedimientos desleales tales como el acoger de modo sitemático, productos emanando de plagiarios é imitadores.

Dicha media será enforzada de la manera más rigorosa á todas las casas, cualquiera que sea su numero y su importancia, que sigan tales ejemplos que no tienen otro objeto sino enrayar el vuelo da las grandes marcas francesas y desacreditarlas en el espiritu del publico.

Aprovecha la ocasion de volver a llamar la atencion de sus clientes sobre el facto que todas sus specialidades se veden bajo el apellido de COTY, sin nombre alguno ; que es formalmente prohibido vender sus productos al peso y que solo garantiza aquellos que son vendidos con los bultos, etiquetas y sellos originales du su casa.


LES PEIGNES
d'Auguste BONAZ
174, Rue du Temple
Paris
Téléph: Archives 36 59
Usine à Oyonnax
Ain
Classiques
& Nouveautés
Publ. ARGENCE et VIDAL Lyon







Fabrique Moderne de Parfumerie

DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

EAUX DE COLOGNE

Crèmes - Poudres

LOTIONS
PARFUMS

Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne et Lotions

Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*





DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

SA SÉRIE

"BOUQUET ORIENT"

Extrait - Crème - Poudre

Lotion

Demander Tarifs et Echantillons

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue
Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*

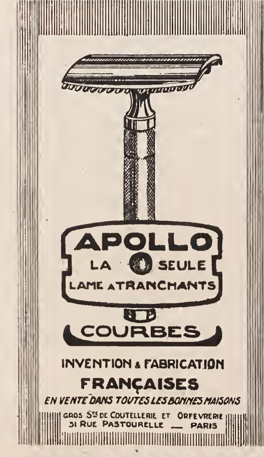


Préparation supérieure. Présentation nouvelle et artistique
Vente facile laissant gros bénéfices

Écrire pour conditions de gros et tous renseignements :

François LEROY, 18, rue Cadet, PARIS

Demande Agents Généraux Dépositaires



BAGHEERA
PARFUMS




MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande







CLICHÉ PIERRE AAUENCE LYON





Supprimez la Ficelle!

Moins cher, aussi solide que la ficelle,
Imprimé à votre nom sans augmentation de prix,
Voilà les avantages incontestables du

RUBAN RÉCLAME

TOUTES COULEURS

qui fait des PAQUETS ÉLÉGANTS
plaisant à la Clientèle.

L'Appareil dérouleur nickelé, sur pied ou appliques est offert gratuitement

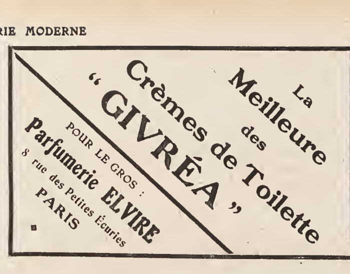
Échantillons et Renseignements

J. PITOT

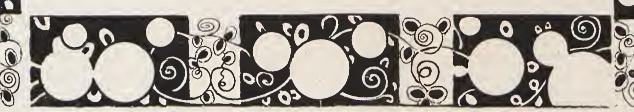
BRON-les-LYON

Téléphone 18

BLANCHISSE PATISSERIE BIJOUTERIE NOUVEAUTÉ PAPETERIE MAROQUINERIE PARFUMERIE ALIMENTATION BAZAR PHARMACIE GANTERIE


La Meilleure des Crèmes de Toilette
" GIVRÉA "
POUR LE GROS :
Parfumerie ELVIRE
8 rue des Petites Écuries
PARIS











EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

ANT. ALESSANDRO & C°

PRODUCTEURS-EXPORTATEURS

MESSINE (Italie)
Usine à ITALA, près Messine

Essences — DE — Citron, Bergamotte / Orange, Bigarade / Mandarine, Cédrat

Des Meilleures Contrées de la Région
GARANTIES PURES sur facture
Prix défiant toute concurrence - - - -

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

AGENT-DÉPOSITAIRE
Robert GIRARD
MATIÈRES PREMIÈRES
Téléph. : MARCADET 02-26 — PARIS (17e)
Télégr. : MARGIRAR-PARIS — *25, Rue des Dames*

ATELIER DE FERBLANTERIE

Boîtes et Estagnons pour Essence et Huile

FABRICATION D'USTENSILES
en Fer-blanc, Zinc, Tôle galvanisée, étamée et noire,
en tous genres et de toute capacité

Henri DOUSSAN

77, rue Georges-Clémenceau - CANNES

ESTAGNONS SPÉCIAUX de 3, 5 et 10 k. pour Postaux

PEAUX DE BAUDRUCHES

TRANSPARENTES, POUR FLACONS
50 mille disponibles
à 13/— shillings le cent pris à Londres

L. & R. HEYMANS Ltd.
69, St. John Street, **Londres** E.C.1.

LABORATOIRES CL. COMBES

347, rue Paul-Bert, LYON

Importante et régulière fabrication

d'Hydroxycitronellal

(Base pure de Muguet)

Prix et qualité sans concurrence.
Vente au Commerce de Gros.

ECHANTILLON DE 30 GRAMMES SUR DEMANDE CONTRE MANDAT DE 20 FRANCS

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable

810

Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & CIE

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the most perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur

XIIIe ANNÉE. — No 6. JUIN 1920.

La Parfumerie Moderne

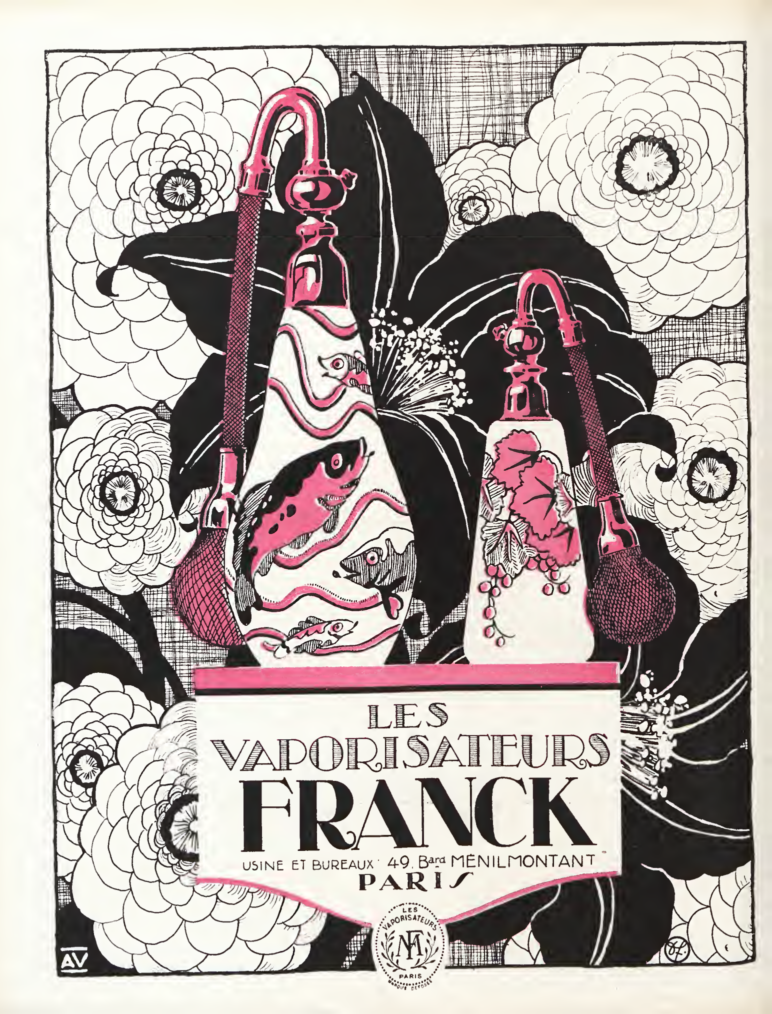


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille Lyon

PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE, 285, Avenue Jean-Jaurès, LYON. Téléphone : Vaudrey 21-21


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX : 49, B^ard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE N° 6 — JUIN 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs

MM.

JAGASIA BROTHERS

78, Portland Street

MANCHESTER (Angleterre)

Importateurs et Exportateurs
ayant Comptoirs à Bombay
et à Karachi (Indes anglaises)

PRENDRAIENT LA REPRÉSENTATION
DE MAISONS DE PARFUMERIE

désireuses de développer leurs ventes
sur ces marchés.

JOANNIS

ET SES PARFUMS
DE GRAND LUXE

JOANNIS & Cie

ATELIERS : 41, Rue Louis-Blanc, à COURBEVOIE (Seine)

Envoi du Catalogue franco sur demande



Vous avez de
beaux bénéfices
à réaliser sur le
Rasoir de Sûreté

"LE TAILLEFER"

(Marque Déposée)
qui se trouve dans toutes les bonnes Maisons.
Pour l'Exportation et le Gros
tous renseignements et Catalogue vous seront fournis par

M. ROCHON

2, rue Docteur Bally, GRENOBLE (Isère). Téléph. 13-92.

Parfums DANY

Vente en gros : **14, Rue Gassendi, à PARIS**

La Maison n'a pas de magasin de détail

Nous pou.ons vous offrir :
1° de fabriquer pour vous ;
2° de conditionner à votre nom ;
3° de vous livrer en vrac
Tous les Produits dont vous avez la vente dans votre Clientèle

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Parfums
Crème de Beauté des Trois-Reines
Poudre de Riz et toutes Poudres
Comprimés de Fards et de Poudre de Riz

Demandez-nous nos prix et échantillons
nous sommes certains de vous satisfaire

NACRAPERLE
DE ROVÉRA

GR ND PRODUIT
DE BEAUTÉ

Pour les Soins du Visage et des Mains

Pour la Clientèle de Luxe

Demander Renseignements et Tarif Spécial de Gros

LABORATOIRE DE LA NACRAPERLE
56, Rue de l'Université, PARIS



EAU SUBLIME DES FEUILLES

Sans rivale pour
Régénérer, fortifier, embellir
les cheveux et la barbe,
leur rendre leur couleur
naturelle et primitive.

SCHAMPOING SUBLIME DES FEUILLES

Le plus efficace des Schamı oings

. Produits parfaits à vendre de confiance. - Larges remises

BONFILS & Cie, Montélimar (Drôme) France


LES PEIGNES
d'Auguste BONAZ
174, Rue du Temple
Paris
Téléph : Archives 36 59
Usine à Oyonnax
Ain
Classiques
& Nouveautés
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon



Préparation supérieure. Présentation nouvelle et artistique
Vente facile laissant gros bénéfices

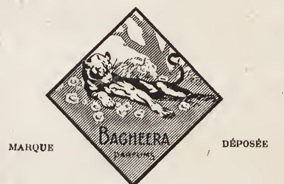
Écrire pour conditions de gros et tous renseignements :

François LEROY, 18, rue Cadet, PARIS

Demande Agents Généraux Dépositaires







MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS
TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Echantillons sur demande



Son Organisation & son Outillage Modernes
lui permettent de fournir
TOUTES SORTES DE SAVONS
avec conditionnement de Luxe au nom des Clients







DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

EAUX DE COLOGNE

Crèmes - Poudres

LOTIONS
PARFUMS

Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne et Lotions

Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*

HONG-MA-NAO

Scientifique découverte Japonnaise

Nouveauté tout à fait remarquable pour la

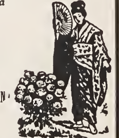
CHEVELURE,

les Cils et les Sourcils

Vente facile et rémunératrice

Gros : HONG-MA-NAO, 1, rue Richan, LYON

Représentants sérieux sont acceptés pour la France et l'Etranger



SAVONNERIE SALDA

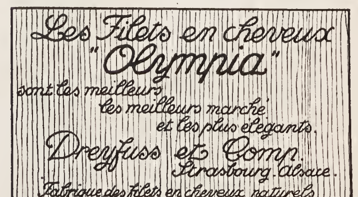
Savons Fins et de Luxe

Savon Dentifrice

Savon à Barbe, Crème de Beauté

CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

A. SALLET *106, Avenue Péreire* **ASNIÈRES** (Seine)



55 % ET PLUS

EN VENDANT **LES SCHAMPOOINGS** **CAMA**

Pour toute commande d'une grosse à 36 francs, nous vous offrons **3 douzaines** supplémentaires.

Vous revendrez donc les **15 douzaines** 82 francs.

Prix au Public : 0 fr. 45 *la jolie Pochette en deux couleurs*

FRANCO PAR GROSSE ET DEMI-GROSSE

Shampooings secs, mêmes conditions.

Écrire : **V. AUGER**, Pharmacie
92, boulevard Victor-Hugo, CLICHY (Seine)

Tous les Fabricants et Négociants

qui désirent faire connaître leurs produits en Italie doivent les annoncer dans la

RIVISTA ITALIANA delle ESSENZE e PROFUMI

Via Pontida, 1 MILANO Casella Postale 850

La seule Revue Italienne des Essences, Parfums et des Industries dérivées.

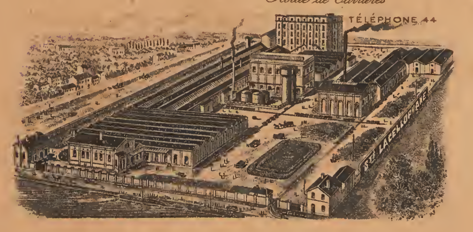
DEMANDER NOS TARIFS DE PUBLICITÉ


Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée
en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE

La Cellophane

BEZONS (S.&.O.)
Route de Carrières



NOUVEL EMBALLAGE TRANSPARENT

se livre :

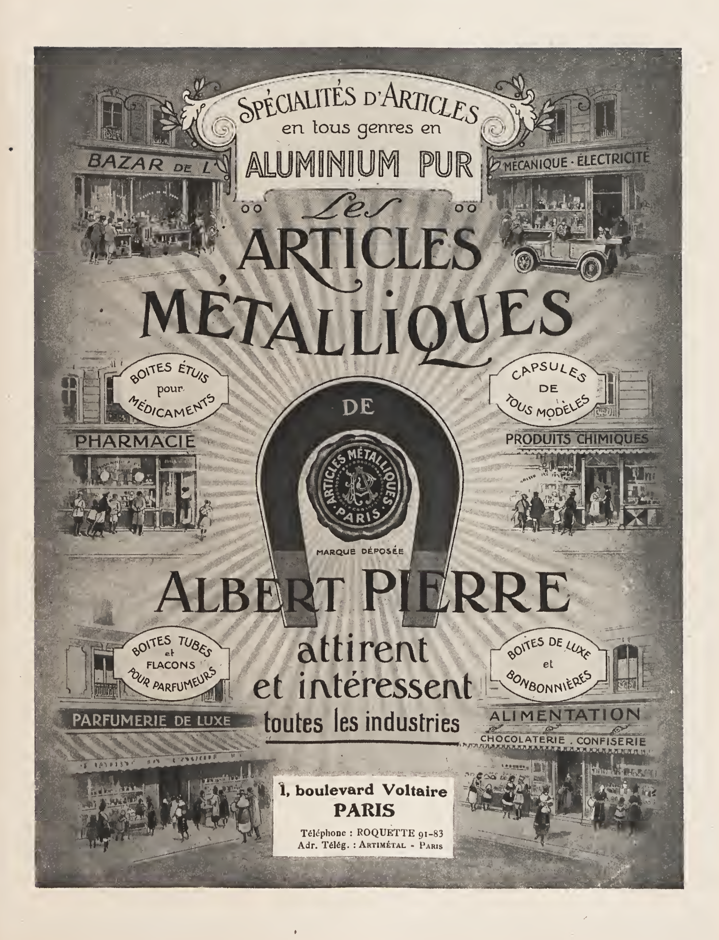
en **tous formats ;**
en **toutes couleurs ;**
en **épaisseurs** variant de 0 m/m 02 à 0 m/m 12 ;
sous **différents aspects** : uni, soie, taffetas, chagrin ;
façonnée en sacs, sachets, tubes ;
avec **impression.**

se colle
s'imprime
se découpe

s'emploie :

pour tous conditionnements et emballages de : **Parfumerie,**

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE
58bis Rue de la Chaussée d'Antin.
PARIS
TÉLÉPH. TRUDAINE 63-13


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L'
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL

13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

Si vous reculez

devant les frais de recherches, les tâtonnements, les ennuis de toute nature.

Il vous est facile

d'avoir des Produits de premier ordre, livrés en vrac ou présentés et conditionnés à votre nom, par les

Laboratoires AURELLA

qui fabriqueront pour vous

Poudres, Crèmes, Dentifrices
Produits de Beauté, Parfums
aux meilleures conditions.

Ecrivez pour tous renseignements aux

LABORATOIRES AURELLA, 5, Rue Palestro, PANTIN

" ROZY "

Ses Parfums
Ses Poudres · Ses Crèmes

PRODUITS TRÈS BIEN PRÉSENTÉS
et laissant un bénéfice intéressant aux intermédiaires
CRÉATIONS AU NOM DU CLIENT

GODET & Cie 37 Rue St-Lazare **Paris**

→ FLORA LUTETIA

LE PARFUM MONDAIN :
" Senteurs Idéales "
LE PARFUM DES ARTISTES :
" Charme d'Étoiles "

PARFUMERIE FLORA LUTETIA

Concessionnaire général : O. LEOBOLDTI
83, Rue de Maubeuge, PARIS Tél. { Nord 71-59 / Roq. 86-01
Usine à Montreuil-sous-Bois



Les Dentifrices PIERRE MILCENT

Une des plus vieilles marques françaises

composés avec des matières de première qualité et présentés avec goût
satisferont toujours votre clientèle et vous laisseront des bénéfices intéressants

Conditionnements au nom des Clients

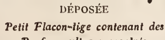
Agent général pour l'Italie :
M. de BERNARDI, 45, via Eustachi, MILAN

Parfumerie ROZY, GODET & Cie
37, rue Saint-Lazare, PARIS



La Cartouche Parfum

DÉPOSÉE



Petit Flacon-tige contenant des Parfums ultra-concentrés

PRÉSENTATION NOUVELLE
ORIGINALE ET PRATIQUE
POUR LE SAC

vendue par 12 sur tableau-réclame par
LES PARFUMS B. B.
BERNARD BERTAT
8, Villa Spontini, PARIS XVIe

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur
de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES

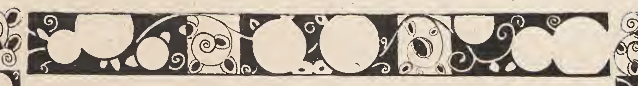
PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)


Mais
que fabrique donc
ce chimiste ?....
Précisément ce dont vous avez besoin
LM
Acètate de Benzyle
Terpinèol
Indol etc....
Demandez-nous échantillons et prix envoyés gratuitement
Bureau Technique: C.I.C. 9 Avue Perrichon PARIS (XVI)
Télégr: EKTONKE Teléph. AUT: 29-55
Pour les Parfums précieux que vous destinez
a la Clientèle de Luxe nous venons de créer
nos Flacons d'Art inédits en Emaux sur verre
en Ecrins Gainerie genre Orfèvrerie
Hatez-Vous!!!
dans cette série notre production est très limitée
Renseignements et photos gratuits
Un échantillon avec écrin Franco contre 30f ou 32f contre remboursement

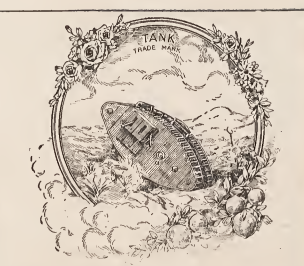
Le Numéro Spécial consacré à
LA FOIRE DE LYON
paraît ce mois-ci.










TANK
TRADE MARK

MAISON FONDÉE EN 1768

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS

Cie DES PRODUITS AROMATIQUES CHIMIQUES & MÉDICINAUX

SIÈGE SOCIAL
13 Rue Ballu
PARIS



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000 000 DE FR

USINES À

GRASSE (Alpes-Maritimes)
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)
BAUS-ROUX (Alpes-Maritimes)
BOUFARIK (Algérie)
CAYENNE (Guyane Française)
MAYOTTE (Iles Comores)
CHAPA-LAO-KAY (Tonkin)
ASUNCION (Paraguay)
NEW YORK (U.S.A.)

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE, SAVONNERIE, CONFISERIE, ETC

IMPORTATION DIRECTE DES ESSENCES ET PRODUITS EXOTIQUES

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Parfums Premiers

Emplacement réservé à

Pierre DHUMEZ & Cie

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES

à VALLAURIS (A.-M.) France

***SUCCESSEURS**, depuis le 1er Janvier 1920, de*

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & CIE

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos os pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the mos perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur

La Parfumerie Moderne

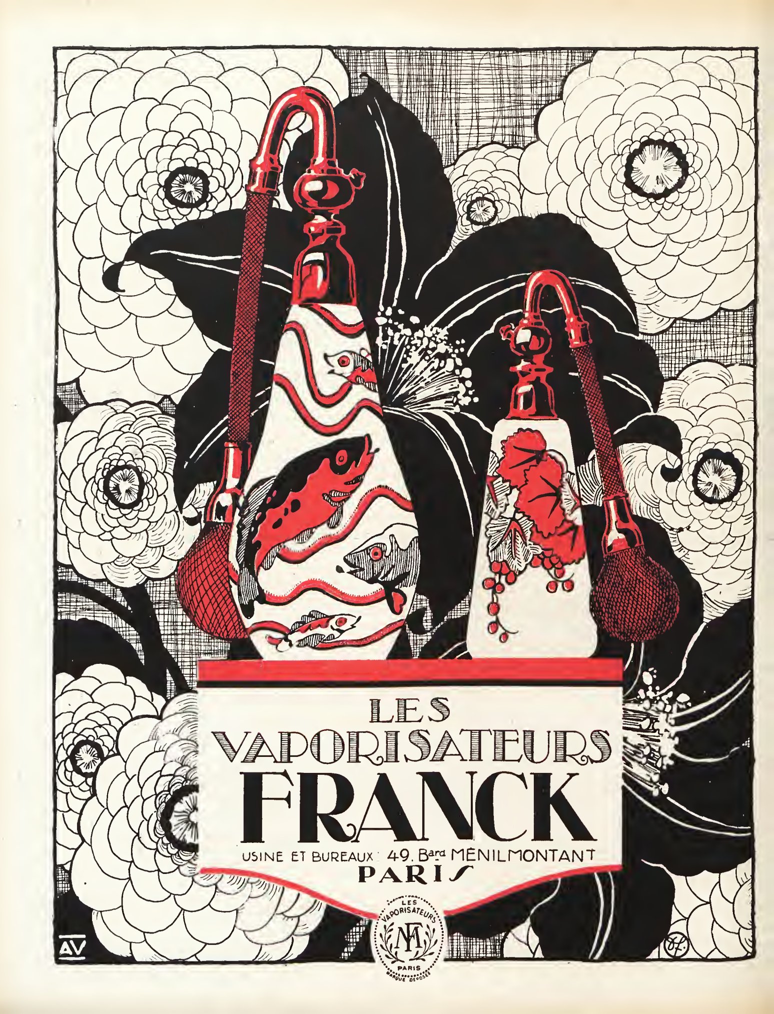


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille, Lyon.

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21



LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX : 49. Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES
VAPORISATEURS
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 7 — JUILLET 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs



Un Client demande à entrer en rapport avec chimiste désireux de vendre formule pour la fabrication du Thymol synthétique.

Écrire B., 102, bureau du journal.

Docteur ès-Sciences, Professeur à l'Université, cherche situation éventuellement association dans fabrique de produits chimiques ou de parfumerie. Dispose de nouvelles formules spéciales pour produits à lancer.

Écrire à *La Parfumerie Moderne* sous le chiffre Dr L. R. de R.

ARTICLES MÉTALLIQUES







FABRIQUE

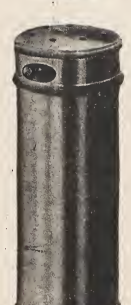


Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal-Paris **PARIS**

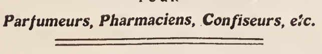






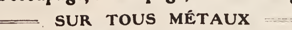
MÉTALLIQUES





SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES















DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

SA SÉRIE

"BOUQUET ORIENT"

Extrait - Crème - Poudre

Lotion

Demander Tarifs et Echantillons

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*


FABRIQUE MODERNE DE PARFUMERIE
DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard
EAUX DE COLOGNE
Crèmes - Poudres
LOTIONS
PARFUMS
Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne
et Lotions
Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients
VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES
P. FOUILLAT & M. FAURE
3, Rue
Diodore-Rahoult
GRENOBLE
Téléphone 7-79

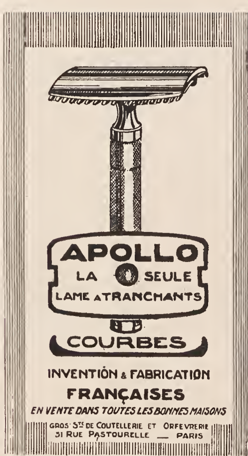


Préparation supérieure. Présentation nouvelle et artistique
Vente facile laissant gros bénéfices

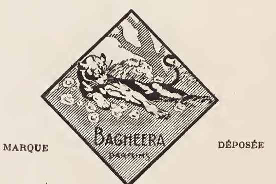
Écrire pour conditions de gros et tous renseignements :

François LEROY, 18, rue Cadet, PARIS

Demande Agents Généraux Dépositaires



BAGHEERA
PARFUMS



MARQUE DÉPOSÉE

Bureaux, 6 rue du Caire - PARIS

TÉLÉPHONE CENTRAL 70-05

Usine et Entrepôt
St GERMAIN EN LAYE (S&O)

Échantillons sur demande

Poudres et Pâtes

DENTIFRICES

Livrées en vrac ou
Conditionnées à votre nom

Nous vous garantissons une
FABRICATION PARFAITE

LABORATOIRE DES
PRODUITS HYGIÉNIQUES

NORMA

1, Rue du Gaz, LYON-VILLEURBANNE

Pour assurer à votre Extrait le mieux réussi

le Succès le plus complet, il vous faut.....

Un **Flacon élégant,** or............. **Notre N° 50** est harmonieux de forme, absolument sans défaut, finement satiné et repoli.

Un **Flacon nouveau,** or .... **Notre N° 50** est présenté aujourd'hui pour la première fois.

Un **Flacon avantageux,** or......... **Notre N° 50** malgré ses dimensions ne contient que 37 grammes.

Un **Flacon de coût réduit,** or ...... **Notre N° 50** ne vaut que **2** f. **85** dépoli et **3** f. **30** satiné, faces repolies.

Un **Flacon livré régulièrement,** or **Notre N° 50** est expédié *à lettre lue* et nous prenons des commandes de toute importance avec des *délais fermes* très courts.

Pour ces cinq bonnes raisons, vous nous demandez immédiatement échantillon (franco contre **6** fr. **50** mandat ou chèque).





Modèle Déposé

Vous aurez alors un sixième motif de nous passer des ordres importants. C'est que notre **N° 50** vous sera livré en étui de luxe que nous pouvons fournir immédiatement à un prix modique (Catalogue gratuit).

B.T.C.I.C., 9, Avenue Perrichont, **PARIS (XVIe)** TÉLÉPH. : **Aut. 29-55** TÉLÉGR. : **EKTONKE**


Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHE PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé . MARSEILLE



VOUS VENDREZ
avec plaisir et profit

La Poudre de Riz

De LUZY

La Crème

De LUZY

Les Parfums

De LUZY

aux Fleurs naturelles :

LA ROSE, LE MUGUET, LE LILAS,
L'ŒILLET, LA VIOLETTE, LE JASMIN,
LE MIMOSA

aux Essences précieuses:

L'ORIGAN, LE CHYPRE, L'AMBRE ET
POURPRE ANTIQUE

1° — Parce qu'une publicité large et bien conduite l'a fait universellement connaître ;

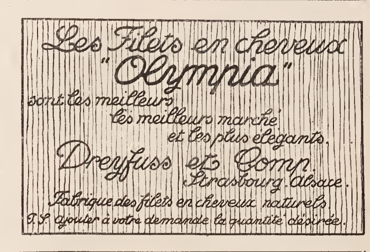
2°.— Parce que ses qualités de pureté, de finesse et d'adhérence la font exiger de toutes les élégantes ;

3° — Parce que vous tirerez les plus beaux bénéfices d'un article qui ne présente aucun aléa, ne fait encourir aucun reproche ;

4° — Parce que vous aurez une belle rémunération pour un travail facile, puisque la Poudre de Luzy se vend toute seule.

GROS : 44, Rue des Mathurins, PARIS

Angleterre. Maison Française ayant déjà très importante clientèle, sollicitée régulièrement dans toute l'Angleterre, parmi les Parfumeurs, Savonniers, Droguistes et Confiseurs en gros et parmi les Exportateurs aux Colonies, désire Agences pour tout ce qui intéresse ces Clientèles : essences synthétiques, produits d'importation, colorants, verrerie, étiquettes, emballages, etc. Références de tout premier ordre. Écrire « Excelsior », au bureau du journal.



55 % ET PLUS

EN VENDANT LES SCHAMPOOINGS **CAMA**

Pour toute commande d'une grosse à 36 francs, nous vous offrons 3 ***douzaines*** supplémentaires.

Vous revendrez donc les ***15 douzaines*** 82 francs.

Prix au Public : 0 fr. 45 *la jolie Pochette en deux couleurs*

FRANCO PAR GROSSE ET DEMI-GROSSE

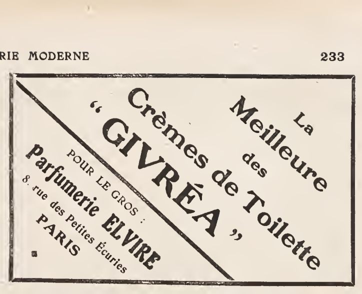
Shampooings secs, mêmes conditions.

Écrire : V. AUGER, Pharmacie
92, boulevard Victor-Hugo, CLICHY (Seine)

"ROSYTINT" MARQUE DÉPOSÉE

BRILLANT liquide
pour les ONGLES

F.-R. MACNEILL
56, Faubourg Poissonnière — PARIS



La
Meilleure
des
Crèmes de Toilette
" GIVRÉA "
POUR LE GROS :
Parfumerie ELVIRE
8, rue des Petites Écuries
PARIS

W. J. BUSH & C° L^td^

Ash Grove, Hackney, LONDON E.8

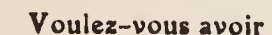
AUBÉPINE LIQUIDE	AMYL ACÉTATE	AMYL SALICYLIQUE
HÉLIOTROPINE	BUTYL ACÉTATE	AMYL FORMIATE
BENZYL ALCOOL	EUGÉNOL	TERPINÉOL
BENZYL BENZOATE	ISO EUGÉNOL	ESSENCE DE CARVI
BENZALDÉHYDE	TERPIN HYDRATE	CARVOL

ESSENCES NATURELLES ET SYNTHÉTIQUES POUR LA PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE

Représentant pour la France :

Émile BAUBE, 19, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS (IVe)

Parfumeurs ! Savonniers ! Distillateurs !



Voulez-vous avoir

des Huiles Essentielles Naturelles

des Pommades aux Fleurs

des Extraits aux Fleurs

des Eaux Distillées, etc....

qui, pour le **Minimum** de prix

vous donnent le **Maximum** de rendement et de satisfaction.

Demandez prix-courants et échantillons gratuits à

J. MERO & BOYVEAU

Maison fondée en 1832
HORS CONCOURS
PARIS 1887
LIÈGE 1905
MARSEILLE 1906

Usine principale et Bureaux à GRASSE (Alpes-Maritimes)

Dépôt pour PARIS, 25, rue des Archives



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : LOUVRE 24-06

MAISON FONDÉE EN 1768

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS

Cie DES PRODUITS AROMATIQUES CHIMIQUES & MÉDICINAUX





SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000 000 DE FR.

USINES À

GRASSE (Alpes-Maritimes)
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Mar^{mes})
BAUS-ROUX (Alpes-Maritimes)
BOUFARIK (Algérie)

CAYENNE (Guyane Française)
MAYOTTE (Iles Comores)
CHAPA-LAO-KAY (Tonkin)
ASUNCION (Paraguay)

NEW YORK (U.S.A.)

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE, SAVONNERIE, CONFISERIE, ETC

IMPORTATION DIRECTE DES ESSENCES ET PRODUITS EXOTIQUES

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Parfums Premiers

Emplacement réservé à

Pierre DHUMEZ & Cie

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES

à VALLAURIS (A.-M.) France

SUCCESSEURS, depuis le 1er Janvier 1920, de

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos los pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the most perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur

La Parfumerie Moderne

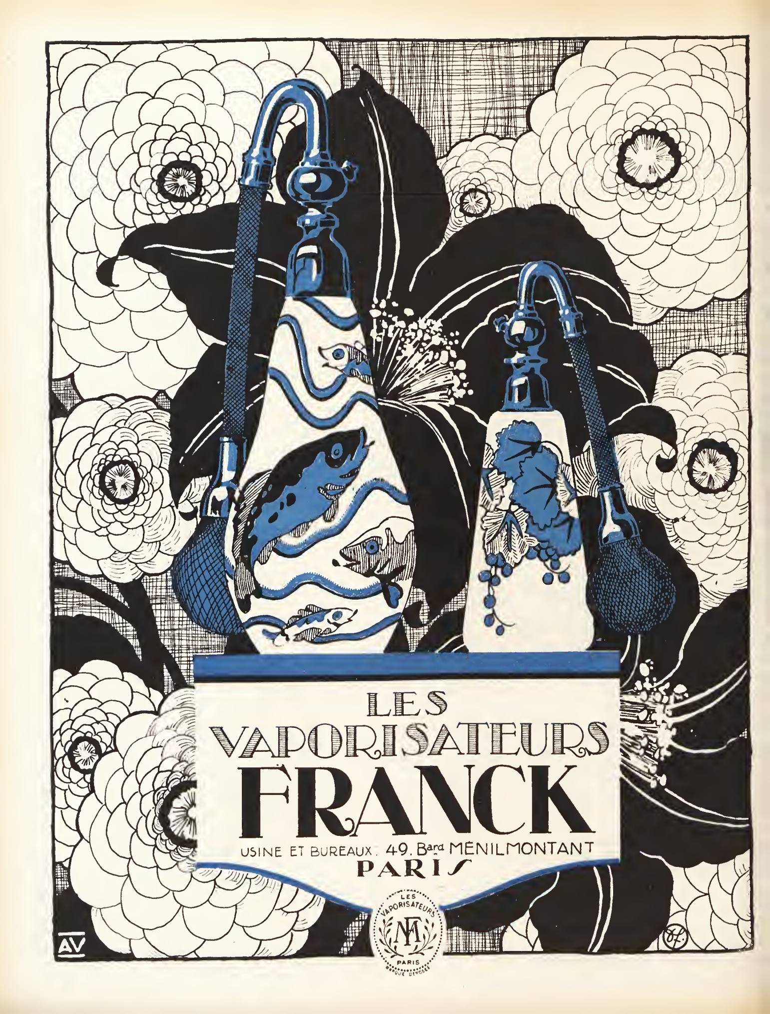


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19, rue Camille, Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21



LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX. 49. Bard MENILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

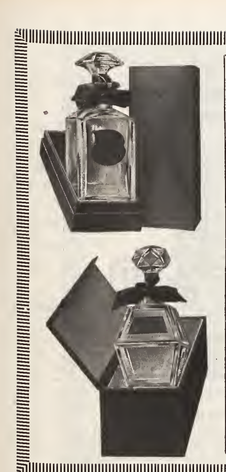
Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

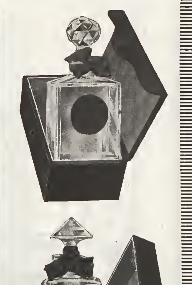
SOMMAIRE N° 8 — AOUT 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs; Etranger 18 francs

A NOS ABONNÉS

Nous vous serions obligés de bien vouloir noter que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de UN FRANC.










LES PEIGNES
d'Auguste BONAZ
174, Rue du Temple
Paris
Téléph: Archives 36 59
Usine à Oyonnax
Ain
Classiques
& Nouveautés
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon

Essences de Sicile

Marque "ZANCLEA"

GIACOMO DE PASQUALE & Cie

MESSINE (Sicile)

Essences de :

Citron, Portugal, Bigarade, Bergamotte, Cédrat, Mandarine

Essences déterpénées et sesquidéterpénées

Spécialités :

NEROLI, BIGARADE, PETIT-GRAIN

Demandez Échantillons et Prix



ESSENCES CONCENTRÉES (sans terpènes)
- CITRON
- ORANGE (Portugal)
- ORANGE AMÈRE
- BERGAMOTTE
- CEDRAT
- LIMETTE

NEROLI BIGARADE « PÉTALS » Distillation 1920

Marque TANK, la Reine des Essences

Dépositaire général : GIUSEPPE MACAJONE Via Canova, 25 MILAN (Italie)

Parfums Synthétiques

L. GIVAUDAN & Cie

LYON
GENÈVE

MUGUET Fleurs
LILAS Fleurs
VIOLETTES
JASMINS SYNTH.
SOPHORA
etc.

RHODINOL
GÉRANIOL
TERPINÉOL
COUMARINE
CITRAL
etc.

SALICYLATE D'AMYLE
BENZOATE DE BENZYLE
ACÉTATE DE BENZYLE
MUSCS ARTIFICIELS
IRISONES
etc.

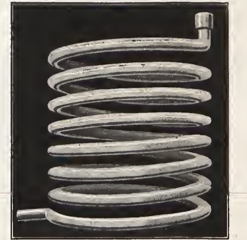
RECOMMANDE :

LAURINE : Base indispensable des bons Parfums de MUGUETS, LILAS, CYCLAMEN, etc

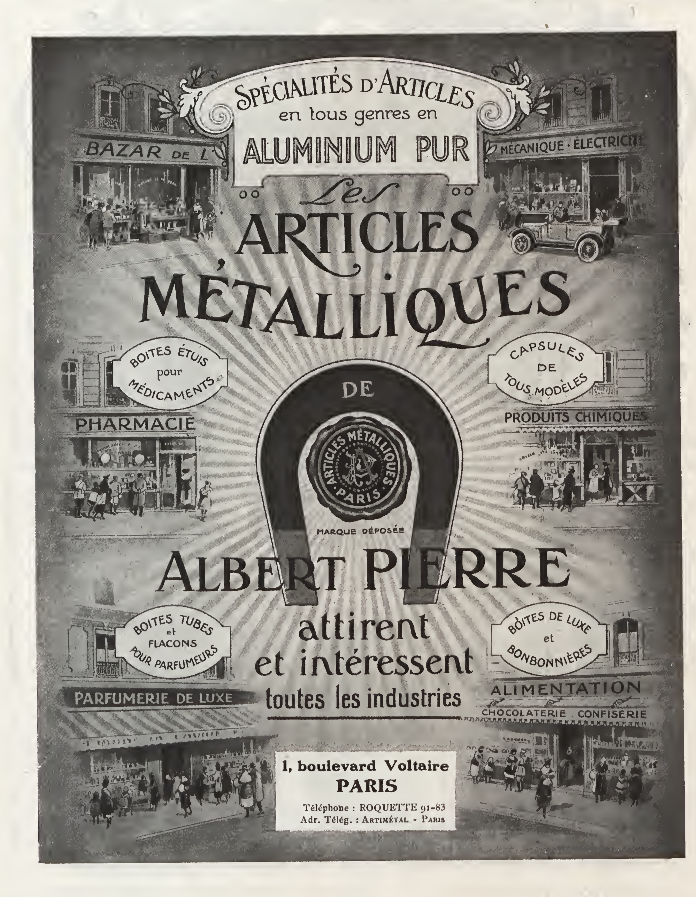
ROSES ARTIFICIELLES - NÉROLY SUR FLEURS

DEMANDEZ ÉCHANTILLONS ET FRIX

PARIS : *1, Avenue Emile-Deschanel* — **LYON :** *50, Chemin de Combe-Blanche*
GRASSE : A. DALEISON Fils, Représentant




ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES
TUBES
SAVON DENTIFRICE GIBBS PARIS
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue Echantillons franco sur demande
POUDRIER
BRILLANTINE


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
DE
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
PHARMACIE
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
PARFUMERIE DE LUXE
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon

J. BATAILLARD, directeur

La Parfumerie Moderne

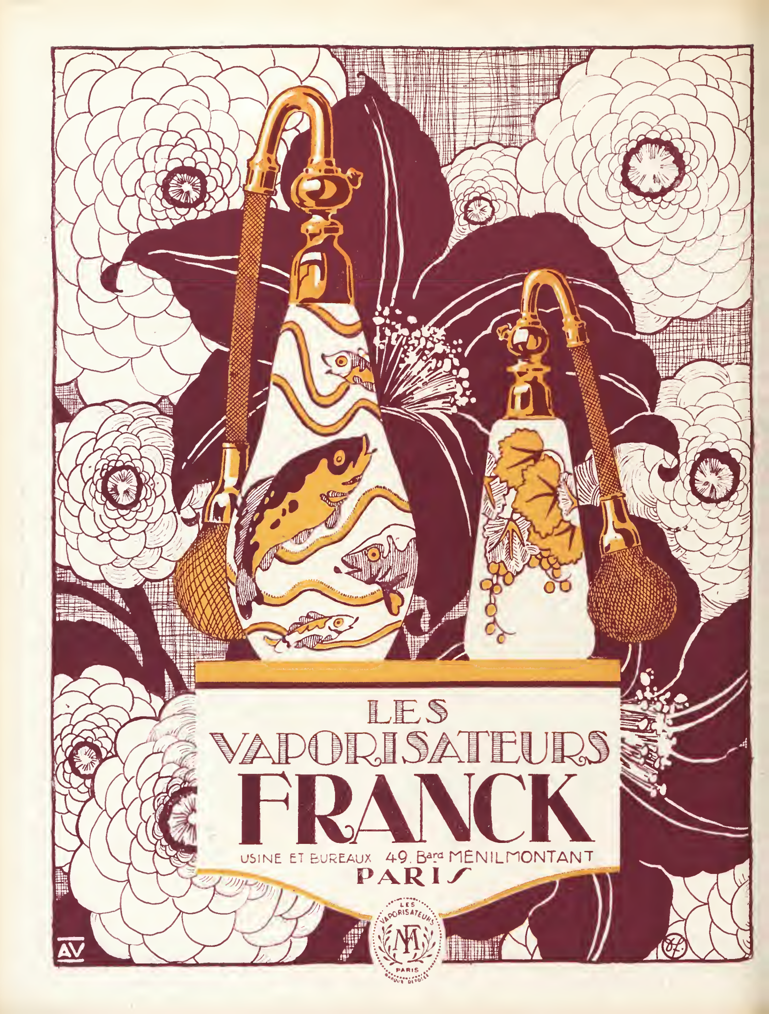


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19. rue Camille Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX 49. Bard MENILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
AV

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 9 — SEPTEMBRE 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs



CARTONNAGES
DE LUXE

Marius MILOU

à *MONTÉLIMAR*
(FRANCE)





ETIQUETTES

GASTON JEANBIN
MAISON FONDÉE EN 1840

TIMBRAGE ET REHAUSSAGE

CROQUIS MODERNES ET DE STYLE

TÉLÉPHONE ARCHIVES 26-05

CRÉATEUR des GRANDES MARQUES

Le plus grand stock d'étiquettes prêtes à l'avance

Direction & Ateliers
38, Rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie
PARIS (IVe)

AGENT POUR LA RÉGION DU SUD-EST
J. REGEAT
64, Grande Rue
la Mulatiere - pres Lyon

FOURNITURES SPÉCIALES A LA PARFUMERIE

REPRÉSENTATION **J. RÉGEAT** - COMMISSION -

64, Grande Rue, **La Mulatière** *(Rhône)*

Etiquettes de luxe et ordinaires — Imprimés divers
Verreries, flacons luxe et courants
Cartonnages fins et d'emballage
Peaux blanches sciées — Parchemins
Baudruches transparentes et opaques
Faveurs unies et façonnées
Droguerie et Produits pharmques — Herboristerie
Produits Synthétiques — Muscs, Vanilline, Hé
Huiles essentielles de Grasse [liotropine, etc.
Huiles de vaseline et Vaseline compacte
Essences de Menthes anglaises
Cachets gommés, rouges, or, couleurs
Boîtes en fer imprimées

Adresse télégr. : RÉGEAT LA MULATIÈRE RHONE

Dessins d'Annonces
- Clichés -
Tableaux-Réclame

Argence & Vidal
285, avenue Jean-Jaurès
Lyon

La Cellophane

[illegible]ZONS

[illegible]RAM 9[illegible]2



NOUVEL EMBALLAGE TRANSPARENT

se [illegible]vre

en tous formats :
en toutes couleurs
[illegible] épaisseurs variant de 0 [illegible] à 0 % 2
[illegible] différents aspects un[illegible] [illegible]
taffetas, chagrin
façonnée en sacs sachets [illegible]bes
ave[illegible] impression

se colle
s'imprime
se découpe

s'emploie

p[illegible] [illegible]di[illegible]nnements e[illegible] emballag[illegible] de Parfumerie



VIOLETTE DES ILES
PARFUMERIE HERA PARIS

D'après affiche MAGA.

"HÉRA"

Ses

Parfums de Grand Luxe

Soir d'Orient, Ambre d'Or,
Violette des Iles, Amour de France, Cœur Meurtri

Sa Série de Fleurs

Ses Produits de Beauté

Laits, Crème, Poudres, Savons.

Ses Eaux de Cologne
Ses Lotions

Ses

Dentifrices bleus oxygénés

Sont des produits de tout premier choix
très appréciés de la clientèle élégante.

La présentation en est extrêmement soignée.
La vente en est facile et rémunératrice.

USINE ET VENTE EN GROS
81-83, rue de Chézy — Neuilly-sur-Seine.



D'après affiche MAGA.



FABRIQUE MODERNE DE PARFUMERIE

DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

SA SÉRIE

"BOUQUET ORIENT"

Extrait - Crème - Poudre

Lotion

Demander Tarifs et Echantillons

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*





DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

EAUX DE COLOGNE

Crèmes - Poudres

LOTIONS
PARFUMS

Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne et Lotions

Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult — **GRENOBLE** — *Téléphone 7-79*


LES PEIGNES
d'Auguste BONAZ
174, Rue du Temple
Paris
Téléph: Archives 36 59
Usine à Oyonnax
Ain
Classiques
& Nouveautés
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon

POUDRES DE TALC

boriquées et parfumées
pour POUDRES DE RIZ

EDEN PERFUMERY COMP^y

MONTRÉAL (Canada)

Importateurs d'Articles de Toilette
et Savons Fins

Ne manquez pas

de réserver dès à présent
un bon emplacement
pour votre annonce dans
notre Numéro Spécial de

NOËL 1920





Vous avez de
beaux bénéfices
à réaliser sur le
Rasoir de Sûreté

"LE TAILLEFER"

(Marque Déposée)
qui se trouve dans toutes les bonnes Maisons.
Pour l'Exportation et le Gros
tous renseignements et Catalogue vous seront fournis par

M. ROCHON

2, rue Docteur Bally, GRENOBLE (Isère). Téléph. 13-92.

La Savonnerie d'Alençon

Rue des Tisons, ***ALENÇON*** *(Orne)*

est spécialisée dans la fabrication des
SAVONS DE TOILETTE DE LUXE

LES MEILLEURS PRIX
CRÉATIONS AU NOM DES CLIENTS

MARQUES RECOMMANDÉES :

Savon hygiénique et adoucissant de **Sainte Thérèse**
Lait de Lys, Muguet Fleurette, Œillet Caprice
Savon de l'**Oncle Sam,** pour la barbe.

NACRAPERLE

DE ROVÉRA

GRAND PRODUIT
DE BEAUTÉ

Pour les Soins du Visage et des Mains

Pour la Clientèle de Luxe

Demander Renseignements et Tarif Spécial de Gros

LABORATOIRE DE LA NACRAPERLE
56, Rue de l'Université, PARIS

Any Information

you may desire regarding French articles of Parfumery, we shall be glad to supply.
La Parfumerie Moderne.





GIGNOUX FRÈRES & C
Decines près LYON
MÉTALLINE
Pour
CAPSULAGE
TENIR BIEN BOUCHÉ



GRANDS PARFUMS INTERNATIONAUX

Conditions Speciales à Monopole pour chaque Pays

LES PARFUMS DE VÉGA



CŒUR ARDENT

Bouchage Moderne de Grand Luxe

Parfumerie NORMA, 1, Rue du Gaz, VILLEURBANNE (Rhône), France





ALAMBICS PERFECTIONNÉS

POUR LA DISTILLATION DES

Fleurs, Plantes,
Vins, Marcs, etc.

Ancienne Maison
L. TOURNIAIRE

ÉTABLISSEMENTS

Ulysse FABRE

Constructeur
Breveté S.G.D.G.

VAISON
(Vaucluse)

TÉLÉPHONE : 2
TÉLÉGRAMMES :
Fabre-Vaison

CATALOGUES
DEVIS,
RENSEIGNEMENTS
ET RÉFÉRENCES
franco sur demande

MODERNISEZ

VOS USINES POUR

PRODUIRE

DAVANTAGE ET PLUS VITE

MAISON FONDÉE EN 1820

P. DÉRIVEAU

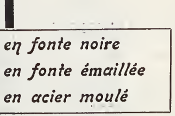
10-12, Rue Popincourt, PARIS

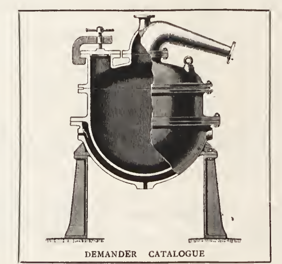
- ALAMBICS -
A ESSENCES

NOUVEL APPAREIL Système DARIER
Breveté S. G. D. G.
pour la RECTIFICATION
et la DÉTERPÉNATION des ESSENCES

DE DIETRICH & Cie - NIEDERBRONN (BAS-RHIN)

APPAREILS POUR L'INDUSTRIE DES PARFUMS

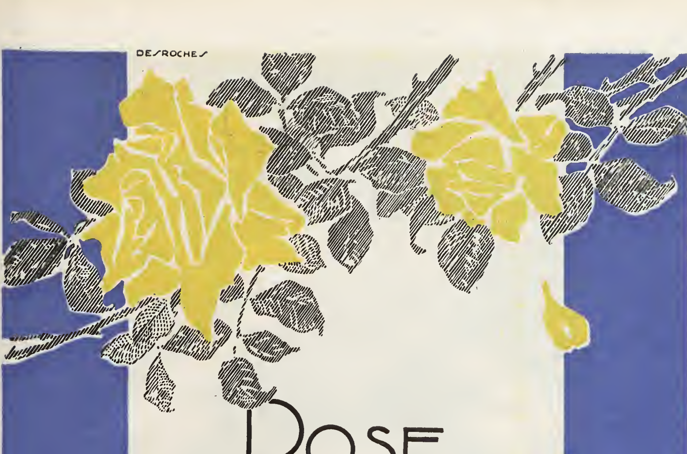




DEMANDER CATALOGUE

De toutes dimensions
Pour toutes pressions

ÉMAIL SPÉCIAL RÉSISTANT MÊME AUX ACIDES


DESROCHES



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

ARTICLES MÉTALLIQUES







Marque de



Fabrique



Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal-Paris

PARIS

BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

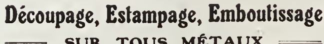
POUR

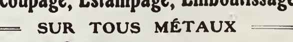
Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.





SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES

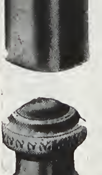






Découpage, Estampage, Emboutissage

SUR TOUS MÉTAUX









CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur

XIIIe ANNÉE. — No 10 OCTOBRE 1920

La Parfumerie Moderne

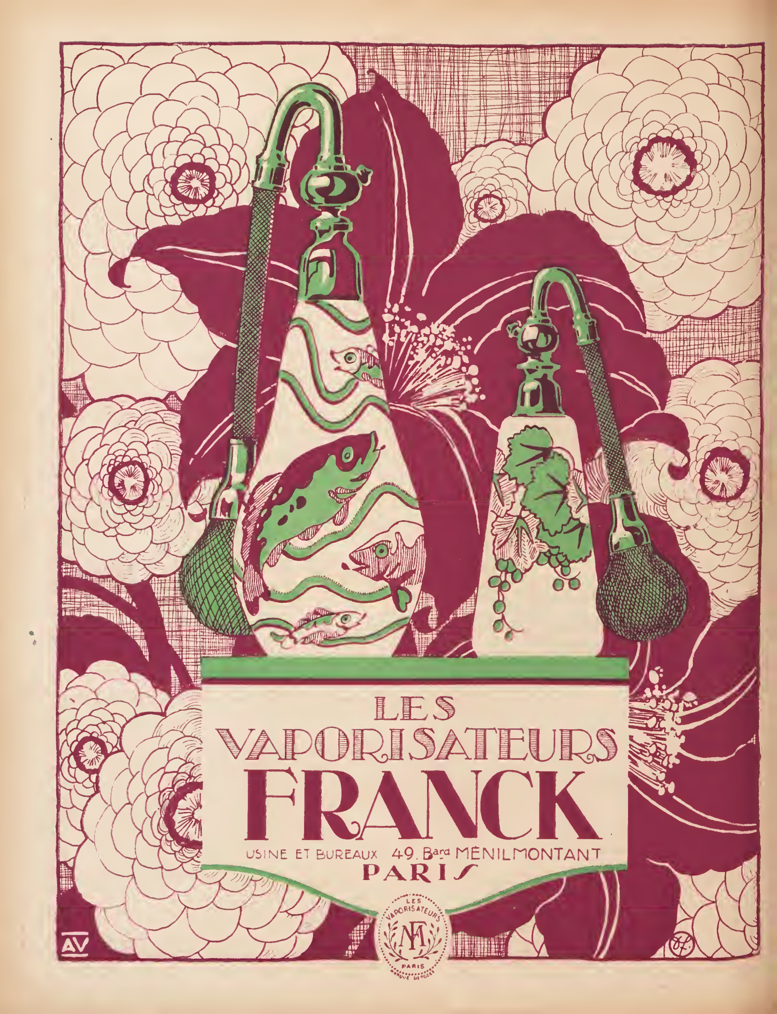


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration 19. rue Camille Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX 49. Bard MENILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
PARIS

La Parfumerie Moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE N° 10 — OCTOBRE 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs



VAPORISATEURS DE TOUS SYSTÈMES

POMPES DE VOYAGE — CRISTAUX ARTISTIQUES

DESMAREST

H^TE DESMAREST, Succ^r

CATALOGUE
SUR DEMANDE

9, Cour des Petites-Écuries
63, Rue du Faubourg-St-Denis

Paris (X^e)



Les SHAMPOOINGS "Jos. BERTIN"

EN TUBES

sont luxueusement présentés et supérieurs comme qualité. Ils moussent abondamment et laissent la chevelure souple et brillante.

SHAMPOOING "CÉRÈS"
SHAMPOOING "BUGLOSE" au Bay.Rhum
SHAMPOOING "PALMIÉRIA" à l'Eau de Cologne Russe

CONDITIONS AVANTAGEUSES

Échantillons sur demande

VENTE EN GROS : 30, rue Trézel, PARIS



SON ORGANISATION & SON OUTILLAGE MODERNES LUI PERMETTENT DE FOURNIR DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE TRÈS BIEN PRÉSENTÉS & LAISSANT UN BÉNÉFICE INTÉRESSANT AUX INTERMÉDIAIRES.

CONDITIONNEMENT AU NOM DES CLIENTS

11, RUE DU CHAMBON _ S^T ETIENNE

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs

Siège social à PARIS
Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIEVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. – Essences naturelles et de synthèse Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »

EN TUBES

CRÈMES :
dentifrice, de beauté
antirides,
etc.



SHAMPOOING-CREME
(nouveauté)
Vaseline, Brillantine
etc.

FABRICATION IMPECCABLE — BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant
et le meilleur marché
des désinfectants aromatiques

pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C., etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)

BEAUTÉ CAPTIVANTE PAR LE

VIF KAÏR

Sans - - - - - -
aucun danger

POUR AVIVER L'ÉCLAT DU REGARD

Vous avez vu cette Publicité dans les Journaux illustrés. Votre Clientèle vous demande des Produits de ce genre et

VOUS NE POUVEZ TROUVER MIEUX

Demandez-nous nos conditions de gros

VIF KAÏR, 37, Passage Jouffroy, PARIS





EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06



D'après affiche MAGA.

"HÉRA"

Ses

Parfums de Grand Luxe

Soir d'Orient, Ambre d'Or,
Violette des Iles, Amour de France, Cœur Meurtri

Sa Série de Fleurs

Ses Produits de Beauté

Laits, Crème, Poudres, Savons

Ses Eaux de Cologne
Ses Lotions

Ses

Dentifrices bleus oxygénés

Sont des produits de tout premier choix
très appréciés de la clientèle élégante.

La présentation en est extrêmement soignée.
La vente en est facile et rémunératrice.

USINE ET VENTE EN GROS
81-83, rue de Chézy — Neuilly-sur-Seine.

HÉRA
LAITS, CRÈME ET POUDRE DE RIZ
EMBELLISSENT SANS FANER

D'après affiche MAGA.


CRÈME BÉATRICE
HARMELLE
PARIS



DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

SA SÉRIE

"BOUQUET ORIENT"

Extrait - Crème - Poudre

Lotion

Demander Tarifs et Echantillons

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone* 7-79








Le Citadin
Le Lumineux
Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée
en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -
USAGÉES
NEUVES


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé MARSEILLE


ETIQUETTES
GASTON JEANBIN
MAISON FONDÉE EN 1840
TIMBRAGE ET REHAUSSAGE
CROQUIS MODERNES ET DE STYLE
TÉLÉPHONE ARCHIVES 26-05
CRÉATEUR des GRANDES MARQUES
Le plus grand stock d'étiquettes prêtes à l'avance
Direction & Ateliers
38, Rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie
PARIS (IVe)
AGENT POUR LA RÉGION DU SUD-EST
J. REGEAT
64, Grande Rue
la Mulatière - près Lyon



GIGNOUX FRÈRES & C
Decines près LYON
MÉTALLINE
Pour
CAPSULAGE
TENIR BIEN BOUCHÉ



A NOS ABONNÉS

Nous nous permettons de vous rappeler que toute notification de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 franc.

Notre N° 60 est pour vous



Echantillon franco contre mandat ou chèque de 6.50.
— Catalogue gratuit —

qui voulez un flacon

Original . . . . (En connaissez-vous de semblable ?)

Nouveau . . . . (Le Premier exemplaire vient de sortir)

Avantageux . . . . . (Haut de 0,15, il ne contient que 35 gr.)

De Prix raisonnable (360 fr. le cent franco port et emballage)

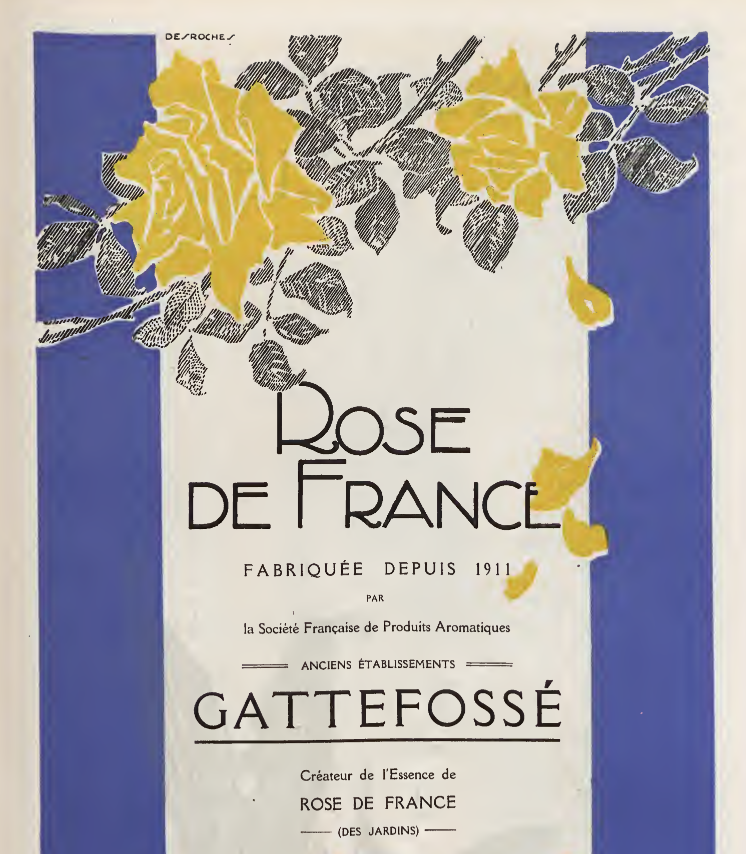
Vous n'engagez pas de dépense en l'adoptant,
nous avons l'étui et l'étiquette appropriés.

B.T.C.I.C.

9, Avenue Perrichont, PARIS (XVIe)
Téléph.: Aut. 29-55 — Télégr.: EKTONKE

NOS SPÉCIALITÉS : Acétate de Benzyle, Indol, Menthe Japon, Terpinéol.


TANK
TRADE MAR

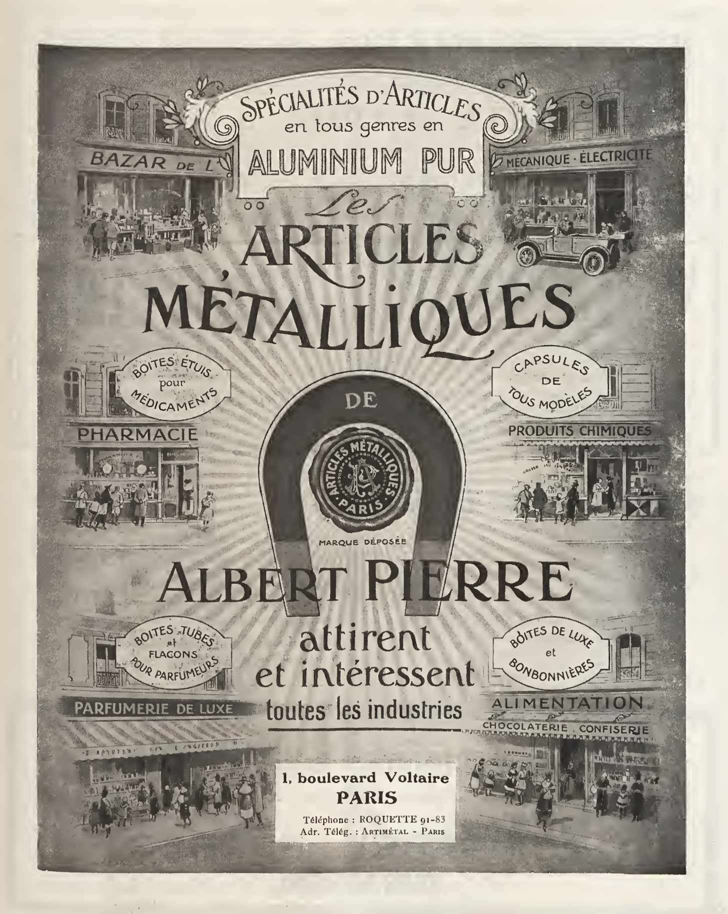

DESROCHES
ROSE
DE FRANCE
FABRIQUÉE DEPUIS 1911
PAR
la Société Française de Produits Aromatiques
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ
Créateur de l'Essence de
ROSE DE FRANCE
(DES JARDINS)
19, Rue Camille
LYON



Société Française de
Produits Aromatiques
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ



Anciens Etablts Legendre Lyon


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
attirent
et intéressent
toutes les industries
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

GRÈCE

Représentation.

M. MÉNAHEM, représentant à Athènes, désire entrer en relations avec une bonne maison de Grasse, fabriquant des essences naturelles (orange, citron, rose, etc.), qui serait disposée à confier sa représentation exclusive pour la Grèce.

Pour renseignements sur l'intéressé, s'adresser à l'Office Commercial Français du Levant 5, rue Feydau, Paris.

Société Chimique des Usines du Rhône

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE FRS. 3.200.000

Siège Social : **89, Rue de Miromesnil ❧ PARIS**

Usines à
- St-FONS (Rhône)
- ROUSSILLON (Isère)
- LA PLAINE (Suisse)

PARFUMS SYNTHÉTIQUES

SPÉCIALITÉS RECOMMANDÉES

COUMARINE RHODIA

Gros, Petits cristaux et Poudre
Point de solidification garanti 67° 2

ACETATES
- de **LINALYLE** extra, 92 % éther.
- de **TERPENYLE** 94 % éther.
- de **BENZYLE** 99 1/2 % éther, garanti sans trace de chlore.

Nos Substituts de ROSE

RHODINOL I et II.
CITRONELLOL — GÉRANIOL.
ROSE RHODIA — ROSE DU LEVANT.
ROSE D'ORIENT, ROSE DE PERSE. ROSE ROUGE.

Nos Substituts de VIOLETTE

RHODIONE. extra supérieure 100 0/0.
RHODIONE 100 0/0.
RHODIONE R. et R. N.
RHODIONE S. et S. extra.

TERPINÉOL RHODIA

Acétophénone, Méthylacétophénone, Benzylidène Acétone

Alcool Benzylique Parfumerie
Aubépine liquide et cristallisée
Benzoate de Benzyle et de Méthyle
Oxyde de Phényle et Diphénylmétane
Salicylate d'Amyle et de Méthyl
Triacétine



Votre Conviction est faite

Pour faire un **BON PARFUM**

Il faut un **Alcool TRÈS PUR**
Scientifiquement rectifié

Il faut aussi des **Essences**
Scientifiquement rectifiées.

En connaissez-vous d'autres que les

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

En existe-t-il d'autres dont les constantes chimiques et physiques soient plus rigoureuses et plus constantes ?

D'autres qui vous garantissent mieux contre la fraude ?

D'autres qui contiennent moins de résines et de terpènes malodorants ou insolubles ?

D'autres enfin plus faciles à employer ?

DEMANDEZ DES SPÉCIMENS A LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES

19, Rue Camille = LYON

La seule qui ait une expérience de 25 ans.
Première fabrique française.

Représentant en Espagne : M. Ballesta-Roig, 77, Escudillers, Barcelone.
Voyageur : M. Jorda, Grand-Hôtel et des Quatre-Nations (pendant la foire). Barcelone.



ANT ALESSANDRO & C°

PRODUCTEURS-EXPORTATEURS

MESSINE (Italie)
Usine à ITALA, près Messine

Essences — DE — Citron, Bergamotte / Orange, Bigarade / Mandarine, Cédrat

Des Meilleures Contrées de la Région
GARANTIES PURES sur facture
Prix défiant toute concurrence - - - -

ESSENCES DÉTERPÉNÉES

AGENT-DÉPOSITAIRE
Robert GIRARD
MATIÈRES PREMIÈRES
Téléph. : MARCADET 02-26
Télégr. : MARGIRAR-PARIS
PARIS (17e)
25, Rue des Dames

Paul LECLERC, 7, Place Bellecour, Représt pour Lyon et la Région

Fabrique de Produits Chimiques

ALPINA S. A., Zurich (Suisse)

MATIÈRES PREMIÈRES pour Parfumerie et Savonnerie.
PARFUMS SYNTHÉTIQUES.
Spécialités : **CITRONELLOL = GÉRANIOL = RHODINOL.**
Nos ACÉTATES.
VIOLETTE ALPINA alpha 100 % - bêta 100 % - P - S
Substitut pour Muguet : **TILLEUL.**

Les Meilleures Essences pour tous Usages

SPÉCIALITÉS :

SANTAL
PATCHOULI
VÉTIVERT
THYMOL

INDIAN ESSENTIAL OILS C° Cawnpore Indes Anglses)

BRUNO COURT
A GRASSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE



Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs. — Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs. — Huiles essentielles. - Extraits aux Fleurs.— Eaux parfumées

La première qualité d'une bonne Essence est la Pureté

Nous garantissons que toutes **nos Essences sont absolument pures.**
Nous pouvons fournir des
Essences pour tous usages.

Écrivez-nous pour demander
Listes, Prix et Échantillons

THE INDIAN ESSENTIAL OIL CO
CAWNPORE (Indes Anglaises)



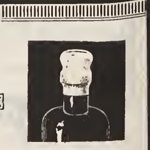
Avant Séchage

CAPES - VISCOSE

CAPSULAGE
HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

POUR LA RÉGION LYONNAISE :
DÉTHOMME, Représt, 57, rue de Créqui, LYON



Après Séchage

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur

La Parfumerie Moderne

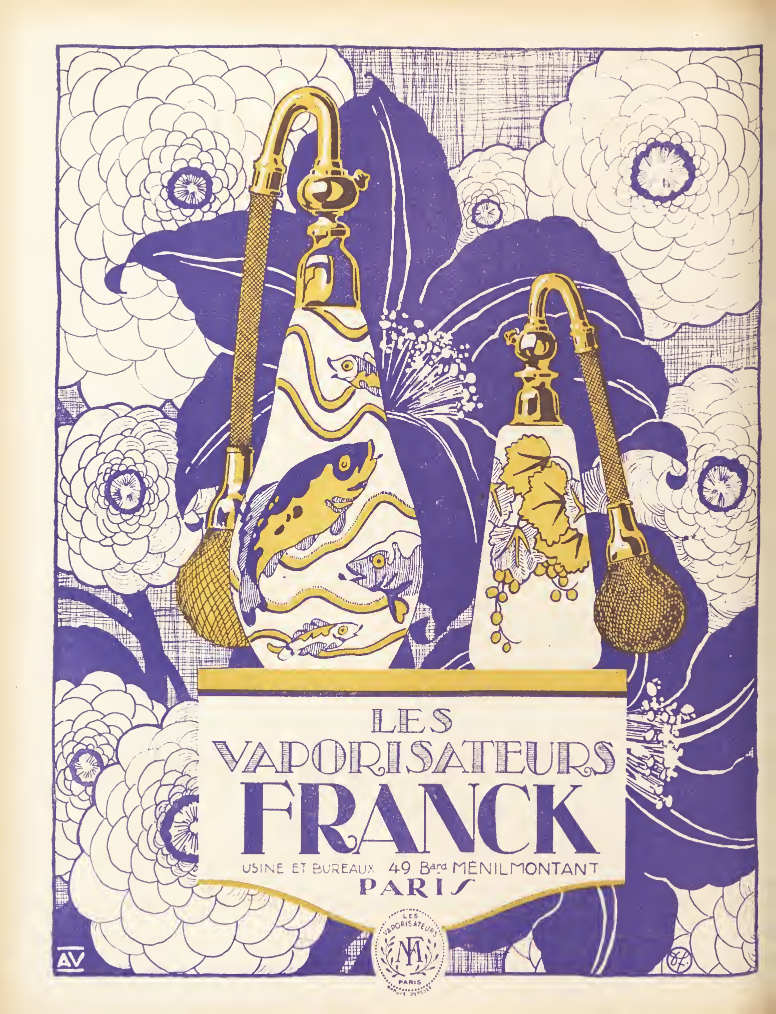


Revue Scientifique
et de Défense Professionnelle
Mensuelle Illustrée

Rédacteur en chef : R. M. Gattefossé

Rédaction et Administration, 19, rue Camille, Lyon

Publications Pierre Argence, 285, Avenue Jean-Jaurès, Lyon. Téléphone : Vaudrey 21-21


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX 49, Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
AV

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille, Lyon

SOMMAIRE No 11 — NOVEMBRE 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06



VAPORISATEURS DE TOUS SYSTÈMES

POMPES DE VOYAGE — CRISTAUX ARTISTIQUES

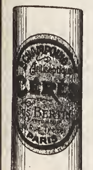
DESMAREST

H^TE DESMAREST, Succ^r

CATALOGUE SUR DEMANDE

9, Cour des Petites-Écuries
63, Rue du Faubourg-St-Denis

Paris (X^e)



Les SHAMPOOINGS " Jos. BERTIN "

EN TUBES

sont luxueusement présentés et supérieurs comme qualité. Ils moussent abondamment et laissent la chevelure souple et brillante.

SHAMPOOING "CÉRÈS"
SHAMPOOING "BUGLOSE" au Bay Rhum
SHAMPOOING "PALMIÉRIA" à l'Eau de Cologne Russe

CONDITIONS AVANTAGEUSES

Échantillons sur demande

VENTE EN GROS : 30, rue Trézel, PARIS

SAVON DENTIFRICE
PÂTE DENTIFRICE
CRÊME DE BEAUTÉ
SCHAMPOOING

Établissements Jad

SON ORGANISATION & SON OUTILLAGE MODERNES LUI PERMETTENT DE FOURNIR DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE TRÈS BIEN PRÉSENTÉS & LAISSANT UN BÉNÉFICE INTÉRESSANT AUX INTERMÉDIAIRES.

LONDRES · PARIS

CONDITIONNEMENT AU NOM DES CLIENTS

11, RUE DU CHAMBON - ST ETIENNE

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs

Siège social à PARIS
Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIÈVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. - Essences naturelles et de synthèse Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »

EN TUBES

CRÈMES : dentifrice, de beauté, antirides, etc.

SCAP

SHAMPOOING-CREME (nouveauté) Vaseline, Brillantine etc.

FABRICATION IMPECCABLE — BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

PURIFICATEUR D'AIR REDMOUNT

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant
et le meilleur marché
des désinfectants aromatiques
pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C., etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)

BEAUTÉ CAPTIVANTE PAR LE

VIF KAÏR

Sans aucun danger

POUR AVIVER L'ÉCLAT DU REGARD

Vous avez vu cette Publicité dans les Journaux illustrés. Votre Clientèle vous demande des Produits de ce genre et

VOUS NE POUVEZ TROUVER MIEUX

Demandez-nous nos conditions de gros

VIF KAÏR, 37, Passage Jouffroy, PARIS



VIOLETTE DES ILES
PARFUMERIE HERA PARIS

D'après affiche MAGA.

"HÉRA"

Ses

Parfums de Grand Luxe

Soir d'Orient, Ambre d'Or,
Violette des Iles, Amour de France, Cœur Meurtri

Sa Série de Fleurs

Ses Produits de Beauté

Laits, Crème, Poudres, Savons

Ses Eaux de Cologne
Ses Lotions

Ses

Dentifrices bleus oxygénés

Sont des produits de tout premier choix
très appréciés de la clientèle élégante.

La présentation en est extrêmement soignée.
La vente en est facile et rémunératrice.

USINE ET VENTE EN GROS
81-83, rue de Chézy — Neuilly-sur-Seine.



D'après affiche MAGA.


ME BÉATRICE
RMELLE
PARIS


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon


Le Citadin
Jules LERESCHE
Ses Fils et Gendre
FABRICANTS
à St-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)
Maison fondée
en 1854
CATALOGUE
- FRANCO -


SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons
en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE



DEUX USINES A GRENOBLE : Rue Championnet, Quai Claude-Bernard

EAUX DE COLOGNE

Crèmes - Poudres

LOTIONS
PARFUMS

Spécialité d'Essences pour Eaux de Cologne et Lotions

Production : 2.500 litres par jour
Conditionnement au nom des Clients

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES

P. FOUILLAT & M. FAURE

3, Rue Diodore-Rahoult **GRENOBLE** *Téléphone 7-79*



A NOS ABONNÉS

Nous nous permettons de vous rappeler que toute notification de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 franc.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DE

PRODUITS AROMATIQUES

LYON, 19, rue Camille, 19, LYON

Baisse de Prix

Nos variations de Novembre comportent déjà les baisses dont voici quelques exemples :

Huiles Essentielles

	par kilo
Aspic	45 »
Bergamotte	185 »
Bois de cèdre	20 »
Citronnelle Java	28 »
Géranium Bourbon	200 »
Lavande surfine	175 »
Lemongrass	60 »
Menthe Japon rectif	60 »
Menthe amér. Sosores.	105 »
Menthe de France Flor. Mint	180 »
Petitgrain Tunisie	135 »
Romarin	32 »
etc.	

Constituants

	par kilo
Anethol	45 »
Cirtal de Lemongrass	95 »
Eucalyptol	30 »
Eugénol	120 »
Géraniol J.	90 »
Linalol	220. »
Rhodinol	375 »

Parfums Artificiels

Muguettine principe	450 »
Lyon-Rose	900 »
Rose or	450 »
Cologne Synthéthique fol	150 »

Parfums de Synthèse

	par kilo
Acétate de benzyle	30 »
Acétate de linalyle	270 »
Alcool phényléthylique	275 »
Benzoate de benzyle	60 »
Jonone alpha incol	650 »
— beta	375 »
— extra 100 °/o	375 »
— — ..	270 »
Methylionone	550 »
Musc C. cristaux	300 »
— de poudre	
Hydroxicitronellal	450 »
Salicylate d'amyle	60 »
etc.	

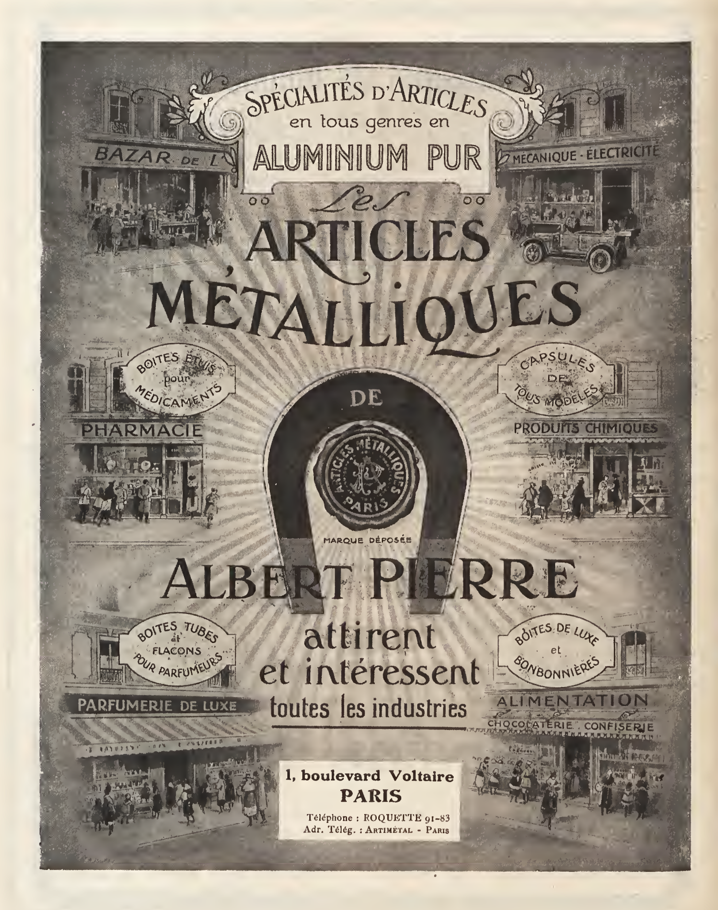
MAIS EN OUTRE

Nous appliquons toutes les baisses au fur et à mesure qu'elles deviennent possibles et nous espérons pouvoir, à lecture de votre lettre, vous faire des prix plus bas encore.

Ecrivez-nous de suite en indiquant vos désirs. Pour les ordres en cours d'exécution, quelle que soit la date de leur réception, nous appliquons les cours les plus bas du jour de l'exécution.

Succursale en Belgique : 34, rue d'Arenberg, BRUXELLES




SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
PHARMACIE
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
PRODUITS CHIMIQUES
DE
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
PARFUMERIE DE LUXE
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS

MAISON FONDÉE EN 1768

ÉTABLISSEMENTS ANTOINE CHIRIS

Cie DES PRODUITS AROMATIQUES CHIMIQUES & MÉDICINAUX



SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000 000 DE FR

USINES À

GRASSE (Alpes-Maritimes)
CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Mar mes)
BAUS-ROUX (Alpes-Maritimes)
BOUFARIK (Algérie)
CAYENNE (Guyane Française)
MAYOTTE (Iles Comores)
CHAPA-LAO-KAY (Tonkin)
ASUNCION (Paraguay)
NEW YORK (U.S.A

MATIÈRES PREMIÈRES POUR PARFUMERIE, SAVONNERIE, CONFISERIE, ETC

IMPORTATION DIRECTE DES ESSENCES ET PRODUITS EXOTIQUES

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES



Parfums Premiers

Emplacement réservé à

Pierre DHUMEZ & Cie

MATIÈRES PREMIÈRES AROMATIQUES

à VALLAURIS (A.-M.) France

***SUCCESSEURS**, depuis le 1er Janvier 1920, de*

VIMARD, DHUMEZ et MONSCHEIN

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & Cie

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE FILS et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos los pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE FILS et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the most perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

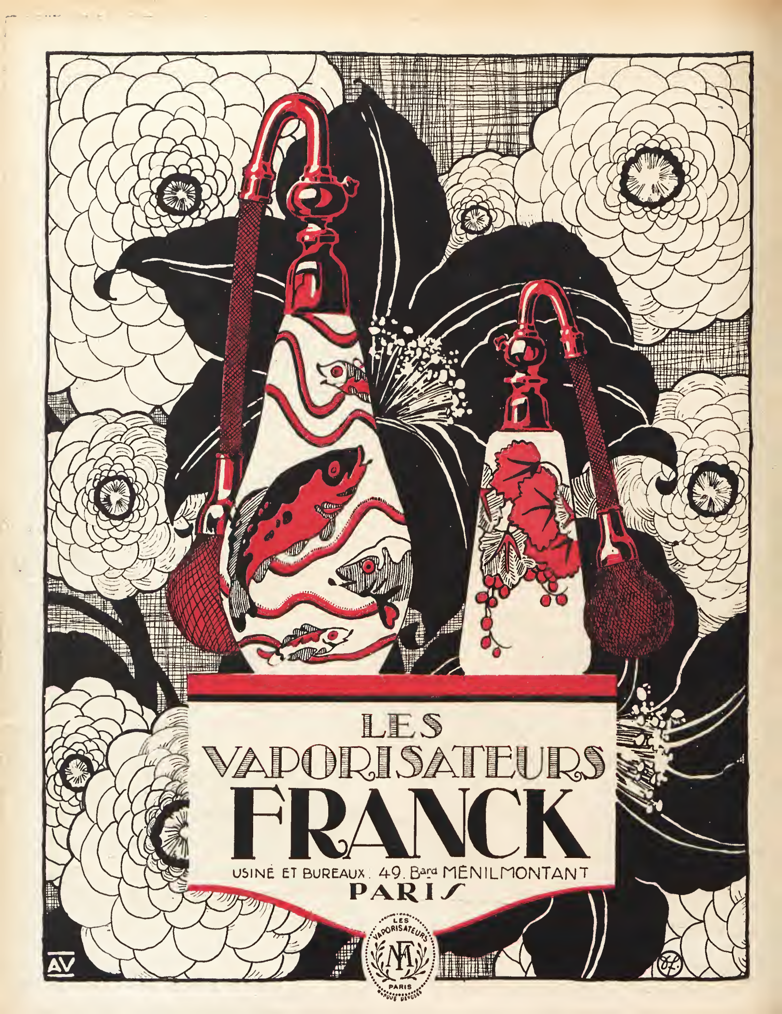
Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS : 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.
Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur


La Parfumerie Moderne
Noël 1920
PUBLICATIONS PIERRE ARGENCE . LYON


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX : 49. Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
MF
PARIS
AV

Nº 12. Le Numéro : 1 fr. 50 DÉCEMBRE 1920.

La Parfumerie moderne

Rédacteur en chef R. M. Gattefossé

Rédaction et administration : 19 rue Camille Lyon

SOMMAIRE Nº 12 — DÉCEMBRE 1920

Abonnements (12 mois) : France 15 francs ; Etranger 18 francs


PUBLICITÉ PAR L'OBJET
GEORGES DREYFUS
65 FAUBOURG POISSONNIERE PARIS


PEIGNES
Classiques et Nouveautés
Auguste Bonaz
Marque Déposée
7, Rue de Metz
Paris (10me)
Téléphone : NORD 90-63
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon



SAVONNERIE DU MIROIR
CLICHÉ PIERRE ARGENCE LYON
TOUS GENRES
TOUTES QUALITÉS
TOUTES APPLICATIONS
TOUTES PRÉPARATIONS
TOUTES PRÉSENTATIONS
TOUS FORMATS
Savons en poudre
Paul AILLAUD
St Barnabé
MARSEILLE







D'après affiche MAGA.



D'après affiche MAGA.

J. THOMAS & GUINAMAND

Fabricants de Produits Pharmaceutiques
et Hygiéniques

à TERRENOIRE (Loire)

disposent d'une usine modèle par son installation et son outillage et produisent à de bonnes conditions

des Eaux de Cologne surfines
des Lotions inimitables
des Alcools de Menthe supérieurs
des Dentifrices (eau et pâte) sans rivaux

Ils offrent aussi

leur Elixir Végétal du Trappiste
leur Eau de Mélisse des Carmes

et une foule de Produits Pharmaceutiques dont ils vous enverront tarif avec plaisir.

Leurs Laboratoires, munis des appareils les plus perfectionnés, sont sous la direction d'un chimiste éminent, M. Camille JORIS, docteur en Pharmacie, expert près les tribunaux.

SERVICE ET PRIX SPÉCIAUX POUR L'EXPORTATION

INSTITUT SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ

15, rue Caumartin, *PARIS*





PRODUITS DE BEAUTÉ
ET
PARFUMERIE SPÉCIALE
= DE GRAND LUXE =

Produits rationnels pour les soins du visage, du buste, des bras et des mains. Donnent beauté, Jeunesse et Splendeur du visage, éclat du teint.

Universellement répandus les

Produits de l'Institut Scientifique de Beauté

sont très appréciés de la Clientèle élégante. — Préparés avec soin et richement présentés, ils sont de vente facile et avantageuse pour le détaillant auquel ils révèlent, de suite, une MAISON DE PREMIER ORDRE

Ecrire à

E. SUINOT, – 15 – Rue Caumartin, **PARIS**

Les PARFUMEURS et les COMMISSIONNAIRES

de tous pays

lisent

depuis 14 ans

et conservent

la Parfumerie Moderne

première revue de ce genre créée dans le monde entier.



EXPOSITION D'ÉCHANTILLONS ET BUREAU DE VENTE AU SIÈGE SOCIAL
13, Rue d'Hauteville, PARIS. Tél. : Louvre 24-06

ARTICLES MÉTALLIQUES




MARQUE DE



FABRIQUE

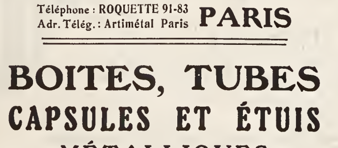




Albert PIERRE

1, Boulevard Voltaire

Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : Artimétal Paris **PARIS**



BOITES, TUBES
CAPSULES ET ÉTUIS
MÉTALLIQUES

POUR

Parfumeurs, Pharmaciens, Confiseurs, etc.

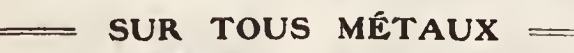


SPÉCIALITÉ D'ARTICLES
EN ALUMINIUM PUR
MODÈLES RICHES





Découpage, Estampage, Emboutissage



SUR TOUS MÉTAUX









ETIQUETTES
GASTON JEANBIN
MAISON FONDÉE EN 1840
TIMBRAGE ET REHAUSSAGE
CROQUIS MODERNES ET DE STYLE
TÉLÉPHONE ARCHIVES 26-05
CRÉATEUR des GRANDES MARQUES
Le plus grand stock d'étiquettes prêtes à l'avance
Direction & Ateliers
38, Rue Ste Croix-de-la-Bretonnerie
PARIS (IVe)
AGENT POUR LA RÉGION DU SUD-EST
J. REGEAT
64, Grande Rue
la Mulatiere - pres LYON





PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ

Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.

Reconnu le Meilleur

de tous les Papiers à Filtrer

FILTRES PRAT-DUMAS

POUR ANALYSES

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs

à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)

Rubans-Réclame

POUR PAQUETAGE

L. & A. ANDRÉ

87 et 87 bis

Boul. Poniatowski

PARIS (12e)

Téléphone : DIDEROT 03-22

EXPORTATION

ANCIENNES MAISONS

DESCHAMPS & BERTAU et P. CAZES

Fondée en 1825

Georges CAZES, successeur

20, Rue de Javel, PARIS. — Téléphone : SAXE 44-50

Notre Devise :

Ne faire qu'une chose ; La bien faire.

FABRIQUE de Peaux de Baudruches pour Flaconnage

TRANSPARENTES - OPAQUES CAPSKIN)

LIVRAISON RAPIDE

POUR LA RÉGION LYONNAISE { Représentés par M. RÉGEAT, LA MULATIÈRE (Rhône)

C. FLORENT-FAURE

VERRERIES DE LA MOUCHE

46, Chemin des Cures, LYON

TOUS GENRES DE

VERRERIE POUR PARFUMERIE

ET POUR PHARMACIE

Verrerie des Vernes

RIVE-DE-GIER (Loire)

HORS CONCOURS

SPÉCIALITÉ DE

FLACONS de PARFUMERIE

Bouchage à l'émeri - - - Taille

Gravure au sable et à l'acide, etc.

Métalline

Solution métallique liquide en toutes couleurs pour

CAPSULAGE

de tous Bouteilles et Flacons

La Métalline

Supprime la machine à capsuler et les capsules de différentes dimensions.

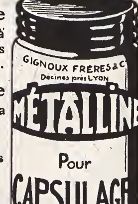
La Métalline

Imitation parfaite de la capsule étain.

GIGNOUX Frères - & BARBEZAT

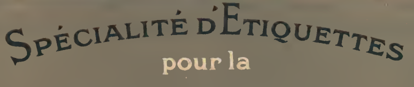
Fabricants Spécialistes

à DÉCINES (Isère) près LYON




Bonfils et de Lajaumarie
MONTÉLIMAR
Houppes
LICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON


IMPRIMERIE ARTISTIQUE
EN COULEURS
MANUFACTURE SPÉCIALE
DE
CALENDRIERS
ET
TABLEAUX - RÉCLAME
RUE VICTOR-LAGRANGE, 30
ANCIENNEMENT CHEMIN SCARONNE
LYON
TÉLÉPHONE 37-91



Spécialité d'Etiquettes pour la PARFUMERIE

Douin & Jouneau

3, Rue Papin



PARIS

Grand Choix d'Etiquettes Omnibus













Envoi gratuit & franco de tous échantillons sur demande

ÉTIQUETTES POUR LA PARFUMERIE

MAISON FONDÉE EN 1838

DOUIN & JOUNEAU

3, Rue Papin (Square des Arts & Métiers) ◘ PARIS



Nous avons en magasin un grand choix d'ÉTIQUETTES passe-partout pour tous les Articles de PARFUMERIE, de même qu'un nombre important de modèles d'ÉTIQUETTES sans aucun texte, permettant des réimpressions typographiques.

Nous nous chargeons de la création de tous modèles spéciaux, et établissons tous les croquis, dessins ou maquettes qui nous sont demandés.

Nous faisons aussi, à titre gratuit, pour notre clientèle, les recherches concernant les dépôts de Marques de Fabrique lorsque ces dépôts sont effectués en France.

Envoi gratuit et franco de tous échantillons et de tous renseignements concernant ces articles.

We hold in stock a large selection of LABELS ready for use for all kinds of PERFUMERY goods, as well as a great number of models of LABELS without wording allowing typographical reprinting.

We undertake to create all special styles and prepare all sketches, draving or rough models on request.

All samples and particulars concerning these goods sent free and postpaid, on application.

Poseemos en almacén gran surtido de ETIQUETAS todas hechas para todos los articulos de PERFUMERÍA, é igualmente importante cantidad de modelos de ETIQUETAS sin texto alguno, lo cual permite reimpresiones tipograficas.

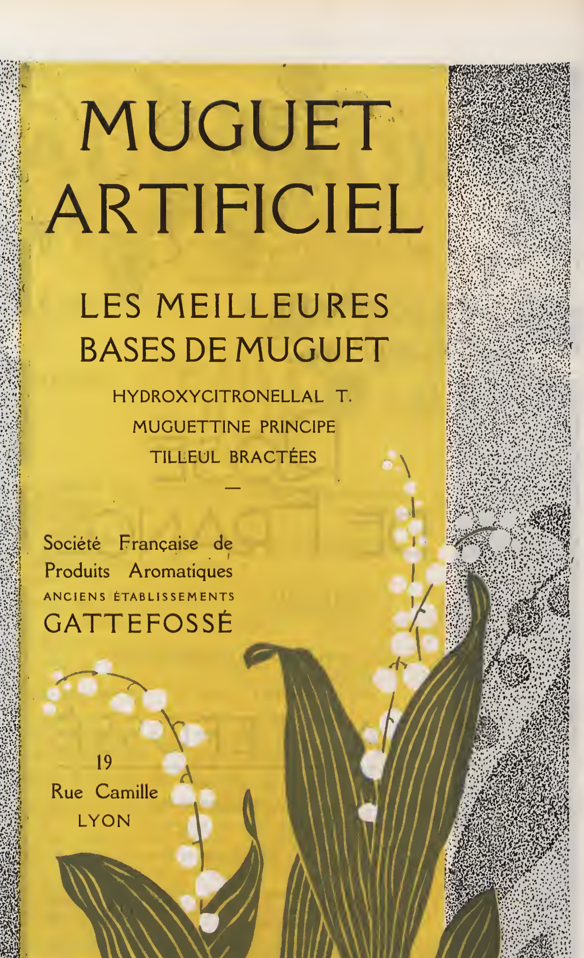
Nos encargamos de la creación de toda clase de modelos especiales y establecemos todos los dibujos ó croquis que se nos pida.

Envio gratis y franco, si se solicita, de muestras de toda especie y de todos los informes referentes á estos articulos.

Temos no armazem uma grande escolha de ROTULOS para todós os artigos de PERFUMARIA, como tambem uma quantidade importante de modelos de ROTULOS sem texto algum, permitindo reimpressões tipograficas.

Encarregamo-nos da creação de quaesquer modelos especiaes e estabelecemos todos os esboços, desenhos artisticos que nos sejam requisitados.

Envio gratuito e franco a pedido de quaesquer amostras e de todas as informações referentes a estes artigos.



Anciens Etabl^{ts} Legendre, Lyon



LAVANDES

PURE ESSENCE DE
LAVANDE DE FRANCE

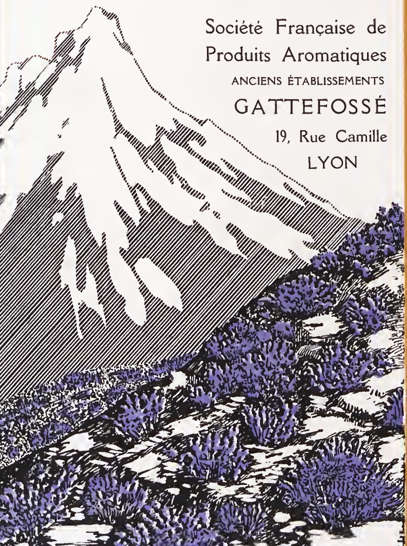
PRODUITE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME

LA LAVANDE FRANÇAISE

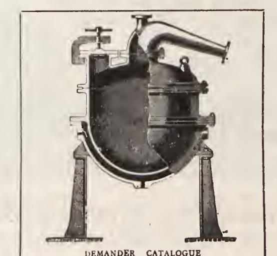
DANS LE MONT VENTOUX

Les plus importantes Cultures du Monde
2400 hectares

MEMBRE ASSOCIÉ ET VENDEUR :



Société Française de
Produits Aromatiques
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ
19, Rue Camille
LYON





Essence de Géranium de France

GARANTI PUR

PRIS CHEZ LE DISTILLATEUR



Écrire à :

Auguste BOBENRIETH, 6, rue Michel-Ange, CANNES (A.-M.)

Vous devez nous demander une Annonce dans

Notre Numéro de la Foire de Lyon

150 pages intéressantes à tous égards

N. V. CHEMISCHE FABRIEK "NAARDEN"

BUSSUM (Hollande)

Dépt. : **Parfums Synthétiques, Huiles Essentielles** — Adresse télégr. : **Chemische Bussum**

HÉLIOTROPINE 100 %

Chimiquement pur
Fabrication spéciale

DEMANDER ÉCHANTILLONS ET PRIX

CHAUDRONNERIE EM. RENAUD Téléphone : Roq. 30-63 **7, Passage St-Pierre-Amelot, PARIS**

Fournisseur de la Faculté des Sciences et des principales Usines de Parfumerie Produits Chimiques, etc., etc.

Conges et Réservoirs à Parfums. — Appareils à distiller, à évaporer, à cuire. — Appareils macérateurs. — Appareils à distiller l'eau. — Appareils à distiller les Roses, à feu nu et à vapeur. — Autoclaves, Bassines, Réfrigérants et tous Appareils, Serpentins et Tuyauteries en cuivre, acier, plomb, etc., etc.

Retenez d'avance votre Stand au groupe de la Parfumerie



FOIRE DE LYON

A.V. LYON

40 ans d'expérience

et de perfectionnements dans la fabrication des savons nous permettent de garantir

la qualité parfaite de nos produits

Vue panoramique de nos Usines prise en avion (août 1920)

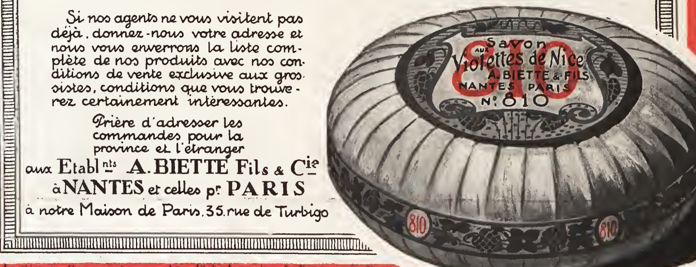
- Nos usines couvrant aujourd'hui plus de 10.000 mètres de terrain, pourvues du matériel le plus moderne et le plus perfectionné, peuvent assurer dans les meilleures conditions de livraison et de rapidité, l'exécution de toutes les commandes qui nous viennent de France et du monde entier.
- Nos savons dont la vente annuelle atteint **10 millions de pains**, par la douceur et la pureté de leur pâte, par la finesse de leur parfum, justifient la préférence que les consommateurs n'ont cessé d'accorder à notre marque.

Vous connaissez déjà notre inimitable 810

- Nos autres types sont aussi parfaits et c'est pourquoi nous croyons mériter notre devise :

les Savons BIETTE

font les délices de la toilette



Si nos agents ne vous visitent pas déjà, donnez-nous votre adresse et nous vous enverrons la liste complète de nos produits avec nos conditions de vente exclusive aux grossistes, conditions que vous trouverez certainement intéressantes.

Prière d'adresser les commandes pour la province et l'étranger aux Etabl^nts A. BIETTE Fils & Cie à NANTES et celles p^r PARIS à notre Maison de Paris, 35, rue de Turbigo

Le Gérant, GATTEFOSSÉ.

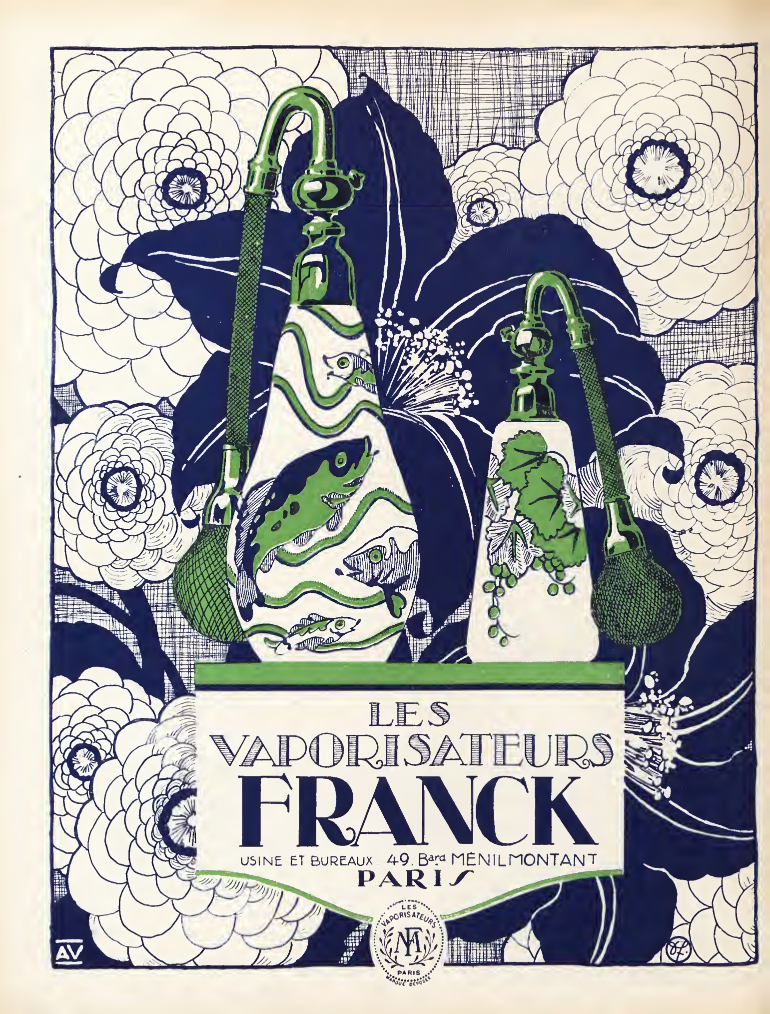
Anc. Etab. Legendre, J. BATAILLARD, directeur
14, rue Bellecordière, Lyon



LA PARFUMERIE A LA FOIRE de LYON

ÉDITÉ PAR: LA PARFUMERIE MODERNE

1920


LES
VAPORISATEURS
FRANCK
USINE ET BUREAUX 49, Bard MÉNILMONTANT
PARIS
LES VAPORISATEURS
PARIS
MARQUE DÉPOSÉE



VIe FOIRE DE LYON

LA PARFUMERIE
A LA FOIRE

1920

NUMÉRO SPÉCIAL DE
LA PARFUMERIE MODERNE
19, Rue Camille, 19
LYON











PUBL. ARGENCE ET VIDAL . LYON.


LES PEIGNES
d'Auguste BONAZ
174, Rue du Temple
Paris
Téléph: Archives 36 59
Usine à Oyonnax
Ain
Classiques
& Nouveautés
Publ. ARGENCE et VIDAL. Lyon

PÉTROLE HAHN

La plus Grande Spécialité
pour les Soins de la Chevelure

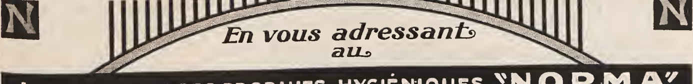
Vente facile

Bénéfice large

GROS :

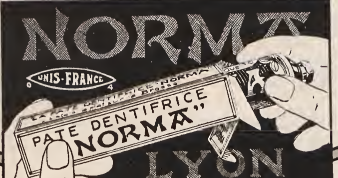
F. VIBERT, LYON

En vous adressant au

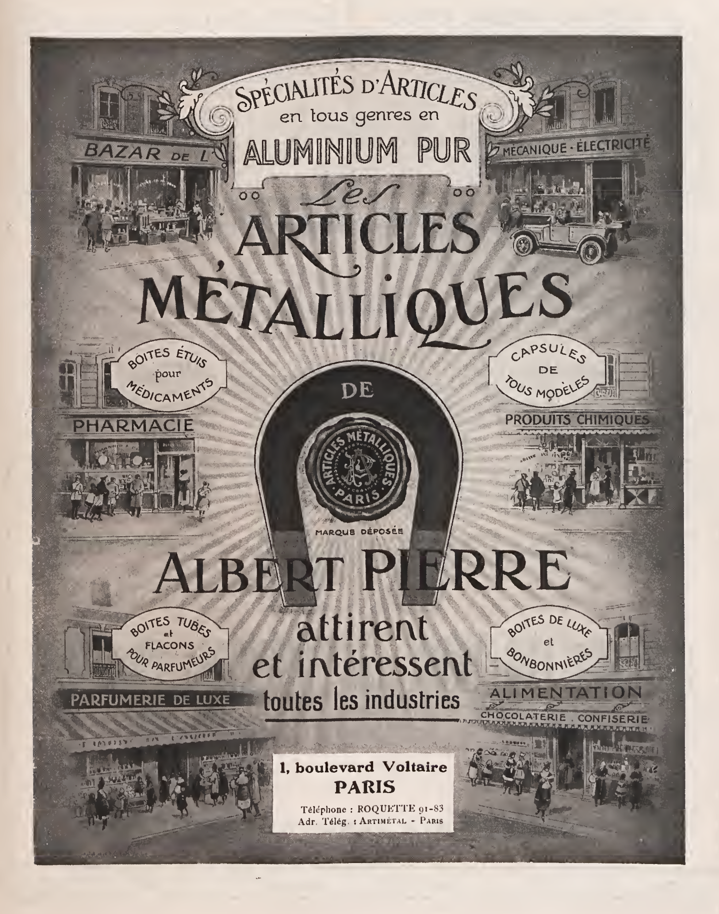


POUR UNE PÂTE DENTIFRICE A VOTRE MARQUE PERSONNELLE
vous êtes assurés d'avoir un produit rigoureusement parfait, fabriqué avec l'outillage le plus moderne, composé de matières premières de qualité supérieure et préparé scientifiquement

LIVRAISON EN VRAC ou conditionnement à votre **NOM**

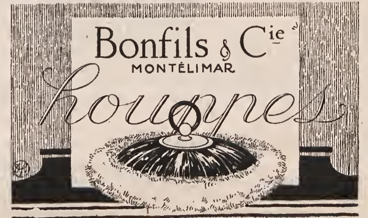


par des Chimistes — spécialistes de premier ordre.


SPÉCIALITÉS D'ARTICLES
en tous genres en
ALUMINIUM PUR
BAZAR DE L
MÉCANIQUE · ÉLECTRICITÉ
Les
ARTICLES
MÉTALLIQUES
BOITES ÉTUIS pour MÉDICAMENTS
CAPSULES DE TOUS MODÈLES
DE
PHARMACIE
PRODUITS CHIMIQUES
ARTICLES MÉTALLIQUES PARIS
MARQUE DÉPOSÉE
ALBERT PIERRE
BOITES TUBES et FLACONS POUR PARFUMEURS
attirent
et intéressent
toutes les industries
BOITES DE LUXE et BONBONNIÈRES
PARFUMERIE DE LUXE
ALIMENTATION
CHOCOLATERIE . CONFISERIE
1, boulevard Voltaire
PARIS
Téléphone : ROQUETTE 91-83
Adr. Télég. : ARTIMÉTAL - PARIS


ALUMINIUM
ETABLISSEMENTS BERLAN
70, rue d'Angoulême
PARIS
Téléphone Roquette-45-36
BOITES TUBES
COUVERCLES
METALLIQUES EN TOUS GENRES
SAVON DENTIFRICE
pour Parfumeurs et Pharmaciens
MODÈLES RICHES DÉPOSÉS
Catalogue, Echantillons franco sur demande
GIBBS
PARIS
BRILLANTINE





Bonfils & Cie
MONTÉLIMAR
houppes
CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON

Voir

à la dernière page

le

Répertoire Classifié

des

Annonces



Vous avez de
beaux bénéfices
à réaliser sur le
Rasoir de Sûreté
"LE TAILLEFER"
(Marque Déposée)
qui se trouve dans toutes les bonnes Maisons.
Pour l'Exportation et le Gros
tous renseignements et Catalogue vous seront fournis par
M. ROCHON
2, rue Docteur Bally, GRENOBLE (Isère). Téléph. 13-92.

UNIS-FRANCE

Crème Simon

CRÉÉE EN 1860

LA MEILLEURE — LA PLUS ÉCONOMIQUE

SANS RIVALE pour les Soins de la Peau



VAPORISATEURS DE TOUS SYSTÈMES
POMPES DE VOYAGE — CRISTAUX ARTISTIQUES

DESMAREST
H^TE DESMAREST, Succ^r

CATALOGUE SUR DEMANDE

9, Cour des Petites-Écuries
63, Rue du Faubourg-St-Denis
Paris (Xe)

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE
PARFUMERIE FRANÇAISE
63, rue de Wattignies, PARIS. Tél. Roq. 49-84

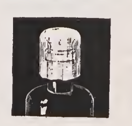
FABRICATION PERFECTIONNÉE

COSMÉTIQUES – FIXE-MOUSTACHES – FARDS GRAS – DENTIFRICE – CRÈME DE BEAUTÉ – FARDS ET POUDRES DE RIZ COMPACTES – VASELINE PARFUMÉE – BRILLANTINE – ETC.

Vente exclusive au Commerce de Gros. Conditionnement au Nom

PAPIER-FILTRE PRAT-DUMAS

GRIS ET BLANC, A PLAT ET PLISSÉ
Filtrant rapidement tous les liquides sans altération.
Reconnu le Meilleur
de tous les Papiers à Filtrer
FILTRES PRAT-DUMAS
POUR ANALYSES
PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs
à COUZE-SAINT-FRONT (Dordogne, France)



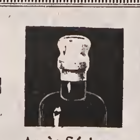
Avant Séchage

CAPES - VISCOSE

CAPSULAGE
HERMÉTIQUE ET INVIOLABLE

16, Rue du Louvre, PARIS

POUR LA RÉGION LYONNAISE :
DÉTHOMME, Représt, 57, rue de Créqui, **LYON**



Après Séchage

BEAUTÉ CAPTIVANTE PAR LE

VIF KAÏR

Sans - - - - - -
aucun danger

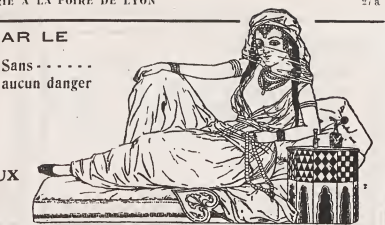
POUR AVIVER L'ÉCLAT DU REGARD

Vous avez vu cette Publicité
dans les Journaux illustrés.
Votre Clientèle vous demande
des Produits de ce genre et

VOUS NE POUVEZ TROUVER MIEUX

Demandez-nous nos conditions de gros

VIF KAÏR, 37, Passage Jouffroy, PARIS



SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE CHIMIQUE DE L'OUEST

Société Anonyme au capital de 1.200.000 francs
Siège social à PARIS
Usines à DARNETAL et à SAINTE-GENEVIÈVE, par Vernon

Fabrication de Produits chimiques purs et industriels. – Essences naturelles et de synthèse Colorants pour la Parfumerie et la Savonnerie

Produits de Beauté « SCAP »

EN TUBES

CRÈMES :
dentifrice, de beauté,
antirides,
etc.



SHAMPOOING-CREME
(nouveauté)
Vaseline, Brillantine
etc.

FABRICATION IMPECCABLE — BELLE PRÉSENTATION

Purificateur d'Air Redmount

Merveilleuse Nouveauté antiseptique
Le plus pratique, le plus élégant
et le meilleur marché
des desinfec ants aromatiques
pour Salons de Coiffure, Salles de Bains, W.C , etc.

CRÉATIONS ET MARQUES AU NOM DES CLIENTS

Adresser toute la correspondance à notre usine :
10, rue aux Juifs, à DARNETAL (Seine-Inférieure)

Si vous reculez

devant les frais de recherches, les tâtonnements, les ennuis de toute nature.

Il vous est facile

d'avoir des Produits de premier ordre, livrés en vrac ou présentés et conditionnés à votre nom, par les

Laboratoires AURELLA

qui fabriqueront pour vous

Poudres, Crèmes, Dentifrices
Produits de Beauté, Parfums

aux meilleures conditions.

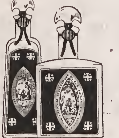
Ecrivez pour tous renseignements aux

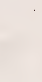
LABORATOIRES AURELLA, 5, Rue Palestro, PANTIN

PRODUITS HYGIÉNIQUES DU BON SAMARITAIN

7 et 9, Rue Foyatier, SAINT-ÉTIENNE (France)







ÉLIXIR DENTIFRICE
PATE DENTIFRICE
SAVON DENTIFRICE

LOTION CAPILLAIRE
Merveilleuse pr la Chevelure
EAU DE COLOGNE
Marque Violette, Rouge, Verte

EAU DES PYRÉNÉES
Souveraine, Tonifiante, pour Massages et Frictions

PRODUITS PARFAITS POUR LA CLIENTÈLE FAMILIALE

Demander prix de **GROS** et conditions spéciales pour **EXPORTATION**



L' "Obligation" d'Exporter

La crise du change se pose pour la France, malgré l'amélioration actuelle, avec une acuité toujours aussi grande et, après tant d'autres, nous voulons ici montrer aux parfumeurs français que notre pays doit exporter, que c'est pour lui une question de vie ou de mort.

On sait où nous en sommes. Pour ne parler que des principaux marchés avec lesquels nos transactions sont les plus fréquentes, aucun commerçant ou industriel français n'ignore que la livre anglaise vaut encore... 49 fr. 87 (25 fr. 25 avant la guerre), le dollar 12 fr. 80 (5 fr. 19 en 1914), le franc suisse 2 fr. 12 (1 fr. en 1914) (1). Le franc français est à peu près de partout (Italie, Europe Centrale, Russie et Balkans excepté), au tiers de sa valeur.

Voici les conséquences directes de cette situation : 1° cherté croissante de la vie puisque nous payons toujours de plus en plus cher nos achats à l'étranger ; 2° inflation fâcheuse de notre dette extérieure qui s'est augmentée automatiquement en même temps que diminuait la valeur de notre argent ; 3° conséquence de cette augmentation de notre dette, augmentation des impôts nécessaires pour en payer les intérêts.

Tout cela s'aperçoit très bien et tout d'abord, mais en réfléchissant davantage, on découvre d'autres aspects de la question.

S'il est vrai que seule l'exportation peut améliorer notre situation, il est également vrai que les possibilités d'exportation de la France sont assez limitées. Hormis les produits de luxe et les articles de mode, notre pays ne peut rien ou presque rien vendre au dehors puisque, depuis la guerre, notre production est insuffisante pour la plupart des produits de première nécessité ou de grande consommation. « Notre métallurgie sera la première de l'Europe », ont dit des voix autorisées. C'est exact à la condition d'ajouter « lorsque nous aurons du charbon ». Ce n'est donc pas la métallurgie qui peut nous venir en aide. Vêtements, chaussures, alimentation, notre production ne suffit pas. Nous le répétons : seules nos industries de luxe peuvent nous aider. Nous pouvons vendre de la parfumerie, nous pouvons vendre de la soierie, des fourrures confectionnées, nous pouvons vendre des bijoux, des objets d'art, de la mode, tout ce qui n'est pas nécessaire à la vie, tout ce qui est « chic », tout ce qui a le cachet, le fini de la production française. Et voici le danger : pour fabriquer ces produits, nous achetons au dehors des matières premières. On sait qu'en plus de nos merveilleuses essences de France, et pour fabriquer nos parfums, nous achetons au dehors de nombreuses essences exotiques, de nombreux produits, tels que musc, civette, etc.; pour tisser nos soieries, nous achetons la soie dont la France ne produit qu'une infime quantité ; pour confectionner d'admirables vêtements de fourrure que les Russes eux-mêmes (grands producteurs cependant), venaient autrefois nous acheter à cause de leur coupe élégante, nous achetons des peaux un peu partout. Or, que se passe-t-il? Au fur et à mesure que notre franc a perdu de sa valeur,

(1) Cours à la date du 31 mai.

il a eu plus de peine à se défendre contre la puissance d'achat des autres monnaies. On frémit en songeant à la puissance actuelle du dollar venant nous concurrencer sur les marchés d'origine où nous achetons les matières qui, transformées chez nous, nous permettent de fabriquer les délicieux parfums, les beaux tissus, les belles fourrures, dont la vente au dehors défend et améliore la valeur du franc défaillant.

On comprend, dès lors, que nos industries de luxe n'ont pas le droit de se refuser à la demande extérieure. *C'est leur devoir strict* que de vendre à l'exportation la presque totalité de leurs produits. Même avec de plus grandes difficultés de transport, de recouvrement, il faut travailler à l'exportation pour conserver au franc un peu de sa valeur, afin qu'il puisse nous permettre d'acquérir en retour les matières nécessaires, sans lesquelles une bonne partie de ces industries même sombreraient inévitablement.

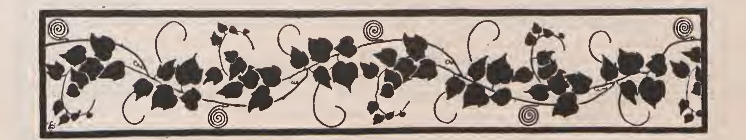
On voit le danger et l'obligation d'y parer.

On conçoit alors la nécessité d'un grand marché international tel que la Foire de Lyon où viennent nombreux des acheteurs de tous pays, où les échanges internationaux sont faciles, où notre production rencontre directement son acheteur et peut mettre au point avec lui les articles qu'il désire suivre. On apercevra de plus en plus l'utilité de cet admirable organisme de vente et l'industrie française des parfums nous louera de l'avoir défendu, d'avoir aidé par notre influence à son rapide développement et de telle manière que le groupe de la Parfumerie (groupe 34), est l'un de ceux dont le nombre des adhérents croît le plus rapidement chaque année.

En continuant dans cette voie, nous faisons logiquement ce que nous commande l'avenir de la France ; en publiant, cette année comme auparavant, notre numéro spécial, nous continuons, nous étendons l'influence dela grande foire française si propice au relèvement de notre pays, nous nous efforçons comme toujours de *servir*.

Nos lecteurs apprécieront.

Jean Renault.



La Sixième Foire de Lyon.

Nous présentons à nos lecteurs le quatrième fascicule hors série que la *Parfumerie Moderne* édite à l'occasion de la Foire de Lyon. C'est, en effet, en 1917 que nous avons eu l'idée de donner à nos lecteurs, avec un compte-rendu de la Foire, la liste classée des participants de l'industrie de la Parfumerie, des fournisseurs de notre industrie et des industries qui s'y rattachent.

Dès 1917, cette idée eut le plus vif succès et, dans tous les pays du monde, nos lecteurs habituels et ceux auxquels nous avions envoyé ce numéro spécial dans un but de propagande nous remerciaient et, chaque année ensuite, nous réclamaient le numéro avant sa parution. Cette année encore nous avons enregistré des demandes nombreuses et de tous les points de la terre.

C'est qu'en effet, les participants de la Foire montrent, en y venant, qu'ils désirent trouver de nouvelles relations et des débouchés encore inconnus d'eux. Ils sont disposés à fournir aux acheteurs étrangers, et ceux-ci, heureux de trouver groupées en un petit nombre de pages des maisons actives, ambitieuses de se créer une nouvelle clientèle, ne cherchent pas ailleurs d'autres adresses.

Nos clients de publicité qui annoncent dans ce numéro spécial, et ceux même qui, sans avoir fait d'insertions payantes, ont simplement figuré dans nos listes, peuvent témoigner de la véracité de nos propos, car il en est bien peu, sans doute, qui n'aient pas eu de demandes de marchandises, demandes qui leur sont venues des pays les plus divers où, nous le disons plus haut, la *Parfumerie à la Foire de Lyon* est attendue chaque année.

Malgré les difficultés grandissantes, plus grandes encore que pendant la guerre, nous avons pu donner le plus bel aspect à notre *numéro spécial* et nous prions nos lecteurs de considérer ce fascicule sous son angle véritable. Si notre numéro de Noël est artistique — autant que nous le pouvons, du moins — *La Parfumerie à la Foire de Lyon* est un numéro exclusivement commercial. Nous désirons avant tout qu'il soit utile et nous faisons notre possible... pour qu'il soit aussi agréable à recevoir et à feuilleter.

Avons-nous atteint ces deux buts? A vous, lecteurs, de nous le dire.

⁂

La Foire de printemps 1920 a débuté sous de fâcheux auspices et la grève des cheminots, déclanchée quelques jours avant le 1er mars, lui a porté, au moins dans les débuts, le plus grave préjudice. On peut même ajouter que nos amis les Allemands, habitués à utiliser les moindres incidents, n'ont pas laissé échapper cette occasion de faire à notre marché français une propagande à rebours qui a donné des résultats. En effet, même après la fin de la grève, les étrangers boudèrent tout d'abord et nous ne vîmes point, pendant les premiers jours, l'affluence habituelle d'Espagnols, d'Anglais, d'Américains du Nord et du Sud, qui venaient chaque année et, même durant la guerre, étaient les acheteurs les plus intéressants pour nous.

Quelques Espagnols, parmi lesquels nous avions des amis, nous mirent au fait et nous donnèrent la raison de cette abstention partielle de nos visiteurs accoutumés. En Espagne, paraît-il, on disait et on écrivait que Lyon était en révolution, que les grévistes et la police étaient en perpétuels conflits, que des coups de revolver étaient échangés dans les rues... On sait, Participants et Lyonnais savent, combien tout cela était faux et que grévistes et agents de police ne se battirent point. Mais, lorsqu'on habite Madrid ou Berne, il n'est pas facile de faire la part des exagérations intéressées et, sachant que la grève des cheminots, bien que terminée, paralyse encore les transports, que la ville de Lyon compte 50.000 grévistes, apprenant par les journaux — ob combien indépendants ! — que l'on se révolvérise dans les rues..... on préfère ne pas courir tant de risques et, malgré l'attrait d'un change plus que favorable, on reste chez soi.



Photo LEJEUNE, Lyon

Un coin du groupe de la Parfumerie (Groupe 34), place Bellecour.

On reste chez soi ou bien, décidé

par les attraits de la Foire de Leipzig, *si bien assortie, si bien achalandée, si bien tout* (!) — et par les attraits d'un change encore plus favorable, — on y court et c'est là que, réellement mitraillé, révolvérisé, immobilisé, on jure, mais un peu tard, de ne plus aller en Allemagne.....

On me comprend. La propagande habile des Allemands a détourné cette année de la Foire de Lyon une partie des étrangers qui y venaient chaque année et que la baisse de notre change devait allécher plus encore que les années passées.

Ajoutons, et ceci n'est point à la gloire de la Compagnie P.-L.-M., que certains départements français, tels que ceux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin qui, en 1919, avaient fourni de nombreux acheteurs, ont dû s'abstenir complètement, le direct Strasbourg-Lyon n'ayant été rétabli que le samedi 20 mars. Nous sommes surpris que la Foire n'ait pu obtenir du P.-L.-M. un effort plus rapide. (1).

Ajoutons que le temps a été également défavorable. Alors que, durant plus d'un mois, nous avions joui d'un climat pour ainsi dire printanier, les trois premières semaines de mars ont été des plus mauvaises : la pluie, parfois mêlée de neige à demi fondue, le froid, furent nos hôtes désagréables, et cela non plus ne fut pas encourageant pour les acheteurs.

Bref, notre Foire de printemps 1920 s'est passée dans les plus mauvaises conditions et, cependant, il s'y est traité, comme toujours, de bonnes et belles affaires et bien des participants nous ont dit très franchement : « Certes, cela ne vaut pas les résultats de 1919, notre chiffre est à peu près équivalent, alors que nous espérions mieux de la première Foire de la paix, mais nous avons vu des clients nouveaux, nous avons causé avec nos clients habituels, ils ont pu nous dire ce qu'ils désiraient et nous ont transmis leurs critiques et leurs compliments. Nous avons pu, nous-mêmes, en visitant d'autres groupes que le nôtre, passer commandes de matériel ou de matières premières, de conditionnements. On est venu nous faire des offres ; nous estimons, comme toujours, que la Foire de Lyon est une excellente chose et que cette année, comme toujours, elle nous a donné de très bons résultats ». C'est là la note générale : l'on espérait mieux, mais ce qu'on a pu réaliser est tout à fait intéressant et si les cheminots « conscients et organisés » n'avaient pas, en faisant le geste que l'on sait, donné des armes à l'Allemagne et à Leipzig, nous aurions enregistré un immense triomphe.

Voyons maintenant, dans le détail, ce que fut la participation des parfumeurs, de leurs fournisseurs et des industries annexes, et nous dirons en même temps les résultats constatés.

(1) Et l'abstention des Alsaciens-Lorrains fut sensible. Un de nos amis avait noté en 1919 les ordres de 110 clients de cette partie de la France. Cette année il n'a pas eu un seul visiteur de cette région.

LE GROUPE 34
A LA FOIRE DE PRINTEMPS 1920

Le groupe 34 se présentait cette année avec près de 136 participants vendeurs de parfumerie (matières premières ou confectionnés) et d'accessoires. On y comptait plus de 100 stands de parfumerie et c'est dire que les acheteurs y ont trouvé un très grand choix de produits de toutes sortes. Pour analyser les participations, nous prendrons tout simplement l'ordre alphabétique.

La **Maison Pierre Ausilia**, 19, boulevard Rabateau, Marseille, offre des savons parfumés de tout genre et de tous prix. C'est là une production de grosse vente et composée d'articles très bien sortis pour leur prix.

Avec les **Parfums Bagheera**, 6, rue du Caire, Paris (IIe), nous entrons dans la parfumerie de luxe et de haut prix. Après des recherches minutieuses et patientes, les administrateurs de cette marque de premier ordre ont réussi à créer des flaconnages de formes très pures et très simples à la fois. Si l'on y ajoute un boitage d'un luxe sobre, on comprend que, de suite, les Parfums Bagheera se classent dans la clientèle élégante et de bon ton. Leurs créations : Soir d'Amour, Un peu d'Oubli, Ambre Hindou, sont des Parfums à succès et je miserais bien volontiers sur leur vogue qui m'apparaît comme certaine. Du reste on peut citer encore leur « Chypre », leurs parfums de fleurs : Rose, Violette, etc... Les Lotions Bagheera, dans un genre bien différent, sont également des plus intéressantes pour le vendeur.

Nos lecteurs connaissent bien la marque **De Beffort et Cie**, 63, rue de Bondy, Paris, dont les fabrications en vaporisateurs et plus particulièrement en stiligouttes, sont des plus appréciées des parfumeurs qui aiment à faire leurs montages avec les fournitures de cette excellente maison.

La maison **Bernard-Escoffier Fils**, de Grasse, est aussi de celles que l'on est accoutumé de voir dans nos pages d'annonces. Elle célébrait, cette année, son centenaire et l'on trouvera plus loin (voir hors-texte), la notice qui la concerne et où sont exposées en détail ses diverses fabrications. On peut dire que, dans la production grassoise la Maison Bernard-Escoffier est de celles qui se classent au premier rang et il convient de signaler sa distillation de bois odorants qu'elle opère réellement dans ses usines.

MM. Maurice Bertin et Cie (Savonnerie et Parfumerie de Nantes) sont, comme on le sait, une importante maison dont la production est des plus appréciées.

La Firme **Betts et Co Ltd** (Tubes et Bouchons en étain pour parfumerie), 1, Waarf Road, City Road, Londres (Angleterre), est une des plus importantes maisons du genre dans le Royaume-Uni. Cette maison construit actuellement, paraît-il, une usine à Bordeaux pour produire ses articles pour le marché français.

MM. A. Biette Fils et Cie, de Nantes, sont aussi des amis de longue date de la Parfumerie Moderne et, par une coïncidence assez curieuse, la Maison Biette porte justement le titre de Parfumerie Moderne. Nous sommes heureux de ce rapprochement de pur hasard. Tous les acheteurs de savons connaissent le célèbre 810, le mieux parfumé des savons de toilette, disent les Etablissements Biette, et ils ont raison, croyons-nous. Disons aussi que toute la production de cette grande firme est des plus parfaites et susceptible de donner toujours complète satisfaction. Du reste les Etablissements Biette nous font connaître que leurs nouvelles constructions sont terminées, et que leurs bâtiments établis sur les données les plus modernes, et avec les machines les plus perfectionnées, leur permettent de répondre, dans la mesure des difficultés actuelles, à toutes les demandes, tout en garantissant, comme par le passé, la meilleure qualité pour le meilleur prix.

Les dentifrices **Bi-Oxyne et Oryl**, 12, rue Saint-Georges, Paris, sont parmi les meilleures marques qui s'offrent au public.

MM. J. Boissier et Fils (56, rue du Bourbonnais), fabricants de la Crème Berthuin, nous ont reçu avec leur amabilité habituelle et nous ont dit encore que leur production était manifestement insuffisante pour satisfaire à la demande. Nous ne pouvons que le regretter pour leurs acheteurs non satisfaits qui aimeraient à être approvisionnés de cette excellente marque.

Le stand de la **Maison Borry**, fabrique des peignes à Oyonnax, était tenu par M. Rifaux, leur excellent agent régional qui traite chaque année les plus belles affaires pour cette maison.

Nous avons revu avec plaisir, toujours aimable et souriant, M. Poilpré qui représente, à la Foire, la **Maison Botot**, d'ancienne et si bonne réputation. Délaissant un peu les Dentifrices célèbres, toujours égales à elles-mêmes, M. Poilpré nous a fait admirer et sentir les dernières créations de la Maison Botot en parfums de grand luxe. Ce sont des parfums charmants et de très jolie présentation. On comprend, du reste, que fabriqués par Botot, ils soient parfaits à tous égards.

La **Brosserie Ettingen**, d'Ettingen (Suisse), est une habituée de la Foire de Lyon et, chaque année, elle y note des ordres intéressants.

M. Henry Carimantrand, 19-21, impasse de l'Oreillon, Paris, venait à la Foire de Lyon pour la première fois. Les articles très divers en Tabletterie et Miroiterie, qu'il y offrait, y ont obtenu le plus vif succès.

Avec **MM. Chavigneau et Cie**, 37, Passage Jouffroy, Paris et Niort (Deux-Sèvres), nous rentrons dans la Parfumerie.

Les créateurs de la Parfumerie de Mai nous montrent, en dehors de toute leur série, déjà si connue (Crème de Mai, Poudre de riz Fleur de Mai ; Pâte, Poudre et Savon dentifrice « Miredent » etc.), une production très étudiée en nouveaux parfums et produits de Beauté. Le montage en est nouveau et original. Il s'agit de poudre et de crème de Beauté présentées en des grès artistiques tous signés et sous la désignation « Poudre de Grand'Mère et Crème de Grand'Mère ». Cette désignation simplette convient parfaitement à leur aspect rustique et vieillot.

Nous croyons que ces articles sont appelés à un très vif succès tant en France qu'à l'exportation.

La Compagnie Manufacturière de Paris, 9, rue Rougemont, Paris, nouvelle venue, elle aussi, à la Foire de Lyon, n'avait pas reçu ses marchandises. Toutefois elle a présenté une série de Schampoings extrêmement intéressants et des articles spéciaux pour la coiffure de mariées. Voiles brodés et couronnes de fleurs d'orangers et de fleurs hautes Nouveautés pour mariées.

Parmi les maisons parisiennes les plus cotées, la **Parfumerie Coudray** (Darasse et Colmant), 348, rue Saint-Honoré, est l'une des plus sérieuses. Sa production est surtout composée de séries moyennes et de grande vente. Tous ses articles, de très bonne qualité, sont de gros succès à l'exportation.

Voici le stand de la **Crème Béatrice** (Harmelle-Salarnier, à Crépieux pr. Lyon), dans la vitrine duquel la blanche statue et les deux coupes emplies de crème, étalage habituel de la Crème Béatrice, obtiennent leur habituel succès. On sait que la Crème Béatrice est maintenant classée parmi les toutes premières marques du genre et le travailleur qu'est M. Salarnier est par là fort heureusement récompensé de son gros effort.

Ici c'est la **Crème Simon** qui n'a rien perdu de sa vieille réputation. Nous ne nous attarderons pas sur ses mérites. Nos lecteurs, parfumeurs du monde entier, la connaissent depuis 1860 et savent que, parmi toutes les marques qui s'offrent à la vente, elle reste la Crème Simon. N'est-ce point suffisant ?

Un parfumeur lyonnais, **M. Cré-Rossi**, 60, cours d'Herbouville, Lyon, dans une production très variée de parfums, lotions, et eaux de Cologne, se recommande de particulièrement par ses teintures Nosy-Bé dont il est le grand spécialiste. Il a noté de belles commandes sur cet article.

Le **Dermosol**, lait oxygéné antiseptique fabriqué par l'Union Centrale de la parfumerie, à Villemonble (Seine), est présenté à la Foire de Lyon par M. Léoboltdi, son concessionnaire général. On sait l'activité de M. Léoboltdi dont le nom est bien connu en parfumerie et l'on sait qu'il ne s'occupe que de produits de premier ordre. Nous signalerons donc, en même temps et dans le même stand, les parfums de luxe **Flora Lutetia**, parmi lesquels nous signalerons **Senteurs idéales** et **Charmes d'Etoiles**.

M. Léoboltdi présente en ce même stand, les excellents produits des Laboratoires Cleaness, la pâte dentifrice **Clinodont** et les savons pour la barbe **Clino** et **Super-Clino**, articles parfaits, tant au point de vue de la fabrication que de la présentation qui est des plus heureuses. Nous apprenons, du reste, que les Laboratoires Cleaness, qui ont toutes les raisons de voir grand, sont sur le point de monter leurs fabrications en de très vastes locaux, afin de pouvoir répondre à la demande de plus en plus importante dont ils sont l'objet.

La Parfumerie **Jane Derval**, 84, rue des Petits-Champs, Paris, a une participation très remarquée des acheteurs soucieux de connaître des marques d'avenir.

La Maison **Descollonges Frères**, place de Croix-Luizet, à Villeurbanne, est l'une des firmes françaises de matières premières pour parfumerie qui fournissent le plus à l'exportation, et cela, à la satisfaction de ses clients de tous pays. Elle a pu en voir quelques-uns à la Foire et, avec leurs félicitations, a noté leurs commandes.

Mlle Henriette Desmarest, 9, passage des Petites-Ecuries et 63, faubourg Saint-Denis, à Paris, dirige actuellement la très ancienne maison qui porte son nom. Elle est bien connue dans le monde des acheteurs pour ses articles de bon goût et très sérieusement fabriqués. La Foire de Lyon, où elle venait pour la première fois, lui a fait enregistrer des ordres intéressants.

MM. Dupont et Cie, 44, rue de Turbigo, Paris, sont toujours les grands spécialistes bien connus de la brosserie fine.

Les **Etablissements Charles**, à St-Sulpice (Tarn), font de la brosserie fine genre Paris.



Photo LEJEUNE, Lyon

Les Ministres visitent la Foire sous la conduite de M. Herriot et de divers personnages officiels.

Les **Etablissements Loonen**, 8, rue Faubourg-l'Abbé, Paris (III°) venaient pour la première fois à la Foire de Lyon. Le choix très varié, qu'on trouvait en leur stand, a beaucoup intéressé les acheteurs.

MM. Féret Frères, 60, faubourg Poissonnière, Paris sont, on le sait, des commissionnaires en parfumerie très réputés et connus. En vendant de la parfumerie, l'idée leur est venue tout naturellement d'en fabriquer eux-mêmes et c'est ainsi que furent créées les séries Hyaline qu'une publicité abondante a fait connaître rapidement. Ce sont, au reste, de bons articles, très gentiment présentés.

Les **Vaporisateurs Franck**, c'est ainsi qu'il faut dire, sont chaque année un des succès de la Foire de Lyon. M. Marcel Franck ne se contente pas, en effet, d'être un commerçant avisé, il s'efforce de donner à sa production un cachet particulier et les pièces d'art qu'il apporte à chaque foire ne sont jamais de celles que l'on peut trouver chez tout le monde. Tous ses articles de prix sont d'un goût qui porte la marque de sa personnalité. Nous avons admiré, notamment, des faïences exquises et ses verres décorés, ses émaux signés Quenvil qui ont eu tant de succès, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris.

Les articles de toilette et ongliers de la **Maison Fromageau**, 17, rue de Lancry, Paris, sont présentés à la Foire de Lyon par **MM. Champion**, avec lesquels nos rencontres de chaque année nous ont fait nouer de cordiales relations. MM. Champion avaient, cette année, cinq stands et

c'est chez eux que je suis allé prendre mes renseignements, tâter le pouls de la foire, en quelque sorte, afin de savoir exactement ce qu'elle pouvait donner. Lorsque les frères Champion ne prennent pas d'ordres, on peut être assuré que personne n'en prend. Le sourire accueillant, la lavallière en bataille, ils ont vraiment la manière et leur client qu'ils connaissent si bien, du reste, et traitent avec tant d'adresse et de loyauté, donne, donne des ordres. MM. Champion sont, parmi les as de la Foire. Il est bon d'ajouter qu'ils représentent des marques excellentes. Nous les donnons ci-dessous.

La **Maison Fromageau,** déjà nommée, est le type du fabricant consciencieux qui ne produit que des articles bien faits, finis et de belle qualité. Sa participation à la Foire était, cette année, orientée surtout dans les belles pièces de haut prix.

L'Oréal est une des marques de teintures les plus connues. Une large publicité, de réelles qualités et aussi le zèle des collaborateurs qui la poussent avec ardeur, ont classé partout cette teinture. La Foire de Lyon lui a apporté de nouveaux acheteurs.

Les parfums **Oriza-Legrand** (A. Schull et Cie), parfumeurs, 9, boulevard de la Madeleine, Paris, étaient aussi offerts aux acheteurs de la Foire par les Frères Champion. Très franchement, nous dirons que ce sont là de belles séries, d'un goût parfait et nous estimons qu'elles méritent le plus franc succès. Au reste, les résultats de la Foire sont là pour nous prouver que nous avions raison.

Les vaporisateurs **Mokins,** vaporisateurs de poche, fabriqués par la Société Asie, 54, quai de Boulogne, à Boulogne-s.-Seine, sont toujours de ravissants petits bijoux et se vendent abondamment.

Le **Vif-Kair,** fabriqué par Mlle Doussin, 37, passage Jouffroy, à Paris, est un magnifique adjuvant de la beauté, par l'éclat et l'intensité qu'il donne au regard. Il est utile d'ajouter que son emploi ne présente aucun danger.

Nous terminons, ici, la série des cartes de MM. Champion et l'on peut voir que nous n'annoncions pas à tort une série intéressante.

MM. Gagnière et Cie sont, parmi les deux ou trois spécialistes qui, en France, font l'importation directe des éponges qu'ils achètent aux lieux de pêches. MM. Gagnière et Cie ont acquis, dans ce difficile négoce, une grande expérience qui leur permet de s'approvisionner aux meilleures conditions et de traiter leurs clients parfaitement, 17, place Bellecour, Lyon.

Les **Anciens Etablissements Gattefossé** portent maintenant une nouvelle désignation. C'est la **Société Française de Produits aromatiques** qu'il faut dire. En effet, au cours de l'année 1919, la Maison Gattefossé s'est transformée en Société anonyme au capital de 1.000.000 de francs, société dont M. René Gattefossé est devenu naturellement administrateur. Cette augmentation de moyens a permis à cette affaire si justement connue comme une des plus actives de France, de prendre une nouvelle extension. Qu'il s'agisse de produits synthétiques ou de produits naturels, la Société Française de Produits aromatiques est maintenant placée dans les meilleures conditions possibles pour livrer des qualités parfaites et aux meilleurs prix Elle est notamment concessionnaire de la vente de la Société, « La Lavande Française » qui groupe les plus importants producteurs de lavande ; elle continue la production des essences de Rose de France et, par des accords passés aux sources mêmes de production, elle obtient les essences françaises, italiennes ou exotiques avec toutes les garanties de pureté et aux tarifs les plus bas.

La S. F. P. A. est propriétaire de « La Parfumerie Moderne », dont M. René Gattefossé est toujours rédacteur en chef et qui, pour le plus grand bien de la Parfumerie Française poursuit, dans le monde entier, la bienfaisante propagande à laquelle elle se consacre depuis treize ans.

La firme **Gattelet,** 9, rue Chavanne, à Lyon, produit toujours de grosse brosserie et poursuit, avec succès, l'extension de sa vente à l'exportation.

Les brosses à barbe **Georges Plisson,** 30, rue du Rendez-vous, à Paris, ont eu de nombreux acheteurs.

MM. Giraud et Cie, 3 et 5, rue du Perron, à Oullins (Rhône), offraient de nouveau aux acheteurs, leurs intéressantes séries de parfums fins et lotions, eaux de Cologne, ainsi que le réputé Savon Rodoll, qui se fait une place de plus en plus grande dans les articles pour la toilette des enfants.

Le public et les acheteurs de parfumerie connaissent tous les fabrications des **Laboratoires Glyco,** Dentifrices Glycodont et Savon Glycoderma. Une publicité abondante et bien faite prospecte sans arrêt la clientèle de détail et facilite ainsi la tâche du vendeur. Les Laboratoires Glyco, 59, faubourg Poissonnière, Paris, ont fait de très bonnes affaires à la Foire de Lyon.

Les Parfums de luxe Héra sont, croyons-nous, cette année, les triomphateurs de la Foire. On nous a parlé d'un très gros chiffre traité par cette Maison, à son stand, pendant la réunion de Printemps. Tous nos compliments. La série Héra mérite, du reste, qu'on s'y arrête. Les fameux dentifrices bleus, inventés par cette Maison, sont à eux seuls une nouveauté qui vaut la forte somme. Incomplètement renseignés sur leur compte l'année dernière, nous n'en avions parlé qu'au point de vue de la nouveauté. Ils sont de goût agréable, ce qui est quelque chose, et parfaits pour les soins des dents qu'ils blanchissent réellement. Les parfums Héra, Soir d'Orient, Ambre d'Or, Violette des Iles, Cœur meurtri sont de grand style. La présentation en est ravissante. La série des fleurs est tout à fait remarquable, on y trouve notamment une Rose et un Jasmin parfaits. Les produits de beauté fabriqués par cette excellente firme ont été également très appréciés des acheteurs. C'est un succès de la réunion de printemps 1920. **Parfumerie Héra,** 81-83, rue de Chézy, Neuilly (Seine).

MM. Idol et Cie, rue de la Voûte, 24, Paris, avaient apporté à la Foire, divers produits et appareils pour coiffeurs. Appareils de prophylaxie éperdermique et capillaire, appareils de massage et de beauté, des elixirs capillaires, crêmes, brillantines, shampoings, lotions, teintures, etc.

Notons ici la participation de la **Parfumerie Kemler,** de Lyon (place des Jacobins). Il faut remarquer les progrès constants de cette maison dont les produits de beauté sont très appréciés depuis longtemps déjà, particulièrement le Lait-Poudre, — et qui a monté des parfums de fleurs, Violette, Rose, Lilas, tout à fait bien fabriqués.

La Maison **Kitzinger Frères,** 27, rue de Paradis, Paris, avait apporté de nombreuses nouveautés en vaporisateurs de tous prix.

La poudre de riz liquide est une des spécialités de la Maison **Labonne,** 74, rue du Dauphiné, Lyon, qui présente et vend tous parfums et produits de beauté.

MM. Lardenois et Cie, 20, rue de Montmorency, Paris, vendent leur brosserie fine de toilette.

Le brillant pour ongles et les produits de toilette **Rosytint,** 56, faubourg Poissonnière, Paris, ont obtenu un véritable succès et la Foire les a fait connaître de nombreux acheteurs intéressés par cette production.

Les parfums de **Marcy,** 120, avenue des Champs-Elysées, Paris, étudient des montages de luxe et, seules, les difficultés de toute nature que l'on rencontre actuellement, les ont empêchés de présenter des nouveautés étudiées et conçues, mais non encore réalisées. Leurs fabrications actuelles de parfums de vente courante n'est pas, au reste, sans intérêt.

La savonnerie **Louis Maurel,** 156, rue Abbé-de-l'Epée, à Marseille, est venue l'an dernier, à la Foire de Lyon et les résultats de sa participation furent tels qu'elle est revenue cette année, prendre sa place au milieu des stands du Groupe 34. Elle a traité des affaires intéressantes en savons de luxe, en savons de toilette et en poudre.

Notons au passage, les maisons **Ménard et Cousseau,** 2, boulevard de Laval, à Angers et **J.-L. Mermet et C°,** 5, place Vendôme, à Lyon, fabricants de brosses et de pinceaux.

Le Milton, « liquide clair comme de l'eau » est, nous dit Milton Manufacturing C. Ltd, 125, Bunhill Row., Londres. E. C. (Angleterre), un désinfectant de premier ordre. Le Milton a cent un usages et c'est beaucoup. Cette maison semble avoir traité de bonnes commissions à la Foire.

Molinard Jeune, 52, boulevard Victor-Hugo, à Grasse, est un habitué de la Foire de Lyon, où il lança ses nouveautés des années dernières. « Vieille Eau de Cologne », « Eau de lavande de Bonne-Maman », etc. Cette année, il nous présente des parfums nouveaux et son « Carino », une Violette, un Chypre, nous semblent appelés au plus vif succès.

La **Société Française des Produits de Beauté,** 12, rue Calmels, Paris, fabrique et lance avec une grosse publicité, la Crème des Cévennes, à laquelle nous souhaitons une bonne réussite bien méritée par l'audace commerciale de ses créateurs.

La manufacture **Louis Oberthur,** 1, avenue du Cimetière de l'Est, à Rennes, fabricant de brosses et soies, expose une production de belle qualité, mais ne peut prendre d'ordres, car elle est débordée de commandes.

Voici une jeune maison « Les Parfums alpestres Amy », de **Edouard Blain,** 248, rue de Créqui, Lyon. Cette firme de création récente, s'est fait une place importante dans la vente des parfums sur car-

tes. Elle a traité avec les grands magasins de France et amorcé d'importants ordres avec les acheteurs étrangers.

Opposons à cette affaire neuve, une firme déjà ancienne et que viennent de reprendre trois jeunes industriels pleins d'allant. La Parfumerie **Briau et Cie,** 18-20-22, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon, est actuellement aux mains de MM. Radix, Martin et Français, qui vont certainement lui donner un nouvel et vigoureux essor. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des efforts de cette intéressante maison

Les parfums de **Grenoville** sont, on le sait, classés parmi les produits de grand luxe et ont pris leur place au premier rang des grandes marques. Le Bluet, l'Ambre Hindou, la Nuit de Mai, le Chypre de Grenoville sont autant de succès incontestés. Présentation, sobre et de bon goût, qualité, tout y est. Grenoville, 108-110, avenue Péreire, à Asniéres (Seine).

La **Parfumerie Gueldy** n'offre au public que des produits d'un luxe de bon ton, parmi lesquels il convient de signaler « la Feuilleraie » et la « Rose de Gueldy ». M. P. Thibaud et Cie, 7 et 9, rue de la Boëtie, Paris, sont concessionnaires pour la France et les Colonies. Pour l'importation, s'adresser à Sergent et Cie, 82, rue d'Hauteville, Paris.

Notons encore les **Parfumeries de Gabilla,** 6, rue Edouard-VII, Paris, dont les parfums « Pour changer, Cordiality, Toute la France », comme tous les produits de cette maison, sont l'objet d'une riche présentation en couleurs vives.

La **Parfumerie Louy et Cie,** de Lyon, 87, rue de la Part-Dieu, se recommande par ses produits d'excellente fabrication.

Une autre maison lyonnaise, la **Parfumerie Louis Paulin,** 20, rue Vendôme, 18, rue Barême et 26, rue de Créqui, s'est créée une place de premier ordre par ses produits pour la rénovation de la chevelure, son semi-instantané, sa Lotion, son Instantané, son Inséparable, sa Poudre Fiou-Fiou d'Or et son Shampoing Fiou-Fiou, d'Or.

La Parfumerie Izmérina, Victor Desbats, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins (Rhône), s'est fait une spécialité des parfums sur carte.

La Parfumerie Mouilleron, 2, quai de Billancourt, Billancourt, Paris, offre au public des produits divers et de premier ordre.

La maison de Parfumerie et Savonnerie **F. Moreau et Fils** (A. Pitiot et Cie, successeurs), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne, est une maison de confiance appréciée du public pour son excellente fabrication.

La Parfumerie Selma, 20 et 20 bis, rue Dagobert, à Clichy (Seine), est renommée pour ses produits de beauté variés. Il convient également de signaler le « Dentix », dentifrice de premier choix.

M. O. Jonnet, fabricant de parfumerie à Pont-de-Beauvoisin (Savoie), est le créateur des parfums bien connus et légitimement appréciés, « Parfums d'Okys ».

Les Parfums Theulier, 34, rue de Bagneux, Montrouge, maison qui s'occupe spécialement des papiers-parfums et dont la fabrication est très étudiée.

L'importante maison **Pierre Dhumez et Cie, de Vallauris** (A.-M.), qui fabrique des matières premières pour la parfumerie, n'a pu venir à la Foire, où elle n'a pu présenter ses produits par suite de la crise des transports. Les marchandises qui étaient destinées à y figurer, ne sont arrivées que le 12 mars et M. P. Dhumez, le nouveau chef de cette intéressante maison, a décidé de ne pas venir à Lyon. Nous ne pouvons que regretter cette absence en raison des nouveautés que la nouvelle direction se proposait de présenter aux acheteurs et que nos lecteurs trouveront décrites d'autre part.

Poulin (Henry), d'Oyonnax (Ain) présente toute une série de démêloirs et décrassoirs en celluloïd, de sa fabrication qui se classe parmi les meilleures du genre.

Nous devons signaler de nouveau à l'attention du public qui les connaît déjà et a pu les apprécier, les **Produits Hygiéniques « Norma »,** 1, rue du Gaz, à Lyon-Villeurbanne, d'une qualité de tout premier ordre : Dentifrices Norma, Schampoing marque « Mon Schanpoing ». Leur récente installation leur permet de fabriquer des savons fins, marque « Sno », Bains de Pieds « Sno », et tous produits conditionnés au nom des clients.

Renou (Marcel), 5, rue Palestro, Pantin (Seine) livre au public d'excellents produits de Parfumerie et de Savonnerie, parmi lesquels les dentifrices « Aurella ». Parfums, Lotions, Fards sont autant d'articles intéressants pour l'Exportation.

L'éloge des **Parfums Rigaud** (A. Croissant, directeur-administrateur, 9, rue Vivienne, Paris) n'est plus à faire. Ne sont-ils pas connus du monde entier ? Mentionnons toutefois, parmi les produits de cette maison, son célèbre Lilas, ses inimitables parfums de Marthe Chenal, de Mary Garden, tous présentés avec un soin remarquable et un luxe dernier cri.

La Maison A. Roux (H. d'Heucqueville et A. Serre, success.), 13, rue des Archives, Paris (IVe), est appréciée pour ses produits de bonne fabrication.

Samuel (Raphaël), 10, rue Lafont, Lyon, offre aux grossistes des filets-front en véritables cheveux et en soie, une fabrication soignée.

La Maison Sarradin (Gustave), 7, rue de la Fosse, à Nantes, s'est fait aussi une spécialité, celle de la Parfumerie des Bébés. Ses articles sont vraiment intéressants, en particulier son coffret garni pour bébés Ils sont de vente très facile et sont de nature à intéresser tous les acheteurs de gros.

Sassi et Cie, de Paris, est une maison appréciée du public élégant pour ses houppes laine et cygne.

MM. Sauzé Frères, 25, rue d'Hauteville, Paris, sont des fabricants de parfums bien connus des lecteurs de la « Parfumerie Moderne ». Leur maison, en progrès incessant, prépare avec un soin minutieux et monte avec un goût parfait, des produits nouveaux, dont la vogue est considérable, particulièrement leur Eau de Provence qui remplace avantageusement l'eau de Cologne.

Qui ne connaît les **Savons Gibbs** (D. et W. Gibbs Lt, Londres), auxquels leur abondante publicité assure un succès toujours croissant, marchandise à nom anglais, mais de fabrication bien française.

La **Savonnerie du Miroir,** rue Neuve, Saint-Barnabé, Marseille, se signale à l'attention du public par ses produits de tout premier ordre. Elle s'est fait une spécialité de savons en poudre, toutes applications, toutes qualités, toutes préparations. Cette maison peut donner satisfaction à tous les acheteurs de ses produits dans des conditions de prix, de qualité et de présentation, introuvables ailleurs.

La **Savonnerie Michaud,** 89, avenue de la République, Aubervillers, se recommande par sa production en savons dont le plus apprécié est le savon « Onctuosis ».

Nous devons signaler la maison **Simon (Ed.) et Fils,** 10, rue Grenette, Lyon, qui fabrique des cheveux et filets très soignés.

Mentionnons également la **Société des Poudres de Lys,** qui s'est créé une place importante dans l'industrie de la Parfumerie par ses produits de beauté d'irréprochable fabrication, 10, rue de Maubeuge, Paris.

La **Société du Bon Samaritain,** de Saint-Etienne, 7, rue Foyatier, offre au public une intéressante production en parfums alcooliques : Lavande, eau de Cologne, lotion pour la chevelure, alcool de menthe, etc. Les produits de cette maison doivent se classer rapidement dans la clientèle familiale qui demande des articles sérieux.

Les produits de la **Maison Subinachi (R.) et Cie,** sont universellement connus des parfumeurs Cette maison fabrique des huiles essentielles, des essences naturelles et déterpénées et des parfums synthétiques. Elle est, dit-elle, la plus grande concurrence italienne aux maisons allemandes similaires, 51, rue Moscova, Milan (Italie).

Nous devons à la maison **Thibaud et Cie,** 7-9, rue de la Boëtie, une mention toute spéciale. Par son intelligente publicité et son excellente manière de vendre, elle s'est attirée une nombreuse et riche clientèle, ce qui constitue aussi la meilleure preuve de la perfection de ses produits. Rappelons que la maison Thibaud et Cie est concessionnaire général pour la France et les Colonies : des Savons Gibbs (savons pour la barbe, savons et pâtes dentifrices, savons de toilette, etc.) de la Maison D.-W Gibbs Ltd, de Londres, fondée en 1712 ; des parfums « Gueldy », des savons troués « Bagdor ».

Sous la raison sociale «**Vachon-Bavoux**», nous retrouvons une vieille et bonne maison lyonnaise bien connue, dont la réputation de probité commerciale n'est plus à faire et dont les produits sont universellement estimés, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

La maison **Vial (Jean-Marie),** de Saint-Etienne (Loire), se présente comme une vaste entreprise de fabrication de parfums de tout genre, tous d'irréprochable qualité. Elle possède huit usines florales aux Colonies françaises, dont les principales sont à Nabeull (Tunisie) et Casablanca (Maroc). Nous devons signaler, parmi les excellents produits de cette importante maison : son eau de Cologne, ses lotions variées, ses parfums pour l'exportation. Très remarquable et très appréciée également sa série de parfums « Alpiflor » très au point. Tous les produits de la maison Vial doivent intéresser le gros acheteur.

Terminons cette longue nomenclature, par la maison **Vibert (F.),** 89, avenue Berthelot, Lyon, universellement connue par ses excellentes spécialités pour l'hygiene et la toilette, fameuse surtout par son incomparable **Pétrole Hahn,** pour les soins de la chevelure.

Cette énumération des participants du groupe 34 étant terminée, nous devons signaler également un certain nombre de maisons qui, bien que figurant dans d'autres groupes, intéressent directement nos lecteurs, qui les trouveront classées, du reste, dans la liste que nous publions plus loin, page..... La *Société des Usines du Rhône*, la *Distillerie des Deux-Sèvres*, les maisons *Forwood Bross et Donaldson Limited*, *Rocca, Tassy et de Roux*, de Marseille, *Borgeaud Jules*, d'Alger, *Olivier et Cie*, 98, rue de la Victoire, Paris, sont trop connues des parfumeurs-confectionneurs pour qu'il soit besoin d'insister sur leur nom.

De même, MM. Thomas et Guinaurand (Eau de Cologne, Alcools de Menthe), De Ricqlès et Cie (Alcools de Menthe), sont des firmes classées dans la mémoire de tous les acheteurs.

N'oublions pas, au groupe 35, d'assez nombreuses maisons de peignes, parmi lesquelles, la maison Auguste Bonaz (d'Oyonnax) est incontestablement au premier rang. Elle a créé, cette année encore, de véritables œuvres d'art.

LES FOURNISSEURS DE LA PARFUMERIE

L'examen des collections offertes par les fournisseurs de la Parfumerie montre quelles réelles difficultés nos parfumeurs-confectionneurs rencontrent pour le montage de leurs produits.

Les matières premières (essences, produits exotiques, synthétiques, alcools, etc.) sont rares et chères. Leur rareté oblige les parfumeurs à se couvrir par des stocks importants afin d'avoir des produits suivis, de même qualité, et l'obligation de se couvrir ainsi leur fait engager des capitaux considérables.

Puis il faut songer aux flaconnages et aux conditionnements. La Foire de Lyon a permis de constater, une fois de plus, la carence de nos verriers et cela a rejeté les confectionneurs sur des matières autres que le verre et le cristal : porcelaines, faïences, terres cuites avec intérieur vitrifié, voire même sur les grès d'art qui ont inspiré quelques heureux montages.

Les cartonnages, les papiers de fantaisie, les étiquettes sont en hausse continue et, cependant, tant sont réguliers, malgré cela, les progrès de l'industrie des parfums, les cartonniers et les imprimeurs sont sur les dents, et livrent comme ils peuvent, c'est-à-dire avec d'importants retards...



Photo LEJEUNE, Lyon

Une inauguration sous les parapluies.

Au milieu de tous ces ennuis, que font les parfumeurs ? Ma foi, ils semblent s'y être accoutumés et n'en point trop souffrir. Ils savent maintenant qu'un montage nouveau s'étudie deux ans... et plus, ils soignent ou rénovent en la modernisant la fabrication et la présentation de leurs articles classiques et, de temps en temps, ils apportent à l'acheteur la série créée à grand'peine, qu'ils préparaient depuis si longtemps.

Voilà pour la production. Où en est la vente ? Certains disent, — ce sont de bien tristes prophètes, — que le débit en France est moins considérable. Et c'est possible. Mais ne croit-on pas que voilà bien plutôt un avantage qu'un inconvénient puisque cela poussera fatalement nos fabricants à rechercher la vente à l'exportation, pour le plus grand bien de notre change ? Si le prix de la vie, augmentant en France, amène nos concitoyens et surtout nos concitoyennes à limiter leurs achats d'objets de luxe et de parfumerie, ne pense-t-on pas que cela permettra à nos industries élégantes de satisfaire un peu mieux nos acheteurs du dehors ? N'oublions pas que nous avons *le devoir d'exporter*, n'oublions pas que nous avons dans nos mains le seul moyen d'activer le relèvement économique de notre pays. L'article que nous avons placé en tête de ce fascicule s'efforce d'exposer les multiples raisons pour lesquelles nous devons vendre au dehors et nos lecteurs y trouveront l'assurance que la diminution de la demande française, si cette diminution existe réellement, n'est rien autre qu'une excellente chose puisqu'elle nous obligera, presque malgré nous, à prendre la fourniture, si importante encore, que la consommation mondiale réserve à l'une de nos plus belles industries : la Parfumerie Française, de si bonne et vieille renommée.

P. A.

La « Parfumerie Moderne » a 13 ans d'existence



LISTE DES PARTICIPANTS

DE L'INDUSTRIE DE LA PARFUMERIE

ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

Matières Premières

Parfums naturels et de Synthèse

BERNARD-ESCOFFIER FILS, Maison fondée en 1820, Traverse-de-la-Roque, à Grasse (Alpes-Maritimes). Matières premières pour parfumerie.

Essences de Pays, de Bois odorants et exotiques. Essences rectifiées inaltérables pour Savons parfumés. Essences concrètes et liquides tirées directement des fleurs. Pommades et Extraits aux Fleurs. Huiles d'Amandes et de Noyaux. Eaux de Fleurs d'Orangers, Roses, Marasques et Pharmaceutiques.

BOAKE, ROBERTS (A.) & Cie Ltd, Distillateurs d'extraits et d'huiles essentielles. Fabricants de produits chimiques fins, 100, Carpenters Road, Stratford, Londres, E. 15 (Angleterre).

BORGEAUD (JULES), Essences, géranium, menthe, eucalyptus, etc., 12, boulevard Carnot, Alger.

DESCOLLONGES FRERES, Parfums synthétiques, place de Croix-Luizet, Villeurbanne (Rhône).

DISTILLERIE DES DEUX-SEVRES, RICARD ALLENET & Cie, Melle (Deux-Sèvres).

FORWOOD BROS & DONALDSON Ltd, Huiles essentielles, Gélatine, Colle, Ropemaker Street, Londres.

GATTEFOSSE (ANCIENS ETABLISSEMENTS), Société française de Produits aromatiques, Matières premières pour parfumerie, 19, rue Camille, Lyon.

LA SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES (ANCIENS ETABLISSEMENTS GATTEFOSSE) se présente a chaque Foire avec une importance accrue. Au cours de l'année 1919 son capital a été porté à 1 million de francs. Elle a perfectionné encore son organisation technique en même temps qu'elle multipliait partout ses comptoirs d'achat et ses agences de vente. Il en résulte que tant pour la fabrication des essences naturelles et synthétiques que pour l'importation d'essences d'origine, la SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS AROMATIQUES est placée de façon tout à fait exceptionnelle sur le Marché.

On sait que son Directeur, le chimiste R.-M. GATTEFOSSE est le créateur de l'Essence de Roses de France et qu'il est aussi le promoteur de la Société LA LAVANDE FRANÇAISE, qui groupe les plus importants producteurs de lavande, et dont la SOCIETE FRANÇAISE DES PRODUITS AROMATIQUES assure la vente.

Enfin, R.-M. GATTEFOSSE continue à diriger LA PARFUMERIE MODERNE, Revue technique des Industries du Parfum, qui circule dans le monde entier et jouit auprès de ses lecteurs d'une autorité incontestée.

MABBOUX & CAMELL, Parfums synthétiques. Fabricants de colorants d'aniline et produits chimiques, 42, rue du Bourbonnais, Lyon-Vaise.

OLIVIER & Cie, Toutes matières premières de Chine, Musc, 98, rue de la Victoire, Paris.

PIERRE DHUMEZ & Cie, Matières premières pour parfumerie, Vallauris (A.-M.), France.

ROCCA, TASSY & DE ROUX, Vanilles et Essences exotiques, 46, rue de Breteuil, Marseille.

SOCIETE CHIMIQUE DES USINES DU RHONE. Produits synthétiques, 89, rue de Miromesnil, Paris.

SUBINAGHI (R.) & Cie, Fabrique d'huiles essentielles et essences naturelles et déterpénées et parfums synthétiques, 51, rue Moscova, Milan (Italie).

Importateurs Intermédiaires

AGENCE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'INDO-CHINE, 51, avenue de l'Opéra, Paris.

L'Agence a pour but de favoriser le développement des échanges entre la France et l'Indochine, de faire connaître dans la Métropole les ressources et les

besoins de la Colonie, d'en vulgariser les produits en mettant à la disposition du Marché français des échantillons et toutes indications utiles, d'étudier leur adaptation aux besoins et aux goûts des consommateurs: de renseigner les initiatives et les capitaux français sur les facultés d'utilisation et de placement que leur offre l'Indochine, d'assurer la représentation et la production indochinoise auprès des Chambres de Commerce et dans toutes les manifestations de l'activité économique française (Foires et Expositions).

GARBIT & Cie, Importation de droguerie et de Graines de lin et de moutarde, 150, rue Saint-Pierre, Marseille.

GRAIL (GEORGES) & LE GAC (MARCEL), Importateurs-Exportateurs, Immeuble Grail, boulevard de la Liberté, Casablanca.

GROUPEMENT LYONNAIS DU MAROC, avenue de la Marne, Casablanca.

OFFICE DU PROTECTORAT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC, 21, rue des Pyramides, 19, rue d'Argenteuil, Paris.

SOCIETE COMMERCIALE « L'AFRIQUE DU NORD », Société d'importation et d'exportation de produits divers, 8, rue Sala, Lyon.

SOCIETE PERSO-EUROPEENNE, Téhéran, M. A. Aghayan, Directeur pour l'Europe, 120, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Produits Chimiques Droguerie Herboristerie, Huiles Corps gras, etc.

ANCEL (CH.), (TRUX-MISTRAL FILS, Représentant à Lyon), Silicates de soude et de potasse, à Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle).

La Maison Ch. ANCEL & Cie, de Rosières-aux-Salines, qui représente à la Foire aux Echantillons l'Industrie du Silicate, est outillée, grâce à l'importance de ses usines, pour fabriquer et livrer toutes les quantités de Silicate nécessaires, aux Savonniers et autres nombreux Consommateurs de cet article.

-BBOTS PURE DRUG Co Ltd, Fabricants de produits chimiques fins, Nottingham (Angleterre).

BIETRIX AINE & Cie (S. A. de L'ANCIENNE MAISON), Droguerie et Produits chimiques et pharmaceutiques, 29, rue Lanterne, Lyon.

BLANCHON (ANDRE), 28, rue Sainte-Pauline, Lyon.

Depuis très longtemps la Maison A. BLANCHON fabrique les Extraits de Sumac, les Sulforicinates et Huiles solubles.

BROWN & FORTH, Matières tinctoriales pour toutes industries, 10, Dolefied Bridge street, Manchester (Angleterre).

CHENAL & DOUILHET, Fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques, 22, rue de la Sorbonne, Paris.

ETABLISSEMENTS GIVAUDAN, LAVIROTTE et Cie, 50 à 56, chemin de Combe-Blanche, Lyon.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS CIRESIA, Raffineries d'Ozokerites, Cires, Cérésines, Paraffines, Pas-des-Lanciers (Bouches-du-Rhône), Dépôt : 127, avenue de la République, Vincennes.

GEOFFRAY & JACQUET, Fournitures industrielles, 8, quai Saint-Vincent, Lyon. Minéraux divers : talcs, blancs minéraux, kaoline, terre à pipe, silices, barytes.

POIZAT (J.), FILS (ANCIENS ETABLISSEMENTS POIZAT (P.) FILS & Cie, SUCCESSEURS, Produits pharmaceutiques, Droguerie, 24 à 30, rue de la Gare, Lyon-Vaise.

S.A.CHEMICHE FABRICK « GENEBO », Produits chimiques, Vinschoten (Hollande).

SOCIETE DE LA MELLERAYE, Raffinage d'huiles de vaseline, 17, boulevard Haussmann, Paris.

TREMEAU & Cie, Stéarinerie, Savonnerie, Vienne (Isère).

Produits Confectionnés

ANCIENNES USINES A. ROSTAND & FILS, Savonneries du « Naturel », 76, rue Sainte, Marseille.

BAGHEERA (LES PARFUMS), Paris, 6, rue du Caire (IIe), Produits de luxe. Extraits, Eau de Cologne, Poudre de Riz, Lotions, Dentifrices.

BERTIN (MAURICE) & Cie, Savonnerie et Parfumerie de Nantes. Agents régionaux : C. RIFAUX & J. CHAMONARD, 31, rue Romarin, Lyon.

BIETTE (A.) FILS & Cie, Fabricants de savons de toilette et parfumerie, Nantes.

Maison fondée en 1882. Membre du Jury, Hors Concours, Lyon 1914. Spécialité : Savons et Parfums 810. — Agence et dépôt à Paris, 35, rue Turbigo.

BI-OXYNE & ORYL, Dentifrice, 12, rue Saint-Georges, Paris.

BOISSIER (J. & FILS), Parfumeurs « Crème Berthuin », 56, rue du Bourbonnais, Lyon.

BOTOT (Société d'Exploitation des Produits), Dentifrices et Parfums de luxe, 10, rue de la Paix, Paris (IIe).

CHAVIGNEAU & Cie, 37, passage Jouffroy, Paris, et 32, rue des Trois-Coigneaux, Niort (Deux-Sèvres), Crème de Mai, Fleur de Mai (Pon-

dre de riz), Dentifrice « Miredent », Parfums, Fards, Savons *Fleurs de Mai.*

COUDRAY (E.), Parfumerie (DARRASSE & COLMANT, Successeurs), Tous articles de parfumerie en général, 348, rue Saint-Honoré, Paris (Ier).

CREME BEATRICE, HARMELLE-SALARNIER, Ingénieur-Chimiste, Licencié ès-sciences, Crépieux, près Lyon.

CREME SIMON (J. SIMON & Cie), Poudre Simon, Savon Simon, 66, rue de l'Université, Lyon.

Crème Simon créée en 1860, sans rivale. Prix de vente réglementés. Hors concours. Président du Jury, Exposition Internationale Lyon 1914.

CRE-ROSSI (EUGENE), Parfumeur. Parfumerie, Savonnerie, Alcool de menthe, 70, cours d'Herbouville, Lyon.

DENTIFRICES BOURLA (Les Produits), 22, passage des Petites-Ecuries, Paris.

DERMOSOL, Lait oxygéné antiseptique, fabriqué par l'Union Centrale de la Parfumerie de Villemomble (Seine), Concessionnaire général : O. LEOBOLDTI, 83, rue de Maubeuge, Paris.

DERVAL (JANE), Parfumerie, 94, rue des Petits-Champs, Paris.

FABRIQUE PARISIENNE DE SCHAMPOINGS, 9, rue Rougemont, Paris.

SCHAMPOING, à dissoudre et secs, articles spéciaux pour coiffures de mariées, voiles en tulle avec application de dentelles, voiles brodés, fleurs d'orangers, et fleurs Hautes Nouveautés pour mariées.

Pour les commandes pour la FRANCE, s'adresser à B. MAGDELEINE, Agent Général, 10, rue du Plat, à LYON.

FERET FRERES, Parfumerie Hyaline, 60, faubourg Poissonnière, Paris (Xe). Tél.-Central 69-29, Bloc Hyalin, Stick Hyalin, Hyalomiel, Amyderm.

FLORA LUTETIA, Parfums de luxe, Montreuil (Seine), Concessionnaire général: O. LEOBOLDTI, 83, rue Maubeuge, Paris (Xe).

GIRAUD & Cie, Savon Rodoll, Parfumerie fine, 3-5, rue du Perron, Oullins.

GLYCODONT (Dentifrices), GLYCODERMA (Savon pour la barbe), LABORATOIRES GLYCO, 59, faubourg Poissonnière, Paris, Tél. Bergère 37-09 et 36-84.

HERA (Les Préparations et Dentifrices Bleus), 81 et 83, rue de Chézy, Neuilly, Paris.

Ses PARFUMS élégants et de grand luxe : Soir d'Orient, Ambre d'Or, Violette des Iles, Amour de France, Cœur Meurtri. Ses FLEURS : Lilas, Jasmin, Rose, Violette, Œillet, Muguet. Ses PRODUITS de beauté garantis sans acide, sans bismuth, sans sels de plomb : Poudres de riz, Crème, Lait, Savons, Lotions. Ses EAUX de COLOGNE universellement appréciées. Ses DENTIFRICES Bleus (brevetés S.G.D.G.). Nouveauté sensationnelle. Produits de toute première qualité : Poudre, Pâte et Elixir.

HUILERIES ANTONIN ROUX & SAVONNERIES J.-B. PAUL, Savonneries du « Fer à Cheval », 1, rue Pythéas, Marseille.

IDOL & Cie, rue de la Voute, 24, Paris.

Appareils de Prophylaxie épidermique et capillaire. Parfumerie fine. Elixir capillaire. Crèmes, Brillantines, Shampoings, Lotions, Teintures pour cheveux. Appareils de massage et de beauté.

KEMLER (GEORGES), place des Jacobins, Lyon, Parfumerie Kemler ; Spécialité de Produits pour le visage, Lait, Poudre de riz, Crème Kemler, Parfums de Fleurs.

LABONNE (J.), Fabrique de parfumerie et de produits de beauté en général, 74, rue du Dauphiné. Bureaux, 6, rue des Tournelles, Lyon.

LABORATOIRE CLEANESS, Pâte dentifrice « Clinodont » et Savons pour la barbe « Clino & Super-Clino). Usine : 33, rue des Cloys, Paris (XVIIIe). Concessionnaire général : O. LEOBOLDTI, 83, rue Maubeuge, Paris.

MARCY (DE), Parfumerie, 120, avenue des Champs-Elysées, Paris (VIIIe). Usine aux Lilas (Seine).

MAUREL (LOUIS), Savonnerie de luxe. Savon en poudre. Savons de toilette. Savons spéciaux, 156, rue Abbé-de-l'Epée, Marseille.

MILTON MANUFACTURING Co Ltd, 125, Bunhill Tow, Londres E. C. (Angleterre).

MOLINARD JEUNE, Parfumeur, 52, boulevard Victor-Hugo, Grasse.

Spécialité d'Eaux de Cologne, Lotions et Eaux de Toilette, Extrait pour l'Exportation et Parfums de luxe, Poudres de Riz, Dentifrices, Alcools de Menthe, Crèmes.

NEIGE DES CEVENNES (Société Française des Produits de Beauté). Bureaux : 12, rue Camels. Usine : 42, rue Montcalm.

ORÉAL (L'), Teintures inoffensives pour cheveux, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

ORIZA LEGRAND, A. SCHULL & Co, Parfumeurs, 9, boulevard de la Madeleine, Paris.

PARFUMS ALPESTRES « AMY » EDOUARD BLAIN, Fabricant de parfumerie, 248, rue Créqui, Lyon. Spécialité de Parfums sur cartes de 12 et 24 flacons tiges, qualité extra. Belle présentation. Sachets de fleurs et lavande.

PARFUMERIE BRIAU & Cie (RADIX, MARTIN & FRANÇAIS, successeurs de SEBELLEN DESPINAY), 18-20-22, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

PARFUMERIE FLORA-LUTETIA, Fabrique de parfumerie, 80, rue Armand-Carrel, Montreuil-s.-Bois (Seine).

PARFUMERIE GRENOVILLE, 108-110, avenue Péreire ; 6-8, avenue Sainte-Anne, Asnières (Seine), Ses parfums : Bluet, Ambre Hindou, Victrix, Œillet fané, Chypre, Lilas en fleurs, Nuit de mai, Rêverie, Eau de Cologne russe.

PARFUMERIE GUELDY. Concessionnaire pour la France et les Colonies : P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, rue de la Boétie, Paris. Pour l'exportation s'adresser à SERGENT & Cie, 82, rue d'Hauteville, Paris.

LES PARFUMS DE GABILLA, 6, rue Edouard-VII et 8, pl. Edouard-VII, Paris (IXe).

PARFUMERIE LOUIS PAULIN, 20, rue Vendôme, 18, rue Barrême et 26, rue de Créqui, Lyon.

Résurrection de la chevelure, avec son Semi-Instantané, sa Lotion, son Intantané, son Inséparable, sa poudre Flou-Flou d'Or et son shampoing Flou-Flou d'Or.

PARFUMERIE LOUY & Cie, parfumeur, 87, rue de la Part-Dieu, Lyon.

PARFUMERIE IZMERINA, VICTOR LESBATS, Fabricant de parfumerie, 85, boulevard Emile-Zola, Oullins.

PARFUMERIE MOUILLERON, Fabricant de parfumerie, 2, quai de Billancourt, Billancourt-Paris.

PARFUMERIE-SAVONNERIE RAMSGATE, 22, passage des Petites-Ecuries, Paris.

PARFUMERIE & SAVONNERIE F. MOREAU & FILS (A. PITIOT & Cie, Successeurs), 77, rue Magenta, Lyon-Villeurbanne.

PARFUMERIE SELMA, Bureaux et Usines, 20 et 20 *bis*, rue Dagobert, à Clichy (Seine). Dentix, Dentifrice sans rival. Pâte, Eau, Poudre, Savon, Lotions Selma, Eau de Cologne, Crème de beauté, Savon pour la barbe, Shampoing, etc.

PARFUM D'OKYS, Parfumerie O. GONNET, Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

PARFUM THEULIER (LES), Les Papiers Parfums, 34, rue de Bagneux, Montrouge.

PIERRE AUSILIA, Savons parfumés, 19, boulevard Rabatau, Marseille.

PRODUITS HYGIENIQUES NORMA, 1, rue du Gaz, Lyon-Villeurbanne. Dentifrices Norma (Fabrication en vrac), Schampoing marque « Mon Schampoing », Savons de toilette extra-fins marque « Sno ». Créations au nom des clients.

REGENERATEURS LOUY (Parfumerie LOUY & Cie), rue de la Part-Dieu, 87, Lyon.

RENOU (Marcel), Parfumerie, Savonnerie, Dentifrices « Aurella », rue Palestro, 5, Pantin (Seine), Produits pour l'exportation, Produits de beauté, Fards.

RICQLES (DE) & Cie, Alcool de menthe, 133-135, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine).

RIGAUD (A. CROISSANT, Directeur-Administrateur), Parfumeur, 9, rue Vivienne, Paris (IIe), Magasin de détail : 16, rue de la Paix, Paris.

SARRADIN (GUSTAVE), Savon des bébés, Parfumerie des bébés, 7, rue de la Fosse, à Nantes.

SAUZE FRERES, Fabricants de parfumerie, 25, rue d'Hauteville, Paris.

SAVONNERIE DE LA GRAPPE (SOCIETE ANONYME anciennement GOUIN & Cie, Successeurs de JOUNET, Grand chemin de Toulon, 118, et 130, à Marseille.

Les savonneries de « LA GRAPPE » dont la fondation remonte à 1860 se sont fait une spécialité dans les Savons blancs de Marseille, pour le ménage, le blanchissage et la toilette, de qualité absolument supérieure et qui donnent la plus grande économie à l'emploi — Leur production annuelle est d'environ douze millions de kilogrammes. « LA GRAPPE D'OR », première marque de Marseille.

SAVONNERIE DU MIROIR, Spécialité de savons en poudre toutes applications, toutes qualités, toutes préparations, rue Neuve-Saint-Barnabé, Marseille.

La SAVONNERIE DU MIROIR est spécialisée dans les Savons en Poudre. Elle peut donner satisfaction à tous les acheteurs de ses produits, dans des conditions de prix, de qualité et de présentation introuvables par ailleurs

SAVONNERIE ET HUILERIE COURT DE PAYEN, Fabricant de Savons, 87, rue Sainte, Marseille.

SAVONNERIE MICHAUD, 89, avenue de la République, Aubervilliers (Seine).

SAVONS GIBBS (D. & W. GIBBS Ltd, Londres). Concessionnaires généraux : P. THIBAULT & Cie, 7 et 9, rue de la Boétie, Paris.

SOCIETE ANONYME DE SAVONNERIE MARSEILLAISE, 10, rue Vandel, Marseille.

SOCIETE DES POUDRES DE LYS, Parfumerie, 10, rue de Maubeuge, Paris.

SOCIETE DU BON SAMARITAIN, Parfumerie, 7, rue Foyatier, St-Etienne.

LA SOCIETE DU BON-SAMARITAIN, ST-ETIENNE, PREMIERE GRANDE MARQUE ; Offre au Public une intéressante préparation en EAU DE COLOGNE, EAU DE MELISSE, ALCOOL DE MENTHE, LOTION CAPILAIRE, EAU DES PYRENEES, ELIXIR CORDIAL ET VITAL. PRODUITS INCOMPARABLES POUR LA SANTE ET L'HYGIENE DU CORPS.

SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS DE BEAUTE, Fabrique de parfumerie, 12, rue de Calmels, Paris.

P. THIBAUD & Cie, Savon « Gibbs », parfum « Gueldy », parfumerie, 7 et 9, rue de la Boétie, Paris (Xe).

Cette Maison est concessionnaire général pour la France et les Colonies. — A. — DES SAVONS GIBBS (Savons pour la barbe. Savons et Pâtes dentifrices, Savons de toilette, etc.) de la Maison D.-W. GIBBS LTD de Londres, fondée en 1712. — B. — Des Parfums GUELDY. — C — Des Savons troués BAGDOR.

THOMAS (J.) & GUINAMAND, à Terrenoire (Loire), Fabricants en gros des Eaux de Cologne, sous leur marque « Etoile », Vingt ans de succès.

UNION CENTRALE DE LA PARFUMERIE, Produits de beauté hygiéniques et antiseptiques, Villemonble (Seine). Concessionnaire général : O. LEOBOLDTI, 83, rue de Maubeuge, Paris.

VACHON-BAVOUX, parfumeur-savonnier, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.

VIAL (JEAN-MARIE), Fabrique de parfumerie, huit usines florales aux Colonies Françaises, principales, à Nabeul (Tunisie) et Casablanca (Maroc), St-Etienne (Loire).

VIBERT (F.), Pétrole Hahn, Spécialité pour l'hygiène et la toilette, 89, avenue Berthelot, Lyon.

VIF KAIR éclat des yeux. Doussin, 37, passage Jouffroy, Paris.

Pour la Fabrication

ALLARD & LABORIER, Articles pour la Pharmacie et la Parfumerie, 126, boulevard de Charonne, Paris.

ALUMINITE (L'), Porcelaine, RENE GRUGIER, 17, rue de Chinchauvaud, Limoges. Capsules, creusets, tubes, touries et tous articles employés dans les laboratoires et usines de produits chimiques.

ARTESIENNE (SOCIETE), Produits chimiques, 27, rue Laffite, Paris (IXe).

BERNARDOT, Pèses et Thermomètres en tous genres, Vinomètres Bernadot, rue Charlot, 71, Paris.

BLANCHARD, Articles pour la Chimie, la Pharmacie, la Parfumerie, 47, rue Lhomond, Paris.

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS SOUFFLEURS DE VERRE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT, Siège social : 10, rue de Lanery, Paris.

CRISTALLERIA MURANO, 34, Corso Porta Nuova, Milan, Verreries scientifiques.

DANTO-ROGEAT & Cie, Fontes émaillées, 33 et 39, chemin des Culattes, Lyon. Manufactures de Fontes émaillées à l'usage des industries chimiques. Maison fondée en 1836.

Fournisseurs avant la guerre des plus grandes manufactures allemandes de produits chimiques et de matières colorantes depuis plus de cinquante années ; celles-ci, en effet, ne pouvant trouver dans leur pays des émaux possédant les qualités de résistance et de dureté comparables à ceux de cette Maison, se servaient chez elle. La Maison exporte ses fontes émaillées dans tous les pays du monde. Elle fabrique des récipients émaillés jusqu'à 4 mc., d'une seule pièce.

DE DIETRICH & Cie, Maîtres de Forges, Constructeurs, Usine à Niederbronn, Reichshoffen, Mortzwiller, Zinswiller, Mouterhouse, Cretzwald, Niederbronn (Bas-Rhin).

DELACOURT (A.), Ingénieur, 39, rue Fouquet, Levallois-Perret, Matériel pour Parfumerie, Savonnerie. Usines à Talence (Gironde), Téléph. Bordeaux 13-70. Direction et Services commerciaux : 39, rue Fouquet, Levallois-Perret. Adresse télégraphique : Delacourt, Levallois-Perret. Téléph. Wagram 88-39, 88-48, interurbain 279.

DESSALES-VINAY-JANIN, Manufacture d'appareils de chauffage pour l'industrie, 32, rue Bancel, Lyon.

DREVET (F.) FILS, Plomberie industrielle, pour l'industrie chimique et pharmaceutique, 84, chemin de Gerland, Lyon. Téléph. urbain et interurb. 4-99.

DUCOUP & GRIPOIS, Articles pour la Pharmacie et la Parfumerie, 9, rue des Guillemites, Paris.

DURIEUX (L.), Filtres spéciaux pour laboratoires; Cartouches pour extracteurs, 18, rue Pavée, Paris (IVe).

ETABLISSEMENTS GAIFFE-GALLOT & PILON, 53, rue de Paris, à Asnières (Seine), et 9, rue Méchain, à Paris. Pompes à vide.

FABRIQUE D'APPAREILS ELECTRIQUES FR. SAUTER, Bâle (Schorenweg).

GROSEL (ANDRE), Constructeur souffleur de verre, 33, rue Raspail, Alfortville (Seine).

GROZEL, Articles pour la Chimie et la Parfumerie, 33, rue Raspail, Alfortville (Seine).

JACQUINOT (L.), Thermomètres et Aéromètres, 25, boulevard du Temple, Paris.

KUSTNER FRERES & Cie, Ingénieurs-Constructeurs, Machines pour Parfumerie et Savonnerie, Genève (Suisse).

LEROUX, Pèses et Thermomètres en tous genres, 2, rue Malebranche, Paris.

LEVESQUE, Pèses et Thermomètres en tous genres, Ebullioscope Levesque, 5 *bis*, rue des Haudriettes, Paris.

MORLENT (J.-P.) & SAINTVILLE (G.), Matériel de laboratoire, Bayeux (Calvados). Dépôt à Paris, 20, passage des Petites-Ecuries.

PALACIN (F.), Fabricant de batteurs à crème, 22, rue Dumoulin, Lyon.

PLOMBERIE INDUSTRIELLE EN TOUS GENRES (F. DREVET & FILS), Bureaux et usines, 84, chemin de Gerland, Lyon. Téléph. urbain et interurb. Vaudrey 4-99.

Fabrication de tous les Appareils en plomb doux, plomb durci et adhérent sur tôle ou cuivre, concernant l'industrie chimique. Fabrication sur dessin.

QUARTZ FONDU (LE) (S. A.), Fusion du quartz et de la silice, Appareils de laboratoire, Chauffage électrique, l'Argentière-la-Bessée (Htes-Alpes).

ROISEUX (A.), Pèses et Thermomètres en tous genres, 24, rue Edouard, Nieuport (Seine).

A. ROISEUX, Verrerie soufflée et graduée, Chimie, Physique, 7, rue Mont-Valérien, Suresnes (Seine).

ROSA (E.), Pèses et Thermomètres en tous genres, 52, rue de Bondy, Paris.

ROSSIGNOL FRERES, Articles en verre soufflé pour toutes industries, rue de Turenne, 61, Paris (IIIe).

SOCIETE DU VERRE ETIRE, Articles pour la Chimie, la Pharmacie, la Parfumerie, 10, rue Thimonnier, Paris.

SAVY, JEANJEAN & Cie (S. A. au capital de 6.000.000 de francs), Ingénieurs-Constructeurs, appareils de broyage et séchage pour toutes industries, avenue Dubonnet, Courbevoie (Seine).

THERMAL SYNDICATE (THE), LIMITED, QUARTZ FONDU, 5, rue Dante, Paris. Inventeurs et Fabricants du Quartz Fondu, fabriqué par la fusion au four électrique. Matériel complet pour l'industrie chimique et articles de laboratoire.

VAUTHIER, Pèses et Thermomètres en tous genres, 10, rue Portefoin, Paris.

VERRERIE DE SAINT-FONS (J. FORAY), Verrerie soufflée et graduée, 8-10, rue des Ecoles, Saint-Fons (Rhône).

VILLAPLANA-AUBRY (H.), Articles pour la Parfumerie et la Pharmacie, 35, rue du Tapis-Vert, les Lilas (Seine).

WESTINGHOUSE (THE), Articles de stérilisation, 11, rue du Pont, Suresnes (Seine).

Pour le Conditionnement, la Présentation, l'Emballage, etc.

Verreries, Porcelaines

AHRENFELDT (CHARLES), Manufacture de Porcelaines, Limoges, 83, faubourg Montjovis.

ALLARD & LABORIER, Articles pour la Pharmacie et la Parfumerie, 126, boulevard de Charonne, Paris.

BLANCHARD, Articles pour la Chimie, la Pharmacie, la Parfumerie, 47, rue Lhomond, Paris.

BALLEROY (H. & A.), FRERES, Fabricants de porcelaine blanche et décorée, 35, faubourg d'Angoulême, Limoges.

BEAUREDON (MARTIAL), Porcelaines artistiques, 11, rue Jules-Noriac, à Limoges.

BLOCH (ACHILLE), Manufacture de porcelaines artistiques, 8, rue Pierre-Levée, Paris.

BORCK (DESIRE), Poterie d'art « Montières », 62, rue Le Nôtre, Amiens.

BOURGOGNE & LOIRE (ETABLISSEMENTS GUSTAVE REVOL PERE & FILS), Manufacture de porcelaines à feu, Saint-Uze (Drôme), Porcelaines et faïences à feu, Poterie fine, Cruchons et Amphores en grès pour liqueurs, Flacons en porcelaine décorée pour parfums, Pyrogène, Encriers et tous articles pour réclame et primes.

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS SOUFFLEURS DE VERRE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT. Siège social : 10, rue de Lancry, Paris.

COMPTOIR INDUSTRIEL FRANCO-TCHEQUE SUCHENEK & C°, Importation et exportation de la République tchécoslovaque, 5, rue Bergère, Paris.

CRISTALLERIES DE BACCARAT (COMPAGNIE DES), 30 *bis*, rue de Paris, Paris.

CRISTALLERIES DE PANTIN, 86, rue de Paradis, Pantin.

DUCOUP & GRIPOIS, Articles pour la Pharmacie et la Parfumerie, 9, rue des Guillemites, Paris.

FABRIQUE DE VERRERIE JOSEF KNIZEK S. A. CAR LIMITED, Oldrichov, près Teplice (Rép. tchécoslovaque).

A. FRANÇOIS (ANCIENNE MAISON PAROUTAUD FRERES), Porcelaine, 115, ancienne route d'Aixe, Limoges.

GIOVANETTI & FERRY, Verre gravé, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

GROZEL, Articles pour la Chimie et la Parfumerie, 33, rue Raspail, Alfortville (Seine).

HAVILAND FRERES (LA PORCELAINE FRANÇAISE), Porcelaines décorées, 7, rue Bleue, Paris (IXe).

HEMAIN FRERES, Verreries de Couzon, Flacons, Bouteilles, Gobelets, Rive-de-Gier (Loire).

JAYET FRERES, Verrerie, 41, chemin de Gerland, Lyon.

JOUVE (J.), Biscuits, Porcelaines, Faïences, Terre cuite, Articles de fantaisie en porcelaine, faïence, etc., 21, rue de Paradis, Paris. Fabrique à Aubervilliers (Seine).

LEON DADAT, Porcelaines, avenue Garibaldi, 86, Limoges.

MARCAS & DARDEL, 47, rue de Paradis, Paris (X^e).

PECONNET (GASTON), Articles fantaisie en céramique, Verreries d'art, Majolique, etc., 33, avenue Bénédictine, Limoges (Hte-Vienne).

PRIME MANIFATTURA ITALIANA TERRE COTTE ARTISTICHE DEL PROF. BROCCHI, Scultore Milano. Objets artistiques pour réclame, Statues, Flacons artistiques spéciaux pour parfumerie, Bibelots, Pots artistiques anciens.

QUENVIL (F. G.), Art et décoration, 47, rue d'Hauteville, Paris (X^e).

RUBERT HERMANOS, Fabricants de verrerie, 3 y 5, Calle Doctor-Dou, Barcelone.

ROSSIGNOL FRERES, Articles en verre soufflé pour toutes industries, rue de Turenne, 61, Paris (IIIe).

SOCIETE DU VERRE ETIRE, Articles pour la Chimie, la Pharmacie et la Parfumerie, 10, rue Thimonnier, Paris.

SOCIETA CERAMICA ITALIANA, Fabrique de porcelaine opaque, Laveno La Maggiore (Italie). Représentant : M. Pietro MAZZINI, 95, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE VERRERIE, Siège social : 56, rue Laffitte, Paris (IXe), Usine à Laignelet (I.-et-V.), Aniche, Souvigny, Rougemont, Persan, Beaumont.

VERRE FRANÇAIS (LE), Verrerie en tous genres, Fantaisie, 14, rue Paradis, Paris.

VILLAPLANA-AUBRY (H.), Articles pour la Parfumerie et la Pharmacie, 35, rue du Tapis-Vert, les Lilas (Seine).

TCHECOVERRE, Société tchécoslovaque des Fabricants de Verrerie et Bijouterie de Gablonz Nadrazni Ulice, Jablonec n/N (Rép. Tchèque).

Bouchage et Capsulage

BETTS & C° Ltd, Tubes et bouchons en étain pour parfumerie, 1, Waarf Road City Road, Londres (Angleterre).

GALVAYRAC (L.), Veuve, Capsules et boîtes métalliques, 178-180, quai de Jemmapes, Paris (X^e^).

Terres cuites artistiques

NANNICINI & Cie (ETABLISSEMENTS), FRANCISQUE GIRARD, Directeur, Céramiques d'art, Terres cuites et Faïences, Flacons à parfums, Boîtes à crèmes et fards, Bourg-en-Bresse (Ain).

Francisque GIRARD, Céramiste d'art, Membre Correspondant du Musée International de Céramique de Faenza, offre une collection des plus variées et des plus attrayantes de Faïences, Terres cuites, genre ancien, copiant les pièces les plus intéressantes des grands Musées créant journellement des modèles nouveaux en s'inspirant du trésor artistique de chaque Ville.

Boîtage Carton Celluloïd, Aluminium etc.

ALUMINIUM (COMPTOIR LYONNAIS D'), Articles d'aluminium en tous genres, 14, rue Palais-Grillet, Lyon.

BERTRAND (GEORGES), Imprimerie d'art, Lithographie, Typogravure, Manufacture de cartonnages de luxe pour Confiseurs et Parfumeurs, 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (IXe).

Tous les cartonnages avec les présentations des plus élégantes et au minimum de prix. Toutes les éditions servant à fabriquer nos cartonnages sont créées et imprimées dans nos ateliers. — Spécialités d'impressions pour Parfumeurs, Chocolatiers et Confiseurs. Catalogue de grand luxe, Estampes d'art. Cartes postales. Affiches, Tableaux, Réclames, etc.

BREZINA, Gainerie, 73, rue des Petits-Champs, Paris.

ETABLISSEMENTS J.-J. CARNAUD & FORGES DE BASSE-INDRE, Boîtes métalliques, 37, rue de Suresne, Paris.

FABRIQUE SUISSE D'OBJETS EN CELLULOID (S. A. ci-devant KAESER & MOILLIET), Fabrique d'objets celluloïd et celluloïd brut, Zollikofen (Suisse).

NOZEDA, Fabrique de cartonnages, Vevey (Suisse).

PENIN, PAILLET & ROIBET, Manufacture d'articles en aluminium, 12, rue des Dalhias, Lyon.

POMEON (A.) & SES FILS, Etablissements de cartonnages et d'impressions, Saint-Chamond (Loire).

Spécialité dans la présentation, l'emballage et le lancement de tous produits par les impressions typo et litho pour Commerce et Publicité et par les Cartonnages cousus, collés, emboutis et comprimés. Boîtes en carton embouti et imperméable pour pharmaciens, parfumeurs, fabricants de produits spécialisés, etc. (remplaçant les boîtes ordinaires et les boîtes métalliques). Stock disponible. — Tubes d'emballage, bobines pour électricité, filatures et toutes industries. Boîtes pliantes pour tous produits.

SOCIETE GENERALE DES CIRAGES FRANÇAIS, Fabrique de boîtes métalliques, 11, rue Beaurepaire, Paris.

Rubans, Faveurs et Bolducs

ANDRE (L. & A.), Fabrique de bolducs et Rubans réclames pour paquetage, 5, rue des Immeubles-Industriels, Paris.

BARBIER & CHAVEROT (J.), Rubans et faveurs, Parfumerie, 11, rue de la Bourse, Saint-Etienne.

HESSE (LUCIEN), Fabricant de rubans, 14, rue de la République, Saint-Etienne.

LADAVIERE, ROUSSON, VINCENT & Cie, 28, rue des Mouliniers, Saint-Etienne.

TARDY (A.) FILS, Rubans et Velours, 12, place Paul-Bert, Saint-Etienne.

TOUILLEUX FILS, Rubans, à Izieux (Loire).

Habillage des Flacons ou Boîtes

BERTRAND (GEORGES), Imprimerie d'art, Lithographie, Typogravure, Manufacture de cartonnages de luxe pour Confiseurs et Parfumeurs, 39, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris (IXe).

Tous les cartonnages avec les présentations des plus élégantes et au minimum de prix. Toutes les éditions servant à fabriquer nos cartonnages sont créées et imprimées dans nos ateliers. Spécialités d'impressions pour Parfumeurs, Chocolatiers et Confiseurs. Catalogues de grand luxe, Estampes d'art Cartes postales. Affiches. Tableaux réclames, etc.

CHARLES (JOSEPH), Imprimeur-Chromolithographe, Affiches, Tableaux-réclame. Habillages, 9, rue de l'Estrapade, Paris (V^e^).

GONNELLE & Cie, Manufacture de papiers et cartons en tous genres, 23-25, rue Tête-d'Or, Lyon.

HARRISSON & SONS, Fabricants de papiers et Imprimeurs, 44-47, Saint-Martin's Lane, Londres (W. C. 2).

Papiers surface couleur. Papiers couchés bicolores. Chromos gommés. Papiers cuir imprimé fantaisie. Papiers d'étain.

KELLER-DORIAN, SILVIN & Cie, Fabricants de papier, 15-17-18, rue Saint-Eusèbe, Lyon.

Fabricants de papiers couchés en tous genres, de papiers de fantaisie, imprimés et gaufrés et de papiers transparents ou opaques imperméables pour l'emballage de tous produits alimentaires.

MOYET, ODET & MIGNOT, Papiers-dentelles, 53, rue du Drac, Grenoble.

PANTEL (M.-M.), Papiers fantaisie pour cartonnages et papiers dentelles, 14, rue Martel, Paris (X^{e}).

SIEGEL & AUGUSTIN, Gainerie, 19, rue Réaumur, Paris. Succursale à Lyon, 4, rue Bellecour, Lyon. Ecrins, marmottes, Plateaux d'étalage, Vitrines, Etalages et accessoires pour horlogers, bijoutiers.

SIRVEN (B.), Imprimerie artistique, 76, rue de la Colombette, Toulouse.

Emballages

CELLOPHANE (LA), Emballages pour tous emplois, Vente et Exposition, 58 *bis*, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

LA CELLOPHANE, emballage transparent en cellulose pure, imperméable à tous les corps gras, est employée avantageusement pour tous conditionnements par les Parfumeurs, Alimentation, Confiseurs, Biscuitiers, Fabricants d'Eponges.

FERON (G.) & Cie, Fabricants de papiers d'emballages et sacs en tous genres, 13, rue Turbigo, Paris (IIe). Spécialité de Papiers bisulfites, Papiers imperméables et Papiers entoilés.

ONDULIUM (SOCIETE FRANÇAISE DE L'), Fabrication de boîtes paillons et cartons ondulés, 52, boulevard Lamouroux, Vitry-sur-Seine.

PAPETERIES BERGES (SOCIETE ANONYME), Papiers et Cartons, Lancey (Isère), Papiers d'emballage et de pliage pour tous produits.

REBICHON (ANDRE), L'EMBALLAGE MECANIQUE INVIOLABLE, Fabricant de scellés métalliques et Appareils à cercler les caisses, 5 et 7, rue Corbeau, Paris (X^{e}).

SUTRE (L.), MANUFACTURE LYONNAISE DE PAPIERS ONDULES, avenue de l'Industrie, Lyon-Saint-Clair.

TEXTILOSE, Fabricants de papiers, ficelles et filés de papier, 29, rue de Miromesnil, Paris.

Articles de Toilette Fers à friser Vaporisateurs et Divers

BERTHOLLIER (P.), Filets résilles, 11, place Croix-Pâquet, Lyon.

BESSAIGNET, Fabrique d'Orfèvrerie, argent, Ongliers, Articles toilette et bureau, 80, rue des Archers, Paris.

BONNE (Vve), Petite miroiterie et cadres, 4, passage René, Paris.

BORN (JEAN) & Cie, Fabricant de Brûle-Parfums électriques (S.G.D.G.), 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris. Représentant: P. LANGELIE, 15, avenue Flachat, Asnières.

CARIMENTRAND (HENRY), 19-21, impasse de l'Orillon, Paris. Tabletterie et Miroiterie, Tabletterie de toilette, Articles de religion, Fermoirs de sacs, Miroiterie en tous genres, Bois, Métal, Celluloïd.

DE BEFFORT & Cie, Fabrique de Vaporisateurs, Bouchons stilligouttes, 66, rue de Bondy, Paris.

DESMARET (Mlle HENRIETTE), Vaporisateurs, Fabrique d'articles en métal pour parfumerie, 9, passage des Petites-Ecuries, Paris, 63, faubourg St-Denis, Paris (X^{e}).

FABRIQUE GENEVOISE DE FERS A FRISER (S. A., ANCIENS ATELIERS DE VILLAMONT), 72, route des Acacias, Genève, Spécialité de Fers à onduler, genre Marcel, en acier.

FRANCK (MARCEL), Fabrique générale de Vaporisateurs, 49, boulevard de Ménilmontant, Paris (XIe).

FROMAGEAU (E.), Articles de toilette, Ongliers, 17, rue de Lancry, Paris.

GAGNIERE & Cie, Eponges en gros de toutes provenances, Eponges de toilette et de bain, Eponges brutes en balle d'origine, Eponges préparées, 17, place Bellecour, Lyon. Téléph. 33-46.

KITZINGER FRERES, Fabricants de vaporisateurs, 27, rue de Paradis, Paris.

LA COUTELLERIE, CREMNITZ (THEO), Directeur, Coutellerie, Rasoirs, Orfèvrerie en gros (Manufactures), 70, rue de Bondy, Paris.

MAISON A. ROUX (H. d'HEUCQUEVILLE & A. SERRE, Successeurs), 13, rue des Archives, Paris. (IVe).

SAMUEL (RAPHAEL), Fabrique de filets front en véritables cheveux et en soie, 10, rue Lafont, Lyon. Maison à Paris, 113, avenue Victor-Hugo.

SASSI & Cie, Fabrique de houppes, laine et cygne, Paris.

SIMON (ED.) & FILS, Cheveux et Filets, 134, rue Abbé-Groult, Paris; 10, rue Grenette, Lyon.

SISMANN (HENRY), Fabricant de Fers à friser et Fermoirs de sacs, 1, rue de Réaumur, Paris (IIIe).

SOCIETE ASIE, Fabricants de Vaporisateurs « Mokins », 54, quai de Boulogne, Boulogne-sur-Seine (Seine).

Brosses et Peignes

BALBI (CHARLES), Fabricant d'articles en écaille et joaillerie sur écaille, 2, Jardin Albert Ier, Nice.

BONAZ (AUGUSTE), Manufacture française de peignes, Oyonnax (Ain) et 174, rue du Temple, Paris. Spécialité d'articles de luxe unis et décorés.

BONAZ (BENJAMIN), Peignes, 35, rue du Muret, Oyonnax (Ain).

BORRY, rue de Nierme, Oyonnax (Ain), Fabrique de peignes, bijouterie. Agent régional : C. RIFAUX, 6, rue Bât-d'Argent, Lyon.

BOUDET (JULES), Peignes, Spécialité d'articles nouveauté pour coiffeurs et parfumeurs, Oyonnax (Ain).

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE PEIGNES, POTARD, L. GAGET, Objets en celluloïd, Oyonnax (Ain).

CONVERT (GUSTAVE), Fabrique de celluloïd et peignes, Oyonnax (Ain).

DOCKES (L.) & Cie, 6, rue Etienne-Marcel, Paris (IIe), Peignes en celluloïd.

DUPONT (E.),& Cie,Brosserie fine, Boutonnerie, Manufacture à Beauvais (Oise), 44, rue de Turbigo, Paris.

ETABLISSEMENTS CHARLES (HENRI SAMON Successeur), Spécialité de brosses fines genre Paris, Saint-Sulpice (Tarn).

ETABLISSEMENTS CH. LEONENE, Brosserie fine, 8, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (IIIe).

FICHET (MARIUS), Fabrique de Peignes, Oyonnax (Ain).

FIZE (JEAN), Fabricant de Peignes en celluloïd, rue d'Echallon, Oyonnax (Ain).

GATTELET (V.-J.-B.), Grosse brosserie, 9, rue Chavanne, Lyon.

GEORGES PLISSON, Brosses à barbe, 30, rue du Rendez-vous, Paris.

JACOB (EMILE), Manufacture de Peignes haute nouveauté, Fermoirs pour maroquinerie, Bracelets et Colliers fantaisie, 4, rue Martel, Paris.

JACQUEMIN & Cie, Peignes ecaille et imitation, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

LARDENOIS (L.), Brosserie fine de toilette, 20, rue de Montmorency, Paris.

LEFEBVRE (PAUL), Manufacture de Peignes en galalith, marque « Erinoid », Ivry-la-Bataille (Eure), M. PARIZOT, représentant, 25, rue d'Enghien, Lyon.

LEVRIER LOUIS & SES FILS, Manufacture d'objets en celluloïd, Peignes, à Oyonnax (Ain).

LUERY FRERES, Fabricants de peignes en corne d'Irlande, Bois-le-Roi (Eure).

MENARD & COUSSEAU, Manufacture de brosses, 2, boulevard de Laval, Angers.

MERMET (J.-L.) & Cie, Fabricant de brosses et pinceaux en tous genres, 5, place Vendôme, Lyon.

MONTAIN (VICTOR), 2-4-6, avenue du Nord, Oyonnax (Ain), Applications générales de l'ininflammable pour toutes industries, Peignes, barrettes.

MORABITO (G.-B.), Fabrique d'objets en écaille, 5, rue Blanqui, Nice, Bureaux à Paris, 29, rue Godot-de-Mauroy ; Bureau à Londres, 18, Berners Street W. I.
Spécialités d'objets en écaille. Brosserie. Ecaille et plaqué Ecaille. Garnitures de toilette. ARTICLES POUR COIFFEURS : Epingles, barrettes, peignes. TABLETTERIE : Boîtes à bijoux, à épingles, à poudre et miroirs ONGLIERS.

OBERHANSLI (E.), Fabricant de peignes, oyogalith, celluloïd, corne, Oyonnax (Ain).

OBERTHUR (LOUIS), Brosses et Soies, 1, avenue du Cimetière de l'Est, Reims.

POULIN (HENRI), Fabricant de démêloirs et décrassoirs en celluloïd et similaires, Oyonnax (Ain).

ROOLF & Co (ETABLISSEMENTS), Vaporisateurs, Miroirs, articles de fantaisie pour cadeaux, Choisy-le-Roi (Seine), 52, rue Bichat, Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE DU CELLULOID, Celluloïd et ses applications,3, impasse de la Planchette, Paris. Usines à Paris et à Villetaneuse (Seine), Oyonnax (Ain), Chauffry (Seine-et-Marne).

TISSEYRE, FOUET & Cie, Fabricants de démêloirs en corne, l'Aiguillon-Belestra (Ariège).

Rasoirs
Cuirs à Rasoirs
Ciseaux, etc.

COURCE-MONDIERE, Coutellerie, Rasoirs, à Chabreloche (Puy-de-Dôme).

MANUFACTURE FRANÇAISE DE LAMES & RASOIRS DE SURETE, M. ROCHON & Cie, Bureaux, 2, rue Docteur-Bally, Grenoble. Usine à la Croix-Rouge, Grande-Rue, 24.

MARCHAND (ALCIDE), Fabrique de coutellerie, Rasoirs, 27, rue Conchette, à Thiers (Puy-de-Dôme).

SOCIETE GENERALE DE COUTELLERIE & ORFEVRERIE, Rasoir « Apollo », 31, rue Pastourelle, Paris.

Bijouterie (vraie ou fausse)
Objets d'Art
Articles de Fantaisie
etc.

BOURQUIN (GEORGES), Fabrique de bijouterie émail, 5, passage Violet, Paris (Xe), Emaux, Bonbonnières, Boîtes à poudre.

BUISSON (SOCIETE ANONYME DES ETABLISSEMENTS), 64, rue Louis-Blanc, Lyon, Encadrements (Cadres de style).

CHARNIER (PAUL), 106, rue Vieille-du-Temple, Paris (IIIe), Miroiterie métallique très bon marché pour Bazars. Réclame, Prime, Modèle une et trois faces à chaînette ou chevalet, Glaces rondes de poche, Exportation.

FABRIQUE SUISSE DE BIJOUTERIE ET D'EMAUX DE GENEVE (S. A.), Bijouterie émaillée en tous genres sur or et argent, Fabrique, 80, rue Saint-Jean. Bureaux : 69, rue Saint-Jean, Genève (Suisse).
Bonbonnières, Boîtes à poudre.

GOUJON (ROGER), Fabricant de glaces de poche, 39, rue des Trois-Bornes, Paris.

Pour la Vente

Publicité

ABEL MERLE, Imprimeur de tableaux réclame par procédé exclusif en France, 40, rue Masséna, Lyon.

AFFICHES « MAGA », Création de marques de publicité, 92, boulevard Malesherbes, Paris (VIIIe).

ANCIENS ETABLISSEMENTS LEOPOLD VERGER & Cie (VERGER FRERES & Cie), Imprimeurs-Editeurs, 61, faubourg Poissonnière, Parie. Usines (20.000 mq. de superficie), 161, boulevard Ornano, Saint-Denis (Seine).

Affiches illustrées. — Spécialités de Décors d'étalage. — Calendriers et Fantaisies pour Publicité. — Cartes postales illustrées. — Plaques éphémériques.

BOUCHE & VALLOTTON (ETABLISSEMENTS), Impressions artistiques en relief, Bellegarde (Ain), Tableaux réclame, bimbeloterie, glaces, calendriers, Articles primes.

CALLAIS (P.-G.) & Cie, Editeurs-Imprimeurs, Cartes postales, 38, rue Vignon et 40, rue de Liège, Paris.

CAMIS & Cie, Editeurs d'art, 59, boulevard de Strasbourg, Paris.

CATALA FRERES, Imprimeurs phototypeurs, 31, rue de Bellefond, Paris (IXe).

CHAMPENOIS (F.), Imprimerie, 66, boulevard Saint-Michel (Paris).

DRAEGER FRERES, Graveurs-Imprimeurs, 46, rue de Bagneux, Grand Montrouge (Seine).

L'imprimerie DRAEGER FRERES s'occupe spécialement de dessins, gravures, brochures, catalogues et toutes impressions s'appliquant à la publicité. Tél. Saxe 15-66 et 55-67.

ECHOS DE L'EXPORTATION, 4, rue Martel, Paris. Le premier journal commercial français fondé en 1908. Abonnement (donnant droit à 52 numéros hebdomadaires, 6 numéros hors série, un annuaire des acheteurs, 50 mots gratuits de petites annonces), 50 fr. par an.

EXPORTATEUR FRANÇAIS (L'), 1, rue Taitbout, Paris.

GOUGENHEIM FRERES, Imprimeurs-Lithographes, 255 et 257, rue Duguesclin, Lyon. Tous travaux en couleurs. Spécialités, tableaux et étiquettes pour vins, liqueurs, parfumerie, chocolat, conserves, pharmacie, soierie, etc.

IMPRIMERIE ARTISTIQUE EN COULEURS, 30, rue Victor-Lagrange, Lyon.

LAGARDE, Fabricant de calendriers, 107, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

LAPINE, Imprimeur-Editeur, 75 et 77, rue Denfert-Rochereau, Paris (XIVe).

LE LUMINOR, Breveté S.G.D.G. Procédé d'Enseignes lumineuses et multiples. Applications sans dépense, Transformations, 15, rue Jean-de-Tournes, Lyon.

MAC KENSIE (WILLIAM) & Cie, Editeurs de cartes postales artistiques, 48-52, Banner Street, Londres, E. C. I.

MUSEE COMMERCIAL UNIVERSEL, Foire permanente d'Echantillons, 3, rue de Chaillot, Paris. Mercure son organe de publicité.

Rendez-vous des Acheteurs de gros du Monde entier. Industriels Fabricants écrivez aujourd'hui même au MUSEE COMMERCIAL UNIVERSEL, et demain, vous saurez comment vous pouvez augmenter vos fabrications et vous attirer une clientèle nouvelle, française et étrangère. En tardant plus longtemps vous méconnaissez votre intérêt.

SCLUMBERGER (G.), Graveur à l'eau forte, 14, avenue Aubert, Vincennes (Seine). Editions artistiques de Calendriers de poche, Ephémérides, Cartes Christmas, Menus, Cartes postales, Reproduction d'Estampes du XVIIIe siècle.

SOCIETE SADAG, Similigravure, Phototypie, Trichromie, Roto-Héliogravure, Bellegarde (Ain).

Gravure et impressions par nouveaux procédés rapides assurant qualité et rapidité d'exécution à des prix intéressants. ROTO-HELIO SADAG, TRICHROMIE SADAG. — Agence Lyonnaise : M. THOMAS, 285, avenue Jean-Jaurès, Lyon. Télép. : Vandrey, 21-21.

VENTADOUR & BLANC, Calendriers fantaisie, 11, rue des Archives, Paris (IVe).

PEIGNES ET COIFFURES

Il faudrait avoir une âme quelque peu barbare et béotienne pour ne pas comprendre l'excellence du peigne, puisqu'une chevelure proprement peignée est bien comme l'insigne



de l'homme civil et de l'honnête Dame. « Donner une peignée à quelqu'un », forte et franche locution que Plante employait déjà, n'est-ce pas tenter de rendre plus aimable certain rustaud maladroit ? Les poètes qui ont à nous décrire les baveuses Furies, les Vierges Guerrières ou les Héros Lutteurs, nous les représentent inévitablement avec des cheveux tumultueux ou hérissés. Ainsi le premier adjectif que trouva Hugo, qui du reste en trouvait beaucoup, lorsqu'il voulut nous peindre la fuite de Caïn sous la colère de Jéhovah, fut son célèbre « échevelé » : le choix ne pouvait être meilleur. En ce temps-ci, nos modernes romanciers continuent la « saine tradition classique » ; Désirent-ils nous apitoyer sur le désespoir farouche de leur personnage premier, ils nous le montrent aussitôt très pâle ou très rouge, les yeux horriblement dilatés et les cheveux en désordre. Les « cheveux en désordre » sont de rigueur ou bien alors vous tombez dans les petits désespoirs de pacotille qui ne font pas pleurer Margot.

Les prophètes sacrés qui voulaient donner plus de force à leurs imprécations lyriques avaient grand soin — en bons metteurs en scène de la divine comédie — de déchirer leur robe magistrale et de cendrer leurs cheveux rigides.

La dame de qualité devra donc être toujours studieusement peignée, Avant d'entrer en la maison amie elle devra s'arrêter un temps sur le palier, elle portera la main à sa chevelure pour se rendre compte qu'elle est toujours sage, elle ordonnera sous les beaux peignes brillants les cheveux, qu'un vent grossier aura pu dévier... Anne, ma sœur Anne ne voyez-vous point de cheveux dérangés ? Regardez bien, ma sœur ! Est-ce assez d'épingles, dites-moi ? — Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ?

Il y avait une fois un duc puissant et bon. Ceci, c'est pour vous reposer... Il était même très bon : les larmes de joie de ses petits sujets brillaient en purs diamants à sa couronne fleuronnée, Comme le Roi Dagobert il organisait des foires et mettait sa culotte à l'envers pour nourrir et pour amuser son peuple : panem et circenses !

Son grand château assombri de vols d'aigles était égayé de fossés de muscat, Heureux prince, direz-vous ? Hélas !... Et tout cela à cause de madame la duchesse. Madame la duchesse était pourtant belle, mais belle ! Jupiter en fronçant ses noirs sourcils faisait vaciller les pôles, elle aurait bouleversé les mondes et les cœurs en agitant ses blonds cheveux. Eh ! bien ?... Eh ! bien... elle aimait trop les peignes. Elle ne permettait jamais que son mari la touchât car, les peignes étant à leur place précise en sa chevelure harmonieuse, il ne convenait point qu'on les dérangeât. Le jour et la nuit notre « chère » princesse prenait des mesures et s'appliquait aux plus subtils calculs. A quelle distance de la nuque le peigne devait-il être fixé : combien de cheveux — environ — pouvait-elle décemment laisser en liberté ? Elle aimait trop les peignes et c'est ce qui l'a tuée ! Elle mourut folle et monsieur le duc qui chantait naguère de joyeuses chansons et qui se saoûlait sans malice tomba en la plus épaisse mélancolie et quitta bientôt pour toujours cette vallée de caprices et de colifichets.

Le peignes trouva donc en France une patrie hospitalière. Les pièces les plus curieuses des musées sont des travaux français ou italiens. Les Français non plus que les Italiens ne sont, à vrai dire, les inventeurs des plus beaux peignes : aussi bien les peuples de l'antiquité avaient-ils déjà transformé en un objet d'art le grossier outil des premières générations humaines. Notre musée du Louvre possède une très riche collection de peignes assyriens et égyptiens et ce ne sont pas, croyez m'en, les peignes des vieux Gaulois et des vieux Francs qui fichaient candidement de fortes épines ou des arêtes de poisson en une baguette de bois et qui engageaient bravement avec cette pauvre arme un dur combat contre leurs immenses chevelures : Pharamond ! Pharamond ! Les Grecs qui aimaient leurs cheveux, se fabriquaient des peignes plus ingénieux et plus magnifiques encore. Ils connaissaient même toutes nos ruses d'élégance et leurs femmes piquaient, en leur chignon étalé de longues aiguilles dont la tête figurait une cigale d'or, fille sacrée de



la Terre et symbole de la noblesse autochtone. Chez eux on enfermait toujours dans le tombeau des vierges mortes leurs objets de toilette : le peigne et le miroir, et l'idée était charmante. Aux Champs-Elysées tous les élus

continuaient les rêves de leur vie : le guerrier courageux s'appuyait sur sa lance de bataille, l'aède chantait sur sa lyre son poème le plus beau et la jeune fille théocritement couchée sur le gazon toujours vert aimait à enrouler sous le peigne d'argent les longs cheveux où venaient se jouer là-haut, après les dures victoires, les belles mains sanglantes du jeune fiancé.

Enfin, sans commenter les peignes d'ivoire incrusté aux dents serrées — denso dente — que Catulle nous décrit en ses épithalames et dont les sévères matrones se casquaient chaque matin, sans commenter le peigne liturgique de Saint-Loup et celui — plus profane — de la Reine Théodolinde, rappelons que nos hautes Dames furent très vite initiées à l'art de se bien coiffer et de construire sur l'écaille d'inébranlables et charmantes tourelles. Elles eurent de tous temps — quoi qu'en aient dit certains érudits — ces jolis arceaux légers où passent comme en triomphe les tresses blondes ou noires, sans compter les « pignes à menues dentz pour galonner leurs beaux cheveulx ». Les Codes de Courtoisie et de Bienséance versifiés à l'usage des tant nobles princesses étaient tous remplis des plus fermes prescriptions :

Un peigne fault d'ivoire blanche et pure. Les beaux cheveux peigner honestement. Dociles les « demoiselles » commandaient aux tabletiers



peignes d'ivoire « blanche » découpés sur fond de soie non sans faire accompagner, pour plus grand ornement, de jolis petits miroirs ces ouvrages hardis ! De semblables chefs-d'œuvre devaient évidemment être protégés contre les gestes lourds des chambrières : on les enferma en de menus coffrets, paresseusement appelés pignières. délicatement ciselés



et portant images et devises Le couvercle s'honorait souvent du portrait d'un homme fameux. La mode dura longtemps puisque le fol et verveux Crétin put s'écrier un jour en s'adressant à l'un de ses nombreux ennemis, si j'ai licence de croire à une petite histoire narrée par un petit conteur : « Ignorez-vous, Monsieur, que je suis sur toutes les boîtes à peigne de France et d'Italie ! » Le peigne est devenu, vous le voyez, une œuvre d'art réelle et l'on comprend que les « auteurs » des peignes ornementaux ou des simples démêloirs tiennent à nous transmettre leur nom. C'est ainsi que Marie de Bourgogne possédait un grand peigne de parade armorié et signé : Jean Hammer. Monsieur Henri Bordeaux reconnaît bien ses romans !

Le XVII' siècle est le siècle peigné par excellence. Les petits marquis rangent en bataille leurs conquérantes perruques et Célimène sait fort bien gouverner ses boucles. Au siècle suivant Voltaire célèbre une dame qui avait accoutumé de rehausser sa coiffure d'un petit peigne orné de diamants, petit peigne gravé au burin, petit peigne enchanteur ! La Restauration et le règne de Louis-Philippe furent des époques bien glorieuses elles aussi, quant au peigne : il monte, élargit son dos, devient quasi gigantesque et cela marque un bien grand orgueil car la coquette semble dire « Pesez-moi, je vous prie, ce peigne d'argent massif : Il est lourd, n'est-ce pas ? Il faut pour le soutenir, convenez-en, une chevelure valeureuse : regardez la mienne. Comme je serais curieuse. chère amie, de voir s'il parviendrait à tenir sur votre tête !.. ».

Sous le second Empire les peignes-charnière, les peignes-coque et les peigne-boule se querellèrent fort longtemps. Les Belles Dames balancèrent et ne se décidèrent pas toujours. Oh ! je n'ai jamais dit que ce fût un thème cornélien... Nos élégantes ne connaissent plus ces longues hésitations : les grandes maisons parisiennes gouvernent à coups de petits chefs-d'œuvre exquis tous les esprits féminins. Il n'est plus loisible de résister, mais que le joug de l'élégance est aimable et léger ! Combien de fois, installé par fortune au théâtre derrière une gente spectatrice, combien de fois j'ai abandonné à ses pathétiques trémolo M. le premier ténor pour considérer avec recueillement les tresses morbides glissées sous le peigne transparent et précieux, cependant que là-bas, plus loin, bien plus loin que les décors brutaux, s'ouvrait, vaporeux et musical, le beau pays rêvé par Henri Heine.

> ... Tranquille le Rhin passe
> La plus charmante des Vierges est assise
> Tout là-haut, miraculeusement belle...
> Elle peigne ses cheveux d'or...

Un jour, doucement, ma voisine se retourna et me dit : « Pardonnez-moi, monsieur, pourriez vous me rappeler le nom de l'auteur que l'on joue. Sa musique m'enchante et je



la tiens pour la plus aimable et la plus délicieuse des musiques. Je n'ai jamais rien ouï d'aussi charmant ». Je toussai deux fois et répondis résolument : « Je veux bien vous


Les Nouveautés de Auguste Bonaz

renseigner, madame, mais vous me direz à votre tour le nom de l'auteur de ce peigne exquis, du dernier galant, qui vous auréole d'une lumière blonde, Ce peigne m'enchante et je le tiens pour le plus aimable et le plus délicieux des peignes. Je n'ai jamais rien vu d'aussi charmant. Vieux tabletiers, vràyment, vous estes occis sans aulcun doubte ! »...

Un petit entr'acte.

— Giacomo Rossini, chère madame !

— Auguste Bonaz, cher monsieur !

Et le choix d'une coiffure restera toujours un des problèmes essentiels de notre existence car, aux yeux d'un amant, Salomon dans toute sa gloire est bien moins beau que sa maîtresse.

Comment me peigner, ô mon Dieu ! J'ai interrogé dans mon ignorance de vieux hommes et de vieux livres longuement, continûment et je n'ai pas encore trouvé la voie droite. La Bible m'apprend qu'Absalon mourut parce qu'il avait trop de cheveux et Samson parce qu'il n'en avait plus assez. Le Livre qui enseigne ne m'a donc rien



appris. Aurai-je le bout de ma mèche dans mes yeux, comme Maurice Barrès ou bien m'ébourifferai-je touraniennement comme M. Richepin ?.. Oui, que faire ?.. O Moïse, toi qui sus gouverner tes cheveux épais et profonds comme les halliers du Sinaï que tu gravis pour la divine audience, toi qui sus diriger ta barbe ample et calme comme ce Fleuve Nil qui porta ton berceau d'osier, inspire-moi une manière !.. Et vous, madame, réfléchissz bien, vous aussi. De la décision que vous prendrez quant à votre chef dépend peut-être le bonheur de votre vie. Les cheveux sont les beaux rets par quoi l'on peut prendre les hommes, croyez-le et rappelez-vous que les nymphes aimées des jolis faunes, dansaient, leurs chevelures déroulées, sur les prairies transparentes, mais que le dieu descendu de l'Olympe à cheval sur un nuage blanc, choisit une jeune naïade qui entrelaçait doucement ses boucles gracieuses de violettes fleuries prés de la source natale.

Jean MOUSSARD

Auguste BONAZ

the Creator of Fancy Combs

In that city of Oyonnax which is the French producing center of articles made with shell and its substitutes such as celluloid, the firm of Auguste Bonaz stands foremost.

Since 1911 when M. A. Bonaz placed his first models of fancy combs on the market, he has never ceased in this search for novelty. It is a pleasure for the eyes to examine these articles so artistically designed, delicately chiselled, cleverly set with brillant stones and altogether charming not only by their shape but also by the materials employed whether genuine tortoise shell, celluloid, horn or rare woods.

All these models are designed and manufactured under the direct supervision of M. A. Bonaz. The works cover some 6.000 square meters and employ au important staff. Although they are equipped with the most modern machinery obtainable, M. A. Bonaz makes it a point never to allow mechanical processes to take too great a part and tend to replace the characteristic hand finish which distinguishes all articles bearing his mark.

Moreover, is not that precisely what is expected of the French industry that irreproachable finish and artistic touch which have made our reputation.

Is it surprising therefore that within a comparatively short nomber of years the firm of Auguste Bonaz should have practically transformed the very old industry of comb making and spread its products wherever there are women of taste, which is only another and longer way of namcing the world.

Auguste BONAZ

Criador de Peines artísticos

En la pequena ciudad de Oyonnax, muy conocida como centro de produccion de todos los articulos hechos con conchas, escamas celuloide, la casa de Augusto Bonaz aparece, hace mucho tiempo, como la mas importante.

Desde 1911, época en que M. Auguste Bonaz dio a conocer sus primeros modelos, no had ejado de buscar con ardor y de crear novedades.

Es una fiesta para los ojos examinar aquellos « bibelots », brillantes con piedras habilmente engastadas, contorneados de la manera mas artistica y encantadores por su forma y el color de la materia que ha servido para su fabricacion : escama, celuloide, concha — o modelados en maderas preciosas.

Todo eso es concebido, dibujado y ejecutado bajo la direccion personal de M. A. Bonaz. Sus fabricas cubren una superficie de 6.000 metros cuadrados y ocupan gran numero de trabajadores formados por el maestro ello mismo. Los talleres son admirablemente instalados y siempre provistos de los ultimos perfeccionamientos ; sin embargo M. Bonaz se hace un punto de honor conservar a sus productos el aspecto personal de los articulos hechos à la mano.

No es posible extendernos mas sobre este sujeto pero debemos decir, sin embargo que en esta revista que, desde hace mas de quince anos, trabaja a la expansion de la venta de nuestros productos en el extranjero, no hemos tenido muy a menudo que hablar de articulos tan perfectos y tan a proposito para el comercio de exportacion. No se pide a Francia articulos de batallà pero objetos bien concebidos, bien ejecutados, hechos con bella materia, primera y cuyos precios, a pesar de eso razonables, permiten a los comerciantes realizar beneficios interesantes : es exactamente lo que la Casa Augusta Bonaz entrega a su clientela cada dia mas numerosa.

Le Catalogue Illustré des

Etablissements NANNICINI & Cie



BOVRG en BRESSE

AIN, France

est paru. Il intéresse à la fois

les Parfumeurs Confectionneurs

qui pourront y trouver des flacons à parfums, des boîtes à crème, à poudre, à fards, en divers modèles à réserver, des coffrets pour composer des ensembles, etc.

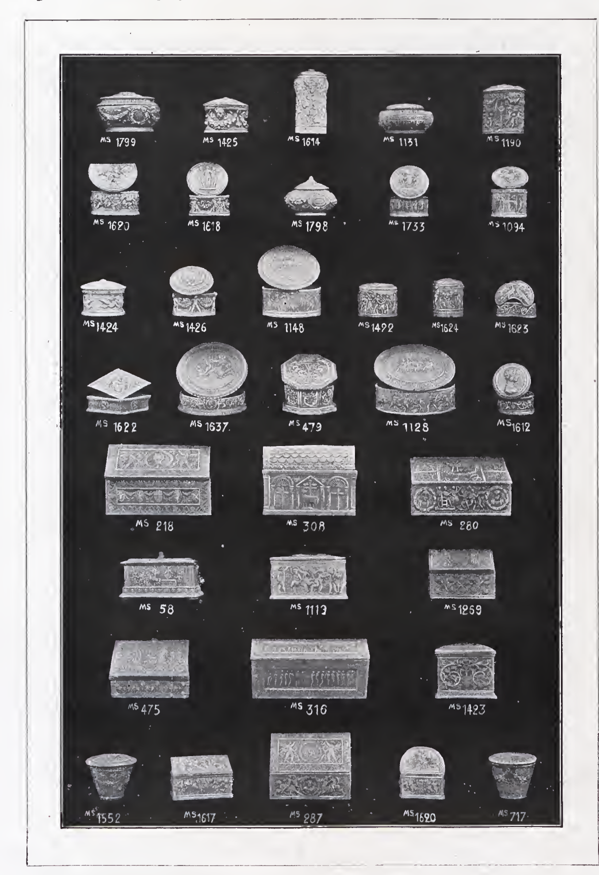
les Vendeurs de Parfumerie, de Bibelots et d'Articles de Fantaisie

pour qui M. Francisque GIRARD a créé une collection des plus variées et des plus attrayantes de Faïences, Terres cuites, genre ancien, copiant les pièces les plus intéressantes des grands Musées, créant journellement des modèles nouveaux à la demande des clients de chaque région et de chaque ville.

Organisation spéciale pour l'Exportation

Voir au verso quelques-uns de nos modèles

Spécimen d'une page du Catalogue de NANNICINI & Cie, à Bourg.



Choisissez dans cette page quelques-uns de nos modèles et demandez-nous un Échantillonnage en nous fixant la somme à ne pas dépasser. Vous recevrez en retour un choix de bibelots d'un goût parfait et d'une vente très facile.

LE CENTENAIRE DE LA MAISON BERNARD ESCOFFIER Fils à GRASSE

Paul BERNARD-ESCOFFIER

Cyprien BERNARD ESCOFFIER fils

Une de nos plus estimées et de nos plus anciennes maisons de parfumerie de la région de Grasse, la Maison BERNARD-ESCOFFIER FILS, vient de célébrer son centenaire. Sa participation à la Foire de Printemps, à Lyon (1er au 20 mars 1920), lui fut une occasion de réunir, pour ce joyeux anniversaire, la plupart de ses collaborateurs et de ses amis. Les témoignages de sympathie, si nombreux, qui furent apportés



Vue intérieure du Stand de la Maison Bernard-Escoffier à la Foire de Lyon (Printemps 1920)



Une Salle de Travail

à la Maison Bernard-Escoffier, tant par les personnes présentes que par les lettres de ceux qui eurent le regret de ne pouvoir assister à ces réunions cordiales, sont pour elle la preuve de l'estime générale qui l'entoure et dont elle peut, justement, s'enorgueillir.

Cent années de probité commerciale, d'affaires loyales, sont des titres de noblesse que de rares maisons peuvent étaler et dont elles ont droit de tirer quelque fierté.

Dans son très élégant stand, agencé avec un goût discret et très sûr, des visiteurs venus de tous les points du monde ont pu apprécier la perfection des produits de la marque Bernard-Escoffier, où se distinguent particulièrement les spécialités d'essences de bois, racines et feuilles exotiques : Santal, Patchouli, Vétiver, Gingembre, Angélique, Coriandre, etc., d'une absolue pureté. Les Beurres d'Iris et d'Ambrette ont été très appréciés de la clientèle. MM. B. Jaillard

et L. DUCROT, propriétaire de la maison, secondés par leur directeur général, M. J. AUGÉ, dont on connaît l'inlassable activité et la haute compétence technique, ont également offert à leurs visiteurs, leurs essences de fleurs, et les eaux de Fleurs d'Oranger et de Rose, qui firent, à sa création, la renommée de la Maison BERNARD-ESCOFFIER. Inutile de dire que ces produits sont toujours aussi parfaits.

Après de longues journées de labeur, durant la Foire, où se sont traités des ordres importants, les chefs de la Maison BERNARD-ESCOFFIER et leurs clients se sont souvent rencontrés en de cordiales agapes. La constante atmosphère de sympathie et de confiance qui ne cessa d'y régner, fait bien augurer de l'extension des relations commerciales si anciennes et de l'augmentation du chiffre d'affaires, pourtant si considérable déjà, de la loyale et vieille firme.

Et l'on a évoqué, au cours de ces réunions, les origines de la



Sortie des Ouvriers par la Porte Ouest



Groupe du Personnel Technique

Quelques Représentants de la Maison BERNARD-ESCOFFIER

1er Rang. J. MINVILLE (Paris) — A. AUGÉ (Lyon) — M. CHEVALIER (Grenoble) — Gaston BRIAND (Troyes)

2e Rang. XICLUNA (Alger) — Elie BENSISSOU (Oran) — MOUTET (Constantine) — M. METENDI (Tunis)

3e Rang. M. LOISEAU (Suisse) — Van KERKHOVEN (Bruxelles) — Carlo POMODORO (Rome) — MAVROIDÈS (Grèce) — Dr Ludwig MINARIK (Vienne) — Aurelio GRECO (Le Caire) — J. de LORME (Chicago) — SEN (Calcutta)

Maison Bernard-Escoffier et ses débuts. Nous nous permettrons, pour l'édification de nos lecteurs, de résumer ici son histoire.

En 1820, après son mariage avec Mlle Escoffier, M. Bernard commençait, à la traverse de la Roque à Grasse, à distiller les fleurs d'Oranger, pour la fabrication des eaux de fleurs d'Oranger; à cette fabrication il joignait celle des huiles d'Olives du pays. Les soins minutieux qu'il apportait dans ses fabrications, lui acquirent très vite une grande notoriété et sa clientèle, sans cesse agrandie, témoignait, par sa fidélité, de l'excellence de ses produits.

Peu à peu, il dut développer sa première installation et quand ses



Une Salle d'Embouteillage

deux fils, Cyprien et Paulin, prirent la suite de ses affaires, la Maison était au premier rang du petit nombre d'industriels qui travaillaient les fleurs du pays, pour en retirer soit l'essence, soit l'eau. M. Paulin, resté célibataire, se chargeait des voyages pour étendre la renommée de la Maison ; il mourut subitement au cours de l'un de ceux-ci, laissant son frère Cyprien à la tête de la firme qui, grâce au progrès de tous ordres acquis au cours du XIXe siècle, se développait de jour en jour et acquérait un outillage des plus modernes. Vers 1878, en effet, l'usine, par l'installation de chaudières à vapeur, bénéficiait des nouveaux procédés de distillation et pouvait fort justement prétendre au titre d'usine modèle que lui décernait la presse de l'époque, tant par l'excellence de sa fabrication que par l'honnêteté de ses produits. De nombreuses récompenses dans les concours et les expositions soulignèrent ces succès.

Mme Cyprien BERNARD-ESCOFFIER FILS (Mlle ROUSSET) secondait de son mieux son mari, et cette initiation lui fut d'une grande utilité pour la continuation des affaires, lorsqu'elle devint veuve, vers 1885. Elle s'adjoignit M. GARDENTY, l'excellent contremaître choisi quelques années plus tôt et, l'ayant jugé à l'œuvre, étant elle-même sans postérité, elle lui céda la Maison, assurée qu'elle ne péricliterait pas.

Jusque vers 1909, M. GARDENTY dirigea seul les affaires, mais l'âge survenant, il prit à son tour un collaborateur, choisi avec la confiance qui était alors la trop grande règle dans beaucoup d'industries françaises. Ce collaborateur était Allemand. A cette date on ne pouvait prévoir 1914. La guerre vint et l'Allemand introduit dans la place dut la quitter. Ses intérêts mis sous séquestre, ne nuisirent en rien à la marche de la Maison, car M. GARDENTY réunit la phalange des vieux employés, les autres étant aux armées, et leur indiquant l'effort à faire, donna lui-même l'exemple malgré ses 68 ans.

A la Paix, libéré du cauchemar pesant sur le monde, M. GARDENTY songe enfin à prendre une retraite bien gagnée. Ce



Un Groupe d'Alambics



Le Banquet du Centenaire

vieux combattant de 70, qui remplît ensuite si bien ses devoirs de civisme lors de la plus grande guerre, veut se reposer. Il trouve des offres nombreuses, amenées par la réputation de la Maison ; entre toutes il fait choix de celles de MM. Ducrot et Jaillard qui venaient d'être démobilisés et désiraient entrer dans la lutte industrielle au sortir des cinq ans de campagne.

Au reste, les propriétaires actuels, avec l'énergie que donne la jeunesse, impriment en ce moment un nouvel essor à leur production et, entourés de collaborateurs d'élite, appliquent chaque jour de nouveaux procédés, s'efforçant, au double point de vue technique et commercial, d'allier les traditions locales et les progrès scientifiques, pour rehausser encore la réputation et le succès de cette vieille marque française :

La Maison Bernard-Escoffier fils

fondée en 1820.





La Cellophane

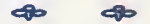
BEZONS (S. & O.)

Route de Carrières

TÉLÉPHONE 44



NOUVEL EMBALLAGE TRANSPARENT



se livre :

en **tous formats ;**
en **toutes couleurs ;**
en **épaisseurs** variant de 0 %02 à 0 % 12 ;
sous **différents aspects** : uni, soie, taffetas, chagrin ;
façonnée en sacs, sachets, tubes ;
avec **impression.**

se colle
s'imprime
se découpe

s'emploie :

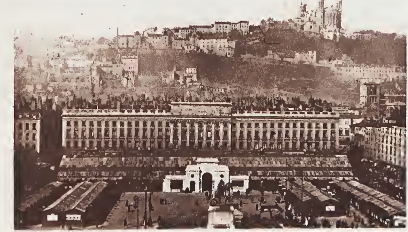
pour tous conditionnements et emballages de **Parfumerie,**

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE
58bis Rue de la Chaussee d'Antin.
PARIS
TÉLEPH TRUDAINE 63-13



STANDS
DE PARFUMERIE
PLACE
BELLECOUR





LA PLACE BELLECOUR ET FOURVIÈRE PENDANT LA FOIRE

STANDS
DE PARFUMERIE
PLACE
BELLECOUR





STANDS DE PARFUMERIE, PLACE BELLECOUR









STANDS
EN CIMENT
QUAI TÊTE-D'OR



STANDS
DES PRODUITS
CHIMIQUES
QUAI TÊTE-D'OR



LES VISITEURS MAROCAINS



LES VISITEURS MAROCAINS


STAND
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES PRODUITS ARO-
MATIQUES
ANCIENS
ÉTABLISSEMENTS
GATTEFOSSÉ
LYON



STAND DE LA MAISON CRÉ-ROSSI, LYON

STAND DE LA MAISON BONAZ, PARIS
MANUFACTURE A OYONNAX (AIN)



STAND DE LA MAISON BONAZ, PARIS, MANUFACTURE A OYONNAX (AIN)



STAND DE LA MAISON FROMAGEAU, PARIS



STAND DES PARFUMS AMY
LYON

STAND DES ÉTABLISSEMENTS FRANCISQUE GIRARD, DE BOURG (AIN)



ʼUN STAND DE BROSSERIE



STAND DE LA MAISON R. SUBINAGHI & Cº DE MILAN



STAND DE LA SAVONNERIE MAUREL, DE MARSEILLE

STAND DU PÉTROLE HAHN, LYON



STAND DE LA MAISON MACNEILL, DE PARIS



STAND DE LA PARFUMERIE SELMA, PARIS-CLICHY

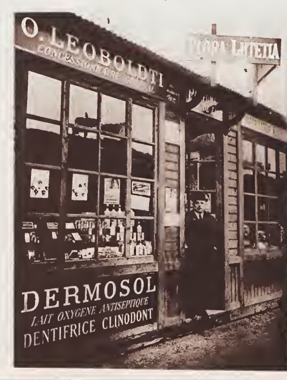


STAND DE LA MAISON IDOL & Cie
PARIS

STAND DES PARFUMS BAGHEERA
PARIS

STAND DE LA MAISON O. LEOBOLDTI
PARIS





STAND DES DENTIFRICES ET PARFUMS BOTOT,
PARIS



STAND DES PARFUMS THEULIER, DE PARIS

STAND DES PARFUMS KEMLER, LYON



FABRIQUE D'OBJETS EN CELLULOID, S. A., ZOLLIKOFEN (SUISSE) et BAGNOLET (SEINE)

STAND DE LA PARFUMERIE GRENOVILLE, PARIS

Photo Arlaud, Lyon



STAND DE LA PARFUMERIE RENOU, DE PANTIN (SEINE)

QUELQUES-UNS DES MODÈLES DE LA MAISON FRANCK, PARIS



STAND DE LA PARFUMERIE BRIAU, (RADIX, MARTIN & FRANÇAIS), LYON



STAND DES LABORATOIRES GLYCODONT



STAND DES PARFUMS ORIZA-LEGRAND, PARIS

STAND DE LA PARFUMERIE CHAVIGNEAU & Cie, PARIS-NIORT



STAND DE LA MAISON GAGNIÈRE & Cie, LYON

A. VERLEY

8, Quai de la Marine, ISLE-SAINT-DENIS (Seine)

Adresse Tél. : VERLEY, Isle-Saint-Denis — Téléphone : Saint-Denis-20

Tous Produits de Chimie Organique concernant

PARFUMERIE, CONFISERIE ET DISTILLERIE

NÉROL, GÉRANIOL, LINALOOL, ALCOOL PHÉNYLÉTHYLIQUE
et leurs Ethers
Aldéhyde Phénylacétique

ALCOOL BENZYLIQUE - ACÉTATE DE BENZYLE

Ethers de Fruits Composés, Acétate, Formiate, Butyrate, Propionate et Valérianate de Métyle, d'Éthyle, de Propyle Butyle, etc., etc.

ALDÉHYDE GRASSES PURES en : C. 6 — C. 7
C. 8 — C. 9 — C. 10 — C. 11 — C. 12
Et ALDÉHYDE GRASSES SUPÉRIEURES

ALDÉHYDE C. 16 *(Arome de Fraise)*
ALDÉHYDE C. 14 *(Arome de Pêche)*
CITRANOL *(Arome de Miel)*

ESSENCES DÉTERPENÉES — ESSENCES de LIES DE VIN
EUGÉNOL — ISO-EUGÉNOL. — ANÉTHOL

MAISON FONDÉE EN 1883

Henri MURAOUR et Cie

à GRASSE (Alpes-Maritimes)

MATIÈRES PREMIÈRES
pour la Parfumerie

Huiles Essentielles
Essences Concrètes, liquides et absolues
Extraits Concentrés
Pommades et Huiles aux Fleurs
Eaux Parfumées

Magasin de vente à

PARIS, 14, Rue des Pyramides

GROLÉA & SORDES

Parfums Synthétiques & Artificiels

MATIÈRES PREMIÈRES POUR
PARFUMERIE ET SAVONNERIE

USINE ET BUREAUX :

11, Rue Jules-Ferry - SURESNES (Seine)

Spécialités :

VIOLETTE ALPHA, VIOLETTE EXRRA ET PURE VIORALDÉINE

Acétate de Benzyle.	Benzoate de Benzyle.
» Linalyle.	» Méthyle.
Alcool Benzylique.	Indol.
» Phénylétylique.	Musc-Ambrette.
Alc. et Ald. Octylique.	» Xyléne.
» » Nonylique.	Néroline, Yara-Yara.
» » Décylique.	Rhodinol.
Aldéhyde Phénylacétique.	Salicylate d'Amyle.

Bouvardial. — Jacinthe. — Jasmin. — Œillet. — Roses.
Violette blanche, verte. — Trèfle |



EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉS pour la PARFUMERIE

Bouchons liège, coniques, cylindriques taillés *sifflets*, perforés et 1/2 perforés, rondelles, planchettes, etc.

Bouchons verre et liège

STILLIGOUTTES — **TUBES EN ÉTAIN** et composition

USINE MODERNE A SOS (Lot-et-Garonne)
EXPORTATION MONDIALE
CATALOGUE ILLUSTRÉ (250 grav.) franco sur demande

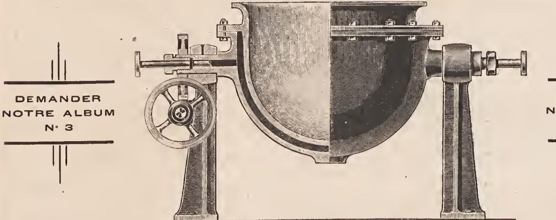
J.P. GRUSSEN, PARIS

50, Boulevard de Strasbourg. Téléph. : NORD 64-75

Voir
à la dernière page, le
RÉPERTOIRE CLASSIFIÉ
DES ANNONCES

FONTES ÉMAILLÉES POUR LES INDUSTRIES DES PARFUMS

Résistant à tous Produits Chimiques, à toutes températures et pressions



DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3

DEMANDER NOTRE ALBUM N° 3

DANTO = ROGEAT & CIE

33 à 39, Chemin des Culattes = LYON

Fournisseurs avant la guerre des plus grandes Manufactures européennes de Produits Chimiques

---

ÉTABLISSEMENTS

GAIFFE=GALLOT & PILON

53, Rue de Paris

ASNIÈRES (Seine)

:: Téléphone ::

WAGRAM 87=02



POMPE A VIDE

Encombrement : Hauteur totale.. 27 c/m.
— Largeur....... 20 c/m.
Poids.......................... 16 kgs.
Puissance absorbée .. ,......... ⅓ chv.

- - - - - Nombre de tours - - - - -
- - - 300 à 500 tours à la minute - - -
Hauteur de vide... 1/50 m/m. de mercure
Volume de la cylindrée par tour : 75 c/m³

A. DELACOURT
Ingénieur E. C. P.

Concessionnaire exclusif pour la fabrication et la vente du

MATÉRIEL pour SAVONNERIE et PARFUMERIE

(Modèles Georges Griveau)

Usines à TALENCE (Gironde)

Direction et Services Commerciaux :
39, Rue Fouquet. — **LEVALLOIS-PERRET**

Téléphone : Wagram 88-39 et 88-48
Adresse Télégr. : Delacourt Levallois-Perret

ATELIER DE FERBLANTERIE

Boîtes et Estagnons pour Essence et Huile

FABRICATION D'USTENSILES
en Fer-blanc, Zinc, Tôle galvanisée, étamée et noire, en tous genres et de toute capacité

Henri DOUSSAN

77, rue Georges-Clémenceau - CANNES

ESTAGNONS SPÉCIAUX de 3, 5 et 10 k. pour Postaux

Les Meilleures Essences pour tous Usages

SPÉCIALITÉS :

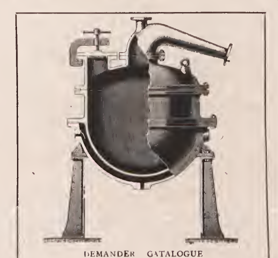
SANTAL
PATCHOULI
VÉTIVERT
THYMOL

INDIAN ESSENTIAL OILS C° Cawnpore Indes Angl^ses)

DE DIETRICH & Cie - NIEDERBRONN (BAS-RHIN)

APPAREILS POUR L'INDUSTRIE DES PARFUMS

en fonte noire
en fonte émaillée
en acier moulé


DEMANDER CATALOGUE

De toutes dimensions
Pour toutes pressions

ÉMAIL SPÉCIAL RÉSISTANT MÊME AUX ACIDES

BRUNO COURT
A GRASSE

MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE



Essences Naturelles solides et liquides tirées directement des Fleurs. — Pommades et Huiles parfumées aux Fleurs. — Huiles essentielles. — Extraits aux Fleurs. — Eaux parfumées

FERD. BALLER & Cº

Marque "Balance"

CATANIA et MESSINA (SICILE)

Essences pures de BERGAMOTTE, CITRON, PORTUGAL, BIGARADE, MANDARINES, etc.

AGENTS
- BING Fils, 43, Rue Paradis (1, Cité Paradis) PARIS, pour toute la France, à l'exception du département des Alpes-Maritimes.
- Charles CAUVI, Courtier, GRASSE, pour le seul département des Alpes-Maritimes.

"ALLEN'S"

DROGUES · PRODUITS PHARMACEUTIQUES
HUILES ESSENTIELLES

ESSENCES

Essence de Bois de Santal des Indes Orientales.
— de Menthe Poivrée Anglaise.
— de Cardamome.
— de Camomille Anglaise.
— d'Amandes amères vraie.
— de Moutarde vraie.

Essence de Rose Simile.
— de Jasmin Simile.
— de Cannelle de Ceylan.
— de Carvi rectifiée blanche.
— de Citronnelle Ceylan.
— de Coriandre.
— d'Eucalyptus globulus.
— de Noix de Muscade.
— de Houblon.

Essence de Gingembre.
— de Girofle.
— d'Iris Concrète.
— de Lavande Anglaise.
— de Patchouli.
— de Piment.
— Concrète de fleurs de Sureau.

DROGUES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Résines de Scamonée blanche et brune, de Jalap, de Podophylle.
Evonymine verte et brune.
Extrait de Fougère mâle.
Huile d'Amandes douces vraie.
Huile de Croton.
Apiol Vert. — Thymol.

STAFFORD ALLEN & SONS LTD

7, Cowper Street, E. C. 2, LONDRES (Angleterre)

Agent Général pour la France : René FORESTEAU, 7, Rue de Tracy, PARIS

Matières premières pour Parfumerie

HUILES ESSENTIELLES - POMMADES - EXTRAITS - ESSENCES NATURELLES

TOMBAREL FRÈRES
GRASSE

FABRIQUE ITALIENNE
D'HUILES ESSENTIELLES ET ESSENCES
R. SUBINAGHI & Cie

Société Anonyme au capital de 5.000.000 de lires

Rue Moscova, 51, MILAN (Italie)

USINES :

AFFORI, près Milan
REGGIO CALABRIA
VIGONE (Piémont)
CAGLIARI (Sardaigne)

Exportation dans tous les Pays



Les très modernes Usines de AFFORI, près Milan

SPÉCIALITÉS :

Toutes les ESSENCES d'ITALIE naturelles et sesquidéterpénées.

Constituants d'Essences et Parfums Synthétiques

Demander prix-courants et échantillons

RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA FRANCE, AVEC DÉPOT : 13, *rue de Trévise*, PARIS (9e)

Victor MANE Fils

BAR-SUR-LOUP, près Grasse (A.-M.)

Distilleries à vapeur
à Bar-sur-Loup et à Aunot (Basses-Alpes)

Maison spécialisée dans la **Distillation des Essences de Pays**

COTATIONS ADRESSÉES SUR DEMANDE

P. A. BOMPARD
ANTIBES

(En plein Centre des Cultures)

Distillation Exclusive d'Essences de

Néroli - Petitgrain - Géranium

N. V. CHEMISCHE FABRIEK "NAARDEN"
BUSSUM (Hollande)

Dépt. : **Parfums Synthétiques, Huiles Essentielles** — Adresse télégr. : **Chemische Bussum**

Huiles Essentielles - Parfums Synthétiques - Essences d'Odeurs

HÉLIOTROPINE 100 % CHIMIQUEMENT PURE

DEMANDER ÉCHANTILLONS ET PRIX



RÉPERTOIRE DES ANNONCES





FOIRE DE LYON

LA FONTAINE BARTHOLDI

Vous Connaissez déjà Notre Inimitable



Le mieux Parfumé des Savons de Toilette

Tous les autres Produits

DE LA MAISON

A. BIETTE, FILS & CIE

FONDÉE EN 1882. NANTES. (France)

Sont aussi Parfaits

NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS EN ADRESSER LA LISTE COMPLÈTE AVEC NOS CONDITIONS SPÉCIALES DE GROS QUE VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT INTERESSANTES.

Los Establicimientos A. BIETTE Fils et Cie, reunen las ventajas de su gran experiencia en la fabricación de los jabones, de la maquinaria más perfeccionada y la aplicación de los métodos más modernos.

Con el mayor placer contestaremos los pedidos de informes.

Etabl. A. BIETTE Fils et Cie, offer the combined advantages of extensive experience in the exclusive manufacturing of soaps, the most perfect machinery available and the practise of the most modern business methods.

Correspondence cordially invited.

DÉPÔT A PARIS: 35, rue de Turbigo.

CLICHÉ PIERRE ARGENCE. LYON.

Le Gérant : GATTEFOSSÉ.

Anciens Etab. LEGENDRE, 14, rue Bellecordière, Lyon
J. BATAILLARD, directeur